

ŒUVRES

DE LA HARPE.

TOME V.

DISCOURS ORATOIRES ET MÉLANGES.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE LA HARPE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

ACCOMPAGNÉES D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SUR SES OUVRAGES.

TOME V.



A PARIS,

CHEZ VERDIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.

1820.

AVERTISSEMENT.

Un anonyme a fait remettre à l'académie, au mois de mars 1766, les fonds nécessaires pour une médaille d'or, destinée à celui qui, au jugement de cette compagnie, aurait le mieux traité le sujet suivant :

Exposer les avantages de la paix, inspirer de l'horreur pour les ravages de la guerre, et inviter toutes les nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale.

Ce prix a été adjugé à la pièce n° 17, qui a pour devise,

Humanum paucis vivit genus,

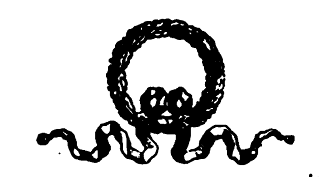
et dont l'auteur est M. de la Harpe.

Parmi les autres pièces qui ont concouru, il s'en est trouvé une qui a fait regretter à l'académie de n'avoir pas de second prix à lui donner. Un nouvel anonyme, instruit de cette manière de penser de l'académie, lui a fait remettre les fonds nécessaires pour une autre médaille.

En conséquence elle a adjugé le second prix à la pièce n° 1, qui a pour devise,

Pax omni anteferenda bono, quæ scilicet omnem
Exsuperat sensum, et grato sale condit amara,

et dont l'auteur est M. Gaillard, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres.



DES MALHEURS
DE LA GUERRE,
ET DES AVANTAGES
DE LA PAIX;

DISCOURS QUI A REMPORTÉ LE PRIX AU JUGEMENT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, AU MOIS DE JANVIER 1767.

Humanum paucis vivit genus. (LUCAN.)

JE ne viens point après tant de siècles redire aux humains qu'ils sont faits pour s'aimer, que l'esprit de paix et de bienfaisance est la perfection de leur nature. Ces vérités sont gravées dans leur ame, et l'empreinte en est éternelle. Les nations réunies par les lois ont compris plus que jamais combien ces sentiments de fraternité, imprimés en nous par le Créateur, sont nécessaires pour la félicité commune. Si elles sont encore entraînées à ces théâtres de carnage qu'on appelle les champs de la gloire, ne les en accusons point : elles suivent le mouvement involontaire

qui leur est donné par une puissance supérieure; elles le suivent en gémissant. C'est donc à ce petit nombre d'hommes à qui le ciel a partagé la terre, qu'il faut adresser nos plaintes et nos réflexions. C'est en vain qu'ils allèguent pour leur excuse l'intérêt même de leurs peuples et la nécessité de les défendre. Detruisons tous ces vains prétextes qui ne trompent personne et qui ne les trompent pas eux-mêmes. O vous! hommes qui êtes rois, et ce premier de vos titres est aussi le plus beau, ne dédaignez pas de m'entendre; je plaide devant vous la cause de l'humanité, de l'humanité qui, placée entre le trône et le ciel, étend ses bras vers tous les deux, et demande à l'un justice, et vengeance quand elle est opprimée par l'autre.

Serait-il vrai, comme on l'a prétendu, que les hommes fussent condamnés à désirer toujours la paix et à la voir troubler sans cesse? Serait-il vrai que toutes les maladies morales du genre humain fussent également incurables, malgré le temps, la réflexion et l'expérience? Il est à propos, avant tout, de repousser cette opinion triste et injurieuse, et de prouver que la paix dont nous allons nous entretenir n'est pas un trésor chimérique. Nous jetterons les yeux à regret et en frémissant sur cet horrible assemblage de tous les maux et de tous les crimes, la guerre. Le tableau des douceurs de la paix nous offrira des consolations et des espérances. Ce sujet est usé

sans doute; mais est-il question de la vaine gloire de dire des choses nouvelles? Il s'agit de rappeler des vérités connues, mais peut-être trop peu senties; et nous ne sommes point obligés de mettre de bornes à nos plaintes, tant qu'on n'en mettra pas à nos maux.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une grande question, sans doute, de savoir à quel point le monde politique est perfectible. C'est un grand ouvrage que l'examen de ce qu'il peut acquérir et de ce qu'il peut perdre. Il est peu d'hommes capables de parcourir la sphère des possibilités morales, et toutes les fois que le génie a annoncé des choses grandes et nouvelles, la médiocrité, qui ne voyait rien, a prononcé que le génie ne devait pas voir.

Les progrès du genre humain ont été lents en tout genre; cependant les siècles ont enseigné son ignorance et commencé l'ouvrage de son bonheur. Qui osera marquer le dernier degré de perfection où il puisse parvenir? Qui osera lui dire, comme le Créateur a dit à la mer: Tu t'arrêteras ici?

Ne soyons point si téméraires, attendons tout de ce premier des maîtres, le temps. C'est à la philosophie de préparer et de hâter l'époque d'un heureux changement. Tandis que les hommes la calomnient et la persécutent, elle médite en se-

cret leur bonheur, elle jette continuellement sur la terre des semences utiles, qui, souvent foulées aux pieds par la génération présente, ne sont cependant pas étouffées, et mûrissent obscurément pour les générations futures. Les esprits réveillés et agités par elle ont essayé toutes leurs forces et tendu tous leurs ressorts. Le but commun de tous est l'amélioration de l'espèce humaine. Osons croire que leurs efforts ne seront pas absolument stériles, et ne désespérons pas du genre humain.

Si nous jetons un coup-d'œil sur l'état actuel des nations et sur les nombreuses secousses qu'elles ont éprouvées, nous aurons encore un motif d'espérance. Peut-être le temps des grandes épreuves est-il passé pour nous; peut-être avons-nous parcouru la route de ténèbres qui devait nous conduire à la lumière. Après ces siècles de ravage et d'anarchie, où les peuples conquérants, mêlés avec les peuples esclaves, se heurtaient avec fureur des deux bouts de l'hémisphère, se pressaient, se refoulaient tour-à-tour et se précipitaient les uns sur les autres; après ces temps plus horribles, où le glaive des pontifes et le glaive des Césars, tournés l'un contre l'autre, remplissaient l'Europe de sang, de crimes et de scandales; enfin après le règne sanglant et abominable du fanatisme, dernier fléau tombé sur l'univers, est-il donc impossible que la paix et l'union des peuples commence à expier tant

de forfaits aux yeux de l'Être-Suprême, qui dans ces temps déplorables fut d'autant plus outragé, que son nom était par-tout gravé sur les poignards et prononcé dans le carnage?

Des jours plus sereins ont succédé à ces jours orageux; la constitution des empires paraît plus stable et plus affermie qu'elle ne l'a jamais été. L'Europe forme aujourd'hui un corps de peuples à-peu-près également policés, également instruits de leurs forces et de leurs intérêts respectifs, également versés dans cet art de détruire qu'on nomme art militaire, et dans cet art de tromper qu'on appelle politique. C'est de cette partie du monde, dont l'influence est si puissante sur les autres, qu'il doit être question dans ce discours. Il est des peuples à qui nous ne pouvons l'adresser. L'époque des lumières n'est pas la même pour tous. Plusieurs ne sont pas encore à notre siècle. Le despotisme et la superstition sont des principes destructeurs qui agissent sans cesse. La guerre et la paix sont indifférentes à des esclaves abrutis, et nous faisons, sans y penser, l'éloge de la philosophie, en trouvant que les nations chez qui elle est encore inconnue, ne sont pas à portée de recevoir la paix et le bonheur.

L'Europe a souffert assez de la guerre pour avoir appris à la détester. Il faut cependant entrer dans le détail de tous les malheurs qu'elle traîne à sa suite. Le sentiment profond de nos maux peut seul nous donner l'énergie nécessaire

pour y chercher des remèdes. Cette horrible maladie des nations est si ancienne et si commune, que ses symptômes et ses effets ne nous épouvantent pas assez. On n'est pas assez effrayé de cette rage universelle. Si l'univers avait toujours été en paix, et qu'il arrivât une fois que deux nations s'assemblassent en armes l'une contre l'autre, et s'égorgeassent en bataille rangée, cet événement étonnerait la terre entière; il serait transmis à la postérité comme une époque à jamais exécrable, comme un monument extraordinaire de fureur et de démence. Mais quand nous trouvons dans les annales du monde le récit des destructions et des meurtres, nous lisons l'histoire de nos crimes, et nous n'avons pas le droit de nous indigner de nos pères.

Il serait inutile de rapprocher ici sous nos yeux ces tableaux de carnage et de désolation, et toutes les horreurs des combats. Ces peintures, devenues vulgaires, ne nous touchent plus, et l'humanité semble familiarisée avec l'image de la destruction. Il est des maux de tous les moments qui la frappent davantage. Il y a un état de détresse qui l'accable, un état d'abjection qui l'humilie, un genre de pertes qui fait long-temps saigner notre ame, et qui laisse des plaies cruelles et profondes; et ce sont tous ces malheurs que la guerre produit par contre-coup. Tous les ordres d'un état gémissent plus ou moins de ce fléau. Le peuple (je commence par cette par-

tie, la plus respectable puisqu'elle est la plus malheureuse), le peuple, qui même dans des jours d'abondance et de paix ne mange qu'au prix de ses sueurs le pain de l'indigence, le peuple crie que la guerre lui enlève la moitié de cette subsistance modique et pénible. En vain dans ces jours consacrés à la joie et aux fêtes, où l'état célèbre des victoires, tandis qu'une partie de ses enfants pleure le sang qu'elles ont coûté, en vain voyez-vous alors le peuple se livrer aux transports de sa grossière allégresse; cette ivresse n'est pas longue. La nuit est à peine passée, et le jour, qui en se levant le rappelle à sa misère, le voit gémir de sa joie vaine et trompeuse. Que dirons-nous de ces hommes si bienfaisants qui savent tirer de la terre notre nourriture, et à qui nous arrachons quelquefois la leur? combien la guerre leur est funeste! La malheureuse nécessité de subvenir aux frais qu'elle entraîne, et d'avoir de l'or pour payer le sang, se fait sentir sur-tout à l'indigent cultivateur. Peut-être pourrait-on croire que celui qui nourrit l'état devrait être dispensé de payer encore pour le défendre. « Que voulez-vous de moi? pourrait-« il dire si son état lui permettait d'élever la voix. « Que me demandez-vous? Que ceux que le « hasard fait riches, ceux qui le sont devenus « par leurs travaux, donnent une partie de leurs « biens pour être dispensés de les défendre, la « raison, la justice, semblent l'ordonner. Mais

« moi qui n'ai que mes bras, et qui les emploie
« pour vous depuis le lever du soleil jusqu'à son
« coucher; moi qui après vous avoir préparé l'ali-
« ment le plus pur subsiste à peine de l'aliment
« le plus grossier; pourquoi faut-il que vos exac-
« tions importunes soient aussi à craindre pour
« moi que les ravages de l'ennemi? Je donne mon
« existence entière à la patrie. Je suis celui de
« ses enfants qui lui coûte le moins. Est-ce donc
« à moi qu'elle doit ôter le plus? »

De ces efforts extraordinaires que toute guerre exige, de ces subsides multipliés dont le fardeau écrase la partie la plus pauvre des états, de ces opérations de finance qui produisent quelques fortunes monstrueuses et une pauvreté générale, de ces ressources que le malheur rend nécessaires, et qui sont pires que lui, de la perte de ces trésors égarés hors d'un royaume, ou accumulés chez quelques heureux calculateurs, enfin de ce détail immense de désastres particuliers qui échappent et qui se perdent dans le tableau des disgraces publiques, naît cette langueur secrète, cette maladie interne qui mine et consume les plus grands états de l'Europe, et c'est le principe de cette maladie qu'il faut chercher à détruire. Chacun a proposé son spécifique. Mais il en est un sans lequel ils seront tous inutiles. C'est la paix. Tracez des plans d'administration et d'économie, la trompette va sonner et tout sera détruit.

Mais parmi ceux qui se plaignent de la guerre,

s'il en est dont les plaintes aient encore le droit de nous intéresser, ce sont sans doute les commerçants. La guerre arrache de leurs mains les fruits de leur louable industrie, elle arrête le cours de leurs grandes entreprises, elle enchaîne l'activité de leur génie, elle tarit cette mer de richesses, qui par un flux et reflux continuel répand l'abondance dans toutes les parties du monde, et porte en tribut à chaque nation ce que toutes les autres ont vu naître dans leur sein. Les travaux sont suspendus, et l'émulation s'arrête. Ces vaisseaux chargés de trésors, qui voguaient librement sur les mers, ne se rencontrent plus que pour tonner les uns contre les autres, pour se heurter et s'écraser. Les asyles même du commerce sont détruits, et cette destruction, souvent funeste à tous les partis, est chantée comme une victoire.

Quand les peuples sont malheureux, croirons-nous que leurs maux soient étrangers à leurs maîtres? Croirons-nous que la guerre qui accable une nation n'accable pas le monarque, et qu'il ne gémisse pas du mal qu'il a fait, ou du mal qu'il n'a pu éviter? Ne soyons point injustes, et ne calomnions point les rois. Il est vrai que leurs yeux ne s'abaissent pas assez souvent sur les misères publiques. L'image du malheur est éloignée de leur trône, et leur grandeur les défend contre la pitié. Mais lorsque les disgraces se multiplient, lorsque la détresse augmente avec le danger, alors

la voix de l'infortune pénètre au fond de leur palais, et leur cœur en est troublé. Alors, dans le silence de l'orgueil et de l'ambition, ils sentent plus vivement tous les maux qu'ils avaient à peine entrevus, et le fardeau de toutes les destinées se place et s'appesantit sur eux. C'est dans un pareil moment qu'un grand roi oublia trente ans de triomphes et de prospérités, s'oublia lui-même, pour ne se souvenir que de son peuple. Il s'humilia devant des nations qu'il avait foulées aux pieds, il descendit du faîte de sa grandeur, d'où il avait insulté à l'Europe vaincue, il demanda à ses ennemis la paix que son peuple lui demandait à lui-même. Il était beau sans doute, s'il n'avait pu les fléchir ni les vaincre, d'aller s'ensevelir avec les Français sous les ruines de son empire, et ce dessein qu'il conçut était digne de sa grande ame. Mais on doit le trouver encore plus grand peut-être dans ce dépouillement de sa fierté où le réduisit son amour pour ses sujets. On doit aimer ce sacrifice de l'orgueil fait à l'humanité : aller combattre et mourir était d'un héros, supplier pour son peuple était d'un roi.

C'est un exemple aussi éclatant qui doit parler à tous les souverains. C'est Louis XIV qui a droit de leur dire que la seule gloire qu'ils ne puissent pas perdre est celle de rendre leurs sujets heureux. C'est la voix de leurs sujets qui les jugera ; c'est elle qui apprend au sage ce qu'il doit penser d'un prince, et le sage le redit à la pos-

térité. Il ne consulte ni les panégyriques, ni les satires, ouvrage de l'intérêt et de la haine; il va trouver le laboureur sous la hutte; il lui parle de son roi; et l'impression seule que produit ce nom sur le visage de l'homme simple et rustique, est la renommée du monarque.

Nous avons vu que depuis la cabane jusqu'au trône, tout était frappé du même fléau. Il faut pourtant excepter quelques personnes qui ne s'en plaignent point; et ce sont celles pour qui la guerre est un objet de commerce, et n'est jamais un danger; qui dans les camps où doit régner la noblesse d'ame avec la valeur qui en est la suite, n'apportent que le talent du calcul; qui savent évaluer un désastre public, connaissent tout le prix d'une déroute, et après une campagne malheureuse, n'ont rien à souhaiter qu'une plus malheureuse encore. Au sortir d'une guerre qui aura ruiné cent mille familles, vous voyez ces hommes avides se retirer avec leurs trésors dans des palais superbes, comme on voit les oiseaux de rapine se retirer dans les roches avec leur proie. C'est là, c'est dans ces demeures somptueuses que sont entassées les dépouilles des peuples. Là ont été portées les richesses des armées. Voilà pour quels hommes la guerre est désirable, et c'est prouver encore qu'elle est horrible pour les autres.

Qui donc faudra-t-il accuser de tant de maux? Qui peut avoir reçu le droit affreux de donner

le signal des meurtres et des ravages? Ah! c'est ici qu'il faut gémir. Ce sont ceux même à qui le dépôt de la félicité publique a été confié qui répandent la désolation sur l'univers. Il faut des mains royales pour ébranler ces portes terribles du temple de la guerre, qui, si nos vœux étaient exaucés, demeureraient à jamais fermées. Arrêtons-nous un moment sur cette effrayante vérité. Est-ce là ce que nous avons recueilli de tant de lois? Est-ce là l'ouvrage de tant de siècles, le chef-d'œuvre de la société perfectionnée? Et l'homme qui dans les forêts mourait du moins à son gré, n'a-t-il rien reçu de tant d'institutions sociales et politiques, que des chefs pour le conduire à la mort?

O philosophes! ô vous tous, amis de l'humanité, pleurez. Le genre humain est le jouet de ses maîtres. Mais, s'il en faut croire le cri de la raison, le cri de la nature, toute administration a dû avoir pour but le bonheur du plus grand nombre. Par quelle fatalité, par quel renversement de l'ordre naturel a-t-on toujours travaillé à faire un homme puissant entouré de malheureux?

Sadi raconte qu'un prince alla trouver un sage dans sa retraite, et lui dit: *Donne-moi un bon conseil. O roi,* répondit le sage, *souviens-toi que le pasteur est pour le troupeau, et non pas le troupeau pour le pasteur.* Voilà la leçon des souverains. Peu l'ont apprise, ou beaucoup l'ont oubliée.

Lorsque le philosophe fouille les annales des siècles, il a pitié du genre humain. Il voit que d'un petit nombre d'hommes qui règnent à côté des trônes, dépend le sort des empires. Il voit le monde livré à des maîtres subalternes, quelquefois ses bienfaiteurs, et trop souvent ses tyrans. Il voit qu'au siècle dernier un ministre plongea l'Europe dans une guerre affreuse, pour se rendre nécessaire à son roi. Le cœur se soulève à cette idée. L'Europe fut donc inondée de sang, afin que ce ministre trompât plus long-temps son maître! Ce n'était pas ainsi que pensait le grand Sully, lui qui, lorsqu'il eut repris à force de valeur ce que l'Espagne avait enlevé à la France à force d'artifice; lorsqu'on eût soumis la Bretagne et dompté l'orgueil de Philippe II, se crut trop heureux de conclure ce fameux traité de Vervins, plus utile à la France que jusques-là ne l'avaient été ses victoires. Il est des temps malheureux où la paix, sans rapporter d'aussi grands avantages, pourrait être aussi glorieuse pour le ministre qui la conclurait, si de longs malheurs et des pertes nombreuses la rendaient absolument nécessaire; si l'on ne faisait que les moindres sacrifices possibles à un ennemi vainqueur et acharné; si l'on arrachait de ses mains la plus grande partie de ses conquêtes; et sur-tout si, pour la première fois, c'était un homme chargé du glaive de la guerre et du ministère des com-

bats qui se fût rendu le négociateur de cette paix et le bienfaiteur de son pays (1).

Puissent les arbitres des royaumes être toujours remplis de pareils sentiments! S'il en était un seul disposé à prêter l'oreille aux instigations d'une politique ambitieuse et cruelle, puisse-t-il faire une réflexion, que l'on éloigne toujours dans la faveur, et qui devient amère dans la disgrace; puisse-t-il se dire: « Ma puissance finira peut-être demain. Il ne « faut qu'un coup-d'œil du maître, et je serai dans « la solitude. On dit qu'elle est un poison pour les « ministres dépossédés. Mais pourquoi? il s'y re- « tirent presque toujours avec des richesses et « des titres. Ah! c'est qu'ils y portent des remords; « c'est qu'ils sont accablés du mal qu'ils ont fait. « Mais si je n'use de mon pouvoir que pour le « bonheur commun, quand le moment de la dis- « grace sera venu, ce sera aux hommes à pleu- « rer; et si la douleur de ne pouvoir plus leur « être utile me fait mêler quelques larmes à leurs « pleurs, je me souviendrai du moins avec plai- « sir que j'ai été puissant, et que les hommes « ont été heureux. »

---

(1) Ce discours fut écrit peu de temps après que M. le duc de Choiseul, ministre d'état au département de la guerre, eut donné la paix à l'Europe par le traité de Versailles de 1763.

SECONDE PARTIE.

Ce bonheur ne peut subsister avec la guerre. Il doit donc être le fruit de la paix. On a tout perfectionné en Europe; mais le moyen de jouir de tout en sûreté est un secret qui reste à découvrir. La manière d'attaquer et de défendre est telle aujourd'hui, que le vainqueur souffre presque autant que le vaincu. La guerre nourrit les haines nationales, et ne peut les assouvir. Le parti qui triomphe ne jouït pas long-temps de l'humiliation du parti défait, sans être humilié a son tour. Quelques provinces dont la jouissance est douteuse et pénible, sont le plus souvent tout le prix du carnage. La paix est d'un prix plus réel. La population augmentée, la culture des terres favorisée, le commerce protégé et agrandi, tous les arts encouragés, toutes les parties de l'administration perfectionnées, enfin l'opulence et la félicité générale, voilà les biens qu'une paix durable répandrait sur les peuples et sur les souverains; car il faut toujours les unir ensemble; et leurs intérêts devraient-ils jamais être séparés? On sent que les limites de cet écrit ne me permettent que d'effleurer ces grands objets. et j'aurai atteint mon but, si ce discours peut être le sommaire d'un ouvrage utile.

C'est à ceux qui sont assis dans le cabinet de la politique à supputer combien d'hommes coûte a l'etat une année de guerre, et combien ces

mêmes hommes en auraient donnés à la patrie, si la paix avait protégé la tranquillité de leurs jours. Quoi qu'il en soit de ces calculs trop contestés, mais dont le plus modéré est encore effrayant, c'est du moins une vérité reçue, que la population est toujours une source de richesses; que plus il y a de bras employés, moins il y a de terres incultes et de travaux abandonnés; que plus il y a de possesseurs, mieux les possessions sont cultivées; et que plus la circulation est également répartie, moins il y a d'indigence dans une nation. De tous ces principes si connus, naissent en détail tous les biens que peut faire un sage législateur. C'est pour lui que ces principes sont féconds et lumineux; ils sont stériles pour l'homme médiocre. Le talent le plus rare en politique est de sentir ce que vaut un homme, et c'est le talent des grands ministres et des grands rois. De durs raisonneurs ont cru voir mieux. « La guerre, ont-ils dit, n'est pas un si grand « mal. Le monde est surchargé d'une foule « d'hommes vicieux, indigents, las d'eux-mêmes, « et dangereux pour les autres. La guerre seule « en délivre la société. Qu'importe que ce ramas « de méprisables humains abrège dans les com- « bats des jours que la misère aurait lentement « consumés, ou que les crimes auraient souil- « lés tôt ou tard? Qu'importe qu'ils perdent une « vie qu'ils ont eux-mêmes évaluée à un prix si « modique, et qu'ils ne peuvent honorer qu'en la « prodiguant? »

Et pourquoi ne leur apprenez-vous pas à l'honorer en la rendant utile? Pourquoi chaque membre de l'état ne lui rend-il pas un compte exact de son existence et de son emploi? Quoi! tant de travaux nécessaires sont négligés ou suspendus, et les gens oisifs ne vous semblent bons qu'à envoyer à la mort! D'ailleurs n'est-ce que sur eux que tombent les traits de la guerre? Est-ce bien cette espèce d'hommes que la mort choisit par préférence au milieu des combats? Et toute cette jeunesse robuste et industrieuse, arrachée aux cabanes où elle est née, aux campagnes qu'elle cultivait, à ses parents dont elle soutenait la vieillesse; et cette jeunesse florissante qui passe du luxe et des plaisirs de la capitale à l'horreur des combats, le plus pur sang d'une nation, l'espérance de l'état, l'assemblage de tant de talents qui auraient pu orner et servir la société, est-ce là ce que vous ne destinez qu'à mourir? Mais que dis-je, mourir! Vous ne plaignez pas ceux qui meurent, plaignez donc ceux qui survivent. Les guerriers avaient des mères, des épouses, des amis. La considération des intérêts publics fermera-t-elle notre ame au sentiment de tant de pertes particulières et domestiques? Et dans le fracas des disgraces célèbres qui affligent un empire, l'homme sensible ne sait-il pas distinguer la voix de tant d'infortunés dont les larmes coulent dans le secret de leurs demeures?

La vie militaire, a-t-on dit encore, en sou-

« mettant les hommes à une subordination sévère, « les accoutume à cet esprit d'obéissance que l'ha« bitude de la paix et du bonheur pourrait di« minuer en eux. C'est dans les camps et dans « les combats que l'homme né sujet sent tout le « poids de ses devoirs et de ses maîtres. »

C'est ainsi qu'on croit flatter ceux qui commandent, en insultant à ceux qui souffrent. Il suffira de répondre à ces politiques cruels, que le moyen le plus sûr et le plus noble d'être toujours obéi, c'est d'être aimé.

Peuple que l'on traite avec une dureté si injurieuse, mais à qui toutes les ames honnêtes aiment à s'intéresser, c'est dans la paix que l'on pourra s'occuper solidement des moyens de vous rendre plus heureux. C'est alors que votre industrie aura de nouvelles ressources et de nouveaux encouragements. C'est lorsque la paix sera bien affermie, que le fruit de votre labeur sera pour vous, que vous recueillerez dans la joie ce que vous aurez semé avec confiance. Vous ne craindrez plus alors que le premier moment d'aisance où vous paraîtrez respirer un peu de vos longues fatigues, ne soit pour vous le moment de la ruine et de l'oppression. L'état libéré de ses nécessités cruelles verra sans envie la fortune vous sourire un moment sous vos toits de chaume, où habite presque toujours la hideuse et languissante pauvreté. Votre cœur ne sera plus resserré par le sentiment de la crainte et de la douleur.

Vous aimerez votre état paisible, cet état qui serait le plus doux de tous, si on n'en avait pas fait le plus dur. Vous le transmettrez volontiers à vos enfants, et vous ne tremblerez plus d'être pères. O respectables habitants des campagnes, quand verrai-je réaliser cette image d'un bonheur qui vous est dû? Ah! que le ciel me donne des jours, pour que mes yeux voient votre joie! Que j'entende les bénédictions dont vous comblerez l'heureux prince qui sera votre bienfaiteur! Il ne vous trouvera pas ingrats sans doute. Vous savez aimer ceux qui savent vous faire du bien. Et quelle reconnaissance s'exprime avec la naïveté touchante qui caractérise la vôtre? Et quel homme si dur qui ne se soit quelquefois attendri sur vos peines, et qui ne sentît votre bonheur?

Il a existé un roi qui avait connu l'infortune, et qui savait la plaindre, qui avait long-temps fait la guerre, et qui voulait donner la paix à l'Europe, qui avait été pauvre, et qui respectait le pauvre. Ce roi aimait les hommes, il avait promis à son cœur de les rendre heureux. Il voulait que nul de ses sujets ne connût l'extrême indigence. Il le voulait, et il l'aurait fait sans doute; car il eut un ami, et cet ami fut un grand homme. O Henri! O bon roi! Si l'ambition de te ressembler, qui doit être celle de tous les souverains, encourage l'un d'eux à exécuter ce que tu avais conçu, ton nom nous deviendra plus cher en-

core, et ta mémoire, ainsi que toi, aura servi le genre humain.

Après ceux qui nous nourrissent, ceux à qui l'état doit le plus de reconnaissance, et à qui la paix serait le plus utile, sont ces hommes laborieux de qui nous tenons tous les présents des arts qui font à tous les moments la douceur de notre vie. Un roi qui saurait à l'abri de la paix favoriser leurs travaux, tiendrait lui-même du haut de son trône cette grande chaîne du commerce qui étend d'un bout du monde à l'autre les liens de la fraternité. Les artistes, les négociants sont les enfants de la paix, ils sont bienfaisants comme elle, et c'est par elle qu'ils prospèrent. Ils rapprochent les nations par les besoins mutuels. Rien dans le monde ne leur est étranger. Leur ambition est paisible, et leurs travaux sont obscurs. Ils font du bien dans le silence, tandis que les puissances font le mal avec éclat. Aussi leur éloge est rarement dans nos histoires, mais il est dans la bouche des sages, et quand on n'aspire qu'à être utile, on peut se passer de louanges. On commence à sentir de plus en plus combien il faut seconder leur infatigable industrie. On s'aperçoit qu'eux seuls ferment les plaies des nations, qu'ils réparent en dix années de travaux le mal qu'ont fait dix ans de combats, qu'ils donnent un nouveau sang et une nouvelle vie aux états épuisés par les guerres. Quel bien ne feraient-ils pas, si la paix les assurait d'une pro-

tection puissante et durable? Eux seuls en ramenant à une proportion tolérable cette quantité d'espèces trop inégalement réparties, pourraient placer un peuple dans cette heureuse situation, où le prince remplit ses trésors sans accabler ses sujets, où les dépenses convenables à son rang ne forment plus un contratse odieux avec la misère publique; car la magnificence du trône n'est jamais un luxe que lorsque le peuple est indigent. C'est alors qu'un roi serait dispensé de ces ressources onéreuses et souvent humiliantes, qui doivent attrister la majesté royale. Enfin c'est alors que tout concourrait au grand ouvrage du bonheur des hommes, ouvrage que la providence n'a confié qu'aux monarques.

L'influence qu'ils ont sur leurs états s'étend à tout. Le prince qui serait rempli de l'amour de la paix, inspirerait le désir de le seconder. Toute cette noblesse qui abandonne le champ de ses pères pour chercher dans les camps la fortune ou la mort, demeurerait dans son patrimoine et le verrait prospérer sous ses mains laborieuses; et c'est encore un des abus les plus funestes, que la paix pourrait corriger. Les grands qui refusent leur présence à leurs vastes possessions, au lieu de briguer à la cour des commandements militaires, viendraient plus souvent répandre sur leurs vassaux les douces influences de la paix. Ils aimeraient mieux être chez eux des divinités bienfaisantes, que de promener autour du trône

une orgueilleuse oisiveté. Instruits par l'expérience, que le vrai moyen de faire fleurir son héritage c'est d'y habiter, ils partageraient avec le prince l'auguste emploi de faire du bien; ils l'approcheraient plus rarement afin de le mieux servir; et cette manière de faire sa cour serait leur éloge, et le sien.

Qu'on ne nous dise pas que la longue habitude du repos énerverait le courage et affaiblirait le principe de l'honneur. N'est-ce pas faire une sorte d'injure aux nations chez qui cet honneur domine, de croire qu'il a besoin d'être réveillé par le danger? Le véritable honneur est celui de bien remplir son devoir. N'est-il pas le même dans tous les temps, quoiqu'il n'ait pas dans tous les temps les mêmes sacrifices à faire? Ne pourrait-on pas même penser qu'un peuple naturellement brave serait d'autant plus redoutable, si on le forçait de faire la guerre, qu'il aurait connu plus long-temps toutes les douceurs de la paix, et qu'il aurait à venger la perte de son bonheur?

Ce bonheur que tant de peuples attendent, quel est le monarque qui entreprendra de l'assurer à ses sujets? Quel est celui qui se sentira le premier animé de cette ambition si nouvelle et si sublime, qui saura s'affermir assez dans l'intérieur de ses états pour ne pas craindre la guerre, qui aura assez de prudence pour se conserver la paix avec ses voisins, assez d'empire sur eux pour

les engager à l'imiter? Quel est celui qui accomplira cette œuvre vraiment royale? Il n'entre point dans notre plan d'en examiner les moyens. Mais qu'il sera beau de les trouver! O toi! qui que tu sois, qui donneras un si beau spectacle au monde, et un si bel exemple aux rois, tu peux prétendre à une gloire immortelle. Il y a eu des hommes d'état, mais tu seras l'homme de l'univers.

Ministres de la religion, on vous a vus dans des siècles d'ignorance promettre les bénédictions divines aux princes qui transporteraient dans l'Orient leurs peuples et leurs richesses, pour les y engloutir à jamais. Ce n'est point à nous de vous juger; mais enfin on vous l'a reproché, on vous le reproche encore. Ah! dans un siècle de lumière, ouvrez les cieux aux princes qui travailleront au bonheur du monde, appelez par avance l'enfant chéri du Très-Haut, celui qui sera le père de son peuple. L'univers vous avouera de ce saint zèle, et les nations mêleront leurs applaudissements et leurs vœux à vos bénédictions paternelles.

Un jour elle régnera peut-être cette paix si rare et si désirée, et alors enfin la morale pourra être comptée pour quelque chose dans l'administration politique des états. Tous les esprits se tourneront vers des objets d'amélioration et de réforme, qu'il est impossible d'envisager dans le tumulte de la guerre. Qui peut douter qu'elle

seule durant tant de siècles qu'elle a désolé les empires, n'ait retardé leurs progrès en tout genre? Si jamais les nations jouissent d'une paix générale, à mesure que l'esprit de bienveillance les rapprochera, à mesure que l'esprit de rivalité mal entendue s'affaiblira par-tout, les lumières se multiplieront. Le corps de la législation sera perfectionné dans les états où il est encore si défectueux; et, ce qui doit être l'objet de tous les vœux, de la première des institutions sociales, celle de punir le crime, on parviendra peut-être à la dernière, celle de récompenser la vertu.

C'est à vous qui êtes nés avec le droit et le talent de parler aux hommes, grands écrivains, philosophes éloquents, c'est à vous de recommander les peuples à leurs maîtres, pour l'intérêt de tous les deux. Pour moi, qui ne peux servir l'humanité que par des vœux, je m'adresserai en finissant à celui qui peut la consoler par des bienfaits. Je lui dirai : Père des hommes; car ce n'est qu'à ce titre qu'ils sont quelque chose devant toi, et que les besoins de leur faiblesse peuvent intéresser ta grandeur, éteins dans les cœurs cette rage destructive qui déshonore ton ouvrage. Que les hommes n'ajoutent plus aux fléaux de la nécessité, les fléaux de leur fureur; qu'ils ne ravagent plus cette terre que tu leur as donnée à cultiver, et ces moissons qui mûrissent sous les rayons de ton soleil. Qu'on ne les entende plus dans l'excès de leur démence

te prier de consacrer leurs meurtres et te remercier de leurs crimes; et puissent ces vœux que je t'adresse, au nom de tous les humains, servir de prière expiatoire pour tous ces vœux sanguinaires qu'ils ont osé t'offrir tant de fois dans l'emportement de leurs haines barbares, ou dans la joie de leurs triomphes insensés.

FIN DU DISCOURS SUR LES AVANTAGES DE LA PAIX, ET LES MALHEURS DE LA GUERRE.



COMBIEN LE GÉNIE DES GRANDS ÉCRIVAINS INFLUE SUR L'ESPRIT DE LEUR SIÈCLE (1).

DEPUIS que les humains réunis sous des institutions sociales et politiques se sont imposé des chaînes que leur faiblesse et leurs passions leur rendaient nécessaires, l'homme n'a rien conservé de parfaitement libre que sa pensée; non qu'elle puisse toujours se manifester; l'ordre public, le respect pour les convenances, les préjugés, quand ils *sont* puissants, l'injustice, quand elle règne, sont autant de barrières qui resserrent la liberté de l'esprit. La pensée n'est indépendante qu'en elle-même. Elle échappe à toute espèce de pou-

(1) Ce sujet avait été proposé, en 1767, par l'académie de Marseille. Il était beau; mais on sent aisément qu'il ne pouvait pas être traité dans toute son étendue, sans sortir des bornes que les convenances académiques imposent en tout sens. Ainsi l'on n'offre ce morceau que comme une esquisse. Des circonstances relatives aux réglements de l'académie de Marseille ne permirent pas qu'il concourût, quoiqu'il eût été envoyé.

voir et de tyrannie, et quand nous n'en pourrions rien conclure, sinon que le despote le plus fier ne peut se garantir des mépris de son dernier esclave, ce ne serait pas une vérité indifférente et stérile.

Mais si l'on ne peut asservir la pensée, si même, comme l'expérience le démontre, elle s'élance si souvent au-dehors malgré les digues qui l'arrêtent, il suit de ce principe que le talent d'assujettir l'opinion des hommes est un moyen puissant pour les gouverner. C'est de toutes les espèces de règne la plus sûre peut-être et la plus flatteuse, c'est une arme dans les mains du politique, de l'enthousiaste, du méchant même; et dans de telles mains cette arme est dangereuse et quelquefois terrible. Elle est utile dans celles du sage qui ne combat que les préjugés et l'erreur.

On demande jusqu'où peut s'étendre ce pouvoir de la persuasion, quelles influences peut avoir sur les mœurs et sur l'esprit d'un siècle le génie des hommes éloquents et des grands écrivains. Belle et importante question, sur-tout dans nos jours où tout ce qui n'est pas peuple veut être éclairé ou veut le paraître, où la gloire des lettres portée à son plus haut point a tant d'aspirants et de détracteurs, où la philosophie se félicite de tant de progrès et essuie tant de reproches.

Nous observerons d'abord d'un coup-d'œil ra-

pide quel fut autrefois chez les peuples lettrés cet empire que les hommes de génie eurent sur leurs contemporains et même sur la postérité. De ces âges antérieurs nous descendrons vers notre siècle, où nous trouverons l'influence des lettres et des écrivains illustres plus marquée qu'elle ne l'avait jamais été, et si nous sommes forcés de le louer à cet égard, nous en demandons pardon d'avance à ceux qui le calomnient.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique les arts et les sciences comptent avec raison l'immortalité au nombre de leurs priviléges, cependant il n'est que trop vrai que le temps a dévoré une partie de leurs monuments les plus précieux, soit qu'on ait négligé les moyens de nous les transmettre, soit qu'ils aient disparu dans les désastres des peuples et dans les révolutions des états, soit que la distance des lieux et la différence des langues aient mis de trop grands obstacles au commerce de l'esprit. Qui peut douter, par exemple, qu'il n'y ait eu des écrivains supérieurs dans cette belle partie du monde où la philosophie remonte à une si haute antiquité, où Pythagore alla puiser les connaissances qu'il répan[illegible]ns l'Italie et dans la Grèce, où les Grecs all[illegible] instruire avant d'instruire [illegible] nations? L[illegible] des sages de l'Inde, des [illegible]ciens Brach[illegible]u persan Zoroastre, étaient

sans doute connus des Grecs qui voyagèrent en Orient. Ils ont été perdus dans les invasions des barbares : mais ces mêmes barbares n'en ont pu effacer la gloire ni détruire les impressious.

Cette influence, que les Indiens eurent sur d'autres peuples par l'étude de la morale, les Chaldéens l'ont eue par l'étude de l'astronomie. Mais leurs philosophes, qui sous le beau ciel de la Mésopotamie observèrent les premiers le cours des astres, mêlèrent à la vérité de leurs calculs ces spéculations mensongères qui cherchent dans le ciel le secret de nos destinées, cet art imposteur qui voudrait enchaîner au mouvement éternel et immuable des globes célestes, les combinaisons fugitives et les rapports passagers des événements humains, cet art qui depuis tant de siècles a trompé les peuples et les rois, et que la philosophie n'a detruit que de nos jours.

Les lettres ont été à la Chine le partage d'une certaine classe d'hommes privilégiée, et les superstitions des bonzes ont été pour le peuple. On sait assez que la férocité tartare s'est soumise à la police et à la sagesse des Chinois. Mais Confutzée donna chez eux le plus bel exemple peut-être du pouvoir de la philosophie. Il prêcha une doctrine qui n'avait rien de ce qu'il faut pour séduire les hommes, ni merveilles qui frappent leur imagination, ni dogmes subtils qui amusent leur curiosité, ni préceptes austères qui flattent leur orgueil. Il n'enseigna que la vertu; et il eut

trente mille disciples. Ses écrits, encore aujourd'hui cités dans les édits des empereurs, sont la règle des mœurs et la religion des sages.

Il ne nous reste aucun monument de cette sagesse égyptienne qu'on a peut-être trop vantée: cette sagesse, quoi qu'il en soit, réservée aux prêtres et aux initiés, n'influa point sur le peuple qui comme à la Chine ignorait la langue hiéroglyphique et sacrée, dépositaire des sciences, et qui demeura toujours esclave et superstitieux. Ses rois, qui élevèrent ces pyramides inutiles et monstrueuses, exerçaient ses bras, et les prêtres sa crédulité.

Les Égyptiens passent pour avoir été les maîtres des Grecs, parce que Cécrops leur enseigna l'alphabet des Phéniciens, et qu'il introduisit chez eux les mystères et les initiations; mais c'est surtout chez ces Grecs, qui devinrent si supérieurs à leurs maîtres, que le génie des écrivains eut une influence éclatante et certaine. Les maîtres de l'art tragique, Eschyle, Sophocle, Euripide, qui remarquèrent dans leurs compatriotes des organes sensibles et délicats, les crurent avec raison susceptibles plus qu'aucun autre peuple des impressions et des plaisirs du théâtre. Les orateurs exercèrent sur eux un empire assuré par l'harmonie et les grands mouvements de l'éloquence; et les triomphes de Démosthène seront toujours cités dans l'histoire du génie. Les philosophes eurent des écoles nombreuses d'où l'on

remportait toujours l'amour de la vertu, si l'on n'en remportait pas la connaissance de la vérité, de cette vérité qui s'avance lentement à la suite des siècles. C'est à toutes ces lumières réunies, à tous ces hommes d'une supériorité reconnue, qu'Athènes dut tant d'avantages que l'on ne saurait contester; la douceur de ses mœurs et la magnificence de ses spectacles qui, en rassemblant chez elle un grand nombre d'étrangers, y répandaient les trésors du commerce et une abondante circulation; des principes d'humanité, qui, reçus plus généralement chez un peuple instruit que chez les nations grossières et ignorantes, y rendirent très-rares ces grands crimes qui souillent les annales du monde; une noblesse dans les sentiments et dans la conduite qui adoucissait l'atrocité des haines, et qui rendait les inimitiés généreuses; un enthousiasme de gloire qui produisit une foule de héros; enfin cette politesse générale connue du peuple même qui assistait aux spectacles, et du soldat qui récitait les vers d'Euripide.

C'est encore à ces mêmes hommes, qui mirent en honneur les beaux-arts et la philosophie, qu'il faut attribuer cette différence frappante qu'on remarque entre Athènes et Lacédémone, et qui paraît à l'avantage de la première. On a voulu féliciter Sparte de son heureuse ignorance. On a prétendu, sur la foi de quelques apophthegmes, qu'elle avait surpassé en vertu le reste des Grecs.

Mais si l'on considère les faits, sans se laisser séduire par un dehors d'austérité, on verra que c'est Sparte qui la première a recours aux Perses, ces ennemis naturels des Grecs, et qui implore, contre une rivale qui l'humiliait, un secours bien plus humiliant encore; c'est Sparte qui la première, comme le remarque un historien grec (1), corrompit ses ennemis par des présents, et *rendit la victoire vénale*. Athènes rejette d'une commune voix le conseil de Thémistocle, qui pouvait perdre Lacédémone; elle ne veut pas même entendre ce conseil qu'un homme juste avait jugé honteux; et la vertu d'Aristide fut ce jour-là celle de tout un peuple. C'est Sparte, dont on nous vante l'austère discipline, qui en vient à un tel point de corruption et en même temps de barbarie, qu'elle fait périr juridiquement un de ses rois (2), dont tout le crime était de vouloir rétablir les lois de Lycurgue. C'est chez les vertueux Spartiates qu'on trouve l'exemple unique sur la terre, des forfaits de Cromwell. C'est un Spartiate qui conclut avec le grand roi cette paix infâme qui livra à la servitude les Grecs établis dans l'Asie. Ces hommes si amoureux de leur liberté se croyaient tout permis pour opprimer celle des autres. Leur humeur féroce s'occupait rarement du choix des moyens. Athènes, sensible à la honte et à l'hon-

(1) Pausanias.

(2) Agis.

neur, avait toujours devant les yeux ces principes d'élévation que la culture des lettres fait produire ou développer.

On a dit que les lettres avaient causé la décadence de la Grèce, et que c'est avant leurs progrès qu'elle fut victorieuse des Perses, et l'on oublie que c'est précisément dans le temps des victoires fameuses de Salamine et de Marathon, et de tant d'autres qui les suivirent, que les arts de l'imagination étaient portés au plus haut degré, que les grands poëtes athéniens se disputaient la palme du théâtre, tandis que leur patrie arrachait l'empire des mers aux successeurs de Cyrus, et que la gloire des lettres et la gloire des combats furent les brillants caractères de ce beau siècle de la Grèce, depuis Miltiade, qui sauva la liberté d'Athènes, jusqu'à Périclès, qui sut l'embellir et la gouverner.

Nous devons remarquer en passant que les sciences n'ont jamais fait le salut ni la perte d'un empire; elles sont l'ornement de ses prospérités; elles peuvent adoucir ou même illustrer ses disgraces, mais elles ne font naître ni les unes ni les autres. Toute grandeur a des principes de destruction dans l'abus d'elle-même, ou dans l'envie qu'elle excite. Toute puissance humaine a une tendance irrésistible vers la corruption; et les lettres, loin d'y contribuer, en sont le seul antidote. C'est par elles que les mœurs, lorsqu'elles cessent d'être pures, deviennent au moins plus

douces et plus polies; c'est par elles que les passions brutales sont désarmées; il n'y a point de ressource pour un peuple ignorant et corrompu.

Les deux républiques dont nous venons de parler en sont encore la preuve. L'austérité spartiate n'eut pas un meilleur sort que les talents athéniens; tout fut également absorbé dans la vaste domination des Romains; mais Athènes demeura la capitale du monde savant, l'école des peuples, et le sanctuaire des arts. Ses vainqueurs allaient y apprendre l'art de régner dans Rome par l'éloquence. Les lettres grecques devinrent une partie indispensable de l'éducation romaine. Sparte vaincue fut effacée de l'univers.

Si ces deux superbes rivales qui déployaient dans un si étroit théâtre tant d'ambition et de jalousie, finirent toutes deux par les mêmes désastres, ce n'est ni parce que l'une fut grossière, ni parce que l'autre fut lettrée. C'est que, affaiblies et divisées, elles offrirent une proie facile à un ennemi habile et puissant. Voilà ce que la raison démontre, et les sophismes les plus brillants disparaissent devant la simple vérité.

Nous voyons les lettres du sein de la Grèce subjuguée passer dans Rome triomphante. Il était naturel qu'elles allassent embellir le séjour des maîtres du monde. Elles aiment à se reposer à l'ombre de la grandeur et de la prospérité. Ces beaux fruits ne naissent jamais que sous le ciel

le plus heureux. On sait assez que Cicéron leur dut sa fortune et son illustration. C'est quelque chose d'admirable que l'ascendant de ce grand homme sur ses concitoyens. S'il découvrit à force de sagesse les complots de Catilina, c'est à force d'éloquence qu'il arma contre l'ennemi de la patrie un sénat divisé et corrompu, et qu'il ranima la liberté expirante. Son génie secourut le génie de Rome tout prêt d'être anéanti. Tandis qu'il sauvait la république, il formait les premiers philosophes romains, il établissait les principes de l'académie et du portique. Ses préceptes et sa morale, les agréments d'Horace, l'arbitre du goût parmi les littérateurs de son temps, et qui l'est encore parmi les nôtres, les charmes de la poésie de Virgile, tous les beaux-esprits instruits par ces grands maîtres, et qui composèrent la cour d'Auguste, voilà ce qui empêcha que Rome, après les guerres civiles et les horreurs des proscriptions, ne demeurât féroce et barbare. Mécène arrêta souvent la cruauté naturelle d'Octave. Trajan, l'un des plus vertueux empereurs de Rome, eut pour ami un des beaux-esprits de son siècle. Le sage Marc-Aurèle, adoré de ses sujets, fut consulté par des philosophes qui n'ont pas coutume de consulter les princes ni d'en être consultés.

Nous ne suivrons point l'histoire des lettres dans les abominations dégoûtantes des annales Bysantines. Les arts agréables étaient sans doute cultivés

à Constantinople; mais on ne peut donner le nom de littérature ou de philosophie à ces extravagances sophistiques qui amusaient l'oisiveté inquiète de ce ramas de Grecs et de Romains également dégénérés et avilis; leurs querelles, aussi furieuses qu'insensées, hâtèrent en effet leur perte. Mais la véritable philosophie, s'ils l'avaient connue, aurait guéri leur démence, et les aurait rendus à la patrie.

Les Arabes, dans le temps de leur grandeur, cultivèrent aussi les sciences, et nous en ont laissé des monuments. La poésie a chez eux un caractère bien respectable; ou elle chante Dieu, ou elle instruit les hommes. Les ouvrages de Sadi, de Lokman, de Pilpai, sont des traités de morale en images et en paraboles. Ils célèbrent par-tout l'amitié, la reconnaissance, la liberalité, vertus les plus chères aux Orientaux. On lit avec plaisir dans leurs histoires qu'un passage de Sadi ou de quelque autre poëte, cité à-propos, a souvent arrêté la colère d'un souverain, ou arraché ses bienfaits.

Depuis l'invention de cet art qui perpétue et qui multiplie si aisément les signes de la pensée, depuis que le besoin et le désir de s'instruire sont devenus presque universels, les écrivains qui ont eu une imagination forte et une expression éloquente, ont été les guides nécessaires de cette foule d'hommes qui veut écrire, et de la foule plus grande qui veut penser. Leurs idées

sont un bien commun dont chacun s'est emparé sans scrupule. Leurs opinions ont appartenu à ceux qui n'en avaient pas. Nous allons voir combien cette influence a été puissante, et cet examen sera l'histoire des conquêtes de la raison et des bienfaits de la philosophie.

SECONDE PARTIE.

L'esprit humain a paru prendre dans ce siècle une autre route que celle qu'il avait tenue dans le précédent. La lumière partie du trône de Louis XIV, se répandit dans l'Europe avec les dons de ce monarque. Tous les génies qui naissaient alors en foule sous ses regards et sous sa protection, se tournèrent d'abord vers les arts brillants et séducteurs, et la belle poésie dont François premier avait encouragé les faibles commencements, et la véritable éloquence jusques alors ignorée, parurent en France dans tout l'éclat de leur gloire. Rassasiés de chefs-d'œuvre dans ces deux genres, les esprits recherchèrent de nouveaux objets, et ce fut l'époque du règne de la philosophie. Deux hommes sur-tout, vers le commencement de notre siècle, encouragèrent les efforts de la raison et les études de la pensée : l'un était né avec cette infatigable activité d'esprit qui pénètre [illegible] dans toute leur profondeur, et ave[illegible] de renfermer en peu de mots le rés[illegible] d'idées; il a écrit

sur les lois comme Tacite a écrit sur les hommes. Sa pensée est vaste, et son expression serrée. L'esprit de méditation et d'examen qui le caractérise, perce à tout moment jusques dans cet ouvrage si agréable qui peint nos mœurs avec tant de finesse, et les mœurs orientales avec tant d'énergie. Il échappe souvent au lecteur vulgaire, et il exerce toujours le lecteur instruit. Ses ouvrages chers aux philosophes, ne sont appréciés que par eux, parce que, ménageant les hommes qu'il avait appris à connaître, il atténue souvent la vérité qu'il a conçue toute entière, et qu'il veut dérober à la faiblesse qui s'en effraie, ou à la malignité qui la persécute.

L'autre né avec une imagination brillante et des organes heureux, parcourt et dévore successivement tous les objets. Philosophe, il les envisage sous de nouvelles faces. Poëte, il les embellit de nouvelles couleurs. Il lutte contre l'art de Racine et contre l'art de Virgile, avec des beautés que ni l'un ni l'autre n'ont connues, et que tous deux auraient admirées. De la lice des beaux-arts il s'élance dans la sphère des sciences, de la morale et de l'histoire. Plus hardi que le philosophe que nous venons de peindre, il déploie la vérité dans toute sa force, et sait pourtant la [illegible] imable. Il jette un coup-d'œil sur les r[illegible] tableau qu'il en trace est le plus v[illegible] l'éloquence ait offert à la raison. [illegible] ever son portrait, nul homme

n'eut plus de talents, plus d'admirateurs et plus d'ennemis.

Ces deux génies si différents se sont rapprochés en un point, c'est dans leur haine infatigable pour les préjugés, la superstition, le fanatisme et la tyrannie. Ils poursuivent par-tout ces ennemis de l'humanité, et enseignent aux hommes à les poursuivre. Ce sont ces deux écrivains, et sur-tout le dernier, qui ont ouvert la route à cet esprit philosophique qui distingue notre siècle, titre glorieux, dont l'ignorance a voulu faire une injure. C'est à leur exemple et par leurs leçons qu'on s'est proposé en écrivant d'éclairer les hommes que trop souvent on n'avait voulu qu'amuser. Les regards de la philosophie se sont détournés des spéculations vaines et stériles, pour contempler ces grands objets qui intéressent tous les peuples, la morale et la législation. Le mouvement s'est communiqué de proche en proche à tous les esprits; nous en voyons les effets tous les jours; nos enfants en verront peut-être, que nous ne prévoyons pas.

Je sais qu'on dispute aux lettres ces avantages dont elles se glorifient. Sans parler de l'envie qui hait le bien qu'elle n'a pas fait, et la supériorité qui la méprise : il est beaucoup d'hommes qui réfléchissent peu, qui, exempts d'une foule de maux que la raison a détruits, ne songent seulement pas si ces maux ont jamais existé, ou s'ils pourraient renaître. Ils ont pitié des erreurs de

leurs pères quand on les leur raconte, et ne se demandent pas pourquoi ces mêmes erreurs ne regnent plus. Ils jouissent de la lumière et ne se disent pas, Qui a fait la lumière? Engageons ces hommes à réfléchir un moment avec nous, et forçons-les à la reconnaissance.

Parmi les maladies morales de l'humanité, il en est une qui paraît les renfermer toutes, c'est le fanatisme. Il rassemble l'injustice, la cruauté, le mépris des lois, l'oubli de la nature; il étouffe ou corrompt toutes les vertus, il augmente et fortifie tous les vices : on ne peut ni l'effrayer ni le contenir, puisqu'il brave les châtiments et les menaces. Les malheureux attaqués de cette maladie en guérissent rarement; mais la raison, qui ne peut rien sur eux, empêche que le mal ne se communique; elle fait que cette rage meure avec ceux qui en sont atteints, et voilà le bien que nous devons à la philosophie.

Cette peste des ames n'a jamais régné avec tant de fureur que dans les deux siècles qui ont précédé le siecle brillant de la renaissance des lettres, qui lui-même fut encore infecté de ses restes. Les arts avaient adouci les hommes, il restait à les instruire. Quoi! dira-t-on, il a fallu des livres pour enseigner aux humains qu'ils sont frères, qu'un caractère de douceur et de clémence doit rendre la vraie religion semblable au Dieu dont elle est l'ouvrage, que la vérité, quand elle persécute, emprunte les armes du mensonge, et de-

vient plus odieuse que lui? Quoi! c'est à ces maximes si simples que se réduisent les efforts de la philosophie? oui, sans doute: et que doit-elle donc faire? peut-elle créer la vérité qui est éternelle? non, mais elle la rappelle dans le cœur des hommes, quand les passions en ont fait disparaître l'empreinte.

Lorsqu'elle éleva sa voix, ce ne fut pas sans doute ceux qui avaient vieilli dans l'école de l'erreur, qui furent frappés de ses leçons; c'est la génération naissante qui reçut la vérité. La semence de la raison, contenue dans les bons ouvrages, germa dans des ames neuves et dociles. Le jeune homme élevé pour la magistrature, alla s'asseoir sur les tribunaux avec des idées justes et de ses devoirs et des lois. Celui qui était appelé au ministère des autels, s'en approcha avec des principes de modération et de douceur, dignes de la loi d'un Dieu qui aime ses enfants. Un autre, destiné à ces places brillantes qui touchent au pouvoir suprême, se promit d'avoir toujours devant les yeux l'obligation où il était de faire du bien aux hommes, sous peine de leur juste mépris. Ainsi disparurent par degrés ces principes funestes et destructeurs qui avaient causé les malheurs des peuples et des rois. Telle fut la marche insensible de la raison, lorsqu'elle détruisit cet horrible fléau des âges précédents qu'elle a rendus l'horreur du nôtre. Elle l'a combattu sous toutes ses formes. Elle a monté jus-

ques sur le théâtre où les impressions faites sur les hommes rassemblés sont si puissantes. Elle y a poursuivi le monstre dont elle seule pouvait triompher. Il rugit encore quelquefois, mais il rugit enchaîné, et il est à peine entendu. On a même reproché aux philosophes qui le craignent toujours, de s'acharner sur un ennemi vaincu. C'est un soin dont il faudrait leur rendre grace. Un roi de Macédoine avait ordonné à un esclave de lui rappeler chaque jour qu'il était homme. Ne nous plaignons pas qu'il s'élève de temps en temps des voix courageuses qui nous crient : Soyez justes, soyez humains.

Ne devons-nous pas quelque reconnaissance aux écrivains qui se sont attachés à considérer les vices et les abus de la jurisprudence des nations? Un homme qui s'en occuperait tout entier, qui acheverait ce qu'on a commencé, qui porterait le flambeau de l'analyse et de la discussion dans cet amas incohérent d'institutions bizarres, absurdes ou cruelles, et qui ferait rougir un siècle de lumière, d'adopter l'ouvrage des siècles de barbarie, enfin qui préparerait dans nos lois cette révolution que la raison demande et que l'humanité implore, cet homme ne serait-il pas le bienfaiteur des peuples? et à côté de son nom immortel, les noms de ceux qui ont ébauché ce grand ouvrage ne paraîtraient-ils pas avec des titres de gloire?

Nous ne sommes peut-être pas assez étonnés

du prodigieux changement que les lettres ont introduit dans nos mœurs et dans nos opinions. Mais si nous pouvions pour un moment rappeler du tombeau cette foule malheureuse et coupable qui exerçait autrefois une fureur aveugle et sanglante dans ce même royaume où règne aujourd'hui la paix et la raison, s'ils entendaient prononcer avec admiration et avec larmes le nom de cet immortel Henri IV, qu'on leur apprenait à prononcer avec des imprécations, s'ils entendaient les leçons de la bienfaisance et de l'équité substituées aux leçons de la haine et de la barbarie : Ah! diraient-ils, malheur aux jours qui nous ont vus naître! malheur à nous! nous avons été placés sur la terre dans les ténèbres de l'ignorance; et, avant que la raison éclairât le monde, nous sommes descendus dans les ténèbres de la mort.

Il est vrai qu'on reproche à la philosophie, aux grands hommes qui l'ont enseignée, d'avoir poussé trop loin cette liberté de penser, apanage distinctif du seul être qui a reçu la raison. Nous sommes loin de justifier cet abus. Telle est la nature de l'homme, qu'il sait rarement s'arrêter. Il a vu derrière lui ce long règne d'aveuglement et d'erreur où un petit nombre de fourbes ambitieux avait anéanti le bon sens dans une foule d'esclaves. Il s'est indigné de cet insolent despotisme. Il en a détruit les fondements. Il a réclamé tous ses droits, et alors il s'en est donné

qu'il n'avait pas peut-être. Il a abusé des forces de son esprit, à-peu-près, s'il est permis de le dire, comme un malade qui a été long-temps faible, abuse des forces de sa convalescence : mais cet abus peut-il jamais avoir des effets aussi funestes que l'ignorance cruelle où nos pères ont été plongés? L'erreur est à plaindre sans doute, mais la superstition fanatique est à détester. Se tromper, comme on nous l'a tant dit, est d'un homme; mais défendre de pardonner à celui qui se *trompe*, est d'un monstre; et cette rage aurait dépeuplé le globe, si le ciel avait permis qu'elle devînt incurable et universelle.

Il faut avouer encore que la philosophie ne peut pas tout corriger. Il y a toujours des hommes qui ne sont pas de leur siècle, qui conservent avec respect le dépôt des vieilles erreurs, et qui se garderaient bien de les échanger contre la vérité. Mais on ne peut nier que les lettres n'aient renouvelé la face de l'Europe. Le nord sur-tout les appelle et les reçoit dans son sein avec autant d'empressement que de succès. Nos chefs-d'œuvre dramatiques sont représentés sur les rives du Danube et près des glaces de la Néva, honneur que nous ne devons qu'à ces génies rares qui ont su faire parler avec éloquence ces passions que tous les peuples éprouvent, et ces vertus que tous les hommes admirent. Ce commerce des arts de l'esprit a contribué sur-tout à faire de l'Europe une famille nombreuse que la poli-

4.

tique divise quelquefois et que l'humanité rapproche, à embellir la société jusques dans les climats les plus sauvages, à faire entrer dans les principes de tout gouvernement un juste respect pour les hommes considérés en général, respect qu'on était bien loin d'avoir lorsqu'ils étaient aveugles et esclaves. Les puissances de la terre ont gagné sans doute à ce changement. Il est doux, il est noble de commander à des hommes qui sentent tous leurs droits et la nécessité de les soumettre.

Mais qu'il est beau que ces mêmes puissances connaissent tout ce qu'elles doivent à leurs sujets! qu'il est heureux que la philosophie les élève au-dessus de ces fatales querelles qui ont trop souvent ébranlé leurs trônes, et leur apprenne à les mépriser ou à les calmer! Pourrons-nous nous refuser au plaisir de rappeler un de ses plus beaux triomphes? Nous sera-t-il permis de dire ici d'une voix faible ce que des voix éloquentes doivent célébrer? Une impératrice auguste, souveraine de ces contrées immenses où le grand Alexiovitz a appelé les arts, et où elle appelle la sagesse, vient d'établir dans l'étendue de deux mille lieues de pays, une loi de douceur et de tolérance qui doit être un exemple pour les autres empires, si elle n'est pas une leçon. O maîtres des nations! c'est ainsi que vous obtiendrez de leur reconnaissance ce titre de dieux de la terre, que vous avez si souvent obtenu de

la flatterie. Voilà les monuments d'un siècle où des rois lisent les philosophes, et où des philosophes sont rois.

L'amélioration de l'espèce humaine, voilà le but où doivent se réunir aujourd'hui tous les efforts des talents. Il est un temps pour les arts de l'imagination, et ce temps touche à son terme. On peut encore se placer à côté de nos grands modèles, mais on n'ira guère au-dessus. S'il se trouve encore deux ou trois hommes qui possèdent l'imitation de la belle nature, la langue des passions et l'éloquence des vers, tous ces mystères du génie que la médiocrité ne devine point, le reste est peuple, et rampe dans l'obscurité. L'esprit s'égare par ses efforts mêmes, et passe le but qu'il veut atteindre. Les succès momentanés des mauvais ouvrages hâtent encore la décadence du bon goût. La carrière des arts est prête à se fermer. Celle de la philosophie s'ouvre. Elle est immense; son objet est de guérir autant qu'il est possible les maux qui affligent l'humanité et les erreurs qui la flétrissent; et ne restât-il qu'un seul de ces maux, qu'une seule de ces erreurs, ce qui n'est pas près d'arriver, on aurait encore à faire un ouvrage utile.

O toi donc! qui que tu sois, qui auras apporté en naissant ces caractères de supériorité qui distinguent le grand écrivain, ose aspirer au titre de bienfaiteur des hommes; que leur bonheur soit l'objet de tes études, et qu'il en soit la ré-

compense. Si tu recherchais leurs suffrages par des productions brillantes, tu ne les arracherais qu'après des combats pénibles; car la faveur est pour la médiocrité, et le temps est pour le génie. Mais si le plaisir d'être utile et vrai est le prix de tes travaux, ils ne seront stériles pour toi que lorsqu'ils l'auront été pour les autres, et tu en jouiras quand les hommes en auront joui. Leur malignité te poursuivra peut-être encore; la basse envie prêtera des motifs aussi vils qu'elle-même à tes vues généreuses; elle donnera le nom d'orgueil à l'ambition de servir tes semblables, et le nom d'audace à la courageuse vérité. Mais n'est-ce pas à ces conditions qu'on reçoit de la nature des talents et des vertus? Tu auras pour toi le vœu des sages et le suffrage de ton cœur. Tu auras plus de plaisir à aimer les hommes, qu'ils n'en auront à te persécuter. Ta vie leur appartiendra toute entière, et le dernier sentiment de ton ame, prête à se réunir à son éternel auteur, sera de recommander encore à sa bonté les humains que tes leçons auront éclairés, et qu'auront servis tes vertus.

FIN DE L'INFLUENCE DU GÉNIE DES GRANDS ÉCRIVAINS SUR L'ESPRIT DE LEUR SIÈCLE.

AVERTISSEMENT.

Le morceau suivant fut envoyé à l'académie française, l'année où fut couronné l'éloge de Molière par M. de Champfort. Le ton, la forme et le peu d'étendue de ce fragment, excluait toute idée de concours, dans un sujet si vaste et si profond. L'auteur ne voulait que rendre hommage à-la-fois à la mémoire de Molière et à l'académie, qui, n'ayant pu compter ce grand homme parmi ses membres, l'adoptait ainsi publiquement près d'un siècle après sa mort.

IDÉES

SUR

MOLIÈRE.

L'ÉLOGE d'un écrivain est dans ses ouvrages. Celui de Molière est dans les ouvrages de ses successeurs, autant que dans les siens. Des hommes de beaucoup d'esprit et de talent ont travaillé après lui, sans pouvoir ni lui ressembler ni l'atteindre. Quelques-uns ont eu de la gaieté; d'autres ont fait de beaux vers; plusieurs même ont peint des mœurs. Mais la peinture du cœur humain a été l'art de Molière. C'est la carrière qu'il a ouverte et qu'il a fermée. Il n'y a rien en ce genre ni avant lui ni après.

Molière est certainement le premier des philosophes moralistes. Je ne sais pas pourquoi Horace, qui avait tant de goût, veut aussi donner ce titre à Homère. Avec tout le respect que j'ai pour Horace, en quoi donc Homère est-il si philosophe? Je le crois grand poëte, parce que j'apprends qu'on récitait ses vers après sa mort, et qu'on l'avait laissé mourir de faim pendant sa vie. Mais je crois aussi qu'en fait de vérités il y

a peu à gagner avec lui. Horace conclut de son poëme de l'Iliade, que les peuples paient toujours les sottises des rois : c'est la conclusion de la plupart des histoires.

Mais Molière est de tous ceux qui ont jamais écrit, celui qui a le mieux observé l'homme sans annoncer qu'il l'observait; et même il a plus l'air de le savoir par cœur, que de l'avoir étudié. Quand on lit ses pièces avec réflexion, ce n'est pas de l'auteur qu'on est étonné, c'est de soi-même.

Molière n'est jamais fin; il est profond, c'est-à-dire, que lorsqu'il a donné son coup de pinceau, il est impossible d'aller au-delà. Ses comédies bien lues pourraient suppléer à l'expérience, non pas parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parce qu'il a peint l'homme qui ne change point. C'est une suite de traits dont aucun n'est perdu; celui-ci est pour moi, celui-là est pour mon voisin; et ce qui prouve le plaisir que procure une imitation parfaite, c'est que mon voisin et moi nous rions du meilleur cœur du monde de nous voir ou sots, ou faibles, ou impertinents, et que nous serions furieux, si on nous disait d'une autre façon la moitié de ce que nous dit Molière.

Eh! qui t'avait appris cet art, divin Molière? avais-tu lu quelque poëtique? les vers d'Horace et la prose d'Aristote ont-ils pu t'inspirer une scène? t'es-tu servi de Térence et d'Aristophane,

comme Racine se servait d'Euripide; Corneille, de Guillen de Castro, de Calderon et de Lucain; Boileau, de Juvénal, de Perse et d'Horace? les anciens et les modernes t'ont-ils fourni beaucoup? il est vrai que dans ton excellente farce de Scapin, tu as pris à ce bon Cyrano la seule idée vraiment plaisante qu'il ait jamais eue; que dans *le Misanthrope* tu as imité une douzaine de vers de Lucrèce; que les canevas italiens et les romans espagnols t'ont guidé dans tes premiers ouvrages; mais n'est-ce pas toi qui as inventé ce sublime *Misanthrope*, *le Tartuffe*, *les Femmes savantes*, et même *l'Avare*, malgré quelques traits de Plaute, que tu as tant surpassé? Quel chef-d'œuvre que cette dernière pièce! chaque scène est une situation, et l'on a entendu dire à un avare de bonne foi, qu'il y avait beaucoup à profiter dans cet ouvrage, et qu'on en pouvait tirer d'excellents principes d'économie.

Et *les Femmes savantes?* quelle prodigieuse création! quelle richesse d'idées sur un fonds qui paraissait si stérile! quelle variété de caractères! qu'est-ce qu'on mettra au-dessus du bon homme Chrysale qui ne permet à Plutarque d'être chez lui que pour garder *ses rabats?* et cette charmante Martine qui ne dit pas un mot dans son patois qui ne soit plein de sens et de raison? Quant à la lecture de Trissotin, elle est bien éloignée de pouvoir perdre aujourd'hui de son mérite. Les lecteurs de société retracent souvent

la scène de Molière, avec cette différence que les auteurs ne s'y disent pas d'injures, et ne se donnent pas des rendez-vous chez Barbin; ils sont aujourd'hui plus fins et plus polis, et en savent beaucoup davantage.

Oublierons-nous dans *les Femmes savantes* un de ces traits qui confondent? C'est le mot de Vadius qui, après avoir parlé comme Caton sur la manie de lire ses ouvrages, met gravement la main à la poche, en tire le cahier qui probablement ne le quitte jamais: *Voici de petits vers.* C'est un de ces endroits où l'acclamatiou est universelle. Combien j'ai vu de spectateurs saisis d'une surprise très-réelle! Ils avaient pris Vadius pour le sage de la pièce.

Ces sortes de méprises sont ordinairement des triomphes pour l'auteur comique. Ce fut pourtant une méprise semblable qui fit tomber *le Misanthrope*. Il est dangereux en tout genre d'être trop au-dessus de ses juges, et Racine s'en aperçut dans *Britannicus*. On n'en savait pas encore assez pour trouver le sonnet d'Oronte mauvais. Ce sonnet d'ailleurs est fait avec tant d'art, il ressemble si fort à ce qu'on appelle de l'esprit, il réussirait tant aujourd'hui dans des soupers qu'on appelle charmants, que je trouve le parterre excusable de s'y être trompé. Mais s'il avait été assez raisonnable pour en savoir gré à l'auteur, je l'admirerais presque autant que Molière.

Après tout, cette injustice est digne de pardon,

puisqu'elle nous a valu *le Médecin malgré lui*. Molière, tu riais bien, je crois, au fond de ton ame d'être obligé de faire une bonne farce pour faire passer un chef-d'œuvre. Te serais-tu attendu à trouver de nos jours un censeur rigoureux qui reproche amèrement à ton *Misanthrope* de faire rire? Il ne voit pas que le prodige de ton art est d'avoir montré *le Misanthrope* de manière qu'il n'y a personne, excepté le méchant, qui ne voulût être Alceste avec ses ridicules. Tu honorais la vertu en lui donnant une leçon, et Montausier a répondu, il y a long-temps, à l'orateur Genevois.

Est-il vrai qu'il a fallu que tu fisses l'apologie du *Tartuffe?* Quoi! dans le moment où tu t'élevais au-dessus de ton art et de toi-même, au lieu de trouver des récompenses, tu as rencontré la persécution! A-t-on bien compris même de nos jours ce qu'il t'a fallu de courage et de génie pour concevoir le plan de cet ouvrage et l'exécuter dans un temps où le faux zèle était si puissant, et où l'on éloignait Catinat du commandement, parce qu'il était philosophe? C'est dans ce temps que tu as entrepris de porter un coup mortel à l'hypocrisie, qui en effet ne s'en est pas relevée. C'est un vice dont l'extérieur au moins est passé de mode, et c'est beaucoup; le meilleur sermon sur l'hypocrisie, fût-il de Tartuffe lui-même, n'en aurait pas fait autant.

Qu'est-ce qui égale Racine dans l'art de peindre

l'amour? c'est Molière. Voyez les scènes des amants dans *le Dépit amoureux*, premier élan de son génie. Dans *le Misanthrope*, entendez Alceste s'écrier, Ah! traîtresse! quand il ne croit pas un mot de toutes les protestations d'amour que lui fait Célimène, et que pourtant il est enchanté qu'elle les lui fasse; relisez toute cette admirable scène où deux amants viennent de se raccommoder, et où l'un des deux, après la paix faite et scellée, dit pour première parole,

Ah! çà, n'ai-je pas lieu de me plaindre de vous?

Revoyez cent traits de cette force, et si vous avez aimé, vous tomberez aux genoux de Molière, et vous répéterez ce mot de Sadi : *Voilà celui qui sait comme on aime.*

Qu'est-ce qui égale Racine dans l'art des vers? Qu'est-ce qui a un aussi grand nombre de ces vers pleins, de ces vers nés, qui n'ont pas pu être autrement qu'ils ne sont, qu'on retient dès qu'on les entend, et que le lecteur croit avoir faits? c'est encore Molière. Quelle foule de vers charmants! quelle facilité! quelle énergie! surtout quel naturel! Ne cessons de le dire; le naturel est le charme le plus sûr et le plus durable; c'est lui qui fait vivre les ouvrages, parce que c'est lui qui les fait aimer; c'est le naturel qui rend les écrits des anciens si précieux, parce que maniant un idiôme plus heureux que le nôtre, ils sentaient moins le besoin de l'esprit; c'est le

naturel qui distingue le plus les grands écrivains, parce qu'un des caractères du génie est de produire sans effort; c'est le naturel qui a mis la Fontaine, qui n'inventa rien, à côté des génies inventeurs; enfin c'est le naturel qui fait que les lettres d'une mère à sa fille sont quelque chose, et que celles de Balzac, de Voiture, et la déclamation et l'affectation en tout genre sont, comme dit Sosie, *rien ou peu de chose.*

Les crispins de Regnard, les paysans de Dancourt font rire au théâtre. Dufréni étincelle d'esprit dans sa tournure originale; *le Joueur* et *le Légataire* sont de beaux ouvrages; *le Glorieux*, *la Métromanie* et *le Méchant* ont des beautés d'un autre ordre. Mais rien de tout cela n'est Molière. Il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point. On le retrouve jusques dans ses moindres farces, qui ont toujours un fond de vérité et de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à la représentation, ce qui n'est arrivé qu'à Racine et à lui; et même de toutes les comédies, celles de Molière sont à-peu-près les seules que l'on aime à relire. Plus on connaît Molière, plus on l'aime. Plus on étudie Molière, plus on l'admire; après l'avoir blâmé sur quelques articles, on finit par être de son avis; c'est qu'alors on en sait davantage. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer *Le pauvre homme* répété si souvent; j'ai vu depuis précisément la même scène et plus forte encore, et

j'ai compris qu'on ne pouvait guère charger ni les ridicules ni les passions.

Molière est l'auteur des hommes mûrs et des vieillards. Leur expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec son génie. Il observait beaucoup; il y était porté par son caractère, et c'est sans doute le secret de son art. Il était triste et mélancolique, cet homme qui a écrit si gaiement. Ceux dont il considérait les travers et les faiblesses étaient souvent bien plus heureux que lui. J'en excepterais les jaloux, s'il ne l'avait pas été lui-même.

Molière jaloux! lui qui s'est tant moqué de la jalousie! Eh! oui, comme les médecins qui recommandent la sobriété, et qui ont des indigestions; comme les hommes sensibles qui prêchent l'indifférence. Chapelle prêchait aussi Molière, et lui reprochait sa jalousie. *Vous n'avez donc pas aimé*, lui dit l'homme infortuné qui aimait.

Il aima sa femme toute sa vie, et toute sa vie elle fit son malheur. Il est vrai que lorsqu'il fut mort elle parvint à lui obtenir la sépulture; elle demandait même pour lui des autels. Cela fait souvenir des Romains qui mettaient leurs empereurs au rang des dieux, quand il les avaient égorgés.

Il fit trente-une pièces de théâtre dans l'espace d'environ vingt ans, et pas une d'elles ne ressemble à l'autre. Il était cependant à-la-fois auteur, acteur et chef de troupe. Il fut toujours bien

venu du roi, et considéré des honnêtes gens. Ce n'est pas ici le lieu de discuter l'opinion qui flétrit la profession de Molière, parce qu'il n'y a point de profession que son génie ne puisse ennoblir, que cette opinion tient à des questions délicates, que les grands talents et les bonnes mœurs seront toujours au-dessus de toute condition, et que ce n'est pas trop la peine de parler du reste.

On lui a reproché de trop négliger sa langue, et on a eu raison. Il aurait sûrement corrigé ses ouvrages, s'il avait eu plus de loisir, et si sa laborieuse carrière n'avait pas été bornée à cinquante-trois ans. On lui a reproché encore ses mauvais dénouements. Mais quand le plaisir du spectateur n'est pas fondé sur l'intérêt, qu'importe le dénouement? Divertissez pendant cinq actes, et amenez un mariage, comme il vous plaira; je garantis le succès.

Il eut des ennemis acharnés. Ils firent des pièces contre lui, et il en fit contre eux. Je ne connais guère que les gens de lettres à qui l'on a recommandé expressément de ne point sentir les injures. Dans tout autre état la vengeance est presque un devoir, et l'on ferait un crime de l'insensibilité. Il faut absolument qu'on regarde les gens de lettres comme les premiers des hommes ou comme les derniers.

On se plaint qu'on ne travaille plus dans le genre de Molière. Je pense qu'on a bien fait d'en

essayer d'autres. Le champ où il a moissonné est moins vaste qu'on ne l'imagine; et quand il resterait quelque coin où il n'aurait pas porté la main, on craindrait encore de se trouver dans son voisinage. La disposition des esprits est autre que dans le siècle passé. Nous sommes au moment de la satiété, et nous voulons des émotions fortes. Nos mœurs sont plus corrompues, et nous aimons qu'on nous parle de vertu. Nos mœurs sont plus raffinées, et la satire est exercée avec tant d'art dans la société qu'elle paraîtrait froide sur la scène. Les contes sont aujourd'hui ce que nous aimons le mieux. La Chaussée nous en a faits qui sont intéressants et bien écrits. Tout le monde allait pleurer à ses pièces, et tout le monde disait : Pourquoi ne nous fait-il pas rire? Et personne ne le disait plus haut que ceux qui ne savaient ni faire rire ni faire pleurer. Du temps de Molière, beaucoup de philosophes faisaient des contes. Molière seul mettait de la philosophie sur le théâtre. Aujourd'hui que les philosophes nous disent quelques vérités, il faut que les contes reviennent sur la scène. C'est le genre le plus fécond qui nous reste; et si Molière avait vu *l'École des Mères* et *Mélanide*, il aurait crié : *Courage, la Chaussée.*

Il était d'un caractère doux et de mœurs pures. On raconte de lui des traits de bonté. Il était adoré de ses camarades, quoiqu'il leur fit du bien; et il mourut presque sur le théâtre, pour

n'avoir pas voulu leur faire perdre le profit d'une représentation. Il écoutait volontiers les avis, quoique probablement il ne fît pas grand cas de ceux de sa servante. Il encourageait les talents naissants. Le grand Racine, alors à son aurore, lui lut une tragédie. Molière ne la trouva pas bonne, et elle ne l'était pas; mais il l'exhorta à en faire une autre, et lui fit un présent. C'était voir mieux que Corneille, qui exhorta Racine à faire des comédies et à quitter le tragique.

Molière n'était point envieux. De grands hommes l'ont été. Ce fut lui qui ramena la cour et la ville aux *Plaideurs*, qui étaient tombés. Il était alors brouillé avec Racine, avec qui on se brouillait facilement. Ce moment dut être bien doux à Molière.

Cet homme, qui fut un grand poëte, un grand philosophe, et le premier des comiques de tous les siècles, mourut avant le temps, et obtint à peine la sépulture. Il ne fut point membre de la compagnie littéraire qui lui décerne aujourd'hui un éloge, et son nom ne mourra jamais.

S'il s'élevait parmi nous dans la suite un auteur comique qu'on pût lui opposer, c'est que nos mœurs seraient devenues plus fortes, et que cet auteur aurait encore plus de génie que lui.

FIN DES IDÉES SUR MOLIÈRE.

DISCOURS
DE RÉCEPTION.

M. de la Harpe ayant été élu par messieurs de l'Académie Française, à la place de M. Colardeau, y vint prendre séance le lundi 20 juin 1776, et prononça *le discours* qui suit :

Messieurs,

Le talent qui distingue les hommes, le génie qui s'élève au-dessus du talent, la vertu enfin si supérieure à l'un et à l'autre, se réunissant dans un même sanctuaire, à la voix de la gloire qui les couronne, et sous les auspices de la patrie qui les appelle; l'amitié, faite pour leur imprimer un plus touchant caractère, resserrant encore les nœuds de cette union si honorable; telle était depuis long-temps l'idée que je me formais de cette assemblée; et ce témoignage que j'aime à vous rendre, vous ne le devez, j'ose le dire, ni aux excusables illusions de la reconnaissance, ni au plaisir si légitime et si pur qu'a dû faire naître en moi la réunion de vos suffrages. Entraîné de

bonne heure vers les arts de l'esprit et de l'imagination, par ce goût irrésistible qui commande tous les sacrifices, enflammé de cet amour des talents, qui ne peut exister sans quelque enthousiasme, j'ai fait connaître assez les sentiments qui m'animaient. Mes premiers regards se sont tournés vers cette classe d'hommes choisis, qui me donnait une idée plus noble de mon état et de mes travaux, vers ceux chez qui j'ai cru voir la dignité des lettres conservée comme un dépôt dont ils sont responsables à la nation, et qui fait partie de leur propre gloire. J'ai regardé comme le but de mes efforts cette adoption qui en devient aujourd'hui la récompense. J'aurais voulu, je l'avoue, dans l'émulation que vous m'inspiriez, pouvoir vous offrir des titres plus nombreux et plus brillants. Mais, instruit par l'expérience que dans la culture des arts, les difficultés qu'ils offrent par eux-mêmes, toutes pénibles qu'elles peuvent être, ne sont pas toujours les plus insurmontables; obligé de n'avancer qu'à pas lents dans une carrière qui semble se refermer sans cesse au moment où l'on se présente pour y courir, je me suis occupé du moins à célébrer mes modèles, en même temps que je m'étudiais à les imiter : semblable à ces guerriers qui, en marchant au combat, répètent dans leurs chansons militaires le nom et les louanges des généraux qui ont vaincu. C'est dans cet esprit que j'ai porté mon hommage au pied des sta-

tues de Racine et de Fénélon. Je croyais voir ces ombres illustres assises au milieu de vous, et j'espérais que la sensibilité de leur panégyriste obtiendrait grace auprès de ces grands hommes pour les défauts de leur imitateur.

Sans doute il importe aux progrès de l'artiste, de l'écrivain, il importe à sa gloire, à son bonheur, d'élever ainsi sa vue et sa pensée vers les maîtres de l'art qui ne sont plus, et de vivre, autant qu'il est possible près des modèles contemporains, près de ses rivaux les plus célèbres; heureux s'il lui est aisé de chérir ceux qu'il lui est difficile d'égaler! En général, il n'est point pour un homme de lettres de société préférable à celle de ses confrères, soit qu'il les trouve dans les compagnies littéraires où le devoir les rassemble, soit qu'il les rencontre dans les cercles du monde où le goût les réunit. Pénétré depuis long-temps de cette vérité, quel moment plus favorable pourrais-je choisir pour la développer devant vous? Vous en entretenir, messieurs, c'est vous rappeler tous les droits que vous avez acquis sur moi; c'est rendre plus solennels et plus authentiques les engagements que je prends avec vous.

Distinguons d'abord, d'une multitude sans aveu et sans mission, les vrais gens de lettres, qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, sont liés entre eux par un commerce d'estime et de lumières, et par l'amour de l'humanité.

Qu'est-ce donc, messieurs, qu'un homme de lettres? C'est celui dont la profession principale est de cultiver sa raison pour ajouter à celle des autres. C'est dans ce genre d'ambition, qui lui est particulier, qu'il concentre toute l'activité, tout l'intérêt que les autres hommes dispersent sur les différents objets qui les entraînent tour-à-tour. Jaloux d'étendre et de multiplier ses idées, il remonte dans les siècles, et s'avance au travers des monuments épars de l'antiquité pour y recueillir, sur des traces souvent presque effacées, l'ame et la pensée des grands hommes de tous les âges. Il converse avec eux dans leur langue, dont il se sert pour enrichir la sienne. Il parcourt le domaine de la littérature étrangère, dont il remporte des dépouilles honorables au trésor de la littérature nationale. Doué de ces organes heureux qui font aimer avec passion le beau et le vrai en tout genre, il laisse les esprits étroits et prévenus s'efforcer en vain de plier à une même mesure tous les talents et tous les caractères, et il jouit de la variété féconde et sublime de la nature, dans les différents moyens qu'elle a donnés à ses favoris pour charmer les hommes, les éclairer et les servir. C'est pour lui sur-tout que rien n'est perdu de ce qui se fait de bon et de louable; c'est pour une oreille telle que la sienne que Virgile a mis tant de charme dans l'harmonie de ses vers; c'est pour un juge aussi sensible que Racine répandit un jour si doux



dans les replis des ames tendres, que Tacite jeta des lueurs affreuses dans les profondeurs de l'ame des tyrans; c'est à lui que s'adressait Montesquieu quand il plaidait pour l'humanité, Fénélon quand il embellissait la vertu. Pour lui toute vérité est une conquête, tout chef-d'œuvre est une jouissance. Accoutumé à puiser également dans ses réflexions et dans celles d'autrui, il ne sera ni seul dans la retraite, ni étranger dans la société. Enfin quel que soit le travail où il s'applique, soit qu'il marche à pas mesurés dans le monde intellectuel des spéculations mathématiques, ou qu'il s'égare dans le monde enchanté de la poésie, soit qu'il attendrisse les hommes sur la scène, ou qu'il les instruise dans l'histoire, en portant ses tributs au temple des arts, il ne cherchera pas à renverser ses concurrents dans sa route, ni à déshonorer leurs offrandes pour relever le prix de la sienne; il ne détournera pas des triomphes d'autrui son œil consterné; les cris de la renommée ne seront pas pour son ame un bruit importun; et au lieu que la médiocrité inquiète et jalouse gémit de tous les succès, parce que le champ du génie se rétrécit sans cesse à ses faibles yeux, le véritable homme de lettres, le parcourant d'un regard plus vaste et plus sûr, y verra toujours et un monument à élever et une place a obtenir.

Maintenant si parmi ceux qui se sont consacrés aux lettres, il n'en est point qui ne doive aspirer

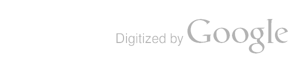
à se rapprocher de cet heureux ensemble des qualités que je viens de décrire, où trouveront-ils mieux que chez leurs dignes confrères tout ce qu'il faut pour élever l'ame sans exalter la tête, polir les mœurs sans affaiblir le caractère, adoucir les passions et affermir les principes, nourrir l'habitude du travail, exercer la pensée et le goût? Où trouveront-ils ailleurs et des leçons toujours utiles, et des consolations trop souvent nécessaires?

La plupart des écrivains, suivant la diversité de leurs inclinations et de leurs études, se portent ou vers la retraite ou vers le monde. Ces deux partis extrêmes ont leurs avantages et leurs inconvénients. Il me semble que le commerce des gens de lettres participe aux uns et remédie aux autres.

La retraite, je l'avoue, est essentielle au travail. Eh! quel homme de talent n'en a pas fait l'expérience? C'est dans des antres solitaires qu'Apollon rendait autrefois ses oracles. Ses prêtres criaient qu'on écartât les profanes au moment où ils allaient recevoir le dieu. Ainsi, l'orateur, le poëte, le grand écrivain, s'il attend et sollicite l'inspiration, fuit loin du séjour des villes, vers les demeures retirées et champêtres. A mesure qu'il s'en approche, les vaines rumeurs, les bruyantes frivolités, les tumultueuses distractions, les clameurs orageuses, se perdent dans le lointain. Il semble que tout se taise autour de lui,

et dans ce silence universel s'élève la voix du génie qui va se faire entendre au monde. Auparavant il était gêné dans la foule; sa marche était contrainte, son langage timide; à-présent ses liens sont brisés; il relève la vue, son regard est fixe et assuré. Il est venu se placer à sa hauteur; il est seul, et la pensée alors sort indépendante et fiere de l'ame qui l'a conçue. L'ame est rappelée à sa liberté originelle par le grand spectacle de la nature. L'immensité des campagnes, la sombre solitude des forêts et des rochers, la tempête de la nuit, le silence du matin, voilà les aliments de l'enthousiasme et les témoins du génie dans ses moments de création.

Mais il ne peut pas créer toujours. L'exercice de sa force a des bornes nécessaires. A son ivresse enfin rallentie succède l'ardente inquiétude de la gloire, et cette agitation d'un cœur fait pour elle, qui s'interroge en tremblant, et se demande s'il a su la mériter. Il n'appartenait qu'à l'Être-Suprême, au moment où le monde sortait de ses mains, de se dire à lui-même : Ce que j'ai fait est bon. L'artiste dont les yeux jettent encore des étincelles du feu qui vient de l'animer, ne peut pas fixer sur lui-même le regard tranquille d'un juge. Où portera-t-il sa composition récente et brute, et ce tourment d'une ame fatiguée et incertaine, qui a besoin de se reposer sur l'opinion d'autrui? Ce n'est pas là sans doute le moment où il ira chercher des juges dans la dis-



sipation des cercles et des sociétés. Semblable à ces anciens interprètes des dieux, à qui je l'ai déja comparé, il conserve, en descendant du trépied, quelque chose de religieux et de farouche. A qui donc pourra-t-il mieux s'adresser qu'à ceux qui ne sont point étrangers aux impressions qu'il éprouve? Ce sont eux qui lui montreront de quoi il peut s'applaudir, et ce qu'il doit se reprocher. C'est chez eux qu'il trouvera cette critique réfléchie et lumineuse, qui indique la source des illusions et des erreurs, et les moyens de les réparer; cette expression d'une estime sentie et raisonnée, qui adoucit la blessure que la vérité sévère fait toujours à l'amour-propre; ce sentiment vif des beautés qui console du travail de corriger les fautes, et donne le courage d'envisager la perfection. Enfin, c'est auprès d'eux qu'il peut apprendre à joindre à l'énergie créatrice, cette autre force qui achève et polit l'ouvrage; force non moins rare, et dont l'usage est peut-être plus pénible, parce qu'elle agit sans enthousiasme.

Mais doit-il donner cette confiance à des hommes naturellement ses rivaux? Oui; s'il est un moyen d'étouffer en eux les tristes et malheureux effets de la concurrence, c'est de les convaincre chaque jour qu'on est également éloigné ou de ressentir contre eux les atteintes de l'envie, ou d'en craindre de leur part. La communication libre et franche des idées, des espérances et des intérêts,

ubstitue par degrés, à la dureté de l'égoïsme, l'habitude des ménagements réciproques et la noblesse des procédés. On s'accoutume à rendre volontiers justice au mérite des autres. On en vient jusqu'à partager leurs succès; car dès qu'on est une fois au-dessus de la faiblesse qui s'en afflige, il n'y a plus qu'un pas à faire jusques à la générosité qui en jouit; et pourquoi refuserait-on, lorsqu'on s'est défait d'un sentiment amer, de le remplacer par un sentiment doux? De ces dispositions naît l'habitude d'une indulgence, qui n'est au fond qu'une sorte d'équité plus aimable; et cette aménité des mœurs, la première des qualités sociales, et la plus nécessaire entre des hommes, qui doivent d'autant plus chercher à se plaire, qu'ils ont plus à se disputer.

C'est le monde, il faut l'avouer, qui donne les meilleures leçons de cette aménité si recommandable, et qui en présente les plus parfaits modeles. Depuis cette époque où la cour de Louis XIV devint un objet d'imitation et d'envie pour toutes les nations de l'Europe, on ne peut nier qu'en général la société des grands ne soit la véritable école de cette politesse fine et délicate, de cette élégante urbanité, de ce tact des convenances qui sera toujours un des caractères dominants de l'esprit français, et qui passe des mœurs jusques dans les écrits. Oui, sans doute; et c'est le principal avantage que les écrivains peuvent rapporter du commerce des gens du

monde, de tempérer l'austérité de leurs compositions par des teintes plus douces et plus gracieuses; de donner à leur style des formes plus légères, plus variées et plus piquantes; de saisir le ridicule et de l'éviter; de connaître et de distinguer la bonne plaisanterie sur laquelle il est si facile et si commun de se tromper, parce que le rire, ainsi que le goût, tient à bien peu de chose. Voilà ce que peut enseigner l'habitude de converser avec l'élite des hommes distingués par leurs places et leur naissance, et ce que plusieurs même enseignent par leurs ouvrages. Dans une nation aussi éclairée, aussi ingénieuse que la nôtre, le talent d'écrire ne peut pas être étranger aux prérogatives du rang ni même aux devoirs des grands emplois. Notre siècle n'a rien à envier en ce genre à celui de Louis XIV; et si la postérité distingue un la Rochefoucault pour avoir marqué avec sa précision énergique et travaillé tous les traits de l'amour-propre, croyez-vous, messieurs, qu'elle oublie un de vos plus illustres confrères, qui, dans des fables qu'il compose en s'amusant, a mis autant d'esprit et plus de charme, et une morale non moins fine et plus enjouée?

Mais si la société des gens du monde n'est pas infructueuse pour un homme de lettres, elle n'est pas non plus sans dangers, et ces dangers mêmes naissent de ses agréments. Sans parler de l'empire qu'elle a sur les caractères qu'elle peut altérer en les polissant, sur les opinions et les ju-

gements que la vérité seule devrait diriger, et que le monde subordonne toujours à l'intérêt de plaire; sans détailler d'autres séductions de toute espèce, il en est une sur-tout vraiment à craindre, c'est le relâchement dans le travail et le refroidissement pour la gloire, effet presque inévitable des douceurs attirantes de la société. La variété de ses prestiges, en invitant à toutes les distractions, détend par degrés tous les ressorts, substitue la facilité des amusements ingénieux à la pénible habitude des grands efforts et des hautes conceptions, et le talent d'effleurer les objets à celui de les approfondir. Que dis-je? Ce monde si vain et si détracteur, qui accueille si orgueilleusement les productions de l'esprit, qui se croit toujours si fort au-dessus de ceux qui s'occupent à lui plaire et à l'éclairer, toujours si prêt, en ce genre, à calomnier ses propres jouissances et à mépriser ses plaisirs, ce monde vu trop souvent et de trop près, ne peut-il pas éteindre cet enthousiasme si nécessaire aux travaux de génie? Ne peut-il pas faire sentir trop de vide, trop d'erreur, trop de péril dans la recherche de la gloire? Hélas! il n'en est point peut-être où il n'entre quelque illusion. Ah! garde-toi de la perdre, conserve cette illusion précieuse, ô toi dans qui le besoin de produire est un don de la nature et non pas une maladie de l'amour-propre. Si jamais tu peux apprécier froidement l'opinion et l'estime, si le fantôme de la posté-

rité disparaît devant tes yeux, si la voix des siècles cesse de retentir à ton oreille, arrête et jette tes pinceaux, la divinité s'est retirée de toi; ta plume est désormais inanimée et impuissante; ta pensée restera froide sur le papier et ne passera plus dans l'ame d'autrui. Mais veux-tu ranimer la tienne? ne perds point de vue ceux qui sont travaillés du même feu qui doit t'agiter. Que ta force s'augmente de la leur; que ce commerce soit pour toi ce que la nourriture du gymnase et les exercices de l'arène étaient pour les anciens athlètes; et si l'instant de notre vie, suivant l'expression d'un ancien, n'est qu'une flamme passagère que les hommes se transmettent rapidement, comme autrefois couraient de main en main les torches des jeux sacrés, ainsi parmi les écrivains et les artistes, passe d'une main à l'autre le flambeau de l'enthousiasme et celui de la vérité; ces deux flambeaux immortels dont l'un jette la lumière dans la nuit des préjugés et des erreurs, et dont l'autre rallume sans cesse dans les ames le feu du génie de l'amour des arts.

Si le talent a besoin d'être soutenu dans ses travaux, lui serait-il moins nécessaire d'être consolé dans ses afflictions? Plus l'ame est exercée, plus elle est sensible. Celle des gens de lettres, à qui les objets n'arrivent que réfléchis par une imagination active et prompte, peut-elle n'être pas ouverte plus que toute autre aux impressions de la douleur? S'il est, comme on l'a prouvé,

des maladies particulières aux artistes, il est aussi des chagrins qui leur sont propres, et que le monde ne peut guère ni plaindre ni adoucir, parce qu'il n'en a pas l'idée. Il en est (s'il est permis de le dire), il en est du talent comme de l'amour, qui ne confie volontiers ses peines qu'à ceux qui ont aimé aussi; et peut-être les hommes ne savent-ils bien consoler que les maux qu'ils ont connus. Si je voulais prouver tout ce que l'amitié des gens de lettres peut apporter de secours, d'encouragements et de douceurs dans une carrière semée d'écueils et troublée par les orages, le souvenir de ce que je dois à l'attachement de plusieurs d'entre vous, messieurs, me permettrait-il de citer un autre exemple que le mien? Avec quelle complaisance je reviendrais sur des traces si chères et toujours nouvelles dans mon cœur! Il n'est sans doute que deux sortes de bonheur dans la vie, de faire du bien et d'en recevoir. Mais la bienfaisance se tait et jouit dans le secret; la reconnaissance au contraire a cet avantage, que ne demandant qu'à se répandre, elle appelle tous les cœurs bien nés au partage de ses jouissances. Combien j'aimerais à leur peindre les consolations intimes qui relèvent l'ame au moment où elle s'affaisse, lui rendent le sentiment de sa force dont elle commençait à douter, et rappellent l'espérance qui s'enfuyait! Que ne dirais-je pas de cette amitié noble et courageuse, dont nulle insinuation ma-

ligne ne peut séduire l'oreille, dont nulle clameur calomnieuse ne peut étouffer la voix? Mais pour achever ce tableau que ma main se plairait à tracer, il faudrait y mêler des couleurs sinistres que j'interdis à mes pinceaux, et que dans un jour tel que celui-ci, messieurs, on ne pardonnerait pas même à la reconnaissance. Eh! Que dis-je? Puis-je, après tout, la mieux manifester, qu'en écartant tous les souvenirs qui pourraient jeter quelque teinte d'amertume sur les impressions de bonheur et de joie dont vous attendez les témoignages? Puis-je enfin mieux remplir votre attente qu'en vous prouvant que cette sensibilité, quelquefois trop malheureusement employée à repousser l'injustice, s'épanche bien plus volontiers dans l'expression des sentiments doux, et dans le récit des bienfaits?

Qu'il est rare, messieurs, que la culture des lettres soit aussi paisible qu'elle est honorable! Qu'il est difficile d'illustrer sa vie sans la troubler, et d'élever pour les générations futures l'édifice du génie, sans qu'il soit ou retardé ou insulté, ou méconnu par la génération présente! Qu'il est doux d'obtenir la réputation en échappant à l'envie! Ce privilége si peu commun fut celui de l'académicien à qui j'ai l'honneur de succéder. M. Colardeau, né avec le talent le plus heureux (et puisque je devais être chargé de payer ce tribut à sa mémoire, je m'applaudis de n'avoir qu'à répéter les expressions dont je m'étais déja

servi à son égard), M. Colardeau marqua son premier essai de tous les caractères d'un poëte. Une élégance facile et brillante, un sentiment exquis de l'harmonie, cette imagination qui anime le style en coloriant les objets, cette sensibilité qui pénètre l'ame en même temps que le vers charme l'oreille, enfin ce naturel aimable qui grave dans la mémoire des lecteurs les idées et les sentiments, et, suivant l'expression de Despréaux, *laisse un long souvenir*; voilà ce que le public, enchanté d'avoir un poëte de plus, remarqua dans l'*Épître d'Héloïse*, monument justement célèbre que son auteur élevait à vingt ans, morceau vraiment précieux qui durera autant que notre langue, qu'on sait par cœur dès qu'on l'a lu, et qu'on relit encore quand on le sait par cœur. Si les autres sujets que traita depuis M. Colardeau, n'ont pas toujours été aussi heureusement choisis, on y retrouve du moins ce talent du style qui sépare du langage vulgaire le langage qu'on a nommé celui des dieux; et n'eût-il été connu que par cette charmante imitation de Pope, l'auteur d'*Héloïse* n'avait pas besoin de plus de titres pour avoir droit à vos suffrages. Qui sait mieux que vous, messieurs, qu'un seul ouvrage supérieur, fait pour consacrer un écrivain dans la postérité, le met infiniment au-dessus de tout ce qui n'est que médiocre, surtout depuis qu'il est si facile de l'être, depuis qu'il en coûte si peu pour composer des livres

en décomposant d'autres livres, et pour aligner des vers en rejoignant des hémistiches?

Combien ces tristes ressources étaient loin du talent de M. Colardeau! La poésie semblait être sa langue naturelle. Son extrême facilité à écrire en vers étonnait tous ceux qui l'ont connu. C'est à cette facilité seule que nous sommes redevables de ses productions. Une composition difficile serait devenue pour lui impossible. Une santé fragile et chancelante, présage, hélas! trop fidèle d'une carrière qui devait être trop tôt bornée, lui avait interdit de bonne heure tout grand travail; et une sorte d'indolence, qui peut-être était la suite de cette faiblesse d'organes, et qui tenait d'ailleurs à des inclinations douces et sociales, ne lui permettait de regarder la poésie que comme un amusement de plus. La simplicité de ses goûts et de ses mœurs l'attachait aux plaisirs d'une société intime et confiante, et son ame sensible et naïve était faite pour l'amitié. Retiré au sein d'une famille respectable dont il était, pour ainsi dire, l'enfant d'adoption, il y vécut dans cet heureux commerce de soins mutuels, si nécessaires pour lui faire oublier des maux qui renaissaient tous les jours, et une langueur qui devenait incurable. L'égalité de son humeur n'en fut jamais altérée. Lorsque vos suffrages, qu'il n'avait brigués que par son mérite, vinrent le chercher sur le lit de douleur, qu'il ne quittait presque plus, vous vous souvenez, messieurs,

de quelle joie pure il parut rempli, et combien l'expression en était aimable et touchante. On vous porta sa lettre de remerciement, et vous crûtes entendre le chant du cygne. Son ame semblait se ranimer un moment pour la gloire et la reconnaissance; mais ce dernier rayon allait bientôt s'éteindre dans la tombe, et son nom inscrit dans vos fastes, était donc tout ce qui devait vous rester de lui! Il avait traduit quelques chants du Tasse. Y avait-il une fatalité attachée à ce *nom?* Et faut-il que pour la seconde fois, il n'ait pas été donné au Tasse de monter au capitole?

La perte que vous avez faite de M. Colardeau, messieurs, s'étend jusques sur son prédécesseur, qui sans doute aurait trouvé dans lui un meilleur panégyriste que moi. Mais quel homme de lettres n'aimerait à célébrer le nom de Beauvilliers? A la gloire de ce nom déja si respectable par les vertus qu'il rappelle, M. le duc de Saint-Aignan joignit encore un nouveau lustre, celui des services qu'il rendit à sa patrie dans la dignité des ambassades, et dans les difficultés des négociations. Il était jeune encore lorsqu'il signala dans l'Espagne les talents de la maturité; dans cette même contrée, où depuis deux autres de vos confrères, non moins recommandables par le rang et la naissance, ont porté, l'un dans les fonctions du commandement, l'autre dans celles d'ambassadeur, cette noble franchise qui se joint en eux aux agréments de l'esprit et aux vertus bien-

faisantes, cette loyauté française, héritage des anciens chevaliers, et qui devrait être aujourd'hui la politique des grandes nations, comme elle est celle des grands cœurs.

M. le duc de Saint-Aignan réunissait les talents agréables à la connaissance des affaires et à une piété solide. Sa longue carrière fut marquée par cette sérénité constante qui accompagne la pratique des devoirs, et par cette gaieté douce qui naît de la paix de l'ame. Il avait passé les années de sa jeunesse à la cour de Louis XIV, de ce monarque vraiment admirable, non pas tant peut-être pour avoir reçu le nom de grand dans une époque de gloire et d'enthousiasme, que pour l'avoir conservé dans un siècle de philosophie; de ce monarque dont les bienfaits envers cette académie ont achevé et ennobli le monument qui assure à la mémoire de votre fondateur la reconnaissance des gens de lettres et de la nation. En avançant de l'âge mûr jusqu'à l'extrême vieillesse, M. le duc de Saint-Aignan traversa toute l'étendue d'un autre règne qui serait assez recommandable à ce seul titre, que l'amour des Français pour leur maître, caractère qui les a toujours distingués, semble avoir eu sous Louis XV une expression plus marquée et plus éclatante. Mais s'il est jamais excusable, même après de nombreuses années, de se retourner vers la vie avec quelque regret, c'est sans doute lorsqu'on descend dans la nuit de la mort, au moment où se

leve pour les peuples l'aurore du plus beau jour. M. le duc de Saint-Aignan, prêt à quitter la vie, a vu les premiers moments de Louis XVI. Ici, messieurs, je ne crains pas que mes louanges ne paraissent qu'une vaine cérémonie d'usage, ni même un simple tribut de reconnaissance pour les bienfaits que notre jeune souverain a daigné repandre sur moi. Quel citoyen, quel patriote ne partagerait pas mes sentiments? Quel spectacle plus intéressant que la royauté et la jeunesse, que la vertu sur le trône, assise à côté des graces? Je ne m'étendrai point sur tout ce que doit déja la France à un prince de cet âge, qui n'a parlé aux peuples que pour leur assurer des soulagements et des espérances, aux courtisans que pour leur donner des leçons. Je ne m'arrête que sur un seul point, qui sans doute ne vous aura pas échappé : c'est que sous le règne de Louis XVI l'autorité a pris un caractère qu'elle n'avait pas encore eu, celui de la persuasion; heureux augure, s'il est vrai que le pouvoir ne consente à persuader que lorsqu'il est sûr de convaincre! Ce grand caractère se retrouve aujourd'hui dans tous les actes de l'administration. Par-tout on y remarque ce langage d'une raison supérieure, qui établit le bonheur des peuples sur des principes durables et sur la base de la législation. Dans la bouche d'un souverain, ce ton de bonté si aimable est un exemple fait pour influer sur tous les états, et que les meilleurs es-

prits s'empressent de suivre. Me sera-t-il permis d'observer que dans le même temps un grand prélat, assis parmi vous, qui honore le premier siége de France par la supériorité de ses talents et de ses lumières, dans un écrit vraiment apostolique, fait pour ramener les esprits rebelles à la foi, ne leur a parlé qu'avec cette éloquence affectueuse et persuasive, avec cette tendresse paternelle, digne du ministre d'une religion bienfaisante, digne du dieu de l'évangile? Oh! puissent s'étendre par-tout ces principes de douceur et d'indulgence, et que le règne de Louis XVI soit le règne de l'humanité! Qu'au milieu des orages de l'Europe, qui ébranlent les deux hémisphères, la paix soit le glorieux partage de cette monarchie, qui doit être toujours assez puissante, assez respectée pour ne se mouvoir qu'à son gré! C'est dans ce calme favorable que se maintiendra l'honneur des beaux-arts, ornements de la prospérité. La France ne perdra point cette espèce de domination si glorieuse qu'elle a obtenue sur les peuples éclairés. La lumière des vrais talents ne s'éteindra point dans les ténèbres du mauvais goût. Si d'un côté l'on s'efforce de les épaissir, vous combattez de l'autre pour les dissiper. L'astre qui a long-temps éclairé les arts, se soutient sur le penchant de sa course, et brille encore à son déclin. Il survit à soixante ans de travaux ce vieillard célèbre, le prodige du siècle qui l'a vu naître, et le désespoir des âges suivants qui ne

le verront point égaler. Ce n'est point ici sans doute, ce n'est pas dans ce lycée, fait pour attester les richesses de la nature, que j'oserai douter de son inépuisable fécondité. Mais peut-être ne lui est-il pas donné de produire deux fois cet assemblage de tous les dons de l'esprit, et, ce qui n'est pas moins rare, l'activité nécessaire pour les mettre tous en valeur. Peut-être aussi doit-elle être unique en tout genre, cette singulière destinée, qui, prolongeant au-delà des bornes ordinaires des jours si laborieux et si remplis, a mené ce grand homme sur les débris de quatre générations ensevelies, jusqu'à ce trône élevé par l'opinion toute-puissante, d'où il exerce sur tous les peuples policés la dictature du génie? Il ne lui manque que d'entendre vos acclamations. Quel moment, messieurs, si nous pouvions le voir, à la fin de sa carrière, jouir à-la-fois de sa gloire et de sa patrie! s'il pouvait, sur ce théâtre qu'il a tant de fois embelli de ses chefs-d'œuvre, s'avancer courbé sous l'amas de ses couronnes; répondre par des larmes de joie aux cris de la France assemblée, et plus heureux que Sophocle, survivre encore à son triomphe!

FIN DU DISCOURS DE RÉCEPTION.



AVERTISSEMENT.

Le morceau suivant a été composé dans la forme des articles de l'Encyclopédie, et devait faire partie d'un travail dont l'auteur devait être chargé dans le supplément *de ce dictionnaire. Mais d'autres occupations ayant empêché que cet arrangement n'eût lieu, l'auteur fit imprimer ce fragment dans le Mercure.*



DU MOT AMOUR DANS SES DIFFÉRENTES ACCEPTIONS.

Amour (morale) terme abstrait, qui considéré génériquement, signifie une affection de l'ame portée vers un objet par le sentiment de rapports agréables. Je dis terme abstrait, parce que pour repousser les chimères métaphysiques, on ne saurait trop rappeler qu'il n'y a point d'être qui s'appelle *amour*. L'amour de dieu pour ses créatures, n'est autre chose que Dieu considéré comme aimant ses créatures. Les scholastiques ont ouvert une source intarissable de vaines querelles, en donnant le nom d'*êtres* à des qualités morales et physiques, détachées des êtres par une opération de l'entendement.

L'amour pris dans son sens le plus universel, est dans le cœur de tous les hommes, et c'est la seule chose qui attache à la vie. Celui qui n'aime rien, n'a nulle raison pour exister, et cette maladie trop réelle que l'on nomme *consomption*, n'est autre chose qu'un affaissement de l'ame et

des organes, qui ne peuvent désirer ni sentir. Cette maladie finit ordinairement par le suicide. Pour peindre le supplice des êtres rebelles à Dieu, nous n'avons rien trouvé de plus affreux que de les représenter comme forcés de haïr éternellement Dieu, les créatures et eux-mêmes. *Ce malheureux qui n'aimera jamais!* disait sainte Thérèse, en parlant du diable.

Amour des sexes. C'est la passion la plus naturelle dans son principe, et la plus variée dans ses effets, la plus douce et la plus furieuse. On n'en saurait dire ni trop de bien ni trop de mal, lorsqu'on en parle dans l'ivresse du plaisir, ou dans la crise du désespoir. Mais il est très-difficile, même au philosophe, d'en parler avec indifférence, parce que s'il ne l'a pas senti, il ne le connaît pas assez; et, s'il a aimé, il faut qu'il combatte les souvenirs. Un écrivain célèbre a dit de l'amour, que le physique en était bon, et que le moral n'en valait rien. C'est rayer d'un seul trait l'histoire des plaisirs de l'ame.

Je suis très-éloigné de penser que l'amour puisse être absolument indépendant des sens. Ce platonisme est l'ouvrage d'une imagination exaltée. C'est sur-tout une illusion de la jeunesse. La première femme que l'on aime, est à nos yeux un être fort au-dessus de l'humanité, et tout homme qui n'a pas vu dans sa maîtresse beaucoup plus qu'une femme, était à coup sûr un amant froid. Mais dans ce délire de la passion, on ne se rend

point compte d'une foule de sentiments secrets qui s'y perdent et s'y confondent, et ces sentiments sont des désirs. Je sais bien qu'on leur commande, que le sacrifice que l'on en fait est un effort de générosité, dont on est bien fier et bien satisfait; mais on sent en même temps, quoiqu'on ne se l'avoue pas, que ce sacrifice n'est que momentané, que c'est même un moyen de plus pour obtenir ce qu'on a l'air de ne pas demander. Jamais l'amour n'est plus intéressé, que quand il paraît généreux. Jamais il n'est plus près d'être un maître impérieux, que quand il est l'esclave le plus rampant. Il ne sacrifie le présent, que parce qu'il vit dans l'avenir. Ce n'est pas qu'il veuille tromper, non; c'est que, par une force involontaire, il marche toujours à son but. La route sera aussi longue qu'on voudra. Les avenues ne sont si agréables, que parce que la jouissance est au bout de la perspective. Le malheur est qu'il n'y ait rien au-delà.

Mais faudra-t-il en conclure qu'il n'y a que du physique dans l'amour, ou que le physique seul en est bon? Cette dernière assertion paraît être d'un homme qui a senti plus qu'un autre le moral de l'amour, qui a oublié les plaisirs, et conservé le souvenir des peines. Personne ne déclame plus contre la sensibilité que les gens très-sensibles, comme personne ne dit plus de mal de la gloire que ceux qui en sont idolâtres. Mais s'il était possible de les prendre au mot, on ver-

rait bientôt ce qu'il faut penser de ces plaintes. On a beau dire, le plus grand besoin du cœur est celui d'être ému. L'homme qui est le mieux avec lui-même, se plaît encore à être souvent hors de soi. Et quelle passion produit des émotions plus puissantes et plus chères que l'amour? Je ne parle pas seulement des impressions tendres ou voluptueuses. Peut-on sans ingratitude n'en pas rendre graces à la nature? Je parle même des impressions tristes et douloureuses. Elles sont pour les ames actives un aliment amer, mais nécessaire et fait pour elles. Exceptez-en le moment où l'on voit mourir ce qu'on aime, le moment plus affreux où l'on est trahi; exceptez-en ces déchirements insupportables; si dans les autres chagrins que l'amour produit, vous proposiez à l'amant qui se plaint de lui ôter à-la-fois sa douleur et son amour, il rejetterait votre offre. On aime mieux la fièvre que la paralysie. Les larmes de l'amour sont rarement cruelles. Quand il est véritablement malheureux, il n'en verse plus.

Laissons-lui donc tout ce que l'activité de notre ame a pu y ajouter. Ne tarissons point la source des sentiments et des illusions. Si l'attrait réciproque qui entraîne un sexe vers l'autre était réduit à n'être qu'un besoin purement animal, tous les deux y perdraient trop. Ce besoin serait triste et humiliant. Bornés par nos sens, pourquoi bornerions-nous aussi notre imagination.

la seule chose qui nous étende au-delà de nous-mêmes? Et qui n'a pas éprouvé que ce sentiment de préférence qui nous attache à un seul objet, ces charmes dont nous l'environnons, et qu'il ne doit qu'à nos regards, sont des rêves délicieux, que l'on regrette, même long-temps après le réveil de la raison? Car en effet il vient un moment où cette décoration fantastique s'évanouit, et où nous restons tristement avec la vérité. Mais il faut bien que l'amour finisse par l'indifférence, comme la vie finit par la mort.

On sent bien que je n'ai parlé ici que de l'amour pris dans son plus haut degré d'énergie, et tel que les ames honnêtes et sensibles l'ont connu au moins une fois. A l'égard de ce commerce de corruption, qui amuse l'oisiveté des villes, et que la licence des mœurs, le goût des plaisirs, la mauvaise éducation, les mauvais mariages ont rendu si commun et si irrémédiable, *Voyez* les articles GALANTERIE, ADULTÈRE, COURTISANE, etc.

Amour conjugal. C'est le plus doux de tous les sentiments, quand il ressemble à la véritable amitié. C'est être uni à ce qu'on aime par tous les liens possibles. Mais c'est une erreur de penser que l'amour conjugal puisse être l'amour proprement dit. C'est vouloir que l'on puisse à-la-fois jouir et désirer; bonheur que l'on ne nous promet que dans un autre ordre de choses. Deux époux qui s'aiment, sont les plus heureux de tous les amis.

Amour paternel, maternel, filial et fraternel. On dit, proverbialement, que l'amour va en descendant, pour dire que les pères et mères aiment mieux leurs enfants, qu'ils n'en sont aimés. Cela est vrai généralement, les exceptions mises à part. On aime plus pour le bien qu'on fait, que pour le bien qu'on reçoit. D'ailleurs, un père s'aime lui-même dans ses enfants; ses enfants ne peuvent l'aimer que pour lui. Aussi leur amour est-il son plus grand éloge.

L'amour d'une mère est-il plus tendre que celui d'un père? Je le crois. Ses enfants sont plus à elle, ils lui coûtent davantage. Elle les a nourris de son lait et de sa substance. Elle se souvient, en les voyant, de ce qu'elle a souffert pour eux, et les en aime plus tendrement. Les anciens avaient le plus grand respect pour la maternité; et de nos jours, une femme entendant un jeune étourdi qui dénigrait tout le sexe en général, dit à ceux qui l'entendaient : « Ce jeune homme ne se sou-« vient-il pas qu'il a une mère? »

Rara est concordia fratrum, a dit un ancien. Malheureusement il avait raison. Les rapports d'intérêt et de rivalité sont des sources de divisions entre les frères. Les préférences trop communes de la part des parents sont injurieuses et affligeantes; et quand une fois la discorde a séparé ceux que la nature avait unis, ils doivent se haïr d'autant plus, qu'ils ont dû faire un plus grand effort pour cesser de se chérir.

Amour de la gloire, amour-propre. On les a confondus trop souvent. L'amour-propre est de tous les hommes. L'amour de la gloire n'appartient qu'aux grandes ames. L'un est petit dans ses moyens, injuste dans ses principes. L'autre est sublime dans ses vues, généreux dans ses procédés. L'un s'estime plus que les autres hommes; l'autre veut en être estimé. Il se peut, à tout prendre, que celui qui a de l'amour-propre et celui qui aime la gloire, au fond se rapprochent tous les deux, en s'aimant eux-mêmes plus que tous les autres; mais le premier ne fera rien que pour lui. Le second fera tout pour les hommes, et ne se réservera que la gloire de l'avoir fait. Mécene avait de l'amour-propre. Octave avait de l'ambition. Cicéron aimait la gloire.

Amour des lettres. C'est un besoin des esprits bien faits. Dans les princes, dans les grands, c'est un ressort de plus qu'ils ont entre les mains pour exalter les talents et les ames, et pour conduire le vulgaire. C'est le présage d'un règne heureux. Les méchants princes sont rarement lettrés, et les mauvais vers que faisait Néron, ne sont pas une exception à ce principe.

Dans un grand sans goût et sans esprit, l'amour des lettres est un travers qu'on lui suggère, et qui lui donne un ridicule de plus. Il a des livres, comme quelques personnes qui ne savent pas un mot de botanique, ont des jardins de plantes; et il rassemble chez lui de mauvais écri-

vains, comme de prétendus naturalistes rassemblent dans un cabinet des papillons et des insectes.

Dans le commun des hommes, l'amour des lettres, le désir d'écrire est une aptitude naturelle, ou une aveugle manie. L'aptitude naturelle est le talent. Portée à un degré supérieur, c'est le génie. Ceux qui aiment les lettres et les cultivent avec succès, ont ordinairement peu d'ambition et peu d'avarice. Ils ont besoin d'aisance et d'amis; et c'est à eux de se procurer l'un et l'autre. S'ils prétendent beaucoup, et s'ils réussissent, ils sont persécutés; mais il faut que la gloire console de tout ceux qui lui sont dévoués. S'ils sont doux et médiocres, ils vivent plus paisibles. Les gens de lettres vivent plus dans le monde qu'autrefois. Ils y sont plus considérés, parce qu'on a senti leur influence, et qu'ils savent demander moins et acquérir davantage.

L'amour des lettres, dénué de talent, a souvent des suites funestes. On est inepte à tout, et surtout à ce qu'on voudrait faire. On se trompe sans cesse soi-même sur le mépris dont on est couvert. Mais on ne peut se tromper sur les chagrins que produisent des espérances frustrées, sur l'ennui et les dégoûts qu'on éprouve et qu'on fait éprouver aux autres, sur la vie que l'on mène, toujours agitée et toujours vide. Vous arrivez au déclin de l'âge, sans avoir rien produit qui puisse vous justifier aux yeux d'autrui et aux vôtres, et un repentir tardif accable votre vieillesse.

Amour de la patrie. Tout honnête homme doit aimer sa patrie. Elle a travaillé pour lui avant sa naissance, et il vit sous sa sauve-garde. Si on en essuie des injustices, il n'est jamais permis de s'en venger : ceux qui ont tenté cette vengeance coupable, l'ont toujours expiée par leurs larmes et par leurs malheurs.

C'est sur-tout dans les républiques que l'amour de la patrie a plus de force, et se signale par plus d'efforts et de prodiges. Chaque citoyen tient de plus près au gouvernement. Le mot de *patrie* est le premier qu'un républicain bégaie dans son enfance, et le dernier qui erre sur ses lèvres mourantes. C'est pour la *patrie* que Régulus alla chercher à Carthage la mort et les tourments; et ne pouvant plus sauver sa *patrie*, Caton se déchira les entrailles.

FIN DU MORCEAU SUR LE MOT AMOUR DANS SES DIFFÉRENTES ACCEPTIONS.

TRADUCTION
D'UNE LETTRE
DE BRUTUS A CICÉRON.

Cette lettre a toujours été regardée comme un des plus précieux monuments de l'ancienne littérature. C'est un chef-d'œuvre d'éloquence, et l'épanchement d'une ame républicaine. Elle fut écrite l'année qui suivit la mort de César, dans le temps que le jeune Octave venait de défaire Antoine devant Modène, l'an de Rome 710.

Vous avez écrit à Octave. Il y a dans votre lettre un article qui me concerne, et qu'Atticus m'a fait tenir. Je l'ai lu. Il n'y avait rien dans l'attachement que vous me témoignez et dans l'intérêt que vous prenez à ma conservation, qui pût me procurer un nouveau plaisir. En effet ne suis-je pas accoutumé à entendre dire tous les jours que vous avez fait quelque nouvelle démarche pour me prouver votre zèle, et pour soutenir ma dignité? Mais ce même morceau de votre lettre m'a causé la douleur la plus vive qu'il me fût possible d'éprouver. Vous le remerciez de ce qu'il a fait pour la république, mais avec

tant de soumission! (Le dirai-je? J'ai honte de l'état où nous réduit la fortune; mais enfin il faut le dire;) vous lui recommandez ma vie avec tant de bassesse, que vous semblez annoncer évidemment que la tyrannie n'est pas détruite, et que nous n'avons fait que changer de maître. Ma vie! et quelle mort me serait plus affreuse que la vie achetée à ce prix! Pesez vos termes, et osez nier que ce ne soient ceux d'un esclave suppliant devant un roi. Il n'y a, dites-vous, qu'une seule grace que vous lui demandiez, et qu'on doive attendre de lui; c'est qu'il veuille bien laisser vivre des citoyens (1) qui ont obtenu l'estime des honnêtes gens et du peuple romain. C'est donc à dire qu'à moins qu'il n'y consente, nous ne serons plus? Mais il vaut mieux n'être pas que de lui devoir l'existence. Certes je ne crois pas encore que les dieux soient assez ennemis du peuple romain, pour qu'il faille demander à Octave la vie d'aucun citoyen, encore moins celle des libérateurs du monde. Car j'ai quelque plaisir à rappeler ce titre magnifique, et sur-tout à ceux qui paraissent ignorer ce qu'ils ont à craindre et ce qu'il faut demander. Vous, Cicéron, vous reconnaissez dans Octave un si grand pouvoir, et vous êtes son ami! Vous êtes le mien, dites-vous, et pour me voir à Rome, vous croyez avoir besoin de me recommander à un enfant?

---

(1) Brutus et Cassius et les conjurés.

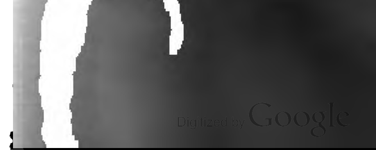
Et de quoi donc le remerciez-vous, si vous croyez qu'il faille le supplier pour que je vive? Lui savez-vous beaucoup de gré d'avoir mieux aimé qu'on eût à demander une pareille grace à lui qu'à Marc-Antoine? Est-ce au destructeur ou à l'héritier de la tyrannie que l'on demande de laisser vivre des citoyens qui ont bien servi la république? C'est cette faiblesse qui nous fait désespérer de nous-mêmes, et que je reproche à tous les autres autant qu'à vous; c'est elle qui a inspiré à César l'ambition de dominer, à Marc-Antoine celle de le remplacer après sa mort; c'est elle qui a élevé ce jeune Octave au point que vous croyez devoir obtenir de lui, qui est encore à peine un homme, le salut d'hommes tels que nous, et que vous ne voyez pour moi de ressource que dans sa pitié. Si nous nous souvenions que nous sommes Romains, nous ne verrions pas les derniers des mortels avoir plus de courage pour nous opprimer, que nous n'en avons pour nous défendre, et Antoine ne serait pas plus jaloux de succéder à César, qu'effrayé de sa punition. Vous, homme consulaire, vous qui avez puni les crimes de Catilina, ce qui peut-être, si j'en crois mes craintes, n'a pas différé notre perte pour long-temps, comment pouvez-vous jeter les yeux sur ce que vous avez fait, et approuver ce que l'on fait aujourd'hui, ou du moins le souffrir avec tant de patience et de douceur que vous avez l'air de l'approuver? Et d'où

est venue votre haine pour Antoine? N'est-ce pas de ce qu'il avait les mêmes prétentions que fait voir aujourd'hui le jeune Octave? N'est-ce pas parce qu'il voulait que nous lui demandassions la vie; que ceux à qui il devait la liberté n'eussent qu'une existence dépendante et précaire; que ses volontés fussent des lois dans la république? Vous avez été d'avis de prendre les armes pour l'empêcher de régner : était-ce pour prier un autre de vouloir bien se mettre à sa place, de regarder 'état comme son patrimoine, et les citoyens comme ses esclaves? A ce compte nous n'avons disputé que sur telle ou telle espèce de servitude, et non pas sur la servitude elle-même. Mais en ce cas Antoine était un aussi bon maître qu'un autre: sous lui non-seulement notre condition était tolérable, mais même nous eussions eu part à sa puissance, à ses bienfaits, aux honneurs; car que refuserait-il à ceux dont il sait que la soumission serait le plus grand appui de son pouvoir? Mais nous n'avons point voulu mettre de prix à la vertu et à la liberté. Aujourd'hui même cet enfant que le nom de César paraît animer contre les meurtriers de César, combien croyez-vous qu'il donnât, s'il était question de marchander, pour avoir de notre consentement le pouvoir qu'après tout il aura bientôt, puisque nous ne voulons que vivre, avoir de l'argent, et jouir du titre de consulaires?

Au surplus que la mort de César soit inutile :

que nous n'ayons conçu qu'une fausse joie de cette mort, puisqu'elle ne devait pas nous rendre plus libres; que tout le monde nous abandonne, les dieux m'ôteront tout avant de m'ôter la résolution où je suis, non-seulement de ne jamais souffrir dans l'héritier de César que j'ai tué, ce que je n'ai pas souffert dans César, mais dans mon père même, s'il revenait au monde, qu'un citoyen soit de mon aveu plus puissant que les lois et le sénat. Et croyez-vous que les autres Romains soient libres, si je ne puis être dans Rome, sans la permission d'Octave? Que dis-je? ce que vous lui demandez pour nous, comment croyez-vous pouvoir l'obtenir? Vous lui demandez notre conservation; mais suffit-il pour cela de nous accorder la vie? Et reçoit-on la vie sans la liberté et l'honneur? Appelez-vous jouir de la vie, d'être dans l'enceinte de Rome? Est-ce le lieu où je suis qui décide mon état? Je ne vivais pas tant que César a vécu, si ce n'est depuis le moment que j'eus dans l'ame le dessein de l'immoler; et en quelque lieu que je sois, je ne me croirai jamais exilé, tant que la servitude et les affronts me paraîtront les plus odieux de tous les maux.

Dans quelles ténèbres sommes-nous tombés? Chez les Grecs la postérité des tyrans est condamnée à périr avec eux; et chez nous on supplie celui qui a osé prendre le nom d'un tyran, d'épargner les vengeurs de la liberté; et [illegible] hési-



rerais de revoir ma patrie! et je croirais qu'il y a encore une patrie, quand Rome se refuse à la liberté qu'on lui offre même malgré elle, et redoute plus dans un enfant le nom d'un tyran qui n'est plus, qu'elle n'a de confiance en elle-même, après avoir vu détruit par un petit nombre d'hommes, celui qui avait des forces si puissantes!

Ne me recommandez plus à votre César, ni moi, ni vous-même, si vous m'en croyez. Vous prisez beaucoup le peu d'années que la nature vous laisse encore espérer, si vous croyez qu'elles vaillent la peine de s'abaisser à la prière. Prenez garde d'ailleurs que vos démarches contre Antoine, si justement louées jusques ici, ne paraissent avoir été dictées par la crainte plutôt que par les principes d'un citoyen; car si vous trouvez bon qu'Octave soit dans le cas d'être supplié en ma faveur, on croira que vous n'avez pas craint d'avoir un maître, mais que vous avez voulu en avoir un qui fût votre ami. Quant aux louanges que vous lui donnez pour ce qu'il a fait, je les approuve, si c'est pour détruire la puissance d'autrui qu'il a combattu, et non pas pour établir la sienne. Mais s'il en est au point qu'il faille lui adresser des prières pour nous, si vous jugez vous-même qu'on lui doive tant accorder, vous lui décernez une trop grande récompense : car vous lui attribuez un droit qu'il paraissait avoir rendu à la république. Vous ne songez pas que si pour avoir fait la guerre à

Marc-Antoine, Octave mérite de si grands honneurs, nous qui avons abattu un pouvoir dont Antoine n'a recueilli que les débris, nous ne pouvons jamais être assez récompensés, quand on nous prodiguerait tous les honneurs réunis; mais la crainte peut bien plus sur les hommes que la reconnaissance. Antoine est vivant et a les armes à la main; et à l'égard de César, on ne se souvient plus de ce qu'on a pu ou de ce qu'on a dû faire. C'est Octave aujourd'hui dont le jugement sur nous décidera celui du peuple romain, et on nous méprise assez pour regarder un seul homme comme l'arbitre de notre vie. Je suis fait, puisqu'il faut répondre, non-seulement pour ne pas supplier, mais encore pour réprimer ceux qui prétendent qu'on les supplie. Je me tiendrai éloigné de la servitude, et tout lieu où je serai libre, sera Rome pour moi. J'aurai pitié de vous tous en qui ni l'âge, ni les honneurs, ni l'exemple de la vertu d'autrui, n'ont pu diminuer l'amour de la vie; et je me croirai heureux tant que je demeurerai attaché à ce principe, qu'on est récompensé par ses propres actions. Car quel bonheur plus solide que celui qui, indépendant des choses humaines, ne réside que dans la conscience et dans la liberté? Quoi qu'il en soit, je ne me soumettrai pas à ceux qui se soumettent, et je ne serai pas vaincu par ceux qui se l
vaincre. Je tenterai et je supporterai to
délivrer la république. Si je réussis, no

[illegible] pas, je me ré-
[illegible] passe ma vie à
[illegible] liberté à ma

[illegible] vous exhorte à ne
[illegible] ne point
[illegible] écartant les
[illegible] pourraient
[illegible] Croyez que
[illegible] animé à la
[illegible] et contre
[illegible] l'égalité.
[illegible] à plus
[illegible] ée : ce
[illegible] qu'elle
[illegible] comme une es-
[illegible] mourir il sait beau
[illegible]
[illegible] Mais
[illegible] à fer
[illegible]

même, relevez votre courage, et soyez sûr que cette république pour laquelle vous avez fait de si grandes choses, sera libre et glorieuse, quand le peuple aura des chefs qui l'aideront à repousser les entreprises des méchants.

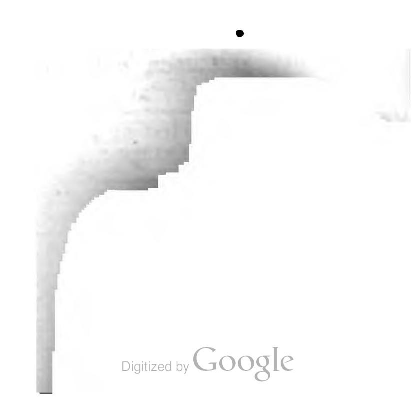
FIN DE LA LETTRE DE BRUTUS A CICÉRON.

réjouirons tous; si je ne réussis pas, je me réjouirai encore, puisque j'aurai passé ma vie à m'occuper des moyens de rendre la liberté à ma patrie.

Quant à vous, Cicéron, je vous exhorte à ne point vous lasser de faire le bien, et à ne point vous défier de la vertu. Songez, en écartant les maux actuels, à prévenir ceux qui pourraient naître, si on n'allait pas au-devant. Croyez que l'esprit courageux et libre qui vous a animé à la défense de la république contre Catilina et contre Antoine, n'est rien sans la constance et l'égalité. J'avoue que la vertu qui s'est déja signalée a plus à faire que la vertu qui n'a pas été éprouvée; ce qu'elle fait est regardé comme une dette qu'elle acquitte; ce qu'elle ne fait pas, comme une espérance qu'elle trompe. Ainsi, quoiqu'il soit beau à Cicéron de résister à Antoine, on se souvient de son consulat, et l'on n'est point surpris. Mais si ce même Cicéron ne montre pas en tout la fermeté et la grandeur d'ame qu'il a employées pour abattre Antoine, non-seulement il s'ôtera la gloire qu'il pourrait encore acquérir, mais même il perdra celle qu'il avait acquise : car il n'y a rien de grand que ce qui est fondé sur des principes invariables; et votre génie, vos actions et les vœux de tous les citoyens vous obligent plus que personne à aimer la république, et à défendre la liberté : ainsi, au lieu de prier Octave de nous prendre sous sa protection, exhortez-vous vous

même, relevez votre courage, et soyez sûr que cette république pour laquelle vous avez fait de si grandes choses, sera libre et glorieuse, quand le peuple aura des chefs qui l'aideront à repousser les entreprises des méchants.

FIN DE LA LETTRE DE BRUTUS A CICÉRON.



LETTRE

DE BRUTUS A ATTICUS

SUR LE MÊME SUJET.

Cicéron s'étonne, dites-vous, du silence que je garde sur la conduite qu'il tient dans le gouvernement. Puisque vous m'en pressez, je vous dirai mon avis uniquement pour céder à vos instances. Je sais que Cicéron n'a rien fait qu'avec de bonnes intentions, et rien ne m'est plus connu que ses sentiments à l'égard de la république. Cependant il a fait des démarches, dirai-je, maladroites? mais c'est le plus prudent de tous les hommes; dirai-je complaisantes? mais il n'a pas craint de s'attirer sur les bras, pour l'intérêt de l'état, un ennemi aussi puissant qu'Antoine. Quoi qu'il en soit, il est certain que Cicéron a irrité plutôt que réprimé la cupidité et la licence de cet enfant (1); qu'il accorde tout à ses liaisons avec Octave, jusqu'au point d'invectiver contre nous, ce qui retombe sur lui doublement; car si Casca est un assassin pour avoir tué César,

---

(1) Octave.

comme Cicéron l'a dit, Cicéron lui-même mérite bien plus ce nom, puisque Casca n'a tué qu'un homme, et que Cicéron en a fait périr plusieurs. D'ailleurs lui convient-il de parler de Casca, comme Bestia (1) parle de Cicéron? parce que nous ne citons pas à tout propos nos ides de mars, comme il a à tout moment dans la bouche ses nones de décembre, aura-t-il meilleure grace à blâmer une belle action que Bestia et Claudius n'en ont à blâmer son consulat? Notre ami Cicéron se vante d'avoir fait la guerre en toge à l'armée de Marc-Antoine. Que m'importe si pour récompense d'avoir défait Antoine, on veut le remplacer, et si celui-là même qui a détruit ce fléau, en produit un autre plus difficile à exterminer? Toute sa conduite est d'un homme qui ne refuse pas d'avoir un maître, mais qui ne veut pas que ce soit Antoine. Et quel gré dois-je lui savoir de ne craindre d'un tyran que sa colère? Voilà qu'on décerne à Octave le triomphe, une paye pour ses soldats, et une foule d'autres honneurs; et vous croyez qu'il ne voudra pas avoir la place de celui dont il a déja pris le nom? Est-ce ainsi qu'a dû se conduire un homme consulaire, un homme tel que Cicéron? Puisque vous m'avez forcé de parler, il faut vous résoudre à entendre des choses désagréables. Je souffre moi-même à vous les dire; je sais vos sentiments

(1) Un des ennemis de Cicéron.

pour la république, et que toute désespérée qu'elle paraît, vous ne croyez pas les choses sans remède.

Je ne blâme point d'ailleurs votre oisiveté. Votre âge, vos enfants, le plan de vie que vous vous êtes fait, tout vous y autorise, et j'ai vu dans l'affaire de mon ami Flavius, que vous ne vouliez pas vous faire d'ennemis. Mais, pour revenir à Cicéron, quelle différence y a-t-il entre sa conduite et celle d'un Salvidiénus? Qu'est-ce que celui-ci aurait fait de plus pour Octave? Cicéron craint, dites-vous, que la guerre civile ne soit pas encore éteinte. Fort bien. Il redoute un ennemi battu, et ne redoute pas dans Octave une armée victorieuse et la témérité de la jeunesse! Peut-être le croit-il déja assez puissant pour qu'on doive lui déférer par avance tout ce qu'il est en état d'envahir. Que la crainte raisonne mal! Quelle précaution mal entendue que d'aller au-devant des maux que l'on peut encore éviter! Mais c'est que nous craignons la mort, l'exil, la pauvreté. Voilà ce que Cicéron regarde comme le plus grand malheur, et pourvu qu'on lui accorde ce qu'il demande, qu'il soit flatté, considéré, il accepte un esclavage honorable, si pourtant l'honneur peut se concilier avec le dernier degré de l'opprobre. Octave a beau appeler Cicéron son père, le consulter, sur-tout le louer, lui rendre des actions de grace : les effets démentiront les paroles.

Il n'est pas possible de regarder comme son père un homme qui n'est pas libre ; et c'est pourtant à quoi travaille Cicéron, tout honnête homme qu'il est ; voilà ce que lui vaudra l'envie de plaire à Octave. Je commence à avoir bien mauvaise idée de la philosophie et des lettres dont Cicéron a fait profession jusques ici. De quoi sert tout ce qu'il a écrit pour la liberté, tous ces traités si étendus sur l'honneur, sur la mort, l'exil, la pauvreté ? Philippe, le beau-père d'Octave, est bien plus philosophe que Cicéron. Philippe n'a rien fait pour son beau-fils, et l'autre a tout fait pour un homme qui ne lui est rien. Qu'il cesse donc de se glorifier lui-même et d'aigrir nos douleurs. Que nous importe qu'Antoine soit vaincu, si un autre prend sa place ? Sa défaite cependant n'est pas encore bien sûre, si j'en crois ce que vous m'écrivez. Au surplus, que Cicéron vive esclave et suppliant, puisque cette vie est de son goût, et qu'il ne se souvient plus ni de son âge, ni de ses actions, ni de ses dignités. Mais moi rien ne m'empêchera de faire la guerre à la tyrannie, quelle qu'elle soit, à la puissance, à la domination, à tout pouvoir illégal, à tout ce qui voudra être au-dessus des lois. Je ne ferai point de marché pour la servitude. Vous prétendez qu'Antoine est un honnête homme, je n'en crois rien ; mais vos ancêtres ne voulaient pas même de leur père pour tyran. Je ne vous aurais point écrit si franchement, si je ne vous aimais autant

que Cicéron croit être aimé d'Octave. Je suis fâché de vous affliger, car vous aimez vos amis et sur-tout Cicéron. Soyez persuadé que je n'ai rien diminué de mon attachement pour lui, mais beaucoup de l'opinion que j'en avais.

FIN DE LA LETTRE DE BRUTUS A ATTICUS.

DE NOTRE LANGUE

COMPARÉE

AUX LANGUES GRECQUE ET ROMAINE,

ET

DE LA LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE.

QUELQUES éloges qu'on ait donnés à notre langue, il faut pourtant convenir de ses désavantages : elle ne peut pas se trouver en présence avec les langues anciennes, sans ressembler à un homme nu et garrotté devant un athlète libre de tous ses membres et armé de toutes pièces (1). Les Grecs et les Latins ont deux qualités inestimables : 1° une harmonie élémentaire qui réside dans leurs syllabes et dans leurs terminaisons;

---

(1) Voyez, dans les *Variétés Littéraires*, le discours sur les langues, de M. l'abbé Arnaud, qui joint tant d'érudition à tant de goût. Ce discours excellent a été goûté de tous les gens de lettres, et critiqué par des ignorants qui ne l'entendaient pas.

8.

au lieu que nous ne pouvons avoir qu'une harmonie accidentelle, née du concours de mots heureusement choisis et artistement combinés; 2° la faculté des inversions, qui les laisse maîtres de placer où ils veulent le mot qui est image, et le mot qui est pensée. Il n'y a personne qui, en réfléchissant un moment, ne soupçonne ce que l'on peut tirer de ces deux avantages qui nous manquent. Mais pour bien sentir tout ce qu'ils valent, il faut connaître les langues anciennes.

C'est sur-tout dans la poésie qu'on est accablé de leur supériorité. Enfants favorisés de la nature, ils ont des ailes, et nous nous traînons avec des fers. Leur harmonie, variée à l'infini, est un accompagnement délicieux qui soutient leurs pensées quand elles sont faibles, qui anime les détails indifférents, qui enchante les oreilles quand le cœur se repose. Nous autres modernes, si la pensée nous abandonne, nous avons peu de ressources pour nous faire écouter. Mais l'homme voluptueux, l'homme aux organes sensibles dira à Virgile, à Horace : Chantez toujours, chantez, dussiez-vous ne rien dire. Votre voix me charme, quand vos discours ne m'occupent pas.

Aussi parmi nous, ceux qui sentant ce besoin de penser, et craignant de paraître quelquefois vides, ont voulu que tous leurs vers marquassent, ou que toutes leurs phrases fussent frappantes, sont tendus et roides. Racine, Massillon, au con-

traire, et ceux qui, comme eux, ont goûté la mollesse heureuse des anciens, l'ont introduite, autant qu'ils ont pu, dans leur composition, et les hommes sans goût l'ont appelée faiblesse.

L'oreille était chez les anciens le juge le plus sévère et celui qu'il fallait gagner le premier : tous leurs mots avaient un accent décidé. De cette diversité de sons se formait la musique de leur poésie; et de la faculté d'intervertir l'ordre des mots se composait un langage particulier, si différent de la prose, qu'en décomposant les vers de Virgile, on y trouverait encore, selon l'expression d'Horace, les membres d'un poëte mis en pièces; au lieu que parmi nous le plus grand éloge des vers est de se trouver bons en prose. L'essai que fit la Motte sur la première scène de *Mithridate* en est une preuve évidente. Les vers de Racine n'y sont plus que de la prose très-bien faite : c'est que le plus grand mérite de nos vers est d'échapper à la contrainte des règles, et de paraître libres sous les entraves de la mesure et de la rime. Otez cette rime, et il deviendra impossible de marquer des limites entre la prose et la poésie, parce que la prose éloquente tient beaucoup de la poésie, et que la poésie déconstruite n'est plus que de l'excellente prose.

Les rimes, outre la monotonie qui se fait sentir à la longue, ont encore un autre inconvénient; c'est qu'elles nous forcent à procéder trop sou-

vent par distiques, et rendent les périodes en vers trop rares et trop difficiles : on n'en trouve que chez les meilleurs écrivains. Les anciens en sont pleins, suspendent le sens de leurs phrases autant qu'ils veulent, tandis que les nôtres ont l'air de finir de deux vers en deux vers : ils irritent la curiosité, et nous la rassasions trop tôt.

On ne saurait croire combien cet art des suspensions ajoute au plaisir du lecteur et à l'intérêt du style, dans les prosateurs même, comme dans les poëtes. Voyez le commencement du quatrième livre de Quinte-Curce.

« Darius, tanti modò exercitûs rex, qui, triumphantis magis quàm dimicantis more, curru sublimis, inierat bellum, per loca quæ immensis propè agminibus compleverat, jam inania et ingenti solitudine vasta, *fugiebat.* »

Je conserverai dans la première version de cette phrase l'arrangement du latin, afin de faire comprendre le dessein de l'auteur. Le moment de son récit est après la bataille d'Issus.

« Darius, un peu auparavant maître d'une puissante armée, qui s'était avancé au combat, élevé sur un char superbe, dans l'appareil d'un triomphateur plutôt que d'un général, alors au travers des campagnes qu'il avait remplies de ses innombrables bataillons, et qui maintenant n'offraient plus qu'une triste et vaste solitude, *fuyait.* »

Cette construction est très-mauvaise en fran-

çais, et ce mot, *fuyait*, finit très-mal la phrase : il la termine admirablement dans le latin. Il est facile, même à ceux qui ne savent pas cette langue, d'apercevoir l'art de l'écrivain. A la vérité ils ne peuvent pas deviner que *fugiebat*, mot composé de deux brèves et de deux longues, complète très-bien une période, au lieu que *fuyait* est un mot sourd et sec; mais ils doivent voir clairement que la phrase entière est construite de manière à faire attendre ce mot *fugiebat*; *que* c'est là le grand coup que veut frapper l'auteur; *qu'il* présente d'abord à l'esprit ce magnifique tableau de la puissance de Darius, pour offrir ensuite dans ce seul mot *fugiebat*, *il fuyait*, le contraste de tant de grandeur et les révolutions de la fortune : en sorte que la phrase est évidemment composée de deux parties, dont la première étale tout ce qu'était le grand roi avant la journée d'Issus, et la seconde, composée d'un seul mot, représente ce qu'il est après cette funeste journée. L'arrangement pittoresque des phrases grecques et latines n'est pas toujours aussi frappant que dans cet endroit; mais cet exemple suffit pour faire connaître tout ce que peut produire un si heureux mécanisme, et avec quel plaisir on lit des ouvrages écrits de ce style.

Maintenant, s'il s'agissait de traduire cette phrase comme elle doit l'être dans le génie de notre langue, il est démontré d'abord qu[...] renoncer à conserver la place du mot *fi*[...]

quelque avantageuse qu'elle soit, et disposer ainsi la période française.

« Darius, qui un moment auparavant s'était vu « à la tête d'une si puissante armée, et qui s'était « avancé au combat, élevé sur un char superbe, « dans l'appareil d'un triomphateur plutôt que « d'un général, fuyait alors au travers de ces « mêmes campagnes qu'il avait remplies de ses « innombrables bataillons, et qui maintenant n'of- « fraient plus qu'une triste et vaste solitude. »

Indépendamment de l'art que j'ai fait remarquer dans la disposition de cette phrase, on a dû voir qu'elle est du ton le plus noble et le plus élevé; et c'est ainsi que l'histoire est toujours écrite dans les siècles brillants de la Grèce et de Rome. On se demande souvent pourquoi la lecture des histoires anciennes est infiniment plus agréable que celle des histoires modernes. Cette différence ne vient pas seulement, comme on l'a vu, de la supériorité du sujet et de la nature des faits historiques; elle vient encore, il faut l'avouer, de l'excellence des génies qui ont écrit l'histoire grecque et romaine. Certainement nous n'avons pas un biographe à comparer à Plutarque. Ceux qui ne savent pas le grec n'ont qu'à lire seulement dans M. Rollin la conversation de Sylla et d'Archélaüs; c'est un ordre de beautés qui nous semble étranger; on se croit dans un autre monde. J'observerai en passant que les compilations de M. Rollin, malgré la

prolixité, le défaut d'ordre, la crédulité, et une morale qui n'est faite que pour les enfants, sont pourtant lues avec plaisir, uniquement parce qu'il est plein des modèles de l'antiquité, et, pour ainsi dire, imprégné de leurs sucs et de leur substance.

La sagesse, la gravité, la précision de Thucydide; l'abondance élégante de Xénophon; l'agrément d'Hérodote, qui fait pardonner les fables qu'il raconte, sont un genre de mérite qu'on n'a point égalé parmi nous; et si l'on se tourne du côté des Latins, avons-nous quelque chose qui ressemble à Tite-Live et à Tacite? Plusieurs morceaux de Saint-Réal peuvent être comparés à Salluste, sans pourtant le valoir. La conjuration de Portugal, et un tableau des dernières révolutions de la Russie, connu des gens de lettres et des amateurs, sont ce que nous avons de meilleur en ce genre. Mais d'ailleurs toute l'histoire moderne en notre langue est encore à faire; et c'est peut-être la moisson la plus abondante qui reste dans le champ de notre littérature. Daniel et Mézeray ne satisfont ni l'oreille, ni l'imagination, ni la raison; et il ne faut pas croire que ce soit absolument la faute de notre histoire: elle est sèche sans doute dans les premiers temps; mais en avançant dans la seconde et la troisième race, le sujet devient fécond et intéressant. Croit-on que l'époque singulière des croisades, ce genre de folie pieuse et héroïque, qui n'a point d'exem-

ple dans l'antiquité; le siècle de Charles-Quint et de François Ier; la ligue, ce temps si fertile en grands crimes et en grands hommes, ne fussent pas des tableaux attachants, s'ils étaient coloriés par la main d'un homme tel que Tacite? Le malheur de nos historiens est de n'être pas peintres, et les anciens l'étaient : tout ce qu'ils écrivaient a une forme dramatique qui fait illusion au lecteur, et lui fait croire qu'il assiste à un spectacle, qu'il voit agir les personnages, et qu'il les entend parler. Nos historiens, faute de connaître ce grand art, ont été presque tous ou des gazetiers, ou des rhéteurs. Nous avons des mémoires qui sont en général meilleurs que nos histoires, et qui peuvent servir à en faire de bonnes : c'est que le premier de ces deux genres est beaucoup plus aisé que l'autre. On amasse facilement des matériaux; mais c'est le génie qui élève l'édifice.

Nous n'avons pas assez connu la majesté de l'histoire; nous ne nous sommes pas représenté assez fidèlement quel doit être l'homme qui peint les siècles, qui parle devant la postérité, qui assemble les générations passées et futures, pour dire aux unes ce qu'elles ont été, et aux autres ce qu'elles doivent être. La dignité de cet emploi paraît n'avoir été sentie que par les anciens : il semble qu'en général ils soient plus mâles et plus grands que nous. Le fonds de leurs ouvrages est riche, et tel d'entre eux a distribué ses dépouilles

à vingt modernes. Une centaine de vers traduits de Virgile a suffi pour faire réussir la tragédie de *Didon;* et nous avons de fort bons écrits qui ne sont que des commentaires de quelques pages de l'antiquité. Nous pouvons sans doute lui opposer de grands hommes; mais si je voulais, en exceptant ces génies privilégiés, me former une idée du plus grand nombre des écrits qui ont réussi parmi nous, et de ceux qui nous sont restés des anciens, je me figurerais d'un côté un jeune homme aimable et brillant, habillé à la moderne, serré dans les parures étroites et mesquines que nous croyons élégantes, et qui désolent nos peintres lorsqu'il faut les mettre sur la toile, les traits fins et délicats, les yeux vifs et la contenance légère; et de l'autre côté un homme mûr, à moitié nu, recouvert d'une draperie ondoyante, la physionomie noble et ouverte, le front élevé, un air d'inspiration dans les regards, de l'expression dans tous les traits, des cheveux naturellement bouclés, flottant sur des épaules larges, des membres robustes, des muscles prononcés, et dans toute sa personne un ensemble qui attache et qui plaît davantage à mesure qu'on le considère.

C'est en lisant les anciens qu'on juge et qu'on goûte mieux les bons modernes qui leur ressemblent; c'est avec eux que le goût s'épure et que l'ame s'élève et se fortifie, que le sentiment de la vraie gloire et l'amour du vrai beau s'accrois-

sent et s'affermissent. On ne les lit pas assez. Nous avons beaucoup d'écrivains et peu d'hommes de lettres. Racine, Boileau, Fénélon, étudiaient sans cesse l'antiquité. M. de Voltaire, l'héritier du siècle de Louis XIV, est rempli du siècle d'Auguste.

Quel littérateur d'une classe distinguée n'a pas souvent à se plaindre des injustices de ses contemporains? Eh bien! qu'il se refugie alors dans le sein de l'antiquité; c'est là son véritable asyle. Si les progrès du mauvais goût, les préventions de l'ignorance, les noirceurs de l'envie, les outrages de la haine, jettent dans son ame ce découragement involontaire qui se fait sentir quelquefois à ceux qui aiment le plus les beaux-arts, et qui leur ont tout sacrifié; alors qu'il revienne vivre avec Horace, Virgile et Cicéron; qu'il en fasse ses amis et ses consolateurs; qu'il converse avec ces grandes ames: la sienne retrouvera tout son courage; et c'est avec de pareils confrères qu'il oubliera ses ennemis.

Qui est-ce qui n'a pas mieux senti la dignité de l'homme en lisant *les Tusculanes* de Cicéron? Qui est-ce qui ne s'est pas affermi dans l'amour de la vérité, en voyant le portrait qu'il trace de la raison? « La raison, dit-il, a dans soi quelque « chose de noble et d'excellent, fait pour com- « mander, et non pour obéir; un caractère élevé « au-dessus des choses humaines, qui ne craint « rien, qui ne cède à personne, que rien ne dé-

truit. » Tout ce qu'on a dit sur la clémence vaut-il cet endroit du plaidoyer pour Ligarius, où il dit à César : « Il n'y a rien de plus grand dans « ta fortune que de pouvoir conserver la vie à « une foule d'hommes, et rien de plus grand dans « ton ame que de le vouloir. »

Mais d'où naît ce charme qu'on remarque dans leurs ouvrages et qui nous y attache sans cesse? Qu'est-ce qui soutient en eux ce ton d'élévation naturelle qui ne se dément presque jamais? C'est que les lettres étaient pour eux un besoin de l'ame, et non pas un métier de convenance; c'est qu'ils répandaient sur le papier des idées et des sentiments qu'ils ne cherchaient pas ailleurs qu'en eux-mêmes; c'est qu'ils ont un caractère qui leur appartient, et qui donne son empreinte à tout ce qu'ils composent. Aussi ne voyez-vous jamais chez eux ce mélange de tons que l'on remarque aujourd'hui dans une foule d'auteurs qui ne peuvent en avoir un qui leur soit propre. Rien n'est si rare parmi nous que d'écrire d'après soi. Tel homme qui n'a rien dans la tête veut absolument faire un ouvrage : il lit ceux qu'on a faits, et il en compose une bigarrure : il épie tous les événements du jour, et va *épitraillant* sur tous les sujets. Le fonds de son caractère est léger; il voudra être sérieux; il voudra s'adapter d... s grandes ou sombres, qu'il mêlera ... t avec un coloris d'éventail qui ... anière lui paraîtra bonne,

pourvu qu'il écrive; et ne s'arrêtant point dans son incurable facilité, il se trouvera en peu de temps volumineusement frivole, et parviendra au douzième tome, lorsque peut-être il n'aurait pas écrit douze pages, s'il s'était demandé de bonne foi pourquoi il écrivait, et ce qu'il avait à dire.

On ne trouve chez les anciens aucune trace de cette ridicule manie; leurs écrivains les plus médiocres ont tous une manière qu'ils ne cherchent point à amalgamer avec celle d'autrui. Ce n'est pas qu'il n'y eût à Rome, comme à Paris, un peuple de misérables imitateurs, qu'Horace appelle un *bétail esclave;* mais ils étaient généralement méprisés; et ce qui sert à le prouver, c'est que leurs ouvrages ne nous sont pas parvenus. Nous n'avons aucun des mauvais poëtes dont l'antiquité fait mention : c'est qu'alors les productions de l'esprit ne se multipliaient que par des copies manuscrites, qu'on ne prenait guère la peine de faire que pour les ouvrages approuvés. Ceux qui vivaient du métier de copistes n'auraient pas trouvé le débit des autres, et savaient trop bien mettre leur temps et leur travail à profit, pour se ruiner en faveur d'un plat écrivain. Ainsi les mauvais ouvrages s'anéantissaient d'eux-mêmes. Ce n'est que depuis l'invention de Guttemberg, que la sottise est immortelle comme le génie; que les bibliothèques sont devenues immenses, parce que les folies des hommes sont

inépuisables, et que dans ces vastes dépôts où tout se conserve, on trouve *l'Année Littéraire* en cent volumes, occupant plus de place que tous les chefs-d'œuvre des anciens et des modernes réunis ensemble.

FIN DU MORCEAU SUR NOTRE LANGUE COMPARÉE AUX LANGUES GRECQUE ET ROMAINE.

DE DÉMOSTHÈNE.

Que serait-ce donc si vous l'eussiez entendu lui-même? C'est le plus grand éloge de Démosthène, fait par son ennemi. Ce mot grec, tel qu'il fut prononcé par *Eschine*, est même plus énergique : *Que serait-ce si vous eussiez entendu rugir le monstre?* Cette expression donne une idée terrible de ce qu'était Démosthène dans la tribune aux harangues; et cette idée est confirmée par le genre de son éloquence. Jamais homme n'a donné à la raison des armes plus pénétrantes, plus inévitables. La vérité est dans sa main un trait perçant qu'il manie avec autant d'agilité que de force, et dont il redouble sans cesse les atteintes; il frappe sans donner le temps de respirer; il pousse, presse, renverse; et ce n'est pas un de ces hommes qui laissent à l'adversaire terrassé le moyen de nier sa chûte.

Raisonnements et mouvements, voilà toute l'éloquence de Démosthène : son style est austère et robuste, tel qu'il convient à une ame franche et impétueuse. Il ne s'occupe jamais à parer sa pensée; ce soin semble au-dessous de lui; il ne songe qu'à la porter toute entière au fond de votre ame. Nul n'a moins employé les figures de la pa-

role, nul n'a plus négligé les ornements; mais dans sa marche rapide, il entraîne l'auditeur où il veut; et ce qui le distingue de tous les orateurs, c'est que l'espèce de suffrage qu'il arrache est toujours pour l'objet dont il s'agit et non pas pour lui. On dirait d'un autre, il parle bien : on devait dire de Démosthène, il a raison.

Cicéron le regarde comme le premier des hommes dans l'éloquence judiciaire et délibérative, parce que nul ne va plus promptement et plus sûrement à son but, qui est de mouvoir et d'entraîner ou la multitude ou les juges. Cette justice rendue à Démosthène par Cicéron fait d'autant plus d'honneur à tous les deux, que les caractères de leur éloquence sont absolument différents. Cicéron est de tous les hommes celui qui a porté le plus loin les charmes du style et les ressources du pathétique. Il se complaît dans sa magnifique abondance, raconte avec tout l'art possible, et pleure avec grace. C'est pourtant cet homme qui vante la supériorité de Démosthène, l'élévation de ses idées, la dignité de son style, et son impulsion victorieuse. Fénélon lui rend le même hommage, et le préfère à Cicéron, que pourtant il aime infiniment : tant il était de la destinée de Démosthène de subjuguer en tout genre ses juges et ses rivaux.

On a observé avec raison, que le premier degré d'éloquence, l'art oratoire proprement dit, l'art de persuader, réside éminemment dans ce que

les rhéteurs ont appellé le genre *judiciaire* et *délibératif;* c'est là qu'il s'agit de remporter une victoire, et de donner son opinion à des juges qui vont prononcer, ou à des hommes assemblés qui délibèrent. Quand l'orateur y est parvenu, c'est le triomphe de son art. Ce triomphe ne peut guère avoir lieu, comme on l'a remarqué, dans les gouvernements absolus. Il n'appartient qu'aux gouvernements mixtes, aux républiques. Mais si l'éloquence ne peut plus se signaler par ces sortes de victoires, ne pourrait-on pas dire qu'aujourd'hui ses succès, devenus moins brillants, ont un effet plus étendu, plus solide, et qui appartient davantage au bien général de l'humanité? Le genre démonstratif, celui qui consiste dans l'éloge des grands hommes et le développement des grandes vérités, en même temps qu'il est susceptible de toutes les beautés les plus sublimes, est encore recommandable par son utilité et son intérêt, et par le bien qu'il peut faire aux hommes. Il a contribué à répandre dans l'Europe policée la morale des honnêtes gens, les principes de la raison, l'amour du bien et le mépris pour les préjugés. Croit-on que cette espèce de succès n'ait pas aussi son éclat et sa gloire? Il ne s'agit plus aujourd'hui pour l'homme éloquent de soulever la Grèce contre Philippe, ou Rome contre Antoine: il s'agit même rarement de sauver l'innocence; ce n'est guère par l'éloquence qu'on en vient à bout; et la malheureuse

aventure des Calas, heureusement n'est pas commune. Il s'agit d'adoucir les ames et d'éclairer les esprits; et ce genre d'éloquence a eu parmi nous ses Cicérons et ses Démosthènes, jugés plus sévèrement que ceux d'Athènes et de Rome, puisque ceux-ci l'ont été par une multitude qui écoutait, et que les nôtres le sont par un petit nombre d'hommes qui lisent.

Il ne faut pas non plus se persuader que pour apprécier Démosthène, pour connaître l'homme qui maîtrisait la Grèce, il suffise de le lire même dans une bonne traduction; il faut apprendre sa langue, se reporter au temps où il vivait, se remplir des intérêts qui l'occupent, le voir dans la tribune, l'entendre répondre à ceux qui demandaient quelle nécessité de s'armer contre Philippe?

« Eh! quelle autre, grands dieux! que *celle* « qui meut des hommes libres, la vue du déshon- « neur? Est-ce cette nécessité que vous attendez? « elle vous assiége, elle vous presse. Il en est une « autre...... Dieux protecteurs! éloignez-la des « Athéniens! Il en est une autre, celle qui frappe « les esclaves, la violence; Athéniens, j'aurais « honte de vous en parler. »

Son chef-d'œuvre est sans doute sa h[illegible]e pour la couronne; c'est en ce g[illegible] toute l'antiquité. Jamais accusé r[illegible]- même avec plus de [illegible]sse et [illegible]use était belle, il est v[illegible]l b[illegible]ais

une plus belle à défendre? Il fallait justifier devant toute la Grèce assemblée l'honneur que le peuple d'Athènes venait de lui faire en lui décernant une couronne. Ce peuple était intéressé lui-même à soutenir son choix; mais enfin Démosthène plaidait contre l'envie, l'envie toujours si favorablement écoutée. Il plaidait contre un orateur habile; car on est tenté de déplorer tout le malheureux talent qu'Eschine déploie dans une mauvaise cause. A travers son élocution facile et brillante, on démêle à tout moment la faiblesse de ses moyens, l'artifice de ses mensonges. Il donne à toutes les lois qu'il cite un sens faux et forcé, à toutes les actions de Démosthène qu'il rapporte, une tournure maligne et invraisemblable; et plus il sent le défaut de preuves, plus il exagère les expressions, ce qui, dans tout genre de calomnie, est la méthode des détracteurs qui espèrent ainsi faire aux autres l'illusion qu'ils ne se font pas à eux-mêmes. Le seul endroit où il semble avoir les faits pour lui, c'est la malheureuse guerre d'Athènes contre Philippe, conseillée par Démosthène; c'est la funeste bataille de Cheronée où lui-même avait pris la fuite. Il faut convenir qu'Eschine semble triompher en cet endroit : il y est vraiment éloquent : il assemble autour de la tribune les ombres de ces infortunés citoyens; il les place entre le peuple et Démosthène; il l'investit de ces mânes vengeurs, et en forme autour de lui un rempart dont il semble

lui défendre de sortir. Eh ! bien, c'est précisément en cet endroit que Démosthène l'accable dès qu'il a repris la parole, et d'une seule phrase il renverse tout cet appareil de vengeance que son rival avait élevé contre lui. On la connaît, on l'a citée cent fois, cette sublime apostrophe, cette formule de serment patriotique si justement admirée :

« Non, Athéniens, j'en jure, vous n'avez point « failli en défendant la liberté de la Grèce. J'en « jure, et par les mânes de vos ancêtres qui ont « péri dans les champs de Marathon ; et par ceux « qui ont combattu à Platée, à Salamine, à Arthémise; par tous ces grands citoyens, dont la « Grèce a recueilli les cendres dans des monuments publics; elle leur a accordé à tous la « même sépulture et les mêmes honneurs; oui, « Eschine, à tous, car tous avaient eu la même « vertu, quoique la destinée souveraine ne leur « eût pas donné à tous le même succès. »

Ne voyez-vous pas à ces mots toutes les ombres évoquées par Eschine se ranger du côté de Démosthène?

Avec quelle adresse encore, avec quelle accablante énergie, il tourne contre Eschine cet air de triomphe qu'il avait eu un moment en parlant de la disgrace de Chéronée! que ce mouvement est d'un véritable orateur!

« L'avez-vous remarqué, Athéniens, lorsqu'il « a parlé de nos malheurs! il en parlait sans rien

« ressentir, sans rien témoigner de cette tristesse « qui sied si bien à un citoyen sensible et ver- « tueux. Son visage était rayonnant d'allégresse, « sa voix était sonore et éclatante : le malheureux! « il croyait m'accuser, et il s'accusait en effet lui- « même, en se montrant dans nos revers com- « muns si différent de ce que vous êtes. »

Comment résister à un tel homme? et qui ne voit par ces traits seuls qu'Eschine devait succomber? Démosthène n'avait pas même besoin de toute sa force. Il n'est pas au tiers de sa harangue, que celle de son adversaire est détruite, sans qu'il en reste de traces. Comme il est intéressant dès les premières lignes de son exorde!

« Eschine, dit-il, a dans cette accusation de « grands avantages, oui, Athéniens, de bien « grands. Nos risques ne sont pas égaux; s'il ne « gagne pas sa cause, il ne perd rien; et moi, « si je perds votre bienveillance..... Mais non, « il ne sortira pas de ma bouche une parole si- « nistre, au moment où je commence à vous par- « ler. Athéniens, on écoute volontiers l'accusation « et l'injure; et qu'on entend avec peine ceux « qui sont forcés à dire du bien d'eux-mêmes! « Ainsi donc Eschine a pour lui tout ce qui attire « l'attention des hommes; il m'a laissé ce qui les « blesse et leur déplaît. Si dans cette crainte je « me tais sur les actions de ma vie, je paraîtrai « me justifier mal, je ne serai plus celui que vous « avez cru digne de récompense; si pour l'inté-

« rêt de ma cause, j'expose ce que j'ai fait en ser-
« vant l'état, je serai dans la nécessité de parler
« souvent de moi-même; je le ferai du moins avec
« toute la modération dont je suis capable, et ce
« que je serai forcé de dire, imputez-le, Athé-
« niens, à celui qui m'oblige à me défendre. »

Ailleurs il s'interrompt dans le récit de ses services.

« Écoutez-moi, dit-il, vous le devez; c'est pour
« vous que j'ai eu la force de supporter tous ces
« travaux. Il serait trop honteux que vous n'eus-
« siez pas celle de les entendre. »

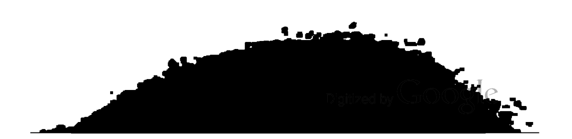
FIN DU MORCEAU SUR DÉMOSTHÈNE.

SUR LA MUSIQUE
THÉATRALE.

Le grand *opéra français*, malgré les efforts de ses derniers partisans, qu'il ne faut pas appeler les derniers des Romains, ne s'est soutenu pendant long-temps que par la perfection des danses et la pompe de la représentation. De toutes les divinités de l'opéra, *Terpsichore* est celle qui l'a servi le mieux. C'est en sa faveur qu'on pardonnait la bruyante monotonie et la tristesse soporifique du chant français. Aujourd'hui nos oreilles sont trop raffinées pour le supporter. Jetons un coup-d'œil rapide sur le changement qui s'est opéré chez les Français, dans un art où l'Italie nous a donné les premières leçons, qui est resté long-temps parmi nous dans son enfance, et dans lequel bientôt peut-être nous n'aurons plus de maîtres.

On admira *Lulli* avec justice. Ce n'était pas à beaucoup près un homme sans génie. Mais, indépendamment de son mérite particulier, plusieurs causes différentes ont contribué à donner à ses opéras un succès qui depuis a dû diminuer beaucoup; premièrement, les beautés drama-

tiques et la poésie de ses opéras, où l'on trouve, quoi qu'en ait dit *Boileau*, des scènes d'un intérêt très-touchant et d'un très-beau dialogue, des morceaux d'une versification imposante et harmonieuse, et en général une diction pure et facile; ensuite, l'époque même de ces opéras, qui étaient alors des fêtes triomphales, dans un temps où la grandeur de Louis XIV, et l'enthousiasme qu'il avait inspiré, se répandaient sur tout, et où l'ivresse de la prospérité et des victoires, et le peu d'usage qu'on avait des beaux-arts, devaient rendre les hommes peu difficiles sur leurs plaisirs: enfin l'accord quelquefois heureux d'une musique et d'une versification également douces, qui formant dans les belles scènes une espèce de déclamation soutenue par des voix séduisantes et par l'intérêt des situations, était relevée de temps en temps par des airs agréables, faciles à retenir et propres à devenir vaudevilles, sorte de mérite qui est fort du goût des Français. La fortune de ces opéras a dû se maintenir quelque temps: les vieillards aimaient à répéter les airs qu'ils avaient entendu chanter dans leur enfance par *Beaumavielle*, et que Thévenard enseignait à leurs enfants. Les Français s'étaient accoutumés à croire qu'il n'y avait rien de mieux que les petits airs de leurs ballets et le plain-chant de leurs scènes, lorsque *Rameau* leur donna l'idée d'une musique plus savante, plus variée et plus pittoresque. Les oreilles long-



oreilles endormies par les opéras de *Lulli* s'effarouchèrent d'abord de l'harmonie de *Rameau*, et ce réveil fut orageux. Ce fut bien pis quand on entendit les intermèdes italiens, où les accents de la nature étaient rendus avec des notes, où l'on avait de l'esprit, de la grace et du sentiment avec des sons. La moitié de la France se révolta contre une si dangereuse innovation. Le parterre de l'opéra, la cour et la ville furent partagés en deux factions, et ce fut presque un crime d'état d'avoir du plaisir. C'est dans le fort de ces querelles que *M. Rousseau* publia sa lettre sur la musique française. Elle n'était pas faite pour concilier les esprits. Quoique fondée sur de bons principes, c'était une satire violente et souvent injuste; il trouvait la musique de nos opéras détestable, et il avait raison. Mais il ajoutait que la langue française n'était pas susceptible de bonne musique, et cette assertion est démontrée fausse par l'expérience. Toute langue dont les syllabes ne sont point trop chargées de consonnes, deviendra très-musicale entre les mains d'un homme de génie. Les *e* muets sont un obstacle; mais on peut les sauver très-souvent, et en finissant les phrases par une rime masculine, cet inconvénient disparait. D'ailleurs on lui fit bientôt une réponse péremptoire. On avait beaucoup crié contre la nouvelle musique; mais enfin l'on en profita, et c'est dans tous les genres un hommage que le temps fait rendre au génie. La première

pièce où l'on entendit des airs détachés dans le nouveau goût, nommés depuis ariettes, fut l'acte intitulé *les Troqueurs*, joué à l'opéra-comique. Ce théâtre forain s'était élevé depuis quelque temps sous les auspices de *Vadé*, de *Pannard*, de *Fuselier*. On jouait de petites pièces entremêlées de vaudevilles et de parodies des airs connus. M. d'*Auvergne*, auteur de l'opéra des *Troqueurs*, fut le premier qui essaya d'y mettre une musique nouvelle dans le goût des intermèdes italiens. Elle eut un grand succès. Celui du *Peintre amoureux*, de *Duny*, fut encore plus grand. Vint ensuite M. *Philidor* qui fit *Blaise le savetier* et *le Maréchal*. Tout Paris fut ivre de ce spectacle, qui dès-lors parut trop important pour un spectacle de foire. On le réunit à la comédie italienne, qui tombait de jour en jour, malgré son arlequin, ses parodies et les comédies de *Marivaux*. Ce genre de nouveaux opéras-comiques s'étendit et se plia à plusieurs tons. *Vadé* et *Pannard* s'étant bornés à la gaieté populaire ou villageoise, s'étaient distingués sur-tout par le talent du vaudeville, qui dans sa précision, commandée par un air donné, renferme quelquefois le mérite de la difficulté vaincue. Les musiciens engagèrent les auteurs à aller plus loin. MM. *Philidor* et *Monsigny* traitèrent des sujets où il entrait de l'intérêt et du sentiment, quoique les pièces fussent le plus souvent mal faites et mal écrites. Enfin M. *Grétry*, plus heureux, trouva un écrivain d'un

taient plus élevé, dans M. *Marmontel*, et le *Huron*, *Lucile*, *Silvain*, firent voir que notre langue était assez musicale pour produire les plus grands effets entre les mains d'un habile compositeur. De pareilles pièces, où l'on allait s'attendrir et pleurer, et qui enchantaient les oreilles en remuant l'ame, ne s'appelèrent plus des opéras-comiques, mais des drames lyriques pleins de mérite et de charme. Dès-lors il ne fut pas possible d'entendre ce que nous appelons grand opéra, et ce qui n'est qu'un grand ennui. *Castor*, la ressource et le chef-d'œuvre du théâtre, *Castor* lui-même fut peu suivi aux dernières reprises.

D'un autre côté les Italiens en possession de la plus belle musique du monde, ne savaient pas encore l'appliquer au drame, de manière que la réunion de ces deux arts tendit au même but, et que l'intérêt de l'action se joignît au plaisir de l'oreille.

Les scènes de Métastase étaient pleines de situations frappantes, mais forcées, d'un dialogue ingénieux et brillant, mais de scènes beaucoup trop longues; toujours subdivisées suivant un usage tyrannique, en deux ou trois intrigues, afin que la première, la seconde et la troisième *amoureuses* vinssent à leur tour chanter leur ariette, et que chaque *virtuose* eût de quoi faire briller son organe. Des drames dans lesquels un art était ainsi entièrement sacrifié à un autre, ne pouvaient produire qu'un ensemble monstrueux.

Les musiciens s'apercevant qu'on ne pouvait ni s'intéresser à des pièces si mal construites, ni écouter pendant cinq ou six heures, ne songeaient pas même à l'effet total, abandonnaient tout le récitatif des scènes à des mains subalternes, et réservaient tous les efforts de leur génie, toute la richesse de la musique pour des airs d'expression, admirables à la vérité, mais qui avaient le défaut de ne pas former un ensemble Quant aux airs qu'on appelle de bravoure, ils n'avaient d'autre objet que de faire valoir la flexibilité d'une belle voix dans les difficultés vaincues, et dans tous les passages du chant. A l'égard des autres, le talent des Piccini, des Sacchini, des Jommelli, y avait développé toute la puissance de leur art. Il était impossible de porter plus loin l'expression de la mélodie. Mais outre que tous ces airs isolés ne produisaient qu'un effet momentané, quelquefois encore entraînés par le torrent, ces grands maîtres y avaient mis un luxe et une affectation qui nuisaient au beau naturel, qui est la perfection de tous les arts. Il en résultait que l'opéra italien, qui n'avait que de la musique, était un très-mauvais spectacle, et que l'opéra français magnifique en décorations et charmant dans ses ballets, ne manquait que de musique.

C'est dans ces circonstances qu'un homme de génie, qui avait fait exécuter en Italie, avec un grand succès, le premier opéra qui offrît un ensemble dramatique, essaya de faire à Paris avec

son Iphigénie, ce qu'il avait fait à Rome avec son Orphée. Cet opéra d'Iphigénie dont le fonds était celui de la fameuse tragédie de Racine, était resserré en trois actes, sans développements et sans episodes; chaque scène était coupée par des airs analogues à la situation, ce qui est la forme essentielle à tout drame musical, et ce qu'avait ignoré Quinaut, parce que de son temps la bonne musique n'étant pas née, il ne pouvait donner à Lulli que ce que Lulli demandait, c'est-à-dire des scènes à réciter.

Quoique l'opéra d'*Iphigénie* fût très-inférieur aux belles compositions d'Italie, dans la partie du chant, cependant il était fort au-dessus de tout ce que nous connaissions, et il devait réussir. L'avantage du sujet, l'un des plus heureux qu'il y ait pour l'intérêt et la pompe du spectacle; une marche rapide et pittoresque, débarrassée de ce long et ennuyeux récitatif dont Lulli et ses successeurs nous endormaient depuis si long-temps; des chœurs mis en action et substitués aux anciens chœurs, qui n'étaient guères que du bruit; quelques airs qui avaient de l'expression, quoique trop souvent faibles de mélodie; de beaux morceaux de récitatif obligé, presque inconnu auparavant sur notre théâtre lyrique; l'art de tirer de grands effets des accompagnements et de rapprocher l'orchestre de la scène beaucoup plus qu'on n'avait fait jusques alors; voilà tout ce qui devait assurer le succès d'*Iphigénie*,

et peut-être encore celui d'*Orphée* qui la suivit, et qui, moins intéressant pour le fonds, l'emportait de beaucoup pour la musique. C'était le chef-d'œuvre de l'auteur, et le seul de ses ouvrages où l'on sentît qu'il s'était pénétré de la science des maîtres d'Italie, le seul où le chant fût en général d'une beauté supérieure.

Vint ensuite *Alceste*. Ici le caractère de la musique s'était joint à l'inconvénient du sujet pour n'en faire le plus souvent qu'une lamentation bruyante et monotone. Le talent de M. Gluck s'y manifestait par plusieurs morceaux d'un grand effet; mais cet effet même était affaibli par la continuité d'un bruit assourdissant et inévitable, lorsque l'on tire toutes les ressources de son orchestre. Je me permis alors, en rendant hommage au mérite de M. Gluck, d'observer ce qu'en général on paraissait désirer dans sa composition, et ce qui manquait à ses opéras. Mes observations étaient d'un homme qui respecte le talent, et qui ne juge des arts que par le plaisir qu'ils lui font, et par celui qu'il en attend. On me répondit avec aigreur. On me demanda si j'étais savant en musique, et je fus obligé de prouver ce que tout le monde savait, que pour juger des effets d'un art il ne fallait pas être artiste. Rien ne fait mieux voir qu'on est souvent obligé de démontrer ce qui est clair.

Je rappelai qu'il y a dans les arts deux parties; l'une élémentaire et mécanique; elle n'est con-

nue que des artistes; eux seuls ont le droit d'en parler; l'autre est le résultat des opérations d'un art. Elle a pour juge quiconque a un sens droit, et des organes sensibles. Je ne crois pas que l'on me conteste ce principe. Si on le rejetait, il faudrait que les artistes n'eussent plus de juges que leurs confrères. Je doute qu'ils admissent cette conséquence. Un homme qui ne connaît ni les règles du dessin, ni celles de la peinture, ne saura pas en quoi péche une figure mal dessinée, ni d'où naît le défaut de lumière ou d'ombre, ni pourquoi telle couleur est mal choisie. Mais il dira fort bien : Cette tête a l'expression convenable au sujet; son attitude a tel caractère; la situation de ces personnages se présente à mon imagination; la couleur de ce paysage est celle de la nature; ces objets, ces sites sont gais ou tristes, etc. De même un homme qui ne sait pas la composition, ne dira pas si telle musique est correcte et savante; il ne raisonnera pas sur les combinaisons harmoniques, ni sur les procédés d'une phrase musicale. Voilà les *moyens de l'art*. Mais cet air, dans cette situation, a-t-il l'expression suffisante? Ce chant est-il varié ou monotone? Est-il pauvre ou riche? Réunit-il les modulations qui doivent porter dans mon ame tel sentiment? Ce duo est-il bien placé? Est-il naturel? Produit-il un effet analogue à la scène? Voilà ce que peut examiner tout homme qui a de l'oreille et du bon sens. On peut donc, sans savoir la musique,

parler des beautés ou des défauts d'un drame musical, sans s'exposer à entendre cette phrase si orgueilleusement et si gratuitement répétée par ceux qui à peine ont appris à solfier : Vous ne savez pas la musique : n'en parlez pas.

Après avoir ainsi établi le droit de dire mon avis, je le dis encore plus librement sur Armide, la dernière des productions de M. Gluck. Deux chœurs et un duo du cinquième acte en faisaient tout le mérite. C'est là sur-tout que l'on sentit tout ce qui manquait au musicien, et tout ce dont il voulait nous apprendre à nous passer. Il y avait de ces cris de douleur, qui sont un des grands moyens de M. Gluck, et qui bien placés et bien ménagés donnent au récitatif une expression qu'il n'avait pas avant lui. Mais quand ces cris reviennent trop souvent, quand on les entend à tout moment, comme dans *Armide* et dans *Alceste*, lorsque dans les airs même ils prennent la place de ces phrases de chant, à-la-fois pathétiques et mélodieuses, qui vont à l'ame sans effrayer l'oreille, et telles qu'on les admire dans les beaux airs des Italiens et de leurs élèves, alors on est assourdi plutôt qu'ému ; ce rude ébranlement des organes nuit à l'émotion de l'ame on s'aperçoit que l'auteur a mis trop souvent tout son expression dans le bruit et tous ses moyens dans ses cris. Cette affectation de contrefaire la nature, est fort différente d'un art fondé sur une imitation embellie, qui doit plaire en ressemblant

Je ne viens point entendre le cri de l'homme qui souffre. J'attends de l'art du musicien qu'il trouve des accents douloureux sans être désagréables; je veux qu'il flatte mon oreille en pénétrant mon cœur, et que le charme de la mélodie se mêle à l'impression que je ressens. Je veux remporter dans ma mémoire sa plainte harmonieuse, qui retentisse encore dans mon oreille, et me laisse le désir de l'entendre encore et de la répéter moi-même. Mais si je n'ai entendu que des clameurs de désespoir, des gémissements convulsifs, je puis trouver cela fort vrai, mais si vrai que je n'y reviendrai pas.

D'ailleurs dans *Armide* le musicien avait été fort mal servi par le poëme qui est plein de beautés dramatiques, mais dont la marche n'est point du tout favorable à la musique. Ce récitatif éternel est nécessairement sans effet. J'en appelle à tous les spectateurs de bonne foi, à tous ceux qui savent par cœur ce fameux monologue,

Enfin il est en ma puissance, etc.

Ce morceau, médiocrement déclamé, produirait une impression très-vive. Il n'en produit aucune, absolument aucune, avec la musique de M. Gluck. Or, quel plus grand contresens que d'allier deux arts, dont l'un affaiblit l'autre? Qu'on se rappelle encore le songe d'Armide.

Et par un charme inconcevable
Je me sentais contrainte à le trouver aimable,
Dans le fatal moment qu'il me perçait le cœur.

Déclamez ces beaux vers, ils vous enchanteront : écoutez-les dans l'opéra d'*Armide*, ils vous glaceront. Voyez la première scène, cette réponse sublime d'Armide, qui, lorsqu'on l'a entretenue long-temps de la gloire de ses charmes qui triomphent de tous les guerriers chrétiens, s'écrie :

Je ne triomphe pas du plus vaillant de tous.

Qu'une bonne actrice prononce ce vers, il vous transportera : dans l'opéra, lorsque ce vers a été chanté, il ne différait en rien du long ramage que venaient de faire entendre les suivantes d'Armide, et avec lequel il devait faire un contraste si frappant.

M. Gluck est, sans doute, un homme de génie, puisqu'il a fait *Orphée*, et dans ses autres opéras, plusieurs morceaux dignes de son *Orphée*. Ses opéras sont les premiers qui aient été construits sur un plan à-la-fois musical et dramatique, soit qu'il ait lui-même dessiné ce plan, comme ses amis lui en font honneur, soit qu'il ait suivi celui de Calsabigi dans *Orphée*, et dans *Iphigénie*, celui qu'avait tracé le comte Algaroti. Quoi qu'il en soit, ses opéras sont les premiers qui aient été purgés des défauts de ceux d'Italie et de ceux de France. Les drames de Métastase, très-agréables à lire, ainsi que ceux de Quinault,

offraient toujours sur le théâtre une intrigue double et triple qui, détruisant l'unité, détruisait l'intérêt. Presque tous ses airs étaient placés à la fin des scènes, pour obéir à l'usage qui voulait que la cantatrice ou le virtuose sortît du théâtre après avoir chanté son *aria*. Ces airs ainsi détachés du dialogue, étaïent devenus trop souvent un brillant hors-d'œuvre où le musicien déployait tout le luxe de son art pour faire valoir le gosier d'une actrice; et cependant ce hors-d'œuvre était, et même est encore, la seule chose qui soutienne l'opéra italien, parce que le peu d'intérêt d'un drame partagé en deux ou trois épisodes, et la longueur excessive du spectacle, et la simplicité trop nue d'un récitatif insipide, n'attirent pas d'ailleurs une grande attention.

D'un autre côté, l'opéra français surchargé de ballets, le plus souvent étrangers à l'action, et dénué d'airs, n'était guères qu'un récitatif éternel, et l'on n'y connaissait l'harmonie que dans quelques chœurs de Rameau, et la mélodie que dans les airs de danse, les plus parfaits que l'on ait composés.

Orphée, exempt de tous ces défauts, dut réussir en Italie et en France; en Italie, parce que indépendamment des beautés musicales, on trouvait, pour la première fois, un ensemble soutenu, un spectacle resserré dans les bornes d'une durée raisonnable; un drame attachant par l'unité d'action, malgré les fautes de vraisemblance; enfin,

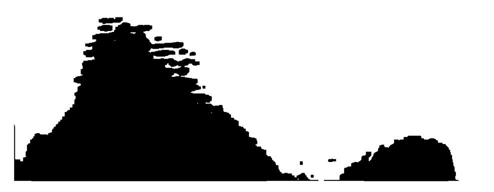
un récitatif plus travaillé, plus fort, plus adapté à la scène : en France, parce qu'on entendait, pour la première fois, sur notre théâtre lyrique, ces airs d'expression appliqués aux situations dramatiques; parce que, pour la première fois, dans cet opéra et dans celui d'*Iphigénie* qui l'avait précédé, le chant mesuré venait faire partie de la scène, auparavant partagé entre l'assoupissante uniformité du récitatif et le vacarme des chœurs.

Telle est l'heureuse révolution dont M. Gluck est l'auteur, et qui doit lui faire un honneur immortel. Mais, par une fatalité singulière, et par une espèce de contradiction entre ce qu'il a fait d'abord, et ce qu'il fait aujourd'hui, peut-être retarde-t-il les progrès d'un art qu'il avait d'abord avancé; je m'explique. Soit que la nature de son talent le porte plutôt aux effets de l'harmonie qu'à l'invention du chant, et que puissant et fécond dans la partie instrumentale, il soit faible et pauvre dans la mélodie, qui pourtant est en musique la qualité la plus heureuse et la plus rare, comme le style en poésie; soit que des idées systématiques se soient jointes à cette disposition naturelle; soit qu'il ait eu l'ambition de créer une musique théâtrale qui ne fût qu'à lui, et d'échapper ainsi à toute comparaison; soit qu'enfin toutes ces causes se soient réunies ensemble : quoi qu'il en soit, il est certain qu'à l'exception d'*Orphée*, M. Gluck dans ses autres compositions semble avoir pris à tâche de ban-



nir le chant du drame lyrique, et paraît persuadé, comme ses partisans le répétent, que le chant est contraire à la nature du dialogue, à la marche des scènes et à l'ensemble de l'action.

Ce n'est pas en Italie qu'une pareille religion pouvait prospérer; on y aime trop la musique. Aussi n'y a-t-il risqué que son *Orphée*, où il y a de la musique. Mais en France, où il a débuté par son *Iphigénie*, qui a eu un grand succès, il a pu croire qu'il trouverait d'autant plus de facilité pour établir son systême, que ceux des Français qui avaient vu l'opéra d'Italie, n'avaient guères été frappés que de ses défauts. M. Gluck pouvait trouver de grands avantages à bâtir sur un plan absolument neuf. Quoiqu'il y ait de beaux morceaux de chant dans *Orphée*, ceux de Galuppi, de Jommelli, de Sacchini, de Piccini, ces airs admirables, chantés d'un bout de l'Europe à l'autre, ces chefs-d'œuvre pathétiques et de mélodie, dans lesquels les compositeurs, en portant l'expression du sentiment au plus haut point, se sont garantis de ces faux ornements si justement reprochés à l'Italie, ces grands ouvrages pouvaient offrir un objet de comparaison, dans lequel toute la supériorité n'aurait pas été du côté de l'auteur d'*Orphée*. Mais si l'on écarte le chant, si l'opéra se soutient avec un récitatif plus animé, avec des chœurs mieux dessinés et plus pittoresques, avec des morceaux de récitatif obligé, que fait valoir la science des accompagnements, il est clair que



M. Gluck a créé un art nouveau, qu'il est seul dans son genre, et que sa place est unique.

La marche qu'il a tenue dans ses compositions successives rend ces idées très-probables. Il y a peu de chant dans *Iphigénie;* les airs en sont trop souvent faibles. Il y en a encore moins dans *Alceste.* Enfin il a pris le parti de travailler sur un ancien opéra, coupé en cinq actes, plein de longs monologues, dans lequel il il n'y a pas un seul air proprement dit, si ce n'est dans les ballets; et quand tous les musiciens s'accordent à penser que tous les opéras de Quinault, quoique pleins de beautés, sont coupés d'une manière très-peu favorable à la musique, M. Gluck seul n'est point frappé de cette difficulté. Que conclure de cette étrange entreprise, si ce n'est que l'auteur est persuadé que les airs d'expression, les seuls qui admettent le chant dramatique, ne sont point du tout nécessaires au drame lyrique, et qu'avec du récitatif et des chœurs, avec de l'harmonie, on est sûr d'atteindre à la perfection de ce spectacle?

Écoutez les maximes de ses partisans, et vous y verrez la confirmation de cette doctrine. Ils admirent en lui cet *art de noter la parole*, qui seul, disent-ils, est conforme à l'esprit de la scène. Ils affectent de ne voir dans les airs italiens que les défauts qui les défigurent souvent; et de ce qu'on a abusé d'un art, ils concluent que l'art n'existe pas. Ils conviennent qu'il y a

un grand nombre de ces airs du goût le plus simple et le plus pur, qui expriment toutes les passions, la tendresse, la douleur, la jalousie, et qui sont faits pour émouvoir autant que pour plaire; et ils persistent à soutenir que ces airs qui peignent les passions en général, ne peuvent pas s'appliquer à une situation particulière, et que s'ils font pleurer dans un concert, ils refroidiront sur la scène.

Je pense au contraire, que c'est dans la mélodie expressive de ces airs, que réside la puissance première, le premier charme de la musique; que tout opéra doit être distribué de manière qu'il y ait dans chaque scène un ou deux de ces airs faits pour exprimer la situation du personnage, à moins que la scène n'amène plus naturellement un *dùo*, un *trio*, un *quatuor*, ou un chœur analogue à l'action; que cette déclamation notée qu'on veut substituer au chant mesuré, quelquefois expressive et si souvent monotone et criarde, est généralement très-inférieure à la déclamation naturelle, et ne doit occuper de place que ce qu'il en faut pour exposer ce qui n'est que de fait, et pour amener le chant; que le son étant par lui-même une sensation rapide et fugitive, ne peut faire une impression forte, qu'en se reproduisant par une variété de formes qui ne nuise pas à l'unité du dessin, par ces retours que l'oreille attend et retrouve avec tant de plaisir, enfin par toutes les richesses du chant régulier et périodique.

On objecte qu'il n'est pas naturel de chanter un air de cette nature dans une situation passionnée, que c'est un moyen d'arrêter la scène et de nuire à l'effet.

Je trouve ces objections absolument illusoires. D'abord dès qu'on admet le chant, il faut l'admettre le plus beau possible, et il n'est pas plus naturel de chanter mal que de chanter bien. Tous les arts sont fondés sur des conventions, sur des données. Quand je viens à l'Opéra, c'est pour entendre de la musique. Je n'ignore pas qu'Alceste ne faisait pas ses adieux à Admète, en chantant un air. Mais comme Alceste est sur le théâtre pour chanter, si je trouve sa douleur et son amour dans un air bien mélodieux, je jouirai de son chant en m'intéressant à son infortune. Car je suis venu pour cela, comme à la comédie française lorsque je viens voir *Zaïre*, je m'attends à pleurer sur les malheurs de l'amour, et à entendre des vers charmants.

Ensuite pourquoi donc un air de ce genre, avec quelque étendue que la musique s'y développe, arrêterait-il l'action, et me refroidirait-il, s'il est bien placé, s'il exprime les sentiments du personnage, s'il ne s'écarte jamais du motif principal? Et quel autre moyen le personnage a-t-il de me pénétrer de sa situation, et de m'émouvoir fortement? Est-ce sa mélopée, qui, le plus souvent, me fait désirer qu'il parle? Cet air que l'on voulait lui interdire, je l'attends pour être

ému. J'attends qu'il chante pour savoir ce qu'il a dans l'ame; car le chant est son langage. Consultons l'expérience. Quoi! dans *Lucile*, dans *Sylvain*, dans *la Colonie*, où par une bizarre alliance la musique succède à la parole; un air mélodieux et pathétique m'émeut jusques aux larmes, et je ne me prêterais pas à la même illusion, quand le chant mesuré succède au récitatif! Il m'est impossible de comprendre jamais un raisonnement si peu probable.

Allons plus loin. L'attrait de la bonne musique est si grand, qu'elle plaît même lorsqu'elle est déplacée. Rien n'est moins raisonnable que le fameux duo d'*Orphée* et d'*Eurydice*, *Quels tourmens insupportables!* car assurément ils s'affligent sans aucune raison. Mais ce duo est si beau, qu'on oublie l'invraisemblance; et si la musique produit cet effet, même lorsqu'elle est hors de place, peut-on dire qu'elle refroidira l'action, lorsqu'elle y sera bien amenée? En un mot j'aime la musique que l'on chante et les vers que l'on retient.

Depuis que ces réflexions ont été écrites, on a joué l'opéra de *Roland*, dans lequel on a suivi les principes que je viens d'exposer et le succès les a pleinement justifiés; ce n'est pas qu'une pastorale héroïque, telle que Roland, puisse jamais produire, à beaucoup près, un effet aussi grand qu'une tragédie telle qu'*Iphigénie*, ou même que les morceaux tragiques des autres opéras de

M. Gluck; mais les airs de M. Piccini ont prouvé que le chant se prêtait à tout, et pouvait déployer toutes ses richesses sans négliger l'expression. Ce qui lui manque du côté de l'ensemble, peut s'acquérir par l'expérience, et il faut entendre *Atys*, pour savoir ce qu'il peut faire dans les grandes situations dramatiques. Ce n'est pas que je veuille en conclure qu'il faille pour cette musique exclure celle de M. Gluck; c'est au contraire cette intolérance exclusive que j'ai toujours blâmée dans les partisans de M. Gluck, qui voulaient que sa musique fût la seule propre au drame, la seule qu'on entendît sur le théâtre de l'opéra. Écoutons tout. Tel artiste excelle dans une partie, et manque d'une autre. *Non omnia eidem dii dedere*. L'Allemagne a perfectionné la musique instrumentale; l'Italie est la patrie du chant, et les Français l'emportent sur l'une et l'autre pour les airs de danse. Jouissons de tout et n'excluons rien.

FIN DU MORCEAU SUR LA MUSIQUE THÉATRALE.

DIALOGUE

ENTRE ALEXANDRE

ET UN SOLITAIRE DU CAUCASE.

L'ARMÉE d'Alexandre était campée près du Caucase. Chassant un jour dans les bois voisins de ces montagnes, il fut surpris d'un orage violent qui dispersa tous ceux de sa suite. Seul, et s'avançant au hasard, il aperçut près d'un rocher quelques plantations qui lui firent juger que ce lieu était habité; il vit de la fumée sortir par les fentes du rocher : il s'approcha et découvrit une caverne qui lui parut assez commode et suffisamment éclairée. Il entra : un vieillard occupé dans ce moment à faire cuire des herbes, le reçut avec un front serein et un air assuré, et remarquant qu'il était fort échauffé, lui présenta de l'eau et du lait. Je n'ai pas d'autres liqueurs, lui dit-il, choisissez. Le prince se rafraîchit, et regarda son hôte avec quelque surprise. Vous ne savez pas, lui dit-il, qui vous recevez? Non, répondit le vieillard. Mais il fait mauvais temps, vous êtes las et égaré; ma demeure vous offre

un azyle; vous pouvez en profiter; il n'est pas besoin que je sache votre nom pour cela. Mais, repliqua le prince, vous savez sans doute qu'il y a une armée dans ce pays?.... Je l'ignore. Qui me l'aurait dit, et pourquoi le saurais-je? Je ne vois personne, et je ne crains rien. Vous ignorez, reprit le roi, que l'armée d'Alexandre est campée près d'ici, et le nom d'Alexandre au moins n'est pas venu jusqu'à vous?..—Non. Quel est cet Alexandre? Qu'a-t-il fait?.. — Ce qu'il a fait! il a conquis l'Asie; il a détrôné celui qu'on nommait le roi des rois; il a soumis.... Je crains bien, dit le vieillard, s'approchant de la porte de sa caverne, que cette pluie abondante ne détruise quelques légumes que j'ai semés il n'y a pas longtemps. Vous devriez bien, dit le prince de plus en plus étonné, faire plus d'attention à ce qu'on vous dit d'un roi dont vous êtes le sujet. Le sujet! dit en souriant le philosophe solitaire. Oui, reprit Alexandre; il vient de soumettre ces contrées qui obéissaient à Darius; vous êtes actuellement sous son empire; et peut-être seriez-vous enfin surpris, si je vous disais que c'est Alexandre même à qui vous parlez. Vous êtes cet Alexandre! dit le vieillard, en mettant sur une petite table ses herbes qui lui semblaient assez cuites, j'e[illegible] charmé.... Voulez-vous goûter de mon [illegible] Alexandre se leva, et fit quelques pas [illegible]n homme qui ne sait où il en est. Enfin [illegible]ssit, et dit au vieillard, avec beaucoup de

douceur : Je voudrais savoir par où j'ai pu m'attirer le mépris que vous me témoignez.

LE PHILOSOPHE.

Votre reproche est injuste; je ne vous méprise point : vous êtes dans l'erreur commune à tous les hommes qui veulent que tout ce qui les regarde soit intéressant pour les autres comme pour eux-mêmes. Que m'importe qu'Alexandre, que je ne connais pas, ait vaincu Darius, que je ne connais pas davantage? Pourquoi voulez-vous que je fasse plus d'attention à vos conquêtes qu'à mes légumes? J'ai dû vous offrir ici tout ce qui pouvait vous être utile; je l'ai fait, je ne vous dois rien de plus; je ne suis point votre sujet, car je n'ai pas besoin de vous. Ceux qui vivent dans une société dont l'autorité d'un prince est le soutien, doivent lui obéir, parce que c'est lui qui met leurs biens et leur personne en sûreté; ils vivent sous sa sauve-garde. Moi qui n'ai pour maison que cette caverne, et pour bien que le terrain que j'ai défriché autour de moi; je ne suis sujet que des éléments. Vous avez trouvé ici un asyle, et sûrement je n'en irai jamais chercher chez vous. Cependant je ne vous méprise point, puisque vous ne m'avez point fait de mal; je ne vous estime pas non plus, puisque je ne vous connais pas.

ALEXANDRE.

Ce que je vous dis ne me fait-il pas assez

connaître? J'étais roi d'une petite province de la Grèce, nommée la Macédoine, et je le suis aujourd'hui de tous les pays qu'arrosent le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus. J'ai vengé ma patrie, que Xerxès avait voulu opprimer. J'ai renversé ce superbe trône de Perse, élevé sur tant de trônes détruits; et je ne cesserai de conquérir que lorsque je toucherai les bornes dont la nature a resserré notre globe. Je me suis avancé dans l'univers, et rien ne m'a résisté.

LE PHILOSOPHE.

Alexandre, écoutez-moi. De si grands desseins exécutés avec si peu de forces, marquent une ame élevée et des talents rares. Le nom de vengeur de votre patrie justifie, autant qu'il est possible, celui de conquérant : mais vous ne sauriez vous dissimuler que vous avez fait beaucoup de mal, et vous pouviez faire beaucoup de bien. Après avoir vaincu Darius, peut-être eût-il mieux valu vous contenter de reprendre les provinces que les Persans ont usurpées sur les Grecs, et le replacer vous-même sur le trône où vous pouviez vous asseoir; il y avait un orgueil bien sublime à pardonner au roi des rois. Lorsqu'on a ébranlé un destin illustre, il y a plus de gloire à le rétablir qu'à l'abattre. Vous auriez gouverné votre pays, qui sans doute souffre de votre éloignement; et il valait mieux être utile à la Macédoine, que redoutable à l'univers.

ALEXANDRE.

Quoi ! la gloire de commander à tant de peuples....

LE PHILOSOPHE.

Est moins rare que vous ne croyez. Il est plus commun, peut-être plus aisé, de faire de grandes choses que de remplir ses devoirs. Du fond de ma caverne, jetant un regard vaste sur l'étendue du globe, et sur cette chaîne d'âges, qui ont enfanté *et détruit* tant d'événements, le monde m'offre deux différents tableaux : je vois d'un côté les forfaits illustres, les vertus sublimes, les malheurs célèbres, les destructions affreuses, les attentats de l'ambition, les horreurs des vengeances, et ces révolutions des empires, que l'on nomme jeux de la fortune, et qui ne sont que les effets nécessaires de nos passions : et de l'autre côté j'aperçois une infinité de crimes obscurs, de bassesses ignorées, de noirceurs domestiques, une multitude d'infortunés dont les sanglots, poussés dans le secret de leurs demeures, sont étouffés par le bruit des armes et des malheurs publics, et un détail immense de misère et de méchanceté qui se perd dans la foule des grands événements. Au milieu de ce tourbillon, la seule espèce de bonheur que l'on puisse trouver sur la terre, consiste à ne point faire de mal, et à n'en point souffrir. C'est le partage d'un petit nombre d'hommes ; j'ai voulu que ce fût le mien ; je me

suis retiré ici dès l'âge de vingt ans avec des livres et quelques ustensiles nécessaires à la vie : il y a quarante ans que j'y suis, et je n'ai pas encore éprouvé ce dégoût de soi-même que l'on appelle ennui, et qui est un des plus grands maux de l'humanité. Pour vous, vous avez été acteur dans le premier des tableaux que je viens de tracer ; vous avez paru sur la terre, et elle a tremblé. Votre vie a été illustre, mais agitée, et souvent funeste. La mienne a été obscure, mais paisible et innocente. Jugez qui de nous deux a le plus approché de ce bonheur, qui est le but commun de tous les hommes ?

ALEXANDRE.

On ne peut vaincre son caractère. Vous étiez né pour cette caverne, et moi pour l'univers : il y a dans mon ame une hauteur que rien ne peut abaisser. Croyez moi, il est quelque plaisir à se représenter que tant de milliers d'hommes vous soumettent tous les droits de leur existence, et ne respirent que par notre ordre. Il me semble que je vaux mieux que les autres, puisque je le force de m'obéir. Cependant comme la prospérité peut aveugler, je serais charmé qu'un homm tel que vous, sage de quarante ans de réflexion et de solitude, voulût m'accompagner et m'éclairer. Venez, soyez mon ami ; je sais conquérir vous m'apprendrez à gouverner.

LE PHILOSOPHE.

Alexandre, il n'y a qu'un quart-d'heure que je vous vois, et vous me demandez un sacrifice que je ne ferais pas à un homme que je connaîtrais aussi bien que moi-même. Quarante ans de sagesse ne finiront point par une faute. Croyez-moi, prince; la vérité est en ce moment assise entre nous deux; elle parle par ma bouche, et vous l'écoutez; mais si je vous suivais à la cour, je laisserais la vérité dans ma caverne : ce n'est qu'ici que je puis la dire et que vous pouvez l'entendre.

ALEXANDRE.

Non, ne craignez rien; elle ne me déplaira jamais; et d'ailleurs la philosophie ne vous apprend-elle point à hasarder tout pour faire connaitre aux rois leurs devoirs; et dussiez-vous en souffrir, ne devez-vous pas vous rendre utile au monde, plutôt que de vous occuper ici d'une sagesse oisive.

LE PHILOSOPHE.

J'ai passé de beaucoup l'âge des sacrifices et des grands efforts. Ceux que l'on fait au mien ne peuvent être que l'ouvrage de l'ambition, et l'on ne commence pas si tard à en avoir. Ce long *oubli* de tout éteint toute espèce d'enthousiasme; la retraite n'enseigne pas à gouverner les hommes, et en ôte jusques à la volonté. Je désire le bien de tous, mais je ne suis propre qu'au repos. C'est

à vous qui vous êtes chargé de la destinée de tant de peuples, c'est à vous à songer quel fardeau vous vous êtes imposé. Votre tâche la plus pénible vous reste à remplir, et si les hommes ne sont pas heureux sous vos lois, vous serez coupable de les avoir conquis.

Alexandre dit adieu au vieillard philosophe, et rejoignit les siens. Il était rêveur, et commençait à s'interroger sur ses conquêtes. On annonça que l'ennemi paraissait. La trompette sonna, et il oublia tout.

FIN DU DIALOGUE ENTRE ALEXANDRE ET UN SOLITAIRE DU CAUCASE.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITION DE 1792.

Les deux pièces suivantes, *le Camaldule* et la *Réponse à Rancé* (la *Réponse à Rancé* se trouve dans le volume de poésie), composées il y a plus de vingt ans, prouvent que l'auteur de *Mélanie* avait eu de bonne heure une horreur profonde pour les vœux monastiques et pour tous les abus qui en sont la suite. Il a consacré trois ouvrages à combattre ce fanatisme aussi insensé que dangereux. Le fonds d'idées qui les remplit a *été*, depuis la révolution, employé jusqu'à la satiété : mais il est juste de se souvenir qu'alors elles étaient beaucoup moins répandues, et que ses ouvrages ont attaqué le monstre avant que les lois l'eussent abattu.

LE CAMALDULE.

Sur des coteaux riants et cultivés qui dominent au loin le délicieux paysage que forment les rives de l'Hière, s'élèvent les bois des Camaldules. On chercherait en vain un ombrage plus agréable, plus frais, plus solitaire. La nature y est simple sans être sauvage, et soignée sans parure. Cette promenade, voisine de ma retraite, est une de celles qui m'attirent le plus souvent; c'est un abri contre la chaleur et un asyle pour la rêverie. J'y entrais il n'y a pas long-temps, sur le déclin du jour, vers cette heure où le calme des campagnes et la fraîcheur du soir portent dans l'ame un sentiment doux, et l'invitent à jouir en silence. Jamais ces bois ne m'avaient paru plus beaux; il me semblait qu'autour de moi tout devait goûter le repos et le bonheur. Au moment où je me remplissais de cette pensée, je vis s'avancer du fond d'une allée un homme couvert d'une longue robe blanche; il marchait à pas lents; et, dans cet instant où tout ce qui m'entourait me paraissait l'Élysée, je l'aurais pris volontiers pour une ombre heureuse. Mais j'en eus bientôt une idée fort différente. A mesure qu'il s'approchait, je remarquais sur son visage les

empreintes de la tristesse et du malheur; un caractère sombre et funeste était gravé dans les replis de son front hâve et dans les sillons de ses joues creuses. De temps en temps il jetait autour de lui des regards sinistres, et les reportait bientôt vers la terre: il semblait que la beauté du jour et des campagnes fût pour lui affligeante et importune. Tel Milton nous représente l'ange des ténèbres apostrophant dans son courroux l'astre de la lumière; ou tel on peindrait le génie du mal, Arimane, regardant la création pour la maudire et la troubler.

Je m'approchai de lui: Mon père, lui dis-je (car c'était un de ces hommes que l'on appelle toujours du nom de pères, et à qui l'on défend de l'être jamais), que ces bois qui environnent votre demeure ont d'agréments et de charmes! et que vous devez en jouir! les ames que n'agitent point les passions du monde sont plus sensibles aux attraits de la solitude et de la nature, et les jouissances de votre âge sont le repos et un beau jour.

Jeune homme, me dit-il, vous vous méprenez sur tout: ce que vous appelez ma demeure est ma prison; les passions dans la solitude fermentent avec plus d'amertume; la nature n'est jamais belle pour les malheureux, et sans la paix du cœur, il n'y a point de beau jour.

Eh! qui peut vous ôter aujourd'hui cette paix? vos cheveux blancs attestent une longue expé-

rience. Quelles erreurs peuvent troubler encore la vieillesse d'un solitaire?

Oui, sans doute, il y a long-temps que je vis, et que je vis seul. Pensez-vous que notre chaîne devienne plus légère pour l'avoir portée cinquante ans?

Mais cette chaîne, ne l'avez-vous pas choisie?

Ceux qui l'ont choisie finissent souvent par la détester, mais on me l'imposa malgré moi.

Et qui put exercer sur vous cette abominable tyrannie?

Mon père.

C'était donc un barbare?

Non, il n'était que faible et dominé par une femme impérieuse. Nous étions beaucoup d'enfants. Il entrait dans les arrangements de ma mère que je prisse l'habit monastique; c'était elle qui gouvernait. Je répugnais à lui obéir, et mon père résista long-temps. Cette contrariété d'opinions fit naître une guerre domestique qui tourmentait sa vie. Il me conjura, les larmes aux yeux, de prendre un parti qu'il commençait à croire indispensable. Je ne pus voir mon père malheureux, et je me résolus à l'être. Peut-être même j'espérais de l'être moins que je ne me l'étais d'abord figuré. Je crus qu'on se faisait des vertus d'état : la jeunesse est susceptible de tous les genres de courage. Mais le courage s'épuise, quand il ne voit point de terme à ses efforts. Il vint un moment où toutes les illusions de l'en-

thousiasme, toutes les erreurs de l'imagination, firent place à l'accablante vérité. Alors tous mes appuis fantastiques tombèrent autour de moi; je regardai et ne vis qu'un désert et le désespoir. J'étais entouré de malheureux devenus méchants, qui s'épiaient les uns les autres, et cherchaient à surprendre dans le cœur d'autrui des plaintes qu'ils étouffaient dans le leur. Je les pris en exécration, j'évitai toute société avec eux. J'avais fait, après la mort de ma mère, de vains efforts pour revenir contre des vœux qui n'avaient pas été volontaires. Cette démarche inutile donnait à mes compagnons un funeste avantage dont l'hypocrisie abuse toujours. L'esclave est volontiers oppresseur. Il ne me restait qu'une vengeance. L'ambition la plus forte de mes semblables est d'attirer des prosélytes : je mis la mienne à les éloigner; je jurai dans mon cœur que tous ceux que j'aurais occasion d'entretenir sauraient de moi les dangers, la honte et les horreurs de la vie monastique. Ces bois sont assez fréquentés. La solitude parle à l'imagination. Il est un âge où il n'en faut pas davantage pour faire naître un délire passager qui produit des maux sans retour. Je ne vous crois pas attaqué de cette démence; mais, quoi qu'il en soit, regardez cette fatale demeure, et lisez sur le seuil ces mots qu'un poëte italien dit avoir lus sur les portes de l'enfer : « Vous qui entrez en ce lieu, renoncez à l'es« pérance. »

J'avais le cœur serré en l'écoutant. Je pris la parole : Votre vie a dû être affreuse, lui dis-je : mais cependant il me semble, et c'est pour moi une pensée consolante, que les maux n'ont point flétri votre ame. Ce soin que vous prenez d'écarter l'imprudence du piége où elle pourrait tomber, est d'un cœur compâtissant et sensible.

Vous oubliez, reprit-il, ce que je vous ai dit, que ce soin n'est qu'une vengeance. Je ne hais que mes compagnons, parce qu'ils m'ont fait du mal : mais je ne puis aimer des hommes qui tolèrent ces institutions barbares. Malheureux depuis que je suis né, à qui dois-je un sentiment de bienveillance ?

Peut-être à celui qui vous plaint.

Lorsqu'on sera venu, la torche à la main, embraser ces abominables retraites, alors je croirai à la pitié et à la justice.

Mais vous sentez combien d'hommes peuvent vous dire comme moi : Ce n'est pas ma faute si un fanatique a fondé cette maison, et si une mère cruelle vous a forcé d'y entrer.

Ma mère !...

Il se tut un moment après ce mot, et son regard me fit frémir.

Ma mère ! Je l'ai maudite long-temps, lorsque chaque année ramenait le jour où j'avais prononcé mes vœux ; mais je ne la maudis plus.

Vous avez cessé de haïr ?

Il me regarda quelque temps, puis il pour-

suivit avec un sourire amer : Je n'ai rien à vous cacher ; je n'ai rien à craindre. J'ai cru, quand je prononçais des malédictions, qu'un être juste et vengeur les entendait. Je ne le crois plus.

Je fus frappé de ce mot. — Quoi ! vous avez tant souffert dans cette vie, et vous voulez ne rien espérer de l'autre ?

Il ne dépend pas plus de nous d'adopter des erreurs que de trouver des vérités. Sans doute les idées religieuses sont le charme de l'infortune : elles vaudraient mieux pour moi que ma triste conviction. Mais peut-on jeter les yeux sur cet épouvantable chaos de tous les maux et de tous les crimes, et croire que c'est là l'ouvrage d'un être parfait ? Je regarde tous les hommes comme de faibles parcelles d'une matière périssable, jouets d'une nécessité invincible, tant que durera pour eux ce système qu'ils supposent l'ordre essentiel des choses, et qui n'est qu'une des combinaisons passagères perdues dans les innombrables révolutions de l'éternité. Mon partage a été amer : il a fallu remplir ma destinée : elle finira.

Ainsi donc, dans votre avenir, il n'est qu'un seul instant qui fixe vos regards ?

Oui, celui qui sera le dernier de mes jours. Il vient bien lentement.

Votre franchise, lui dis-je, doit servir d'excuse à la mienne. Il faut que je vous fasse part d'une réflexion. J'ai peine à comprendre comment, lorsque pour vous l'autre vie est une chimère et

celle-ci un supplice..... J'hésitai un moment. Achevez, me dit-il. Enfin, repris-je, j'ai peine à concevoir, après tout ce que je viens d'entendre, comment je vous rencontre aujourd'hui vous promenant tranquillement dans ces bois.

Je vous entends. Il a été un temps où j'aurais pu prendre ce parti : alors je ne l'osai pas : je craignais encore : je suis parvenu à ne rien craindre. Mais quand ma raison a été éclairée, mon ame était abattue ; je n'avais que du désespoir et plus de courage. Je m'abandonnai à l'habitude de souffrir. Il est un âge où l'on ne se défait point de la vie ; elle nous désole sans cesse, et nous quitte par degrés, sans que nous ayons la force de la rejeter : c'est la robe de Nessus qu'on ne peut emporter que par lambeaux.

Pendant que je l'entretenais ainsi, la nature avait changé de face. L'orage s'approchait de nous sur des nuages amoncelés ; la nuit était devenue plus sombre. Nous marchions sans dire un mot ; mais de temps en temps les éclairs, venant frap- [illegible] son visage, répandaient sur ses traits un [illegible]de qui les rendait plus affreux.

[illegible] avancions [illegible] le couvent, et nous en [illegible] déja très-[illegible] Il semblait que la tempête fût rep[illegible]us ; la foudre grondait [illegible]r à cou[illegible]lés.

[illegible]is le fr[illegible]itaire s'éclaircir un mo[illegible]. Oh! si [illegible] ciel, s'écria-t-il, pouvait [illegible]sumer c[illegible] enceinte et tous les mi[illegible]ables q[illegible]!

Vous n'y avez donc pas un ami ?

Un ami !... Nous nous appelons tous frères, et nous sommes tous esclaves.

En me disant ces derniers mots, il entrait dans la demeure qu'il venait de maudire, et la porte se referma sur lui.

Mon ame était profondément triste. Je vis que le malheur, quand il est extrême, finit par rendre le cœur dur, et que les plaintes du désespoir deviennent des blasphêmes. Ce malheureux, qui pouvait trouver dans l'idée d'un Dieu une consolation et un refuge, avait mieux aimé y renoncer pour avoir plus de droit de haïr les hommes.

O Dieu, être suprême et nécessaire, que j'ignore et que je crois parce que tout me l'annonce sans que rien me l'explique ! tu n'as pas créé la beauté pour que l'homme en détournât ses regards : tu n'as pas déployé devant lui les richesses de la création pour qu'il habitât des cachots : tu n'as pas mis dans son cœur le besoin d'aimer ses semblables pour qu'il trompât sans cesse ce besoin si doux, et qu'il jurât de n'aimer rien.

On a défiguré ton ouvrage avant de nier son auteur ; et l'athée alors a osé te dire, *Tu ne m'as pas fait* ; et le fanatique, plus coupable, t'a dit, *Tu m'as fait ainsi.*

FIN DU CAMALDULE.

DE SHAKESPEAR.

Lorsque vers l'an 1730 M. de Voltaire nous fit connaître le premier quelques morceaux du théâtre anglais, et s'amusa à polir et à tailler (1) quelques diamants bruts ensevelis sous les ordures de Shakespear; lorsqu'on s'accordait universellement à regarder ce comédien poëte comme un homme qui, né avec du génie dans des temps d'ignorance, avait semé quelques beautés naturelles dans des productions informes et monstrueuses faites pour un peuple encore grossier; si dans ce temps quelqu'un s'était avisé d'établir la moindre comparaison entre ces compositions barbares mêlées de quelques traits heureux, et des ouvrages tels que *Phèdre* et *Cinna*, entre Shakespear et notre Corneille et notre Racine, on aurait regardé cette étrange idée comme une bizarrerie très-extraordinaire, comme une affectation de singularité et de paradoxe, comme un jeu d'esprit sans conséquence.

Si quelque autre était venu nous dire : « J'aime « et j'admire vos belles tragédies, mais je goûte

(1) Voyez les morceaux qu'a traduits M. de Voltaire à côté de l'original. Combien ils sont embellis!

« une autre sorte de plaisir à celles de Shakes-« pear. Cette multitude d'événements et de per-« sonnages, cette foule d'objets qui passent ra-« pidement sous mes yeux comme autant de ta-« bleaux mouvants, toutes ces situations dont je « n'examine pas la vraisemblance, cette magie, « ces sorciers, ces têtes de morts, ces spectres, « ces gibets, tout ce fracas, tout ce merveilleux « ne laissent pas que de m'amuser, et je trouve bon « tout ce qui m'amuse. » On aurait pu répondre qu'il ne faut pas disputer des goûts, et renvoyer cet homme à la lanterne magique, aux farces de la foire, et à ceux qui montrent *la rareté*, *la curiosité*.

Si un autre plus hardi nous disait d'un ton dogmatique : « Vos Corneille, vos Racine, vos « Voltaire ne sont pas sans quelque mérite, mais « j'en trouve cent fois plus dans Shakespear, car « il a cent fois plus de défauts, et voilà la vraie « supériorité; toutes les fautes possibles et une « beauté qui me plaise d'autant plus que je m'y « attendrai moins. Il est de l'essence du génie de « ne rien enfanter que de monstrueux; il lui est « absolument refusé de rien produire de raison-« nable, et il faut commencer par renoncer au « sens-commun pour arriver au sublime. Les ca-« ractères les plus infaillibles de la médiocrité, « sont la raison, le bon-sens et le goût. Vos tra-« giques ont toutes ces qualités dans un degré « éminent; comment voulez-vous qu'ils aient du

« *génie?* J'estime votre théâtre, mais j'admire ce-« lui de Shakespear. » On pourrait peut-être rire au nez d'un pareil législateur, et on l'exhorterait à ne vivre et à ne converser qu'avec des fous, parce que ce n'est qu'avec eux qu'il trouvera ces éclairs qui lui paraissent si beaux dans les ténèbres du délire.

Mais si dans le moment où nos chefs-d'œuvre dramatiques sont adoptés par toutes les nations policées, quand la gloire et le génie de nos maîtres dans cet art appartiennent non plus seulement à la France, mais à l'Europe et au monde entier, on choisissait cette époque pour nous dire : « Vous « croyez avoir un théâtre, et vous n'en avez pas. « Vous n'êtes pas même aux éléments de l'art « que vous croyez enseigner aux autres. Il a existé « il y a deux cents ans chez un peuple qui ne « connaissait guères alors que la controverse et « la fausse érudition, un homme qui seul, sans « secours et sans modèle, a créé le véritable art « dramatique, a présenté la *nature vierge* que vous « avez misérablement défigurée. Cet homme vous « a toujours été jusqu'ici à-peu-près inconnu. « Mais vous allez le connaître, et alors vous ne « pourrez plus supporter vos squelettes de tra-« gédies, vos avortons dramatiques; tout votre « système théâtral si faux, si mesquin, si froid, « si chimérique, croulera de lui-même. *Le théâtre « de Shakespear le heurtera avec sa rudesse vic-« torieuse, et il tombera comme un vieux mur*

« *cimenté d'argile céde en poussière au boulet* « *qui le frappe* (1). » A ce discours, quelque accoutumés que nous soyons depuis long-temps aux paradoxes les plus inconcevables, je crois qu'on se regarderait d'étonnement, et qu'on se demanderait si c'est démence ou charlatanisme, ou peut-être l'un et l'autre.

C'est pourtant ce qui a été imprimé de nos jours le plus sérieusement du monde dans plusieurs brochures qui n'étaient que les échos des traducteurs de Shakespear. Ils ont en effet les premiers consigné dans leur préface les témoignages multipliés de leur admiration exclusive et raisonnée pour le poëte anglais, et de leur profond mépris pour la tragédie française.

Il faut s'attendre à tout. Notre théâtre était regardé de l'aveu de tout le monde comme le titre de gloire nationale, qui dans les arts nous appartenait plus particulièrement que tout autre, comme le genre où nous avions excellé, dans lequel les peuples s'étaient instruits auprès de nous, et dont la palme ne nous était pas contestée. Au milieu de ce concert de louanges s'élève tout-à-coup la voix de trois ou quatre hommes qui donnent un démenti formel à la France et à l'Europe entière. Ces nouveaux prophètes qui prétendent bien l'être dans leur pays, ce sont les traducteurs de Shakespear, M. Mercier et M. le chevalier de

(1) *Journal des Dames* de M. Mercier.

Rutlidge, Irlandais, qui s'est fait un devoir patriotique d'abattre la scène française, et d'élever sur ses débris les tréteaux de Shakespear.

Peut-être serait-on porté à croire qu'une pareille doctrine n'est pas contagieuse, et ne vaut pas même la peine qu'on s'en occupe. Je crois bien en effet qu'elle ne nous subjuguera pas entièrement, et que, malgré les oracles du *Journal des Dames*, *la Tempête et le More de Venise* ne remplaceront pas sur notre théâtre *Athalie* et *Zaïre*. Mais si l'on se persuadait que ce nouveau code d'extravagance ne peut pas trouver de partisans, on se tromperait. La multitude de ceux qui écrivent ou qui veulent écrire est aujourd'hui si nombreuse ; le désespoir de l'amour-propre humilié par l'impuissance de percer la foule a tellement besoin de consolations et de ressources; ceux qui ne sont rien et qui le sentent, ont tant d'envie de se le cacher à eux-mêmes et aux autres ; la médiocrité est si naturellement portée à haïr, à repousser tout ce qu'on admire et tout ce qui avertit de la mépriser, que dans cette fermentation générale de tant d'esprits faux et de têtes exaltées qui s'agitent en tous sens pour attirer un moment l'attention, il n'est pas possible qu'on n'accueille pas avec quelque faveur ces législateurs complaisants qui, prenant un parti extrême, viennent tout-à-coup les délivrer à-la-fois et des règles du bon sens qui les condamnent et des modèles qui les affligent, et faire dis-

[illegible] enfin ces principes qui [illegible] toutes leurs fautes, et ces grands objets de comparaison qui leur montrent leur néant.

Cependant si la séduction n'entraînait que le peuple de mauvais écrivains qui par eux-mêmes ne vaudraient pas mieux, ce ne serait pas trop la peine de combattre ni ces restaurateurs de la barbarie qui conspirent contre les beaux-arts, ni les barbares intéressés à être leurs complices. Mais l'attrait de la nouveauté est si puissant sur les jeunes têtes, la maladie du paradoxe les gagne si aisément, un air de confiance, un ton d'enthousiasme leur en impose avec tant de facilité, on a vu des absurdités si étranges accréditées pendant quelque temps, qu'il ne faut pas regarder comme un travail inutile de faire voir la vérité à ceux qui s'égaraient de bonne foi, et d'arrêter les maîtres d'erreur par le ridicule. Ce ridicule n'est pas ici une arme bien raffinée : il suffit de citer. Ce travail même est très-divertissant, et c'est, sur-tout, cette dernière raison qui m'a déterminé à l'entreprendre.

Voyons donc d'abord quelle idée l'on nous donne en général de Shakespear ; et ensuite nous nous amuserons à considérer les *chefs* [illegible] qu'on propose à notre admiration. [illegible] *chefs-d'œuvre* n'est point [illegible] une [illegible]erie. C'est le terme dont le[illegible] vent à tout moment en p[illegible] *grand homme*. Ils n'[illegible] Sha-

kespear est toujours désigné par le titre de *grand homme*, et ses ouvrages par celui de *chefs-d'œuvre*; et ne vous imaginez point qu'il y ait quelque restriction. Quand nous disons les *chefs-d'œuvre* de Corneille, de Racine, de Voltaire, cela signifie leurs plus beaux ouvrages. Il n'en est pas de même de Shakespear. Une pièce de ce *grand homme* ou un *chef-d'œuvre*, cela est synonyme. Il en a fait trente-six, et ce sont trente-six *chefs-d'œuvre*. Écoutons les traducteurs dans la vie de Shakespear, et dans ce qu'ils appellent le *Discours des préfaces*. On demandera ce que c'est que le *Discours des préfaces*. C'est un discours extrait des différentes préfaces placées à la tête des éditions anglaises de Shakespear, et commentées, arrangées, augmentées par les traducteurs. On dira que cette expression, *Discours des préfaces*, n'en est pas plus française. Mais il ne faut pas y regarder de si près avec des législateurs qui créent la langue comme tout le reste. Nous en verrons bien d'autres.

« Ce fut alors que parut Shakespear, et que « par un vrai *miracle*, l'art de Plaute et de So- « phocle éteint depuis deux mille ans, fut res- « suscité à Londres, [illegible]utôt créé par lui, qu'il « reçut l'[illegible]reinte [illegible]n génie, et qu'il mérita « d'ê[illegible]mé [illegible] *Shakespear*, aussi-bien « [illegible]e. *Créateur de ce genre* [illegible]'il avait l[illegible]t d'agir en [illegible]es les l[illegible]e s'accor-

paraître enfin ces principes qui constataient toutes leurs fautes, et ces grands objets de comparaison qui leur montraient leur néant.

Cependant si la séduction n'entraînait que ce peuple de mauvais écrivains qui par eux-mêmes ne vaudraient pas mieux, ce ne serait pas trop la peine de combattre ni ces restaurateurs de la barbarie qui conspirent contre les beaux-arts, ni les barbares intéressés à être leurs complices. Mais l'attrait de la nouveauté est si puissant sur les jeunes têtes, la maladie du paradoxe les gagne si aisément, un air de confiance, un ton d'enthousiasme leur en impose avec tant de facilité, on a vu des absurdités si étranges accréditées pendant quelque temps, qu'il ne faut pas regarder comme un travail inutile de faire voir la vérité à ceux qui s'égaraient de bonne foi, ni d'arrêter les maîtres d'erreur par le ridicule. Ce ridicule n'est pas ici une arme bien raffinée; il suffit de citer. Ce travail même est très-divertissant, et c'est, sur-tout, cette dernière raison qui a déterminé à l'entreprendre.

Voyons donc d'abord quelle idée l'on nous donne en général de Shakespear; et ensuite nous nous amuserons à considérer les *chefs-d'œuvre* qu'on propose à notre admiration. Ce mot de *chefs-d'œuvre* n'est point ici une plaisanterie. C'est le terme dont les traducteurs se servent à tout moment en parlant des pièces du *grand homme*. Ils n'en emploient jamais d'autre. Sha-

kespear est toujours désigné par le titre de *grand homme*, et ses ouvrages par celui de *chefs-d'œuvre;* et ne vous imaginez point qu'il y ait quelque restriction. Quand nous disons les *chefs-d'œuvre* de Corneille, de Racine, de Voltaire, cela signifie leurs plus beaux ouvrages. Il n'en est pas de même de Shakespear. Une pièce de ce *grand homme* ou un *chef-d'œuvre*, cela est synonyme. Il en a fait trente-six, et ce sont trente-six *chefs-d'œuvre*. Écoutons les traducteurs dans la vie de Shakespear, et dans ce qu'ils appellent le *Discours des préfaces*. On demandera ce que c'est que le *Discours des préfaces*. C'est un discours extrait des différentes préfaces placées à la tête des éditions anglaises de Shakespear, et commentées, arrangées, augmentées par les traducteurs. On dira que cette expression, *Discours des préfaces*, n'en est pas plus française. Mais il ne faut pas y regarder de si près avec des législateurs qui créent la langue comme tout le reste. Nous en verrons bien d'autres.

« Ce fut alors que parut Shakespear, et que « par un vrai *miracle*, l'art de Plaute et de So- « phocle éteint depuis deux mille ans, fut res- « suscité à Londres, ou plutôt créé par lui, qu'il « reçut l'empreinte de son génie, et qu'il mérita « d'être nommé l'*Art de Shakespear*, aussi-bien « que celui de Sophocle. *Créateur de ce genre* « *nouveau*, il sentit qu'il avait le droit d'agir en « maître, et rejeta toutes les lois qui ne s'accor-

« daient pas avec ses grandes vues et ses vastes « plans. Peintre de l'humanité, il embrassa tout « le genre humain. Il vit que les dernières clas- « ses de la société pouvaient, aussi-bien que les « plus élevées, lui fournir une foule de per- « sonnages intéressants.... A la vue d'un pareil « *prodige*, on serait tenté de croire qu'un *démon* « *familier*, plus merveilleux encore que celui de « Socrate, put seul révéler à un jeune homme « sans expérience, presque sans éducation, ce « *grand secret de l'art dramatique*, inconnu alors « dans tout l'univers, et que des nations entières « cherchaient aveuglément depuis long-temps. « *Vie de Shakespear*.

« Shakespear plaît et plaira toujours, parce « *qu'il l'emporte sur tous les écrivains comme* « *peintre de la vérité et de la nature. Il plaît par* « *la magnificence, la fraîcheur*, la fécondité de « sa poésie, qui *n'est point un art, mais comme* « *les prophéties des Sibylles, semble une véri-* « *table inspiration*. Il plaît parce qu'il offre à ses « lecteurs un *miroir fidèle* de la vie et des mœurs, « des *tableaux vrais* de l'homme dans tous les « états, dans tous les mouvements et toutes les si- « tuations de son ame. Il plaît parce qu'il a réuni « *les deux facultés les plus rares de l'invention*, « et les deux sources principales de l'intérêt dra- « matique, celle de former des caractères, et celle « *d'imiter au naturel* les passions et leur langage. « Ses caractères sont *le produit de l'humanité*,

« telle qu'elle se présente dans tous les lieux...
« C'est le choix exact et fidèle *de ce qui se dit*
« *de plus à propos* dans les situations et les évé-
« nements ordinaires de la vie... Là, comme sur
« la scène du monde, on ne trouve par-tout que
« des hommes qui tous expriment les sentiments
« de leur ame dans un *langage humain... les*
« *hommes de toutes les nations conviennent qu'il*
« *n'est point de pièces qui fassent plus d'effet et*
« *d'illusion à la représentation que les siennes*, *et*
« *que dans le silence même du cabinet leur lecture*
« *inspire plus d'intérêt, plus d'émotion que celle*
« *d'aucun autre poëte*... Shakespear a des défauts
« sans doute qu'on ne peut sauver des arrêts de
« la critique; mais il n'a besoin d'autre indul-
« gence que de celle *qu'on doit à tous les chefs-*
« *d'œuvre de l'homme*... L'art dramatique reçut
« de son génie *toute l'énergie*, *tout le charme*,
« *tout l'intérêt* dont il est susceptible... Il est en-
« core *le vrai modèle du style tragique*... Sha-
« kespear *a proportionné le style à la grandeur*
« *du sujet, à la force de la situation*, *à la qualité*
« *des personnages*... On peut recueillir des écrits
« de Shakespear *un système complet de sagesse*
« *économique et civile*. (*Discours des préfaces.*) »

Manque-t-il quelque chose à ce panégyrique? Voilà comme il convient de louer. *Le miracle! le prodige! le démon familier!* l'assemblage de toutes les perfections! que ce ton est noble et imposant! ce serait bien dommage qu'en appli-

quant ces témoignages aux citations, il ne restât qu'une harangue de charlatan faite pour exalter le baume à deux sols. Il faut pourtant en courir le risque, et malgré tout le respect qu'on doit au *Discours des préfaces*, voir si l'on n'a pas voulu se moquer de nous. Commençons par la *tempête*. Elle est moins connue qu'*Othello* et *Jules César*, dont nous parlerons après. « *La tem-* « *pête*, au jugement des Anglais, *est une des plus* « *brillantes productions de l'imagination de leur* « *poëte*, et de ce génie étonnant qui, pour ainsi « dire, *entraînait à sa suite la nature au-delà* « *de ses limites, sans trop perdre de vue celles* « *de la raison.* »

Les traducteurs ajoutent qu'il *n'est pas impossible qu'on essaie quelque jour de la jouer en France.* Hâtons-nous de jouir par avance, et voyons les richesses qu'on nous propose.

LA TEMPÊTE.

La scène est d'abord en pleine mer. Alonzo, roi de Naples, Ferdinand son fils, Sébastien son frère, Antonio, usurpateur du duché de Milan, Gonzale, vieux ministre, et toute la cour, sont sur un vaisseau battu par l'orage. On les entend dialoguer, malgré le bruit des vagues, et les courtisans se disputent avec les matelots. Gonzale, qui est l'homme sage de la pièce, dit en regardant le bosseman ou le chef des matelots. « Je ne « vois rien en lui qui promette le naufrage. Tout

« un gibet est empreint sur sa physionomie. Bon « destin, ne change rien à sa sentence. Fais-nous « un câble de la corde que tu lui files : car les « nôtres nous sont de peu de secours. S'il n'est « pas né pour le gibet, notre sort est à plaindre... « Lui noyé! Oh! je réponds de sa vie, notre « vaisseau fût-il plus mince qu'une feuille d'arbre, « et aussi fragile que la vertu d'une fille enivrée « d'amour.... Que je donnerais de bon cœur en « ce moment mille lieues de mer pour un arpent « de terre aride, jonc, friche ou fougère, n'im- « porte. Les décrets d'en haut soient remplis. « Mais j'aurais bien voulu mourir dans un lit « plus sec. »

Tel est le dialogue qui se mêle aux cris de la manœuvre, aux blasphêmes, aux jurements et aux prières des matelots, pendant que le vaisseau s'abyme. Le lecteur voudra bien se souvenir en lisant cette scène, et toutes celles que nous allons rapporter, que *c'est*, comme on l'a vu ci-dessus, *le choix exact et fidèle de ce qui se dit de plus à propos dans les situations et les événements ordinaires de la vie*, et juger, d'après cette définition, du dialogue de Shakespear.

La scène change et représente une île. Un magicien sort d'une grotte, une baguette à la main, et suivi d'une jeune fille. Ce magicien est Prospéro, ancien duc de Milan, dépouillé par Antonio, qui le croit mort. C'est lui qui a excité cette tempête par la force de son art. Il raconte à sa fille

Miranda qu'entièrement occupé de l'étude des sciences occultes, et abandonnant à son frère le soin du gouvernement, il lui a laissé le temps et les moyens de former une conspiration contre lui; que ce frère perfide, cet Antonio, par le secours du roi de Naples, dont il s'est reconnu le vassal, l'a chassé de Milan, et l'a exposé dans une barque avec sa fille Miranda, alors au berceau, à la merci des vents et des flots, qui l'ont jeté dans cette île inhabitée, entre la Sicile et l'Italie. On dira que ce n'est pas trop la peine d'être sorcier pour être traité ainsi. Mais Prospéro, comme on le verra, a bien regagné le temps perdu. Il s'est occupé dans sa grotte à lire ses livres que par bonheur on lui a laissés, et se trouve en état de prendre sa revanche. Cette tempête est un jeu de son art. Personne n'a péri. Ils sont tous abordés dans l'île, et ses livres lui apprennent qu'une étoile propice domine à son Zénith. Sa fille a été d'abord un peu effrayée de la tempête. Il semble, dit-elle fort *à propos*, que ce ciel noir *verserait un déluge de soufre enflammé, si la mer montant jusques au front du firmament n'allait noyer ses feux*. Prospéro la rassure et l'endort. On s'imagine bien qu'un homme tel que Prospéro ne peut être servi que par des génies. Il en appelle un, Ariel. Il entre, *paré d'un vêtement léger et frais, coupé par une couleur de ciel. Sa physionomie respire la vivacité et l'intelligence mêlées d'un air mutin qui forme une*

nuance de son caractère. Prospéro s'informe s'il a fidelement exécuté la tempête qui lui a été commandée. Ariel en fait la description : — Moins rapides sont les éclairs que *Jupiter* lance avant les terribles éclats de son tonnerre; l'instant est moins fugitif. On eût dit que tous ces tourbillons embrasés de soufre pétillant assiégeaient le *puissant Neptune*, bouleversaient, *agitaient de terreur* les vagues menaçantes. Oui, le redoutable *trident* a tremblé dans les mains du dieu.

On sent qu'il n'y a rien *de plus à propos* que *Jupiter* et *Neptune* avec l'esprit *Ariel*, et les vagues *agitées de terreur.* C'est là la *magnificence* de Shakespear.

Ariel continue son récit. — Pas une ame qui n'ait ressenti la fièvre de la peur.... Pas un atôme n'a péri. Pas une tache sur leurs vêtements qui les soutenaient sur l'onde, et qui sont *plus frais qu'auparavant.* Ensuite fidèle à tes ordres, je les ai dispersés par troupes dans l'île : j'ai mis à terre le fils du roi séparément des autres. Je l'ai laissé seul avec ses pensées, *rafraîchissant l'air du souffle de ses soupirs, assis ainsi les bras croisés.* Là est en sûreté le vaisseau du roi, dans un hâvre, dans cette baie profonde où tu m'appelas une fois à minuit *pour t'aller recueillir de la rosée sur les Bermudes.*

Ce petit voyage est assez joli. Aussi Ariel se plaint de la fatigue que lui donne Prospéro. Mais

celui-ci lui reproche son ingratitude, et rappelle tout ce qu'il a fait pour l'esprit. Ariel était autrefois dans cette même île l'esclave d'une sorcière nommée Sycorax, qui, pour le punir de lui avoir désobéi, l'enferma dans le tronc d'un pin éclaté, où il resta douze ans. Sycorax mourut, toute sorcière qu'elle était. Mais la force de son charme subsistait encore après sa mort, et il y a toute apparence que le pauvre Ariel serait encore dans sa prison, si Prospéro n'avait eu l'habileté de l'en délivrer. Il était bien juste qu'en reconnaissance l'esprit s'attachât à son service et fût soumis à ses ordres. Si tu murmures encore, dit le magicien, *je fendrai un chêne. Je te chevillerai dans ses noueuses entrailles, et t'y laisserai crier douze autres hivers*. Ariel lui demande pardon, et jure qu'il fera *son service d'esprit, de bonne grace*. A cette condition, Prospéro lui promet de l'affranchir dans deux jours. Il est probable que cet esprit si docile était le *démon familier plus merveilleux que celui de Socrate*, qui *révéla* un beau matin à Shakespear le *grand secret de l'art dramatique*.

Prospéro réveille sa fille, et lui dit : *Allons voir Caliban mon esclave, qui jamais ne nous fit une réponse obligeante*. Il semble qu'il n'y ait rien de bien pressé à aller voir cet *esclave* si peu *obligeant*. Mais un homme tel que Shakespear ne fait rien sans raison, et sûrement il y en a une pour aller voir ce Caliban, ne fût-ce que pour

nous faire connaître une créature très-curieuse. Cependant il se trouve qu'en effet c'est Caliban qui vient. On l'appelle, il répond de l'intérieur de la grotte, et paraît enfin. Voici son portrait. — Il entre lentement et pesamment, les yeux tournés vers la terre. Sa taille est au-dessus de la nature humaine; son visage hideux. Ses cheveux hérissés pendent sur son front. Ses membres grossiers sont couverts de peaux d'animaux flottantes. Dans tous ses mouvements éclatent le dépit et la rage. Il mugit plutôt qu'il ne parle.

On veut savoir quel est ce rare animal. C'est le fils de Sycorax et d'un démon incube. Il prétend bien être roi de l'île, comme héritier de sa mère, à qui apparemment elle appartenait de droit divin; mais Prospéro s'en est emparé par le droit du plus fort, et il règne sur les buissons et les marais; car il n'y a d'autre habitant dans l'île que ce Caliban dont il a fait son valet de charge, celui qui fait le travail de la maison. On peut être surpris qu'un homme servi par des génies tels qu'Ariel, se charge d'une aussi hideuse espèce que ce Caliban. Mais c'est par un motif de bonté, et pour lui donner une bonne éducation. L'élève a si bien profité, qu'il a commencé par vouloir violer la fille de son maître, chose assurément bien excusable; car enfin il n'y en avait pas d'autre. Aussi Miranda dit-elle à son père : *c'est un méchant, seigneur, je n'aime pas*

à l'envisager. Son père lui répond : *mais tout méchant qu'il est, nous ne pouvons nous en passer. C'est lui qui attise notre feu, qui fournit notre bûcher. Il nous rend des services utiles*. Aussi ne l'a-t-il appelé que pour lui faire ramasser de la ramée. Il n'y a rien à répondre à de si bonnes raisons, et dût Miranda être encore exposée à quelque petite violence, il faut bien que quelqu'un fasse du feu dans la grotte, pendant que l'esprit *va ramasser de la rosée sur les Bermudes*. Poursuivons. Tout va fort bien jusques ici.

— Tombe sur vous deux le serein le plus contagieux, tel que sur un marais infect ma mère en amassa jamais avec la plume d'un hibou! Que le souffle du vent d'Aval vous pénètre et vous desséche tout le corps!

Tel est le salut peu *obligeant* avec lequel Caliban aborde ses maîtres. On voit que l'auteur soutient le caractère qu'il a annoncé. On conçoit que s'il s'y est pris de ce style, quand il a voulu violer Miranda, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas réussi.

— Oh! pour ce souhait, compte que cette nuit la crampe aiguë ira s'attacher à toi. Tu sentiras tes flancs dardés de pointes déchirantes qui couperont ton haleine oppressée. Déja les porcs-épics s'exercent pour mieux s'évertuer sur tes membres, tant que dureront les heures de cette longue nuit. Je veux que tes plaies se touchent

pressées comme les cellules d'une ruche, et chaque dard sera plus piquant que l'aiguillon de l'abeille.

CALIBAN.

.... Que tous les maléfices de Sycorax fondent sur vous, chauve-souris, crapauds, serpents....

PROSPÉRO.

.... Tu regimbes, ame infernale! j'appellerai pour te tourmenter la goutte du vieil âge. Je remplirai tes os de douleurs. Je te ferai pousser de si affreux hurlements que les ours même frissonneront de les entendre.

Caliban s'en va l'oreille basse. Ferdinand paraît entraîné par une musique céleste que fait entendre l'invisible Ariel qui joue du luth. D'un autre côté Prospéro se fait voir sur la pointe d'un rocher, tenant par la main sa fille Miranda. Ferdinand ne manque pas de la prendre pour la divinité qu'annonçait la musique qu'il a entendue. Il se fait connaître, et raconte le naufrage de son père, qu'il croit mort. En conséquence il est roi de Naples, et dit à Miranda. « O si « vous êtes une vierge, et que vous n'ayez pas « encore *aliéné* votre foi, je veux vous faire reine « de Naples. » On comprend bien que Miranda le trouve beaucoup plus aimable que Caliban. *C'est le troisième homme que j'aie vu en ma vie,* dit-elle naïvement, *c'est le premier pour qui j'aie soupiré.* Prospéro qui a cru avoir besoin de tous les moyens de son art pour leur inspirer une

passion mutuelle, est enchanté de voir qu'ils aillent ainsi au-devant de ses vœux. Mais en homme prudent il se dit à lui-même. « Il faut que je ra-« lentisse la fougue de ce penchant subit, de peur « que trop de facilité dans la conquête, n'en ra-« vale trop le prix. » Il feint de prendre le prince pour un imposteur, qui est venu dans l'île pour s'en emparer. Miranda a beau s'intéresser pour lui, il le condamne à l'esclavage. « Ne me parlez « pas pour lui. C'est un traître. Viens. Je veux « que les fers courbent et joignent à tes pieds « ta tête. L'eau de la mer sera ton breuvage, et « ta nourriture l'herbe des ruisseaux, les racines « desséchées, et l'écorce où germe le gland. » Ferdinand veut mettre l'épée à la main. Mais Prospéro enchaîne tous ses mouvements par le pouvoir de la baguette magique. Le prince se soumet, et se trouve encore trop heureux, *si seulement une fois chaque jour il pouvait au travers de sa prison voir cette jeune fille. Que la liberté règne dans toutes les autres régions de la terre* (dit-il), *l'espace de cette prison est assez vaste pour mes désirs.* Miranda l'assure que son père n'est pas si méchant qu'il veut le paraître. Ainsi finit le premier acte.

Dans une autre partie de l'île, le roi Alonzo avec ceux de sa suite, se reproche d'avoir fait ce malheureux voyage d'Afrique pour y marier sa fille; voyage dont le retour a été si funeste. Il croit son fils mort. Sébastien son frère, lui dit

que c'est sa faute. Pourquoi s'est-il obstiné à ce mariage? Naples et Milan auront gagné à cette belle expédition plus de veuves que nous ne ramenons d'hommes pour les consoler.

GONZALE.

Seigneur, si j'étais chargé du soin de défricher cette île....

ANTONIO.

Ce serait une île bien cultivée. Il y semerait de l'ivraie.

SÉBASTIEN.

Avec des halliers et des ronces.

GONZALE.

Et si j'en étais le roi, savez-vous ce que je ferais?

SÉBASTIEN.

Jamais on n'y verrait le roi pris de vin, faute de vignes.

SÉBASTIEN.

Dieu conserve sa majesté!

ANTONIO.

Long règne à Gonzale!

GONZALE.

Ce que j'ai dit n'était que pour animer ces deux nobles cavaliers, qui ont l'oreille si chatouilleuse et les fibres si sensibles. Toujours les mêmes. Un rien les égaie et les fait rire.

ANTONIO, *confidemment.*

C'est de vous que nous avons ri.

GONZALE, *avec gaieté et ironie.*

De moi! et je ne suis rien auprès de vous en fait de saillies et d'épigrammes. Allons, continuez de rire sur des riens.

ANTONIO.

Quel coup terrible il nous a porté là!

SÉBASTIEN.

Nous sommes heureux qu'il ait glissé à côté.

GONZALE.

Oh! vous êtes des hommes d'une trempe impénétrable. Vous seriez capables d'aller attaquer la lune, et de la précipiter de sa sphère, si elle s'avisait de s'y montrer cinq semaines sans varier sa forme, etc.

N'oublions pas que Shakespear sait *proportionner son style à la force des situations et à la qualité des personnages*, comme on vient de le voir.

Ils s'endorment tous et tombent sur l'herbe, par un effet des enchantements de Prospéro, à l'exception de Sébastien et d'Antonio. Ce dernier est un scélérat qui a usurpé, comme on l'a déja dit, le duché de Milan sur son frère. Il trouve que Sébastien a une belle occasion pour se défaire du roi de Naples son frère, et régner à sa place. Il le lui fait entendre d'abord, et enfin le

lui propose clairement. Voilà du moins une apparence de *situation* dramatique que l'on voit éclore au milieu de toutes ces absurdes rêveries fort au-dessous de barbe bleue. Mais puisque nous avons une occasion de parler sérieusement, ce qui n'aurait pas été possible jusques ici, que d'invraisemblances encore dans cette situation! et combien de convenances morales se trouvent blessées! pour courir le risque de proposer à un prince d'égorger son frère endormi, assurément il faut l'en croire très-capable, ou l'on s'expose soi-même au plus imminent danger. Or ce Sébastien a-t-il donné jusques ici le plus léger indice d'une ame accoutumée aux forfaits? Certes, pour imaginer un crime si atroce dans un pareil moment, dans cet état de consternation qui suit un grand désastre, dans la désolation d'un naufrage, dans l'incertitude des moyens de subsister au milieu d'une île déserte, dans la difficulté d'en sortir, il faut l'habitude d'une scélératesse réfléchie et profonde. Je la suppose dans Antonio, qui a dépouillé son frère, et qui pourtant ne l'a pas tué. Mais quelle raison ai-je de l'attribuer à Sébastien? Et cependant comment écoute-t-il cette proposition de massacrer son frère endormi? Quel effet produit sur lui cette idée qui doit faire frémir d'abord l'homme même capable de commettre le crime quand l'ambition aura fait taire le remords? Il ne témoigne pas le moindre mouvement de surprise ni d'horreur. Il feint d'abord

de ne pas entendre, et ensuite il raisonne froidement avec Antonio. Et cet Antonio! de quel ton, de quel style il s'exprime! Écoutons cet étrange dialogue.

ANTONIO.

Nommez-moi l'héritier présomptif de Naples?

SÉBASTIEN.

Claribel.

ANTONIO.

Qui? la reine de Tunis : elle qui habite cent lieues *par-delà les probabilités de la vie*; qui ne peut jamais avoir de Naples aucune nouvelle (1), *à moins que le soleil ne se charge du message. Le char de la lune est trop lent dans sa course.* Oui, l'enfant né au jour d'un événement, avant que le bruit *en parvienne* (2) jusqu'à elle, *aurait le menton bruni par la toison de l'âge viril.*

SÉBASTIEN.

Entre ces deux régions il y a quelque distance en effet.

---

(1) On ne s'arrête pas au mariage d'une princesse de Naples avec un Mahométan de Tunis, à cette prétendue distance de Naples à Tunis, quoiqu'on puisse aller d'Italie en Afrique en trois jours. Shakespear croyait apparemment que les côtes d'Afrique étaient au bout du monde.

(2) Il faudrait *parvînt*. On n'examine pas ici les solécismes et les barbarismes de la version; il y aurait trop à faire, et on y reviendra.

ANTONIO.

Une telle distance que *chaque coudée, chaque vague semble s'élever et dire : Comment cette Claribel nous franchira-t-elle jamais pour retourner à Naples ?*... Quel sommeil que celui-ci pour votre élévation ! me comprenez-vous ?

SÉBASTIEN.

Je crois vous comprendre.

ANTONIO.

Et comment la joie de votre cœur accueille-t-elle cette bonne fortune ?

SÉBASTIEN.

Je me rappelle que vous avez jadis supplanté votre frère Prospéro.

ANTONIO.

Oui, et voyez depuis comme ce manteau me sied bien. Il a bien plus de grace sur moi qu'auparavant....

SÉBASTIEN.

Mais votre conscience.

ANTONIO.

Bon ! la conscience ! et où cela gît-il ? *Si c'était une tumeur à mon pied, elle me forcerait d'élargir ma chaussure. Mais je ne sens point cette déité dans mon sein. Dix consciences qui s'élèveraient entre moi et le trône de Milan pourraient subir le froid et le chaud, se calciner ou se morfondre*, avant que j'en ressentisse ni trouble, ni peine.

Voilà quelle est la *nature vierge* de Shakespear. C'est ainsi qu'il *proportionne son style à la force des situations*, *à la qualité du personnage*. Voilà *le choix exact et fidèle de ce qu'il y a de plus à propos à dire dans les situations de la vie*. Il ne s'agit plus ici de la règle des trois unités, ni des principes de l'art, ni de la contexture d'une pièce, ni de fonder un caractère et d'amener une situation. Je dis aux traducteurs et aux panégyristes de Shakespear : nous ne demandons rien de tout cela. Nous sentons combien toutes ces règles sont méprisables et faites pour les esprits du dernier ordre ; mais *nature* et *vérité* sont vos mots de ralliement : nous les invoquons ici. Trouvez-vous dans le dialogue qu'on vient de lire cette *nature vierge*, cette *vérité* qui sont les *attributs* de Shakespear? Cet étrange galimathias, ces froides turlupinades, ce dégoûtant mélange de burlesque et d'atrocité, vous paraissent-ils un *langage humain*, *le langage ordinaire de l'homme?* Répondez net, et si vous n'osez pas le soutenir, avouez que vous êtes convaincus de nous avoir proposé pour modèle de la *nature* et de la *vérité* un jargon qui n'a jamais pu être celui d'aucune créature raisonnable, et que vos prétendus *chefs-d'œuvre* ne sont que de bizarres extravagances en style de parade.

Vous n'oserez plus dire sans doute qu'on s'attaque à des *mots*, à des phrases semées çà-et-là. Cette ressource de la mauvaise foi devient inu-

tile, et les causes insoutenables ont été trop long-temps défendues par le mensonge avant qu'on en vînt à la preuve. La voilà sous les yeux du lecteur. Non, faux enthousiastes, législateurs infidèles, ce ne sont pas des *mots;* c'est une scène entière et la seule qui offre quelque idée d'une situation; c'est le style de toutes les scènes, de toutes les pages, et le petit nombre des exceptions disparaît dans cette foule de monstruosités révoltantes. Poursuivons.

Sébastien ne fait pas la plus petite objection, et répond froidement : Ta conduite, ami, me servira d'exemple. Comme tu gagnas le trône de Milan, je veux gagner le trône de Naples. Tire ton épée, un seul coup va t'affranchir du tribut que tu paies, et faire de moi un roi dont tu seras chéri.

ANTONIO.

Allons ensemble, et quand j'élèverai mon bras, songe à lever le tien pour frapper Gonzale.

Au moment où ils vont égorger le roi et son fidèle ministre, Ariel vient chanter à l'oreille du prince et de Gonzale, et les réveille. Ils sont fort étonnés de voir deux épées nues autour d'eux. On leur dit que c'était pour les défendre, et qu'on a cru entendre rugir des monstres. Le roi se lève pour aller avec sa suite à la recherche de son fils. Caliban reparaît avec sa charge de bois et ses imprécations ordinaires. Écoutons



car on nous assure que le génie de Shakespear n'a rien produit de plus beau.

— Que tous les venins que le soleil pompe des eaux croupies, des marais et des fondrières, retombent sur Prospéro et ne laissent pas de son corps un pouce sans souffrance. Je sais que ses esprits m'entendent, pourtant je ne puis m'empêcher de les maudire. Oh! ils ne viendront pas sans son ordre, me mordiller, m'effrayer avec leurs mines grimaçantes, me tremper dans la mare, ou luisant dans la nuit comme des brandons de feu, m'égarer loin de ma route; mais à chaque vétille il les lâche sur moi, tantôt en forme de singes me *faisant* la moue, *claquant* des dents, et me *mordant* après; tantôt ce sont des hérissons qui viennent se rouler sur mon chemin, et dresser leurs piquants à l'endroit où mon pied pose. Quelquefois je ne suis que plaies, couvert de longs serpents qui m'embrassent, et de leurs langues fourchues sifflent sur moi jusques à me rendre fou.

Il voit venir Trincale, un matelot de la suite du roi. Il le prend pour un des esprits de Prospéro. *Jetons-nous à plate-terre*, dit-il, *peut-être qu'il ne prendra pas garde à moi.* En effet, il s'étend par terre, et voici une scène qui, si elle n'est pas tout-à-fait tragique, est au moins fort grotesque.

Trincale croit voir les approches d'un nouvel

orage. Ce gros nuage paraît roulé en tonne prête à s'épancher jusques à la lie. A coup sûr ce nuage énorme va se répandre à pleins seaux.

Il aperçoit Caliban. Ho, ho! qui avons-nous ici, est-ce homme ou poisson? vivant ou mort? c'est un poisson. (*il s'approche et le flaire.*) Un pauvre hère de poisson déja moisi. Un étrange poisson? Si j'étais en Angleterre maintenant comme je fus une fois, et que j'eusse seulement ce poisson en peinture, il n'y a pas de badaud, le dimanche, qui ne donnât une pièce d'argent pour le voir... Hé! il a des jambes comme un homme, et au lieu de nageoires deux bras. Sur ma foi, il est chaud encore. Oh! je vire de bord maintenant et laisse là ma première idée. Ce n'est pas un poisson, mais un insulaire que tantôt le tonnerre aura frappé. Hélas! Voilà la tempête revenue. Mon meilleur parti est de me blottir sous sa casaque. Je ne vois point d'autre abri autour de moi. Le malheur accouple l'homme avec d'étranges compagnons de lit. Allons, je veux me giter ici, jusques à ce que la queue de l'orage soit passée. (*Il s'enveloppe des amples fourrures dont Caliban est couvert, de façon que ses pieds touchent la tête du monstre.*)

Arrive un autre matelot nommé Stéphano, tenant un broc de vin et chantant:

Plus de mer, plus de mer pour moi,
Je veux mourir ici à te



C'est une triste antienne à chanter que celle de ses funérailles; mais voici qui me conforte.

(*Il boit et chante.*)

Patron et mousse, et Bosseman, et moi,
Nous aimions tous la vermeille Hippolyte,
Et Caroline et la douce Brigitte.
Mais aucun de nous, par ma foi,
Ne s'était soucié d'aimer la Marguerite.
Elle avait, la brutale, une langue maudite;
Contre les matelots toujours pleine d'aigreur,
La poix et le goudron lui faisaient mal au cœur.
Je crois pourtant que la tigresse
Avec un malotru désarmant sa rudesse,
Sans se fâcher,
S'en laissait approcher.
Sus, sus, compagnons, à la mer, le temps presse.
Fi de la Marguerite; au gibet la diablesse.

(*Il boit.*)

CALIBAN, *gémissant sourdement.*

Ne me tourmentez point. Oh!

STÉPHANO, *apercevant Caliban.*

Qu'est ceci? avons-nous des diables dans ce pays? Ho, vous accoutrez-vous en sauvage et en homme de l'Inde pour nous faire niche? Ah! je ne suis pas échappé de l'eau pour avoir peur ici de vos quatre jambes. Car il a été dit de moi: Homme ou diable qui marche sur quatre pieds ne le ferait pas reculer; et on le dira toujours tant que le cœur battra dans le corps de Stéphano.

CALIBAN.

L'esprit me tourmente : oh !

STÉPHANO, *surpris.*

C'est là quelque monstre de l'île. Ils ont quatre jambes ici. Celui-là, je m'imagine, aura été saisi de la fièvre. Où diable peut-il avoir appris notre langue ? Ne fût-ce que pour cela, je veux lui donner quelque secours. Si je puis le guérir et l'apprivoiser, c'est un présent digne du plus fier empereur qui se carre sous une robe de soie.

CALIBAN.

Ne me tourmente pas, je t'en prie ; je porterai mon bois plus vîte au bûcher.

STÉPHANO.

Oui, il est dans l'accès ; le voilà qui bat la campagne. Il tâtera de ma bouteille ; s'il n'a jamais encore goûté de vin, ce jus, ou peu s'en faudra, va noyer sa fièvre. Si je parviens à le guérir et à l'apprivoiser, je n'en demanderai jamais trop cher : il paiera bien le maître qui l'aura, et cela comptant.

CALIBAN, *croyant toujours sentir un esprit envoyé par Prospéro.*

Tu ne me fais pas encore grand mal ; tu vas redoubler tout-à-l'heure. Je le sens à tes frémissements. (*Trincale s'agite un peu.*) Déj[illegible] péro agit sur toi.

STÉPHANO, *à Caliban.*

Allons, regardez en face, portez-vous bien, ouvrez la bouche, ours; voici un élixir qui vous donnera du caquet. Ouvrez la bouche; ceci fouettera votre fièvre, je vous jure, et comme il faut. (*Caliban boit avec plaisir.*) Eh bien? vous ne connaissez pas le bon ami qui vous assiste. Allons, encore, ouvrez-la bien.

TRINCALE, *tout tremblant.*

Je croirais connaître cette voix. Ce pourrait être.... c'est.... Mais ce ne sont là que de malins fantômes. O Dieu! protége-moi.

STÉPHANO.

Deux voix et quatre pieds; un monstre tout-à-fait mignon! l'une à l'avant, l'autre à la poupe! sa voix douce, il s'en sert pour dire du bien de ses amis; l'autre est une médisante qui tient de mauvais propos. Si tout le vin de mon broc suffit pour le rétablir, je veux déloger sa fièvre. Ainsi soit fait, allons. Laisse-moi abreuver la médisante.

TRINCALE, *l'appelant d'une voix tremblante.*

Stéphano?

STÉPHANO.

Comment! ton autre voix m'appelle? Miséricorde! ce n'est pas un monstre, c'est un démon. Laissons-le là, je n'ai point de cuiller à canon pour le servir de loin.

TRINCALE.

Stéphano ! si tu es Stéphano, approche, touche-moi, parle-moi. Je suis Trincale, ne sois point effrayé, ton bon ami Trincale.

STÉPHANO.

Si tu es Trincale, sors, montre-toi. Voyons, voici les jambes les plus courtes : je vais te tirer par là. S'il y a ici des jambes à Trincale, les voici sans doute. (*Il tire Trincale de dessous Caliban.*) En effet, tu es Trincale lui-même ; comment es-tu devenu le lit de repos d'un ours marin ? ou bien serais-tu un Trincale éclos de son souffle !

TRINCALE.

Je l'ai cru tué ici d'un coup de tonnerre ; mais tu n'es donc pas noyé, Stéphano ? J'espère maintenant que tu n'es pas noyé. L'orage a-t-il crevé tout-à-fait ? Moi, j'ai cru ce monstre mort ; et dans la peur de l'orage, je me suis mis à l'abri sous sa fourrure. Et es-tu bien vivant, Stéphano ? O Stéphano, deux Napolitains de réchappés !

STÉPHANO.

Je te prie, ne me secoue pas si fort ; mon estomac n'est pas encore bien raffermi.

CALIBAN, *avec une admiration stupide.*

Ce sont là deux beaux objets, si ce n'est pas des lutins ! celui-ci est un brave dieu qui possede une liqueur céleste. Je veux m'agenouiller devant lui.

STÉPHANO.

Comment t'es-tu sauvé? comment es-tu arrivé ici? Jure sur mon broc de dire au juste comment tu es venu ici. Moi, j'ai échappé sur un tonneau de vin, dont les matelots avaient soulagé le navire. J'en jure par ce broc, que j'ai fait moi-même; oui, de ma main, avec l'écorce d'un arbre, depuis que j'ai gagné le rivage.

CALIBAN.

Je jure sur ce broc d'être ton fidèle sujet, car ta liqueur n'est point un fruit de la terre.

STÉPHANO, *à Trincale.*

Allons, jure. Comment t'es-tu sauvé?

TRINCALE.

A la nage, matelot, jusqu'à la terre ferme, comme un vrai plongeon, oui, j'en puis jurer.

STÉPHANO, *lui présentant la bouteille.*

Tiens, baise le livre en témoignage; car disant que tu nages comme un plongeon, tu marches comme une grue.

TRINCALE, *après avoir bu.*

O Stéphano, te reste-t-il encore beaucoup de ceci?

STÉPHANO.

La futaille entière, matelot; ma cave est au bord de la mer, dans un roc où mon dépôt est caché. Eh bien, l'ours (*à Caliban*), parle, comment va ta fièvre?

CALIBAN, *étendant les bras.*

N'es-tu pas descendu du ciel?

STÉPHANO.

Oui vraiment, de la lune. C'était moi qu'on voyait dans la lune du temps qu'elle était habitée.

CALIBAN.

Dans la lune? Je t'y ai vu et je t'adore. Souvent ma souveraine t'a montré à moi, toi, ton chien et ton buisson.

STÉPHANO.

Allons, jure-le, baise mon livre aussi. Tout-à-l'heure, j'irai à la source le remplir avec du frais. Jure. (*Caliban boit.*)

TRINCALE.

Par cette bonne lumière, voilà un sot monstre; et j'en aurais peur, moi? un monstre bien idiot! L'homme de la lune? Un pauvre monstre bien crédule! C'est boire net, monstre, sur ma parole.

CALIBAN, *à Stéphano.*

Je veux te montrer dans l'île chaque motte de terre fertile, et je veux baiser ton pied. Je t'en conjure, sois mon dieu.

TRINCALE.

Par le ciel, un monstre altéré et..... perfide! quand son dieu sera endormi, il lui volera son broc.

CALIBAN.

Je veux baiser ton pied. Je jure d'être ton sujet.

STÉPHANO.

Eh bien! approche; à genoux, et jure.

TRINCALE, *riant.*

Ha! ha! ha! j'en mourrai, à force de rire de cet animal à tête de hibou. Un laid animal! Je me crois assez de courage pour le battre....

STÉPHANO, *lui présentant son pied.*

Vîte, allons, baise.

Il faut être juste. Je ne doute pas que cette scène n'eût beaucoup de succès chez Nicolet. La *nature vierge* de Shakespear est faite pour réussir à la foire. Je crois même que l'on pourrait faire une pièce intitulée *Arlequin Caliban*, et que Carlin y serait fort bon à voir quand il aurait bien bu, et qu'il demanderait à *baiser le pied* du matelot. Il y aurait là matière à de *bons lazzis.* Voilà comme sont les ouvrages de génie. Il y a à gagner pour tout le monde. Qui croirait que dans une tragédie il y eût un excellent rôle pour Arlequin et Taconnet? *Quam bella chosa est et bene trovata*, comme dit le bon Molière, que cette *nature vierge* de Shakespear! On ne nous reprochera pas la longueur des citations; elles sont trop amusantes, et il faut bien faire voir qu'on ne s'attache pas à *des phrases*, à *des mots.*

Nous montrons Shakespear tout entier. Continuons.

La première scène du troisième acte représente Ferdinand qui, suivant l'ordre de Prospéro, travaille à amasser du bois et des racines, et Miranda qui s'entretient avec lui. Elle gémit de le voir occupé à ce travail et s'offre de le lui épargner, et de s'en charger elle-même. *Ah! si ces souches pouvaient avoir du sentiment, elles gémiraient de vous donner tant de mal.* Ferdinand lui répond. *Non, ma noble maîtresse, que vous soyez près de moi, le soir je me sens aussi frais que le matin.* Il lui demande quel est son nom, et, *c'est sur-tout*, dit-il, *pour le placer dans mes prières.* Il jure avec serment qu'il l'aime et qu'il veut l'épouser, et Miranda lui répond modestement : *Sur mon innocence, qui est le joyau de ma dot, je ne souhaiterais pas d'autre compagnon que vous... Loin de moi, honte hypocrite. Délie ma langue, ô toi franche et sainte innocence. Je suis votre femme, si vous voulez m'épouser; sinon je mourrai votre vierge fidèle.* Ils se donnent la main tous les deux. Il faut avouer que Prospéro a fait là une belle éducation, quoiqu'on puisse dire, comme la chanson, *faut pas être grand sorcier pour çà.*

Le sorcier invisible a vu tout ce qui s'est passé entre Ferdinand et Miranda, et il en témoigne sa joie. Il se retire pour retourner à ses livres. Car il a encore beaucoup à faire, dit-il, avant

l'heure du souper. Sa fille, le prince et lui, s'en vont tous trois ; et voici notre bon ami Caliban qui revient avec ses deux matelots. Puisque nous l'avons retrouvé, nous ne le quitterons pas de sitôt; je ne puis me résoudre à m'en séparer. J'aime ce Caliban presque autant que le *signor Baretti* (1), et c'est beaucoup dire.

STÉPHANO.

Ne m'en parle plus. Quand la futaille sera à sec, nous boirons de l'eau; pas une goutte auparavant : ainsi haut le flacon, et t'en donne à cœur joie, monstre. Allons, mon page, bois à ma santé.

TRINCALE.

Son page! la folie de cette île! on dit que l'île n'a en tout que cinq habitants. Des cinq nous voilà trois : si les deux autres ont le cerveau timbré comme nous, l'état chancelle.

STÉPHANO.

Bois donc, mon page, quand je te l'ordonne. Comme tes yeux sont enfoncés dans ta tête!

---

(1) Le signor Baretti est un Italien retiré à Londres, et qui écrit en français assez mal pour qu'il soit permis de le croire naturalisé Anglais. Il a fait contre M. de Voltaire en faveur de Shakespear une grosse brochure, qui est la plus plaisante chose du monde. Il dit, entre autres choses, qu'il donnerait un doigt de sa main pour avoir fait le rôle de Caliban : on en parlera ci-après.

TRINCALE.

Où voudrais-tu qu'il les eût? à son dos? Ce serait vraiment un joli monstre.

STÉPHANO.

Mon ami, le monstre a noyé sa langue dans le vin. Pour moi je défie la mer entière de me noyer. J'ai nagé trente-cinq lieues nord et sud avant de pouvoir gagner terre. Par le soleil, tu seras mon lieutenant, monstre, ou mon enseigne.

TRINCALE.

Enseigne! lui! Il n'est bon qu'à servir d'épouvantail.

STÉPHANO.

Va, seigneur monstre, nous ne reculerons pas.

TRINCALE.

Ni n'avancerez guères. Je veux vous voir tomber sur l'herbe comme du plomb, sans pouvoir seulement crier, ouf.

STÉPHANO.

Ours, mon ami, parle une fois dans ta vie, si tu es un ours d'honneur.

CALIBAN.

Comment se porte ta grandeur? Permets-moi de baiser ton pied. Je ne veux pas le servir, lui: *montrant Trincale)* il n'est pas brave.

TRINCALE.

Tu mens, ignare amphibie. J'ai du cœur assez

pour colleter un prévôt : monstre dépravé, réponds : as-tu jamais vu poltron sabler autant de vin que j'en ai bu aujourd'hui? Oses-tu me faire un grossier mensonge, toi avorton, qui n'es qu'une ébauche de monstre.

CALIBAN.

Oh! comme il se moque de moi? le laisseras-tu dire, mon prince?

TRINCALE.

Mon prince, dit-il! Qu'un monstre puisse être si imbécille!

CALIBAN.

Oh, encore! je t'en prie, mords-le si serré qu'il en meure.

STÉPHANO.

Trincale, garde entre tes dents une langue avisée. Si tu fais le mutin, le premier arbre... Ce pauvre monstre est mon sujet; et je ne souffrirai pas qu'on l'insulte.

CALIBAN.

Je remercie mon noble maître. Te plaît-il d'ouïr encore la prière que je t'ai faite?

STÉPHANO.

Oui-da, j'y consens : à genoux, et répète-la. Je resterai debout et Trincale aussi. (*Ariel entre invisible*).

CALIBAN.

Comme je te l'ai dit tantôt, je suis sujet d'un

tyran, d'un sorcier qui par ses fraudes m'a extorqué cette île.

ARIEL, *dans l'air.*

Tu mens.

CALIBAN, *à Trincale.*

Tu mens toi-même, malicieux singe. Je voudrais bien qu'il plût à mon vaillant maître de t'exterminer. Non, je ne mens point.

STÉPHANO.

Trincale, si tu le troubles encore dans son récit, je jure par ce poing, qu'il t'en coûtera ta meilleure dent.

TRINCALE.

Quoi! je n'ai rien dit.

STÉPHANO.

Tu peux murmurer tout bas, pas davantage: et toi, (*à Caliban*) poursuis.

CALIBAN.

Je dis que par sortilége il a volé cette île; il me l'a volée, à moi. S'il plaît à ta grandeur de me venger de lui; car je sais bien que tu l'oseras, toi; mais ce visage, (*montrant Trincale*) ne l'oserait jamais.

STÉPHANO.

Cela est très-certain.

CALIBAN.

Tu seras le seigneur de l'île, et moi je te servirai.

STÉPHANO.

Mais comment manœuvrer cette affaire? Peux-tu me fournir une occasion?

CALIBAN.

Ah! oui, oui, prince. Je promets de te le livrer endormi, dans un lieu où tu pourras lui enfoncer un clou dans la tête.

ARIEL.

Tu mens, tu ne le peux pas.

STÉPHANO, *à Trincale, contrefaisant la voix qu'il vient d'entendre, et qu'il prend pour celle de Trincale.*

Que nous veut cet importun? Tais-toi, bouffon digne de la livrée des fous.

CALIBAN.

Je conjure ta grandeur de le battre à grands coups; et reprends-lui cette bouteille : quand il ne l'aura plus, il lui faudra boire de l'eau de la mare. Car je ne lui montrerai pas où coulent les sources vives.

STÉPHANO, *d'un ton absolu.*

Crois-moi, Trincale, ne t'expose pas davantage au danger... Interromps encore le monstre d'un seul mot, je deviens sourd à la clémence; et cette main, vois-tu, t'applatira comme un denier.

TRINCALE.

Eh! quoi, que fais-je? Je n'ai rien dit. Allons, je vais m'éloigner un peu de vous.

STÉPHANO.

N'as-tu pas dit qu'il mentait?

ARIEL.

Tu mens.

STÉPHANO.

Oui? (*il le bat*). Prends ceci pour toi. Si l'essai te plaît, donne-moi un démenti encore.

TRINCALE.

Je ne vous ai point donné de démenti. Quoi! avez-vous perdu l'ouie et la raison aussi? La peste soit de votre bouteille! Voilà ce qu'opèrent l'ivresse et le vin. Le farcin sur votre monstre, et le diable vous serre les doigts!

CALIBAN, *riant.*

Ha, ha, ha!

STÉPHANO, *à Caliban.*

Maintenant, reprens le fil de ton histoire. (*à Trincale*) Et toi, retire-toi plus loin.

CALIBAN.

Bats-le davantage, bats-le bien. Dans peu de temps je le battrai aussi, moi.

STÉPHANO, *à Trincale.*

Encore plus loin. Allons, toi, poursuis.

CALIBAN.

Eh bien, comme je te l'ai dit, c'est sa coutume à lui de dormir dans l'après-midi. Alors tu peux lui fendre le crâne après avoir d'abord saisi ses

livres, ou d'une massue fracasser sa tête, ou l'éventrer avec un pieu, ou de ton couteau lui ouvrir le gosier : souviens-toi bien de t'emparer d'abord de ses livres; car sans eux il n'est qu'un sot comme moi; pas un esprit n'obéirait à ses ordres : ils le haïssent tous aussi mortellement que je le hais. Ne brûle que ses livres : il a d'excellents ustensiles, c'est ainsi qu'il les nomme, dont il ornera bien sa maison, quand il en aura une; et sur-tout, ce qui mérite d'être sérieusement considéré, c'est la beauté de sa fille; lui-même il l'appelle incomparable. Jamais je n'ai vu de femme que ma mère Sycorax et elle; mais elle l'emporte autant sur Sycorax que le grand arbre sur le buisson.

STÉPHANO, *d'un air éveillé.*

Est-ce donc une si gente bachelette?

CALIBAN.

Oui, mon prince : je te réponds qu'elle est digne de ton lit, et qu'elle te produira une belle lignée.

STÉPHANO.

Monstre, je suis résolu de tuer cet homme. Sa fille et moi, nous serons roi et reine : vivent nos altesses! et Trincale et toi, vous serez nos vicerois. Goûtes-tu le projet, Trincale?

TRINCALE.

Oh! excellent!

STÉPHANO.

Donne-moi ta main. Je suis fâché de t'avoir battu! mais tant que tu vivras, garde entre tes dents une langue avisée.

CALIBAN.

Dans moins d'une demi-heure il sera endormi. Veux-tu l'exterminer alors?

STÉPHANO.

Oui, sur mon honneur.

ARIEL, *bas.*

Je vais découvrir ce complot à mon maître.

CALIBAN.

Tu me rends gai. Je suis plein d'allégresse. Allons, soyons tous joyeux. Je t'en prie, entonne-nous l'air que tu m'as appris tantôt.

STÉPHANO.

Je veux faire raison à ta requête, monstre: oui, toujours d'humeur à te faire raison. Allons, Trincale, chantons. (*Stéphano chante*)

Moquons-nous d'eux; narguons-les tous,
Moquons-nous d'eux: la pensée est libre.

CALIBAN.

Ce n'est pas l'air. (*Ariel joue l'air sur un pipeau et s'accompagne d'un tambourin.*

STÉPHANO.

Qu'est-ce que cela?

TRINCALE.

C'est l'air de notre chanson joué par la figure de personne.

STÉPHANO, *au musicien invisible.*

Si tu es homme, montre-toi en forme humaine : si tu es diable, prends la forme que tu voudras.

TRINCALE, *saisi de peur.*

Oh pardonnez-moi mes péchés!

STÉPHANO.

Qui meurt a payé toutes ses dettes. Je te défie... Merci de nous!

CALIBAN.

Es-tu effrayé?

STÉPHANO.

Moi, monstre? non.

CALIBAN.

Ne sois point effrayé. L'île est remplie de bruits, de sons errants, et de doux airs, qui donnent du plaisir sans jamais nuire. Quelquefois des milliers d'instruments résonnants bourdonnent à mes oreilles; et quelquefois ce sont des voix, telles que, si je m'éveillais alors après un long sommeil, elles me feraient dormir encore, et en dormant il me semble que je vois les nuées s'ouvrir, et offrir un amas de biens prêts à pleuvoir sur moi; en sorte qu'au moment où je me réveille,

je m'écrie du désir de me rendormir, pour rêver encore.

STÉPHANO.

Ma foi, j'aurai là un beau royaume, où ma musique ne me coûtera rien.

CALIBAN.

Oui, quand Prospéro sera égorgé.

STÉPHANO.

C'est ce qui arrivera tout-à-l'heure. Je n'ai pas oublié ton histoire.

TRINCALE, *se rassurant.*

Le son s'éloigne, suivons-le; et après faisons notre coup.

STÉPHANO.

Guide-nous, monstre; nous te suivons. Je serais bien aise de voir ce tambourineur. Il roule bien la baguette.

TRINCALE, *à Caliban.*

Viens-tu? Je suivrai Stéphano. (*Ils sortent.*)

La scène change, et l'on voit paraître Alonzo et sa suite, accablés de lassitude, après avoir en vain cherché Ferdinand. Ils entendent Ariel et Prospéro, qui leur parlent sans se rendre visibles et les remplissent d'étonnement. Des fantômes paraissent et leur servent un repas, dansent autour de la table et les invitent à manger. Alonzo et ses courtisans hésitent d'abord, mais enfin ils

se rassurent et s'approchent du festin. Mais tout-à-coup Ariel sous la forme d'une harpie fond sur la table, enlève les mets, et tout disparaît. Il s'adresse à eux d'une voix terrible, leur reproche les crimes qu'ils ont médités ou commis, et leur déclare que leur naufrage est la punition de l'injustice qu'ils ont faite à Prospéro en le dépouillant de son duché. Il leur ordonne de se repentir en les menaçant des plus terribles châtiments. Prospéro félicite Ariel de la manière dont il a rempli ses différents rôles, et sur-tout celui de harpie. Il prétend que cette harpie *avait de la grace dans sa voracité*. Ensuite par un nouveau trait de son art, il ôte la raison au roi de Naples et à tous ceux qui sont avec lui. Ils sortent dans des accès de délire, excepté Gonzale qui conserve sa raison.

Dans la première scène du quatrième acte, Prospéro unit sa fille et Ferdinand. Il annonce au prince qu'elle est le prix des épreuves auxquelles il s'est soumis, prix qui *compense bien toutes ses peines. Ne ris point*, dit-il, avec le style *naturel* ordinaire à Shakespear, *de me l'entendre vanter, car tu reconnaîtras qu'elle est au-dessus des éloges, et que la louange impuissante succombe et rampe à ses pieds*. Il lui défend de *rompre sa ceinture virginale*, avant que toutes les cérémonies saintes aient été solennellement accomplies, et Ferdinand répond dans le même style! *Avant que j'attente à la pureté du jour nup-*

tial, avant que je songe à faner sa fleur, le char du soleil sera abymé et la nuit enchaînée sous le globe... Cette fraiche innocence, cette pudeur vierge, telle qu'une neige pure qui doucement pénètre mon cœur, tempèrent l'ardeur de mes sens.

Prospéro, pour divertir les nouveaux mariés et les empêcher de songer à mal, imagine de leur donner un petit divertissement, une comédie. La chose ne paraît pas aisée dans une île déserte; mais un sorcier n'est embarrassé de rien, et avec un génie comme Ariel on vient à bout de tout. A peine Prospéro a-t-il eu le temps d'ordonner et de *respirer deux fois*, que Cérès, Iris, Junon, viennent prononcer un épithalame en forme de dialogue, qui finit par une petite fête qu'exécutent des nymphes et des moissonneurs. Ferdinand croit être en paradis.

Prospéro se souvient tout-à-coup que Caliban et les deux matelots ont conspiré sa mort. Il donne ses ordres et Ariel apporte les beaux habits de Prospéro qu'il *range sur deux cordons*, ce qui doit faire une assez belle boutique de fripperie pour un homme qui a été exposé sur la mer dans une méchante barque. Apparemment l'auteur a oublié de dire qu'avec ses livres de sorcellerie on lui avait laissé une garde-robe, et je ne sais comment les commentateurs ne se sont pas occupés à expliquer cet oubli.

La scène où les deux matelots viennent voler

les habits de Prospéro, et où ils sont poursuivis par une légion d'esprits changés en meute de chiens, qu'il lâche après eux, est trop précieuse pour qu'on la dérobe au lecteur.

CALIBAN, STÉPHANO, ET TRINCALE, *entrent couverts de fange, et mouillés jusques à la ceinture.*

CALIBAN, *parlant bas à Stéphano.*

Je te prie, va d'un pas si doux que la taupe sans yeux ne puisse voir où ton pied pose. Nous voilà tout près de sa caverne.

STÉPHANO.

Eh! bien, monstre, votre lutin, que vous nous disiez un lutin sans malice, ne nous a guères mieux traités que le follet des champs.

TRINCALE, *s'approchant de la caverne.*

Monstre, le vent m'apporte tout-à-coup certaines bouffées déplaisantes dont mon nez s'indigne fort.

STÉPHANO.

Le mien s'en courrouce aussi. Entendez-vous, monstre? Si j'allais prendre de l'humeur contre vous, voyez-vous?

TRINCALE.

Ma foi, tu serais un monstre perdu.

CALIBAN.

Mon bon prince, conserve-moi toujours tes bonnes graces. Aie patience. Car le trésor que je te mène saisir, sera un baume qui te conso-

lera de cette malencontre. Ainsi parle tout bas, tout est coi ici, comme s'il était encore minuit.

TRINCALE.

Oui, mais avoir perdu nos flacons dans la mare!

STÉPHANO.

Il n'y a pas seulement dans cette aventure de la honte, ou du déshonneur, c'est une perte immense.

TRINCALE.

Moi, elle me tient plus à cœur que le bain qui me gèle. C'est cependant votre lutin sans malice, monstre.

STÉPHANO.

Je veux aller repêcher mon broc, dussé-je pour salaire m'embourber jusques aux yeux.

CALIBAN, *parlant bas.*

Je t'en prie, mon prince, ne souffle pas. Vois-tu bien? voici la bouche de la caverne. Point de bruit. Entre dedans. Fais ce bon meurtre, qui pour toujours te donnera cette île, et moi je serai ton Caliban tout prêt à baiser ton pied.

STÉPHANO.

Donne-moi ta main. Je commence à avoir des idées sanguinaires.

TRINCALE, *apercevant les habits étendus.*

O brave Stéphano! ô roi Stéphano! regarde, vois quelle grande robe s'offre ici à toi!

CALIBAN.

Laisse ces guenilles, fou, ce n'est que du rebut.

TRINCALE.

Oh! oh! monstre, nous nous connaissons en friperie. O roi Stéphano! (*il veut se saisir d'une robe.*)

STÉPHANO.

Lâche cette robe, Trincale. Par ce bras, je prétends l'avoir.

TRINCALE, *tout soumis.*

Soit, ta grandeur l'aura.

CALIBAN.

L'idiot! que l'eau qu'il a bue l'étouffe. Que prétendez-vous de vous affoler ainsi de méchantes dépouilles? avançons et faisons le meurtre d'abord. S'il se réveille, depuis la plante des pieds jusques au crâne, il nous lardera d'aiguillons. Oh! il nous accoutrera d'une étrange manière.

STÉPHANO.

Paix, monstre. (*il regarde les habits suspendus sur deux lignes, et mettant la main sur la plus élevée, il poursuit.*) Voici la ligne du roi. Donc ce pourpoint m'appartient, sans doute. (*il s'en saisit et l'attire à lui*) Voilà le pourpoint descendu. (*l'examinant*) Te voilà changé de maître. Tu m'as bien l'air de perdre bientôt ton lustre et ton duvet.

TRINCALE.

Prends, prends. N'en déplaise à ta grandeur, nous volons à la ligne et au cordeau.

STÉPHANO.

Je te remercie de ce bon mot. Tiens, voilà un habit pour récompense. Tant que je serai roi de cette contrée, l'esprit ne sortira point de ma cour, les mains vides. Voler à la ligne et au cordeau! c'est une saillie impayable. Tiens, pour ce mot, voilà encore un habit.

TRINCALE.

Ici, monstre, allongez vos ongles, saisissez le reste, et sauvez-vous.

CALIBAN.

Je ne veux rien de cet attirail, moi. Nous perdons-là notre temps, et nous serons changés en oies de mer, ou en singes au front chauve, et hideusement vieux.

STÉPHANO, *d'un ton sévère.*

Vos ongles, monstre : obéissez, aidez-nous à emporter ce butin au lieu où gît mon tonneau de vin, ou je vous chasse de mon royaume. Vîte, emportez ceci. (*Stéphano et Trincale se sont vêtus des plus belles robes. Ils chargent le reste sur Caliban. Soudain on entend un bruit de chasseurs. Divers esprits accourent sous la forme de chiens de chasse; ils poursuivent ces voleurs. Prospéro et Ariel animent la meute. Les voleurs fuient en poussant des rugissements.*)

Prospéro envoie Ariel chercher tous les matelots qui sont restés dans le vaisseau du roi, endormis sous les écoutilles. Il rend la raison au roi, à Sébastien, à Antonio, et se fait reconnaître pour le duc de Milan. Il fait entendre aux coupables qu'il sait tous leurs projets, mais qu'il leur pardonne, et qu'il ne les accusera pas. Le fond de la grotte s'ouvre, et l'on aperçoit Ferdinand qui joue aux échecs avec Miranda. On ne peut choisir un passe-temps plus innocent. Le dialogue ne l'est pas moins.

MIRANDA.

Mon doux ami, vous me trichez.

FERDINAND.

Moi! ma bien-aimée! je ne le voudrais pas pour l'univers.

MIRANDA.

Oh! pour l'univers! quand vous n'y devriez gagner que quelques royaumes, vous le pourriez, et je dirais encore que vous jouez beau jeu.

Il rompt le charme qui tourmentait Caliban et les deux matelots. Le roi de Naples retrouve son fils, et Prospéro son duché. Miranda et Ferdinand sont unis. Ainsi finit la pièce.

« Mais pourquoi citer si longuement ces dé-
« goûtantes inepties? Existe-t-il quelqu'un qui
« essaie de les excuser? Faut-il juger un auteur

« par ce qu'il a de plus mauvais? Pourquoi ne « nous montrer que les fautes de Shakespear et « non pas son génie? Ce n'est pas sans doute ses « fautes que ses panégyristes nous ont proposées « pour modèle, et il n'y a pas de bonne foi à « leur répondre ainsi. »

Voilà ce qu'on dit, ce que j'ai prévu qu'on dirait, ce que je voulais qu'on dît. Je réponds à ceux qui tiennent ce langage : Vous auriez raison, si je m'adressais à vous qui ne cherchez qu'à examiner sans intérêt et sans passion ce que Shakespear peut avoir de louable parmi tant de turpitude et de barbarie; mais daignez donc vous souvenir que je combats ici ses panégyristes, et que je dois suivre leur marche. Vous croyez peut-être qu'ils ont assez de raison et d'adresse pour abandonner les fautes de leur poëte, et pour n'appuyer leurs éloges que sur le peu de beautés réelles qu'il a pu produire. Mais que vous êtes loin de les connaître! Ne vous ai-je pas dit qu'ils le proposaient pour modèle en tout, et modèle unique? Vous vous imaginez donc que cette tempête est à leurs yeux ce qu'elle est aux vôtres et aux miens, aux yeux de quiconque a du bon sens, le fruit du délire d'un malade ou de l'ivresse d'un sauvage? Eh! bien, voilà où je voulais vous amener. Sachez à quels hommes vous avez affaire, et jugez si j'ai eu tort de mettre cette pièce sous vos yeux. Voici dans quels termes ils en parlent.

« juration où l'un d'eux persuade à l'autre de tuer « le roi de Naples qui dort à leurs pieds, est une « scène *pleine de génie et d'art.* Les scélérats de « Shakespear *ne sont jamais plats et dégoûtants.* « *Ils sont tous pleins de physionomie, d'un es-* « *prit original, de qualités attachantes, qui les* « *sauvent du mépris ou de l'horreur. Ils excitent* « *la haine, mais ils ne font jamais pitié.* Anto- « nio paraît un scélérat si achevé et *si supérieur* « *à son crime, qu'il maîtrise votre attention, et* « *vous fait trouver une sorte de plaisir à suivre* « *et à envisager sa scélératesse. Tous ces carac-* « *tères si divers marchent constamment sur leur* « *ligne. Tous parlent le langage qui leur est* « *propre, et cette uniformité soutenue depuis le* « *commencement de la pièce jusques à la fin, est* « *la beauté fondamentale de la poésie dramati-* « *que, l'empreinte du génie et l'attribut de Sha-* « *kespear.* La tempête est regardée par les Anglais « *comme le monument le plus frappant du pou-* « *voir créateur de leur poëte. C'est là qu'il a aban-* « *donné les rênes à sa fière imagination, et qu'il* « *a porté le romanesque et le merveilleux jusques* « *à une sorte d'extravagance qui, tout en s'éle-* « *vant au-delà des bornes ordinaires, pose tou-* « *jours sur la base de la raison, de la vraisem-* « *blance et des opinions humaines, et nous en-* « *vironne d'illusions pleines d'intérêt et de charme.* « *Shakespear, magicien plus puissant que Pros-* « *péro, nous transporte dans un pays de féerie.*

« *Là nous sommes ravis dans un songe délicieux,* « *tout ce qui nous entoure est enchantement : nous* « *regrettons que ce songe finisse, et nous désirons* « *avec Caliban de rêver encore.... On peut appli-* « *quer à Shakespear ce qu'il dit lui-même de* « *Brutus, que puissant comme l'alchimiste, il* « *change les plus vils métaux en or.* Les erreurs « et les bruits populaires sur l'existence et les « mystérieuses opérations des magiciens, les restes « méprisés des antiques superstitions; ces contes « de soirées d'hiver dont les nourrices bercent « l'homme enfant, ces chimériques visions des « villageois crédules, toute cette folle et vaine « tradition *travaillée par son génie, se transforme* « *en richesses poétiques, sort de ses mains parée* « *de fleurs et de graces, enchante l'imagination,* « *captive et séduit l'oreille sévère de la raison* « *même.* »

D'OTHELLO.

Othello est un des ouvrages où le génie de Shakespear a jeté des étincelles. Il tira ce sujet des nouvelles de *Cinthio Geraldi.* Il est trop connu pour en faire l'analyse. Le fond en est intéressant. Un guerrier brave et sensible, trompé par un scélérat, et qui sur de fausses apparences devient jaloux et furieux au point d'assassiner une femme innocente qu'il vient d'épouser et qu'il adore, et se punissant ensuite par sa propre main de son crime involontaire, offrait sans doute

un tableau tragique. Mais quoiqu'on y aperçoive quelques traits de vérité et d'énergie, combien n'est-il pas encore défiguré par le peintre grossier à qui Cinthio avait fourni ce canevas! On retrouve ici toutes les fautes qui nous ont choqués dans la tempête, avec cette différence qu'elles sont mêlées de quelques beautés réelles, et qu'elles ne peuvent étouffer entièrement l'intérêt de la fable. Si l'on examine les caractères, celui de Desdémona est plein de douceur et de naïveté; celui d'Othello respire la passion et une noble franchise; mais d'ailleurs quels rôles que ceux de Jago, et de Rodérigo? Cet auteur, dont on a osé dire que *ses personnages n'étaient jamais dégoûtants*, a-t-il pu en produire qui le fussent autant que Jago et Rodérigo? Ce dernier est un imbécille, aussi dupe que M. Jourdain, mais infiniment moins comique. Ce pauvre gentilhomme aime Desdémona, sans oser le lui dire, et c'est Jago qui se charge de négocier auprès d'elle en sa faveur, de lui faire agréer ses présents et son amour, et qui sous ce prétexte tire de l'argent et des bijoux de Rodérigo. On lui fait accroire en même temps qu'il a un rival redoutable dans Cassio, le lieutenant du Maure, et que Jago fait passer pour l'amant de Desdémona. Voilà sans doute de belles mœurs et des passions bien dignes de la scène. Ce Jago est l'enseigne d'Othello, qui commande en Chypre pour les Vénitiens, et il voudrait avoir la place du lieutenant Cassio. C'est

pour le perdre qu'il s'efforce de rendre Othello jaloux, et de lui persuader que Cassio est bien traité de Desdémona. D'un autre côté il engage Rodérigo à assassiner dans la nuit ce brave et honnête lieutenant, ou du moins à lui chercher querelle en le faisant boire dans le corps-de-garde. Jago espère par ce moyen de faire casser le lieutenant, s'il maltraite dans l'ivresse un Vénitien, ou peut-être de faire tuer Rodérigo, dont, en ce cas, il gardera l'argent et les bijoux, et d'avoir la place de l'un et la dépouille de l'autre. Tout cela n'est pas trop mal combiné; mais quoi de plus plat, de plus dégoûtant, de plus indigne de la scène tragique que ces intrigues de garnison et ces disputes de corps-de-garde! Voilà pourtant ce qu'on ne rougit pas de comparer, que dis-je? de préférer à *Zaïre!* Les moyens, comme on le voit, ne sont pas plus nobles que les caractères. Le principal ressort de la pièce, ce qui persuade Othello de l'infidélité de sa femme, c'est un mouchoir brodé qu'il lui avait donné, et qui se trouve entre les mains de Cassio, parce que Jago engage sa femme Émilia, attachée à l'épouse du Maure, à lui dérober ce mouchoir, qu'il porte ensuite dans la chambre du lieutenant. Othello ne manque pas de demander ce fatal mouchoir à sa femme, qui lui répond tout simplement qu'elle ne sait ce qu'il est devenu, et là-dessus il ne doute plus qu'elle ne soit *une prostituée*, et il l'étouffe dans son lit. Il faut convenir que ce n'est

pas sur de pareilles raisons qu'Orosmane poignarde sa maîtresse.

Mais de tous ces défauts, le plus inexcusable, c'est l'invraisemblance des faits et la fausseté des moyens. On peut pardonner à Shakespear et à son siècle d'avoir ignoré les convenances théâtrales; et le ridicule consiste seulement à donner comme des efforts de génie les fautes que le génie peut tout au plus faire tolérer, et comme des modèles de l'art, les grossièretés qui prouvent que l'art n'existait pas. Ainsi le mouchoir est un manque de bienséance; mais on peut encore le passer, parce qu'à toute force ce peut être un indice pour la jalousie, et que de grandes passions peuvent être excitées par de petits objets. Mais dans quel moment, et de quelle manière la jalousie d'Othello commence-t-elle à naître? Cette jalousie est-elle naturelle et vraisemblable? Voilà ce qu'il importe d'examiner dans un homme qui peut n'avoir pas connu l'art, mais qui doit du moins avoir senti la nature, devoir le plus indispensable de tous dans un ouvrage qui a pour objet de la représenter.

Quand Orosmane, ignorant ce qui s'est passé entre Zaïre et les captifs chrétiens, vient la presser de le suivre à la mosquée, et qu'il voit sa maîtresse se refuser à une union qu'elle avait si ardemment désirée, et s'obstiner à cacher les raisons de ce refus, certes alors toutes les alarmes de la jalousie doivent naître; quand il reçoit en-

suite une lettre qui offre toutes les apparences d'un rendez-vous dans la nuit, les alarmes doivent se changer en fureurs; et lorsque enfin Zaïre a promis en recevant la lettre de venir dans le lieu marqué, lorsqu'elle y vient dans les ténèbres, lorsqu'elle dit, *Est-ce vous Nérestan?* le malheureux qui aime et qui a le poignard à la main, doit frapper. C'est ainsi qu'est faite la nature humaine : c'est ainsi qu'elle est vraie et par conséquent dramatique. Barbares, qui l'appelez une *nature factice*, *un fantôme*, *une décoration puérile*, voyons comme elle est faite dans Shakespear; voyons votre *nature vierge*.

Othello vient d'épouser Desdémona. Elle a quitté pour lui la maison paternelle, et bravé le courroux de son père, l'un des hommes les plus considérables de Venise. Si jamais on a dû compter sur l'amour d'une femme, c'est sans doute dans de pareilles circonstances, après de si grands sacrifices; et pour les démentir, pour voir l'infidélité si près de la tendresse, il faut des preuves plus claires que le jour; il faut du moins de ces apparences frappantes dont le concours fatal donne quelquefois à des chimères l'air de la réalité. La jalousie enfin veut au moins un prétexte. Voici de quelle manière commence celle d'Othello. Il entre sur la scène avec Jago, au moment où Cassio, son lieutenant qui a été révoqué, prie Desdémona de solliciter son rétablissement. Cassio voyant approcher son général se retire par res-

pect, ne voulant pas paraître devant lui, tandis qu'il est encore dans sa disgrace. Jago dit à part, mais de manière à être entendu : *Ah! ceci me déplaît.* Voilà la première semence de jalousie qui tombe dans l'ame d'Othello. A peine Desdémona est-elle sortie, qu'il demande à Jago l'explication de ces paroles. Jago répond par des mots entrecoupés, prend un air mystérieux et chagrin, ne veut pas croire que ce fût Cassio qui, un moment auparavant, s'entretînt avec Desdémona, et qui eût *pris la fuite comme un coupable;* ce sont ses expressions. En effet, n'est-il pas bien étonnant qu'un subalterne disgracié par son général n'ose paraître devant lui? Mais il faut mettre sous les yeux du lecteur le dialogue de Jago et d'Othello.

OTHELLO.

Cassio n'est-il pas honnête?

JAGO.

Honnête, seigneur?

OTHELLO.

Honnête! oui, honnête?

JAGO.

Seigneur, autant que j'en puis savoir...

OTHELLO.

Comment, que penses-tu?

JAGO.

Ce que je pense, seigneur!

OTHELLO.

Ce que tu penses! par le ciel, pourquoi te fais-tu l'écho de mes paroles, comme si ta pensée recélait quelque monstre hideux que tu n'oses montrer? Tu as quelque idée dans l'esprit. Tout-à-l'heure, à l'instant où Cassio quittait ma femme, je t'ai entendu dire, *Ceci me déplaît.* Qu'est-ce donc qui te déplaisait? etc.

Là-dessus Jago lui fait des protestations d'attachement, lui avoue qu'il a le défaut de *ne voir dans les actions que le mauvais côté*, lui débite de froids lieux communs sur l'inconstance et la perfidie, lui recommande de ne pas se laisser aller à la jalousie, en même temps qu'il fait tout ce qu'il peut pour la faire naître dans son cœur, sans pourtant pouvoir appuyer ses soupçons affectés sur la plus légère apparence du moindre fait. Tout ce grossier artifice pourrait peut-être produire quelque effet sur un cœur déja blessé, sur un homme absolument fou de jalousie, sur un amant qui aurait des raisons de se croire trahi, sur un mari mécontent de sa femme. Mais avec Othello, que l'on peint comme un homme plein de franchise et d'honneur, et par conséquent très-peu enclin à la défiance et au soupçon; avec Othello, qui est encore dans l'ivresse des premières jouissances de l'amour, pour qui Desdémona a tout fait, tout sacrifié, qu'elle a voulu suivre en Chypre, à qui enfin il ne peut faire le plus léger reproche, cette affectation si marquée,

cette simagrée si maladroite doit paraître évidemment le rôle d'un imbécille ou d'un fripon. C'est pourtant de là que part le Maure pour soupçonner la plus tendre épouse de la plus noire perfidie. Dès ce moment il est en proie aux furies. Jago, qui s'aperçoit de l'état où il l'a mis, ne ménage plus rien, et lui dit nettement que Cassio s'est vanté de sa bonne fortune avec l'épouse du général, et sur cette délation gratuite, Othello n'imagine pas la moindre objection contre Jago; il ne lui demande pas pourquoi il a tant tardé à lui apprendre un secret si important; pourquoi il ne l'a pas révélé avant l'enlèvement et le mariage de Desdémona. Il ne lui vient pas dans la tête de concilier cette intrigue prétendue avec son mariage, d'examiner comment Desdémona en aimant Cassio a quitté son père pour épouser un Maure, comme si elle n'eût pas pu fuir avec l'un aussi-bien qu'avec l'autre. Enfin Othello tient une conduite qui suppose une démence absolue et continuelle; et qu'on ne dise pas que les passions sont un genre de folie. On a quelquefois allégué cette étrange excuse, avec laquelle il n'est rien qu'on ne justifiât; mais qui au fond n'est qu'une confusion d'idées et de mots et n'a aucun sens. Les passions sont une folie en ce qu'elles portent à des actions dont la raison tranquille n'est pas capable : mais s'il était vrai que tout homme passionné devînt absurde, le monde entier serait au niveau de *Bedlam*. Il faut réduire

ces exagérations et revenir à la vérité. D'abord Othello n'est point représenté comme un homme jaloux par caractère, comme un personnage de comédie dont on charge le ridicule. Ensuite, quoique la jalousie grossisse et dénature même les objets, encore faut-il qu'elle ait quelque chose où se prendre, et de quoi se plaint Othello? Si l'on objecte qu'il y a des hommes jaloux sans pouvoir dire pourquoi; je réponds qu'ils ne sont pas dans les mêmes circonstances qu'Othello, pour qui Desdémona vient de faire tout ce qui est possible à l'amour, et que s'il existait un homme capable d'être jaloux dans un pareil moment, et jaloux sans prétexte, ce serait un insensé à renfermer, un extravagant donné pour tel, qui pourrait faire rire dans une comédie, mais non pas un personnage vraisemblable et tragique. Voilà pourtant comme est faite *la nature de Shakespear*. Comparez-la avec celle de Racine et de Voltaire.

On connaît le dénouement de la pièce; on sait qu'Othello étouffe Desdémona avec un oreiller, après lui avoir donné des baisers pendant qu'elle dormait. Le dialogue est digne de l'action. Othello entre avec une lumière et une épée.

OTHELLO.

C'est la cause, c'est la cause, ô mon ame! ne permettez pas que je la nomme devant vous, chastes étoiles! C'est la cause... Cependant je ne

veux point verser son sang. Je ne veux point cicatriser de plaies ce sein, son sein plus blanc que la neige, doux et lisse comme l'albâtre des tombeaux. Pourtant il le faut, elle va mourir; autrement elle trahira encore d'autres hommes; éteignons la lumière, et alors.... Éteignons la lumière! Si je l'éteins, toi, *ministre du feu*, je puis ressusciter ta première flamme, si je venais à me repentir; mais que j'éteigne une fois la lumière de ta vie, toi, le plus merveilleux ouvrage de la bienfaisante nature, je ne sais plus où retrouver cette céleste étincelle qui pourrait te ranimer. O rose! quand je t'aurai tranchée de ta tige, je ne pourrai plus te rendre l'ame qui te faisait fleurir. Il faudra que tu meures. Je veux encore t'y respirer vivante. O haleine embaumée qui m'enivre! tu persuaderais presque à la justice de briser son glaive. Encore un baiser, encore un. Sois telle que tu es là quand tu seras morte, et je veux te tuer et je t'aimerai après.

Il la réveille, et lui dit de se recommander à Dieu. Pense à tes péchés.

DESDÉMONA.

Il y a le tendre amour pour vous.

OTHELLO.

Oui, c'est pour cela que tu vas mourir.

DESDÉMONA.

C'est mourir d'une mort bien contre nature que d'être tuée pour aimer, etc.

Ce sont pourtant ces froids *concetti*, faits pour un mauvais sonnet italien, ce sont ces ridicules déclamations que l'on ose appeler la *nature* et la *vérité!* Il n'y a pas dans cette pièce un seul personnage (si l'on excepte Desdémona et quelques endroits du rôle d'Othello) qui ne parle sans cesse ou ce jargon grossièrement figuré, qui est l'esprit du peuple, ou ce jargon puérilement recherché, qui est l'esprit des mauvais rhéteurs. Othello veut-il dire que l'amour n'affaiblit point son courage; voici comme il s'exprime :

« Non, quand les jeux du folâtre amour cor« rompront mes devoirs; quand, dans une molle « inertie, l'ivresse du plaisir m'empêchera de for« mer des plans ou de combattre, je consens « qu'alors des femmes *rangent parmi leurs us« tensiles de ménage mon casque dégradé.* »

Jago veut-il endoctriner Rodérigo; voici l'inintelligible galimatias qu'il lui débite :

« Il est toujours en notre pouvoir d'être tels « ou tels. Notre corps est le jardin, notre vo« lonté le jardinier qui le cultive. Qu'il y sème « l'ortie ou des graines salutaires, l'hysope ou le « thym, des plantes variées ou d'une seule es« pèce, qu'il le rende stérile par son oisiveté, ou « que son industrie le féconde; c'est en lui que « réside la puissance de donner au sol la forme « et de la changer à son gré... Je conclus que ce « que vous appelez amour ne croît dans notre sein « que comme un rejeton sauvage, ou une ronce « parasite. »

Qui ne voit dans ce langage, non pas l'heureux naturel qui peut accompagner l'ignorance, mais l'absurde babil d'un mauvais esprit? Ce même Jago, occupé du dessein de supplanter Cassio et de tromper son général, est-il autre chose qu'un déclamateur lorsqu'il parle de son *génie secondé de toute la puissance de l'enfer;* lorsqu'il dit à lui-même : *L'enfer et la haine feront éclore ce fruit monstrueux?* et toujours *l'enfer!* toujours des *monstres!* plate rhétorique! est-ce ainsi que s'explique Narcisse quand il veut tromper Néron? On a dit de quelques écrivains qui voulaient être philosophes, que c'étaient des parleurs de vertu; on peut dire des scélérats de Shakespear que ce sont des *parleurs de vice.*

Cassio veut-il peindre le bonheur de Desdémona et d'Othello dans leur traversée de Venise à Chypre?

« Il a conquis une jeune fille au-dessus des des-
« criptions et des récits de l'errante renommée...
« Les tempêtes elles-mêmes, les mers en courroux,
« et les vents mugissants, et les tranchants écueils,
« et les sables amoncelés, traîtres cachés sous les
« eaux pour ensevelir au passage la nef innocente,
« tous ces agents de la mort, comme s'ils étaient
« sensibles à la beauté, oublient leur nature mal-
« faisante, et laissent passer vivante la divine
« Desdémona. »

S'il y a quelque chose au-dessous de ce verbiage d'écolier, c'est une scène entière entre Jago

et Desdémona, dans laquelle cette femme, qui attend impatiemment l'arrivée d'Othello, qu'elle a devancé dans l'île de Chypre, s'amuse à faire dire à Jago tout le mal qu'il pense des femmes en style analogue à tout ce que nous avons vu. Il faut lire la scène entière, et l'on verra comme Shakespear sait remplir le théâtre, et quelle différence il y a des *chefs-d'œuvre* de ce *grand homme* aux *amplifications* et aux *lieux communs* des Racines et des Voltaires, que nous appelons tragédies.

Othello arrive enfin dans l'île de Chypre et revoit Desdémona. C'est ici sans doute que l'amour doit se faire entendre. Écoutons l'amour de Shakespear, qui n'est pas l'amour de ce *froid bel-esprit Racine.*

« Oh! mon ame est toute joie. Ah! si toujours « la tempête doit être suivie de pareil calme, « que les vents se déchaînent jusqu'à réveiller la « mort au sein des abymes; que la frêle barque « en tout sens agitée monte élancée sur des Alpes « de flots, et de la hauteur des cieux retombe « précipitée au fond des enfers. Ah! si j'étais à « l'heure de mourir, c'est maintenant que je « mourrais au comble du bonheur; car, après le « bonheur qui remplit mon ame, je crains bien « qu'il ne m'en reste plus de pareil à espérer dans « le cours inconnu de mes destins. »

Comme on a prétendu que Zaïre est évidemment empruntée d'Othello, on croira peut-être

qu'il est facile d'établir quelques points de comparaison entre les deux ouvrages; mais rien n'est moins aisé. Que l'on compare, si l'on veut, la scène où Othello étouffe sa femme à celle où Orosmane poignarde sa maîtresse. J'ai cité la première, l'autre est entre les mains de tout le monde. Que l'on juge. Mais le plus souvent il n'y a pas beaucoup plus de rapport entre les situations des deux pièces qu'entre le style des deux auteurs. Nérestan, qui vient payer la rançon de Zaïre, n'a rien de commun avec la courtisanne Bianca, qui court après Cassio. Lusignan, qui embrasse ses enfants, ne ressemble pas plus à Cassio et à Montano, qui boivent ensemble et se battent dans un corps-de-garde, qu'Orosmane lorsqu'il dit:

Il vaut mieux sur mes sens reprendre un juste empire;
Il vaut mieux oublier jusqu'au nom de Zaïre.

ne ressemble à Othello disant à son enseigne: « Regarde-moi, Jago. Vois comme d'un souffle « je me délivre de mon fol amour. Je l'exhale « dans les airs. Il est évanoui. »

Je ne crois pas non plus que Shakespear eût goûté le dialogue d'Orosmane et de Zaïre, dans la scène où le sultan essaie d'arracher l'aveu de la perfidie dont il la croit coupable.



OROSMANE.

Vous m'aimez?

ZAÏRE.

Votre bouche
Peut-elle me parler avec ce ton farouche,
D'un feu si tendrement déclaré chaque jour!
Vous me glacez de crainte en me parlant d'amour.

OROSMANE.

Vous m'aimez!

ZAÏRE.

Vous pouvez douter de ma tendresse!
Mais encore une fois quelle fureur vous presse?
Quels regards menaçants vous me lancez!.. hélas!
Vous doutez de mon cœur.

OROSMANE.

Non, je n'en doute pas.
Allez, rentrez, madame.

Othello s'y prend dans Shakespear un peu différemment.

OTHELLO.

Donnez-moi votre main. Cette main est bien sensible (1), madame.

DESDÉMONA.

Elle n'a point encore éprouvé les atteintes de l'âge ni des peines.

OTHELLO.

Ceci dénote une complexion féconde et un

(1) Il [illegible] *moist*, moite, humide.

cœur prodigue... brûlante, brûlante et moëlleuse, cette main me dit que vous avez besoin de retraite, de moins de liberté, de jeûnes, de privations et de pieux exercices.... car il y a ici un malin génie plein de jeunesse et de feu qui souvent se mutine. Voilà une bonne main, une main bien franche.

Ce n'est pas tout-à-fait la même chose, comme l'on voit, et l'on peut choisir.

Je risquerai encore de citer un dialogue de Racine, que l'on peut rapprocher, si l'on veut, d'une scène d'Othello. Dans l'une et l'autre pièce, c'est un méchant homme qui veut empoisonner l'esprit de son maître. On verra qui des deux s'y prend le mieux ou de Narcisse ou de Jago.

NARCISSE.

Seigneur, tout est prévu pour une mort si juste.
Le poison est tout prêt : la fameuse Locuste
A redoublé pour moi ses soins officieux ;
Elle a fait expirer un esclave à mes yeux,
Et le fer est moins prompt pour trancher une vie,
Que le nouveau poison que sa main me confie.

NÉRON.

Narcisse, c'est assez : je reconnais ce soin,
Et ne souhaite pas que vous alliez plus loin.

NARCISSE.

Quoi ! pour Britannicus votre haine affaiblie
Me défend....

NÉRON.

Oui, Narcisse, on nous réconcilie.

NARCISSE.

Je me garderai bien de vous en détourner,
Seigneur; mais il s'est vu tantôt emprisonner.
Cette offense en son cœur sera long-temps nouvelle.
Il n'est point de secret que le temps ne révèle.
Il saura que ma main lui devait présenter
Un poison que votre ordre avait fait apprêter.
Les dieux de ce dessein puissent-ils le distraire!
Mais peut-être il fera ce que vous n'osez faire.

NÉRON.

On répond de son cœur et je vaincrai le mien.

NARCISSE.

Et l'hymen de Junie en est-il le lien?
Lui faites-vous, seigneur, encor ce sacrifice?

NÉRON.

C'est prendre trop de soin: quoi qu'il en soit, Narcisse,
Je ne le compte plus parmi mes ennemis.

NARCISSE.

Agrippine, seigneur, se l'était bien promis.
Elle a repris sur vous son souverain empire.

NÉRON.

Quoi donc! qu'a-t-elle dit? et que voulez-vous dire?

NARCISSE.

Elle s'en est vantée assez publiquement.

NÉRON.

De quoi?

NARCISSE.

Qu'elle n'avait qu'à vous voir un moment;
Qu'à tout ce grand éclat, à ce courroux funeste,
Elle verrait succéder un silence modeste,

Que vous-même à la paix souscririez le premier,
Heureux que sa bonté daignât tout oublier.

NÉRON.

Mais, Narcisse, dis-moi, que veux-tu que je fasse, etc.

Ceux qui ont la simplicité de croire à la tragédie française, malgré M. Mercier et consorts, trouveront peut-être dans ce dialogue quelque vérité, quelque profondeur. Ils ne verront dans Narcisse ni un courtisan maladroit, ni un méchant imbécille; mais à l'égard de ceux qui pensent qu'il n'y a que Shakespear qui sache mettre dans la bouche des personnages *ce qu'il y a de plus à propos à dire*, combien ils préféreront cet entretien d'Othello et de Jago, dans lequel ce dernier feint de justifier Desdémona de manière à la rendre plus criminelle aux yeux de son mari!

JAGO.

Voulez-vous vous arrêter à cette pensée?

OTHELLO.

A cette pensée, Jago!

JAGO.

Quoi! donner en secret un baiser!

OTHELLO.

Un baiser que rien ne légitime!

JAGO.

Ou s'enfermer seule avec un amant dans la

nuit, une heure ou deux, sans aucun mauvais dessein!

OTHELLO.

S'enfermer seule, Jago, sans mauvais dessein! etc.

Que ce Jago est un fourbe bien plus habile que Narcisse! Qui ne serait pas dupe de sa bonhomie apparente? Comme Othello doit être convaincu par ces discours et par ce ton que son ami veut justifier Desdémona! Pour moi, je ne connais qu'une scène où ce dialogue serait encore mieux placé, ce serait entre Célio et Arlequin, si ce dernier entreprenait avec son sérieux ordinaire, d'appaiser Célio furieux d'avoir trouvé sa maîtresse enfermée la nuit avec son rival. Il faut toujours en revenir là : Arlequin et Shakespear, voilà *la nature, la nature vierge.*

Ces comparaisons m'entraînent, et peut-être amuseront-elles le lecteur, que Shakespear tout seul, malgré tous les charmes que lui trouvent ses panégyristes, pourrait quelquefois ennuyer. Voyez Orosmane et Othello dans le désespoir de l'amour trahi, dans la rage de la jalousie et de la vengeance.

OROSMANE.

Cours chez elle à l'instant. Va, vole, Corasmin.
Montre-lui cet écrit : qu'elle tremble, et soudain
De cent coups de poignard que l'infidèle meure.
Mais avant de frapper !.. ah! cher ami, demeure,

Demeure, il n'est pas temps... je veux que ce chrétien
Devant elle amené... Non, je ne veux plus rien.
Je me meurs. Je succombe à l'excès de ma rage.

OTHELLO.

Reçu dans son lit! avec elle! auprès d'elle! dans son lit! l'horreur! le mouchoir! des aveux! le mouchoir! le mouchoir! lui arracher l'aveu, et l'étrangler pour le forfait. Non, d'abord étranglé, et après... le forcer d'avouer. J'en frissonne. Non, la nature souffrante ne s'envelopperait point de ces ombres sans quelque secrète influence du crime qui se communique à moi. Non, ce ne sont point des paroles qui bouleversent ainsi tous mes sens. Ses yeux! ses lèvres! est-il possible? Avoue. Le mouchoir! ô démon! *Il s'évanouit.*

OROSMANE.

Oui, je le lui rendrais, mais mourant, mais puni,
Mais versant à ses yeux le sang qui m'a trahi,
Déchiré devant elle, et ma main dégouttante
Confondrait dans son sang le sang de son amante.

OTHELLO.

De quelle mort le tuerai-je, Jago?... Je voudrais le posséder neuf ans entiers mourant sous ma main.

OROSMANE.

A ce coupable exc[illegible]ter sa ha[illegible]esse! [illegible]
Tu ne connaissais [illegible]n cœur [illegible] tendresse:
Combien je t'adora[illegible]ls feux [illegible]Corasmin,
Un seul de ses reg[illegible]it fai[illegible]estin.

Je ne puis être heureux ni souffrir que par elle.
Prends pitié de ma rage... oui; cours... ah! la cruelle!

OTHELLO.

Une femme accomplie! une belle femme! une femme si douce!... Oh! l'univers n'avait pas une plus douce créature. Elle était digne de partager la couche d'un empereur, et de lui imposer des lois.... Si adroite aux ouvrages de l'aiguille!

OROSMANE.

Est-ce là cette voix
Dont les sons enchanteurs m'ont séduit tant de fois?
Cette voix qui trahit un feu si légitime,
Cette voix infidèle, et l'organe du crime!

OTHELLO.

Une musicienne admirable! oh! les accents de sa voix charmeraient la férocité d'un tigre.

Mais n'y a-t-il pas enfin quelque endroit où l'auteur anglais puisse supporter quelque espèce de comparaison? Voilà ce qu'on demande. Je réponds que ce qu'il y a de louable est assez difficile à citer; d'abord parce que ces traits de vérité et de passion sont comme enveloppés de mauvais goût, et qu'on ne peut guères transcrire dix ou douze lignes sans être arrêté par cet obstacle, et sans craindre que les lecteurs accoutumés à nos excellents écrivains, ne nous disent: Est-ce là ce que vous osez rapprocher d'eux? Il y a plus. Il faut encore, pour faire sentir les beautés de Shakespear, les débarrasser non-seu-

lement de la rouille qui les couvre, mais du jargon barbare des traducteurs, qui ne le servent pas mieux par leur version que par leurs éloges. Par exemple, Othello pleure en regardant Desdémona endormie, et prononce ces mots, que M. de Voltaire a imités et embellis : I must weep; but they are cruels tears. Mes pleurs coulent malgré moi (1); mais ces pleurs sont cruels. Ce trait est beau. Les traducteurs le défigurent ainsi dans leur style curieusement trivial : *Il m'est bien force de pleurer; mais ce sont pleurs cruels.* Voilà comme on détruit l'effet d'un mot heureux. Mais quand le génie s'en empare, voyez ce qu'il en sait faire.

Est-ce vous qui pleurez? Vous, Orosmane! ô cieux!

OROSMANE.

Voilà les premiers pleurs qui coulent de mes yeux.
Tu vois mon sort : tu vois la honte où je me livre.
Mais ces pleurs sont cruels, et la mort va les suivre.

Voici un autre endroit où l'on remarque de la noblesse, de la vérité, de la passion; c'est au moment où l'on vient pour arrêter Othello après le meurtre de Desdémona. On a fermé les portes sur lui. Il veut sortir l'épée à la main. Gratiano lui répond qu'on s'y opposera, et paraît à la porte. Voici ce que lui dit Othello.

---

(1) Mot à mot, *il faut que je pleure.*

Lo! I have a weapon.
A better never did itself sustain
Upon a soldier's thigh. I've seen the day
That with this little arm, and this good sword
I've made my way through more impediments
Than twenty times your stop. But oh vain boast!
Who can controul his fate? 'tis not so now.
Be not afraid, though you do see me weapon'd.
Here is my journey's end; here is my butt,
The very sea mark of my utmost sail.
Do you go back dismay'd? 'tis a lost fear:
Man but a rush against Othello's breast
And he retires. Where should Othello go?
Now-how dost thou look now? oh il starr' dwench!
Pale as thy smock! when we shall meet al compt,
This look of thine will hurl my soul from heaven,
And fiends will snatch at it. Cold, cold, my girl,
Ev n like thy chastity. O cursed slave!
Whip me, ye devils.
From the possession of this heav'enly sight;
Blow me about in winds, roast me in sulphur,
Wash me in steep-down gulphs of liquid fire.
Oh! Desdemona! Desdemona! dead! dead! oh! oh!

Ce morceau est beau. Les traducteurs l'ont très-fidèlement rendu, mais n'auraient-ils pas pu accorder un peu mieux l'exactitude de la version avec la pureté du langage, et avec la simplicité élégante qui n'aurait rien dérobé des beautés de Shakespear? Voici comme ils ont traduit :

« Vois, j'ai une épée. Jamais arme plus sûre ne *reposa sur la cuisse* d'un soldat. J'ai vu le

« temps où avec ce faible bras et cette bonne « épée je me serais fait jour à travers des obstacles « vingt fois plus puissants que ceux que tu m'op- « poses. Mais, ô vaine bravade! qui peut sur- « monter sa destinée? Il n'en est plus de même. « Ne t'effraie point de me voir une arme à la « main. Je suis au terme : voici la borne de ma « carrière, l'écueil où finit ma dernière course. « Tu recules de peur! va, *tu perds tes alarmes.* « *Qu'un bras* seulement menace le sein d'Othello, « et il va fuir. Où irait Othello? maintenant.... « Dans quel état t'offres-tu à moi, malheureuse « enfant, née sous une étoile fatale? pâle comme « tes linceuls! Quand nous nous rencontrerons « au jour des jugements, *cet aspect précipitera* « mon ame des cieux, et soudain les *démons* se « saisiront d'elle. Froide, froide! ô douce vic- « time! calme comme ton innocence! Scélérat « maudit! *prenez vos fouets*, furies, frappez, *dé-* « *possédez-moi* de cet objet céleste. Lancez-moi « dans les tourbillons glacés, plongez-moi dans « des torrents de soufre, au fond de l'abyme de « vos brasiers dévorants. O Desdémona! Desdé- « mona! morte, morte! oh! oh! »

Ceux qui ont quelque connaissance de l'Anglais s'apercevront aisément que sans nuire en rien à la fidélité, on pouvait donner à cette traduction le ton noble et soutenu que comportait l'original en cet endroit. Il ne faut point sans doute orner Shakespear, puisqu'on veut le faire

connaitre; mais il ne faut point le gâter. Qu'est-ce que cette expression grotesque d'une arme qui *repose sur la cuisse d'un soldat?* Il est vrai que le mot *thigh* est dans le texte; mais les traducteurs savent si bien nous dire que beaucoup de mots qui sont bas dans notre langue, ne le sont pas dans celle des Anglais. Ils l'ont tant dit à M. de Voltaire, qui pourtant n'avait traduit d'une manière basse que ce qui était bas partout. Ici ce n'était pas la même chose. C'est une delicatesse particulière au français que de ne pas admettre dans le style noble des mots qui expriment certaines parties du corps que les anciens et les modernes ne craignent pas de nommer dans un poëme, et Shakespear s'est servi du mot *thigh*, comme Virgile du mot *crus*. Mais le sens n'aurait-il pas été tout aussi-bien rendu sans ce mot de *cuisse*, qui, pour des oreilles françaises, gâterait la plus belle phrase? En eût-il coûté beaucoup de substituer: Jamais arme plus sûre ne fut dans la main d'un soldat? *va, tu perds tes alarmes*. Ici, c'est la langue qui est offensée. *Perdre ses alarmes!* Ce langage est-il tolérable? Il y a dans l'original: 'Itis a lost fear. Mot à mot, *la crainte est perdue*. Mais ce mot, *lost*, *perdue*, est ici le synonyme de superflue. Rien n'était si simple que de traduire: Tes alarmes sont vaines; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'au lieu du mot propre qui se présente de lui-même, les traducteurs ont été chercher bien loin

des barbarismes étranges, et se sont donné beaucoup de peine pour faire mal. C'est une remarque qui s'offre à tout moment à l'esprit en lisant leur Shakespear.

Qu'un bras seulement menace le sein d'Othello. Pourquoi cette tournure bizarre, *un bras?* Il y a dans l'Anglais man, *un homme*, qui vaut beaucoup mieux : qu'un homme lève le bras contre Othello, et Othello va fuir. Voilà la phrase de l'auteur anglais. Que dirons-nous de *cet aspect qui précipitera une ame*, et des furies qui *prennent leur fouet* pour *déposséder?* Tout cela est dans l'Anglais, il est vrai; mais c'est ici le cas où la lettre tue; et des expressions plus justes et plus françaises n'auraient pas été moins exactes.

Voilà bien des fautes dans un seul morceau, et c'est un des meilleurs de Shakespear; qu'on juge si le reste est mieux travaillé. MM. le Tourneur et compagnie auraient dû louer moins leur auteur et le traduire mieux.

J'ai cité un vers que M. de Voltaire a emprunté de Shakespear. Je vais rapporter un autre endroit où il paraît l'avoir imité, et ce sont les seules traces d'imitation que l'on trouve en rapprochant *Zaïre* et *Othello*.

« S'il avait plu au ciel de m'éprouver par les
« disgraces; s'il avait épuisé sur ma tête nue tous
« les genres de maux et d'humiliations; qu'il m'eût
« renversé sous la fange de la pauvreté; qu'il eût
« renfermé dans les fers moi et mes plus belle

« espérances; j'aurais trouvé dans quelque repli
« de mon ame un reste de patience; mais hélas!
« faire de moi un objet en butte aux risées du
« mépris, etc. »

On se rappelle ces vers d'Orosmane :

J'aurais d'un œil serein, d'un front inaltérable,
Contemplé de mon rang la chûte épouvantable :
J'aurais su, dans l'horreur de la captivité,
Conserver mon courage et ma tranquillité :
Mais me voir à ce point trompé par ce que j'aime!

Ce mouvement est vrai. Veut-on voir comment Shakespear y mêle tout de suite le faux, le dégoûtant, le ridicule? Vous trouvez quelques lignes après : *Réduit à n'y plus voir* (dans Desdémona) *qu'un de ces lieux immondes où de vils animaux viennent mêler leurs embrassements!... Toi-même, patience, jeune fille du ciel, oui, à cette idée ton visage de roses pâlirait, et prendrait les traits hideux des furies.*

Une des scènes où Shakespear a mis une véritable connaissance du cœur humain à la place de ces traits faux, burlesques ou insensés dont il l'a peint si souvent, c'est celle où Othello accusé d'avoir employé les sortiléges et la magie pour gagner le cœur de Desdémona, expose naïvement devant le sénat de Venise comment il est parvenu à la toucher, et finit par dire comme ce laboureur romain : Voilà tous mes sortiléges, *veneficia mea, quirites, hæc sunt.* Le lecteur sen-

tirait le mérite et l'intérêt de cette scène, même dans la traduction, malgré les tournures bizarres et les expressions triviales qui la déparent; mais ceux qui n'entendent pas l'anglais, retrouveront peut-être mieux l'effet de ce morceau dans une traduction en vers, tout imparfaite qu'elle peut être. Othello dit en parlant de Desdémona :

J'étais cher à son père : il m'appelait chez lui,
Me faisait quelquefois conter mes aventures,
Les siéges que j'ai vus, mes combats, mes blessures.
C'était un long tissu de revers, de hasards,
Sur le sein de Neptune et dans les champs de Mars,
Où cent fois ma jeunesse, à la mort échappée,
Vit le fer sur ma tête et n'en fut point frappée.
Je racontai comment surpris, abandonné,
Sous un maître cruel je languis enchaîné;
Comme on me racheta des fers et des outrages.
De ma captivité passant à mes voyages,
Je parlai de rochers creusés jusqu'aux enfers,
De sables enflammés, de stériles déserts,
De monts audacieux prolongés jusqu'aux nues,
D'affreuses nations à l'Europe inconnues,
Se faisant chaque jour dans leurs sanglants festins
Un horrible aliment de la chair des humains.
Je parlais, et vers moi Desdémona penchée
Semblait à mes récits tout entière attachée;
Et, si quelque autre soin suspendait mes discours,
Revenait empressée en reprendre le cours.
J'observais mes progrès sur cette ame innocente.
Un jour, il m'en souvient, plus tendre et plus pressante,
Elle voulut encore entendre de ma voix

Un récit jusque alors interrompu cent fois,
Et suivre jusqu'au bout l'histoire d'une vie
Dont elle ne savait que la moindre partie.
J'y consentis : hélas ! c'est dans cet entretien
Que mon cœur à loisir put lire dans le sien.
Chacun de mes dangers excitait ses alarmes ;
Chacun de mes malheurs faisait couler ses larmes.
Je finis ; et combien de soupirs répétés
Me payèrent les maux que j'avais racontés !
« Quel destin ! disait-elle, et combien de traverses !
« Quels étranges revers ! que d'épreuves diverses !
« Que mon sort la touchait d'une tendre pitié !
« Et pourtant elle-même elle l'eût envié ;
« Elle eût voulu naître homme, et souffrir à ma place... »
De cette confidence elle me rendit grace.
« Avez-vous quelque ami qui prétende à ma foi ?
« (Dit-elle) ; qu'il apprenne et dise devant moi
« Ce que vous m'avez dit, ce que je viens d'entendre,
« Mon ame contre lui ne veut point se défendre. »
C'est ainsi que son cœur à mon cœur fut lié ;
Elle aima mes malheurs, et j'aimai sa pitié.
Voilà mon sortilége et mon seul artifice.
Elle vient. Qu'elle parle : elle fut ma complice.
On peut l'interroger.

Cette scène doit réussir dans toutes les langues, parce qu'elle est naturelle et vraie. C'est en traduisant avec soin ces beautés réelles, qui font le mérite de Shakespear, que ses traducteurs auraient beaucoup mieux travaillé pour sa gloire, qu'en exaltant ses défauts. Ils ont annoncé hautement que pour la première fois on verrait Sha-

kespear tel qu'il était; ils se sont vantés de la fidélité la plus scrupuleuse. Il est pourtant vrai que souvent ils ont masqué également et ses beautés et ses fautes. Je ne prétends point faire une comparaison suivie et détaillée de leur version et de l'original : rien ne serait plus ennuyeux pour le lecteur comme pour moi, et le fruit ne serait pas égal à la peine : car qu'importe que de mauvaises choses soient mal traduites? On a vu déja dans plusieurs endroits beaucoup d'inexactitudes, et je dois répéter que mes remarques ne portent que sur les morceaux qui ne peuvent souffrir de difficulté. Je n'ai point assez étudié la langue anglaise ni le style de Shakespear pour entreprendre un examen dans lequel les hommes les plus éclairés, même en Angleterre, ne seraient pas toujours d'accord. Tout ce que j'ai cité est clair aux yeux de quiconque ne sait d'anglais que ce qui est nécessaire pour être à portée de lire leurs auteurs, et de n'être dupe de personne. Il suffit de cette connaissance pour voir qu'il s'en faut de beaucoup que les traducteurs aient été aussi fidèles qu'ils se piquent de l'être. Il y a plus; c'est que par un contraste assez maladroit, ils ont cru souvent rendre (comme on l'a vu) la naïveté et l'énergie de leur auteur par des tournures triviales ou baroques; et quand il fallait nous montrer sa grossièreté, telle qu'elle était, ils se sont permis plus d'une fois de l'ennoblir et de la farder mal-à-propos. Je n'en veux qu'un

exemple, tiré de la scène onzième du second acte d'*Othello*. Cette scène se passe dans le corps-de-garde : on boit, on chante, et les chansons doivent être dignes du lieu. C'est Shakespear tout pur; il n'y avait nulle raison pour l'orner. Voici les couplets que les traducteurs mettent dans la bouche de Jago :

Dans la bassesse où tu respires,
N'affecte point l'orgueil d'un vêtement trop beau.
L'orgueil renverse les empires;
Sois humble, et prends sur toi ton antique manteau.

Ce ton lyrique est un peu loin de la chanson anglaise. On en va juger.

King Stephen was a worthy peer;
His breeches cost him but a crown.
He held them six pences all too dear,
With that he call'd the taylor lown.
He was a vhight of high renown;
And thou art but of low degree.
'Tis pride that pulls the country down;
Then take thine auld cloak about thee.

« Le roi Étienne était un digne pair. Ses chaus-« ses ne lui coûtaient qu'un écu blanc : encore « les trouvait-il trop chères de six sols, et appe-« lait-il son tailleur un vilain. C'était un homme « d'une haute renommée, et toi, tu n'es que du « dernier rang. C'est l'orgueil qui perd les na-« tions : ainsi prends sur toi ton vieux manteau. »

Je ne sais pas pourquoi ces messieurs ont

voulu faire une ode de ce couplet de la halle. Ils ont manqué à la fidélité sans autre fruit que de rompre l'unisson de la scène qui est du ton de la chanson anglaise.

S'ils sont apôtres et novateurs en fait de goût, ils doivent l'être aussi dans le langage, et j'ai promis de dire un mot de leur style. L'inversion est une de leurs figures favorites, et il faut voir l'usage qu'ils en font. *Quel homme êtes-vous?— Je m'appelle Rodérigo. — Plus sinistre en est votre présence.* Un autre eût mis tout simplement, votre présence en est plus sinistre, et ne se serait pas douté qu'une pareille inversion rendît la phrase meilleure. On trouve ailleurs : *irréparable est ma perte.* N'est-ce pas prodiguer un peu trop les grandes ressources du génie? « Je tiens qu'il « est dans *l'essence de la conscience* humaine « une horreur pour l'homicide prémédité. »

La conscience aurait suffi peut-être; *l'essence de la conscience* est bien autre chose.

« La tempête effrénée a *fracassé les Turcs et* « *abymé leurs projets*. Un fort vaisseau de Venise « a vu *la détresse et le triste naufrage s'étendre* « *sur la flotte*, etc. »

Presque tout est écrit de ce style; mais tout cela ne vaut pas à beaucoup près le ton plaisamment emphatique qui règne dans *la Vie de Shakespear*, dans l'histoire de son *Jubilé*, dans le *Discours des préfaces.*

Shakespear, fils d'un marchand de laine, avait

été quelque temps à l'école de Stratfort. « Il re-
« vint *modestement* reprendre son rang parmi ses
« frères, et *oublier les premières leçons des muses.*
« Il n'avait pas encore atteint l'âge de dix-sept
« ans, que, soit par obéissance aux volontés d'un
« père, *soit par une douce et libre imitation de*
« *son cœur,* il s'engagea dans les nœuds du ma-
« riage. »

En langage vulgaire, il se maria à dix-sept ans. Je ne crois pas que cela valût la peine d'être mieux dit.

Une affaire qu'il eut avec un gentilhomme du lieu l'obligea de quitter son pays. Il vint à Londres, et se trouva bientôt sans aucune ressource. C'était l'usage alors à Londres comme à Paris d'avoir un cheval, comme on a aujourd'hui un carrosse. On allait ainsi au spectacle et à ses affaires. Shakespear, pour gagner sa vie, se mit à garder les chevaux de ceux qui venaient à la comédie. Ces faits sont fort simples. Mais tout ce qui regarde Shakespear doit être merveilleux, et voici la narration de ces messieurs, dans le genre sublime. « Perdu dans cette grande ville... *sou-*
« *mis à la loi impérieuse du besoin,* que devint
« Shakespear?... Shakespear errant dans les rues
« de Londres, se trouva conduit par le hasard
« devant une salle de spectacle. *Tout-à-coup in-*
« *spiré par un instinct secret,* il s'arrête, et *par*
« *un effort de courage, s'abaissant avec sa for-*
« *tune,* il se présente, et s'offre à garder les che-

« vaux des personnes qui se trouvaient sans do-
« mestique... Long-temps après *il s'élance des*
« *portes du théâtre sur le trône dramatique*...
« Une ignorance inconcevable *aveuglait ce grand*
« *homme* sur le prix de ses productions... *Il*
« *prend sa plume féconde*... Le trait enflammé
« part des mains des enfants de la gloire, *vole*
« *s'attacher* sur leurs traces, etc. »

N'oublions pas le testament de Shakespear.

« Il légue son épée à Thomas Combe; à sa
« femme, son beau lit brun à franges, avec sa
« garniture, sa tasse d'argent. *Cette simplicité de*
« *mœurs dans un si grand homme ajoute encore*
« *au respect qu'inspirent ses ouvrages, et fait ché-*
« *rir sa mémoire.* »

N'est-il pas en effet bien merveilleux de léguer ce qu'on a? Un *beau lit brun à franges avec sa garniture*, et une *tasse d'argent*, qui paraissent une si grande *simplicité*, étaient alors une magnificence. Mais ces messieurs ont pris leur parti, de tout *respecter*, de tout *admirer*.

Veut-on apprendre dans le *Discours des Préfaces* ce que c'est que l'ame d'un poëte: « Elle doit
« être *d'un tissu délicat*, susceptible de tous les
« sentiments, et prompte à être *émue à l'im-*
« *pression* la plus légère. A cette sensibilité ex-
« quise, il doit joindre une chaleur et une sou-
« plesse d'imagination particulières, en sorte qu'il
« puisse, quand il lui plaît, sortir, pour ainsi
« dire, hors de lui-même, perdre tout sentiment

« de son état personnel, et détruisant tout rap-
« port entre lui et les objets extérieurs qui l'en-
« vironnent, n'avoir plus d'ame que pour sentir
« les incidents et les situations qu'il invente. »

Ai-je tort quand je dis que nos nouveaux législateurs sont des prophètes, des oracles? N'en ont-ils pas le langage? N'y a-t-il pas quelque chose d'auguste dans cet impénétrable galimatias! La même majesté se trouve dans l'histoire du *Jubilé*.

« Un ecclésiastique vint à Stratfort dans le des-
« sein de s'y fixer. Il fait l'acquisition d'un do-
« maine. La maison de Shakespear s'y trouvait
« comprise, et dans le jardin était encore l'an-
« tique mûrier que le poëte avait planté. Cet
« arbre déplut au nouveau maître. Il borne la
« vue, disait-il; il rend la maison humide et som-
« bre. Cet homme qui n'avait ni *la crainte de son*
« *prochain devant les yeux, ni l'amour de Shakes-*
« *pear dans le cœur, osa, dans une nuit fatale,*
« *attacher la cognée à l'arbre consacré par la véné-*
« *ration publique. Le bruit de la chûte se répandit*
« *avec le jour dans tous les quartiers de la ville.*
« *Hommes, femmes et enfants sont consternés à*
« *la nouvelle de cette espèce de sacrilége. L'an-*
« *cienne Rome n'eût pas été plus alarmée d'ap-*
« *prendre que les feux de Vesta étaient éteints.*
« *Dès que les premiers frémissements d'étonnement*
« *et d'horreur furent passés, une indignation gé-*
« *nérale s'empara de tous les esprits. Vengeance*
« *fut le cri de la ville. On s'attroupe; la maison*

« *est investie. Tous, d'un œil attendri, contem-*
« *plent ce tronc révéré, gissant sur la terre; tous*
« *jurent de venger le grand homme qui le cultiva,*
« *et d'immoler le coupable à sa mémoire.* »

Pour ce coup, le pauvre ecclésiastique, qui n'avait pas eu *l'amour de Shakespear dans le cœur,* eut du moins *la crainte du prochain devant les yeux;* car il s'enfuit, et fit bien. Mais n'est-il pas plaisant que l'on vienne de sang-froid proposer à notre admiration, ces sombres folies de l'enthousiasme anglais qui peuvent être fort bonnes à Stratford; mais qu'il faut donner ici pour ce qu'elles sont? Quoi qu'il en soit, on acheta le mûrier, et de son bois on fit des tasses, des tabatières, qui se vendirent ce qu'on voulut. Enfin le célèbre Garrick dont le talent prodigieux pour la pantomime a si souvent animé les scènes de Shakespear, proposa de célébrer à Stratford un jubilé solennel en l'honneur de son poëte favori. Les traducteurs en donnent la description en style de roman; mais ils ajoutent qu'*un ciel jaloux ne permit pas que la pompe fût aussi brillante qu'elle devait l'être.*

Il nous reste à jeter un coup-d'œil sur les apologistes, ou plutôt les panégyristes de Shakespear, qui ont saisi le moment où cette traduction a paru, pour *prêcher leur doctrine sur les toits;* et d'abord se présente M. le chevalier de Rutlidge, avec des *observations adressées à l'académie française,* et annoncées par M. Mer-

cier dans son *Journal des Dames* (1). Dès qu'on a le bonheur de rencontrer M. Mercier, il faut le citer, pour l'amusement du lecteur. Cet écrivain est tout le contraire de M. Dorat qui, depuis long-temps, comme on sait, se fatigue à nous répéter qu'il est *gai*; M. Mercier est du plus grand sérieux du monde; mais rien n'est si plaisant que son sérieux. Voici comme il s'exprime à l'occasion de ces *observations adressées à l'académie*.

« *Il y a* long-temps qu'il *nous est démontré* que « les régles d'unité de temps et de lieu, sont les « deux régles *les plus absurdes* qu'un peuple « *pouvait* (2) adopter et suivre. En vain les Grecs « en ont donné l'exemple... Les poëtes français « en traduisant ces poëtes d'une manière tout-à-la- « fois *imparfaite et servile*, en suivant ces régles « *destructives de la vraisemblance et du véri-* « *table intérêt*; ces régles *puériles*, *ennemies des*

---

(1) C'est peut-être la première fois qu'on s'avise de citer ce pauvre *Journal des Dames*, que M. Mercier a fait, et qu'il a quitté sans qu'on s'en aperçût. On va me dire : Où allez-vous chercher vos citations? Mais je ne suis pas fier. Je ne dédaigne rien quand il s'agit de traiter une question, et l'on verra par le morceau qui suit, que dans des brochures ignorées, on trouve quelquefois des morceaux bien curieux.

(2) On avertit une fois pour toutes, que dès qu'on cite M. Mercier, il ne faut pas prendre garde aux solécismes.

« *grands tableaux et des mouvements libres, ont*
« *défiguré l'histoire et la majesté des événements,*
« *ont mutilé les caractères, ont fait une charge*
« *petite et grotesque des plus beaux sujets qu'ils*
« *ont traités.* Presque toutes nos tragédies *sem-*
« *blables aux romans de la Calprenède, sont*
« *d'un ridicule achevé, ou plutôt nous n'avons*
« *qu'une seule tragédie, c'est-à-dire, un même*
« *moule, un même ton, une même marche*, et
« *jamais l'esprit humain chez aucun peuple n'a*
« *rien produit de si fastidieux par la répétition*
« *des mêmes moyens et des mêmes ressources.* Il
« y a sur notre théâtre des scènes bien faites,
« des dialogues *assez pleins;* mais *le génie qui dis-*
« *pose l'ensemble, qui peint à grands traits, qui*
« *saisit les détails caractéristiques, qui rend vi-*
« *vants les personnages, qui fait un tableau sim-*
« *ple, varié et majestueux, modelé sur les évé-*
« *nements, le génie a totalement manqué à nos*
« *poëtes, qui ont cru que l'art consistait à faire*
« *de magnifiques tirades et à écrire en beaux vers.*
« Tous se sont emprisonnés volontairement dans
« des entraves *puériles*, et c'était à qui *rapetis-*
« *serait le théâtre, au lieu de l'élargir et de l'é-*
« *tendre.* La source du pathétique et de l'intérêt
« *s'est donc fermée, et la multitude plus éclairée*
« *que la portion pédantesque des gens de let-*
« *tres, a détourné les yeux de ce genre factice :*
« *elle a bâillé en l'écoutant.* »

En résumant ce qu'on vient de lire, il se trouve

qu'à chaque assertion de M. Mercier, il ne manque que la preuve puisée dans les faits : nous allons le suppléer, et l'on peut procéder ainsi :

Les règles d'unité sont destructives de la vraisemblance et du véritable intérêt; car il est beaucoup plus *vraisemblable* qu'on me représente cinq ou six actions dans un même espace de temps que de m'en faire voir une seule. Il est bien plus *vraisemblable* que les personnages que je vois agir soient en deux heures à Rome et en Thessalie, à Venise et en Chypre, que de n'être que dans un même lieu. A l'égard de l'*intérêt*, il est bien plus *intéressant* de voir sur la scène cinq ou six actions qu'une seule, comme on aime infiniment mieux voir dans un tableau toute la vie d'Alexandre qu'une de ses actions, et entendre à-la-fois quatre histoires que de n'en entendre qu'une. Voilà ce qui *nous est démontré*.

Nous avons traduit les Grecs d'une manière tout-à-la-fois imparfaite et servile. Pour vous en convaincre lisez *Iphigénie*, *Andromaque* et *Phèdre* de Racine, à côté des mêmes pièces grecques, et cela vous sera *démontré*.

Ces règles puériles sont ennemies des grands tableaux et des mouvements libres. Car avec ces règles on n'a produit d'autres *tableaux* que ceux de *Rodogune*, d'*Athalie*, de *Zaïre*, de *Sémiramis*, de *Tancrède*, de *Mahomet*, du cinquième acte d'*Inès*, etc. etc. On sait combien ils sont misérables et dénués d'effet, et combien les *mou-*

vements de ces pièces sont gênés et *puérils*. Tout cela est *démontré*.

Les règles ont mutilé les caractères. Témoins ceux d'Auguste, de Cornélie, de Sévère, de Pauline, du vieil Horace, de D. Diégue, du Cid, de Néron, d'Acomat, de Burrhus, d'Achille, d'Hermione, de Rhadamiste, des deux Brutus, de César, d'Alvarès, de Zamore, de Coucy, etc. etc. qui sont comme l'on sait, *une charge grotesque*. Voilà ce qui *nous est démontré*.

Nous n'avons qu'une seule tragédie. Car qu'y a-t-il de plus ressemblant qu'*Athalie* et *Bérénice*, *qu'Andromaque* et *Britannicus*, que le *Cid* et les *Horaces*, que *Manlius* et *Inès*, que *Cinna* et *Zaïre*, que *Brutus* et *Mérope*, que *Rome sauvée* et *Adélaïde*, etc. etc? ne sont-ce pas là autant de *romans de la Calprenède?* Et *l'esprit humain a-t-il produit rien de si fastidieux?* Il me semble que cela est *démontré*.

Le génie a totalement manqué à nos poëtes. Car je ne crois pas que personne se soit jamais avisé de soupçonner du génie à Corneille, à Racine, à Voltaire, à Crébillon; et si *la portion pédantesque des gens de lettres* est tombée dans cette erreur, *la multitude* a été *plus éclairée qu'eux*; car *elle a bâillé* en écoutant ces prétendus tragiques, et a si bien *détourné les yeux de ce genre factice*, que depuis cent ans les salles de spectacles sont désertes. Voilà ce qui *nous est démontré*.

J'ose croire que ce petit commentaire jette un assez grand jour sur ce que M. Mercier appelle son *jugement*, lequel *a paru* (dit-il, je ne sais pourquoi) *singulier et téméraire*. En vérité M. Mercier se trompe. Il n'y a là-dedans ni *jugement*, ni *singularité*, ni *témérité*. Cela s'appelle autrement. *Ce n'est cependant*, ajoute-t-il, *que l'expression fidèle de ce que pensent tous les étrangers de notre tragédie, dont le ridicule saute aux yeux*. Je ne suis pas instruit de ce que *pensent les étrangers*, aussi-bien que M. Mercier, qui n'est jamais sorti de Paris. Mais je sais qu'il y a des troupes françaises en Italie, en Allemagne, en Hollande, dans toutes les cours du nord, quoique la plupart de ces peuples aient des pièces dans leur langue, et cela doit prouver à M. Mercier que *le ridicule de notre tragédie saute aux yeux*. Voilà ce qui doit être *démontré*.

Achevons d'entendre les leçons qu'il nous donne, et sur-tout observons bien de quel style et de quel ton. « Ce dieu de la nation, ce poëte « que le peuple des versificateurs encense, parce « que chacun d'eux peut aspirer à sa place, Ra- « cine, est bien en particulier le poëte dramatique « *sans génie et sans invention... il n'a rien au-* « *dessus de Pradon, que d'écrire mieux que lui...* « Si l'on excepte le rôle de Phèdre, il a *gâté* les « tragédies grecques qu'il a *copiées...* Il a mis « *des madrigaux* à la place de l'éloquence, et « ses plans plus ou moins rétrécis n'offrent qu'un

« *patron immuable*, empreinte fidèle de *la stéri-*
« *lité de son imagination et de la petitesse de ses*
« *vues*... Shakespear *frappe de mépris ou de*
« *dédain* ces prétendus législateurs qui n'ont ja-
« mais *touché à l'art*... Shakespear *sera le poëte*
« *immortel, parce qu'il a vu l'art dans ses di-*
« *mensions véritables, et tous ces serviles adora-*
« *teurs d'entraves fausses et imaginaires ont vécu à*
« *peine un siècle, et paraîtront petits et mesquins,*
« *à mesure que le temps fixera les yeux sur leurs*
« *ouvrages; car nous pouvons assurer avec une*
« *espèce de certitude que dans deux cents ans*
« *il ne restera à Racine que de beaux vers... Il*
« *faut en France recomposer l'art et ne plus citer*
« *Corneille ni Racine... Il faut fouler aux pieds*
« *ces pitoyables règles qui outragent le bon sens...*
« *Il flotte enfin dans les airs le drapeau de la*
« *guerre littéraire qui s'élève, et qui ne finira*
« *qu'après la destruction de nos formes théâtrales.*
« Il faut *que la raison chasse bientôt les timides*
« *et sots partisans de la routine et de l'extrava-*
« *gance, ces avortons bouffis de mots, etc.* »

On ne peut que rire du reproche que l'on fait ici à nos auteurs dramatiques de n'avoir *vécu qu'un siècle*. Il est vrai qu'il n'y a guères plus plus de cent ans que Corneille et Racine ont écrit. Mais en vérité ce n'est pas leur faute s'ils ne sont pas venus plutôt, ou si un plus grand nombre de siècles n'a pas encore passé sur leurs ouvrages. Aussi M. Mercier se hâte-t-il d'affirmer

que *Shakespear sera le poëte immortel*, et que Racine n'a pas plus de *deux cents ans* à vivre. Ce qui étonne le plus ici, ce n'est pas cette *certitude* avec laquelle il fixe l'époque de l'anéantissement de Racine : on est accoutumé, comme je l'ai déja dit, à voir ces messieurs parler et raisonner en prophètes. Ce qui pourrait surprendre, c'est l'extrême bonté qu'on a de laisser à Racine deux cents ans d'existence : c'est sans doute de sa grace que M. Mercier lui fait un si beau présent. Certes c'est présumer bien peu des belles leçons qu'on nous donne, et de notre docilité à les recevoir, que d'en reculer si loin l'effet infaillible. M. Mercier, sans trop de vanité, pourrait se flatter de voir de son vivant Racine oublié, *Athalie et Phèdre* bannies du théâtre, et la scène décorée des chefs-d'œuvre trop peu connus jusques ici, tels que *Nathalie*, *Childéric*, *Olinde et Sophronie*, etc., etc., etc.

Mais ce n'est pas sans raison que j'ai prié que l'on fit attention aux termes dont se sert l'auteur et au ton de sa diatribe; ces *entraves puériles*, cette *monotonie fastidieuse*, cette *portion pédantesque des gens de lettres*, cette *imbécille adoration* que l'on a pour Racine; *ce mépris, ce dédain* pour Aristote, Horace et Boileau, pour ces *avortons*, *pour ces timides et sots partisans de la routine et de l'extravagance*, etc., etc., etc.

Il est possible que cinq ou six personnes pensent avoir raison, contre toute une nation aussi

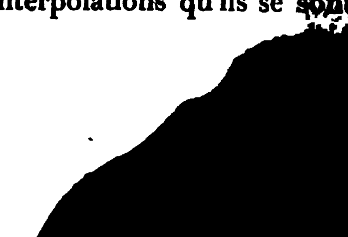
éclairée que la nôtre, et contre le sentiment de tous les peuples policés qui ont transporté le théâtre français parmi eux. Mais en s'élevant contre Aristote, Horace et Boileau, contre Corneille, Racine et Voltaire, contre la France et l'Europe, au moins faudrait-il avouer, que ceux qui défendent leurs idées et leurs sensations appuyées de tant d'autorités et de suffrages, peuvent n'être ni des *sots*, ni des *imbécilles*, ni des *avortons*, ni des hommes dignes de *mépris* et de *dédain*; et si ce ton est inexcusable, même en supposant qu'on ait raison (ce qui est à-peu-près supposer l'impossible), que sera-ce donc si à cette expérience de plusieurs siècles, à cette réunion de tant de peuples éclairés, et de tant d'hommes supérieurs, on ne peut pas opposer un seul raisonnement plausible, un seul principe tant soit peu probable? Alors ne sera-t-il pas évident que ces injures si grossières, jointes à des raisons si faibles, sont le fruit de la rage qui se joint au délire? N'aura-t-on pas alors un droit bien légitime et bien reconnu, de repousser avec toute la force de la vérité cette barbare et ridicule audace; de ne voir dans ces violentes invectives, que les douleurs de l'impuissance et la révolte de la médiocrité, et de comparer ces ennemis furieux des beaux-arts, ces détracteurs outrageants, aux malheureux qui à travers les grilles de leurs loges insultent et salissent les honnêtes gens, en criant: Nous ne sommes pas fous?

Il se présente ici une autre réflexion bien importante, puisqu'elle sert à connaître les hommes, et à apprécier leurs jugements. Quand des auteurs de beaucoup de mérite ont fait passer sur notre théâtre quelques situations du théâtre anglais, quand ils ont traduit les bons romans qu'a produits l'Angleterre, on leur a reproché de changer le caractère de la nation, d'être de mauvais citoyens, de s'opposer à la gloire des Français pour faire valoir des étrangers. On les a presque déférés au gouvernement; enfin, ce qui comprend tout, on les a accusés d'être *philosophes*. Voici des hommes qui viennent enlever à la France, s'ils le pouvaient, un de ses titres de gloire le plus brillant, et peut-être le seul qui n'ait pas été contesté; qui s'efforcent de flétrir des hommes que nous honorons depuis plus d'un siècle; de démentir nos larmes et de calomnier nos plaisirs; qui nous disent enfin : renversez votre théâtre, et allez demander aux Anglais comment il faut faire pour en avoir un. Ils le disent, le répètent, l'impriment, le réimpriment, et qui que ce soit n'a songé à leur faire le moindre reproche. Leur doctrine n'a pas prospéré, il est vrai; mais s'il était possible que c'eût été celle des écrivains qu'on appelle *philosophes*, comme elle aurait paru odieuse et coupable! Quelles clameurs! Mais heureusement les traducteurs et les panégyristes de Shakespear

n'avaient pas cette tache originelle de *philosophie;* et dès-lors tout est innocent, tout est pardonné. Voilà les hommes.

On pourrait croire peut-être que M. le chevalier Rutlidge, s'adressant à l'académie française, a pris un ton plus convenable et plus modéré. Lui-même annonce en commençant, qu'il *écartera de ses observations tout esprit de passion, tout sarcasme dur et indécent.* Dix lignes après, sur ce que M. de Voltaire a dit : la cour de Louis XIV avait autrefois poli celle de Charles II; aujourd'hui Londres nous tire de la barbarie; il traite cette phrase *d'insipide ironie;* et dans toute sa lettre, si l'on trouve moins d'emportement que dans M. Mercier, on n'y remarque pas moins d'amertume. M. de Voltaire y est *indécemment* outragé. On lui reproche *le radotage, la gloriole pitoyable, la bouffonnerie, les égarements d'une vanité aveugle,* etc. etc. C'est ainsi qu'on prétend n'être ni *dur*, ni *indécent*.

Il commence par affirmer que M. de Voltaire *n'entend pas la langue de Shakespear.* S'il veut dire qu'il y a dans cet auteur anglais des morceaux que M. de Voltaire ne comprend pas plus que les Anglais eux-mêmes, cela est très-probable, soit à cause de la quantité de termes vieillis depuis Shakespear ou créés par lui, soit à cause de l'altération du texte mutilé par les comédiens, et des interpolations qu'ils se sont quel-



quefois permises (1). On sait qu'il y a plusieurs morceaux de ce genre sur lesquels en Angleterre même on ne s'accorde pas. Mais ces endroits exceptés, si M. de Voltaire, qui a passé trois ans en Angleterre et qui a écrit en anglais, n'entend pas Shakespear, pourquoi croirons-nous que MM. Letourneur, de Catuélan et Fontaine Malherbe l'entendent mieux? Est-ce sur la foi de M. le chevalier Rutlidge? Mais il inspire fort peu de confiance, lorsqu'il parle des *méprises que M. de Voltaire commet si souvent*, et qu'il ne parvient pas à montrer une seule de ces *méprises*. Il lui reproche de traduire *Ketty* par *ma Catau*, et il atteste l'usage d'Angleterre, suivant lequel ces diminutifs n'ont rien de bas. Cela peut être. Mais il n'est pas moins vrai que M. de Voltaire a traduit un diminutif, par un diminutif, et qu'il n'y a point là de *méprise*. Il lui fait un crime d'avoir dit que Hamlet tue un *rat* qu'il entend derrière la tapisserie. *Ce n'est un rat*, dit-il, *que pour M. de Voltaire, qui ne sait pas assez l'anglais pour faire attention que le mot* rat *y est toujours le symbole et quelquefois le synonyme d'espion*. C'est

---

(1) C'est ici l'occasion d'observer qu'en citant Shakespear, nous ne nous sommes jamais exposés à lui imputer ce qui n'était pas de lui. Nous avons suivi la marche des traducteurs, qui ont promis de rejeter à la fin de l'ouvrage tous les morceaux suspects, et nous n'avons rapporté que ce qu'eux-mêmes croient le texte original de leur auteur.

trancher un peu durement, et faire un reproche injuste pour excuser un ridicule. Que le mot *rat* soit *le symbole et le synonyme d'espion*, cela n'empêche pas qu'il ne puisse, qu'il ne doive même être traduit par le mot *rat*, parce que c'est l'expression de Shakespear, et que s'il a voulu employer un terme proverbial et bas, et jouer populairement sur le mot dans une scène de meurtre, le traducteur doit faire connaître cette grotesque disconvenance. Il n'y a là nulle *méprise*, nulle ignorance de la langue. Le mot *rat* est aussi parmi nous le synonyme de caprice en langage populaire; et si un personnage tragique s'avisait de se plaindre des *rats* de sa maîtresse, un traducteur ferait très-bien de faire connaître à ses lecteurs cette grossièreté de style, s'il voulait les mettre à portée de juger d'un auteur. Ce sont là les *méprises* qui prouvent, selon M. le chevalier Rutlidge, que M. de Voltaire *entend fort médiocrement l'anglais*. Il est impossible de se rendre à de pareilles preuves, et les fautes que l'on reproche aux traducteurs sont un peu plus réelles, et pourraient on le voulait. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. faire conclure contre eux beaucoup davantage, si Si M. de Voltaire avait traduit ces mots : *he is a present for ang emperor that ever trod on neats leather* : c'est un présent *digne du plus fier empereur qui se carre sous une robe de soye* : on pourrait lui dire : Monsieur, il n'y pas un mot

de cela dans l'anglais. Il y a : C'est un présent pour quelque empereur que ce soit qui ait chaussé de beaux souliers. On pourrait conclure, si on avait un peu d'humeur, que celui qui s'écarte à ce point du texte, *ne l'entend que fort médiocrement.* Mais comme je suis de bonne foi, et que ce texte n'offrait aucune difficulté, j'aime mieux croire que les traducteurs ont voulu corriger l'original, et je ne conçois pas trop pourquoi : car cela valait bien le reste.

Je parlerai tout-à-l'heure de la prétention gratuite et exclusive de ces messieurs, qui ne permettent d'entendre l'anglais qu'à ceux qui admirent leur idole. C'est sur-tout M. Baretti qui insiste sur cette prétention, et quand je viendrai à lui, je ferai voir quelle en est la valeur et le but. Suivons encore un moment M. le chevalier Rutlidge.

Il justifie la première scène de Jules César, et le dialogue des savetiers avec les tribuns. Il s'écrie : *Faut-il que la magie des plus belles scènes échappe à M. de Voltaire?* Non, rien n'est *échappé* à M. de Voltaire. Il a senti les beautés de cette scène dont l'idée est théâtrale. Cette foule de peuple qui attend César au passage et les reproches que leur font les tribuns d'oublier les triomphes de Pompée, forment une espèce d'exposition en tableau, en action, qui est vraiment dramatique, et le discours des tribuns est éloquent. Mais ne pouvait-on pas amener le peuple sur la scène

sans faire une page entière des plats quolibets d'un savetier qui se dit *raccommodeur d'ames ou de semelles*, parce que le même mot signifie les deux choses, *chirurgien de souliers*, etc. Qu'a dit M. de Voltaire de ces trivialités? Il les a excusées dans sa note autant qu'il a pu. Voici comme il s'exprime : « Il faut savoir que Shakespear avait « eu peu d'éducation, qu'il avait le malheur d'être « comédien, qu'il fallait plaire au peuple, que « le peuple, plus riche en Angleterre qu'ailleurs, « fréquente le spectacle, et que Shakespear le « servait selon son goût. » Y a-t-il dans ce langage quelque apparence de dénigrement? Et quand il en vient au discours des tribuns, il ajoute : « Si le commencement de la scène est « pour la populace, ce morceau est pour la cour, « pour les hommes d'état, pour les connais- « seurs. » Est-ce là de la partialité? Est-ce là refuser d'être juste? Ce savetier est précieux pour M. le chevalier Rutlidge : il y voit *un de ces moyens imperceptibles par lesquels Shakespear arrive toujours à la vérité des objets*, *des coups de nature qui nous échappent*. Ce que nous appelons *barbarie*, il le qualifie de *naturel*. Soit. Chacun peut appeler les choses comme il veut. Mais nous sommes en droit de lui répondre que proposer ce prétendu *naturel* pour modèle à un peuple éclairé, à des spectateurs instruits, c'est s'exposer à un peu de ridicule; et que taxer M. de Voltaire d'ignorance et d'injustice sur une scène

dans laquelle il a loué ce qui était beau, et excusé ce qui était répréhensible, c'est montrer beaucoup de mauvaise foi.

On en peut dire autant de tout le reste de ces observations : par-tout des assertions gratuites à la place des raisonnements, par-tout des injures à la place des preuves; par-tout le désespoir d'une cause insoutenable. M. de Voltaire a comparé la première scène d'*Iphigénie* à la première scène d'*Hamlet*, qui est une conversation entre deux sentinelles, dont l'un dit à l'autre qu'*il n'a pas entendu une souris trotter*, et auxquels un spectre apparaît : il prend la liberté de préférer l'exposition d'*Iphigénie*. *Il ne faut pas s'étonner*, continue M. le chevalier Rutlidge, *que M. de Voltaire ne fasse souvent que de belles tirades*, et *que la tragédie lui échappe*. Ailleurs : « M. de Voltaire prétend-il opposer des pièces à *tirades* à « des pièces à *effets ?* » Que nous étions abusés ! S'il en faut croire l'auteur des observations, les tragédies de M. de Voltaire n'ont que des *tirades* et n'ont point d'*effets*. Que répondre à cela? Rien, assurément rien. « L'impression de la première « scène d'*Hamlet* est *l'impression des choses*, au « lieu que l'impression de la première scène d'*I*-« *phigénie* est *l'impression des mots*. » Que répondre encore à cela? Rien.

« Le personnage de Jago que M. de Voltaire « appelle bas et dégoûtant, quand il est mieux « connu, fait regretter que M. de Voltaire ait

« *glissé par-dessus la nécessité d'introduire ce ca-*
« *ractère odieux et atroce* pour servir *d'inspira-*
« *tion* aux fureurs d'Othello, et qu'en le *copiant*
« il n'ait pas sauvé à son Orosmane le caractère
« *puéril d'imbécillité* qu'a toujours une jalousie
« gratuite, et que n'a point fait naître le souffle
« empoisonné d'un scélérat adroit et ténébreux.
« Shakespear a mis cet agent en œuvre; aussi
« quelle différence du Maúre de Venise au Sou-
« dan d'Égypte? »

Ici on peut répondre, et les raisonnements peuvent être d'usage; mais ci-dessus les faits seuls pouvaient être opposés à des allégations de faits. Je commence par avouer qu'il y a en effet une prodigieuse *différence entre le Maure de Venise, et le Soudan d'Égypte.* Que l'un soit copié de l'autre, cela est autre chose. Le ton que prend M. le chevalier Rutlidge m'oblige de répondre qu'un homme tel que M. de Voltaire, qui avait lu *Othello*, a pu y voir le germe d'une belle tragédie, comme Shakespear lui-même en avait vu le sujet dans les *Nouvelles* de Géraldi; mais qu'un écrivain aussi supérieur, né dans un siècle de lumières, ne peut jamais *copier* un barbare né dans un siècle grossier; et qu'il y a entre *Othello* et *Zaïre* l'incommensurable distance qui se trouve entre des farces atroces et dégoûtantes, faites pour les tréteaux de la foire, et dont quelques endroits offrent de l'intérêt et de la vérité, et un des chefs-d'œuvre les plus touchants de l'art le plus

beau et le plus difficile qu'ait admiré un peuple chez qui cet art a été le plus perfectionné.

A l'égard de *la nécessité d'un caractère odieux et atroce* pour justifier la jalousie, et du reproche d'*imbécillité puérile* fait au personnage d'Orosmane, que l'on prétend être *gratuitement jaloux*, ce ton préceptoral que M. le chevalier Rutlidge se permet avec M. de Voltaire, ces expressions dans lesquelles l'excès de l'indécence est joint à l'excès de l'absurdité, tout autorise à répondre qu'il faut ignorer les premières règles de l'art autant que les ignorait Shakespear, et que les ignore son défenseur, pour ne pas savoir qu'il y a au contraire un mérite réel à se passer *d'un caractère odieux et atroce*, qui n'est jamais permis dans une tragédie qu'autant qu'il est *nécessaire* à l'action, et que le personnage est important, et non pas subalterne; que prétendre qu'une jalousie est toujours *puérile*, *imbécille et gratuite*, lorsqu'elle n'a point *d'inspirateur*, et que *le souffle empoisonné d'un scélérat* ne l'a point *fait naître*, c'est montrer la plus profonde ignorance [illegible]r humain; c'est oublier que la jalousie naît [illegible]s les circonstances possibles, de l'inquié[illegible]relle à l'amour, et n'a besoin que d'elle[illegible]r se tourmenter; qu'en ce genre les [illegible]finimen[illegible]s forts que toutes les *in*[illegible]ssible[illegible]e qu'on peut se méfier [illegible], [illegible] ne se méfie pas des [illegible]os[illegible]ue la jalousie d'Oros-

mane en particulier est *gratuite*, lorsqu'il est de la dernière évidence que jamais jalousie ne fut plus puissamment motivée, il faut non-seulement renoncer à toutes les lumières du bon sens, mais démentir les hommes rassemblés sur qui ce rôle a toujours fait la plus forte impression.

Il faut entendre la conclusion de M. le chevalier Rutlidge. Il monte sur son tribunal, et là d'une voix de missionnaire, il nous crie : « Fran-
« çais, laissez là vos tragédies, elles sont froides
« et languissantes... Venez au théâtre de Lon-
« dres. Vous connaîtrez bientôt que Racine n'est
« qu'élégant, pur et châtié, mais que la force de
« la nature existe dans Shakespear, et dans Sha-
« kespear seul. »

A cet arrêt de réprobation qui nous est si formellement signifié, je réponds : il n'y a point de Français qui n'ait raisonnablement le droit de dire aux Anglais : gardez pour vous votre Shakespear; estimez-le autant que vous voudrez, pourvu qu'il ne soit bon que pour vous, et que l'Europe entière joue, traduise et applaudisse nos poëtes tragiques. Personne ne peut trouver à redire à ce qu'un Français parle ainsi. Personne ne peut s'en plaindre. Mais qu'un Irlandais placé entre MM. Letourneur et Mercier, vienne nous dire impérieusement : « Renversez vos théâtres
« de Paris, de Bruxelles, de la Haye, de Berlin,
« de Manheim, de Venise, de Varsovie, de Sto-
« ckholm, de Pétersbourg, etc. etc. C'est moi qui

[illegible]

... et ses saillies ... [illegible] ... son

... santes. On voit qu'il en [illegible] ... tout

... Voltaire ; mais il y a de [illegible] ... l'Angle-

... naïce. Il n'a pas d'ailleurs pour [illegible] ... me? De

... aussi brutal que MM. [illegible] ... gatoires.

... Seulement il les traite comme [illegible] ..., comme

... Shakespear. Il prétend qu'ils ne sont [illegible] ... la Tri-

... pour nous. Il va plus loin, il prétend [illegible] ...

... écrivain n'est jamais bon que pour sa nation. [illegible]

est hors de doute qu'il y a un grand nombre de beautés qui ne sont senties que des nationaux. Mais la fortune que les Grecs et les Latins ont faite dans tous les siècles; celle de l'Arioste et du Tasse parmi nous, celle enfin que nos bons écrivains, et sur-tout nos tragiques, ont faite dans l'Europe entière, opposent au signor Baretti un argument qu'il aura quelque peine à détruire. Quand on jouera par-tout Shakespear, comme on joue par-tout Corneille, Racine et Voltaire, nous pourrons combattre à forces égales. Le signor a bien quelque estime pour eux; mais si l'on veut savoir combien il leur préfère son Shakespear, on en peut juger par les traits suivants : « Corneille, Racine et M. de Voltaire *lui-même*, « comme poëte tragique, n'ont guère d'admira« teurs plus sincères que moi. *Je donnerais un* « *doigt de ma main* pour obtenir le pouvoir d'é« crire une pièce égale à celle de Cinna : *Je dis* « *ceci sérieusement*. Mais faut-il dire le reste? « J'en donnerai deux pour obtenir la faculté d'in« venter un caractère qui égalât celui de Caliban « dans la tempête de Shakespear. »

C'est dommage que Caliban ne puisse pas entendre ce témoignage d'amour. Je suis sûr qu'il dirait au signor, comme à Stéphano : *Je veux baiser ton pied*.

« On ferait *un trop grand outrage* à la mémoire « de Shakespear, malgré tous ses défauts, *si on* « *lui comparait M. de Voltaire*. Il est certain que

« M. de Voltaire a moins de défauts dans ses « pièces de théâtre que n'en a Shakespear. Pour « un que M. de Voltaire *puisse* avoir, Shakespear « en a cinquante, en a cent, en a deux cents, « si l'on veut. Je conviens de tout cela sans la « moindre difficulté; mais *je prétends qu'on con-« vienne aussi que chaque beauté de Shakespear « vaut un très-grand nombre de beautés de M. de « Voltaire*, même des plus travaillées et des « mieux choisies. »

J'aime beaucoup le signor Baretti; car il m'a fort amusé; mais je ne peux pas pousser la complaisance pour lui jusqu'à *convenir* de ce calcul de proportion.

Au reste, il commence, comme M. le chevalier Rutlidge, par avancer que M. de Voltaire ne sait pas l'anglais. Sa grande raison, c'est que M. de Voltaire qui a des relations en Angleterre, n'a jamais écrit une seule lettre en anglais : et voici comme il le prouve :

« Mais comment sais-tu, me dira-t-on, qu'il *n'ait* « jamais écrit en anglais à aucune de ses cor-« respondances? T'es-tu tenu constamment à son « coude pendant cinquante ans? As-tu vu tout « ce qu'il leur a écrit depuis sa sortie d'Angle-« terre? T'en a-t-il fait serment lui-même? De « grace, messieurs, pas tant d'interrogatoires. « Ce chapitre-là, *je l'avons tout par cœur*, comme « dit la chanson, et je connais M. de la Tri-« mouille tout aussi-bien que le grand Dunois.

« j'ai donc l'honneur de vous dire positivement,
« *et plus que positivement*, que M. de Voltaire
« n'a jamais écrit une seule lettre en anglais de-
« puis le jour qu'il se rembarqua pour la France,
« il y a cinquante ans. » Et il conclut : *et ordonnez à la Ramée qu'il nous apporte une bouteille.*

Je ne sais pas si le signor Baretti est sorcier; mais on conviendra que c'est un drôle de corps. Les traducteurs de Shakespear ne trouveront peut-être pas que le signor soit si drôle; car il dit tout net qu'*on ne saurait traduire Shakespear*. Tirez-vous-en, messieurs, comme vous pourrez.

Le signor veut absolument, tout comme M. le chevalier Rutlidge, que nous allions à Londres, que nous y passions plusieurs années. « Apprenez
« cette langue, messieurs les Français, apprenez-
« la bien, vous dis-je, et ce seul *farceur*, ce seul
« *histrion barbare*, vous paiera très-amplement
« de la peine. »

C'est ici le moment d'apprécier ce raisonnement tant répété, parce que c'est le seul dans cette cause qui soit un peu spécieux, et il ne l'est que pour ceux qui oublient le point de la question.

Sans doute s'il s'agissait de juger le mérite intrinsèque de Shakespear, d'évaluer ce qu'il doit être pour des oreilles anglaises, de savoir à quel point la diction peut faire pardonner les défauts, il faudrait avoir une connaissance aussi parfaite

de la langue que ceux qui vont tous les jours au théâtre de Drurylane. Mais nos adversaires s'efforcent ici de nous faire prendre le change, et il faut les ramener à la question. Soyons de bonne foi. Personne ne s'est jamais avisé ici de marquer le degré d'estime que les Anglais doivent à Shakespear. Personne, pas même ceux qui possedent le mieux l'anglais, n'a prétendu donner une juste idée du mérite de son expression. Que les Anglais le regardent comme un très-grand écrivain, soit : qui jamais leur a contesté leur opinion sur ce point? Qui peut en être meilleur juge qu'eux? Mais de quoi disputons-nous? L'avez-vous oublié? Vous êtes absolument sortis de votre terrain où vous deviez rester. Vous êtes venus nous dire que notre système dramatique ne valait rien, que nos tragédies étaient *froides, languissantes et ridicules*, que celles de Shakespear au contraire, pour les caractères, l'intérêt, l'action, l'illusion théâtrale, l'effet, étaient *le vrai modèle de l'art*, qu'il avait *créé l'art*, que *la tragédie n'existait que chez lui*, que *la force de la nature n'existait que chez lui.* Pour nous ramener à cette nature, vous avez traduit Shakespear, vous avez prétendu le donner *tel qu'il est.* Vous avez donc cru nous mettre à portée de juger le *modèle* que vous nous proposiez; et aujourd'hui vous nous disputez le droit d'avoir un avis! mais accordez-vous donc avec vous-même, et tirez-vous, s'il est possible, d'une con-

tradiction aussi palpable et aussi maladroite. Si l'on ne peut connaître Shakespear qu'en Angleterre, pourquoi l'avez-vous traduit? Si au contraire votre traduction suffit pour nous faire sentir la supériorité de la tragédie anglaise à la nôtre, nous voilà en droit de les comparer toutes deux, même sur une simple version, même sans entendre un mot d'anglais. A plus forte raison, ceux qui ont quelque connaissance de cette langue, ceux qui peuvent lire Shakespear lui-même assez pour faire voir les fautes de ses traducteurs, sont-ils autorisés à discuter celles de l'original. Les finesses du langage, l'énergie de la diction n'auront pour juges, si vous voulez, que les Anglais. Mais pour les caractères, les dialogues, l'action, les moyens, nous en sommes tous juges. Car dans quelque langue que ce soit, tout cela doit être raisonnable. Le bon sens est de toutes les langues, et quand, Shakespear à la main; le traduisant vers par vers, ligne par ligne, je puis prouver qu'il pèche à tout moment contre le bon-sens, vous n'avez rien à me reprocher. Son style vous fait excuser ses fautes, soit; je les excuse aussi, si vous le voulez, en faveur de quelques beautés; car ses fautes ne me font rien, du moment où vous ne les érigerez pas en modèles. Mais ces fautes, vous les admirez, vous vous moquez des *sots* qui ne les *admirent* pas; ce que nous appelons *barbarie*, vous l'appelez *naturel*. Alors il en faut revenir à l'examen. Puis-

que vous voulez que nous imitions Shakespear, il s'agit de voir ce qu'il peut être pour nous, et si vous niez ce droit que nous avons, vous tombez en contradiction avec vous-mêmes, et vous montrez évidemment ou l'embarras, ou la mauvaise foi de ceux qui étant convaincus, et n'ayant rien à répliquer, vous disputent le droit d'avoir raison.

En appliquant ces principes, j'ose affirmer que tout ce que j'ai cru devoir blâmer dans Shakespear est mauvais par-tout, fût-il écrit dans la langue des anges. Pourquoi! c'est que rien de ce qui est faux ne peut être bon. Le signor Baretti et madame de Montagu conviennent que Shakespear est souvent *plein d'affectation et de recherche*; et qu'y a-t-il de pis que le mélange de l'affectation et de la grossièreté? Mais d'un autre côté ils nous reprochent que *nos vers alexandrins, nos hémistiches, nos rimes ne sont pas dans la nature*. Je réponds : Non, sans doute; mais vous-mêmes, quand vous voulez excuser les défauts de vraisemblance de votre poëte dans la violation des unités, vous nous répondez hardiment que personne n'est dupe de cette vraisemblance, qu'on sait très-bien qu'une salle de spectacle n'est pas le sénat de Rome, et que Lekain n'est pas Catilina. Vous avouez donc vous-mêmes que tous les arts, même encore grossiers, sont fondés sur des données, sur des conventions, et si ces conventions tendent à mon plaisir, pourquoi voulez-

vous que je m'en prive? Si les vers flattent mon oreille, sans rien ôter à la justesse des idées et au naturel des sentiments, n'ai-je pas plus d'un plaisir à-la-fois? Et quel est donc l'objet des beaux-arts, si ce n'est de plaire à-la-fois aux sens, à l'imagination et à l'ame? Quand Mérope dit en regardant le jeune homme qu'on lui amène :

Il me rappelle Égisthe : Égisthe est de son âge,
Peut-être comme lui de rivage en rivage,
Inconnu, fugitif, et par-tout rebuté,
Il souffre le mépris qui suit la pauvreté, etc.

Quand Ariane dit à Thésée :

Plus de ressentiment de ton crime passé;
Tu n'as qu'à dire un mot, ce crime est effacé;
Tu le vois, c'en est fait, je n'ai plus de colère, etc.

Quand Bérénice s'écrie :

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous?
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice?
Sans que de tout le jour je puisse voir Titus?

La nature a-t-elle un autre langage? et *le vers alexandrin*, *la rime et l'hémistiche* ôtent-ils quelque chose à la vérité, en y joignant le charme de l'harmonie! mais quand César dit, sans *hémistiche* et sans *rime* : *Le danger sait bien que je suis plus dangereux que lui. Nous naquîmes tous deux d'une même portée le même jour; mais je*

suis l'aîné et le plus terrible; quand Othello et tous les héros de Shakespear tiennent à tout moment ce langage de Capitan de taverne, c'est alors que l'on peut dire hardiment, Ce n'est pas là la nature; car il est impossible que jamais César ait parlé ainsi. La vérité est dans des vers naturels, et le mensonge est dans la prose insensée.

Ne nous imposez donc plus l'obligation d'aller vivre à Londres, et de nous naturaliser Anglais pour avoir quelque idée de Shakespear. Ce qu'il a de raisonnable, de touchant, d'énergique, sera senti à Paris comme à Londres, et à Rome comme à Paris. On en peut juger par les morceaux choisis que j'ai rapportés. Quand Brutus, le poignard sanglant à la main, dit au peuple : « César « fut vaillant, je l'honore. Il fut fortuné : je me « réjouis de ses succès. Il m'aimait : je le pleure. « Mais il fut ambitieux : je l'ai tué. Cela est beau dans toutes les langues, dans le français de M. Letourneur, comme dans l'anglais de Shakespear, et pour le sentir, faut-il avoir étudié à Oxford, et fréquenté Coventgarden?

Le signor Baretti félicite Shakespear d'avoir *plu à la canaille. C'est là*, dit-il, *un miracle anglais*. Il ajoute que bientôt Racine et Corneille *seront relégués dans les bibliothèques*, et pour prédire la chûte prochaine de notre théâtre, il s'autorise de ce que disait M. de Voltaire, il y a trente ans, que l'on quittait la scène française pour les farces italiennes, et Bajazet pour

les fêtes vénitiennes. Pour ce qui est du dernier article, les faits font une réponse péremptoire. Jamais le théâtre français n'a été, à beaucoup près, suivi avec tant d'affluence, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que les revenus des comédiens depuis vingt ans sont triplés. A l'égard du *miracle anglais* qu'a fait Shakespear en *plaisant à la canaille*, c'est un miracle qui ne convertira personne en France, parmi ceux qui aiment les beaux-arts. Ils savent que ces arts n'ont pas été inventés pour *la canaille*, et il faut qu'une cause soit bien désespérée pour qu'on en soit réduit à regarder comme un *miracle* dans un poëte dramatique, d'avoir *plu à la canaille.*

Il y a loin des turlupinades du signor Baretti aux lumières et à l'érudition de madame de Montagu. Son ouvrage renferme des idées saines sur l'art, que personne n'a contestées, des critiques très-judicieuses sur les tragédies de Corneille, critiques qui ont été faites plus d'une fois en France. Mais la supériorité du mérite de Shakespear et du théâtre anglais, n'y est point du tout démontrée. Ce qu'on peut accorder à madame de Montagu ne fait rien à la question, et le reste n'offre que des suppositions gratuites et des préventions nationales dont on voit avec peine que madame de Montagu, tout éclairée qu'elle est, n'a pas pu se dépouiller.

« Les poëtes français s'arrogent une supériorité « sur Shakespear, à raison de leur attachement

« constant aux unités de temps et de lieu établies « par Aristote. »

Les poëtes français en observant les unités ont cru suivre une règle de bon-sens; qu'elle soit d'Aristote, ou d'un autre, il importe peu; mais s'ils n'avaient que cette *supériorité* sur Shakespear, ils n'en seraient pas très-fiers.

« Les pièces de Shakespear (dit madame de « Montagu en les opposant aux pièces grecques) « devaient être jouées dans une misérable auberge « devant une assemblée qui n'avait pas la moindre « idée de littérature, et qui sortait à peine de « la barbarie. »

C'est précisément pour cela, madame, que ces pièces devaient être le plus souvent dignes de cette *misérable auberge* et de *l'assemblée à demi-barbare* qui la remplissait. Sans doute son mérite n'en est que plus grand, quand il s'élève au-dessus de cette *barbarie*, et c'est ce qui fonde les éloges que l'on donne à son génie. Mais ses apologistes qui comme vous, madame, croient avoir répondu aux reproches qu'on lui fait, quand ils ont rappelé dans quel temps et pour qui il écrivait, ne s'aperçoivent pas qu'ils nous donnent gain de cause. Leur réponse et la vôtre seraient fort bonnes, si ne voulant voir que ses défauts, nous contestions son mérite. Mais nous répétons pour la centième fois que personne ne le conteste; que ses nombreux défauts ne détruisent pas à nos yeux les beautés réelles qu'il peut avoir. Nous

concluons seulement de ce que vous nous dites qu'il se conformait à la grossièreté et à l'ignorance de son siècle, que cette grossièreté et cette ignorance ne peuvent pas servir de *modèles* à la politesse du nôtre; qu'il n'a point *créé l'art*, puisqu'il n'en fallait pas pour ses spectateurs, et qu'il était lui-même infiniment éloigné de le connaître; qu'il y a une contradiction manifeste à nous donner sans cesse des motifs d'excuse pour des objets d'admiration; qu'il est difficile d'excuser et d'admirer la même chose, et que, si nous vous accordons l'un, nous devons nécessairement vous refuser l'autre. Enfin nous vous prions de permettre qu'une *auberge* ne soit pas le modèle de notre théâtre, et que la *barbarie* ne nous enseigne pas l'art dramatique.

« En copiant la nature telle qu'il l'a trouvée « dans la multitude des états de la vie humaine, « il a peint d'après un original dont il est rare « que les gens de lettres aient beaucoup de con- « naissance. Ils aperçoivent que ses portraits ne « sont pas tirés de l'école grecque ou romaine, « et voyant qu'ils ne ressemblent point à ces il- « lustres modèles qu'ils conservent dans leurs « savantes académies, ils ne daignent pas exa- « miner s'ils ressemblent aux personnages vivants « sur lesquels ils ont été faits. »

Non, madame. Les gens de lettres ne sont ni si injustes, ni si déraisonnables. Quoiqu'ils n'aient pas vécu avec Caliban ni avec les fossoyeurs de

Danemarck, ils savent que l'on peut peindre tous les états de la vie. Molière en a peint beaucoup. Les gens de lettres *examinent* seulement si tous les objets méritent indifféremment d'être peints, si les convenances naturelles sont observées dans la réunion de ces objets, si leur peinture est agréable ou intéressante, enfin si elle est vraie. Voilà ce qu'on peut *examiner*, sans consulter *les portraits de l'école grecque et romaine*, et cet examen, il faut l'avouer, n'est pas favorable à votre poëte. Il en résulte qu'il a peint très-souvent ce qui ne méritait pas de l'être, qu'il a très-souvent assemblé des objets qu'il ne fallait pas montrer ensemble ; enfin que très-souvent sa peinture est très-infidèle, et n'est rien qu'une fantaisie bizarre, une caricature informe. Voilà ce que prouvent les nombreuses citations tirées seulement de deux pièces, et ce que prouvent les trente-six drames de Shakespear à toutes les pages.

« Il est ridicule de faire valoir de petites per-
« fections accessoires, lorsque la partie princi-
« pale, la constitution même du tout est défec-
« tueuse. C'est cependant sur ce fondement frivole
« que les auteurs français établissent toutes leurs
« prétentions à la supériorité dans le genre dra-
« matique. »

Au contraire, nous recommandons sans cesse la perfection de l'ensemble. Il est convenu parmi nous que les plus grandes beautés de détail, les

plus heureux *accessoires* ne font pas une pièce. Nous voulons un tout régulier et soutenu, la vraisemblance avec l'intérêt, et l'action avec le style. C'est demander beaucoup, et demander ce qu'on obtient rarement. Mais cela prouve du moins que madame de Montagu nous fait dire et penser le contraire de ce que nous disons et pensons.

« Les déclamations pompeuses du théâtre fran-
« çais ne sont que de vaines amplifications de
« rhétorique. »

Les déclamations et les amplifications en tout genre sont ici méprisées, comme par-tout où il y a du bon-sens et du goût. Madame de Montagu tire tous ses exemples de Corneille, et quelquefois même de ses plus mauvaises pièces. Elle démontre très-bien que Corneille est souvent hors de la nature. Cela pourrait embarrasser ceux qui se sont fait une religion de consacrer jusques aux défauts de Corneille; mais, comme des gens de meilleure foi et d'un meilleur esprit ne les ont pas dissimulés, ces mêmes hommes répondront à madame de Montagu, d'abord, qu'il ne fallait pas citer Clitandre, Œdipe et Agésilas, parce qu'il ne faut pas attaquer ce que personne ne défend, et qu'on n'a point agi ainsi avec Shakespear, dont on n'a cité que les meilleures pièces; ensuite, que quoique Corneille lui soit infiniment supérieur pour avoir connu la régularité de l'ensemble, les belles proportions du

drame, et l'art de conduire une pièce; quoiqu'il l'emporte de beaucoup sur lui par le nombre et le genre même de ses beautés, qui sont du premier ordre; quoiqu'il ait beaucoup moins de défauts et d'une nature bien moins repoussante; cependant ceux qui reconnaissent avec le plus de plaisir tout ce que lui doivent la langue et le théâtre, et tout ce que son génie avait d'éminent et de sublime, avouent en même temps que ses ouvrages sont des modèles beaucoup moins parfaits que ceux de Racine et de M. de Voltaire, que Corneille est en effet, comme le dit madame de Montagu, souvent hors de la nature, mais que Racine et M. de Voltaire ne s'en éloignent presque jamais; et que ces deux grands hommes ont produit environ une vingtaine de chefs-d'œuvre, qui sont, sans contredit, ce que l'esprit humain a enfanté de plus beau dans le genre dramatique.

« L'expérience nous apprend que les plaintes « inarticulées et les convulsions involontaires « d'une créature à l'agonie, nous touchent beau- « coup plus que la description la plus éloquente « et la mieux travaillée de son état, rendue dans « les termes les plus expressifs. »

C'est avec ce sophisme rebattu que l'on substitue la chose imitée au talent et au plaisir de l'imitation, et qu'on détruit tous les arts. La réponse est très-facile; c'est que personne ne va voir au théâtre une *créature à l'agonie;* car cette

vue produirait une impression désagréable et pénible, qu'on repousserait aussitôt, et l'on va chercher au théâtre une émotion qui plaise. Cette réponse est jusqu'ici demeurée sans réplique pour ceux qui ne préfèrent pas la Grève à la tragédie.

Madame de Montagu rappelle cette belle scène d'OEdipe chargeant d'imprécations son fils, Polynice, scène dans laquelle la sainteté du pouvoir paternel et du devoir filial est si pathétiquement exprimée. Elle préfère ces paroles du roi Léar, qui maudit la postérité de sa fille ingrate : « Puisse-« t-elle sentir combien la douleur d'avoir un « enfant ingrat est plus tranchante que la dent « d'un serpent. » On a vu cette scène d'Œdipe dans l'essai sur les trois tragiques grecs. Le lecteur peut juger.

Je crois avoir suffisammemt répondu aux détracteurs de notre théâtre, et conduit la question au point où tout lecteur impartial peut la décider. On a tant reproché à M. de Voltaire de n'avoir fait qu'effleurer cette matière, que j'ai voulu, en la traitant, ne laisser aucun subterfuge à la mauvaise foi, et j'ai préféré l'inconvénient de citer trop, qui ne pouvait nuire qu'à moi, à celui de citer trop peu, qui pouvait nuire à ma cause. Dans l'impossibilité de me répondre, je ne doute pas que mes adversaires n'aient recours à cette étrange imputation qu'eux seuls étaient capables d'inventer contre moi, celle d'être

l'ennemi des grands hommes, parce que j'ai préféré Homère et Virgile à Camoëns et au Dante, le Tasse à Milton, et Racine à Shakespear. Ceux qui ont injurié grossièrement les Corneille, les Racine, les Voltaire, ont accusé le défenseur de ces grands hommes d'être *l'ennemi des grands hommes!* tant l'esprit de parti ôte non-seulement toute raison, mais encore toute pudeur.

Eh! que m'a fait à moi Shakespear? Qu'importe pour l'homme sensé et véridique que les meilleures tragédies viennent de Paris, de Londres ou de Pékin! je suis fort loin de trouver à redire à la vénération des Anglais pour leur poëte. Ils sont faits pour excuser ses défauts et pour sentir ses beautés plus que les autres peuples. On peut même, sans partager leur enthousiasme exclusif, rendre justice au talent de Shakespear, qui l'éleva plus d'une fois au-dessus de son siècle, et qui l'a fait vivre jusques dans le nôtre. Je n'admirerai point cette prétendue force d'invention, qu'on suppose très-gratuitement à un homme qui n'a fait que mettre en dialogue toute l'histoire de son pays, [illegible] arranger en scènes les romans de son temps. [illegible] je lui reconnaîtrai le mérite de placer [illegible] ses personnages en action, quoique [illegible] aux dép[illegible] de la vraisemblance et des [illegible]ces; j'[illegible]dirai à une sorte d'énergie [illegible] plaît quelquefois, malgré [illegible]ement de ses pièces, qui

attachent du moins la curiosité. Mais quand des Français qui ont quelque teinture des lettres nous le présenteront pour modèle, je ne croirai jamais qu'ils soient de bonne foi. Je ne verrai dans ces paradoxes qu'une résolution désespérée de rabaisser des chefs-d'œuvre qu'on ne peut pas égaler; je n'y verrai que la haine réfléchie du beau et du vrai, née d'un sentiment amer d'envie et d'impuissance. J'en éprouve un bien doux en finissant; c'est que j'ai défendu la gloire de mon pays en défendant la vérité contre ces calomniateurs des arts, qui voudraient amener Bedlam et Tyburn sur la scène française, et élever des huttes de sauvages autour de la colonnade du Louvre.

FIN DU MORCEAU SUR SHAKESPEAR.

ADRESSE

DES

AUTEURS DRAMATIQUES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Prononcée par la Harpe, dans la séance du mardi soir 24 août.

MESSIEURS,

TOUS vos moments appartiennent à la patrie : ils sont consacrés à des objets d'une haute importance. Nous avons cru cependant que vous pourriez en accorder un aux intérêts d'une classe d'hommes, qui, sous le seul rapport de l'instruction publique, serait encore digne de l'attention des législateurs, quand même d'autres considérations politiques ne l'eussent pas liée dans tous les temps à la grandeur et à la prospérité des états. Ce n'est pas devant une assemblée telle que la vôtre, messieurs, devant ceux à qui nous devons une constitution dont la raison est la premiere base, qu'il est nécessaire de recommander ceux qui se sont appliqués par état à cultiver

leur raison, et ont sacrifié toute autre espèce d'ambition à celle d'éclairer les hommes. Mais en voyant nombre de nos confrères qui ont l'honneur d'être assis parmi vous, nous nous applaudissons, non pas par un vain amour-propre, mais par un juste sentiment de fierté patriotique qui sied à tous les citoyens, nous nous applaudissons de pouvoir dire devant la plus auguste assemblée de l'univers, que les gens de lettres ont été les premiers moteurs de cette grande et heureuse révolution qui vous met à portée de donner à la France la seule chose qui lui manquât pour être à sa place dans l'Europe, un gouvernement légal. Ce sont les gens de lettres, pour le dire en un seul mot qui renferme tout, ce sont eux et eux seuls qui ont affranchi l'esprit humain. La servitude de l'esprit était, sans doute, la première qu'il fallût détruire. Le pouvoir d'un seul sur tous, et les usurpations du petit nombre sur le plus grand étant évidemment l'ouvrage de l'ignorance, l'ignorance était donc le premier anneau des chaînes morales, religieuses et politiques qui pesaient sur l'homme, et cet anneau une fois brisé, elles devaient bientôt, de leur propre poids, tomber à ses pieds. Les oppresseurs l'avaient bien senti : vous vous en souvenez, messieurs, et vous nous pardonnerez de rappeler ici ce que nous avons souffert des défiances et des alarmes du pouvoir absolu. Ce jour où nous avons l'honneur de paraître devant vous est pour

nous un jour de jouissance; et en est-il une plus douce que de pouvoir devant les fondateurs de la liberté, se glorifier d'avoir mérité la haine des tyrans?

Quoique le théâtre en particulier semble ne pas appartenir de si près à cette raison universelle que l'étude des lettres a propagée de tous côtés depuis un siècle, cependant nous croyons pouvoir assurer qu'il a commencé de nos jours à n'y être pas étranger, et que, à l'exemple de Voltaire, une philosophie courageuse, et une morale faite pour des hommes libres a osé plus d'une fois s'y faire entendre, et n'a pas été inutile aux progrès de la vérité. S'il était possible de douter de l'influence que peut avoir en ce genre l'art dramatique, il suffirait de retracer la surveillance ombrageuse et la flétrissante inquisition que le ministère exerçait de nos jours sur la scène. C'était, il est vrai, le seul lieu où l'on eût encore conservé quelque apparence, quelque expression de liberté. Mais aussi que de soins, que d'efforts pour l'anéantir! combien le despotisme en était effrayé! que d'inquisiteurs à gages occupés à le rassurer! quelle servile industrie exercée à calculer l'effet d'un vers, l'intention d'un mot! on eût dit que ce qu'il y avait de plus bas dans la pensée des tyrans et des esclaves, fut constamment employé à deviner ce qu'il pouvait y avoir de noble et d'honnête dans la pensée des ames libres. Et pourtant tout ce misérable

travail était souvent infructueux; car la puissance injuste, quoi qu'elle fasse, ne saurait jamais échapper entièrement à la vérité ni au mépris. Plus d'une fois des mouvements inattendus révélèrent à-la-fois l'opinion des peuples et la honte du gouvernement. Ces détails, dont nous nous abstenons, ne seront pas indignes de l'histoire; ils serviront à peindre ces temps malheureux. Ici nous en conclurons seulement que si la tyrannie a toujours redouté cette voix terrible, formée de toutes les voix des hommes rassemblés, ce cri que sa conscience même ne pouvait pas toujours prévoir et que toute sa puissance n'a jamais pu étouffer, rien ne doit plus contribuer désormais à entretenir l'esprit patriotique que cette expression des sentiments publics manifestée dans nos spectacles; car ce qui était l'effroi de la tyrannie doit être l'espoir de la liberté.

Aujourd'hui, sans doute, elle est rendue aux talents dramatiques, comme à tous les autres travaux de l'esprit, cette liberté si précieuse et si long-temps invoquée en vain. De ce côté, nous n'avons plus rien à désirer. Mais ce n'est pas assez pour maintenir et perpétuer un art dont l'importance, que personne ne méconnaît, doit augmenter chaque jour en raison de notre situation actuelle. Il faut encore qu'il ne trouve pas tous les obstacles et tous les découragements possibles dans ceux qui en sont les instruments nécessaires; et c'est là, messieurs, ce qui nous amène devant

vous. Nous ne descendrons point à ce sujet dans un détail réservé pour le mémoire que nous nous proposons de laisser en vos mains. A la hauteur où vous êtes placés, messieurs, vous ne considérez que les idées générales; vous posez les principes; vous faites les lois; vous distribuez les pouvoirs; et de cette élévation où vous êtes, la raison publique, sous le nom de la loi et avec toute la majesté qui lui appartient, descend dans tous les rangs de la société, dans toutes les parties du corps politique, va mettant à leur place les hommes et les choses, et affermissant partout cet ordre et cette harmonie qui sont la vie des états.

Ainsi donc, nous nous bornons à vous présenter en peu de mots les considérations générales qui peuvent fonder nos demandes, et qui suffiront pour vous déterminer, d'après la supériorité de vos lumières.

Les auteurs sont les fondateurs naturels des spectacles, puisqu'il n'y en aurait point sans leurs ouvrages; les comédiens sont leurs organes uniques et nécessaires, puisque sans eux les ouvrages ne pourraient être représentés. Ce besoin réciproque établit, entre les auteurs et les comédiens, des rapports indispensables, et met leurs intérêts et leurs droits respectifs en compromis. Ces intérêts et ces droits ne doivent point être livrés à l'arbitraire; d'abord, parce que rien ne doit être arbitraire dans un gouvernement légal; de plus,

parce que les comédiens formant une société liée par le même intérêt, et les auteurs n'en formant point, il en résulte l'avantage incalculable d'une corporation sur un individu. Or, un privilége exclusif accordé aux comédiens français, dans un temps où les productions même de l'esprit, c'est-à-dire ce qui, par sa nature, est le plus naturellement libre, étaient soumises à des priviléges, a détruit entièrement cette égalité légitime qui doit exister entre des parties contractantes; et des réglements arbitraires qui n'avaient d'autre sanction que l'autorité des gentilshommes de la chambre, toujours favorable aux comédiens leurs protégés naturels, réglements éludés encore et violés à tout moment avec impunité, ont achevé de rendre tout-à-fait intolérable cette inégalité de condition dont l'effet est d'assujettir les auteurs aux comédiens. Daignez, messieurs, considérer d'abord le régime de la comédie absolument anarchique, l'insuffisance et la violation de leurs prétendus réglements, leur crédit tout-puissant auprès de leurs supérieurs de la cour; considérez ensuite que, en vertu de leur privilége, ils sont jusques ici les interprètes uniques du talent dramatique, et qu'il fallait de toute nécessité qu'un auteur renonçât à voir ses ouvrages représentés, c'est-à-dire renonçât à tout, ou qu'il fût absolument à leur discrétion; et, d'après ces données incontestables, jugez, messieurs, si l'on ne doit pas conclure qu'au lieu d'un accord

et d'une réunion où tout devait être égal, d'un côté était le despotisme, et de l'autre la servitude; et dans les petites choses, comme dans les grandes, ces deux mots offrent d'un côté l'excès de l'injustice, et de l'autre l'excès de l'oppression.

Le talent, et sur-tout le talent supérieur, ne peut guère se séparer de quelque élévation dans l'ame, de quelque fierté dans les sentiments, et il est triste de penser qu'il ait fallu si long-temps rabaisser son caractère pour déployer son génie. Que la bassesse soit à la porte de la fortune, on le conçoit; mais qu'elle soit aux avenues du temple de la gloire, il est impossible d'en soutenir l'idée.

Nous ne vous demandons, messieurs, que ce qui est la conséquence de vos décrets, puisqu'ils ont prononcé l'abolition de tous les priviléges. Celui dont les comédiens ont joui pendant cent ans, a fait naître dans leur esprit une idée qui paraîtrait bien étrange, si nous n'étions pas accoutumés, par tant d'autres exemples, à voir la possession abusive érigée en propriété. Ils regardent, comme la leur, les pièces de tous les auteurs morts ou vivants, qu'ils ont jouées depuis un siècle, par la raison qu'ils avaient seuls la permission de les jouer. Nous nous flattons d'avoir fait disparaître ce fantôme de propriété dans la pétition que nous avons l'honneur de vous adresser.

L'égalité seule peut rétablir l'ordre, et la seule concurrence peut faire naître l'émulation. Nous croyons donc, messieurs, que deux choses principalement peuvent rendre aux auteurs leurs droits légitimes, et leur assurer l'indépendance dont tout citoyen doit jouir dans l'exercice de ses talents. Ces deux choses sont, 1° la concurrence légalement établie entre plusieurs troupes de comédiens légalement autorisées à jouer toutes les pièces des auteurs morts ou vivants. 2° Un réglement général pour tous les théâtres, rédigé par la municipalité. C'est ainsi, messieurs, que vous étendrez sur les gens de lettres ce grand bienfait de la liberté dont vos décrets font jouir tous les autres citoyens. On doit en être aujourd'hui d'autant plus jaloux, que l'esprit civique rend plus incapable de supporter aucune espèce d'asservissement. Les productions théâtrales doivent prendre bientôt un caractère plus mâle, plus hardi et plus patriotique; et celui qui voudra être le poëte de la patrie et de la liberté, sans doute ne commencera pas par être l'esclave des comédiens. Il faut que la régénération de la scène française date de la même époque que celle de la France entière. Cette scène fameuse, par tant de chefs-d'œuvre admirés du monde entier, fut une des créations du dernier siècle, lorsque le despotisme, soutenu par le génie, avait au moins de l'éclat; elle penchait vers sa décadence, quand

ce même despotisme, abandonné à son abjection naturelle, eut tout corrompu et tout avili; elle doit renaître, comme tout le reste, sous les auspices de la liberté.



PÉTITION

DES

AUTEURS DRAMATIQUES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les spectacles sont, par leur nature, un objet essentiel de la police des grandes villes, et toute police bien ordonnée doit dériver des lois générales dont les réglements particuliers ne sont que l'application et la conséquence. Ce serait méconnaître entièrement la liberté individuelle, que d'imaginer qu'elle doive soustraire aux regards de la loi ce qui tient essentiellement à l'ordre public; et quoi de moins étranger à l'ordre public, qu'un établissement qui consiste à rassembler tous les jours environ deux mille citoyens de toutes les classes, pour des représentations théâtrales qui ne peuvent être indifférentes aux mœurs, au caractère national, au progrès des arts, à la gloire qui en rejaillit sur une nation, à l'affluence des étrangers que ces arts attirent; enfin, aux jouissances honnêtes et pures de quiconque a reçu quelque éducation? Aussi les spec-

tacles dramatiques dans les anciennes républiques, à Rome et dans Athènes, étaient-ils sous la direction des magistrats, et faisaient partie de leur administration.

La loi, qui doit protéger tous les citoyens et mettre l'ordre par-tout, doit donc statuer sur les droits respectifs des auteurs et des comédiens, de manière à prévenir, autant qu'il est possible, toute lésion, et même toute discussion. Les comédiens payés par le public, ont avec lui des engagements à remplir : l'autorité municipale doit donc veiller, d'après la loi, à ce que ces engagements soient observés; car la loi doit veiller également pour le public comme pour le particulier; ce serait également un désordre que l'un ou l'autre fût réduit à se faire justice lui-même, puisqu'il est dans la nature des choses, que ni le public ni le particulier ne mette de mesure dans la justice qu'il se fait.

De ces principes qu'on ne peut contester, il suit que les comédiens doivent être soumis à des réglements positifs dans tout ce qui tient aux rapports continuels qu'ils ont avec les auteurs et avec le public; et le moment est venu de le dire publiquement; une longue habitude d'indiscipline et d'indépendance fait qu'aujourd'hui que tous les ordres de citoyens sont également soumis à la loi, il existe une corporation qui ne reconnaît aucune loi, et c'est celle des comédiens. Ils ne manqueront pas de répondre qu'ils ont

depuis long-temps des *réglements* rédigés entre eux et les gentilshommes de la chambre, alors leurs supérieurs, et sanctionnés par des arrêts du conseil. Un simple exposé des faits réduira cette réponse à sa juste valeur.

D'abord tout était abusif dans ces *réglements*, à commencer par le titre de *comédiens du roi;* et l'on ne sera pas surpris que dans un temps où les abus s'étendaient sur tout, ils prévalussent encore davantage dans le régime de la comédie, gouvernée par des gentilshommes de la chambre.

Nous disons que ce titre de *comédiens du roi, entretenus par sa majesté*, comme il était écrit sur le frontispice de leur hôtel, était un titre abusif, et cela est prouvé par le fait. Personne n'ignore que si les comédiens avaient été réduits à ce qu'ils recevaient du roi, ils seraient à-peu-près morts de faim, ou plutôt la comédie n'aurait pu exister. Ils étaient véritablement les comédiens du public, puisque c'était le public qui les faisait vivre. Mais alors les notions les plus claires et les plus simples étaient confondues; on ne comprenait même pas qu'il était peu séant à la dignité royale, que ceux que le roi appelait ses comédiens, fussent payés par la ville de Paris, et que pourtant le service de la cour se fit souvent au détriment de celui de la ville. Nous avons à-présent le bonheur de posséder habituellement notre roi dans cette capitale; la plu-

part de ses maisons de campagne en sont à peu de distance. Nous devons nous flatter qu'il honorera nos spectacles de sa présence; aucun théâtre ne sera spécialement celui du roi; mais tous ceux qui seront légalement institués auront des droits à sa bienveillance et à sa protection : c'est un des apanages du trône, de protéger tous les arts.

Ce n'est pas sans raison que nous relevons l'abus de cette dénomination de *comédiens du roi.* On sait que dans le siècle dernier, à l'époque des chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière, il y avait à Paris trois troupes de comédiens français, et aucune ne prenait encore le titre de *troupe du roi.* Du moment où il y en eut une, et qu'elle fut en conséquence sous l'autorité immédiate des gentilshommes de la chambre, ce fut la première source de tous les abus attachés aux priviléges exclusifs. Ces abus sont parvenus progressivement au dernier excès du désordre, et ces prétendus *réglements* qu'on voudrait nous opposer comme des lois, ont été précisément la destruction de tout ordre et de toute loi.

Leur premier effet fut de soustraire presque entièrement les comédiens à la police de la ville et à l'autorité des magistrats, quoique naturellement les spectacles dussent être de leur ressort, comme ils doivent l'être aujourd'hui de celui de la municipalité, qui remplace les officiers royaux.

Mais dès-lors le seul nom du roi, ce nom qui, dans un ordre de choses bien entendu, n'aurait jamais dû rappeler que l'homme de la loi, ce nom, par une fatalité attachée à tous les gouvernements absolus, était précisement l'opposé de la loi. Les gentilshommes de la chambre introduisirent aisément dans l'administration de la comédie le despotisme de la cour. Les comédiens, qui avaient tous les moyens possibles de tourner ce despotisme à leur profit et d'en acheter la protection en se faisant de toute manière les complaisants de leurs supérieurs et les ministres de leurs plaisirs; les comédiens, sous le seul prétexte qu'ils appartenaient au roi, se mirent bientôt au-dessus de toutes les lois qui pouvaient les obliger envers le public et envers les auteurs, et leur crédit fut poussé au point que de nos jours ils obtinrent un arrêt du conseil qui évoquait à lui toutes les discussions qu'ils pourraient avoir avec les auteurs dramatiques, en sorte que ceux-ci, qui invoquèrent plusieurs fois la justice des tribunaux, les trouvèrent fermés à leurs plaintes. On les renvoyait au conseil, qui usait alors de son privilége ordinaire, celui de ne juger jamais, quand il ne le voulait pas; et en effet il n'a jamais jugé aucune de ces causes, parce que le moyen le plus court était la dénégation de toute justice.

On conçoit aisément par ce seul trait combien étaient illusoires ces *réglements*, qui semblaient

destinés à assurer les droits des auteurs, et qui pourtant avaient été faits sans que l'on daignât même les consulter. Dans les démêlés qui naissaient journellement, si vous vous adressiez au gentilhomme de la chambre, qui, par ces *réglements*, était le premier juge, quelle justice en pouviez-vous attendre? Une réflexion bien simple peut le faire comprendre. Il regardait les comédiens comme à lui : la comédie était pour lui un gouvernement, un annexe de sa charge : l'auteur, au contraire, lui était tout au moins indifférent. Il n'avait à craindre aucune espèce de jurisdiction au-dessus de la sienne. Consultez les probabilités morales, et jugez ce que cette jurisdiction pouvait être.

Cependant, il y a quelques années, les justes plaintes des auteurs éclatèrent plus vivement; ils se réunirent pour leur donner plus de poids; le gentilhomme de la chambre en exercice voulut bien les entendre, et concurremment avec les comédiens, de nouveaux réglements furent rédigés. Mais la seule amélioration qu'ils opérèrent porta sur un objet qui ne permettait guère de contradiction, dès qu'on avait admis l'examen : c'était celui qui regardait la rétribution des auteurs. On prouva par les registres mêmes de la comédie, que les auteurs avaient été fraudés, surtout depuis l'établissement des petites loges, environ de la moitié de leurs droits légitimes. Comme il n'y a point de réponse aux calculs arithmé-

tiques, l'éloquence des chiffres fut la seule à laquelle les comédiens ne purent rien opposer. Le traitement des auteurs fut donc réglé sur une répartition plus exacte, et augmenté en compensation de ce qu'ils avaient perdu. Mais les comédiens, pour s'en dédommager, eurent l'adresse de faire insérer dans le nouveau réglement des articles insidieux (1) qui les laissaient absolument maîtres du sort des pièces et de la distribution des jours de représentation. D'ailleurs le

(1) Nous n'en citerons qu'un exemple : il est frappant d'évidence, et suffit pour faire juger du reste. Jusqu'en 1780, l'auteur ne perdait son droit à sa rétribution que lorsque la recette était au-dessous de douze cents livres en hiver, et de huit cents en été. En augmentant sa part, qui était d'un neuvième et qui devint alors le septième, les comédiens crurent devoir porter le taux des *règles* à quinze cents livres en hiver, et à mille en été. Cette espèce de proportion, quoiqu'elle ne fût rien moins qu'équitable, passa. Mais que firent-ils pour déterminer le taux des *règles?* Ils ne s'en tinrent plus à la recette de la porte, la seule pourtant qui soit applicable à la pièce qu'on joue; ils réglèrent ce taux sur la recette totale, et le portèrent sous ce rapport à deux mille trois cents livres, en partant de l'évaluation des petites loges à cette époque, c'est-à-dire d'environ huit cents livres par jour. Or assurément rien n'est plus éventuel et plus variable que le produit des petites loges à l'année. Rien n'est plus étranger au plus ou moins de succès d'une pièce; et cependant on en fait la règle de proportion sur laquelle un auteur perd sa propriété! Rien n'est plus absurde ni plus injuste. On peut juger par-là de la mauvaise foi qui a présidé à la rédaction de ces réglements.

désavantage qu'ils venaient d'essuyer les aigrit et les révolta, et depuis cette époque, c'est un principe avoué tout haut parmi eux, que les auteurs sont leurs *ennemis naturels*. Mais ce qui est malheureusement trop démontré, et ce qui démontre en même temps la nécessité de l'intervention de la loi, c'est que les comédiens sont en effet les *ennemis naturels* des auteurs.

Ceux qui ne jugent des choses que sur un premier aperçu, seraient tentés de croire tout le contraire : ils imagineraient que rien n'est plus naturel que l'union intime de deux espèces d'artistes qui ont un besoin indispensable les uns des autres. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on verra qu'il doit y avoir entre eux par le fait une rivalité continuelle et d'intérêt et d'amour-propre, c'est-à-dire de tout ce qui divise le plus les hommes. On peut s'assurer en même temps, à l'examen, qu'il est moralement impossible qu'un auteur ait jamais ou les moyens ou la volonté de léser en quoi que ce soit les comédiens; au lieu que ceux ci peuvent avoir très-naturellement tous les jours les moyens et la volonté de nuire à un auteur. La rivalité d'amour-propre se pré[illegible] d'elle-même. Les acteurs partageant avec [illegible]te le succès et les applaudissements, il est [illegible] nature qu'[illegible] en réclament en secret la [illegible]art, et [illegible]nt plus que souvent cette [illegible] s'il arrive que les ou- [illegible] acteurs, il n'est pas

moins commun que les acteurs fassent valoir les ouvrages. Mais loin que ce partage ait jamais excité la jalousie des auteurs, il est de fait qu'il n'a jamais attiré que leur reconnaissance. Ils sont si portés à mettre le plus grand prix au succès, qu'ils ne demandent pas mieux que de rendre hommage à ceux qui ont pu y contribuer : là-dessus les écrivains les plus médiocres sont d'accord avec les plus sublimes; lisez leurs préfaces: il n'y en a pas un qui n'ait payé un tribut d'éloges et de remerciements à l'acteur ou à l'actrice dont les talents ont le mieux servi les siens. Cette rivalité dont je parle n'a donc produit un esprit d'envie et de malveillance que dans les comédiens, et l'on en voit clairement le motif dans la différence d'existence sociale et de considération personnelle attachée aux deux professions, différence remarquable, sur-tout dans les écrivains distingués. L'injuste préjugé qui a si long-temps flétri les comédiens devait les irriter d'autant plus qu'ils voyaient quelquefois honorer davantage ceux dont ils étaient les interprètes et dont ils se flattaient d'avoir fait la fortune. Mais dans le temps même où ils en savaient mauvais gré aux auteurs, ceux-ci ne cessaient de réclamer contre le préjugé qui dégradait l'état de comédien, et si ce préjugé est aujourd'hui affaibli dans l'opinion et aboli par la loi, on ne peut nier que ce ne soit principalement aux gens de lettres qu'ils en ont l'obligation.

Quant à la rivalité d'intérêt, elle est sensible. Les comédiens sont une société qui trafique des productions de l'esprit. Il est tout simple qu'ils cherchent à les payer le moins possible, et même ils ne s'en cachent pas. L'auteur qui traite avec eux ne peut jamais leur demander que ce qui lui est dû par les réglements; mais comme ce qui lui est dû est subordonné au nombre, et au produit éventuel des représentations, et qu'il existe un taux au-delà duquel les *réglements* actuels ne lui adjugent plus aucune rétribution, il est facile de comprendre, sans entrer dans des détails que nous nous interdisons, que pour peu que les comédiens aient des moyens de préparer et d'accélérer ce terme, la volonté ne doit pas leur manquer. Ces moyens sont sans nombre, non-seulement parce qu'il en est qui leur sont assurés par les *réglements* mêmes, mais parce qu'enfin ils en sont venus à regarder comme nuls ces mêmes *réglements*, tout insuffisants qu'ils étaient, et à les violer avec l'assurance de l'impunité.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé, dans cet exposé sommaire, combien la situation des auteurs dramatiques, dans leurs rapports avec les comédiens, est inégale et désavantageuse. On a fait souvent une observation spécieuse qu'il [illegible]porte de réfuter. On a dit que la recette étant [illegible]mier intérêt des comédiens, il n'était pas [illegible]'ils ne fissent pas tout ce qui [illegible]orter le succès des ouvrages

aussi loin qu'il pouvait aller. Cela était vrai, en effet, et très-vrai, jusques à l'époque de l'établissement des petites loges. Alors les auteurs ne pouvaient se plaindre que du texte des réglements, qui, faits sans leur participation, avaient considérablement restreint leur traitement légitime, par une foule de déductions dont l'injustice a été depuis reconnue. D'ailleurs, les comédiens, alors beaucoup moins riches, et réduits à leur recette journalière, étaient absolument unis d'intérêt avec l'auteur pour le succès de sa pièce, et, sur ce point, il n'y avait rien à dire. Mais lorsque les petites loges, dont la mode commença il y a environ trente ans, se furent bientôt multipliées au point d'usurper sur le public près de la moitié de la salle, alors les comédiens, dont chacun était sûr de dix ou douze mille livres de part au bout de l'année, indépendamment de la recette journalière, n'eurent plus, à beaucoup près, un intérêt si direct à regarder celle-ci comme la chose essentielle à qui tout devait être subordonné, et c'est là, pour le dire en passant, la première cause de la décadence de la comédie française. C'est une maxime fondée sur l'expérience : gardez que le salaire ne précède le travail; car, à coup sûr, le travail en vaudra moins. Aussi, dès-lors l'émulation et le zèle se rallentirent : le plus ou le moins qu'ils pouvaient produire, pour chaque acteur, était trop peu considérable pour balancer cent autres petits in-

térêts qui, dès-lors, devinrent prédominants. L'empressement d'attirer le public par toute sorte d'efforts, le besoin de ménager les bons auteurs par des procédés, ne furent plus les mêmes; ils firent place aux passions particulières; chacun ne songea plus qu'à soi, et le public et les auteurs, furent à-peu-près comptés pour rien. Alors les congés, auparavant très-rares, devinrent très-fréquents; alors les acteurs principaux, accoutumés auparavant à jouer régulièrement trois fois la semaine, agirent envers le public comme des souverains qui font grace à leurs sujets quand ils veulent bien leur accorder leur présence; alors les intrigues et les querelles des foyers firent la loi aux spectateurs, et l'affiche changée sans cesse d'un jour à l'autre ne leur garantit plus le spectacle sur lequel ils devaient compter. Alors, enfin, le désordre fut poussé au point qu'une actrice déclara solennellement que jamais elle ne paraîtrait dans aucune pièce avec une autre actrice, et elle a tenu parole; et les supérieurs et le public souffrirent patiemment le scandale d'une pareille insulte.

Mais, pourtant, ce même public, si peu ménagé, prit à la fin de l'humeur, et l'on sait que depuis plusieurs années il l'a marquée de plus en plus, de manière à produire des scènes violentes et des tumultes affreux, qui, plus d'une fois, ont répandu l'épouvante dans des assemblées destinées aux jouissances de l'ame et aux

plaisirs de l'esprit. On a trop vu qu'indigné de la conduite des comédiens, il s'était, pour ainsi dire, déclaré l'ennemi de ceux qui ne peuvent subsister que par sa bienveillance, qu'il voulait en toute occasion les punir et les humilier; et cette espèce de guerre entre des acteurs et le public est encore un scandale dangereux qu'une bonne police doit prévenir.

Enfin, pour terminer ce tableau trop fidèle, tel est, depuis plusieurs années, l'état de la comédie française, que nulle espèce de règle n'y est plus observée; qu'il n'en est plus même question; que chaque acteur est le maître, par le fait, de refuser dans une pièce nouvelle le rôle que les *réglements* l'obligent de jouer; qu'il est le maître de quitter son rôle dès qu'il le veut; qu'en l'acceptant il croit non pas faire son devoir, mais faire grace; que non-seulement il exige tel rôle pour lui, mais qu'il s'oppose à ce que tel rôle soit pour un autre; que chacun ne joue que quand il lui plaît et avec qui il lui plaît; que le répertoire ne se forme que par des arrangements où il ne s'agit ni de varier les plaisirs du public, ni de satisfaire à ce qu'on doit aux auteurs, mais seulement de donner aujourd'hui telle pièce pour un tel, sous la condition qu'un autre jour il jouera dans telle autre pièce donnée pour tel autre acteur; que l'on entremêle trois ou quatre nouveautés, de manière que chacune ne peut être jouée qu'une fois en quinze

jours, et que le public se voit sans cesse sur l'affiche, *attendant* des pièces qu'il *n'attend* plus.

Ce n'est pas tout : des haines implacables et des discordes furieuses divisent la comédie en deux partis, dont l'un invoque inutilement une règle, parce qu'il est opprimé, et dont l'autre en repousse jusques au nom, parce qu'il est le plus fort. Qu'on se représente, au milieu de ces conflits et de ces secousses, vingt auteurs dramatiques qui en reçoivent nécessairement le contrecoup, et qui, ayant besoin de tout le monde, ne peuvent complaire à l'un sans blesser l'autre. On avouera qu'il n'y a guère de pire condition.

Il doit nous être permis de faire valoir ici une considération morale qui doit être de quelque poids. Non-seulement il est de justice qu'un pouvoir légal intervienne entre ceux dont le concours est nécessaire à l'existence des spectacles qui intéressent l'ordre public, c'est-à-dire entre les auteurs et les comédiens, mais encore il convient d'avoir quelque égard au caractère que l'on doit raisonnablement supposer dans ceux qu'un talent naturel a déterminés à cette profession d'homme de lettres, que tous les peuples policés sont convenus d'honorer, et qu'on ne peut encourager qu'en l'honorant. C'est une ancienne maxime vérifiée par l'expérience, que l'honneur est l'aliment des arts : *honos alit artes*. On ne peut nier que ceux qui s'y livrent n'aient pu communément, avec beaucoup moins de travail et

d'effort, réussir dans d'autres professions bien moins épineuses et bien plus profitables. Les premiers pas du talent sont ordinairement le sacrifice de l'ambition et de la fortune, commandé, sans doute, par la nature à ceux qu'elle a doués, mais dont cependant on est convenu qu'il fallait tenir quelque compte. C'est en partie sur ce principe que sont fondées les récompenses et les graces que l'on a coutume d'accorder à leurs travaux, quand le temps en a confirmé le succès. On a senti qu'il était juste, qu'il était digne d'un gouvernement sage de ne pas négliger le sort d'une classe d'hommes naturellement portés à négliger tous les intérêts pour celui qui est à leurs yeux le premier de tous, la réputation. Ce qu'on a cru devoir faire en leur faveur a paru d'autant plus équitable que ce genre de récompenses, nécessairement renfermées dans un très-petit nombre d'hommes et toujours assez modiques en elles-mêmes, est de tous le moins onéreux à l'état, et proportionné à la modération de leurs désirs. Nous ne craignons pas d'être démentis en assurant que le premier vœu des auteurs dramatiques n'a jamais été pour le produit de leurs ouvrages, et que leurs plaintes les plus vives, les plus continuelles, et malheureusement jusques ici les plus inutiles, ont toujours porté sur les dégoûts de toute espèce qu'entraînait l'inévitable dépendance où les mettaient leurs rapports avec les comédiens. Le même scrupule



qui nous a jusques ici écartés de tous détails, nous les défend encore plus sur cet article : nous respectons trop l'assemblée nationale pour énoncer devant elle des vérités qui ressembleraient trop à la satire personnelle. Nous ne cherchons point la vengeance : nous réclamons seulement la justice ; nous ne voulons point exciter l'indignation : nous ne songeons qu'à montrer la nécessité de l'ordre. Mais si les comédiens, aveuglés par une longue habitude des abus, avaient la confiance imprudente de s'opposer à nos demandes, et de vouloir infirmer nos assertions, alors devant ce premier de tous les juges, le public, à qui l'on peut tout dire, parce qu'il a le temps de tout écouter, il ne nous sera que trop facile d'accabler nos adversaires d'une telle multitude de faits prouvés, que les lecteurs et les comédiens seront également dans le cas de nous demander grace, les uns par satiété, les autres par confusion.

Qu'il nous suffise d'affirmer que telle était l'alternative où les gens de lettres étaient réduits, que les plus complaisants n'achetaient les faveurs qu'à force de s'avilir, et que les plus fiers, rebutés des contradictions et des dégoûts, abandonnaient leurs droits et leurs avantages. Heureusement les uns se taisaient le plus souvent sur leurs humiliations, les autres sur leurs chagrins; et ce silence a pu nous épargner, du moins en partie, l'affligeante confidence des épreuves où le talent était condamné.

Maintenant quels sont les remèdes à tant d'inconvénients? Nous croyons qu'il en est deux principaux qui peuvent obvier à tout; le premier, la concurrence légalement établie entre plusieurs troupes de comédiens légalement autorisées à jouer toutes les pièces des auteurs morts ou vivants; le second, un réglement général pour tous les théâtres, rédigé par la municipalité. Nous allons développer en peu de mots l'objet, les conséquences de cette double disposition, et détruire les objections frivoles qu'on voudrait y opposer.

D'abord, pour ce qui est du droit, il est formel et reconnu; il est la suite des décrets qui ont aboli tout privilége exclusif. Les comédiens ne portent donc plus leurs prétentions jusqu'à s'opposer, comme ils l'ont fait long-temps, à ce que d'autres théâtres s'élèvent dans la capitale. Mais ils prétendent encore que toutes les pièces qu'ils sont en possession de jouer depuis l'établissement de leur théâtre, sont leur propriété éternelle et inviolable, et que nulle autre troupe ne peut les jouer sans leur faire un *vol*. Cette prétention est si absurde et si ridicule que nous ne nous permettrions pas de la discuter, si dans le fait elle n'eût pas été, depuis la révolution, un des obstacles qui ont retardé l'existence d'un second théâtre français, que demandent depuis si long-temps tous les auteurs dramatiques, et qui, pour se réaliser, a besoin d'un décret.

La discussion ne sera pas longue. A quel titre

les comédiens seraient-ils propriétaires des pièces qu'ils jouent? Il ne peut y en avoir qu'un : un acte de transmission, émané des propriétaires naturels, les auteurs, en vertu duquel ceux-ci, moyennant des clauses convenues, leur auraient concédé le droit exclusif à eux et à leurs successeurs, de représenter leurs ouvrages. Ce titre a-t-il jamais existé? Les comédiens s'imaginent en trouver l'équivalent dans la part qu'ils ont payée, eux ou leurs prédécesseurs, sur le produit d'un certain nombre de représentations. C'est confondre deux choses absolument différentes. Que prouvent les quittances des auteurs? Rien autre chose que l'exécution d'un marché. Et quel était ce marché? Le voici, selon le style et les idées du temps : « Un *privilége* du roi, c'est-à-« dire la volonté du roi dérogeant aux lois gé-« nérales, (car c'est là ce que signifie privilége) « attribue à vous seuls le droit de représenter « les tragédies, etc. Je vous en apporte une : vous « m'en paierez un produit dans la quotité mar-« quée par vos *réglements* établis aussi par la « volonté du roi; et quand j'aurai reçu ce pro-« duit, vous ne me devrez plus rien; car il faut « bien obéir au roi. » Cela veut-il dire? « Moyen-« nant telle somme que vous me paierez, je vous « vends, en ma qualité d'auteur et de proprié-« taire de mon ouvrage, le droit exclusif à vous « et à vos successeurs de le représenter, et je « renonce expressément pour moi et pour mes

« ayant-cause, au droit de le faire jamais repré-
« senter par d'autres. » La disparité de ces deux marchés est palpable, et cependant pour que les comédiens eussent la *propriété* des ouvrages, il faudrait que ce second marché fût en effet celui qu'ils peuvent alléguer. Ils ne le peuvent pas : ils n'ont donc aucun titre de propriété.

Mais enfin (disent-ils) nous étions seuls en possession de représenter ces ouvrages. Oui, mais prenez garde que ce n'était pas en vertu de l'argent que vous aviez donné; c'était en vertu du privilége exclusif qui vous donnait à vous seuls le droit de représenter. La différence est totale. Vraiment il fallait bien vous laisser seuls en possession de jouer, puisqu'il n'y en avait pas d'autres que vous; mais une possession et une propriété ne sont point du tout la même chose. La propriété dérive d'un droit naturel, qui, dans l'ordre social, est sanctionné par la loi, et il est de sa nature de n'avoir nul besoin de *privilége*. Ces deux mots mêmes *propriété* et *privilége*, si l'on y fait attention, s'excluent nécessairement. L'un est la négation de l'autre; car un *privilége*, encore une fois, est une loi particulière; et qui jamais s'est avisé de se faire garantir par une loi particulière ce qui lui appartient par les lois générales? Quelqu'un a-t-il jamais demandé un *privilége* pour hériter du bien de son père, pour posséder ce qu'il a légitimement acheté, ou ce qu'on lui a légitimement donné, ou le salaire qui

lui est légitimement dû? Non, sans doute. Voilà la propriété.

Votre possession n'était exclusive que par un privilége; elle ne l'est plus, dès qu'il a cessé. Vous possédiez seuls ce qui par sa nature était communiable à d'autres, au gré de l'auteur propriétaire; c'était un abus. Vous posséderez encore, mais non pas *exclusivement*. La seule chose que vous ayez payée à l'auteur, c'est le droit de représenter son ouvrage; vous le conserverez. L'*exclusif*, qu'il était forcé de vous laisser, vous ne le teniez pas de lui, mais d'un *privilége*. Le *privilége* n'est plus; l'*exclusif* tombe avec lui, et tout le monde rentre dans ses droits.

Cette même distinction fait disparaître toutes les objections que les comédiens établissent sur la même confusion d'idées. « Nous sommes (disent-ils encore), en tant que communauté, les héritiers et les ayant-cause de nos prédécesseurs; et, comme nous sommes aujourd'hui propriétaires des terrains qu'ils ont achetés, nous le sommes aussi des pièces qu'ils ont payées. » C'est toujours le même sophisme. Vous êtes propriétaires des terrains qu'ont acquis vos prédécesseurs : oui, vous l'êtes aussi du droit qu'ils ont payé de jouer les pièces des auteurs de leur temps : oui; mais l'êtes-vous du droit de jouer *exclusivement*, qu'ils n'ont jamais acquis, ni vous non plus? Non.

Ils feront une dernière objection : « Les con-

« ventions lient ceux qui les ont faites, et il es
« porté dans les *réglements* qui sont censés un
« convention, puisque vous vous y êtes soumis,
« qu'une pièce *appartiendra* aux comédiens,
« quand la recette sera tombée à telle somme:
« donc dans le cas où les pièces sont arrivées à
« ce terme, *elles nous appartiennent* réellement. »
Une distinction bien simple et bien claire renverse tout ce raisonnement. Les conventions lient ceux qui les ont faites. Oui, quand elles sont volontaires de part et d'autre : mais votre privilége exclusif vous mettait dans le cas de faire la loi à quiconque voulait être joué; et tout contrat où l'une des deux parties est dans le cas de faire la loi à l'autre, est nul de droit. De plus, comment pouvez-vous regarder des arrêts du conseil, rédigés sans la participation des auteurs, comme des conventions volontaires des auteurs?

Leur cause n'est pas meilleure dans ce qui regarde les pièces des auteurs vivants. Ils s'écrient qu'ils ont payé quatre-vingt mille francs, par exemple, pour *le Mariage de Figaro*. « Est-il
« juste, ajoutent-ils, s'il s'élève une nouvelle
« troupe, qu'elle joue *le Mariage de Figaro?* »
Oui, sans doute, car elle fera comme vous; elle paiera en raison de sa recette. Quand vous avez payé quatre-vingt mille francs, c'est que vous en aviez gagné cinq cent mille. Pourquoi voudriez-vous être les seuls qui puissent faire avec les auteurs des marchés si avantageux? pourquoi les

auteurs ne pourraient-ils traiter qu'avec vous de la représentation de leurs ouvrages? Ils ont le droit naturel de les faire représenter par quiconque est prêt à les payer en raison de leur produit, à moins, comme on l'a déja dit, que les auteurs ne fassent une cession entière, moyennant des conditions convenues.

Enfin, s'il faut joindre les faits aux raisonnements, Racine fit jouer successivement son *Alexandre* par la troupe du Palais-Royal et par celle de l'hôtel de Bourgogne, et cet exemple n'est pas le seul du même temps. C'est qu'alors il n'y avait point encore de *troupe du roi*, et par conséquent point de *privilége exclusif*.

Il a fallu réduire une fois en démonstration ces vérités évidentes, pour écarter cette chimère de *propriété* que nous opposent les comédiens avec une risible confiance, depuis le moment où la voix publique, jointe à la nôtre, a demandé un second théâtre. Il serait d'ailleurs superflu d'en détailler les avantages; ils sont tous contenus dans la seule idée de la concurrence. Quand il faudra se disputer les auteurs et le public, il est clair que les droits des uns et les plaisirs de l'autre seront beaucoup plus soigneusement ménagés, que lorsqu'une seule troupe, fière de son *privilége*, pouvait dire : Contents ou mécontents, il faut vous en tenir à nous.

Il est prouvé que les comédiens, pan leur possession exclusive, ont accumulé un fonds im-

mense de richesses dramatiques qu'ils ne peuvent à eux seuls mettre en valeur. Ce fonds récompensera le travail d'autres comédiens, et ne sera plus perdu pour le public; le public y gagnera ce double avantage, que ses plaisirs seront multipliés par la variété, et plus piquants par la comparaison, et cette comparaison même, qui sert toujours à former le goût, rendra son jugement plus sûr. Un auteur ne sera plus obligé d'attendre pendant cinq ou six ans le moment de voir éclore le fruit de ses veilles, et n'aura plus devant les yeux la décourageante perspective de cette longue attente, qui était la mort de toute émulation, dans un art où l'on a sur-tout besoin d'être soutenu par le sentiment de ses forces, que le succès seul peut confirmer, et instruit par l'expérience de ses fautes, que la représentation seule peut éclairer. Il est de fait que ce seul obstacle a suffi pour écarter de la scène des hommes d'un mérite reconnu.

Mais, pour assurer d'une manière stable l'indépendance des talents et l'égalité de condition qui doivent régner entre les auteurs et les comédiens contractants, il est nécessaire qu'un réglement légal détermine leurs obligations réciproques et leurs droits respectifs, de manière que les uns n'aient rien à demander ni à disputer aux autres, et que tous apprennent du texte de la loi ce qu'ils doivent et ce qui leur est dû. Tels sont les deux moyens capitaux de la réforme que nous

implorons; et pour nous résumer définitivement, nous demandons un décret qui fasse passer en lois les cinq articles suivants :

1° Tout privilége exclusif étant aboli, il sera permis à tout entrepreneur, à toute compagnie qui voudra faire les frais d'un nouveau théâtre public, d'exécuter son entreprise, en se conformant aux réglements établis par la municipalité.

2° La municipalité étant désormais chargée de tout ce qui concerne la police des spectacles, rédigera un réglement général qui déterminera les droits respectifs des auteurs et des comédiens, statuera sur le régime intérieur de la comédie, sur tout ce qui regarde le service du public; et deux commissaires du bureau d'administration seront chargés de surveiller l'exécution des réglements, et de prononcer sur les discussions qui pourraient s'élever.

3° Les comédiens n'ayant point de droit de propriété sur les pièces qu'ils représentent depuis l'établissement de leur théâtre, toute autre troupe ancienne ou nouvelle sera autorisée à représenter les pièces des auteurs morts, devenues une propriété publique, et de traiter avec les auteurs vivants pour les pièces déja représentées ou pour celles qui ne l'auraient pas encore été.

4° Les ouvrages des auteurs vivants ne pourront être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue du royaume, sans leur consentement formel et par écrit.



5° Cinq ans après la mort des auteurs, il sera permis de représenter leurs ouvrages sur tous les théâtres, sans que personne puisse en exiger de rétribution, à moins qu'ils n'en aient fait une cession particulière à telle ou telle troupe; auquel cas cette troupe sera seule en droit de les jouer tant qu'elle subsistera. *Signé* de la Harpe, J. Sedaine, Cailhava, Ducis, Fenouillot, Lemierre, Laujon, Marie-Joseph Chénier, Mercier, Palissot, Fabre d'Églantine, Framery, André de Murville, Forgeot, de Sauvigny, de Maisonneuve, Vigée, Chamfort, Fallet, etc., etc.

SUPPLÉMENT.

On n'imaginerait pas qu'une pétition des auteurs dramatiques réclamant leurs droits naturels et imprescriptibles, usurpés par les comédiens; une pétition qui énonce un vœu reconnu depuis long-temps pour le vœu général, celui de l'abolition d'un privilége exclusif aussi contraire aux intérêts du public qu'à ceux des auteurs, pût donner de l'humeur à d'autres qu'aux comédiens privilégiés. Point du tout : voilà qu'un M. de Charnois qui a hérité d'une feuille intitulée *le Modérateur*, mais non pas de l'esprit et du talent de MM. de Fontanes et Flins qui la rédigeaient avant lui, y insère, à propos de cette démarche des auteurs dramatiques, un article infecté du venin de la malignité la plus basse, mais heureusement la plus maladroite. Voici le début de cet article, car il n'en faut rien perdre, pas même la plaisanterie où M. de Charnois excelle. « *Après* « *les sourds et les muets, nous attendions les* « *aveugles.* » Ce trait contre l'assemblée nationale et contre une institution si digne de ses encouragements n'est-il pas bien fin, bien noble, bien délicat? ne fait-il pas pour le moins autant d'honneur à l'ame de M. de Charnois qu'à son esprit?

« Quand nous avons vu paraître une députation
« de *quelques hommes de lettres* de la capitale,
« à la tête *de laquelle* était M. de la Harpe, nous
« disons de quelques hommes de lettres, parce
« qu'on n'a pas consulté sur cette députation la
« dixième partie des *littérateurs* de Paris, parce
« qu'on peut bien avoir énoncé un vœu qui de-
« viendra général, mais qu'à-présent ce vœu n'est
« encore que celui de *quelques particuliers*. » M. de Charnois voudrait bien le faire croire, et je ne sais pas encore par quel intérêt. Mais heureusement ce qu'il dit est un mensonge et une sottise. Je me sers des termes propres; je le prouve, et c'est tout ce que j'ai à prouver. N'est-ce pas une sottise bien conditionnée que de prétendre qu'il fallait consulter tous les gens de lettres sur une pétition qui ne regarde uniquement que *les auteurs dramatiques* dans leurs rapports avec les comédiens? Je crois que l'académie des sciences et l'académie des inscriptions auraient été un peu étonnées qu'on les consultât sur les droits des auteurs qui travaillent pour le théâtre. Nous n'avons pas même consulté l'académie française, parce qu'elle nous aurait répondu que la justice que demandent les écrivains dramatiques ne pouvait regarder qu'eux seuls. Il faut avoir entièrement renoncé au sens commun pour nier une chose si évidente. Feindre de l'oublier ou de l'ignorer est un artifice bien plat; mais on en avait besoin pour énoncer ce *mensonge* grossier,

que l'assemblée nationale n'avait entendu que *le vœu de quelques particuliers*. Elle a entendu le vœu de tous les auteurs dramatiques du théâtre français, sans exception, c'est-à-dire de tous ceux que l'affaire concernait, et la pétition est faite expressément au nom des *auteurs dramatiques*. Il est vrai que ce sont aussi des *gens de lettres*; c'est leur titre générique : mais les *gens de lettres*, comme on sait, se partagent en plusieurs classes, suivant la nature de leurs travaux, et il n'*était* ici question que de ceux qui, travaillant pour le théâtre, ont nécessairement affaire aux comédiens. Il n'y a peut-être au monde que M. de Charnois à qui l'on soit obligé d'apprendre et de prouver des choses si claires. J'en suis fâché pour lui; mais, s'il ne veut pas convenir qu'il a été assez inepte pour les ignorer, il faut absolument qu'il convienne qu'il a été d'assez mauvaise foi pour les dissimuler. Qu'il choisisse : car il n'y a pas un troisième parti. Voilà ce que lui aura valu son petit article de journal.

« M. de la Harpe a commencé son discours « par un *très-pompeux éloge* de la révolution « française. » Je ne sais pas s'il était *pompeux*; je m'en rapporte à M. de Charnois; mais je sais qu'il était juste. Ne serait-ce pas parce qu'il était très-juste, qu'il l'a trouvé *très-pompeux?* « Il en a en- « suite attribué *toute la gloire aux gens de lettres.* » C'est un mensonge insidieux et perfide : je n'ai point dit cette sottise; mon adresse est imprimée

sur le manuscrit remis à l'assemblée nationale : on y verra que j'ai dit que les gens de lettres *avaient été les premiers moteurs de cette grande et heureuse révolution ;* et cette vérité, triviale en elle-même, ne pouvait avoir quelque mérite que par le développement qui a été honoré des applaudissements de l'assemblée. Ceux qui entendent le français un peu mieux que M. de Charnois savent bien ce que veulent dire ces mots, *les premiers moteurs ;* et ils seraient suffisamment expliqués par cette phrase qui suit immédiatement : « Ce sont eux et eux seuls qui ont affran-« chi l'esprit humain. » Cela n'empêche pas que la *gloire* d'une révolution, préparée par les lumières et les travaux des gens de lettres, n'appartienne à la nation qui a eu le courage de briser ses fers le 14 juillet, et à l'assemblée nationale, qui, le 23 juin, a eu le courage non moins admirable de résister sans armes aux ordres du despotisme, qui l'entourait de baïonnettes. Il est plaisant que ce soit un M. de Charnois qui veuille faire suspecter mes sentiments sur la révolution et sur ceux dont elle est l'ouvrage.

« On a renvoyé cette pétition au comité de « constitution. Il nous semble que l'assemblée « nationale en aurait dû ordonner l'impression ; « les gens de lettres qu'*on a dédaigné de consul-« ter* sauraient au moins s'ils peuvent y adhérer « ou protester contre elle en tout ou en partie. »

Je ne suis pas si prompt que M. de Charnois

à décider ce que l'assemblée nationale aurait dû faire. *Il me semble* qu'elle ne doit ordonner l'impression que quand les objets sont d'une importance majeure et générale. A l'égard de la publicité que réclame M. de Charnois, a-t-il pu croire que les auteurs dramatiques voulussent s'en priver? a-t-il pu imaginer qu'ils missent quelque secret dans une affaire où ils ne sauraient avoir trop de juges? Quelle absurde supposition! Tout est imprimé, et M. de Charnois lui-même peut juger. Achevons ce paragraphe : la fin est curieuse.

« Et puis! c'est chez M. de Mirabeau (*l'uni-* « *versel*) qu'on a *couvé* cette pétition : cela *in-* « *quiète les intéressés*, même ceux qui voudraient « bien lui avoir des obligations. »

On a *couvé!* Ne dirait-on pas qu'il s'agit d'une conspiration? Remarquez qu'il s'agit de réclamations et de plaintes publiquement répétées depuis vingt ans par tous les auteurs du Théâtre-Français; car ceux du Théâtre-Italien ne se plaignent point du traitement qu'on leur fait : ces derniers conservent toute leur vie la propriété de leurs ouvrages; il n'en est pas de même des premiers. Il faut apprendre à M. de Charnois que ceux-ci se rassemblent en comité chez M. Sédaine, qu'ils ont nommé leur président, qu'ils ont tous été invités chez lui en dernier lieu pour entendre la pétition, et que tous ceux qui s'y sont rendus l'ont signée. Nous ne sommes pas

inquiets de ceux qui n'ont pu s'y rendre; nous ne craignons assurément aucune *protestation.* Mais le nom de M. de Mirabeau vous paraît donc, M. de Charnois, quelque chose de bien terrible? Quoi! parce qu'il s'intéresse à la cause des gens de lettres, et particulièrement des auteurs dramatiques, *cela inquiète les intéressés?* Qui sont-ils? nommez-les. Qui sont donc *les intéressés* qui vous ont fait le confident de leurs *inquiétudes?* Je vous somme, je vous défie de les nommer. *Et puis*, que signifie donc, M. de Charnois, cette affectation si malveillante, mais si puérile et si vaine, de vouloir diviser les auteurs dramatiques dans ce qui est de leur intérêt commun? De quoi vous mêlez-vous? où prenez-vous qu'on a *dédaigné* qui que ce soit? Serait-ce vous, par hasard? Auriez-vous travaillé pour le théâtre, sans que personne en sût rien? Vous aurait-on oublié sans le vouloir? En ce cas, dites-le-nous; car en conscience il n'y a pas de notre faute dans cet oubli : et nous reconnaîtrons votre droit d'*adhérer* ou de *protester*, quand vous nous aurez appris le titre de vos ouvrages.

Signé DE LA HARPE, auteur de l'Adresse et de la Pétition.

FIN DU SUPPLÉMENT.

LA LIBERTÉ
DE LA PRESSE
DÉFENDUE
PAR LA HARPE
CONTRE CHÉNIER.

(*Note.* Le rapport a paru depuis dans le Moniteur avec plus de développement : j'ai écrit sur celui du Journal de Paris; mais les passages que je cite sont absolument les mêmes pour les idées, et quand il y a quelque différence d'expressions, cela ne fait rien pour ma réfutation, qui ne porte pas sur le style.)

Hinc omne principium, hùc refer exitum. (HOR.)

OUI, sans doute, je répondrai à l'appel que m'a fait le citoyen R.... (1); mais il y a quelque chose de bien plus pressé; c'est de réclamer, au nom de la raison, au nom de la justice, au nom de la liberté, au nom des droits de l'homme, contre un décret manifestement surpris à la con-

(1) *Voyez* le Journal de Paris, du 13.

vention, à la suite du rapport de M. J. Chénier. Je démontrerai que le rapport est une déclamation insignifiante et souvent ridicule, que le décret consacre l'arbitraire le plus tyrannique, et ne tendrait à rien moins, par ses conséquences, qu'à nous ramener sous le régime des décemvirs, qui ont été les tyrans de la pensée avant de l'être de la France. Assurément ces conséquences sont loin des intentions de la grande majorité des représentants du peuple; et en leur faisant voir combien ils ont été trompés, j'use du droit d'un homme libre, je remplis le devoir d'un citoyen, et j'entre dans les vues patriotiques de ces courageux représentants qui nous invitent tous (1) à défendre de toutes nos forces la liberté de la presse, sans laquelle il n'y a pas de république.

Je commence par le rapport, parce que c'est là que la grande importance donnée aux petites choses, les grands mots vides de sens, les chimères prises pour des réalités, ont servi de prétexte à des mesures d'oppression, sous le nom de mesures de *rigueur*, tant nos oreilles sont encore peu désaccoutumées de la langue des tyrans.

« Hier, avant-hier, vos ennemis provoquaient « à l'infraction des lois, à la révolte contre la « convention nationale, à votre porte ils criaient,

---

(1) *Voyez* les derni[illegible] rs de Jambon-Saint-André, de T[illegible] de Baudi[illegible]

« *Vive Louis XVII*, ils foulaient aux pieds la co-
« carde nationale. »

Ce sont là des délits formels prévus par les lois; vingt décrets autorisent le gouvernement à les punir : exécutez ces décrets, c'est la seule conséquence raisonnable des faits que vous alléguez.

« Les émigrés ne cachent plus leur coupable
« espoir; ils assurent que tout va changer, que
« dans peu ils rentreront. »

Qu'on me cite une seule époque, un seul moment où ils n'aient pas eu cet *espoir*, où ils l'aient *caché*, où ils ne l'aient pas manifesté? Qui peut ignorer assez la nature de l'homme pour ne pas sentir qu'ils garderont cet *espoir* jusques à leur dernier jour?... Et ce sont des républicains, des législateurs qui, avec dix armées victorieuses et *républicaines*, proposent des décrets contre l'*espoir* des émigrés (1)!...

« Déja quelques-uns sont rentrés. »

---

(1) Remarquez que, dans le même moment, on imprime dans le *Moniteur* deux ou trois lettres de *Suisse*, qui menacent la république *des plus grands dangers*, parce que des émigrés ont dit *en Suisse* que *la contre-révolution ne leur coûterait d'autre peine que de mettre en jugement quelques chefs militaires*, *et notamment Pichegru*. Ils n'ont oublié qu'une chose, c'est de *mettre en jugement* les armées; mais on n'en parle pas; et c'est sur de pareilles inepties, écrites par je ne sais qui, qu'on propose des décrets à la convention nationale de France!... Et dans quel moment!...

Eh bien! tant pis pour eux. S'il y a des fous. il y a des lois. On plaint les fous, et on exécute les lois.

« De toutes les frontières de la république, les « hommes déportés par leur refus de se soumettre « aux lois de l'assemblée constituante rentrent « dans l'intérieur; ils se répandent dans les cam- « pagnes, abusent de la confiance du peuple, et « soulèvent contre la convention tous les préju- « gés, toutes les passions. »

Abuser de la confiance du peuple, et soulever les préjugés et les passions, est un mal moral qui n'est pas du ressort des lois. Opposez aux *préjugés* et aux *passions* la vérité et la justice; c'est tout ce que vous pouvez et devez faire. Celui pour qui ces principes éternels seraient nouveaux ne serait pas digne d'être un législateur.

« Ils veulent rétablir une religion dominante. »

C'est bien prendre son temps, et il y a tout à craindre! Mais il est bon d'apprendre en passant à ceux qui n'entendent pas les termes dont ils se servent, qu'une religion peut être *dominante* dans un pays de deux manières, par le fait ou par le droit: par le fait, quand le plus grand nombre des habitants la professe; par le droit, quand le gouvernement l'a déclarée la religion de l'état. Le premier cas est indépendant de tout pouvoir légal; le second dépend de la constitution. Les Anglais, en haine du papisme, ont adopté le protestantisme et ont une religion an-

glicane; les Américains les admettent toutes, et n'excluent que l'athéisme. C'est une question de droit public à décider par des considérations politiques et locales, et nullement par le fanatisme religieux ou irréligieux.

« Pour y parvenir, ils prêchent le royalisme. »

Prêchent-ils tout haut ou prêchent-ils tout bas? Sans doute ce n'est pas tout haut, puisqu'on n'en a pas encore vu un seul d'accusé ni de puni. Si c'est tout bas, comment peut-on en avoir la preuve? Prétendez-vous aussi faire la guerre à ce qu'on dit à l'oreille? Cette guerre était digne des tyrans à longues oreilles et aux dents de loup qui ont dévoré en un moment le dixième de la France. Mais puisqu'ils ont été dévorés à leur tour, souvenez-vous qu'un gouvernement qui écoute aux portes fait pitié, comme celui qui les enfonce fait horreur. J'en dirais davantage, si j'avais le temps : il y en a tant à dire! ce sera pour une autre fois. Je poursuis.

« Jamais la convention n'étendra son pouvoir « sur les consciences. »

Cela est heureux, et de la même force que cette sublime idée de Robespierre, tant prônée pendant son règne, lorsqu'il jugea à propos d'avertir l'Europe que la France, au dix-huitième siècle, reconnaissait encore un Dieu. Quels progrès nous avons faits en philosophie et en gouvernement depuis la révolution! Voilà M. J. Chénier qui nous déclare, au nom des comités réunis, que

la convention *n'étendra pas ses pouvoirs sur les consciences!*

Parlons sérieusement : il est triste pour les vrais citoyens, pour les amis de la chose publique, qui sont jaloux de la gloire nationale, et qui songent que l'Europe nous écoute et nous juge, de voir le gouvernement compromis en prenant pour interprètes de présomptueux écoliers qui, ne sachant pas la valeur de ce qu'ils disent, prêtent à la législature française leur langage à-la-fois emphatique et niais, et viennent annoncer à la tribune avec une sorte de solennité risible, que la convention ne fera pas ce que ne peut faire aucune puissance humaine, pas même celle des bourreaux.

« Vous avez voulu comprimer le terrorisme. »

Comprimer! ce mot, devenu parasite comme tant d'autres, est ici bien impropre. Il faut enchaîner le terrorisme de manière qu'il ne puisse pas remuer, et l'on n'y parviendra qu'en donnant au gouvernement une énergie légale, et à tout bon citoyen des moyens de force pour contenir et effrayer les brigands et les assassins.

« Mais vous n'avez pas voulu ouvrir la porte « aux vengeances particulières. Ce n'est donc pas « l'opinion d'un citoyen qu'il faut examiner pour « procéder à son désarmement, mais ses actions. »

N'y a-t-il donc que *les vengeances particulières* qui puissent être un motif pour désarmer un homme à cause *de ses opinions?* Quelle logique!

Et si *les opinions* de cet homme sont connues pour être la doctrine de la révolte, du pillage et de l'assassinat (et c'est bien celle dont il s'agit, puisqu'il s'agit de terroristes), on ne pourra donc pas lui ôter ses armes, à moins d'avoir la preuve qu'il s'en soit déja servi pour voler et massacrer conformément à ses principes! C'est pousser loin le scrupule; mais, s'il est vrai qu'il vaille mieux prévenir les crimes que les punir, si c'est là, comme on en convient, l'esprit de la police générale, est-ce abuser de cette police et de son principe, que d'ôter du moins les armes à quiconque a fait profession publique (car on ne peut pas connaître autrement les opinions) d'une manière de penser qui le déclare capable de tous les forfaits? N'est-ce pas même la plus douce de toutes les précautions qu'on est en droit de prendre contre lui? Ce n'a jamais été un principe, qu'il faille que les mauvais citoyens soient armés (et certes les terroristes sont tous au moins de mauvais citoyens!) mais c'est un principe fondamental, que tous les citoyens paisibles doivent être en sûreté contre les méchants; c'est là proprement en quoi consiste *la garantie sociale*, qui ne devait pas entrer dans une déclaration des droits, parce que ce n'était pas là sa place, mais qui doit entrer, comme objet principal, dans tout système de gouvernement. Le cri public a demandé ce désarmement; toutes les sections, toutes les communes l'ont réclamé,

comme une mesure de nécessité instante. La convention a très-sagement recommandé d'en accélérer l'exécution, et le rapporteur vient la retarder, de peur de *vengeances particulières!* Celles qui se borneraient à désarmer les méchants sont-elles devenues pour nous plus redoutables?

Mais comment éxiger de la logique de la part d'un homme qui tombe ici même, sans s'en apercevoir, dans la plus révoltante inconséquence? Il ne veut pas qu'on désarme un homme *pour ses opinions*, et quelles *opinions!* et il veut qu'on le déporte pour des *discours* et des *écrits*, qui très-certainement, quels qu'ils soient, ne sont aussi que *des opinions!* Songez à l'exacte parité des objets, à l'effrayante disparité des résultats, à l'énorme disproportion du désarmement à la déportation; songez que le rapporteur lui-même regarde les royalistes et les terroristes comme ne faisant qu'une même chose par divers moyens; voyez-le ensuite refusant de désarmer les uns et déportant les autres, et vous vous écrierez avec moi: O la grande tête de législateur que M. J. Chénier!

« Dans les groupes on regrette Robespierre et
« Louis XVI; on propose d'ouvrir le Temple et
« les Jacobins.... On fait un pompeux éloge du
« roi Capet; on appelle *démons* ceux qui ont voté
« pour sa mort, etc. »

Est-ce par malice ou sans malice que le rapporteur confond ici des choses très-différentes?

Proposer d'ouvrir le Temple et les Jacobins, c'est *provoquer l'infraction des lois;* c'est un délit. Ce n'en est pas un de *regretter Robespierre*, ni même *Louis XVI*, à moins qu'il n'y ait une loi qui défende de *regretter Robespierre* ou *Louis XVI*. Ce n'en est pas un de *faire leur éloge;* ce n'en est pas un d'appeler *dieux* ou *démons* tels ou tels. Chacun peut louer ou blâmer, raisonner, déraisonner *dans les groupes* et ailleurs, autant que bon lui semble, sauf encore une fois ce qui est positivement prohibé par la loi. Et où en sommes-nous donc, bon dieu! s'il faut encore rappeler aujourd'hui ces vérités triviales, qui sont l'*a b c* du bon sens? La déclaration des droits qui consacre *la libre manifestation des pensées* serait donc, comme la constitution de 93, une pièce de poche, dont on parlerait toujours, quoiqu'elle fût toujours comme non avenue? Passe pour celle-ci: on lui fait même trop d'honneur d'en parler. Il suffit de se souvenir quand, par qui, comment elle a été faite, et comment elle a été *acceptée;* et si l'on pouvait encore s'étonner de quelque chose, ce serait qu'après avoir abattu les tyrans, on se soit cru obligé de paraître encore respecter (1) leur *ouvrage des six jours*, qui ne

(1) Une constitution républicaine faite par les tyrans les plus insensés et les plus exécrables de tous les tyrans! Et l'on nous dit que le peuple français *l'a acceptée!* et nous sommes guéris de la démence! oh! pas tout-à-fait encore.

vaut pas tout-à-fait l'autre, quoique j'aie vu le temps où il fallait croire qu'il durerait pour le moins autant. Mais pour la déclaration des droits, quoique défigurée aussi par les monstres qui souillaient tout ce qu'ils touchaient, il faut espérer qu'on la conservera, en rejetant les ordures qu'ils y ont mises; car une bonne déclaration des droits est la base nécessaire de tout gouvernement légal et de toute liberté.

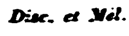
« On suit contre vous dans Paris, avec autant « d'activité qu'à Londres, un système de calom- « nie et de persécution. »

Passons sur le mot de *persécution*, qui ne peut jamais appartenir qu'aux forts à l'égard des faibles : c'est le style à contre-sens, appelé *langue révolutionnaire*, qui, tout absurde qu'elle est, a mérité par ses affreuses conséquences un examen à part. Mais si le rhéteur Chénier n'est pas un homme étonnant, c'est de tous les hommes le plus étonné. Toutes ses phrases sont des points d'admiration. *On regrette Robespierre!* Eh! mais les trois cent mille bandits qui ont régné sous son nom doivent le regretter beaucoup, et le regretteront long-temps (je l'espère au moins). *On calomnie la convention!* quelle merveille! Quand est-ce donc qu'on n'a pas *calomnié* la puissance? On calomnie bien la faiblesse; mais pour ce qui est du *système de calomnie suivi à Paris comme à Londres*, prenez-y garde : voilà précisément le langage continuel des décemvirs.

Dans leur bouche, tout était *systéme*, *vaste plan*, *vaste conspiration*, *etc.* Il serait bien temps de renoncer à ce charlatanisme, qui est tout au moins ridicule, quand il n'est pas perfide. Et depuis quand les mille et une rêveries qu'on débite *dans les groupes*, *et dans les cafés*, *et dans les sallons*, etc. sont-elles *un systéme?* On connait en Angleterre les papiers de l'opposition, dont l'objet habituel est de faire entendre de toutes les manières que le roi est un imbécille, ses ministres des coquins, le parlement un tas de fripons vendus ou à vendre : cela ressemblerait un peu plus à *un systéme* : jamais on n'en dit un mot dans les communes ni à la chambre des pairs. Leurs papiers sont chargés de répondre tant bien que mal, et chacun en dit et en pense ce qu'il veut, et tout va son train, comme si de rien n'était. Ne dédaignons pas de nous instruire chez nos ennemis, à l'exemple de ces vieux Romains, quoique depuis huit jours ils soient déclarés *des barbares;* et que des républicains soient du moins aussi raisonnables que *les esclaves de Georges.*

« La liberté de tout dire a pour borne le mal « d'autrui et celui de l'état. »

Cela est très-mal dit : il faut avoir plus de logique que le rapporteur pour poser des axiômes. La médisance fait du mal à autrui, et il n'y a point de loi contre la liberté de médire. Il fallait s'exprimer ainsi : « La liberté de tout dire a pour



« borne morale le mal d'autrui, et pour borne « politique la loi. »

Après avoir encore parlé des redoutables *émigrés*, et de la terrible *minorité* de la feue noblesse, le rapporteur s'écrie : « Sachons les pu« nir, ou descendons de cette tribune, et comme « Brutus, poignardons-nous. »

Je ne suis pas frappé de l'alternative. Pour *punir* tous ces gens-là, il n'y a qu'une difficulté, c'est de les trouver; car en conscience, je ne sais où ils sont, et quand il y en aurait quelques-uns cachés dans quelque coin, où est le danger, si ce n'est pour eux? Que M. J. Chénier *descende de la tribune*, il n'y a pas de mal : pour ce qui est de *se poignarder*, il n'y a pas de quoi; et Brutus et son *poignard* ne sont là pour rien. C'est peut-être la cent millième fois qu'il en est question : je sais bien que *le poignard de Brutus*, et *le pistolet de Vadier*, et *le pistolet de Marat*, etc. ne sont que des fleurs de rhétorique, mais elles sont un peu fanées, et le grand rhéteur Chénier les a ramassées mal-à-propos : *Non erat hìc locus*.

Il a bien fallu analyser ce rapport, il a fallu faire voir que c'est en imaginant des monstres, qu'on parvenait à en produire de réels. C'en est un aux yeux de tous ceux qui ont réfléchi, que l'article V du décret, article qui n'a pu passer malgré d'éloquentes et inutiles réclamations, que parce que l'assemblée, au milieu du tourbillon de tant d'affaires, au milieu de tant d'intérêts et

de passions, n'a pas toujours le temps de réfléchir : de-là le rapport si fréquent des décrets, d'un moment à l'autre. Et pourquoi celui-là n'a-t-il pas été renvoyé, suivant l'usage, au troisième jour? Celui de la restitution des biens des condamnés, qui ne devait pas faire une question, a été ajourné; et une loi pénale contre la liberté de la presse, a passé d'emblée! Il y a quelques mois qu'un comité, en rétractant un de ses arrêtés confirmé par un décret, commença par *rendre hommage* à cette liberté de la presse qui l'avait éclairé, et rien n'a fait plus d'honneur à la convention : reconnaître qu'on a eu tort, c'est se montrer capable d'avoir raison. Il n'y a que le despotisme qui ait le privilége d'être infaillible. Voici l'article, tel qu'il est énoncé dans le journal de Paris du 14.

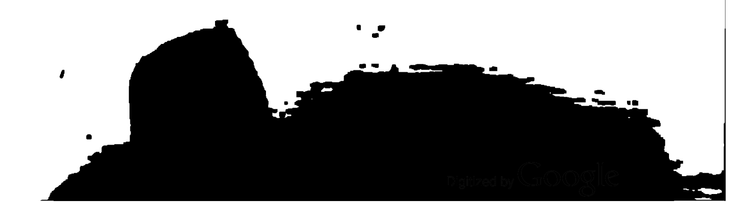
« Il est enjoint au comité de sûreté générale « et à toutes les autorités constituées, de faire « arrêter et traduire devant les tribunaux crimi- « nels, les individus qui, par leurs discours ou « leurs écrits, auraient provoqué au rétablisse- « ment de la royauté et à l'avilissement de la « convention nationale. »

Les hommes sont donc bien incorrigibles, puisque la plus forte de toutes les leçons, celle du malheur, (et quel malheur!) ne peut pas toujours les corriger! Comment a-t-on pu oublier que ces mots si cruellement vagues, si perfidement indéfinis, ces expressions d'une latitude si

funeste, *l'avilissement de la convention*, ont été la formule banale, le protocole invariable de tous les édits de proscription promulgués sous le nom de lois par la tyrannie décemvirale? Et en cela, il faut l'avouer, les tyrans savaient bien ce qu'ils faisaient; ils savaient qu'avec ces deux mots, applicables à tout, à volonté, *l'avilissement de la convention*, on pouvait perdre qui l'on voudrait: ils savaient qu'il en était de cette formule de loi, comme du crime de *lèze-majesté*, sous les empereurs romains, qui était le crime de tous les innocents. Mais des républicains doivent savoir que toute loi qui ne détermine pas le délit avec toute la précision dont le langage humain est susceptible, n'est autre chose qu'un glaive toujours suspendu sur la tête de l'innocence, et dont tous les pouvoirs, toutes les passions, tous les intérêts peuvent se servir à leur gré.

Que dirai-je de cette négligence de rédaction, si inconcevable, que j'aime mieux supposer qu'il y a eu omission, que de croire qu'il y a eu intention, négligence portée au point de ne pas même spécifier *des discours et des écrits publics?* Car apparemment on n'a pas prétendu soumettre à une loi et à une peine les discours confidentiels, la conversation domestique et sociale et les écrits de portefeuille, à moins d'ériger en principe, comme sous Robespierre, la délation (1)

(1) Pour aller au-devant de toute chicane de la part de



et l'espionnage, et de violer la première de toutes les lois, celle qui est le fondement de toutes les autres, la morale. Cependant l'article ne porte pas ce mot de *publics*, indispensablement nécessaire ici dans tous les cas; et si l'on me répond que c'est un oubli, je dirai encore quel oubli, quand il s'agit de prononcer sur le sort des hommes!

Mais enfin qu'est-ce qu'*avilir la convention?* je somme le rapporteur lui-même d'énoncer nettement ce qu'il entend par ces mots, et quelque chose qu'il énonce, je me charge d'avance de prouver qu'elle ne peut pas être l'objet d'un décret. S'agit-il des individus? ont-ils été publiquement *calomniés?* il y a ou il doit y avoir des lois contre la *calomnie* : renvoyé par conséquent aux tribunaux et au code pénal; car rien de ce qui regarde un individu ne peut *avilir la convention.* S'agit-il de l'assemblée entière? a-t-on dit qu'elle est toute composée de traîtres et de conspirateurs contre la nation? certes! c'est ce que la méchanceté pourrait dire de plus fort. Eh bien! il n'est pas plus permis de calomnier les autorités constituées que les particuliers : renvoyé au code pénal, à l'article *calomnie;* et j'ajoute encore qu'aucun de ces délits ne mérite

---

ceux qui vous forcent à tout dire, parce qu'ils ne se doutent de rien, la délation est *un crime*, à moins qu'elle ne prévienne *un crime*, et alors elle s'appelle dénonciation.

le bannissement ou la déportation, comme on voudra. Pour les particuliers, rétractation et réparation : pour les autorités constituées, infamie ou perte des droits civiques. Des discours et des écrits calomnieux ne doivent pas être punis plus sévèrement. Mais voici le plus fort : je viens de spécifier les délits réels et possibles, abus de la liberté de parler ou d'écrire, abus que par-tout les lois ordinaires peuvent réprimer, parce qu'ils détruiraient eux-mêmes la liberté que les lois doivent protéger et maintenir. Mais la loi dont il s'agit porte en elle un vice capital, un vice le plus grand de tous : c'est qu'elle suppose et punit un délit qui n'existe pas dans la nature des choses et qui ne peut pas exister. Ici c'est l'ignorance que je vais combattre; c'est cet abominable abus des mots dont la contagion n'est pas détruite, puisque tant d'esprits éclairés ne paraissent pas avoir aperçu le défaut de sens que je vais prouver.

Est-il donc permis d'ignorer que jamais une assemblée législative ne peut être *avilie* en effet par qui que ce soit, si ce n'est par elle-même? Et pourquoi? c'est qu'il en est à cet égard d'une assemblée comme d'un homme. Est-il donc au pouvoir de quelqu'un de m'*avilir*? Non, je puis être insulté, outragé, diffamé, persécuté, opprimé par les autres : je ne puis jamais être *avili* que par moi. Aussi puis-je dans les tribunaux me plaindre de toutes les espèces d'offenses que

je viens de marquer; mais si j'allais me plaindre d'avoir été *avili*, le juge, pour peu qu'il eût de bon sens, se moquerait de moi. Qu'est-ce qu'*avilir?* c'est ôter les droits à l'estime. Qu'est-ce qu'être *avili?* c'est avoir perdu ces droits. Et qui donc peut les ôter à un homme ou à une assemblée, si ce n'est cet homme ou cette assemblée, puisque l'estime dépend invinciblement de ce qu'on fait pour la mériter ou la démériter? Quoi! les rois qui pouvaient tout, ne pouvaient pas ôter l'honneur, et un particulier pourrait l'ôter aux représentants de la nation! Quelle chimère! Non, ce n'est que dans le sein même de la convention que l'on peut réellement ou l'*avilir*, ou *provoquer son avilissement.* Elle seule pourrait *s'avilir* en mettant l'évidence en problême, le brigandage en principe, l'immoralité en loi; et si le malheur des temps eût mis une faction à portée de faire passer toutes ces infamies sous le nom d'une assemblée de législateurs, ils pourraient encore laver cette tache, en frappant d'un irrévocable anathême tout ce qu'on aurait fait sous leur nom, pendant qu'ils étaient sous le joug.

Et qui sont ceux qui pourraient *avilir* encore la convention, depuis qu'elle a repris sa dignité et son autorité? Ce ne sont pas ceux qui dans leurs *discours* et dans leurs *écrits* improuvaient sa conduite, sa politique, ses décrets : [illegible] droit qui appartient à tout le monde.

Je juge la loi et j'y obéis; voilà mon droit et mon devoir : tel est le langage d'un citoyen. Cette sorte de critique est comme toutes les autres : si elle est juste, profitez-en; si elle est injuste, elle ne vous fera pas grand tort. Mais ceux qui pourraient encore vous *avilir*, ce sont ces esprits ardents et faibles, à conceptions étroites et à prétentions larges, tout étourdis d'un pouvoir aussi étendu que leurs facultés sont bornées, qui n'ont rien osé dans le danger, et qui osent tout dans la puissance, dont la médiocrité inquiète et ombrageuse ouvre l'oreille à tous les bruits de l'opinion qui les alarme, voudraient lui imposer un silence qu'ils devraient garder, et faire passer pour des dangers publics les dangers de leur amour-propre; qui, sous prétexte d'*encouragements*, veulent *diriger les arts et les sciences, les écoles et les théâtres*, oublient que pour les arts et les sciences, le premier de tous les *encouragements*, c'est la liberté, qu'ils ne se *dirigent* point par des décrets, mais par une politique éclairée et républicaine, qui doit être dans le gouvernement, et qu'on ne met pas dans les lois; que les théâtres et les écoles doivent être sous la police du gouvernement; mais que la police surveille et ne *dirige* pas, ce qui est très-différent. Tous les bons esprits de la convention sentent ces vérités, et plusieurs les ont exprimées mieux que moi. Voyez toutes les conséquences trop naturelles de ce funeste décret, détaillées

dans le discours de Tallien : c'est le tableau de l'inquisition et de la servitude. Voyez ce qu'a dit Jambon-Saint-André, qui doit parler en connaissance de cause. « La censure des écrivains est en-« core entre les mains de vos comités de gou-« vernement; ils l'exercent chaque jour; et outre « que les principes résistent à cet ordre de choses, « n'est-il pas permis de craindre que les mêmes « causes ne ramènent un jour les mêmes effets? « Tout peut dépendre à cet égard *du caractère « d'un seul individu lancé dans un comité.* » *Qui habet aures audiendi, audiat.*

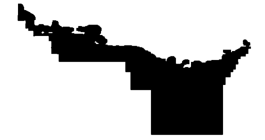
Je rougis de penser que sur les paroles que je viens de citer, on trouvera peut-être de la hardiesse dans ce que j'écris. De la hardiesse! serions-nous encore à ce point imbus de servitude? Il n'est point hardi de plaider pour la liberté dans une république; mais il est téméraire d'y attenter; car on en est puni tôt ou tard. Je dis ma pensée : je le dois : je défends mon indépendance. L'*encouragement* et *la censure* sont pour moi dans l'opinion de mes concitoyens, et je ne connais de *direction* que le sentiment de mes droits et de mes devoirs; j'ose croire que là-dessus personne n'a rien à m'apprendre. Je ne crains rien, ni ne veux rien. J'ai été long-temps assez près de la mort pour avoir appris à ne pas la redouter, et après ce que j'ai vu et éprouvé, c'est une perte assez légère que la vie.

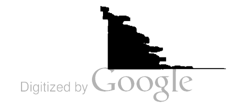
J'ai cru devoir élever la voix contre ce décret,

parce qu'il m'a semblé y voir les moyens d'une nouvelle oppression, et qu'aujourd'hui du moins nous en avons pour la prévenir. L'esprit général des sections, qui est excellent, les portera sans doute à invoquer la justice de la convention et à demander le rapport du décret. Si les premiers articles n'ont rien de blâmable, ils sont parfaitement inutiles; car ils ne font que renouveler des lois déja faites, et les multiplier, c'est les affaiblir.

Je finis par une vérité que je désire que l'on comprenne; c'est que la convention à qui l'on exagère beaucoup ses dangers, n'en a vraiment qu'un seul à craindre; et c'est son propre pouvoir.

FIN DU MORCEAU SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.





OUI OU NON.

Paris, nonidi fructidor.

Un étranger appelé *le Sens commun*, revenant de bien loin, se trouvait hier à la convention. Il s'acosta successivement de plusieurs des assistants dans les tribunes, et ne put rien comprendre à leur langage. Enfin il s'assit dans un coin, et trouva un homme qu'il crut raisonnable, attendu qu'il n'avait encore rien dit. L'étranger s'informa de ce qu'on allait faire. — Un rapport sur un objet important : il s'agit de connaître le résultat des volontés du peuple souverain sur une nouvelle constitution que les législateurs que vous voyez ont été chargés de rédiger et de lui présenter. Convoqué en assemblées qu'on appelle *primaires*, il délibère en ce moment, et l'on fait ici le recensement des votes particuliers, dont la majorité reconnue fera la loi. — Fort bien : l'objet est grand en effet ; et où croyez-vous en être ? — Jusques ici la pluralité paraît être pour la constitution proposée. — Tant mieux, si elle est bonne. — Oh ! tant mieux, quand même elle ne le serait pas ; car enfin il vaut encore mieux avoir un gouvernement quelconque, que de n'en point avoir du tout, et c'est le cas où

nous sommes depuis six ans. — Comment! et que faites-vous donc depuis six ans? — Nous sommes *en révolution.* — *En révolution* depuis six ans! il y a donc parmi vous depuis ce temps deux partis puissants, armés l'un contre l'autre, ou plusieurs partis en guerre, sans qu'aucun soit le plus fort? En un mot, vous aviez donc depuis six ans la guerre civile. — Non, pas tout-à-fait. Il y a bien eu deux ou trois départements sur quatre-vingt-six, qui n'ont pas voulu de notre seconde constitution, parce qu'elle leur ôtait leur religion, leurs prêtres, leurs autels... — Que dites-vous? une seconde constitution? Combien donc en avez-vous eu? — Nous sommes à la troisième depuis six ans? — C'est beaucoup : il faut que vous ne soyiez pas accommodants en fait de constitution. — Au contraire, elles sont toujours acceptées en un tour de main, — et renversées de même; j'entends; mais enfin, si l'on ne se bat point pour cela, il n'y a plus qu'un peu de légèreté, et peut-être la légèreté française, dont j'ai beaucoup ouï parler, en est-elle aujourd'hui à changer de gouvernement comme de modes; et si la seconde constitution... — Oh! celle-là ne fut à proprement parler qu'un projet. — Quoi! ne fut-elle pas *acceptée?* — Unanimement, *avec un peu de terreur* (1), il est vrai; mais ceux qui l'avaient faite en quinze jours,

(1) Expression d'un député.

et qui l'avaient présentée comme *le chef-d'œuvre de la démocratie, comme l'arche sainte à laquelle il n'était pas permis de toucher*, la mirent aussitôt dans un carton où elle est encore. — Mais en effet c'était le moyen qu'on n'y touchât pas. — Elle n'a pas même été essayée un seul jour. — Voilà bien la chose la plus étonnante que j'aie jamais entendue. De quelle espèce étaient donc ces *hommes* qui disaient à toute une nation, dans l'espace de quelques semaines : « Voilà une con-« stitution que nous vous ordonnons d'accep-« ter : mais nous vous défendons de la mettre à « exécution, *jusqu'à nouvel ordre?* » — Je ne vous ai pas dit que ce fussent *des hommes*. — Quoi! étaient-ce des dieux? — L'histoire seule pourra vous dire ce qu'ils étaient; car avant eux on n'en avait point vu de cette espèce. — Il me semble qu'on n'avait point vu non plus de nation traitée ainsi; et que mettaient-ils à la place de cette constitution qu'ils avaient faite *pour le cabinet?* — *Le gouvernement révolutionnaire.* — Pardonnez : je ne vous comprends pas. Une *révolution* politique est le remplacement d'un gouvernement par un autre, et le passage peut être plus ou moins long, quand on se bat pour le choix. On peut avoir alors, chacun de son côté, un gouvernement provisoire, tel quel; mais vous m'avez dit qu'il y avait eu acceptation unanime. Qu'est-ce donc que votre *gouvernement révolutionnaire?* — Une idée sublime : l'absence de

toute loi, proclamée en LOI par un corps législatif. — Vous vous moquez de moi : la démence humaine n'a jamais été jusques-là. — Vous ne devez pas me comprendre, j'en conviens ; mais vous me croirez, et je vous renvoie encore à l'histoire : le récit serait trop long, mais il est authentique. D'ailleurs, on nous donnait pour raison que nous étions en guerrre avec des puissances étrangères... — Raison de plus pour avoir un gouvernement légal, au lieu de l'anarchie : votre situation a dû être horrible. — Il m'est impossible de vous en donner une idée, vous me croiriez encore bien moins : mais d'où venez-vous pour n'être pas informé de ce qui est connu de l'Europe, et d'une grande partie du globe ? — Je viens de loin, d'une petite habitation, isolée dans le nord de l'Amérique, où je ne communiquais avec personne, et je suis venu par mer jusqu'au Hâvre ; j'ignore tout : mais dites-moi ce qu'est devenue enfin cette seconde constitution, puisque vous en êtes à la troisième. — Ceux qui la firent commencèrent par égorger ceux qui en voulaient une autre, et ceux qui avaient fait la première. — Égorger ! l'on s'est donc battu, et vous me disiez que non ? — L'on ne s'est point battu, je vous répète que nous ne nous battons point : nous sommes tous *frères*, et les législateurs dont je vous parle, ont égorgé les autres juridiquement, au nom de *la liberté*, *de la fraternité*, *de l'égalité* ; et avec eux, environ cent mille Fran-

çais, et de la même manière; et à la tête de tous les arrêts de mort, étaient en grosses lettres les mots dont je vous parle, *liberté*, *égalité*, *fraternité*. Je prends Dieu à témoin que je ne vous mens pas d'un mot. — Il ne faut rien moins pour que je vous croie; eh bien! — Eh bien! ceux qui avaient imaginé ce *gouvernement révolutionnaire*, ne furent pas toujours d'accord, et il y eut entre eux une tuerie épouvantable..... — Pour cette fois, on se battit donc? — Non, jamais : la tuerie n'était que sur les échafauds. Le jour dont je vous parle, cent cinquante de ces *révolutionnaires* furent exécutés en quelques minutes. — En quelques minutes! — Oui, cette célérité destructive est une des belles découvertes de notre révolution; mais il y en a eu bien d'autres du même genre, et bien supérieures. On a dit que *c'était au bourreau* (1) *d'écrire l'histoire des guerres civiles d'Angleterre*, où il périt environ sept mille personnes sur l'échafaud en trente ans; vous voyez que ce n'était rien en comparaison de nous, et qu'il faudrait des milliers de bourreaux pour écrire notre histoire, et d'autant mieux que ce sont eux qui ont joué le plus grand rôle. — Il y a là sans doute un peu de figures de style?... — Point du tout, c'est le mot propre : les bourreaux nommés légalement *les vengeurs du peuple*, siégeaient dans les tribunaux

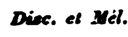
(1) Voltaire.



et dans les assemblées, et plusieurs de nos législateurs se faisaient honneur de manger avec eux, et s'en glorifiaient dans les actes de notre législation, appelés *bulletins* : je puis vous les montrer (ici l'étranger ne fut pas maître d'un mouvement d'horreur : il leva les yeux au ciel, et un moment après, il dit avec une voix étouffée : poursuivez). Ceux des législateurs qui n'avaient pas été si *révolutionnaires*, (vous devez actuellement entendre à-peu-près ce mot?...) — Oui, je commence à m'en douter. — devinrent les plus forts : ils voulurent anéantir cette seconde constitution et tempérer l'*énergie* du gouvernement *révolutionnaire*; mais les *patriotes* (c'est ainsi que se nommaient et que se nomment encore *exclusivement* ceux qui ont fait tout ce que je viens de vous dire) appelèrent à leur secours tous les brigands et tous les assassins qui avaient régné avec eux *révolutionnairement*, et voulurent égorger la majeure partie de l'assemblée que vous voyez. Les bons citoyens, un peu revenus de l'esprit *révolutionnaire*, se joignirent à la majorité de l'assemblée, et repoussèrent les brigands. — On se battit enfin? — Non, ces brigands ne se battent point : ils massacrent quand on ne se défend pas. On leur montra des armes, et ils livrèrent les leurs; on fit justice de quelques-uns d'eux et de quelques-uns de leurs chefs *législateurs* : d'autres furent arrêtés et le sont encore; d'autres, en plus grand nombre,



se cachèrent pour ne l'être pas, et l'on convint de travailler à cette nouvelle constitution dont il s'agit aujourd'hui. L'un deux avait dit publiquement, le jour où l'on voulut massacrer cette assemblée : *Nous sommes deux cent soixante-quinze*. — Et que sont devenus ces deux cent soixante-quinze ? — On n'a puni ou mis en prison que ceux qui ont été pris sur le fait ; les autres qui n'ont cessé de professer la doctrine du crime, qui ont constamment médité, applaudi, encouragé tous les forfaits dont je ne vous ai pas dit la millième partie... — Où sont-ils ? — Ils siègent encore ici, ils sont là : vous les voyez. — Juste ciel ! et comment est-il possible ?.. — La nouvelle constitution a des bases légales : une nouvelle législature procédera infailliblement à la punition légale des scélérats, seul moyen de venger l'humanité outragée et la nation déshonorée. Ils sont venus à bout de persuader à beaucoup de leurs collégues, faibles ou trompés, qu'eux-mêmes ne seraient pas à l'abri des vengeances nationales. Ils ont mis en avant le fantôme du *royalisme*... — Quel *royalisme* ! ne m'avez-vous pas dit que la grande majorité du peuple s'était déja déclarée pour cette constitution qui est toute républicaine ? Où donc est ce parti *royaliste ?* — Dans les deux départements dont je vous ai parlé : il y est renfermé, sans communication, et investi par deux cent mille soldats de la république. — Et les quatre-vingt-quatre autres dé-



partements? — Tous acceptent la constitution républicaine, à une majorité plus ou moins forte; s'il y a quelques voix perdues en faveur de la royauté, vous pouvez juger de leur force par le relevé des votes de Paris : sur plus de cent cinquante mille votants, on a compté environ cent voix pour la royauté. — Voilà un puissant parti! Pourquoi donc ai-je entendu qu'on en faisait ici tant de bruit? — Ce n'est qu'ici qu'il en fait, c'est la dernière ressource, et le dernier effort de *la faction* : elle soutient que tout Paris est *royaliste*. — Ainsi elle dit en d'autres termes, que le royalisme parisien vient de se constituer en république. — Précisément. — Et que le *royalisme* de tous les départements vient de se constituer en république. — Vous l'avez dit. — Et quelle conséquence en tire-t-elle? — Que dès que la nouvelle législature, choisie par des républicains, sera installée, elle n'aura rien de plus pressé que de détruire la république. — Cela est profond, du moins en déraison. Mais à quoi tend cette déraison? car elle est trop extraordinaire pour être entièrement gratuite, à moins que ces gens ne soient absolument fous. Quelque envie que j'aie de vous croire, on ne peut pas, sans folie, dire à toute une nation : « Vous venez de vous éta-
« blir en république, et pourtant vous voulez la
« royauté : expliquez-moi donc... — Je vais vous l'expliquer, autant que cela peut être explicable. Cette *faction* ne voit d'abri pour elle contre la

justice des lois, qu'en retenant la puissance qui va lui échapper. Il s'agissait d'engager le reste de l'assemblée à faire cause commune avec elle, et à garder la puissance : elle s'est servie de ce prétexte de *royalisme* pour faire croire au plus grand nombre qu'il fallait, pour le maintien de la constitution, qu'ils fussent encore en place pendant deux ou trois ans. En conséquence ils ont proposé au peuple français deux décrets en vertu desquels il faut d'abord réélire les deux tiers de la législature actuelle, et sur le dernier tiers nommé au triple, leur laisser encore le choix, en sorte qu'il n'y aura vraisemblablement dans la législature prochaine qu'eux-mêmes, et ceux qu'il leur plaira de s'associer. Ces deux décrets ont été présentés à l'acceptation des assemblées primaires, avec l'acte constitutionnel. — De tout ce que vous m'avez appris, voilà peut-être ce qu'il y a de plus incompréhensible : une assemblée de sages, qui auraient été les bienfaiteurs de leur patrie pendant trois ans, n'oseraient pas faire une pareille proposition : ils s'en rapporteraient à la reconnaissance publique. Mais qu'une assemblée telle que vous venez de la peindre, dise en face à toute la France : « Vous ne pou« vez pas avoir de meilleurs législateurs que « nous ; » je vous l'avoue, les annales du monde entier, que je connais un peu, n'offrent rien qui ressemble à cette espèce de confiance. Et comment cette *faction* a-t-elle pu se flatter que ce

même peuple qui, aujourd'hui, dites-vous, délibère en souverain, souscrirait à cette incroyable proposition, et renoncerait au plus beau de ses droits, celui d'élire pour ses nouveaux mandataires ceux qu'il croirait dignes de sa confiance? — Bon! ce n'est pas tout, et vous n'y êtes pas encore. Non-seulement ils s'en flattent et le prétendent tout haut; mais ils ont déclaré par avance ennemis de l'état, sans aucune exception, tous ceux qui ne seraient pas d'avis de les réélire. Il n'y a point dans la langue de dénomination injurieuse qu'ils ne prodiguent à tout moment à tous ceux qui rejetteront leurs décrets. Leur barre et leur tribune ne retentissent que des imprécations et des menaces contre *les rebelles*: c'est ainsi qu'ils qualifient tous ceux qui veulent une nouvelle législature. — Oh! il n'y a plus moyen de vous comprendre. Ne m'avez-vous pas dit que par votre constitution le peuple était souverain; et comment le souverain peut-il être rebelle? Ils ont donc de bien grands moyens contre lui? — Ils en ont, mais beaucoup moins sûrs qu'ils ne l'imaginent. Tous les pouvoirs sont entre leurs mains, ils séparent autant qu'ils le peuvent la nation de ses armées, qui triomphent encore au-delà de nos frontières; ils n'y laissent pénétrer que des écrits fabriqués par eux, et grossièrement calomnieux, qui font entendre qu'une nouvelle législature privera nos braves soldats des récompenses qu'on leur a promises; que *le*

royalisme domine dans Paris et dans les départements, et vous savez à-présent ce que c'est que ce *royalisme;* il consiste à ne pas vouloir de leur *despotisme :* ils menacent sans cesse la nation de ses armées, et les armées à leur tour sont menacées de la nation : ils interceptent toutes les communications ordinaires, afin que leurs mensonges circulent sans opposition; ils s'emparent de tous les paquets, ils défendent même qu'une commune ait de relations avec une autre, sous peine de *haute trahison ;* les armées qui, suivant cette même constitution qu'ils proposent, ne peuvent délibérer, ont eu cette fois l'initiative de la délibération, et l'on s'est hâté d'avoir leur vœu avant celui de la nation; ils ont des corps de troupes dans les plus grandes villes de l'intérieur, à Lyon, à Nantes, comme dans toutes les villes frontières; ils en ont autour de Paris et dans Paris... — Vous m'effrayez. — Vous serez tout-à-l'heure un peu rassuré, mais vous allez encore être plus surpris. Tous ces brigands qui ont voulu les massacrer, il y a quelques mois, et contre qui nous les avons défendus, tous ces assassins de profession qu'ils avaient incarcérés, promis de faire juger, ils viennent de les mettre en liberté, et ils appellent cela *lâcher leurs dogues.* — Mais ces *dogues* ne les étrangleraient-ils pas eux-mêmes? — Rien n'est plus probable; car ce n'est pas à la convention qu'ils appartiennent, mais à la *faction révolutionnaire* redevenue do-

minante ; elle les payait, il y a six mois, pour massacrer cette même convention, et les paie aujourd'hui pour massacrer tous les bons citoyens; et un des membres (1) de cette *faction*, a écrit il y a quatre jours que *le coup républicain* allait avoir lieu, et dans la langue *révolutionnaire*, *un coup républicain* veut dire un massacre : la lettre est publique. Mais de ce côté, il n'y a rien à craindre, et les citoyens de Paris sont réunis et armés. Quant à nos braves soldats, vainqueurs de tant de nations, vous n'imaginez pas, sans doute, qu'ils aient envie d'égorger ici leurs pères, leurs frères, leurs enfants. Mais *la peur* ne raisonne pas, et si elle n'a pas atteint la masse imposante des sections de Paris, elle a pu se faire sentir ailleurs. — Mais voilà d'étranges moyens pour recueillir le vœu d'un grand peuple. — Je vous répète que ce n'est pas la convention même qui les emploie; c'est *la faction* dominante ; et, comme rien ne peut vous surprendre de sa part, vous me croirez peut-être quand je vous dirai qu'elle accuse hautement Paris, qui s'est prononcé unanimement contre les décrets, d'être conduit par *des intrigants*, *des meneurs*, d'être *corrompu par l'argent qu'on répand*, etc. Or vous saurez que le gouvernement tient dans sa main tous les trésors de l'état; qu'il n'y a guères aujourd'hui d'hommes

(1) *Voyez* la lettre d'Armonville, *le bonnet rouge* : l'authenticité en est constatée.

riches que ceux qui n'avaient rien et qui ont tout pris; et que ces *intrigants*, ces *meneurs*, n'ont rien à opposer à tous les moyens réunis du pouvoir, de la corruption et de la crainte, rien, absolument rien que leur voix et leur plume. Jugez maintenant si la calomnie en démence a jamais pu aller plus loin...

La conversation en était là, quand un membre de l'assemblée parut à la tribune avec une liasse de papiers à la main; l'étranger et son voisin prirent leur crayon, et trouvèrent tous deux que le produit arithmétique des votes énoncés était ainsi qu'il suit (1):

979 Procès-verbaux.

451 Acceptations, soit formelles, soit présumées (2) des décrets.

135 Refus formels.

413 Procès-verbaux qui ne prononcent rien sur les décrets.

L'étranger paraissait stupéfait, et d'autant plus que le rapporteur paraissait triomphant, comme s'il eût annoncé une majorité d'acceptation. — J'ai (dit-il à son voisin) quelques questions à vous faire. Les décrets en question n'ont-ils pas été soumis à *l'acceptation* ou au *refus* de vos

(1) Séance du septidi, journal intitulé *le Républicain*.

(2) On est obligé de dire *présumées*, parce que le rapport avait été énoncé de manière à n'y rien comprendre.

assemblées primaires, ainsi que l'acte constitutionnel, et ne doivent-elles pas prononcer positivement sur l'un comme sur l'autre? — Assurément, puisque vous voyez que trois cent trente-six assemblées d'un côté et cent quatre-vingt-neuf de l'autre ont prononcé pour ou contre. — Les décrets sont-ils censés faire partie de l'acte constitutionnel? — Nullement : d'abord en principe, puisqu'ils statuent sur un cas particulier; ensuite de fait, puisqu'ils n'ont été portés que séparément, et après que l'acte constitutionnel a été clos par la convention. — Comment donc se fait-il que plus de la moitié des procès-verbaux mentionnés ici n'en parle pas plus que s'ils n'existaient pas? — C'est ce que je ne comprends pas plus que vous, et ce qu'il faudra bien éclaircir quelque jour. — Comment le rapporteur se contente-t-il de dire, comme une chose toute simple, que quatre cent treize assemblées primaires n'ont élevé aucune *réclamation?* Cette manière de parler est dénuée de sens, elle est ridicule: il ne s'agit point de *réclamations* : il s'agit de savoir si le peuple souverain a dit OUI ou NON. Comment le rapporteur n'a-t-il pas seulement l'air d'y penser? et comment qui que ce soit de cette assemblée ne demande-t-il raison d'une chose si extraordinaire? Il me semble que si j'en étais membre, je dirais : « Messieurs, ce qui se passe « ici est sans exemple. Certes! il est assez impor-« tant pour la nation de savoir par qui elle sera

« gouvernée, et si elle usera ou n'usera pas du
« droit de nommer une nouvelle législature. C'é-
« tait pour nous un devoir indispensable de
« mettre chaque assemblée primaire à portée de
« connaître positivement sur quoi elle avait à
« statuer; rien n'est plus facile en soi, et il est
« hors de doute que chaque assemblée se fût
« expliquée sur les décrets aussi positivement que
« sur l'acte constitutionnel, c'est-à-dire par OUI
« ou NON, si les législateurs se fussent expli-
« qués, dans l'envoi des décrets, de manière à ce
« qu'aucune de ces assemblées n'ignorât sur quoi
« elle avait à décider. Si vous ne l'avez pas fait,
« c'est un tort inexcusable, et que vous ne sauriez
« trop tôt réparer. Vous avez bien su vous faire
« entendre aux armées qui toutes ont énoncé
« un vœu positif : était-il plus difficile de vous
« faire entendre à la nation? Jusques ici la ma-
« jorité garde le silence sur un point capital, et
« vous le gardez vous-mêmes : l'un et l'autre est
« inconcevable. Je ne vous ferai pas l'injure de
« supposer que vous prétendiez compter en votre
« faveur les procès-verbaux qui n'articulent au-
« cun vœu sur les décrets, et vous ne ferez pas
« vous-mêmes cette insulte à la raison et à la na-
« tion. Compterez-vous pour nulle au moins la
« moitié de la France qui n'a encore rien pro-
« noncé, et chercherez-vous un résultat dans l'au-
« tre moitié qui s'est expliquée pour ou contre?
« Mais c'est ce résultat qui serait nul; car tous

« doivent prononcer sur l'intérêt de tous, et l
« volonté générale qui est la loi, ne se compos
« essentiellement que du vœu de tous. Hâtez-vou
« donc de réparer cette étrange omission *qui n'*
« pu avoir lieu que par votre faute. Direz-vou
« que cela demande encore quinze jours *de plus*
« Mais il ne s'agit pas de quelques jours de plu
« ou de moins ; il s'agit de constater une grande
« opération politique, d'où dépend, de votre
« aveu, le sort de la France, et non pas de brus-
« quer ou d'éluder une décision si *solennelle* :
« vous ne le pouvez pas, et la nation ne le souf-
« frirait pas. »

— J'avoue qu'il n'y a pas de réponse possible à ce discours ; mais c'est *précisément* pour *cela* qu'il n'est pas sûr qu'on l'entendît : en dernier lieu, un député (1) courageux voulut parler contre les décrets dont il s'agit : la parole lui fut refusée ; et vous pouvez juger aujourd'hui, par le silence que gardent d'autres députés dont l'opinion est bien prononcée contre la *faction*, que cette faction est encore assez forte pour étouffer leur voix. Mais, quoi qu'on fasse, il faudra bien en venir au résultat des [illegible] c'est là que je les attends, et nous ver[illegible]ment on [illegible]rendra pour se sauver de [illegible]sable [illegible]ON.

P. S. Aujourd'h[illegible] dépou[illegible] ré-sultat ainsi qu'il s[illegible]

(1) [illegible]



454 Procès-verbaux.
71 Acceptions des décrets.
52 Refus.
297 Procès-verbaux qui ne prononcent rien sur les décrets.

Mais ce qui est curieux, c'est le texte du rapport.

« Département de l'Indre. Trente-neuf procès-verbaux : vingt-six acceptent *tout*, après la lecture *de la constitution*, *sans restriction ni réclamation contre les décrets.* »

Remarquez qu'après la lecture de *la constitution*, vingt-six acceptent *tout*, c'est-à-dire *la constitution*, qui est apparemment *tout* ce qu'on leur a lu ; car si on avait lu les décrets, on ne manquerait pas d'en faire mention, comme nous allons voir dans un autre article ; et ils ne font point *de réclamation* contre les décrets qu'on ne leur a pas lus !

Et voilà ce qu'on vient lire à la tribune de la *convention* ! Voilà le compte que l'on rend à la *France* !

Le même énoncé se trouve dans d'autres articles. En voici de fort différents.

Département de l'Isère. Cinquante-cinq procès-verbaux : [illegible]ante-trois après la lecture de [illegible]stituti[illegible]es décrets, acceptent *sans* [illegible]o[illegible]tent la constitution *et les* [illegible] décrets. »

« Département du Jura. Trente-sept procès-« verbaux : vingt-quatre après la lecture *de la* « *constitution et des décrets*, acceptent *la consti*-« *tution, sans restriction ni réclamation.* »

Y a-t-il assez d'équivoques et d'inconséquences dans cet exposé? *Après la lecture de la constitution et des décrets*, on s'attend naturellement qu'on va nous dire si l'on accepte *la constitution et les décrets*. Point du tout : *on accepte la constitution* sans *restriction ni réclamation*; ce qui signifie en français qu'il n'y a *ni restriction*, *ni réclamation contre la constitution*. Et que peut-on en conclure, si ce n'est qu'on n'a rien prononcé, absolument rien *sur les décrets* qui, pour cette fois, ont été *lus*? Vous ne pouvez pas dire que la constitution et les décrets ne font qu'un; d'abord, parce que cela n'est pas et ne peut pas être; ensuite, parce que vous avez *vous-mêmes* séparé l'un de l'autre; enfin, parce que *vous-mêmes* êtes obligés de dire qu'*on a lu la constitution et les décrets*, ce qui prouve que vous-mêmes les regardez comme deux choses différentes. Quels sont donc les subterfuges que prépare une marche si oblique et si tortueuse? A qui croit-on en imposer? C'est ce qu'on verra bientôt. En attendant, jugez de la bonne foi de quelques journalistes qui nous assurent que la *grande majorité* des procès-verbaux est pour l'acceptation de la constitution ET DES DÉCRETS, quand le calcul arithmétique prouve que *la ma*-

jorité n'en fait aucune mention! Il faut bien que cette énigme se débrouille; mais on n'a jamais joué une pareille farce devant une nation.

Second *post-scriptum*.

En ce même moment les réclamations arrivent de tout côté pour arguer *de faux* le rapport des comités. Un seul journaliste, celui des *Nouvelles étrangères*, etc. déclare en avoir reçu cinquante-trois... La plume tombe des mains.

Signé LA HARPE.

ACTE DE GARANTIE

POUR LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE, LA SURETÉ DE DOMICILE, ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

J'AI vu souvent des amis de la liberté qui doutaient que le caractère français, malgré la révolution, fût assez *révolutionné* pour être devenu véritablement républicain : ils observaient, entre autres preuves, avec quelle légèreté l'on parlait sans cesse de choses dont la seule idée fait frémir quiconque n'a pas le cœur esclave, je veux dire l'emprisonnement et *les visites domiciliaires*, l'un qui, chez les peuples libres, a toujours été de la plus haute importance ; l'autre, qui n'a jamais été connu que parmi nous, au moins comme mesure générale et habituelle, et seulement depuis que nous nous disons libres.

On ne peut, sans être pénétré de honte et d'horreur, se dire à soi même, que tout Anglais répete avec fierté et avec vérité cet adage heureux, *my house is my castle*, *ma maison est ma forteresse* ; qu'il est sûr de ne pouvoir être emprisonné que légalement, et de manière à ce

qu'il puisse sur-le-champ en demander raison, soit au magistrat, soit au dénonciateur, soit au ministre, et se faire adjuger des dommages et intérêts, pour peu que l'emprisonnement n'ait pas été légal dans tous les points, tandis que parmi nous, après six ans de combats pour acquérir la liberté, il n'y a pas un seul citoyen (les représentants exceptés) qui ne puisse à tout moment être jeté dans une prison sans avoir de recours contre qui que ce soit, (car où est le recours contre un comité?) sans connaître son dénonciateur, sans savoir même s'il sera jugé: voilà où nous en sommes encore, et nous insultons à tous les peuples de la terre, et nous les appelons *esclaves*! Et nous nous proclamons depuis six ans les vengeurs des droits du genre-humain!... Orgueilleux insensés! Eh! Tachez d'assurer les vôtres, tachez au moins de les connaître. Ne ressemblez plus à ce singulier fou qui léguait par testament des sommes immenses, et n'avait pas de quoi se faire enterrer. Sachez sur-tout ce que vos plats démagogues se gardent bien de vous dire, et ce qui n'est que trop vrai: sachez que l'Europe humiliée par vos victoires, est consolée et vengée de reste, en regardant avec le sourire du plus profond dédain et de la plus insultante pitié, ce que vous appelez votre *liberté*.

On me dira que la plupart de ceux qui ont été arrêtés depuis un an, redoutent bien plus un

jugement (1) qu'ils ne le réclament. Je le crois, et c'était une raison de plus pour les juger le plus tôt possible : on le devait, on le pouvait; et si on eût voulu le faire, nous serions plus avancés que nous le sommes. La certitude et la promptitude d'un jugement, en effrayant le coupable, rassurent tout ce qui ne l'est pas. Il serait trop long de discuter ici ce qu'on allègue pour justifier la nécessité de ces mesures irrégulières, et ce qui, bien examiné, ne servirait qu'à prouver davantage combien nous sommes loin du vrai sentiment de la liberté et de la théorie des maximes républicaines. Je me hâte d'arriver au plus pressé; et puisque nous travaillons à une constitution, il importe sur-tout de faire voir que tout travail de ce genre sera perdu, si l'on ne songe pas, avant tout, à rendre inviolable la liberté personnelle, et à l'entourer d'un rempart inexpugnable.

N'oubliez donc jamais, citoyens, ce grand axiôme de morale politique, qui ne souffre point d'exceptions; que du moment où l'arbitraire entre le moins du monde dans les dispositions générales relatives à la liberté personnelle, dès que le

(1) Aussi fait-on tout ce que l'on peut pour les y dérober, ou pour rendre le jugement illusoire : voyez depuis combien de temps on s'occupe gravement *du mode de jugement pour les détenus!* Qui aurait cru qu'il fût à-la-fois si difficile de juger, et si facile d'incarcérer? ces deux mots disent tout.

citoyen n'est pas sûr, absolument sûr qu'aucun pouvoir quelconque ne peut attenter à sa liberté, sans en répondre sur-le-champ devant la loi; dès ce moment, la tyrannie est sur toutes les têtes, et que rien ne l'arrête plus, quand cette barrière est franchie : c'est de là que tout dépend, c'est à cela que tout tient, c'est par cette première infraction des droits naturels et civils que commencent toujours les oppresseurs populaires, quand ils n'ont pas une armée à leurs ordres, et ce seul moyen leur en tient lieu; il est même plus puissant qu'une armée : la force appelle la force, on oppose le glaive au glaive; les hommes réunis et forts de leur réunion, bravent aisément un péril commun, exposent volontiers leur vie pour la défendre; c'est le courage de la nécessité, c'est le courage le plus vulgaire. Mais un danger qui vous sépare et vous isole, que chacun croit, ou peut croire loin de soi, quand il est près de tous; ce danger, au lieu d'inspirer l'espèce de force qui peut le repousser, ne produit que l'un de ces deux effets également funestes, ou l'aveugle sécurité qui méconnaît le péril, ou la crainte inquiète et pusillanime qui l'attend sans l'écarter. Ici, que votre expérience vous serve de leçon : quoi qu'eussent osé les jacobins et Robespierre, tout ordre moral, social et légal n'était pourtant pas encore anéanti avant la *loi contre les gens suspects;* mais dès qu'ils furent assez forts pour l'arracher à la convention intimidée et mutilée.



dès-lors la tyrannie ne trouvant plus aucune résistance, ne connut plus aucune borne, et le monde vit l'exemple d'une oppression, dont vous-mêmes n'avez pas encore, à beaucoup près, une entière et juste idée. Ces monstres comprirent très-bien que tout individu, sans exception, se trouvant menacé par cette *loi* (c'est ainsi qu'ils appelaient ce phénomène de démence et d'atrocité), tout ce qui était faible deviendrait esclave, tout ce qui était pervers se ferait bourreau, tout ce qui était honnête ne pourrait plus être que victime, et c'est ce qui est arrivé.

Remarquez bien que la détention, entraînant la perte de toutes les jouissances qui font aimer la vie, de tous les droits naturels dont le sentiment soutient l'homme ou même constitue l'homme, doit généralement causer plus d'effroi que les dangers de la guerre; et de là, cette morne stupeur qui n'était pas la crainte de la mort, puisque jamais il ne fut si commun de savoir mourir, mais qui était l'abattement de l'ame, froissée habituellement dans toutes ses facultés, flétrie dans tous ses sentiments : voilà pourquoi la servitude a été mille fois plus abjecte que celle des nations assujetties par les armes d'un usurpateur. Là, le fer avait décidé, le vainqueur était maître, les vaincus étaient sujets; et la victoire et la conquête connaissent encore des devoirs et des lois. Mais une nation enchaînée par une puissance indéfinie, aussi atroce qu'insensée; une nation

placée incessamment par ses législateurs entre les prisons et les échafauds, a dû tomber dans un abaissement sans exemple; et les esprits devenus esclaves comme les corps, elle a dû descendre plus avant dans l'ignominie qu'aucune autre nation de la terre. La guerre civile est affreuse, sans doute : hélas! elle nous a manqué. Que n'avons-nous eu affaire à des oppresseurs capables d'avoir une armée! Où en est une nation qui, parmi tant de milliers de tyrans, ne trouve pas du moins un Cromwell ou un Monk (1)? Nous en aurions triomphé comme des ennemis étrangers, ou nous aurions succombé avec moins d'opprobre et servi avec moins de bassesse.

Souvenez-vous donc bien que les arrestations arbitraires n'ont jamais qu'un seul dessein, qu'un seul but; et c'est d'enchaîner les ames, de flétrir le courage, d'anéantir toute résistance à l'oppression, d'étouffer toute vérité, de faire tomber la plume des mains, d'arrêter la parole sur les lèvres, d'effrayer même la pensée; et n'est-ce pas là le vœu des tyrans?

---

(1) Comme il faut toujours prévoir aujourd'hui l'excès de la bêtise et celui de la méchanceté, et que l'un et l'autre sont capables de dire que j'ai demandé un Cromwell ou un Monk, je prends d'avance à témoin tous ceux qui entendent le français, que j'ai dit seulement qu'un Cromwell ou un Monk eût été mille fois moins à craindre et moins funeste que les jacobins et Robespierre.

Et que sera-ce si les tyrans sont d'une espèce à inspirer non-seulement la haine, mais le mépris; s'ils ont la conscience de ce mépris qu'ils méritent? Ouvrez leur cœur, et vous y lirez l'arrêt de mort écrit contre tout ce qui vaut mieux qu'eux, contre quiconque peut les juger, contre quiconque ne les rassure pas contre eux-mêmes en s'abaissant à les flatter. Et croyez-vous qu'il n'y ait plus de ces tyrans-là? qu'il n'y ait plus de ces hommes tout prêts à crier encore dans l'occasion, *A moi, sans-culottes?*... Vous savez ce que signifie ce cri... ne l'oubliez pas.

Et que sera-ce encore, si par une suite de circonstances inouies qui n'ont pas encore cessé, l'idée de l'incarcération présente en même temps celle du massacre? ... Quand un homme serait au-dessus de la crainte, ce qui déja est assez rare, sera-t-il au-dessus des frayeurs de tout ce qui l'environne, d'un père, d'une mère, d'une femme, de ses enfants, de ses amis? Voilà l'homme le plus ferme anéanti; et n'est-ce pas le vœu des tyrans?

Malheureux! tant de petits villages et tant de vils brigands ont pris ridiculement le nom de Brutus! Que dis-je! son image était là, et même un poignard qui ne devait pas y être! (Un poignard dans une assemblée de législateurs!) Ils ne savaient pas que le poignard de la liberté est caché dans le cœur de l'homme libre, et ne se montre que quand la tyrannie paraît. Ah! si au

lieu de ces noms de farce, et de ces poignards de parade, il y avait eu l'ame et la tête d'un Brutus, le premier qui osa proférer cette horrible parole, l'*arrestation des gens suspects*, aurait tombé sur-le-champ sous cent coups de poignard. On aurait traîné son cadavre à la voierie; et cet insolent outrage, le plus abominable qu'on ait jamais fait à la nature humaine, aurait été du moins expié comme il devait l'être.

Citoyens, point de prétexte, quel qu'il soit, pour les arrestations arbitraires : ils sont tous l'opprobre de la raison humaine. — Mais il faut prévenir les conspirations. — Imbécilles ! et quelle conspiration plus exécrable et plus avouée que celle qui met aux fers toute une nation? Que diriez-vous d'un homme qui vous enfermerait dans un cachot et vous chargerait de chaînes, de peur que vous ne fussiez par hasard assassinés dans *la rue*, ou qu'il ne vous prît quelque jour fantaisie de vous tuer vous-mêmes?... Et l'on peut être dupe d'une pareille bêtise! Puisque les hommes sont si sots, ils méritent bien d'être esclaves.

Combattre ainsi des conspirations possibles, est une conspiration réelle. Je mets en fait qu'il n'y a point de conspirateur qu'on ne puisse arrêter par des voies légales, quand on a de bonnes lois; et si parmi les *terroristes*, il y en a par hasard un qui soit en état de raisonner, je lui porte le défi le plus solennel de me citer ou de supposer un

seul exemple de conspiration qu'on ne puisse prévenir sans violer aucune des lois qui font la sûreté de tous les citoyens et dont la conservation est le premier de tous les devoirs et de tous les intérêts.

En conséquence de ces réflexions très-abrégées et qu'on pourrait appuyer de cent autres, je propose de joindre à la déclaration des droits et à l'acte constitutionnel, *un acte de garantie*, tel qu'il suit (1).

---

(1) Je sais que les dispositions principales de cet acte sont en partie dans l'acte constitutionnel. Mais d'abord je pense qu'il faut ici un acte à part, qui n'en soit que plus solennel, et qu'on puisse invoquer nominativement, comme les Anglais leur *habeas corpus*, et les Romains leur loi *Valérie*; et de plus le détail des formes est ici de la plus grande importance.

ACTE DE GARANTIE

POUR LA LIBERTÉ DES PERSONNES, LA SURETÉ DE DOMICILE, ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

La nation française, considérant que la liberté individuelle est le bien le plus précieux de l'homme, et que le but de tout gouvernement raisonnable est de la garantir à tous ses citoyens, dans sa plus grande intégrité possible;

Considérant que la conservation de la vie et de la propriété ne peut être sûre qu'autant que les lois établissent, pour la liberté individuelle et la sécurité domestique, un respect inviolable, que nul abus de pouvoir ne puisse jamais attaquer impunément;

Considérant que la vie et la propriété ne seraient pas encore suffisamment protégées par les meilleures lois criminelles contre les attentats particuliers, si des lois politiques et constitutionnelles ne protégeaient pas la liberté des personnes et la sûreté du domicile contre les attentats des pouvoirs constitués et les usurpations du gouvernement;

Considérant que la liberté de la presse, con-



sacrée par la déclaration des droits, est le plus ferme appui de ces mêmes droits, et que sous ce point de vue elle est d'une assez haute importance pour être mise au niveau de la liberté des personnes, et rangée sous le même abri par un acte exprès de la toute-puissance nationale;

Considérant enfin que la raison et l'expérience ont démontré que tous les prétextes imaginés par la tyrannie, pour mettre des exceptions aux lois générales, qui doivent assurer avant tout la liberté des personnes, et celle de la presse et la sûreté de domicile, sont absolument illusoires, et n'ont d'autre effet que de produire un mal certain, sous couleur d'écarter un péril douteux, et d'autoriser l'oppression, au lieu de défendre l'autorité légitime; que tous les dangers réels qui peuvent menacer un gouvernement, peuvent toujours être prévenus et repoussés par des voies légales, et que s'il y avait quelque exception à ce principe, ce ne serait pas à la loi de le prévoir, parce qu'il est contraire à l'esprit de la loi de prévoir ce qui est hors la loi, sous peine de se détruire elle-même; qu'en un mot, les actes arbitraires, quel qu'en puisse être le motif, sont toujours un mal plus grand que celui que l'on prétendrait éloigner, puisqu'ils sappent le fondement de tout état libre, et en détruisent l'esprit qui doit être la confiance de tous les citoyens dans la justice du gouvernement, leur disposition à l'aimer, et leur intérêt à le maintenir:

Décrète en principes et en lois les articles suivants.

PRINCIPE I.

Le meilleur moyen pour assurer la liberté personnelle, est d'interposer toujours le pouvoir judiciaire entre le citoyen et le pouvoir exécutif, en sorte que celui-ci ne puisse jamais atteindre le citoyen qu'avec les formes légales.

PRINCIPE II.

Le pouvoir législatif est, par sa nature, étranger à toute juridiction sur les citoyens, puisque faisant la loi, il ne peut l'appliquer; tout ce qu'il peut faire, c'est de traduire devant les tribunaux ses propres membres et ceux du pouvoir exécutif, suivant les formes constitutionnelles; et dans ce cas, ce sont ces mêmes tribunaux qui jugent d'abord s'il y a lieu à l'accusation, et par suite à l'incarcération.

LOI sur la liberté individuelle.

ARTICLE I.

Nul citoyen français ne peut être privé de sa liberté et constitué prisonnier qu'en vertu d'un *ordre d'incarcération* décerné par un tribunal ou par un juge-de-paix de section ou de commune, assisté de deux assesseurs.



ARTICLE II.

L'ordre d'incarcération doit spécifier la nature du délit dont le citoyen est prévenu, et les dépositions signées du plaignant ou des plaignants, du témoin ou des témoins, qui répondent dès-lors de leurs plaintes ou dépositions, pour y être fait droit dans la procédure.

ARTICLE III.

Le juge-de-paix peut décerner un *mandat d'amener* pour toute espèce de plainte qui lui sera portée juridiquement, mais il ne peut donner l'ordre d'incarcération que pour les délits qui emportent la peine capitale ou afflictive, tels que l'assassinat, le meurtre, l'empoisonnement, la falsification des monnaies publiques, l'incendie, le vol, le rapt, le viol, les actes de révolte ou de sédition, caractérisés par le code criminel.

ARTICLE IV.

Il peut aussi décerner *l'ordre d'incarcération* pour violence et blessures faites dans une rixe avec une arme offensive quelconque, et qui peuvent comporter dommages et intérêts, ou entraîner un danger de mort.

ARTICLE V.

L'officier de police chargé du *mandat d'a-*



mener ou de *l'ordre d'incarcération*, est tenu dans tous les cas de se faire accompagner par un commissaire de la section ou commune du prévenu, après que ledit commissaire aura pris communication par écrit de *l'ordre d'incarcération* ou du *mandat d'amener*, pour le transcrire ensuite sur les registres de la section ou de la commune, et en rendre compte à la plus prochaine assemblée, afin que nul n'en ignore. Si le mandat s'exécute ailleurs que dans le domicile du prévenu, il sera préalablement mené chez le commissaire de section ou de commune, afin de remplir les formalités énoncées ci-dessus.

ARTICLE VI.

S'il se commet un délit contre l'ordre public dans l'enceinte du corps législatif, les représentants du peuple peuvent faire *appréhender au corps* le délinquant par leurs huissiers, mais sans rien statuer sur lui : il doit être traduit sur-le-champ devant le juge-de-paix, qui prononcera suivant le code pénal, à l'article *des délits contre l'ordre public.*

ARTICLE VII.

Si un représentant du peuple dénonce un délit quelconque, le corps législatif peut décréter que le pouvoir [illegible] informera du délit, suivant les formes [illegible]s; mai[illegible] ne peut par lui

même traduire personne devant un tribunal, si ce n'est ses propres membres.

ARTICLE VIII.

Les accusateurs publics près les tribunaux peuvent informer de tous délits commis dans leur arrondissement, et requérir des *mandats d'amener*, mais seulement pour faire paraître d'abord les prévenus devant le jury d'accusation, et ce n'est que sur le prononcé du jury que le juge peut décerner l'ordre d'incarcération (1).

ARTICLE IX.

Il n'y a de recours contre un tribunal que la cassation; mais tout citoyen qui a été détenu et jugé innocent, est en droit de prendre à partie le dénonciateur, quel qu'il soit, sans exception, et le juge-de-paix qui a signé *l'ordre d'incarcération*; et alors il intentera action *pour faux*, ou *pour violation de la loi*, et les dédommagements pour la perte de sa liberté, s'il a été détenu illégalement, seront arbitrés dans le code pénal.

Loi sur la sûreté de domicile.

PRINCIPE I.

Le domicile d'un citoyen est sacré, et l'asyle

(1) Ce qui regarde la contumace doit se trouver au code criminel.



domestique est inviolable, à moins que, pour la sûreté générale, la loi n'y poursuive celui qu'elle cite devant les tribunaux; et alors toutes les précautions possibles doivent être prises, pour qu'il ne se mêle aucun abus à l'exécution et à la force de la loi.

PRINCIPE II.

Rien ne favorise plus ces abus si communs et si faciles, rien n'est susceptible de tant d'inconvénients de toute espèce, rien n'est plus contraire à la sécurité générale qui doit protéger le repos des citoyens, que les arrestations nocturnes. La force du crime a besoin des ténèbres, la force légale agit au grand jour.

PRINCIPE III.

Le secret des papiers d'un citoyen lui appartient, comme sa personne et sa liberté : c'est un attentat que de mettre la main sur ses papiers, hors le seul cas où il est prévenu de *félonie*, c'est-à-dire de trahison, de conspiration contre le gouvernement constitutionnel, d'intelligence avec les ennemis de l'état : alors saisir les papiers, c'est désarmer un ennemi public; dans toute autre circonstance, il est défendu d'y toucher.

PRINCIPE IV.

Les *visites domiciliaires*, comme mesure géné-

rale, sont une violation de tout ordre public, un acte de tyrannie; comme mesure particulière, la loi ne doit les permettre que dans des cas tellement déterminés, qu'il ne puisse y avoir abus.

ARTICLE I.

Aucun *mandat d'amener*, aucun *ordre d'incarcération*, ne pourra s'exécuter dans le domicile d'un citoyen, ou dans sa demeure quelconque, que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher (1). Cette loi ne souffre pas d'exception, et quiconque la violera, ou ordonnera de la violer, sera puni par la déportation.

ARTICLE II.

Il sera dressé *procès-verbal d'exécution* dans le domicile ou dans la demeure quelconque du citoyen contre lequel s'exécutera un *ordre d'incarcération* ou un *mandat d'amener*, et l'on y constatera expressément, que *nulle violence n'a été exercée contre lui*, *ni les siens*, *nulle espèce de désordre commise chez lui*; et le procès-verbal sera signé de l'officier de police, du commissaire, du prévenu et des personnes qui composent son domestique.

---

(1) Dans le cas où le prévenu ne voudrait être chez lui que la nuit, il est bien facile d'investir la maison et d'y entrer le jour.

ARTICLE III.

Aucune espèce de scellés ne sera apposée sur les effets ou papiers du prévenu domicilié, aucune recherche ne sera faite dans ses papiers ou effets, hors dans les cas qui comportent la peine capitale et afflictive, et qui autorisent la recherche des instruments du crime, comme la fabrication de fausses espèces, le vol, l'assassinat, l'empoisonnement.

ARTICLE IV.

Aucune *visite domiciliaire* ne pourra être ordonnée par les autorités constituées que d'après une dénonciation signée qui portera sur des objets qui intéressent la sûreté générale ou la fortune publique, comme fabrication de fausses monnaies en papier ou en métal, fabrication d'armes illicites, de poignards, etc. composition de poison, etc.; et si la dénonciation se trouve fausse, le dénonciateur sera puni d'une amende égale à la récompense qu'il aurait eue, s'il eût dit vrai, ou de six mois de détention, s'il ne peut payer (1).

---

(1) Les politiques d'aujourd'hui diront, Et *les accaparements!* mais, comme je n'entends point le mot *d'accaparements* en matière criminelle, je renvoie ces politiques-là aux Petites-Maisons.



Loi sur la liberté de la presse.

PRINCIPES.

La liberté de la presse est le droit de manifester sa pensée par écrit, sans que personne ait celui d'en empêcher la manifestation.

Ceux qui, dans ce droit naturel et légitime, ont vu ou voulu voir le droit de faire le mal en écrivant, et qui ont consacré ce prétendu droit comme liberté de la presse, ont été ridiculement absurdes.

Il n'est pas plus permis de faire le mal d'une manière que d'une autre : assurément la parole est libre ; mais si quelqu'un réclamait la liberté de la parole, en disant aux citoyens pauvres : « Citoyens, massacrez tous ceux qui sont riches, « pillez leurs maisons, emparez-vous de leurs « biens, etc. » il mériterait la mort, comme ennemi capital de la société. Est-il plus permis de l'imprimer que de le dire?

Si vous me dites publiquement que je suis un fripon, j'ai le droit de vous citer en justice et de demander et obtenir réparation : comment auriez-vous le droit d'imprimer impunément ce que vous ne sauriez me dire impunément?

Mais ces injures privées et ces délits publics, abus de la faculté d'imprimer, ne touchent en rien à la liberté de la presse, et ne concernent



que le code pénal, qui doit les prévoir et en marquer la punition.

ARTICLE I.

Aucune autorité ne peut s'opposer en aucune manière quelconque à la publication des écrits, par la voie de l'impression.

ARTICLE II.

Si un citoyen, quelque place qu'il occupe, se trouve offensé par un écrit, il a le choix ou de répondre par un autre écrit, ou de poursuivre l'auteur en justice.

ARTICLE III.

Si l'imprimeur ne s'est pas muni de la signature de l'auteur, pour être sa garantie au besoin, la partie lézée peut poursuivre l'imprimeur.

ARTICLE IV.

Si l'auteur d'un écrit a *provoqué formellement la révolte* contre les lois et le gouvernement, les autorités constituées peuvent le traduire devant les tribunaux, de la même manière que pour les autres délits, c'est-à-dire qu'on peut le citer devant le jury d'accusation, qui après avoir entendu l'auteur dans ses défenses, prononcera s'il y *a lieu à accusation*.

ARTICLE V.

En aucun cas, et sous quelque prétexte que ce soit, l'auteur d'un écrit ne peut être privé de sa liberté, qu'après le prononcé du jury d'accusation; et la publicité de son ouvrage ne peut être arrêtée légalement, qu'après que le jury d'accusation aura prononcé contre l'auteur.

Du crime de félonie.

Dans le cas où un citoyen serait prévenu de conspirer contre le gouvernement, le pouvoir exécutif peut le faire arrêter sans autre forme que ces mots portés sur *l'ordre d'incarcération*, *pour conspiration contre l'état.* Il peut même le faire mettre au secret; mais il doit dans le même moment en rendre compte au pouvoir législatif, déclarer sur sa responsabilité, *qu'il y a lieu à mettre le prévenu au secret*, et fixer l'époque où il sera mis en jugement. Dès ce moment aussi le concierge de la prison répond au pouvoir exécutif de la personne du détenu, et le pouvoir exécutif en répond à la législature. Sans cela, il serait trop facile de perdre qui l'on voudrait, sous prétexte de *félonie;* et si l'accusé est déclaré innocent par le jury de jugement, les membres du pouvoir exécutif qui auront signé *l'ordre d'incarcération*, seront soumis aux dommages et intérêts arbitrés par le code pénal.

CONCLUSION.

Avec cet *acte de garantie*, les citoyens peuvent du moins être en sûreté, même sous un gouvernement très-imparfait.

Ce que j'ai dit de la liberté de la presse m'a paru suffisant, sur-tout après qu'il y a eu tant de paroles perdues sur un sujet si simple. On a nui de deux manières à cette précieuse liberté: d'un côté, on a voulu en faire une licence au-dessus de toutes les lois; ce qui tendait à la rendre odieuse aux honnêtes gens: de l'autre, on s'est cru autorisé à la modifier par des lois particulières; ce qui tendait à l'anéantir. Citoyens, ne sortez jamais de ce principe, qu'il en est de l'action d'imprimer sa pensée, comme de toute autre action; elle n'est soumise à la loi que là où elle devient un délit, et elle ne devient un délit qu'en faisant du mal. C'est donc dans le code pénal qu'il en faut chercher la limite, et nulle part ailleurs. A l'égard des injures privées, rien n'est plus simple que la plainte juridique; et quant aux délits publics, ce n'est pas un frein gênant pour la pensée que de ne pas *provoquer la révolte contre les lois;* et il n'y a point de jury capable de confondre, avec cette provocation criminelle, le droit très-légitime qu'a tout citoyen d'un état libre d'en juger et d'en improuver les opérations. Ce droit est donc assuré, et tout écrivain doit être tranquille, dès qu'on

ne peut, dans aucun cas, procéder contre lui sans le mettre en jugement. Soyez sûrs que là s'arrêtera toute inquisition. Ceux qui gouvernent trouvent très-commode (1) de jeter dans un cachot quiconque raisonne mieux qu'eux; mais ils ne sont nullement tentés de plaider en public contre lui.

Remarquez que ceux qui se déchaînent aujourd'hui avec si peu de pudeur contre les écrivains courageusement véridiques, contre les *libres penseurs*, comme disent les Anglais, ceux qui ne parlent que de *faire arrêter*, que de *déporter les insolents* qui osent dire leur avis, sont les mêmes qui jetaient les hauts cris contre le despotisme des Saint-Florentin et des Sartine, et qu'ils parlent aujourd'hui précisément comme les Sartine et les Saint-Florentin. Ne vous en étonnez pas : voilà l'homme, quand il n'est pas bien armé contre la séduction et l'orgueil du pouvoir; et comme il y est rarement supérieur, de bonnes lois, bien claires et bien précises, sont la seule barrière contre les fougues de l'amour-propre irrité, et le seul abri pour celui qui n'a d'autre pouvoir que celui de la raison.

(1) C'est l'expression plaisante et naïve dont se servait un ministre en parlant des lettres-de-cachet : « Si ce n'est pas « ce qu'il y a de plus juste, vous m'avouerez du moins que « c'est ce qu'il y a de plus commode. »

FIN DE L'ACTE DE GARANTIE.


Digitized by Google

LE SALUT PUBLIC,

OU

LA VÉRITÉ

DITE A LA CONVENTION

PAR UN HOMME LIBRE.

> L'intérêt général doit présider seul aux combinaisons politiques. Les conceptions de l'intérêt particulier sont étroites, éphémères et chancelantes comme lui.
>
> (*Discours de* DAUNOU, le 10 août.)

Nous touchons au moment qui doit décider des destinées de la France. Nous sommes vainqueurs : serons-nous libres? L'un est plus difficile que l'autre, et pourtant l'un dépendait de la fortune des armes, et l'autre de nous. Mais le courage qui gagne des batailles est beaucoup moins rare que la raison et la vertu, qui seules peuvent fonder un gouvernement légal; et la première base est l'attachement inviolable aux principes éternels et imprescriptibles, sans lesquels il n'y a point de liberté.

Ces principes qui ne souffrent point d'exceptions, qui repoussent tous les prétextes, ne sont-

ils pas tous ouvertement violés par la prolongation proposée de la plus grande partie du corps législatif actuel dans la prochaine législature? C'est ce que je prétends démontrer avec toute la force dont je suis capable; et s'il y avait quelque danger à le faire, ce serait une preuve que la tyrannie existerait déja de fait, avant d'avoir été proclamée en loi.

Ou cette prolongation (1) est censée faire partie de l'acte constitutionnel, quoiqu'elle ne soit énoncée que dans le rapport qui précède, et alors c'est donner aux lois constitutionnelles un effet rétroactif, ce qui est une absurdité monstrueuse; ou la convention prendra sur elle de se prolonger de sa propre autorité, ce qui est un acte arbitraire, une autre espèce de monstruosité, intolérable dans tout ordre légal.

Dans le premier cas, comment oserait-on nous dire : « La constitution que l'on vous propose « établit le renouvellement par moitié, ou par « tiers, ou par quart, (comme on voudra) pour « les législatures suivantes, à dater de l'acceptation de l'acte constitutionnel; en conséquence, « nous qui sommes une convention, c'est-à-dire « une législature convoquée extraordinairement, « et hors de toute constitution, et seulement « pour en former une [illegible]s devons participer

(1) Au moment où j'écr[illegible]ette prolo[illegible] tait que proposée : elle a [illegible] depuis.

« dès ce moment aux dispositions d'une loi qui « ne nous regarde pas, et après avoir été consti- « tuants, devenir constitués? »

Dans l'autre supposition, comment oserait-on nous dire : « Nous vous présentons une constitu- « tion, par laquelle vous avez, comme de raison, le « droit d'élire tous vos représentants; mais il vous « plaira de ne faire usage de ce droit imprescrip- « tible que jusqu'à tel nombre déterminé par « nous, et il nous plaît à nous de nous réélire « nous-mêmes jusqu'à tel nombre, après quoi vous « choisirez comme il vous conviendra, *car tel* « *est notre plaisir?* »

Cet amas de contradictions palpables est une véritable dérision : des législateurs ne peuvent pas tenir un pareil langage; et pourtant ce langage est formellement contenu dans le projet de prolongation.

Ces vérités sont d'une telle évidence, que personne n'a entrepris de les nier, ni ne l'entreprendra, je pense : l'on s'est contenté de donner pour motif *le salut public*. C'est un grand mot, mais il faut l'entendre : avec ce mot mal appliqué l'on justifierait, et l'on a toujours justifié, ou du moins cru justifier, toutes les tyrannies possibles. Pour que l'appliction en fût juste ici, il faudrait supposer que la nécessité de violer une fois tous les principes, est aussi démontrée que la vérité des principes mêmes, et c'est ici le contraire. Aussi un cri général s'est-il élevé

contre cette proposition. Un ou deux journalistes seulement, dont on peut d'autant mieux évaluer l'opinion, qu'ordinairement on la sait d'avance, ont essayé, non pas de défendre par le raisonnement ce qui est si opposé à toute raison, mais de décrier et de diffamer par précaution tous ceux qui s'aviseraient de raisonner. Si l'on ne savait pas qu'il est de l'essence de l'esprit de parti, aujourd'hui sur-tout, de renoncer à toute pudeur, je ne comprendrais pas que l'on osât signaler sous toutes les sortes de sobriquets connus, et dénoncer comme ennemis de la liberté ceux qui en réclameraient les droits les plus incontestables et les mieux reconnus. Ces calomnieuses invectives ne me paraissent pas avoir intimidé personne; et comme je suis fait moins que personne pour les craindre, je dirai aussi mon avis, parce que je le veux et que je le dois.

Le salut public dépend de l'établissement d'un gouvernement légal, et la seule base solide d'un gouvernement légal, c'est l'inaltérable respect pour les principes sur lesquels reposent les bonnes lois. Cette vérité généralement irréfragable acquiert encore une nouvelle force, est encore plus rigoureusement applicable dans la fondation d'un état libre, à la naissance d'une république; c'est à cette époque sur-tout que les principes ne souffrent aucune espèce d'exception, parce qu'on en sent davantage l'importance et la nécessité. C'est alors que l'on devient rigoriste sur cet ar-

ticle, au point de ne ménager même aucune convenance particulière quand il s'agit d'une loi générale. L'histoire de toutes les républiques naissantes en est la preuve. C'est là que l'on voit à quel point elles sont jalouses de leur liberté, au moment où elles veulent la fonder. Voyez les Romains : certes ils avaient de grandes obligations à Collatin; sa propre injure le rendait ennemi mortel des Tarquins; il avait contribué à leur expulsion, et son injure même (et quelle injure!) avait été la cause de leur chûte et l'époque de la liberté. Cependant Brutus et les principaux du sénat jugeant qu'il était nécessaire et conforme aux principes de ne souffrir dans un état libre aucune personne attachée par le sang a la famille royale qu'ils avaient chassée de Rome, n'exceptèrent pas Collatin lui-même du décret rendu à cet égard; il fut forcé de se démettre du consulat, et de se retirer à Lavinium, et son beau-père Lucretius fut le premier à lui persuader de se soumettre sans répugnance à une loi reconnue généralement juste.

On nous objecte que la convention *seule* peut affermir la république. N'y a-t-il pas dans cette prétention un peu plus que de la vanité? Pour tenir un pareil langage, ne faudrait-il pas être bien sûr que c'est en même temps celui de la France? Encore une fois, je suis fort loin de me joindre à ceux qui accusent uniquement la convention de tous nos maux; je suis fort loin d'ag-

graver les reproches qu'on a pu lui faire; mais quand je m'en tiendrais à ceux qu'elle s'est faits mille fois à elle-même, depuis le 9 thermidor, à ce que lui ont dit mille fois ses membres les plus estimés, je serais encore en droit d'en conclure que ceux qui veulent se perpétuer dans leur puissance, ne sont occupés que de frayeurs personnelles trop bien fondées, ou de prétentions personnelles trop peu fondées. Quoi! un corps long-temps partagé, de son aveu, en oppresseurs et en opprimés, dont un *côté* était tyran et l'autre esclave, ce corps serait le seul capable d'organiser une république! On n'a jamais rien avancé de plus extraordinaire; on n'a jamais rien dit de plus injurieux à un grand peuple qui veut être libre. Mais si la convention, après ce qu'elle a fait et ce qu'elle a souffert, parvient seulement à nous donner une constitution acceptable, elle sera revenue d'assez loin; c'est tout ce qu'elle peut prétendre et tout ce qu'on peut lui demander; ce sera une assez grande obligation que lui auront ceux qui venant après elle dans des circonstances plus favorables, auront encore un assez grand ouvrage à faire, celui de mettre en mouvement la machine qu'elle aura conçue.

Nous sommes deux cent soixante-quinze, disait Cambon le 12 germinal : supposons que Cambon ait bien su son compte cette fois-là, quoiqu'il ne sût pas aussi-bien celui de la nation, ce compte est-il fort rassurant? — Mais ce sont

ceux-là précisément dont on veut se défaire par l'*épuration*. — Je vous laisse l'embarras de discuter ce mode d'*épuration* (1), et de le rendre légal. Mais êtes-vous bien sûrs du résultat? et nous, devons-nous l'être en voyant ce que nous voyons? Ceux qui ne peuvent plus être loups, ne savent-ils pas se faire renards? Quand ils ne montrent pas les griffes ni les dents, ignorons-nous qu'ils travaillent sous terre? les croit-on dénués de tout crédit, de toute influence? ont-ils renoncé à faire *peur*, ce qui est toujours si aisé? n'ont-ils pas la ressource de répondre à tout et de justifier tout, en criant au *royalisme*, et cette ressource est-elle usée? que dis-je! où sont tous ces monstres accusés par vous-mêmes, long-temps après l'avoir été par la nation, ces monstres, dont l'existence épouvante la nature humaine? où sont-ils? combien y en a-t-il de jugés? combien y en a-t-il qui soient seulement arrêtés? Hors quelques-uns de ceux que vous avez pris sur le fait, le 1er prairial, levant le poignard sur vous, qui sont ceux dont on ait encore fait justice? et ne semblerait-il pas que vous avez été plus pressés de venger vos propres injures que celles de la nation entière? Tous ces tigres enfermés dans des châteaux forts, et qui se flattent bien de rompre leurs chaînes, sont-ils traduits devant les tribunaux? les accu-

(1) ...renoncé depuis.

sateurs publics ont-ils ordre de poursuivre ceux qui se sont si facilement soustraits au décret d'arrestation, et qui nous menacent encore du sein de leurs ténèbres? pourquoi n'espéreraient-ils pas d'en sortir? Regardez ceux qu'on met tous les jours en liberté! le cri des sections et des communes est-il là-dessus assez fort et assez unanime? ceux contre qui elles demandent vengeance, sont-ils assez signalés et par leur nom et par leurs crimes? et n'est-ce pas une réponse dérisoire que de dire que chacun peut les prendre à partie, comme si des particuliers pouvaient faire l'office des accusateurs publics, et comme si le premier devoir du gouvernement n'était pas de faire justice des scélérats? Et qu'est-ce qu'un gouvernement qui abandonne un droit qui est un devoir?

Vous vous êtes plaints quelquefois de *n'avoir pas la confiance de la nation*. Certes! elle vous a montré non-seulement la plus grande confiance, mais le plus grand dévouement; mais il fallait écouter ceux de vos collégues les plus courageux qui vous ont crié tant de fois, avec les communes et les sections, que si quelque chose pouvait ébranler cette confiance, c'était d'avoir l'air de composer avec le crime et d'en différer si longtemps la punition; et que vouliez-vous qu'on crût alors, si ce n'est qu'il existait encore [illegible] vous un malheureux esprit de parti qui é[illegible] les uns et intimidait les autres? Que voule[illegible] qu'on

pense lorsqu'on vous voit encore tout prêts à innocenter des membres de cet ancien comité de *sûreté générale*, qui, par cela seul, sont convaincus d'avoir passé tous les moments de leur journée à signer la proscription et l'assassinat? Il n'y avait qu'un seul moyen de rendre hommage aux principes et d'écouter le vœu de la nation : c'était de livrer aux tribunaux criminels tous les accusés, pour être jugés suivant le code pénal; et quand on vous l'a proposé, qu'a-t-on dit parmi vous pour rejeter cette mesure indispensable? Ce n'est pas sans la plus amère confusion qu'un Français, qu'un homme libre, qu'un homme raisonnable, est obligé de rappeler l'excès inoui de déraison qui s'est manifesté à ce sujet dans le scandale de vos discussions. Ce n'est qu'en tenant à la main les pièces originales et authentiques que la postérité pourra croire qu'à la face de l'Europe qui a les yeux sur nous, des législateurs aient pu tenir un pareil langage. Il serait trop long de rapporter tous les discours; ce serait une trop grande perte de temps et de papier. Mais en voici un résumé de la plus rigoureuse fidélité, et je défie qui que ce soit de le contester.

Des sections se présentent pour se plaindre encore, après s'être plaintes vingt fois que l'on met tous les jours en liberté des hommes convaincus de tous les crimes, elles en déposent les preuves ; [illegible]mandent les plus promptes me-

sures juridiques pour la punition : il ne semble pas qu'il y ait rien à objecter à une demande si équitable. On répond : *Vous ne nous parlez pas de ceux qui assassinent au nom de Jésus*. Des pétitionnaires, il est vrai, n'ont pas la réplique; mais il y en a une à la portée du bon sens le plus vulgaire. « Si nous ne vous en parlons pas, « c'est que d'autres en ont parlé, et que vous « avez rendu un décret qui arme contre ces as- « sassins tous les pouvoirs imaginables ; mais « puisque vous en parlez, nous vous dirons que « c'est précisément une raison de plus pour faire « promptement droit à notre requête. Car en « punissant avec raison les nouveaux assassins, « apparemment vous ne voulez pas épargner « ceux qui ont l'antériorité de l'assassinat, et « vous ne pouvez pas nier ce que vous ont dit « vos commissaires dans les départements, et « et vos collégues siégeant ici, que ces meurtres « nouveaux n'ont eu lieu qu'à la suite des inex- « cusables lenteurs qui ont paru un déni de jus- « tice. Sans doute il est coupable de se la faire, « mais il est coupable aussi de la refuser; sans « doute, parmi ces meurtriers, il en est pour « qui la vengeance n'est qu'un prétexte; mais « il ne fallait pas leur laisser ce prétexte. Plus il « est spécieux et funeste, plus il faut se hâter « de l'ôter aux méchants. Et vous, qui nous re- « mettez sous les yeux ces vengeances illégales « et sanglantes, comme si c'eût été à nous à les

« prévenir, ou comme si ceux qui demandent « justice des assassins pouvaient approuver l'assas- « sinat ; la passion vous aveugle au point de ne « pas vous apercevoir que vous vous accusez vous- « mêmes ; car s'il est une vérité que vous-mêmes « n'oserez pas nier, c'est que quand l'impunité « du crime produit de nouveaux crimes, comme « il arrive toujours, celui-là seul en est respon- « sable, qui seul avait le droit de punir. »

Y a-t-il quelque réponse à cela? il n'y en a pas dans l'intelligence humaine ; mais dans *le gouvernement révolutionnaire*, il y en a je ne sais combien, et qui servent à tout : *l'arrestation des pétitionnaires... vous êtes des royalistes... vous êtes des brigands... vous êtes conduits par l'aristocratie... vous êtes menés par des intrigants... la suppression des assemblées de section.*

Voilà ce qu'on a entendu, et dans quel temps? lorsque les discours des sections et des communes respirent le patriotisme le plus pur, lorsqu'elles parlent constamment le langage de la raison et de la justice, lorsqu'elles joignent au courage de la vérité toutes les bienséances du respect ; en un mot, lorsque leurs pétitions, que j'ai sous les yeux, manifestent le meilleur esprit public et sont généralement irréprochables (1)

(1) Excepté une phrase d'une pétition de la section de le Pelletier, où j'ai été bien étonné de trouver un principe de jacobins, que la calomnie devait être permise contre les



sous tous les rapports. Je ne connais pas un seul orateur des sections ; je n'ai pas la moindre relation avec aucune d'elles; et dans ma profonde retraite où la faiblesse de ma santé me force de vivre, (heureusement du moins sans contrarier mon goût) la lecture et la plume font toute mon existence; mais j'affirme sans aucun intérêt comme sans aucune crainte, que depuis un an les pétitions font honneur aux progrès de la raison renaissante, et que quand on lit les étranges discussions qu'elles occasionnent, ceux qui se rangent du côté des pétitionnaires soutiennent l'honneur de l'assemblée, et que ceux qui les attaquent semblent faire tout ce qu'ils peuvent pour la compromettre et la déshonorer.

Et comment en effet des hommes publics, des représentants du peuple français se permettent-ils, sans la plus légère preuve, ces imputations odieuses d'*aristocratie* et de *royalisme*, non pas contre quelques individus qui autrefois faisaient parler toute une section, mais contre une section toute entière énonçant authentiquement un vœu général, légalement délibéré ? Comment se persuade-t-on qu'on a répondu en opposant ces déclamations vagues et mensongères à des faits,

hommes en place, je porte le défi le plus solennel aux calomniateurs des sections d'attaquer par le raisonnement une seule de leurs pétitions, sous les rapports du républicanisme et de l'ordre social et légal.

à des principes, à des assertions d'une telle évidence, qu'on n'oserait pas même en essayer la réfutation ? Quoi ! l'on prétend que la convention est *avilie*, quand on lui dit des vérités nécessaires ; et l'on se permet de calomnier ainsi une commune si nombreuse, devenue si respectable, depuis qu'il lui est permis de penser tout haut et d'avoir l'avis de sa conscience ! Que répondraient les déclamateurs, si on leur disait ce qu'on a le droit de leur dire : « Prouvez votre « assertion injurieuse : prouvez que dans ce que « nous avons dit, il y a un seul mot qui ressem- « ble au *royalisme* : prouvez que nous sommes « *influencés par des intrigants* : osez les nommer, « comme nous nommons, nous, ceux que nous « dénonçons comme des brigands et des assas- « sins ; et sur-tout prouvez qu'on est *aristocrate*, « *royaliste*, *intrigant*, quand on demande que le « crime soit puni, et que nos oppresseurs et nos « bourreaux disparaissent du milieu de nous. »

Mais il s'agit bien de preuves avec des gens qui seraient réduits au silence, s'ils n'avaient pas la ressource banale de ces plates déclamations, de ces dénominations parasites, de ces phrases insignifiantes qui ne seraient que ridicules si elles n'étaient pas atroces ? Et n'a-t-on pas encore ce moyen si aisé et si commun d'avancer à tout hasard un fait bien révoltant et bien absurde, quand on veut infirmer de bonnes raisons qu'on ne saurait combattre, ou repousser une loi équi-

table qu'on ne saurait autrement écarter? Combien de mensonges de cette espèce ont été avancés dans la discussion, et reconnus pour tels peu de jours après! Mais qu'importe; ils avaient produit leur effet pour le moment, et c'est tout ce qu'on voulait. On a peine à concevoir que l'assemblée puisse être encore dupe d'une tactique si rebattue; ne doit-elle pas connaître ceux qui sont dans l'habitude de l'employer? Quant à moi, je n'ai jamais eu besoin, je le jure, d'être détrompé sur des faits allégués, dès que je voyais le nom de celui qui parlait. J'aurais mis en marge, *Le fait est faux*, sans me méprendre jamais. Si l'on avait l'idée de la police qui seule peut conserver à une assemblée la dignité dont elle a besoin, on aurait fait en sorte que le mensonge ne devînt pas une arme si familière. Qui empêchait, par exemple, lorsqu'on a osé dire à la convention que *huit émigrés avaient siégé dans un jury*, qui empêchait qu'un des membres en possession de dire la vérité ne prît la parole et ne dît : « C'est insulter aux représentants que « d'articuler un mensonge devant eux, que d'ap- « puyer de mauvais raisonnements par un fait, « je ne dis pas seulement faux, mais douteux : « en un mot, tous les faits qu'on allègue pour « déterminer nos op[illegible]ns doivent être prouvés, « doivent être ce[illegible]e demande donc que « l'opinant, sans a[illegible]oin, appo[illegible]reuve « formelle du fait[illegible]t d'énon[illegible]

Si chaque fois qu'on avance une imposture, on était sûr d'être ainsi apostrophé, croyez qu'on y regarderait à deux fois pour mentir aux représentants du peuple.

C'est pourtant avec de pareilles inepties qu'on est parvenu à écarter encore, après un an de fluctuation et d'incertitude, les mesures très-sages proposées cette fois par vos propres comités, et réclamées depuis long-temps par la nation entière, contre ceux qui l'ont égorgée; et quand ces inepties sont reçues parmi vous pour des raisons, quand elles motivent des décrets, quand elles se trouvent dans la bouche de ceux-mêmes qui avaient montré des lumières et du courage (1), quand on les rapproche du système général de conduite que vous suivez depuis quelques mois, pensez-vous que les vrais citoyens, les vrais patriotes n'ouvrent pas les yeux, et qu'ils ne soient pas capables de les faire ouvrir aux autres?

J'en étais là, quand j'ai reçu le rapport de Baudin. Il est bien écrit : il n'est pas même sans art, quoique l'envie de tout justifier ait fait une fois tomber l'auteur dans une étrange maladresse: en général, il prouve le talent que je lui con-

---

(1) Voyez Louvet, estimable d'abord comme écrivain, ensuite intéressant comme victime : ne semble-t-il pas que la tête lui ait tourné? fait-il autre chose que déraisonner et [illegible]ier? d'où peut venir ce changement? O rage de gou-[illegible]!

naissais; et quoique je ne l'aie vu qu'une fois en ma vie (lorsqu'il me fit l'honneur de me rendre visite), je l'avais assez vu pour estimer sa personne. Je suis bien aise d'avoir affaire à lui : c'est un avantage pour moi de m'adresser à un homme qui sait penser et raisonner; et s'il n'a pas bien raisonné cette fois, comme je vais le prouver, c'est qu'avec tout l'esprit du monde on ne peut soutenir une mauvaise cause que par de mauvaises raisons.

Je ne m'arrête dans ce rapport, qu'à la proposition du décret qui constitue cinq cents députés à la convention, membres préélus de la prochaine législature constitutionnelle; qui proclame cette préélection comme un acte de *vertu*, qui exhorte les représentants actuels à la soutenir comme une *grande vérité*, les déclare *coupables de faiblesse*, s'ils s'avisaient de laisser au peuple le choix de ses nouveaux représentants, et ne voit que *haine et déchaînement* dans ceux qui revendiqueraient ce droit pour le peuple.

Avant d'apprécier ces expressions à leur valeur, et d'examiner les prétextes qu'on donne pour des raisons, je ne puis m'empêcher de revenir encore en général sur cette étrange idée à laquelle je ne puis m'accoutumer, qu'il faut que la convention gouverne encore deux ans, précisément parce qu'elle a déja gouverné trois ans; car c'est là le fond de tout ce qu'on nous répète aujourd'hui. On nous dit en substance : « L'ha-

« bitude du pouvoir le plus monstrueux qui ait « jamais pesé sur l'espèce humaine, et pour tout « dire en un seul mot, l'habitude du pouvoir *ré-* « *volutionnaire*, est la meilleure école possible « d'une autorité légale et républicaine. »

Il n'y a point d'homme sensé dont la raison ne se révolte; il n'y a point d'homme libre dont l'ame ne se soulève à cette incompréhensible absurdité; il n'y en a pas un qui ne vous dît avec moi que l'estime que l'on conserve pour ceux d'entre vous qui ont été les plus irréprochables, se mesure sur l'espèce de honte et d'effroi qu'ils ont témoignée du pouvoir qu'ils exerçaient. L'intrépide Boissy-d'Anglas vous a dit que ce pouvoir formé de la réunion de tous les pouvoirs, n'était autre chose que la tyrannie; on a murmuré : il l'a répété, et l'on s'est tû. Quelques-uns ont osé vous dire que *la nation vous avait confié tous les pouvoirs*. C'est un mensonge impudent, fondé sur un ridicule abus des mots: elle vous a confié tous les pouvoirs pour constituer, oui; mais pour réunir dans vous seuls toutes les parties du gouvernement, non. Elle ne vous a certainement pas donné le pouvoir judiciaire qui, dans tout état de cause est, par sa nature, indépendant de tous les pouvoirs, même dans les gouvernements absolus qui ne se réservent que le droit de faire grace, et vos comités ont sans cesse exercé ce pouvoir judiciaire, que vous ne vous êtes approprié qu'en



proclamant *le gouvernement révolutionnaire*; et alors vous avez créé à-la-fois le mot et la chose. Vous en avez vous-mêmes mille fois parlé depuis avec horreur, parce qu'on l'avait tourné contre vous; et tout-à-l'heure encore, vous vous étiez néanmoins constitués juges de tous les détenus; et quels efforts n'a-t-il pas fallu faire pour arracher la révocation de cet infâme décret! et vous nous ordonnez de croire que ce chaos d'inconséquences perpétuelles, érigées d'un jour à l'autre en principes, et détruites les unes par les autres, cet esprit de vertige qui subsiste dans toute sa force au moment où j'écris (1), est *la seule* base que l'on puisse donner à l'édifice de la république; qu'un corps qui tourne sans cesse aux vents de toutes les passions et de tous les intérêts, est *le seul pilote qui puisse tenir le gouvernail du vaisseau de l'état*, *le seul qui puisse le lancer!* Je me sers des métaphores de Baudin: ne sont-elles pas bien heureusement appliquées?

Et moi, je vous dis sans figures, mais au nom de la vérité et du bon sens, que tant de missions publiques ou secrettes avec une autorité plus absolue que celle des proconsuls et des ba-

(1) Aujourd'hui même, on vient encore de révoquer à une très-grande majorité de voix le décret de la veille, porté à une très-grande majorité de voix, qui attribuait à la convention le droit d'exclure qui elle voudrait, parmi ses membres, du nombre des cinq cents qui doivent être réélus.



chas, cette accoutumance journalière des mesures les plus arbitraires, cette habitude d'agir sans obstacle, de prononcer sans contradiction, de disposer despotiquement de la fortune et de la liberté des citoyens; en un mot, d'appeler LOI tout ce qu'on décrète aujourd'hui sans y avoir pensé la veille, et ce qu'on révoquera le lendemain pour le décréter encore; je dis que cette manière de gouverner pendant trois années doit influer si puissamment sur toutes les facultés morales, que des Socrates et des Aristides, s'ils revenaient au monde, ne pourraient pas se répondre à eux-mêmes d'échapper à cette contagion; et avez-vous beaucoup de Socrates et d'Aristides?

Je ne citerai qu'un fait entre mille, et celui-là ne remonte pas bien haut; c'était peu de jours avant le 1[er] prairial. Ne l'oubliez jamais, citoyens, sur-tout quand il faudra voter pour *l'acte de garantie* que je vais vous présenter; ne l'oubliez pas, que quand une section s'exprimait à la barre, comme toute la France, sur la constitution de 93, qu'elle appelait avec raison *décemvirale*, des voix appuyées par de longues clameurs d'une partie de l'assemblée, prononcèrent alors ces mots, *l'arrestation des pétitionnaires*, et qu'il fallut, pour faire tomber cette motion, tout le courage bouillant, et l'éloquence impétueuse de la Rivière. Eh bien! songez ce que c'est que la liberté individuelle dans une république, ce



qu'est le droit de pétition parmi nous, ce que c'est qu'un citoyen parlant légalement au nom d'une assemblée légale; songez à ce que pèsent tous ces mots sacrés dans la langue républicaine; et qu'il se présente quelqu'un qui ose me nier que ces mots, *l'arrestation des pétitionnaires*, étaient le cri le plus insolent de la plus insolente tyrannie, et qu'ils prouvaient l'entière ignorance ou l'entier oubli des notions les plus communes et les plus familières aux peuples libres; et c'était pourtant neuf ou dix mois après que la tyrannie avait été (disait-on) abolie!

Je viens aux raisonnements de Baudin, en faveur du décret qui des membres actuels de la convention compose les deux tiers de la prochaine législature.

Il a recours d'abord à l'induction tirée de l'exemple de l'assemblée constituante de 89, et il affirme que leur ouvrage n'a péri que parce qu'ils ne sont pas restés là pour le défendre. Cette assertion avait déja été répétée cent fois, et n'en est pas plus vraie. L'histoire démontrera aisément que si la constitution de 89 a tombé, c'est qu'elle portait en elle-même les principes de sa destruction. L'histoire prouvera plus, c'est que la révolution eût encore été beaucoup plus prompte, si l'assemblée constituante avait pris sur elle de se prolonger en tout ou en partie. Les jacobins qui renversèrent l'assemblée législative, auraient certainement eu plus beau jeu contre la

constituante, qui eût alors fait cause commune avec le trône; le trône n'en eût pas été plus fort, et il n'eût été que plus facile de rendre les constituants odieux; jamais ils n'auraient pu se disculper d'une prolongation de pouvoir, nécessairement opposée aux principes; et les jacobins, pour qui tous les prétextes étaient bons, auraient eu cette fois la raison pour eux, au moins en un point; mais ces considérations politiques sont ici fort indifférentes. Il y en a une bien autrement forte, parce qu'elle va droit à la question : c'est que la convention ne peut pas se servir de ce moyen sans en admettre les conséquences, et ces conséquences sont telles, que la convention forcée de les admettre, en admettant le principe, prononcerait elle-même la condamnation de son ouvrage.

Comment ne vous en êtes-vous pas aperçu, vous, Baudin, à qui la logique n'est pas étrangère? Si la constitution de 89 n'a croulé, que parce qu'il lui a manqué, pour la soutenir, une force qu'elle ne pouvait trouver, selon vous, que dans ceux qui l'avaient créée, elle n'était donc pas mauvaise en elle-même : ce n'est donc pas sa forme monarchique, ce n'est pas le *veto* royal, ce n'est pas la liste civile, ce n'est pas enfin le vœu de la nation pour une république, ce ne sont pas toutes ces causes qui ont fait la révolution du 10 août : c'est une faction qui n'a eu la puissance de détruire, que parce que les consti-

tuants ne se sont pas ménagé la puissance de maintenir. Je vous défie d'échapper à la conclusion. Certes! je le répète, dire aux constituants : « Que n'êtes-vous restés à votre place? votre ou« vrage subsisterait encore; » n'est-ce pas leur dire en d'autres termes : « Si votre ouvrage a duré si « peu, ce n'est pas qu'il fût mal construit; c'est « que vous n'avez pas empêché qu'on ne le ren« versât? »

Or il est bien sûr que ni vous, Baudin, ni la convention, ne souscrirez à cette conséquence dont il s'ensuivrait que vous n'avez bâti la république, que parce qu'une faction a renversé la monarchie. En ce cas, rejètez donc aussi le principe, et ne répétez pas si souvent cet argument que vous semblez regarder comme le plus fort de tous : ne vous écriez plus avec tant d'emphase : *Non, nous ne commettrons pas la même faute que l'assemblée constituante, non, etc.* car on en tirerait une conséquence terrible; c'est que, pour juger de la stabilité d'un édifice politique, vous ne regardez pas tant à la nature dont il est et à l'opinion qu'on en a, qu'aux moyens de force que l'autorité du gouvernement peut donner à ceux qui s'en rendent les maîtres.

Un autre de vos arguments, c'est que chaque législature ne demande qu'à détruire ce qu'a fait la précédente, et vous ne conjecturez pas, mais vous affirmez que chaque législature voudra *faire une révolution*. Vous appuyez cette politique sur

ce qui s'est passé parmi nous depuis six ans. Mais est-il possible qu'un homme qui raisonne tire des inductions générales des événements de notre révolution, et fonde des principes de politique et des résultats d'expérience sur ce qui a si étrangement démenti toute théorie fondée sur l'expérience du passé? Êtes-vous encore à savoir que rien de ce que nous avons vu n'avait eu d'exemple dans le monde, et que la seule idée consolante qui nous en reste, c'est que du moins ce que nous avons vu, ne peut pas, suivant les vraisemblances humaines, arriver deux fois? Oubliez-vous que les effets cessent avec les causes, et qu'au moins les causes principales ne subsistant plus aujourd'hui, l'on ne doit plus craindre des effets aussi extraordinaires que ces causes? N'auriez-vous pas réfléchi sur leur enchaînement réciproque? Ignorez-vous que tout homme de sens avait prévu, non pas tout ce qui s'est passé, (l'imagination même ne pouvait pas y atteindre) mais un bouleversement général, lorsque nous avons vu consacrée en loi l'éxistence des *sociétés populaires*, cette monstruosité politique, qu'on peut appeler le *nec plus ultrà* de la démence humaine, puisqu'elle donnait à des hommes, (et quels hommes!) qui n'avaient aucun caractère légal, une domination absolue (1)

(1) Je n'ai pas le loisir de tout dire ici, le temps presse : le détail des faits peut seul développer l'exacte vérité de

de droit et de fait sur toutes les autorités légales? Eh bien! elles ne sont plus : pensez-vous qu'on les revoie jamais? Verra-t-on deux fois des jacobins dans le monde? non, pas même en France; et vous-mêmes, que dites-vous sans cesse? *qu'on est las de révolutions*, et vous dites vrai. Comment donc pouvez-vous vous contredire au point d'assurer que *nous en aurons une à chaque législature?* Pour que cela fût, il faudrait que l'espèce d'hommes qui vit de révolutions, fût encore prépondérante; elle existe encore, sans doute, mais elle est forcée de se cacher, et tous les citoyens ont les armes à la main *contre elle*, et sauront s'en servir s'il le faut; mais c'est encore ici que je trouve de nouveaux motifs contre votre rapport et votre décret.

Si j'ai tant insisté, en commençant, sur la funeste protection que l'on accorde aujourd'hui à ceux que la nation entière accuse de tous ses maux, sur la coupable lenteur que l'on oppose au jugement des coupables, j'en avais plus d'une raison. Ce n'était pas seulement la voix de la justice, c'était aussi un cri d'alarme; c'est qu'il n'est que trop facile d'entrevoir ici une connivence mystérieuse, qui se liant à tout le reste, peut épouvanter la liberté et l'ordre social. Que d'insensés montagnards, qui n'ouvrent la bouche

---

chacun des termes que j'emploie. Quel morceau pour l'histoire que ces *sociétés populaires!*

que pour calomnier, crient tant qu'ils voudront à la *calomnie* contre les observations qui se présentent ici d'elles-mêmes, peu m'importe! Ce ne sera pas vous, Baudin, qui raisonnerez comme eux: vous n'êtes pas capable de parler contre votre conscience; je ne le suis pas non plus de donner des craintes pour des preuves, ni même pour des accusations; mais quand ces craintes sont fondées sur des rapprochements si nombreux et si frappants, sur des circonstances si effrayantes, tout citoyen qui craint l'oppression a le droit de s'en expliquer: ce droit a été reconnu mille fois, mille fois cette surveillance a été non-seulement autorisée, mais prescrite. La liberté peut et doit être ombrageuse afin d'être vigilante: on excuse même aujourd'hui, et beaucoup trop, des excès en tout temps condamnables par eux-mêmes, en leur donnant pour motif *un excès d'amour pour la liberté*, *une exaltation de patriotisme*, etc. La raison et la bonne-foi savent apprécier cette apologie, qu'on applique aujourd'hui à ces prétendus *patriotes* que l'on fait sortir des prisons; mais du moins ceux qui trouvent bon que le *patriotisme* soit *exalté* de cette force-là, ne peuvent pas trouver mauvais que le mien ait un excès de défiance qui me fasse craindre des maux qui n'arriveront peut-être pas. Personne ne le désire plus que moi, et comme ces craintes sont celles de tous les bons citoyens, comme on ne peut pas nier les faits, quoique l'on puisse

nier l'intention; pour nous rassurer pleinement sur l'intention, il faut que les faits n'aient plus lieu.

Remarquez donc la coïncidence de tous les faits que je vais réunir.

La France réclamait depuis un an la punition d'une foule de grands coupables : leur juste supplice (on ne peut trop le redire) était le seul moyen de justifier pleinement la convention, et de nous rassurer pleinement contre tout projet de tyrannie. On ne fera croire à personne qu'ils ne fussent pas jugés depuis long-temps, si on l'eût voulu : avec les preuves que nous avons tous entre les mains, d'après les rapports même des comités, il n'y a pas un de ces monstres qu'un juge, prononçant en sa conscience et devant Dieu, ne pût envoyer à la mort, seulement en constatant la personne. Ils respirent, et non-seulement ils respirent, mais de toute part on met en liberté ceux qui sont accusés d'être leurs complices, et accusés par des communes entières qui présentent leurs preuves. On ne peut douter que la prochaine législature, si elle était entièrement choisie par le peuple, ne fît une prompte justice de ces scélérats; et tout-à-l'heure la convention actuelle qui ne l'a pas faite, cette justice, va se trouver maîtresse absolue du gouvernement, si votre décret passe, comme vous prétendez qu'il doit passer. Je dis maîtresse absolue du gouvernement, et je le prouve en rigueur.

Le pouvoir exécutif, émané de vous, et justiciable de vous, sera tout entier à vous : cela est démontré pour quiconque a le sens commun. L'une des deux sections du corps législatif aurait pu du moins surveiller et contenir l'autre; mais graces au décret qui distribue les cinq cents membres restants dans ces deux sections, suivant la proportion d'âge, il est encore évident que ces cinq cents membres auront une égale prépondérance dans toutes les deux; et qu'au lieu que l'une puisse être, suivant l'esprit de la constitution, le censeur et le frein de l'autre, les dominateurs de toutes les deux n'auront que la peine de convenir entre eux des décrets et de se les communiquer. Cherchez dans tout cela la moindre garantie pour la liberté publique! C'est vous, Baudin, c'est la commission des onze dont vous êtes l'organe, que j'interpelle ici : répondez.

Et dans le même temps, on nous annonce *une fête de la réconciliation.* Il n'est plus temps de se payer de mots : il faut voir quel en est le sens. Qui donc voulez-vous *réconcilier?* Sont-ce les *républicains* avec les *royalistes?* Vous vous appelez exclusivement *républicains*, et Louvet vous a dit mot à mot, et on répète à tout moment parmi vous que *l'esprit public est tourné contre les républicains*, et vous assurez que les assemblées électorales seront remplies de *royalistes*, etc. etc. etc. : apparemment vous ne voulez pas vous *réconcilier* avec les *royalistes :* il n'est

pas possible de le supposer : passons. Quelle *réconciliation* voulez-vous donc *fêter?* je n'en vois absolument qu'une : celle des opprimés avec les oppresseurs, et je vous défie de m'en indiquer une autre. Représentants du peuple, vous vous trompez : il n'y a point de réconciliation entre les bourreaux et les victimes. Je ne parle pas sans doute de la foule d'agents subalternes qui fut entraînée par l'exemple ou égarée par l'ignorance : je lui laisse son impuissance obscure et son existence honteuse, et je lui souhaite des remords. Mais les profès de la tyrannie, du brigandage et de l'assassinat, est-ce eux que nous allons embrasser? ils nous puniraient le lendemain et vous aussi, s'ils redevenaient les plus forts, et l'impunité suffit pour leur rendre leurs espérances et leurs moyens. Écoutez là-dessus, non pas des vérités *révolutionnaires*, mais des vérités éternelles, et c'est ici l'occasion de répéter ce que j'ai cru devoir dire aux écoles normales, ce que les auditeurs applaudirent, mais ce que malheureusement n'entendirent pas ou ne voulurent pas entendre ceux à qui mon intention l'adressait principalement.

« Telle est la malheureuse pusillanimité très-
« ordinaire à ceux qui ont en main l'autorité.
« On voit quelquefois les plus honnêtes ménager
« les plus méchants, parce qu'ils ont peur pour
« eux-mêmes; *cela peut venir jusqu'à nous*, di-
« sent-ils. Insensés! et comment ne voyez-vous

« pas que plus les lois menacent les pervers, plus « elles rassurent l'innocence : c'est quand ils sont « impunis, qu'elle doit trembler. Car d'abord, « c'est une preuve de la faiblesse des lois, et dès « que les lois sont sans force, personne n'est en « sûreté; ensuite, comment ne voyez-vous pas « que l'impunité même n'est pas une transaction « avec le crime? car l'exemple encourage tous « ceux qui sont coupables du crime, et ceux qui « l'ont commis ne se croient jamais hors d'at- « teinte qu'en se mettant en état d'en commettre « de nouveaux. La nature des choses et l'expé- « rience des faits l'attestent également : il n'y a « pour les grands coupables que deux sortes « d'hommes, des complices ou des juges : ils ont « toujours besoin des uns et toujours peur des « autres. Ils veulent toujours s'assurer des pre- « miers et se défaire des seconds, et il faut tuer « ceux-ci pour payer ceux-là. C'est une marche « invariable dans tous les temps, c'est même le « châtiment que la nature a préparé aux scélé- « rats au défaut de tout autre supplice. Il faut « que leur conscience les tourmente toujours. Si « ce n'est pas par le remords, c'est par la crainte. « En deux mots, le crime est en guerre avec « l'espèce humaine : il faut qu'il soit exterminé, « ou qu'elle soit foulée aux pieds : choisissez (1). »

---

(1) *Séance du 24 germinal, tome V des séances de l'école normale.* Je parlais ainsi quelques jours après le 12 germi-

Maintenant je vous le demande : ce rassemblement de circonstances qu'il vous est impossible de nier, et qui sont toutes en faveur de votre domination, sans qu'il y en ait aucune en faveur de la liberté publique, est-il propre à inspirer une grande confiance? Qu'opposez-vous à des raisonnements si concluants et à des faits si constatés? C'est ce qu'il faut examiner.

« Serait-ce donc l'ivresse du pouvoir qui al-
« lume en nous la soif de le conserver? »

Et pourquoi donc pas? pourquoi serait-il défendu de vous en croire capables? Êtes-vous plus que des hommes? Êtes-vous au-dessus de l'ambition, ou de la crainte, ou de l'intérêt? Ne sont-ce pas là précisément les passions que la surveillance républicaine doit toujours épier dans ceux qui gouvernent? Suffit-il, pour écarter des défiances si légitimes, suffit-il de ces insignifiantes protestations, qui coûtent si peu que jamais il ne faudrait se les permettre, à moins de les appuyer par des preuves de fait? et alors même on n'en aurait pas besoin. Est-ce la vertu ou l'ambition qui a dit le plus souvent, *Je n'ai pas soif du pouvoir?* L'une se croit dispensée d'en avertir; elle le fait assez voir; l'autre n'a jamais manqué de le dire : et quel tyran, quel oppres-

---

nal : il n'était pas difficile alors d'être prophète : tout homme de bon sens voyait ce que la convention ne voulut pas voir, et il y eut un 1[er] prairial.

seur a jamais dit, Je veux régner? En est-il un seul qui n'ait *tout fait pour le bien du peuple?* Y a-t-il un protocole de tyrannie plus usé et plus rebattu? et que disaient les décemvirs de Rome?

Les salutaires lois que nous avons dictées
Ne peuvent que par nous être bien cimentées.
Quand il en sera temps, nous saurons renoncer
A cette autorité qu'il nous faut exercer.

(*Virginie.*)

Je vous demande pardon de me citer; mais je n'ai fait que mettre en vers les propres paroles des décemvirs ; et ne sont-ce pas exactement, littéralement les vôtres? La conformité est entière, si ce n'est que ces lois des douze tables n'étaient pas mauvaises; car les Romains les conservèrent, en abattant le décemvirat; et votre constitution a certainement besoin d'être amendée. Mais vous m'avouerez que d'ailleurs la ressemblance est frappante sous tous les rapports, et cela est triste. Quelque plat déclamateur de la montagne criera contre l'*insolence* de citer ici les décemvirs : est-ce ma faute si les circonstances sont les mêmes? Baudin, qui n'est pas un montagnard, se retranchera sur la différence d'intention. Là-dessus je n'ai rien à dire : Dieu seul juge la conscience des hommes ; mais les hommes, et sur-tout les hommes libres, ne jugent que les faits, et ne doivent pas juger autrement.



Baudin fera plus : il essaiera de prouver que le décret par lequel la convention devient législature, est un *phénomène* de modération et de désintéressement. Ce ne sont plus des protestations vagues : ce sont des preuves de fait. Ah ! voyons-les : elles sont curieuses.

« N'avez-vous pas déja prouvé quelle est votre « *impatience* à vous dessaisir du pouvoir? Ne « vous a-t-on pas vus l'*abdiquer* avec un en- « thousiasme plus honorable que réfléchi ? »

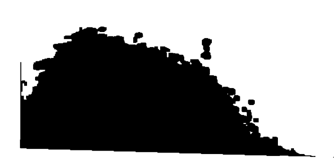
Il me semble en effet que l'assemblée s'est levée en masse, et même plus d'une fois pour dire, *Allons-nous-en.* Je ne sais pas si c'était *impatience de se dessaisir;* en ce cas l'*impatience* doit être depuis ce temps devenue si vive, que je ne conçois pas comment vous ferez pour y tenir encore deux ans, et j'avoue que c'est là un terrible dévouement; mais enfin cette impatience de s'en aller n'est pas de ces choses où l'intention (si intention y a) est réputée pour le fait. Vous y voilà encore pour long-temps, s'il plaît à Dieu et à la nation, et nous ne pouvons en conscience prendre cette *levée en masse* que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une figure de rhétorique, comme la phrase de Baudin. Mais voici quelque chose de mieux.

« Mais il ne s'agit pas de le retenir tel qu'il « est, ce pouvoir; il va se restreindre dans vos « propres mains; et certes, avant vous l'ambi- « tion avait-elle aspiré jamais à donner des en-

« traves à sa propre autorité? Ce sera dans l'his-
« toire un phénomène entièrement nouveau, que
« des hommes revêtus *d'une puissance sans bornes*,
« aient su la renfermer dans des limites assi-
« gnées par eux-mêmes, et qu'ils n'étaient plus
« maîtres de franchir. »

C'est une belle chose que l'enthousiasme oratoire; mais il faut qu'il soit bien dangereux pour la raison, puisqu'il a pu mener si loin un homme aussi sensé que Baudin. Pour qu'il y eût quelque sens dans cette pompeuse félicitation adressée à nos représentants, il faudrait qu'ils eussent le droit de garder cette *puissance sans bornes* qu'ils veulent bien restreindre; et apparemment des législateurs n'oseront pas nous dire que le droit qu'on leur a donné de rédiger un plan de constitution soit celui de s'attribuer *une puissance sans bornes*; et dès-lors comment des législateurs et des républicains peuvent-ils s'applaudir si magnifiquement de ne faire pas ce qu'ils n'ont point le droit de faire, ce qui serait le plus odieux des attentats? Quoi! c'est *un phénomène* que des législateurs ne veuillent pas être des tyrans! Où en sommes-nous, juste ciel? et quelle subversion d'idées! Certes, ce n'est pas avec ces idées-là que l'on fonde une république.

Direz-vous que si vous n'avez pas le droit, vous avez au moins le pouvoir? car il faut absolument l'un des deux pour qu'il y ait lieu à la félicitation et au *phénomène*. Mais je ne crois pas



que vous ayez l'un plus que l'autre, et ceux qui voudraient vous le persuader, seraient vos plus grands ennemis.

Ajoutez à-présent ce que j'ai démontré ci-dessus, que la constitution une fois acceptée, telle qu'elle est, et la convention continuée en législature, la puissance du corps législatif reste sans autres *bornes* que quelques lois réglementaires qu'il est toujours si facile d'éluder, quand les représentants législateurs n'ont ni contre-poids dans la constitution, ni *entraves* dans le gouvernement; et il devient plus clair que le jour que le *phénomène* de Baudin consiste en ce que la convention, après avoir gouverné *révolutionnairement* pendant trois années, *n'aspire* plus qu'à gouverner encore *constitutionnellement*, c'est-à-dire selon la constitution qu'elle a faite, et qui ne donne de pouvoir qu'à elle seule. *Primò sibi.*

Un *phénomène* réel en ce genre, ce fut Sylla; mais il abdiqua en effet; il se démit de la dictature et du commandement des armées, renvoya ses gardes et se retira chez lui. Quand vous feriez la même chose, ce ne serait pas encore le même *phénomène*; car votre *puissance*, quoique *sans bornes*, n'est pas celle de Sylla, et les armées de la république ne sont pas les légions de Sylla.

Ce n'est pas que *vos ennemis* ne s'efforcent de nous le persuader : que n'ont-ils pas dit là-dessus? A les entendre, les armées sont à vous : des troupes ne sont rassemblées autour de Paris

que pour forcer les suffrages; on a été jusqu'à menacer Paris dans des placards, jusqu'à nous annoncer la destruction et le pillage; mais toutes ces manœuvres, qui ne tendaient qu'à vous rendre odieux, sont celles *de la haine et de la calomnie* dont parle Baudin, et c'est là qu'on peut les reconnaître : mais ces armes-là ne sont pas à mon usage, et je rougirais autant de croire à de pareilles imputations que de les employer. Je suis persuadé que les armées sont à la France, et ne sont pas à vous; que le vœu de la nation sera libre et fera loi pour tous; et que les moyens de force et d'oppression sont loin de votre pensée : je ne m'appuie jamais, comme vous pouvez le voir, que sur l'évidence des raisonnements et la certitude des faits. Mais cette même *haine*, cette *malveillance*, cette foule d'*ennemis* de toute espèce, dont vous parlez sans cesse, tous ces différents *partis* qui me sont absolument étrangers; tout cela n'est pour moi qu'un dernier argument que j'oppose à la politique de Baudin.

Il conclud en effet de ce *déchaînement* contre vous, (je me sers de ses expressions) que si la convention se retire, il y aura *infailliblement* une nouvelle révolution. J'avoue que je conclurais tout le contraire, et j'en appelle à quiconque est en état de raisonner. Quel est l'état des choses? Vous avez, dites-vous, une foule innombrable *d'ennemis* : rien n'est plus vrai et vous devez les avoir. Qu'il y ait plus ou moins de votre faute,

cet examen appartient à l'histoire, et sans doute, vous ne l'attendez pas de tous ceux qui ont souffert *sous votre gouvernement*. Ne partons que du fait reconnu : n'est-il pas dans la nature humaine que des millions de familles spoliées, incarcérées, incendiées, tourmentées, massacrées *sous votre gouvernement*, que tant de citoyens qui vous redemandent un père, une mère, une sœur, un frère, une fille, un ami, etc., qu'en un mot, ce long amas d'infortunes soit en même temps un long amas de ressentiments? Or, les ressentiments s'adressent toujours aux personnes, et les gouvernés qu'on opprime sont en possession depuis le commencement du monde de s'en prendre à ceux qui gouvernent; et croyez-vous qu'ils aient tout-à-fait tort? Que leur importe que ce soit, de la part du gouvernement, méchanceté ou faiblesse, ignorance ou perversité? les effets sont les mêmes, ils ne voient et ne peuvent voir que les effets. Alors si le gouvernement passe en d'autres mains en même temps qu'il change de forme, les cœurs s'ouvrent à l'espérance, et l'espérance est le calmant de la haine, comme elle est la consolation du malheur : la haine toujours si vive contre l'homme puissant s'affaiblit, quand il est déchu; le malheureux respire quand il ne voit plus au-dessus de sa tête l'auteur de tous ses maux; et si la vengeance se fait entendre, du moins elle ne repousse ni la justice ni la pitié; elle est beaucoup moins vio-

lente, parce qu'elle n'a rien à renverser, et beaucoup moins aveugle, parce qu'elle peut mesurer ses coups. Tous les esprits d'ailleurs sont occupés, sont remplis d'un avenir rassurant, et les sentiments amers sont tempérés par les sentiments doux. L'on peut donc s'attendre qu'alors la vengeance ne tombera que sur ceux qui véritablement n'ont aucune excuse, et ne méritent aucune compassion; et en tout temps, et même dans notre révolution, c'est heureusement le petit nombre. Ou c'est ainsi que le cœur humain est fait, ou l'étude des hommes et de l'histoire m'a trompé toute ma vie.

Mais au contraire, que doit-on penser et que doit-il arriver quand les représentants d'une nation, qui en ont été pendant trois ans les dominateurs absolus, viennent dire à vingt-cinq millions d'hommes, traités sous cette domination comme jamais les hommes ne l'ont été : « Après tout le mal que nous avons fait ou laissé faire, vous n'avez d'autre parti à prendre que de nous laisser encore gouverner. Nous seuls pouvons guérir vos blessures; nous seuls pouvons faire votre bonheur. Ne vous fiez qu'à nous seuls, et ne croyez que nous seuls. Nous vous apportons une constitution qui est très-bonne; mais nous seuls pouvons la faire exécuter, et nous en sommes si convaincus, que nous l'avons faite de manière qu'il n'y a de pouvoir que pour nous. »



Que Baudin et la commission des onze et la convention entière se retournent de toutes les façons, voilà en substance et en peu de mots ce que signifient et la constitution et le rapport qui la précède, et la proposition de laisser en place les deux tiers de la convention.

Mais ne voyez-vous pas d'ici le soulèvement de toutes les haines qui reposaient encore dans l'attente de voir enfin s'éloigner ceux à qui s'adressent depuis si long-temps tant de plaintes, tant de reproches, tant de ressentiments? Et si quelque orage est à craindre, n'est-ce pas cette explosion, d'autant plus terrible qu'*elle a été plus* long-temps retenue?

Le rapporteur, il est vrai, a fait les plus grands efforts pour repousser ce cri qui s'élève de toutes parts : il ne veut y reconnaître que la voix *d'implacables détracteurs que l'on veut faire regarder comme l'opinion universelle* : bien différent de ceux de ses collégues qui avaient eu le noble courage de s'accuser d'une faiblesse, qui dès-lors était réparée autant qu'elle pouvait l'être, *il* rejette loin des représentants toute espèce d'inculpation; et prenant un parti violent, comme on fait dans les causes désespérées, il ne trouve qu'un moyen de justifier la convention; c'est d'accuser la nation entière.

J'ose croire que ceux de mes lecteurs qui savent tout ce que j'aurais pu dire jusqu'ici, trouveront une extrême réserve dans ce que j'ai dit;

et j'avoue pour eux que si je n'en ai pas dit davantage, c'est que je ne l'ai pas cru nécessaire à ma cause. Je persiste encore à ne pas vouloir devancer la justice de l'histoire, ne fût-ce que par égard pour ceux qui, après avoir eu des torts, les ont si rigoureusement expiés, et qui ont montré dans la mort, et dans la proscription, pire que la mort, un courage qu'il eût mieux valu signaler sur les bancs de la représentation nationale. Mais, d'un autre côté, un si injuste anathème, lancé du haut de la tribune sur une nation si malheureuse, me paraît une dernière insulte à ses maux, et ne saurait demeurer entièrement sans réponse.

Je sais bien qu'en général la postérité pourra dire, en considérant ce qui s'est passé parmi nous, qu'une nation qui l'a souffert l'avait mérité; et j'avoue que cette inconcevable patience sous une inconcevable oppression ne peut être expliquée par la théorie ordinaire des causes morales et politiques. Mais d'abord la convention n'est pas dans le cas de parler comme la postérité, et en nous soumettant même à cette condamnation générale, qui n'est pas sans fondement, il reste encore à marquer la part qui revient à chacun en toute justice, et il sera difficile de nous persuader que la plus forte part n'est pas pour ceux qui avaient tous les pouvoirs.

Le rapporteur nous reproche amèrement notre inaction lors du 10 mars, lors du jugement de

Marat, lors du 31 mai, lors des exécutions décemvirales, etc. La réponse n'est pas difficile : tous les bons citoyens étaient à leur poste, mais tous enchaînés par vos décrets, par cette longue suite de décrets inouis que vous vous laissiez arracher successivement, quoique vous fussiez *en majorité*, et qui, remettant toutes les forces, toutes les armes, tous les moyens quelconques dans les mains de vos ennemis et des nôtres, nous les avaient tous ôtés. Est-ce notre faute, si vous avez permis que les jacobins, la commune de Paris, la montagne, et les tribunes à leur solde, vous fissent la loi? songez qu'il a *fallu*, *pendant huit* mois, une victoire chaque jour emportée sur *la majorité*, pour conduire vos collégues à l'échafaud, et pour y traîner à leur suite tant de milliers d'innocents; et ces victoires, encore aujourd'hui presque incompréhensibles, les aurait-on obtenues, si vous aviez bien compris, ce que pourtant nous vous répétions tous les jours, que plutôt que de céder la première, il fallait vous montrer déterminés à mourir sur la place, et à coup sûr alors vous ne seriez pas morts. C'est dans la convention qu'il fallait triompher ou périr, puisque vous étiez *la majorité;* et je le répète, vous n'auriez pas péri. Les *montagnards* vous auraient-ils attaqués à force ouverte? Jamais ils ne l'eussent osé : eh! quand vous faisiez seulement un mouvement de menace, ils reculaient, et Robespierre se cachait derrière les bancs. Mais

ils avaient observé que vous cédiez toujours, ou de lassitude ou de timidité, à leurs longues vociférations soutenues de celles des tribunes, et ils l'emportaient d'obstination. C'est ainsi qu'ils enlevaient journellement tous les décrets qui leur donnèrent enfin contre vous et nous cette puissance monstrueuse qui n'est tombée que par ses propres excès; et pouvions-nous opiner dans la convention? Si les jacobins et les trois cent mille bandits à leurs ordres, répandus dans les sociétés populaires, ont chassé, le sabre à la main, de toutes les sections et de toutes les communes tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens, s'ils ont rempli toutes les places de leurs créatures, si tous les états-majors des bataillons de la garde nationale étaient à eux, à qui la faute? Par où avaient-ils commencé? Par être les maîtres chez vous et dans vos comités : était-ce à nous ou à vous à l'empêcher? Le nom de jacobin était sacré dans la convention; eux seuls étaient *patriotes* : tous vos bulletins étaient chargés de leur éloge; en un mot, vos décrets donnaient à tous les actes de leur tyrannie l'apparence des formes légales; et quand les représentants du peuple, revêtus de tous les pouvoirs, obéissaient aux jacobins, quels moyens de résistance pouvaient avoir contre eux de simples citoyens? Les armes? Le ridicule prétexte de la Vendée avait suffi pour nous les ôter; les visites domiciliaires n'en avaient guère laissé qu'au[illegible]*ulottes*. La parole? Celui qui

aurait élevé la voix contre eux courait risque de lá vie. Les écrits? L'on brisait les presses, et les écrivains étaient massacrés, ou obligés de fuir et dè se cacher; et toutes ces *mesures révolutionnaires* étaient consacrées à votre tribune, à votre barre, et s'appelaient exclusivement *le patriotisme pur, le patriotisme énergique* : voilà les faits, au moins en abrégé, car je ne finirais pas; les avez-vous donc oubliés!

Vous du moins, vous aviez encore alors et vous avez eu long-temps la liberté de la parole, celle de la plume; on ne pouvait alors vous arrêter que par un décret d'accusation. Quelle force, si vous aviez su la mettre à profit! et quand elle a été nulle entre vos mains, vous nous demandez compte de celle que nous n'avions pas! Il fallait l'invoquer, quand nous l'avions encore; il fallait vous mettre à portée de l'employer, quand nous le pouvions encore, sans avoir contre nous toutes les formes réputées légales, si formidables dans une pareille époque, entre les mains des tyrans. Je le dis alors à plusieurs de vos collégues, qui ont été proscrits depuis, et dont je pourrais invoquer le témoignage (1). « Quoi! (leur disais-je) vous êtes quatre ou cinq « cents! — Oui, mais nous ne pouvons compter

(1) Entre autres Isnard et Launay d'Angers, que je rencontrai chez madame de Villette quelques jours avant le 10 mars.



« que sur deux cents. — C'est plus qu'il ne faut ; « les autres apparemment sont de ces gens « qui se rallient à ceux qui paraissent les plus « fermes. Soyez-le : ils vous suivront. Vos ora- « teurs croient avoir tout fait, quand ils ont « prouvé à la montagne qu'elle déraisonne ; c'est « bien de cela qu'il s'agit. Quoi ! vous ne voyez « pas que c'est ici un combat à mort ! — Nous le « savons bien, puisqu'ils nous menacent sans « cesse du poignard. — Point du tout. Ils ne « vous tueront pas dans la rue, ni dans la con- « vention ; je vous en réponds, ni eux, ni même « ces brigands à moustaches qui vous entourent « dans les tribunes et dans les corridors. Mais « quand votre *majorité* a fait passer un décret, « cinquante bêtes brutes et féroces se précipitent « au bureau, en criant, *l'appel nominal*, jusqu'à « extinction. Les tribunes vous montrent le poing, « et vous finissez par céder : c'est ainsi qu'ils vous « feront périr. — Mais que faut-il donc faire ? — « Quand on réclame ouvertement la force contre « la loi, il faut sur-le-champ employer la force. « Que quarante-huit de vos deux cents, au même « jour et à la même heure, se rendent aux sec- « tions ; qu'ils y parlent comme des représentants « du peuple peuvent parler ; qu'ils exposent au « grand jour ce long tissu de crimes dont vous « avez les preuves en main. Vous, en même « temps, marchez dans les rues en costume, l'é- « tendard tricolore à votre tête ; appelez à vous

« tous les bons citoyens, tous ceux qui ne veu-
« lent ni le massacre ni le pillage. Doutez-vous
« qu'ils ne se rassemblent en foule autour de
« vous, que la plus saine partie des sections ne
« vous suive en armes? Alors, maîtres du ter-
« rain, maîtres des tribunes, dont vous chasserez
« cette vile populace qui fuira devant vous, dé-
« ployez un décret que vous tiendrez tout prêt,
« qui contiendra le détail avéré des crimes de
« vos ennemis, et mettez sur-le-champ aux voix
« l'arrestation et le décret d'accusation, qui aura
« cinq cents suffrages. Vous savez à quel point
« tous ces scélérats sont lâches, dès qu'ils n'ont
« plus leurs satellites à côté d'eux; ou ils ne par-
« leront pas, ou ils ne diront que leurs inepties
« ordinaires. Que le président prononce d'une
« voix ferme l'ordre de les arrêter, et dans huit
« jours ils iront au supplice. Mais dans ces mou-
« vements tumultuaires, ne comptez pour rien
« le hasard d'un coup de pistolet ou d'un coup
« de sabre, pas plus que la chûte d'une tuile;
« et je vous réponds du succès. »

Voilà très-fidèlement ce que je leur dis.

Que me répondit-on? Que cela ne se pouvait pas. — En ce cas, vous êtes perdus et nous aussi.

Mais est-il vrai que cela fût impossible? Je ne le crois pas : à coup sûr du moins cela était beaucoup plus aisé que ce que Baudin nous reproche de n'avoir pas fait, que de se jeter sur les char-



rettes qui traînaient à la mort *un cocher*, *une cuisinière*, *un pâtissier*, etc. comme *conspirateurs*.

Alors tous les citoyens étaient isolés ou désarmés, et une longue terreur avait enfin tout stupéfié. Il fallait un premier centre de rassemblement, une première impulsion qu'on ne pût comprimer sur-le-champ. Elle vint de la convention : ce n'est pas le lieu d'examiner comment; mais en quelques heures tout Paris fut pour elle, dès qu'elle se fut déclarée; et c'est une dernière preuve péremptoire que tout dépendait d'elle seule.

« Quand le sanctuaire où vous siégez fut souillé « du sang d'un représentant du peuple, qui donc « se mit à la tête d'une troupe d'élite, si ce n'est « deux de vos collégues? »

Et qui donc composait cette troupe d'élite, si ce n'est des citoyens?

Le rapporteur félicite aussi la convention du courage qu'elle a eu d'anéantir l'abominable constitution de 93. Et moi aussi je l'en félicite; mais ce que ne dit pas le rapporteur qui donne tout à la convention et à la nation rien, je vais le dire. Quand vous avez pris le parti de replonger enfin cet avorton d'une tyrannie imbécille dans les ténèbres dont on voulait le faire sortir, il y avait long-temps que tous les écrivains connus par leur courage et leurs talents l'avaient proscrit dans l'opinion publique, et pour fixer



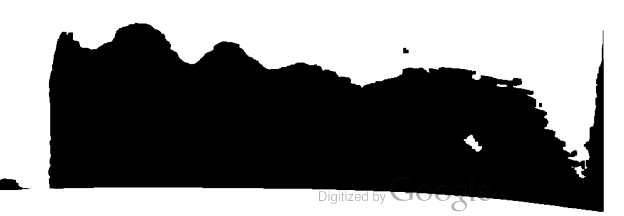


les dates qui sont ici remarquables, moi qui vous parle, moi chétif, dans un écrit assez répandu et qui n'a peut-être pas été inutile (1), j'ai parlé de cette constitution avec autant de mépris que d'horreur, à une époque où personne encore parmi vous, personne ne l'avait encore condamnée; où vous protestiez que vous ne vouliez pas l'ôter à la France, mais seulement la modifier par *des lois organiques*, que vos comités furent chargés de rédiger. Et comment m'exprimai-je alors? « Une constitution républicaine faite par « les plus exécrables et les plus insensés de tous « les tyrans! et l'on nous dit qu'elle a *été ac-* « *ceptée* par le peuple français! et nous sommes « guéris de la démence! Oh! pas tout-à-fait en- « core. »

Et trois semaines après, des pétitionnaires, comme je l'ai rappelé plus haut, furent au moment d'être arrêtés pour avoir dit beaucoup moins, et Charlier dit que cette constitution était *l'arche sainte*, et Louvet se contenta de dire *qu'il ne savait pas si la constitution était une arche*. Il ne réclama que pour le droit de pétition : et personne, ce jour-là même, n'alla jusqu'à réprouver entièrement ce chef-d'œuvre de démence.

Il en a été de même de tous les décrets accordés à la justice et à la raison; la voix publique

(1) L'écrit sur *la liberté de la presse*.



les a toujours proclamés long-temps avant vous. Jamais il n'ont passé qu'après une opiniâtre opposition; et comme la force des citoyens vous a toujours secondés, dès qu'elle l'a pu, l'opinion, depuis qu'elle est libre, vous a toujours devancés.

Je viens au dernier retranchement que vous lui opposez depuis qu'elle s'est déclarée contre vos prétentions, à la phrase banale qui sert de réponse à tout : « Ceux qui ne veulent pas que « la convention continue à gouvérner, sont des « *royalistes*. »

On croirait d'abord qu'il n'y a qu'à rire d'une pareille logique; mais quand presque toute une convention s'en sert, ce qui est dénué de sens n'est pas dénué de valeur, et il faut se résoudre à répondre.

Déja beaucoup d'écrivains judicieux ont déterminé très-clairement, d'un côté, ce qu'on entendait, et de l'autre, ce qu'il fallait entendre par *royaliste*, et Boissy-d'Anglas, entre autres, a traité cet article avec cette éloquence lumineuse qui caractérise ses écrits. Mais on ne peut trop multiplier les rayons de lumières, quand les nuages se multiplient. Quatre mots encore sur ce sujet.

Je ne connais de *royalisme* que celui qui a les armes à la main, ou des intelligences avec nos ennemis du dehors. Le premier est dans la Vendée; et à qui la faute? vous le savez et nous

aussi, et l'histoire ne le laissera ignorer à personne. Mais vous avez deux cent mille hommes contre la Vendée : cette réponse suffit. A l'égard du *royalisme* qui *conspire*, où est-il? vous êtes encore à nous le dire.

— Et *les cravates vertes*, et *les gances blanches!* et ce *cachet* qu'on a trouvé, et dont Chénier a tant parlé! ne sont-ce pas *des signes de ralliement?* —

Pour cette fois, je ne saurais porter la résignation jusqu'à répondre sur *les gances blanches* et *les cravates vertes*, et sur *le cachet royal*. Cela était bien beau du temps de Robespierre. Passons.

— La constitution ne peut aller qu'avec nous et par nous : ceux qui ne veulent pas de nous ne veulent pas de la constitution, et ceux qui ne veulent pas de la constitution sont *royalistes*.

Je répète fidèlement, je pense, vos arguments. Écoutez : n'y aurait-il pas un milieu? ne serait-il pas possible à toute force que l'on voulût de la constitution, et qu'on ne voulût pas de vous? Où est là *le royalisme?* S'il est démontré (et je l'ai démontré) que la convention, fondue dans les deux sections du corps législatif, sera maîtresse absolue du gouvernement, ne s'ensuivrait-il pas que nous aurions cinq cents despotes au lieu d'un? Et cinq cents despotes ne sont-ils pas cinq cents fois pires qu'un seul? Que dites-vous

de cette logique arithmétique? Ne vaut-elle pas bien la vôtre?

Avouons qu'il est plaisant de dire à des gens qui ne sont pas imbécilles : « Si vous voulez un « roi, vous êtes des *esclaves;* mais si vous en « voulez cinq cents, vous êtes des *républicains.* » Ne serait-il pas permis de répondre en toute humilité : Nous ne voulons ni l'un ni l'autre?

— Aussi vous le permet-on. *Le décret n'est pas rendu, il n'est que proposé, la nation assemblée décidera.*

Je l'espère : mais pourquoi donc traitez-vous si mal ceux qui vous proposent honnêtement de renoncer de vous-mêmes à vos prétentions plutôt que d'attendre qu'on les rejette? Pourquoi leur prodiguez-vous tant d'injures et de menaces? Cela n'est pas conséquent. Enfin, pourquoi toujours identifier votre gouvernement avec la république, de manière que l'un, selon vous, soit inséparable de l'autre? Tous vos orateurs feraient encore plus de phrases qu'ils n'en font, ils ne viendraient pas à bout de me persuader cette politique qui me passe.

— Ah! c'est que vous ne connaissez pas comme nous l'esprit des départements; c'est que la plus grande partie est *royaliste* : nous pouvons compter sur les *assemblées primaires armées* (1); mais.....

---

(1) Expression fort singulière de Louvet.

Des murmures ont démenti dans l'assemblée cette assertion, et plusieurs de vos collègues l'ont repoussée avec véhémence; mais ils ne vous ont pas tout dit. Ceux qui répètent sans cesse dans la convention qu'il y a tant de *royalistes*, que *l'esprit public est tourné contre les républicains* (1), songent-ils bien à ce qu'ils disent? Si la chose était vraie, vous seriez des rebelles; car vous ne me nierez pas, et la *montagne* elle-même, toute *montagne* qu'elle est, n'oserait pas me nier que le vœu de la majorité fait loi: voyez jusqu'où vous conduit cette affectation de voir par-tout *le royalisme*, afin de concentrer fièrement tout *le républicanisme* chez vous, et de faire tout passer sous ce beau nom! En ce cas, vous direz donc aux Français: « Vous ne voulez « pas être une république; mais nous le vou- « lons, nous; et nous vous forcerons à l'être. »

J'ai un peu lu l'histoire : je ne me rappelle pas que jamais une république ait été fondée de cette façon. Brutus se battit contre les Tarquins et Porsenna; jamais il ne fut question *qu'il* se battît contre les Romains.

Mais allons au fait : ne serait-ce pas que tous ceux qui sont mécontents de votre gouvernement, sont à vos yeux des *royalistes?* En ce sens, je l'avoue, il se peut qu'il y en ait beaucoup. D'ailleurs, quand vous vous vantez si exclusivement

(1) Discours de Louvet.

d'être *républicains*, n'appréhendez-vous pas qu'on ne s'aperçoive que, après tout, il n'y a rien là de bien merveilleux, puisque jusque ici la république n'a été autre chose que votre domination, et que vous prétendez bien que cela dure encore? C'est le fait, et vous ne pouvez pas dire non; il n'y a donc pas tant de quoi se vanter. Le patriotisme dont on peut se glorifier (si l'on peut se glorifier de quelque chose), c'est celui qui veut l'avantage de tous, sans aucun avantage particulier : pour nous faire un mérite de notre opinion, il ne faut pas qu'elle soit celle de notre intérêt; car dès-lors on a droit de la suspecter, et si, d'un côté, l'on ne se lasse pas d'être charlatan, de l'autre, on peut se lasser d'être dupe.

— Oh! voilà comme parle *l'esprit de faction*. — L'avocat de Michau disait à l'avocat adverse, qui parlait du fleuve Scamandre : *La cour remarquera que ma partie s'appelle Michau, et non pas Scamandre*.

Je puis vous répondre de même : Je ne m'appelle point *faction;* et je ne puis être d'aucune *faction*, à moins que je n'en fasse une à moi tout seul; car je ne vois personne, excepté deux ou trois amis aussi retirés que moi, et qui, très-soumis aux lois et faisant des vœux pour la chose publique, ne s'en mêlent ni de près ni de loin.

[illegible]uant à moi j'écris (quand je me porte bien [illegible]), parce que malheureusement je ne suis [illegible]e d'autre chose. Je lis aussi les feuilles

(celles qu'on m'envoie s'entend; car je n'ai pas le moyen d'en acheter), et heureusement ce sont les meilleures. Je viens d'en parcourir un tas au retour de la campagne; car à la campagne, je m'occupe à ne rien faire et à oublier. Cette fatale lecture m'a tout abasourdi : je me secouais depuis le 9 thermidor pour sortir du rêve noir que je croyais faire depuis quelques années, et le rêve noir revient toujours.

Je sais qu'on n'est point obligé d'avoir du talent, ni même d'avoir de l'esprit, ni même d'avoir un sens fort juste; mais enfin il y a une mesure de sens commun dont il est très-rare de manquer, parce que sans elle les hommes ne pourraient s'entendre : en bonne foi, se retrouve-t-elle dans les discussions sur la loi du 17 nivose, sur le mode d'épuration, etc., etc., etc.?

L'un dit que *l'émigration est le plus grand de tous les crimes*. Il a voulu dire apparemment que c'était un crime de porter les armes contre sa patrie; mais je ne croyais pas que ce fût un *crime* de s'enfuir et de se cacher pour n'être pas égorgé. Un autre, en plaidant pour l'effet rétroactif de la loi contre les aînés (1), prononce cet axiôme : « Que le passé soit inviolable et sacré « comme le patriotisme. » Quel *passé!* vous le savez, grand dieu! et ce *passé est inviolable et sacré!* Il affirme en toutes lettres, « Que c'est

(1) Qui pourtant est rapportée ce jour même.

« être *royaliste*, que de demander le rapport de « la loi contre les aînés. » Un membre le rappelle *à l'ordre* : apparemment qu'il croyait inutile de le rappeler au bon sens.

Un autre demande *de quel droit* les sections de Paris continuent de s'assembler, et il y a un décret qui leur ordonne de s'assembler les décadis. Il les compare aux sections de Robespierre : *Qui ne sait* (dit-il) *que des intrigants les mènent encore aujourd'hui?* Comme rien n'empêche de dire *qui ne sait*, quand personne ne sait rien, et quand on ne sait rien soi-même, je laisse au bon sens évaluer cette phrase, celle de toutes la plus usitée par le mensonge. *Il semble* (continue-t-il) *que nous soyons sous la férule des sections de Paris. Quant à moi, j'en suis ennuyé. Il est temps que nous soyons libres dans cette enceinte. Je demande la clôture des sections.* Ce qui signifie : Pour que nous soyons *libres* de parler ici, il ne faut pas que l'on soit libre de parler ailleurs. Il y a dans cette phrase une douzaine de contradictions et de blasphêmes contre la liberté : je m'en rapporte aux réflexions du lecteur. Remarquez sur-tout que cette étrange motion ne fut pas accueillie par le mépris ou l'indignation : elle fut renvoyée aux comités. Je fais cette remarque, afin qu'on ne me dise pas que je généralise ce qui est personnel.

Combien de fois s'est-on écrié : *Nous sommes tous purs!* Et le lendemain on arrêtait cinq ou

six de ces *hommes purs* chargés de plus de crimes que n'en pourrait porter un millier de scélérats vulgaires. Il faut espérer qu'on ne reviendra plus à cette phrase, depuis celle de Bailleul, qui a été tant applaudie : « Quand vous dites que vous êtes « *tous purs*, une voix éclatante, partie des quatre « coins de la France, vous répond, Non. » *Bravo!* Bailleul; voilà comme on parle : mais combien y en a-t-il qui parlent ainsi?

Et tous ceux qui proposaient si sérieusement de tirer *au sort* ceux qui devaient rester dans la prochaine législature et ceux qui devaient s'en aller! *Au sort! Une épuration par le sort!* c'était le mot : je l'ai sous les yeux; et ce *mode d'épuration* a été long-temps et fortement appuyé. Je ne puis que répéter : « Et nous sommes guéris « de la démence! »

Et ces incompréhensibles paroles de Louvet que je transcris mot à mot du *Journal de Paris*: « Et vous voulez confier *au peuple* le sort des « fondateurs de la république!... »

Et à qui donc, grand Dieu! si ce n'est *au peuple?* Jamais ni les jacobins, ni Robespierre, ni la montagne, dans le temps même de sa gloire, n'ont rien dit de plus incroyable.

Ce même Louvet trouvait *contraire aux principes*, que des électeurs prononçassent sur des députés *choisis p[illegible] nation*; et il est de fait que *la nation* n[illegible] ces députés que par l'entremise des [illegible] J[illegible] le la force de son raisonnement [illegible]

Ce même Louvet établit une comparaison entre la France d'aujourd'hui et celle du temps de Robespierre. « Alors la majorité était bonne et pure ; « mais elle fut maîtrisée, asservie par une poi- « gnée de scélérats, et aujourd'hui cette masse « est la même ; mais les royalistes, les aristocrates, « les buveurs de sang, les terroristes anciens et « nouveaux, la feront également dévier des vrais « principes. »

Il suffit de transcrire une pareille phrase, où chaque mot contredit l'autre et forme une complication d'absurdités. Ah ! Louvet ! vos romans d'autrefois valaient mieux que ceux d'aujourd'hui. Pourquoi avez-vous quitté le roman libertin pour le roman politique ?

Un autre s'écrie, à propos des pétitions multipliées pour obtenir justice des scélérats : « Ils se plaignent qu'on a versé le sang, et ils vous « demandent du sang ! »

Pour apprécier cette exclamation, joignez-y deux mots qu'elle renferme nécessairement, et qui sont une vérité de fait : « Ils se plaignent « qu'on a versé le sang *innocent,* et ils deman- « dent le sang *des assassins !* »

Personne ne m'accusera d'exagération, si je dis que de pareilles citations fourniraient des volumes entiers. On me répondra sans doute qu'il n'y a point d'assemblée où l'on n'entende beaucoup de sottises. J'en conviens, et je sais aussi [illegible] Lanjuinais, Fermont, Larivière, Du-

rand-Maillane, Lahaye, Bailleul, Saladin, etc., ont un autre esprit et un autre style. Mais je soutiens aussi que quand cet entier oubli de tout bon sens, qui est l'opprobre de l'esprit humain, est si commun dans une assemblée, quand il y est assez fort pour y soutenir une lutte continuelle contre tous les principes, et pour faire passer très-souvent des décrets absurdes, qui ne sont rapportés (et ils ne le sont pas tous) que graces à l'infatigable fermeté d'un très-petit nombre d'hommes dont heureusement la raison est éloquente, et entraîne enfin la majorité, c'est aller aussi trop loin que de poser en principe l'existence nécessaire de cette assemblée pour fonder la liberté qui, comme on sait, a besoin d'une grande et forte réunion de lumières, de talents et de vertus.

Résumons : votre proposition se réduit à deux points : vous voulez que l'on vous continue dans le gouvernement; voilà ce qui est clair : et ce qui ne l'est pas moins, c'est que cette continuation est en elle-même contraire à tous les principes de politique républicaine, qui ne connaît pas de plus grands dangers que la prolongation du pouvoir : c'est le premier point. Vous assurez que vous ne voulez gouverner que pour affermir la république, et que c'en est le seul moyen : c'est le second point; et vous m'avouerez vous-mêmes, parce que vous ne pouvez pas le nier, que ce dernier point est au moins douteux; car qui peut



démontrer l'avenir! Ainsi je vois d'un côté un mal certain, et de l'autre un avantage très-problématique. Je vous demande s'il est possible de balancer l'un par l'autre? Quand je n'aurais contre vous que cet argument, il serait péremptoire. Mais j'ai prouvé de plus que votre autorité, en cessant d'être *révolutionnaire*, ne cesserait pas d'être absolue par votre distribution dans les deux corps législatifs, et par la nullité du conseil d'exécution. Je vais donc voter en conséquence.

Je sais que dans les assemblées primaires, toute discussion sur un acte constitutionnel est inadmissible, puisque ce serait un moyen de ne jamais finir. Mais il n'est pas vrai que l'on soit obligé de voter uniquement par *oui* ou *non*. Comme les points capitaux se réduisent à deux ou trois, et peuvent s'énoncer en deux ou trois lignes, assurément rien n'est plus praticable et plus facile, à-présent que la discussion est épuisée, que d'exprimer son vœu d'acceptation avec des amendements clairs et précis; et dans le cas où le relevé des votes en majorité serait pour ces amendements, ce relevé serait évidemment la loi, puisque les assemblées primaires, qui sont la nation, ont la plénitude de tous les pouvoirs.

Nous aurons à statuer sur deux choses, l'acte constitutionnel et la proposition du renouvellement par tiers de la législature actuelle : ce sont deux choses très-différentes, et qui ne doivent pas être confondues; car la convention qui nous



présente la constitution est nécessairement hors de la constitution. Ainsi donc pour le premier article, voici mon vœu, et rien n'empêche que ce ne soit celui de beaucoup d'autres.

« J'accepte l'acte constitutionnel, sauf l'éligibi-
« lité du pouvoir exécutif, laquelle appartient au
« peuple comme celle du pouvoir législatif, et
« pour laquelle je vote spécialement. »

Pour le second article.

« Je rejette le renouvellement par tiers, et je
« vote pour le renouvellement entier, avec la fa-
« culté de réélire individuellement ceux qui pa-
« raîtront dignes d'être réélus. »

Si ce n'est pas là un vœu républicain, qu'on me dise ce que c'est.

Citoyens, ce sont vos droits et les miens que j'ai défendus : vous jugerez s'il a fallu quelque dévouement pour publier des vérités qui doivent irriter ceux qui commandent encore, et à quels ressentiments je dois m'attendre s'ils continuaient à commander. Vous connaissez l'orgueil du pouvoir, et vous savez comme moi que la haine et la vengeance sont en raison de l'impuissance de répondre. Mais qu'importe, quand je suis sûr de servir ma patrie? Vous avez vu le temps (et vous vous en souviendrez) où le courage ne pouvait rien, où l'on serait mort inutilement pour la chose publique, puisqu'on eût été frappé avant d'avoir été entendu. Aujourd'hui j'ai cet avantage précieux, que si j'avais encore à craindre l'op-

pression, du moins elle ne serait pas perdue pour vous. On peut répondre à cet écrit, bien ou mal; mais il est impossible d'attaquer l'auteur légalement; impossible de lui prêter de mauvaises intentions, sans être un calomniateur absurde; impossible de procéder contre lui arbitrairement, sans afficher la tyrannie la plus déhontée; et se montrerait-elle impunément à une époque où la nation va siéger dans la plénitude de ses droits, et se montrer dans toute sa grandeur? Ainsi donc, quand il serait possible (ce qu'assurément je ne crois pas) que les derniers coups de *la puissance* sans bornes tombassent sur l'auteur de *Virginie*, et atteignissent de nouveau la victime échappée à Robespierre, pour cette fois, je ne tomberais pas sans vous avoir servis, et mon oppression vous en dirait plus et ferait plus pour vous, que tout ce que m'a dicté dans cet écrit le premier de tous les devoirs et de tous les intérêts, LE SALUT PUBLIC.

Signé, LA HARPE.



RÉPONSE

A L'ÉCRIT DU CITOYEN LA HARPE, QUE JE N'AI POINT LU.

(PAR BAUDIN.)

Mon suffrage n'ajouterait rien à la réputation que le citoyen la Harpe s'est acquise par ses excellentes leçons de littérature, sans parler des autres titres sur lesquels est fondée sa gloire, comme poëte et comme écrivain. Le gouvernement s'est honoré, à mon avis, en l'appelant comme professeur d'éloquence à l'école normale; c'était à-la-fois rendre justice au mérite, le mettre à sa place véritable, et réparer l'absurde injustice des derniers tyrans, qui n'avaient pas manqué d'étendre sur cet homme célèbre la persécution exercée par eux contre tous les talents, qui leur étaient, avec raison, très-*suspects*.

En ma qualité d'amateur obscur, mais très-passionné des arts, je me suis permis, pour unique délassement, de suivre le cours du citoyen la Harpe au Lycée *républicain*. Ne dînant chez personne; n'ayant le temps ni de cultiver mes anciens amis, ni celui de fréquenter aucune société;

allant des archives à la séance, et de la séance aux archives, j'ai donné deux heures par décade au plaisir d'entendre les principes de la critique la plus éclairée; encore, lorsque la leçon qui se faisait à sept heures et demie, les primidi et septidi, concourait avec la *séance du soir* pour le renouvellement du bureau, ai-je toujours préféré le devoir d'y assister, à l'attrait qui m'appelait auprès du professeur.

Quelques doutes me sont survenus sur des questions qu'il avait traitées; je les lui ai soumis par écrit : il m'a répondu de la manière la plus obligeante. J'ai eu occasion de publier quelques opinions relatives à nos travaux, je lui ai envoyé un exemplaire de chacune; il m'en a fait tenir un de son écrit sur la liberté de la presse. J'avais moi-même publié sur cette question quelques réflexions, sans attaquer qui que ce soit. On m'a dit à ce sujet *que je voulais la liberté pour tous, et que je n'entendais rien aux révolutions.*

Hélas! je le savais de reste; mais sans examiner si je suis assez révolutionnaire, au moins n'a-t-on pu me reprocher qu'un amour de la liberté, poussé jusqu'à croire, prématurément peut-être, qu'il fallait étendre ses bienfaits à tous les citoyens.

Le citoyen la H[illegible]t accompagné l'envoi de son écrit sur [illegible] d'un billet [illegible] nête. Je crus dev[illegible] chez lui p[illegible] mercier. Je trouv[illegible]n Richer-

en sortait. Ma visite fut courte. Le citoyen la Harpe donna de grands éloges au projet de retraite auquel la convention s'était un moment abandonnée dans le cours du trop fameux procès de Collot, Billaud et Barrère; il m'engagea, lorsque j'en trouverais l'occasion, à revenir sur cette résolution et à l'appuyer.

J'ai ouï dire que dans l'écrit que le citoyen la Harpe vient de mettre au jour, il rendait justice à *ma logique;* c'est le seul trait qu'on m'en ait cité. Je ne suis pas modeste, j'adopte sans façon cet éloge, et je le fortifie moi-même, en donnant pour preuve de la justesse de mes raisonnements, qu'aussitôt que le citoyen la Harpe m'eut dit qu'il fallait que la convention toute entière fût renouvelée, je tirai cette conséquence : *donc* il faut, s'il est possible, qu'elle ne le soit pas.

Quelque confiance que m'inspirent les talents et les lumières d'un homme célèbre, je ne crois pas à l'infaillibilité de qui que ce soit. En matière de littérature, par exemple, qui est le domaine particulier du citoyen la Harpe, je me permets d'appeler du jugement un peu sévère qu'il porte de l'*Odyssée*, au jugement d'Horace qui, sans doute, était connaisseur. A plus forte raison, sur une question de politique, puis-je croire que le citoyen la Harpe s'est trompé, puisque [illegible]ose bien trouver des erreurs dans l'*Esprit des* [illegible]s, et même dans le *Contrat social*. J'ai la pré- [illegible]n de penser, et qui plus est, d'avouer

qu'en ce qui concerne le renouvellement du corps législatif, *je ne sais quel instinct républicain* m'a fait rencontrer plus juste que le citoyen la Harpe, dont je reconnais d'ailleurs la supériorité.

Précisément, à l'époque de la visite que je lui ai faite, la convention m'honora de son choix pour la commission des onze. Non moins surpris que touché d'une marque de confiance si peu attendue de ma part, je trouvai, dans le passé comme dans l'avenir, des motifs qui ne me permirent pas d'hésiter. En regardant en arrière, le sort qu'avaient éprouvé Thouret, Chapelier, Rabaud, Gossin, Condorcet, Hérault-Séchelles, me montrait comment avaient été traités tous ceux qui s'étaient occupés de nous donner une constitution : il n'était pas difficile non plus de prévoir que l'anarchie qu'il s'agissait d'extirper, aurait une agonie violente et redoutable pour ceux qui l'auraient attaquée : les quatre premiers jours de prairial m'ont prouvé que j'avais deviné juste. Le poste auquel on m'appelait était périlleux ; je me crus dès-lors dispensé de tout autre examen, et je n'hésitai pas à l'accepter. Depuis que la constitution a été présentée, pendant les cinquante jours qu'a duré sa discussion jusqu'à la dernière relute, j'ai, je l'avoue, sans cesse appelé l'attention de la commission sur *les moyens de terminer la révolution*, et singulièrement sur le maintien du système républicain. Je n'ai vu de garantie contre les secousses, que dans un

corps législatif composé des membres dont l'existence soit étroitement liée au sort de la république; et je suis convaincu qu'en entrant les yeux bandés dans la convention, on ne pourrait mettre la main sur AUCUN DE MES COLLÉGUES qui ne soit disposé à périr plutôt que de transiger avec la royauté. La souveraineté du peuple m'a paru ne pouvoir être mieux défendue que par ceux qui n'en reconnaissent point d'autre, comme juste ou POSSIBLE.

Tel a été, pendant près de deux mois, l'objet de mes continuelles et solitaires méditations. Aucune suggestion, aucune relation n'a pu fortifier ou affaiblir ce que je n'avais puisé que dans mon attachement au gouvernement RÉPUBLICAIN. Le vœu de la commission était unanime, ses lumières m'ont guidé; elle a voulu que je fusse son organe, et j'ai obéi.

J'ai envoyé au citoyen la Harpe un exemplaire de chacun des deux rapports; son écrit, à-coup-sûr, vaut beaucoup mieux : je suis persuadé d'avance que sa critique est sage et décente; mais, en conscience, il m'en devait un exemplaire : je ne puis me résoudre à l'acheter; et c'est bien assez que, sans l'avoir lu, je fasse imprimer *à mes frais* cette réponse.

P. C. L. BAUDIN (des Ardennes).

RÉPONSE

A LA RÉPONSE

QUE M'A FAITE LE REPRÉSENTANT BAUDIN, QUI NE M'A POINT LU.

Si le représentant Baudin n'a point reçu mon ouvrage, j'en suis d'autant plus fâché que mon intention était qu'il le reçût de ma part : c'était un devoir à remplir, et j'aurais dû prendre, sans doute, plus de précautions pour que cet envoi ne fût pas oublié parmi ceux que j'avais recommandés au libraire. Cet oubli, très-involontaire, est réparé en ce moment autant qu'il peut l'être; et je me flatte que c'est le seul tort que je puisse avoir avec le représentant Baudin.

Je le remercie bien sincèrement des marques d'estime dont il m'honore, et j'y suis d'autant plus sensible, que *ne m'ayant point lu*, il ne pouvait connaître celles que j'ai cru devoir lui donner, avec autant de plaisir que de justice.

Il était tout simple qu'il exposât les motifs d'une visite dont je n'avais parlé que pour faire voir combien j'étais loin de mettre rien de personnel dans la réfutation de son rapport; mais je ne comprends pas aussi-bien pourquoi il s'est cru

obligé d'apprendre au public qu'il avait trouvé chez moi le citoyen Richer-Serysi; c'est apparemment pour l'exactitude historique; et c'est aussi très-historiquement, et sans aucune vue ultérieure, que j'ajouterai à son récit que le citoyen Richer-Serysi, ayant été avec moi dans la même prison, avait apparemment voulu donner une marque d'intérêt à un compagnon d'infortune; que je ne pus pas lui rendre le même devoir, parce qu'il refusa de me donner son adresse, ainsi que le représentant Baudin; et que depuis ce jour je n'ai pas vu l'un plus que l'autre. Il semblerait que ces détails dussent être bien étrangers au public, qui n'en a que faire; et, sans doute, dans des temps ordinaires, ils seraient fort déplacés; mais aujourd'hui rien n'est ordinaire; tout est de conséquence, si tout n'est pas *très-conséquent;* et la rencontre de deux écrivains, qui ne se seraient vus qu'une fois en leur vie, peut tenir à un *vaste complot*, et fournir de terribles phrases. Je suis bien persuadé que telle n'était pas l'intention du représentant Baudin. Mais enfin, que fait là Richer-Serysi? .

Il est beaucoup plus innocent d'avoir parlé de l'*Odyssée* à propos de la convention; et, quoique ce soit ici le cas ou jamais, de dire comme La Fontaine :

On ne s'attendait guère
A voir Ulysse en cette affaire.

je concevrais pourtant que l'on citât mon avis sur l'Odyssée comme une preuve que *je ne suis pas infaillible*, si jamais j'avais montré une si folle prétention; mais il me semble que ce ridicule appartient moins à ceux qui s'étudient à prouver qu'à ceux qui donnent leur opinion pour une preuve; et si quelqu'un, par exemple, jugeait moralement impossible de choisir parmi tant de millions de Français cinq cents nouveaux mandataires, aussi capables de bien gouverner que ceux qui siégent encore aujourd'hui, ce jugement paraîtrait d'autant plus viser à l'*infaillibilité*, qu'il ressemblerait moins au raisonnement.

Il est très-vrai que *j'ai rendu justice à la logique* du représentant Baudin, comme on le lui a dit : on aurait pu lui dire aussi que j'avais rendu justice à *ses talents*, à *son honnêteté*. Pour ce qui est de *sa logique*, il est bon de s'entendre. J'ai loué celle qu'il avait montrée dans d'autres occasions; j'ai trouvé très *mauvaise* celle qu'il a mise dans le rapport en question, et j'ai tâché de le prouver. J'ai ajouté que si, pour cette fois, sa logique n'était pas bonne, c'est que sa cause ne l'était pas : je n'ai pu rien trouver de mieux pour concilier la politesse avec la vérité.

Il *adopte sans façon cet éloge*, et il *le fortifie*, à sa façon; car il assure que du moment où je lui eus dit qu'il fallait que la convention toute entière fût renouvelée, il en conclut sur-le-

champ qu'il fallait, *s'il était possible*, qu'elle ne le fût pas. Cette manière de conclure n'est peut-être pas aussi polie que la mienne, mais elle est, je l'avoue, beaucoup plus commode : « Telle opi- « nion est la vôtre; *donc* elle est fausse, » est une espèce d'argument *ad hominem*, qui peut quelquefois être péremptoire : c'est peut-être celui qu'on emploie le plus souvent dans la convention ; c'est un argument tout *révolutionnaire;* et c'est apparemment pour cela que le *logicien* Baudin m'a fait l'honneur de s'en servir avec moi. Je ne m'en plains pas du tout; car cela dispense de toute autre discussion, et c'est autant de gagné.

Il a (dit-il) *la présomption de penser, et qui plus est d'avouer qu'il ne sait quel instinct républicain l'a fait rencontrer plus juste que le citoyen la Harpe, en ce qui concerne le renouvellement du corps législatif.* Chacun caractérise son instinct comme il lui plaît, et je n'ai rien à dire sur celui de Baudin : quant à celui qui peut porter cinq ou six cents individus à se continuer dans le gouvernement, j'avoue qu'il n'est pas *monarchique;* mais il m'est impossible de le trouver *républicain.* La voix publique décidera qui de nous deux a *rencontré plus juste.*

Le reste n'est plus qu'un exposé des sentiments du représentant Baudin, de sa conduite politique, et une répétition des mêmes principes que j'ai combattus dans son rapport. Je crois à tout ce

qu'il dit de lui; je ne crois rien de tout ce qu'il pense d'ailleurs, si ce n'est quand il assure, en lettres majuscules QU'AUCUN DE SES COLLÉGUES n'est capable de transiger avec la royauté : j'en suis convaincu ; mais cette haine de la royauté n'est véritablement du républicanisme que quand on ne veut pas régner soi-même. Au reste, je ne pense pas qu'il me soit plus aisé de le convaincre, même quand il m'aura lu, qu'il ne lui sera facile de me répondre.

LA HARPE.



LE FANATISME

DANS

LA LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE,

OU

LA PERSÉCUTION

SUSCITÉE PAR LES BARBARES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, CONTRE LA RELIGION CHRÉTIENNE ET SES MINISTRES.

Firmaverunt sibi sermonem nequam.
Ils se sont affermis dans l'habitude d'un langage pervers. (*Ps.* 33.)

I.

Le fanatisme est proprement un zèle de religion, aveugle et outré. Quand il se borne à des opinions illusoires et exagérées, c'est une erreur de l'esprit qui s'appelle plus spécialement enthousiasme. Quand il se renferme dans des pratiques minutieuses et frivoles, c'est une petitesse d'esprit qui se nomme superstition. Quand il [illegible]uit les rêveries des illuminés de toute es-[illegible]t de l'imagination exaltée, un

genre de folie qui n'est que ridicule. Toutes ces sottises se sont rencontrées et se rencontreront toujours dans toutes les religions, parce que l'erreur est de l'homme; et les chrétiens même n'en ont pas été exempts plus que d'autres. Les chrétiens sont des hommes; et le Dieu qui a révélé au genre humain ce qu'il devait croire, ne pouvait pas ôter à sa créature qu'il avait faite essentiellement libre, la liberté de préférer le mensonge à la vérité et le mal au bien, selon sa vanité et ses passions; car Dieu ne peut pas changer les essences : c'est une vérité connue de quiconque n'est pas étranger à la saine *philosophie*.

Rien de tout ce que j'ai dit jusques ici du fanatisme n'appartient à l'ordre légal : il est permis à tout le monde de déraisonner dans sa croyance religieuse, à ses risques et fortunes, à moins qu'il n'y joigne les prédications; car dès-lors, dans tout état policé, l'autorité publique a le droit de réprimer tout ce qui tendrait à troubler la société; et si la croyance erronée est un mal individuel dont l'individu n'est responsable qu'au Ciel qui juge les consciences, de même l'erreur propagée, qui peut avoir des conséquences dangereuses, est justiciable du magistrat, d'autant plus qu'elle ne peut jamais être répandue à bonne intention, et que tout gouvernement humain reposant sur la religion du pays, celui qui se permet d'attaque[illegible]iquement cette religion, qu'il lui est très-[illegible] ne pa[illegible] et même

de ne pas pratiquer, est nécessairement un mauvais citoyen, qui attente à l'ordre public et qui doit être puni (1).

Mais quand le fanatisme va jusqu'à l'intolérance et l'oppression, jusqu'à vouloir soumettre par la force l'opinion d'autrui, jusqu'à violenter la conscience, alors c'est une tyrannie aussi odieuse qu'insensée, que tous les hommes doivent détester, et que tous ont le droit et l'intérêt de repousser (2).

---

(1) On imagine bien que les *philosophes* du dix-huitième siècle, bien reconnus désormais pour incorrigibles, puisque la révolution ne les a pas corrigés, ne souscriront pas à ce principe, qui sera démontré ailleurs avec plus de développement. Mais je puis affirmer d'avance qu'il leur sera aussi impossible, en bonne logique, de répondre à cette démonstration qu'à toutes les autres vérités irréfragables, qu'ils ont cru remplacer à jamais par leurs extravagantes et coupables rêveries.

(2) *Fanatisme* se dit aussi figurément, par extension (et ceci n'est que pour les grammairiens), de tout excès dans un sentiment bon et louable en lui-même; car tout excès, en passant la mesure du bien, le change en mal. Ainsi Charles XII était atteint du *fanatisme* de la gloire, en s'imaginant qu'il n'y avait rien de beau dans le monde, si ce n'est de faire la guerre. Horace était un *fanatique* de patriotisme, quand il tua sa sœur, parce qu'elle maudissait une victoire qui lui enlevait son amant; et il ne fallut rien moins que le service éminent qu'il venait de rendre à Rome, pour que le peuple, compensant la faute par le bienfait, consentît à lui pardonner, après que l[illegible]ts l'eurent condamné. Ces Romains

Tous ceux qui ont quelque teinture de l'histoire, et qui n'ont pas renoncé à la bonne foi, savent que le fanatisme des guerres de religion ne fut autre chose que l'ouvrage des passions humaines, qui abusent de tout, l'ouvrage de l'ambition qui entraînait la crédulité des peuples, de l'hypocrisie qui égarait leur zèle, de l'orgueil intolérant qui de sa querelle faisait la querelle du ciel. On l'a dit mille fois à nos *philosophes*, qui ne pouvaient pas nier des faits; mais comme on ne peut jamais convaincre des *philosophes*, même par des faits, ils se retranchaient à dire qu'il fallait que la religion fût mauvaise en elle-même, puisqu'elle était susceptible de pareils abus; réponse qui était d'une profonde ignorance et d'une profonde absurdité (1). Car il faut être bien ignorant, même en grammaire, pour ne pas

---

n'étaient pas *révolutionnaires :* parmi nous Horace n'eût été qu'un *patriote énergique;* on eût porté le meurtrier en triomphe, et devant lui la tête de sa sœur au bout d'une *pique*. Parmi tant de femmes *patriotiquement* massacrées, il n'y en avait pas une qui en eût dit autant, à beaucoup près, que la sœur d'Horace.

(1) Comme il faut aller au-devant de tout avec des gens qui ne peuvent jamais répondre qu'à ce qu'on n'a pas dit, je suis obligé d'avertir que cette *philosophie*, que je traite (graces au ciel) avec tout le mépris qu'elle mérite, n'est uniquement que celle des écrivains qui se sont eux-mêmes appelés *philosophes*, parce qu'ils prêchaient l'athéisme, l'irréligion, l'impiété, la haine de toute autorité légitime, le mépris de toutes

savoir que le mot *abus* emporte dans son acception l'idée d'une bonne chose dont on fait un mauvais usage; et il faut être bien absurde, pour ne pas sentir que tout principe dont la conséquence est fausse, est nécessairement faux. Or, du principe énoncé par les *philosophes* sur la religion, il s'ensuivrait nécessairement que la liberté est une bien mauvaise chose, puisque la licence en est l'*abus;* que l'honneur est une bien nauvaise chose, puisque le duel est l'*abus* de 'honneur. Je pourrais parcourir de même toutes es choses et qualités louables. Mais les *philo-ophes* avaient une dernière réplique, que long-mps ils ont crue triomphante, et qu'ils ont ré-étée jusqu'à satiété. « Il n'y a de vraiment bon jue la philosophie; car jamais elle n'a fait de nal aux hommes; jamais les *philosophes* n'ont roublé la terre. » Je pourrais bien leur con-

---

érités morales, la destruction de tous les liens de la so-, etc. Ces hommes pouvaient avoir d'ailleurs de l'esprit, onnaissances, et même du talent, dans d'autres parties; ıssurément il ne sera pas difficile de prouver que toute loctrine, faite, disaient-ils, pour *éclairer le peuple*, chef-d'œuvre de l'ignorance et de l'absurdité, et qu'en t ils ont été les dignes précurseurs des *hommes révolu-res*, des Chaumette, des Hébert et des Marat. Comme juste, je marquerai ailleurs (quand je traiterai *de la ohie moderne*, au lycée) quelle a été la seule diffé-ntre *les philosophes* et *les révolutionnaires*. Mais le ıe presse, et je ne saurais dire tout ici.

tester encore ceci; car, de leur aveu, l'erreur est nuisible, et ils ne nieront pas que les pyrrhoniens, les épicuriens, les cyniques et autres *philosophes* de l'antiquité, n'aient débité beaucoup d'erreurs, et d'erreurs scandaleuses, et il n'est pas prouvé qu'elles n'aient fait *aucun mal aux hommes. S'ils n'ont pas troublé la terre*, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; car de quoi n'est pas capable l'orgueil *philosophique*, joint à la puissance? Mais j'abandonne toutes ces réponses dont il m'est trop facile de me passer. La providence s'est chargée de la réponse péremptoire, qu'elle a jugée nécessaire une fois (1). Si cette réponse a été terrible et digne d'un Dieu qui punit une nation pour instruire et préserver le monde, j'en suis fâché pour vous, grands *philosophes*: c'est

---

(1) C'est cette idée, appliquée à la révolution sous tous les rapports possibles, qui seule pourra la rendre explicable aux yeux de la postérité. C'est cette idée, assez étendue pour faire la matière d'un ouvrage entier, qui seule donnera la solution de ce mystère épouvantable, de cet événement unique dans les siècles, dont tout homme un peu instruit de l'histoire ne rapprochera jamais rien. C'est en la considérant sous ce point de vue, qu'on ne sera plus tenté d'accuser la providence divine, à qui seule il appartient de ne permettre le mal que pour en tirer un bien. Quiconque croit seulement un Dieu, qui a créé nos ames immortelles pour un autre monde que ce monde passager, comprendra, s'il est conséquent, que ce Dieu n'est pas seulement celui de la France, mais du monde entier; et ces premières vérités suffiront pour rendre compte de tout.

vous qui l'avez provoquée pendant cinquante ans. Pour cette fois, vous ne direz plus que la *philosophie n'a point d'abus dangereux*, qu'*elle ne peut faire aucun mal aux hommes; qu'elle n'a jamais troublé le monde.* Vous n'oserez pas nier que ce ne soit votre *philosophie*, qui ait fait la révolution : vous vous en êtes si souvent glorifiés, avant qu'elle vous eût écrasés vous-mêmes, qu'il n'y a plus moyen de dire non, plus moyen le revenir sur ses pas. L'impudence *philosophi-ue et révolutionnaire* ne peut elle-même aller usques-là, parce qu'enfin il y a un terme à tout. e vous entends vous récrier que l'accusation t injuste, qu'*on a horriblement abusé de vos incipes, qu'on a été beaucoup plus loin que us ne vouliez aller*, etc. Vous l'avez dit, vous viez le dire. Je pourrais bien encore vous dé-ntrer en rigueur que vous mentez, et qu'on *fait* qu'appliquer exactement vos maximes. s ce n'est pas ici la place de cette démonstra- : ici je préfère de vous prendre au mot, et 'ai besoin que de l'argument *ad hominem*. bien! messieurs, on peut donc *abuser* de *i'il y* a de meilleur et de plus beau dans le le, de la *philosophie*, et pousser même l'*a*-isqu'à un excès d'atrocité et de démence, le monde n'avait pas encore l'idée; et ce-nt vous n'en conclurez jamais que cet *abus* *on-se* la philosophie en elle-même, ui e t pas) mais soit même *votre*

philosophie (ce qui est trop vrai). Eh! pourquoi donc voulez-vous que l'*abus* de la religion soit la religion? Qu'en dites-vous, messieurs? cela est-il concluant? la parité est-elle exacte? Ce n'est pas que j'espère que vous disiez oui : à Dieu ne plaise que j'attende cette victoire du raisonnement humain sur l'orgueil de la *philosophie*. Jamais, jamais un *philosophe* du dix-huitième siècle n'a dit et ne dira, J'ai tort; cela est moralement impossible; j'en ai tous les jours la preuve sous les yeux. Je ne suis pas assez fou pour prétendre vous éclairer; mais je dois vous confondre, vous réduire à ne pouvoir répliquer qu'en *déraisonnant*, au point que tout homme qui n'a pas perdu le sens, puisse vous rire au nez; et, croyez-moi, le moment n'est pas loin où tout votre sérieux magistral, votre morgue de charlatan, votre emphase pédantesque, seront les objets de la risée universelle.

Qui peut nier que le fanatisme de nos guerres civiles occasionnées par la religion, ne fût en contradiction manifeste avec la loi de l'évangile, qui le réprouve si formellement, avec cette loi de paix et d'amour qui abhorre toute violence? Qui peut nier, d'ailleurs, que depuis long-temps la France, en particulier, ne fût guérie de ce fléau, de manière à n'en avoir plus rien à craindre, puisque la tolérance civile avait rendu l'état civil aux protestants? Qui peut nier sur-tout que le seul fanatisme qui se fit sentir de nos jours,



ne fût éminemment le fanatisme de l'irréligion, porté à un excès d'intolérance et de fureur, dont les écrits des *philosophes* fourniront, à l'examen, des preuves sans nombre?

J'ai dit ce qu'était le fanatisme dans la langue du bon sens, ce qu'il a été jusques ici dans la pensée et dans la bouche de tous les hommes raisonnables. Il fallait bien que dans la langue inverse, appelée *révolutionnaire*, il fût tout autre chose. Voici donc ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il sera dans cette langue monstrueuse, tant qu'elle subsistera et elle subsiste : elle avait paru perdre quelque chose pendant un moment, mais elle a bien repris ses avantages; et qui sait usques où ils peuvent encore aller?

« Le fanatisme est la croyance à une religion quelconque, l'attachement à la foi de ses pères, la conviction de la nécessité d'un culte public, l'observation de ses cérémonies, le respect pour ses symboles; enfin cette déférence réciproque qui est de tous les peuples policés, et qui les blige respectivement à ne violer nulle part les gnes extérieurs de la religion. Voilà le fanasme. Quiconque en est atteint, est un ennemi ıblic et doit être exterminé. »

ne crois pas que personne s'avise de me ester rien sur cette définition, si exactement *lutionnaire* dans tous ses points. J'accabletrop aisément le contradicteur du poids de volution toute entière, en citant, à l'appli-

cation de chaque article, de
jusqu'au moment où j'écris.
tions qu'on peut faire sur l
le gouvernement a cru d
maximes, depuis qu'il est n
je prie le lecteur, impatient
bien convaincu que je les
n'en omettrai aucune, qu
duites à leur valeur, et q
tée de juger lui-même (
s'il y a, même aujourd'h
de la définition dont j'a

I

Quand Mirabeau ad
constitution civile du c
ques jansénistes, il se
lution le clergé const
un appui contre les
que brouiller et divis
mauvaise. Mais Mira
core de rien, voulait
lors sa politique éta
séquente, car il ne
haut clergé, de pr
de riche devenu p
une révolution qui
dit et opulence. Il
qu'on dépouille,
lui laisse qu'à ce

fallait pas même compter sur ce qu'on nommait *le bas clergé* (1), qui avait assez de sens pour s'apercevoir qu'un traitement *national* substitué aux dîmes, serait toujours subordonné à toutes les variations du gouvernement, et qu'une pension de mille écus, incertaine et précaire, ne vaudrait jamais une portion congrue, qui du moins était sûre, si elle était médiocre, et un casuel qui ne pouvait jamais manquer. Enfin, il y avait une inconséquence évidente à ne vouloir pas reconnaître en France une *religion dominante*, tandis qu'on la reconnaissait par le fait, puisque la religion dont l'état paie les ministres, dont la nation paie les frais, est à coup sûr la religion de l'état, la religion nationale, et que le mot de

---

(1) Expression indécente, introduite par la corruption et l'orgueil. La hiérarchie ecclésiastique admet, sans doute comme toute autre, des degrés de supériorité et d'infériorité. Mais le sacerdoce est toujours un caractère respectable, et il est de la plus grande importance qu'il soit toujours respecté, et qu'aucune autorité ne se permette rien qui puisse compromettre ou rabaisser la dignité sacerdotale. Cela même est un principe de politique, puisque chez tous les peuples qui ont une religion, elle est le premier et le plus sûr fondement de la puissance du prince. Mais il y a plus, et dans l'esprit du christianisme, le plus beau titre d'un évêque, c'est celui de prêtre. Il faut espérer que la persécution du dix-huitième siècle, que Dieu n'a permise que pour le bien de son église, ramènera ses ministres à cet esprit des premiers siècles, qui, en conservant la subordination, écartait l'orgueil, et gardait l'humilité dans l'élévation.

religion dominante, qu'on s'obstinait à rejeter, n'a jamais pu signifier autre chose : le plus ou le moins de tolérance qu'on pouvait avoir pour les autres cultes ne change rien à cette acception propre du mot. Mirabeau, le seul homme de la révolution qui ait eu de grands talents, aurait dû voir, dès cette époque, qu'il ne serait pas le maître d'arrêter le mouvement qu'il avait contribué à donner, et que la force de détruire, la seule qui fût réelle dans un peuple dépravé, parce qu'elle est la plus facile de toutes, ne serait jamais celle d'édifier. On sait qu'il ne tarda pas à s'en convaincre, et que ses dernières paroles, au lit de mort, furent une prophétie contre la France, et en même temps un jugement contre lui-même.

Que cette *constitution civile* fût conforme ou non au catholicisme, c'est ce que je suis absolument dispensé d'examiner, puisqu'il y a longtemps qu'elle est anéantie, et que le gouvernement actuel ne reconnaît aucune religion quelconque, ni aucune espèce de *culte public*. Mais ce qu'on ne peut concevoir, à moins d'avoir bien saisi l'esprit de la révolution française, ce qu'on ne peut croire, ainsi que tout le reste, qu'en le voyant de ses yeux et l'entendant de ses oreilles, c'est qu'on traite encore, au moment où j'écris, de *réfractaires*, et de *rebelles*, ceux qui ont refusé d'adhérer à une loi qui n'existe plus; que dis-je? à une loi qui même n'en était une que pour ceux

qui voulaient être *fonctionnaires publics*; en sorte que dans tous lés cas il ne pouvait y avoir qu'un refus qui était libre, dès qu'on renonçait aux *fonctions*, et jamais aucune sorte d'*infraction* ni de *rebellion*, du moins pour quiconque emploie les mots dans leur sens. Que sera-ce si l'on ajoute que ces mêmes hommes sont aujourd'hui poursuivis comme *réfractaires* à la loi, par la même autorité qui a détruit la loi? Cet *acte législatif*, soutenu durant quatre années, ne réclame-t-il pas une place dans la liste arithmétique des phénomènes de démence, d'impudence et d'atrocité, qui séparent l'histoire de notre révolution de l'histoire du monde entier (1)?

---

(1) C'est le deux cent quatre-vingt quinzième du même genre; et pour mieux entendre ceci, il faut savoir que cet écrit n'était originairement qu'un fragment d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et que je l'en ai détaché, d'abord parce qu'il a pris assez d'étendue pour être publié séparément; ensuite, parce que cette publication m'a paru un devoir au moment où la persécution contre les prêtres paraît se rallumer avec plus de fureur, et repousser obstinément la justice, vainement attendue depuis si long-temps. Quant à l'ouvrage dont cet écrit est tiré en partie, et que je n'ai pu encore achever, tant il croît et s'étend sans cesse sous ma main, il a pour objet de faire bien connaître la révolution, non-seulement à l'Europe et à la postérité, mais sur-tout aux Français qui généralement sont loin de la connaître. Mon plan est de la caractériser par l'examen de sa langue, qui en a été le premier instrument et le plus surprenant de tous, de montrer l'établissement, la consécration légale de cette langue,

[illegible] les auteurs et les fauteurs [illegible] fidèles à leur [illegible] jours en égor- [illegible] leurs hurlements

[illegible] dans l'uni- [illegible] que par la ven- [illegible] que j'ai entrepris [illegible] peut détail- [illegible] à la mémoire et à [illegible] ables toute [illegible] les crimes révolu- [illegible] par la bouche [illegible] de la France :

[illegible]

[illegible] la révo- [illegible], a été [illegible] par des ministres contre [illegible] possibles. » et [illegible] en ont été la [illegible] comme les choses. [illegible] tout ce qui [illegible] jusques-là. J'in- [illegible] et individuels, qui [illegible] sur-tout des crimes [illegible] politique quelconque ; [illegible] dans la révolution.

accoutumés, ces invectives aussi insignifiantes que furieuses, auxquelles le dégoût seul aurait dû mettre fin, si la tyrannie n'avait pas un besoin continuel du mensonge, et si la bassesse à gages n'était pas continuellement obligée de le répéter pour mériter son salaire. Je connais de reste toutes les phrases de tribune et de journal : *Guerre au fanatisme; on secoue les torches de la discorde et du fanatisme; on empoisonne les esprits; on prêche la guerre civile*, etc., etc., etc. On l'a tant répété, que même parmi ceux de nos représentants qui se sont montrés ennemis de l'oppression, très-rarement on a pris la parole en faveur de ces infortunés, proscrits sous des noms si odieux; et comme il était reçu que tous les prêtres étaient des *conspirateurs*, celui qui aurait voulu les défendre, craignait qu'on ne l'appelât lui-même *conspirateur*, ce qui est si commun et si aisé. Mais moi qui ne prends jamais la plume que pour dire la vérité, et qui méprise souverainement tout ce qui n'est pas la vérité, je vais répondre par des faits et des preuves péremptoires, et les calomniateurs ne me répliqueront pas plus qu'ils ne m'ont répliqué jusque ici.

Je dis donc aux calomniateurs : Certes! les moyens d'inquisition ne vous manquent pas, et vous n'êtes pas délicats sur le choix; vos agents sont sans nombre et sans scrupule; la haine les aiguillonne, et l'or de la nation les paie. Eh

bien! j'affirme, les papiers publics à la main, que dépuis les premiers jours de la persécution ordonnée contre les prêtres, parmi cette foule de victimes livrées à la mort ou aux fers, parmi cette multitude ou captive ou proscrite, il n'y a pas eu un seul individu qui ait *été* convaincu légalement de la moindre trame, de la moindre entreprise contre le gouvernement, pas un contre qui l'on ait articulé des faits prouvés et reconnus. Vous n'avez jamais accusé que par des généralités vagues et par conséquent calomnieuses; vous n'avez jamais condamné que les personnes et non pas les actions: *en un mot*, vous avez toujours proscrit *en masse;* par des dénominations *révolutionnaires*, qui étaient des arrêts de mort; et ce n'était pas seulement le systême de Robespierre, comme on a voulu le faire croire depuis qu'il n'est plus, c'était celui de toute la *faction dominatrice*, et ce l'est encore aujourd'hui, avec plus ou moins de modifications; témoin l'abominable loi du 3 brumaire (1), et tant d'autres qui ne sont pas encore abrogées.

---

(1) On prétend que par la loi nouvelle projetée *contre la calomnie*, et qu'on appelle *la loi Daunou*, il est permis de prouver qu'une loi est mauvaise, mais qu'il est défendu de la qualifier par des expressions dures et flétrissantes. Ainsi, quand j'aurai prouvé qu'une *loi* est la violation de tous les principes naturels et politiques, un attentat contre la constitution et contre le peuple souverain qui l'a sanctionnée; que cette *loi* punit l'innocent et dépouille le propriétaire, d'où il

Or, puisque vous n'avez jamais osé rien spécifier contre qui que ce soit, n'est-ce pas une démonstration de l'impuissance où vous êtes, non-seulement d'énoncer des délits véritables, mais même de trouver des apparences assez spécieuses pour autoriser l'accusation individuelle? Vous pouviez d'ailleurs vous en passer, puisque les qualifications *révolutionnaires* ont toujours suffi pour faire tout le mal qu'on voulait. Je suis donc en droit de conclure que celui qui n'a jamais pu être accusé d'un fait par des ennemis qui peuvent tout et ne rougissent de rien, est à coup sûr innocent.

IV.

Une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que je parle à des hommes incapables de rougir, c'est qu'ils vont me crier tous ensemble, *Et la Vendée!* Je réponds.

Premièrement, quand il serait prouvé que ce sont les prêtres qui ont armé la Vendée, la Vendée n'est pas la France, et je ne connais que

---

soit que cette *loi* est, dans ceux qui la proclament comme législateurs et représentants du peuple, un crime et une infamie, il ne me sera pas permis de dire que la *loi* est infâme, absurde, abominable!... N'est-ce pas dire en d'autres termes : « Au nom de la *liberté*, citoyens libres, nous vous défendons d'appeler les choses par leur nom, quand ces noms peuvent nous blesser. » Rien n'est plus conséquent, et cette nouvelle loi est très-*révolutionnaire*.

vous au monde qui puissiez imputer à Paris, ou à Lyon, ou à Bordeaux, ce qui se passe dans la Vendée. Vous rejetterez-vous sur des intelligences, des communications, sur ces *vastes complots dont les ramifications embrassent toute la France* (1)? Je vois bien là le charlatanisme banal de vos phrases de tribune, et l'on en connaît la valeur. Mais je demande, et j'ai droit de demander, puisque je ne parle pas dans une convention, où sont les preuves? Combien de fois avez-vous promis *de dévoiler la grande conspiration?* et l'avez-vous jamais fait? l'avez-vous jamais essayé? Vous voilà retombés dans le code

---

(1) Phrase répétée cent mille fois à la tribune, dans les mêmes termes, et notamment dans un rapport solennel, en vendémiaire, où l'on s'engageait à prouver incessamment *le vaste complot* (j'ai le rapport sous les yeux). En effet, le canon, la mitraille et les bayonnettes prouvèrent, comme à l'ordinaire, *le vaste complot*, et depuis on n'a pas demandé d'autre preuve, comme de raison. L'on devait prouver de même, en affichant le tableau des votes de la France, que deux cent cinquante-deux mille voix étaient la majorité sur neuf cent cinquante mille votants. Le premier tableau fut affiché: le canon du 13 vendémiaire dispensa, comme de raison, d'afficher la suite, et l'on proclama dans la convention, *que la France avait accepté les décrets de fructidor*, et personne n'osa le nier, comme de raison: il eût été égorgé sur-le-champ. Ce phénomène trouvera sa place parmi les autres et les couronnera tous: c'est, sans nulle comparaison, ce que le monde a vu de plus extraordinaire en soi, et les accessoires ne le sont pas moins.

de Robespierre, dans *la conspiration qui a existé*, et qui était la base de tous les jugements *révolutionnaires*. Il n'y avait pas de risque que personne s'avisât de requérir, avant tout, qu'on prouvât que cette *conspiration avait existé*, et ce que c'était que cette *conspiration*. *La conspiration* était une axiôme mathématique, dont le corollaire a été la condamnation juridique de cent mille innocents. Mais enfin la convention ellemême, toute convention qu'elle était, a cru devoir désavouer les procédures des tribunaux de Robespierre, et pouvez-vous encore parler comme lui, à moins d'avouer que vous voulez encore faire comme lui?

Ensuite, sur cette guerre de la Vendée, vous souvient-il de vos propres aveux? Vous imaginez bien qu'ils ne m'ont rien appris, non plus qu'à tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre; mais ils sont précieux dans votre bouche; je ne les ai pas oubliés, et la nécessité seule vous les arrachait. Quand vous vous êtes crus obligés de traiter avec ceux que vous n'avez pu vaincre, et d'appeler vos frères ceux que vous aviez si souvent appelés *brigands*, vous avez bien su dire vous-mêmes ce qui pouvait les justifier. Vous avez avoué qu'ils n'avaient pris les armes que pour défendre ce que tous les hommes ont de plus cher et de plus sacré, leurs foyers, leurs temples, leur culte, les tombeaux de leurs p[illegible] en un mot, tout ce que

venaient attaquer et violer avec tant de rage des *brigands* (et pour cette fois c'était bien le mot propre) déguisés sous le nom de *patriotes, et soudoyés par Pitt pour faire détester la révolution*. Eh bien! si ces malheureux peuples avaient des motifs si légitimes de repousser l'oppression, où sont donc les suggestions coupables que vous reprochez aux prêtres? Si par-tout on a le droit naturel (et qui pourrait en douter?) de s'armer contre les assassins, les incendiaires, les destructeurs des temples, et les profanateurs des autels; si ceux qui ont levé l'étendard d'une si juste guerre, contre une guerre coupable et impie, ne sauraient être répréhensibles, comment donc ceux qui l'auraient encouragée ou approuvée, le seraient-ils?

Misérables! vous osez nommer la Vendée! vous! à qui ce nom seul devrait faire baisser les yeux, si vous n'étiez pas inaccessibles à la honte et aux remords, et si vous pouviez connaître d'autres sentiments que l'amour du crime et la crainte du supplice! vous qui par tous les moyens possibles avez provoqué cette épouvantable guerre, parce que vous en aviez besoin; parce que, dans votre système infernal, il vous fallait la guerre par-tout, au-dedans comme au-dehors; parce qu'il vous fallait des prétextes pour piller, incendier et massacrer, et que les massacres dans un département étaient pour vous une raison de proscrire dans les autres; enfin, parce qu'il fal-



lait une pâture habituelle aux trois cent mille bandits que vous appeliez *le peuple*, et que cette pâture ne pouvait être que des dépouilles, de l'or et du sang! Et vous avez pu imaginer que toutes ces horreurs seraient ensevelies avec vos victimes, que tant de forfaits échapperaient à l'histoire, que le silence de vingt-cinq millions d'hommes *libres*, commandé par la terreur, déroberait la vérité aux générations futures? Monstres insensés! vous avez l'air de le croire encore; vous semblez surpris et indignés, quand on vous présente quelques traits de l'affreux tableau dans lequel vous figurerez aux yeux de la dernière postérité; vous paraissez même ne pas concevoir qu'on ose vous dire en face quelques vérités. Scélérats, aussi stupides qu'insolents, sachez que si l'on ne vous a pas encore tout dit, c'est que cela n'était pas possible; c'est qu'il faut plus de temps pour tracer vos crimes, que vous n'en avez mis à les commettre; c'est qu'il est plus difficile de rendre croyables vos systêmes atroces, qu'il ne l'a été pour vous de les réaliser; plus difficile même de rendre vraisemblable la patience des opprimés, que de briser le joug des oppresseurs; c'est que la stupeur française sera pour l'avenir un prodige aussi inconcevable que la perversité révolutionnaire, et qu'il faut tout l'art de l'histoire et toute l'énergie de la poésie, pour caractériser à-la-fois et les tyrans et les esclaves, quand la tyrannie et l'esclavage ont été égale-

ment sans exemple. Mais heureusement rien n'est perdu : *adhuc pusillùm*, encore un peu de temps, et l'histoire sera pour vous une justice contemporaine. Elle fera partie de votre supplice ; non pas, je le répète, que vous puissiez rougir ou vous repentir ; non, mais tout vils que vous êtes, vous avez de l'orgueil, et même cet orgueil est à la hauteur de vos attentats et de votre puissance ; je l'entends tous les jours se récrier : « Quoi ! nous avons fait trembler la France et « l'Europe, et l'on ose nous dire la vérité ! Quoi ! « nous avons été assez puissants pour forcer « vingt-cinq millions d'hommes à se prosterner, « ou du moins à se taire devant nos crimes ; nous « avons pu les ériger en vertus, et un échappé « de nos prisons, que nous avons pu mille fois « égorger, que nous pouvons égorger encore, « ose nous appeler par notre vrai nom, ose nous « dire ce que nous sommes et ce que nous avons « fait ; et il respire !..... »

Voilà ce que vous dites, j'en suis sûr, comme si je vous écoutais ; et le premier mouvement naturel serait, sans doute, de jouir de votre rage, qui est pour vous un tourment et une punition, quand même cette rage serait assouvie ; car le méchant est toujours malheureux, même en faisant le mal qu'il veut faire. Mais les principes que j'ai heureusement embrassés ne me permettent pas même cette espèce de vengeance, toute légitime qu'elle peut paraître. Ce n'est pas

vous qu'il m'est permis de haïr; c'est le mal que vous avez fait et que vous faites. Quoique vous soyez des monstres, vous êtes encore des hommes aux yeux du chrétien : quoique vous ayez désavoué votre ame et déshonoré votre nature, le chrétien sait que vous n'avez pu vous ôter ni l'une ni l'autre ; que le jugement des tribunaux humains, le seul que vous redoutiez, ne sera pas le dernier; que vous attendez en vain le néant, et que vous ne le trouverez pas, et le chrétien frémit pour vous en songeant à ces paroles terribles, qui se réalisent tous les jours : *Adhuc pusillùm et non erit peccator; et quæres locum ejus et non invenies.* « Encore un moment, « et le méchant ne sera plus; et vous chercherez « la place où il était et vous ne la trouverez « pas. (*Ps.*) »

V.

Je ne doute pas que vous ne vous hâtiez de revenir sur les fables atroces et extravagantes que vous débitiez dans la convention contre *le fanatisme* de ces malheureux *Vendéens*. Dispensez-vous de répéter votre leçon, je la sais, et cela n'est pas difficile; vous l'avez tant répétée! Combien de fois avez-vous peint ces malheureux peuples comme *des anthropophages*, *des canni-* [illegible]*les, qui mangeaient les petits enfants, qui rô-* [illegible] *les vieillards, qui violaient et massacraient* [illegible]*t les hommes*, etc., etc. etc.!

Jamais personne n'osa contredire là-dessus vos tribunes et vos journaux; il y allait de la vie, et on l'aurait même perdue inutilement. Je vais vous répondre, comme vous répondait alors le silence public, et comme vous répondra la voix de l'histoire.

1° L'on pourrait se contenter d'une réplique fort simple, qui avec vous serait concluante: tout ce que vous dites est faux; car c'est vous qui le dites. Mais les gens difficiles m'objecteraient qu'il n'est pourtant pas d'une impossibilité absolue que des *montagnards*, des *jacobins*, des *révolutionnaires*, disent quelquefois la vérité. J'avoue que cela n'est pas absolument impossible; mais il faut m'avouer aussi que cela est d'une invraisemblance qui approche de l'impossibilité morale. Des hommes qui ont fait publiquement du mensonge et de la calomnie un principe, une habitude et un devoir (1), et qui ont été

(1) Il n'y a pas ici un mot qui ne soit d'une exactitude rigoureuse: aussi cette théorie du mensonge, cette consécration de la calomnie, se trouvera-t-elle parmi les phénomènes de la révolution. On ne peut avoir oublié les harangues de Danton et consorts sur *la calomnie permise contre les ennemis de la liberté*; et l'on sait que ce nom d'*ennemis de la liberté*, comme toutes les autres dénominations révolutionnaires, *aristocrates*, *royalistes*, *chouans*, etc. a toujours signifié et signifie encore dans la bouche de l'exécrable faction, *tous ceux qui ne sont pas ses complices ou ses esclaves*. Cette définition, appliquée aux faits, trouverait très-peu d'excep-



convaincus de fausseté, toutes les fois qu'il a été permis d'en venir à l'examen, méritent assurément qu'on les juge indignes d'être jamais crus sur leur seul témoignage; et en ont-ils jamais allégué d'autre? Quand ils parlaient de la Ven-

---

tions. Voilà d'abord le principe. L'habitude est tellement connue, tellement avouée, qu'il serait superflu et même ridicule de vouloir la prouver : elle est au point que, si par hasard il y a quelques exceptions, l'histoire les citera comme des traits extraordinaires, comme une espèce de prodige. Il est de fait que tout ce qui s'appelle *jacobin*, *montagnard*, *patriote*, etc., est occupé chaque jour à composer les mensonges du lendemain. Quant au devoir, le mensonge en est un pour eux, au point que s'il arrivait qu'un d'entre eux montrât le plus petit scrupule à cet égard, il serait traité comme un apostat, un transfuge, en un mot, comme un *honnête homme*. Parmi des faits sans nombre, je ne citerai que celui de *vendémiaire*, et il est bien avéré. On avait dit à la tribune que *les sections travaillaient à affamer Paris*. Cette imposture n'était pas plus absurde que mille autres qu'on débitait à toute heure. Cependant, je ne sais comment il se fit que dans un comité quelqu'un dit qu'il n'était pas vrai que les Parisiens cherchassent à s'affamer eux-mêmes, et que ce conte était par trop ridicule. Un autre membre lui répondit avec beaucoup d'humeur : *Cela peut n'être pas vrai; mais cela est toujours très-bon à dire à la tribune.* Et il avait raison.

Au reste, prenez garde que ce système est chez eux conséquent et nécessaire. Des hommes que toute vérité accuse et condamne, n'ont d'autre arme, pour se défendre et pour attaquer (par la parole), que le mensonge. Donc ils mentiront, tant qu'ils seront à portée de mentir impunément. Dès qu'ils ne le pourront plus, ils seront sans ressource.



dée à cette tribune de la convention, qui était celle du scandale, de l'imposture et du crime, la contradiction pouvait-elle être admise? A-t-on jamais rien opposé à ces rapports de Barrère, que lui-même appelait ses *carmagnoles?* Phélipeaux, qui seul osa une fois révéler une partie des horreurs *patriotiques*, dont la Vendée était le théâtre, n'a-t-il pas payé de sa tête ce courage qu'il n'eut qu'une fois, et qu'il eut trop tard? Quand tous les journaux mercenaires répétaient la calomnie commandée, la Vendée avait-elle ici son journal à elle? La correspondance particulière pouvait-elle du moins y suppléer? Non-*seulement* toutes les communications étaient interdites; mais toutes les lettres sans exception étant livrées notoirement à l'inquisition des tyrans qui avaient tant reproché à l'ancien gouvernement la violation du secret des lettres, et qui la portaient à un degré d'impudence inconnu avant eux, celui qui eût écrit, des environs de la Vendée, une seule phrase de vérité, n'eût-il pas été perdu?

2° Après le démenti formel que je suis autorisé à vous donner sur les faits, voyons les vraisemblances.

Ces mêmes atrocités que vous reprochiez aux Vendéens, sans aucune preuve, il a depuis été prouvé qu'elles étaient habituellement les vôtres: je dis prouvé bien authentiquement, prouvé par votre aveu, ce qui arrivait toujours quand les scélérats en chef en venaient à se défaire des

scélérats en sous-ordre. Ainsi, quand Robespierre fit périr Ronsin et quelques autres destructeurs de la Vendée, toute la France retentit du récit des barbaries commises dans ce pays; et j'aime à vous redire encore que ce n'est pas à moi que l'on apprit rien : tous ceux qui me connaissent peuvent attester que dès que vos orateurs et vos journalistes parlaient des meurtres, des incendies, des brigandages, qu'on imputait aux Vendéens, je disais toujours : « Les faits sont vrais, n'en « doutez pas; mais ceux qui les rapportent con« tent leur propre histoire, et selon leur immua« ble coutume, ils prétendent avoir souffert ce « qu'ils ont fait, et assurent que leurs ennemis « ont fait ce qu'ils ont souffert; » et j'étais bien sûr de ne pas me tromper.

A-présent je le demande, quand l'accusateur reconnaît lui-même avoir fait ce qu'il impute à ses ennemis, n'est-il pas plus que probable que les accusations sont fausses?

3° En ne considérant que la nature des choses, est-il probable que des hommes qui n'ont pris les armes que pour la défense la plus légitime, se plaisent à déshonorer leur propre cause et à imiter les excès qu'ils reprochent à leurs ennemis? Est-il probable qu'ils oublient l'intérêt qu'ils ont à se concilier l'amitié des cantons voisins, jusqu'à y exercer des dévastations et des cruautés qui doivent porter ces cantons à s'unir de volonté et de moyens avec les troupes envoyées

pour soumettre la Vendée? Est-il probable que la Vendée, si intéressée à tirer de ses voisins toute sorte de secours, ait cherché à s'en faire des ennemis implacables? Pour faire croire ce qui n'est pas vraisemblable, il faut des preuves positives; et où sont-elles?

Sans doute il est très-possible que les Vendéens aient exercé des représailles militaires, qu'ils aient pendu des prisonniers, parce qu'on massacrait les leurs; mais ce qui prouve que ces représailles même n'ont pas été fréquentes, c'est que vous parlez souvent, dans vos rapports, de prisonniers délivrés et en grand nombre; d'où il *suit qu'on* ne les tuait pas habituellement.

4° Enfin, depuis qu'il a été possible de prendre des informations exactes, elles sont toutes contre vous, et en faveur de ceux que vous accusez. Je puis affirmer, entre autres faits, et sur le témoignage des personnes les plus dignes de foi, que les troupes de la Vendée, lorsqu'elles se sont avancées dans les départements circonvoisins, bien loin d'y porter l'épouvante, ont toujours été accueillies, parce qu'elles payaient exactement tout ce qu'elles se faisaient fournir. Les témoins qui étaient sur les lieux, déposeront que telle fut leur conduite au Mans, où elles ne commirent pas le moindre désordre. Mais quand des forces très-supérieures les forcèrent d'évacuer la ville, ce fut alors que la terreur, le brigandage et la mort régnèrent dans cette ville, sous

le prétexte que les Vendéens y avaient des partisans, et que leurs troupes y avaient été bien reçues.

Cette guerre de la Vendée sera, n'en doutez pas, un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la révolution; et vous n'imposerez pas silence à l'histoire. C'est elle qui dira combien ces peuples courageux ont fait de grandes choses avec les plus petits moyens; que n'ayant d'abord presque point de fusils et aucune artillerie, c'est à force d'intrépidité que la Vendée conquit l'un et l'autre sur vos *armées révolutionnaires*, et qu'elle les battit si long-temps avec les armes dont elle les avait dépouillées; que toute cette multitude aussi lâche qu'atroce, mais moins encore que ses chefs, se tenait toujours bien loin de l'ennemi, et n'osant pas lui faire la guerre, la faisait aux départements qu'elle occupait, et d'une manière dont les Huns et les Vendales auraient eu honte et horreur; que tandis que vos Barrère annonçaient avec une allégresse infernale, et au bruit de vos applaudissements, que la Vendée n'était plus qu'*un monceau de cendres trempées dans le sang*, ils ne disaient que trop vrai de quatre départements ravagés par leurs agents *révolutionnaires*, et mentaient sur la Vendée où jamais vos *brigands* n'avaient pénétré; que quand vous parvîntes à repousser les Vendéens jusques dans leurs limites, ce fut la brave garnison de Mayence, composée de dix-huit mille hommes de troupes réglées, à qui vous eûtes cette obliga-

tion; que jusques-là tous vos rapports de tribune, toujours pleins d'une jactance à-la-fois puérile et féroce, étaient précisément le contraire de la vérité, et ne faisaient que changer les défaites en victoires; et qu'en dernier résultat, lorsque vous êtes entrés dans la Vendée et que vous l'avez *parcourue dans tous les sens*, c'était après la paix faite, après que cette paix que l'histoire appréciera, eut fait poser les armes aux habitants.

VI.

J'ai fait voir ce qu'étaient les prétextes de la perséeution contre les prêtres: voyons les véritables motifs. Je les sais aussi-bien que vous-mêmes, et tout le monde les sait comme moi; et les motifs comme les prétextes sont des crimes également absurdes et odieux.

Vous avez voulu détruire la religion, à quelque prix que ce fût. Et pourquoi? ce ne pouvait plus être la guerre contre le clergé, contre ses richesses, contre son autorité, contre son crédit. Rien de tout cela n'existait plus. Depuis le plus riche jusqu'au plus pauvre, tous les ecclésiastiques avaient été dépouillés; et il ne leur restait plus que leur [illegible]nne et leur liberté, et l'une et l'autre, de[illegible]oque de *vot[illegible]embre,* étaient ouvert[illegible]nacées. Apr[illegible] exemple, qui pouv[illegible] trembler [illegible] Des malheureux, s[illegible]ive de la [illegible]on,

sans aucune espèce de défense, étaient loin d'être à craindre. On les redoutait pourtant, et ce fut là le premier motif de la haine persévérante et impitoyable qui arma les dominateurs contre les restes de cette classe infortunée, à qui l'on avait enlevé tout. Dans cette occasion, comme dans toutes les autres, la crainte a été cruelle, comme elle l'est toujours dans le coupable puissant. Un mot de Tacite peut s'appliquer à toutes les puissances *révolutionnaires : Pavebant terrebantque. Ils tremblaient et faisaient trembler.*

— Mais encore que craignaient-ils donc dans les prêtres? —

Ce qu'ils craignaient! les ministres d'une religion indissolublement liée à la morale. Des tyrans qui, les premiers depuis qu'il y a eu des tyrans, ont imaginé de fonder leur pouvoir sur le renversement absolu de toute morale quelconque, religieuse, politique et civile, doivent en être les plus mortels ennemis, parce qu'ils n'ont pas en effet de plus mortelle ennemie. Concevez, s'il est possible, combien ils doivent craindre, et par conséquent détester ceux qui sont chargés par état et par devoir de la prêcher à tous les hommes, et de la présenter revêtue d'une sanction divine! Si Robespierre et son parti eussent [illegible]né plus long-temps, il ne serait pas resté en [illegible]ce un seul prêtre vivant (1). Mais le Dieu

---

[illegible] vont s'écrier ici : « Eh bien ! avons-

[illegible] voulu ruiner la France, n'a pas voulu la [illegible] nous est permis de le croire, depuis [illegible] et plus coupables instruments de [illegible]

[illegible] autre motif qui n'était guères moins puis-[illegible] avides, c'était, après la [illegible] celle des églises, dont les [illegible] aux yeux, éblouissaient [illegible] magnificence cupide et [illegible] moyen plus court [illegible] ôter aux peu-[illegible] toute [illegible] persécu-[illegible] que les [illegible] France [illegible]

[illegible]

de *fanatisme* pour les brigands et les bourreaux. Ceux-ci se souciaient fort peu qu'il y eût une religion ou qu'il n'y en eût pas : la soif de l'or, voilà ce qui a d'abord dévasté les temples et ensuite les a fermés; voilà ce qui en a fait payer, en dernier lieu, l'ouverture et la location. Pauvre *philosophie* du dix-huitième siècle! à quel point tes disciples t'ont compromise! Ils ne t'ont pas même associée au butin pour te payer tes leçons, et ils ont même égorgé nombre de leurs maîtres et docteurs. N'es-tu pas bien satisfaite de ta révolution et de tes conquêtes? Et le prophète qui a dit, *qui habitat in cœlis irridebit eos; celui qui habite dans le ciel se moquera d'eux*: s'est-il trompé? Vous qui étiez assis *dans la chaire des moqueurs*, *in cathedrâ derisorum*, je m'en rapporte à vous-mêmes: avouez que le Tout-Puissant, dont vous vous êtes tant moqués, est un terrible moqueur; et osez dire qu'il a tort.

VII.

Pour comprendre jusqu'où allait et devait aller cette haine contre la religion, il suffit de s'en rappeler les effets, et de songer aux traitements que les prêtres ont essuyés et à ceux qu'ils éprouvent encore. On verra que cette haine n'est rien moins que de la rage; et apparemment il appartient à la religion chrétienne de ne pouvoir être ni médiocrement aimée, ni médiocrement haïe.

Quand nous lisions avec horreur les cruautés

exercées contre les chrétiens des premiers siècles par les Césars persécuteurs, qui nous aurait dit que nous verrions, nous, chez nous, une persécution plus cruelle et plus horrible? que nous la verrions dans un siècle qui s'appelait celui *de la tolérance et de l'humanité?* que nous la verrions exercée au nom *de la tolérance et de l'humanité*, au nom *de la philosophie?* que nous verrions des hommes chassés (1) et massacrés comme des bêtes fauves, torturés de toutes les manières, brûlés, noyés, décapités, mutilés, déchiquetés, sans autre crime que leur croyance? Cette prophétie ne nous eût-elle pas paru, comme tant d'autres qu'on aurait pu faire dans le même genre, la plus folle de toutes les visions? Nous l'avons vu, et la raison qui veut tout expliquer, et qui se révolte contre tout ce qu'elle n'explique pas, accuse ou nie la providence. Insensés! c'est la providence seule qui rend raison de tout: c'est elle seule qui permet le mal, parce qu'elle seule sait en tirer un bien. Croyez-vous qu'elle soit embarrassée à se justifier? elle ne peut avoir pour accusateurs que ceux qui la méconnaissent. Si vous cherchiez la vérité à sa source, vous verriez (et c'est ce qu'on peut dire de plus fort et

---

(1) Dans les départements voisins de la Vendée et dans plusieurs autres, notamment en Auvergne où commandait le proconsul Couthon, on allait à la chasse des prêtres, précisément comme à la chasse des loups.

de plus vrai) que tout ce qui paraît si effroyable sous un point de vue, n'est pas moins admirable sous l'autre. Quant à moi qui retrace toutes ces horreurs, je suis homme, et je frémis; je suis Français et je rougis; mais je suis chrétien et j'adore.

Je ne prétends pas que la cruauté des supplices ait été plus loin dans les bourreaux français que dans les bourreaux romains. Non, je suis juste; et les chrétiens empalés par les ordres de Néron, et leurs corps enduits de poix-résine, allumés et servant de flambeaux pendant la nuit, peuvent soutenir le parallèle avec les prêtres qu'on attachait aux arbres dans la Vendée, pour les écarteler, qu'on crucifiait pour insulter à leur Dieu, qu'on brûlait à petit feu, etc. Il y a ici compensation, je l'avoue, et même les fameuses *noyades* (1) de Carrier, et l'invention des bateaux

---

(1) Je suis forcé quelquefois de me servir des mots nouveaux inventés pour des crimes nouveaux, ou qui même ne sont que des monuments de ridicule et de grossièreté. L'histoire, par la même raison, ne pourra s'en dispenser, et descendra jusqu'à citer les *carmagnoles* de Barrère, dont j'ai parlé plus haut, malgré mon dégoût indicible pour le langage *révolutionnaire*, qui provoque le vomissement, quand il ne soulève pas d'horreur. Au reste, ce mot de *noyades* en lui-même est plutôt de néologisme que de révolution. Il ne faut pas oublier que le propre de la langue *révolutionnaire* est d'employer des mots connus, mais toujours en sens inverse; et cela ne souffre point d'exception.

à soupape, et l'*heureux tourbillon révolutionnaire* qui avait englouti quelques centaines de *fanatiques*, et les coups de sabre redoublés sur les malheureux qui tentaient d'échapper aux flots, ont peut-être encore un peu d'infériorité dans la comparaison. Mais il n'en est pas moins vrai que le caractère général de la persécution a été plus horrible et plus barbare que les persécutions païennes, et il n'est pas difficile de rendre cette différence sensible.

Ce qui caractérise les actions humaines, c'est sur-tout le principe et l'intention : cela est si vrai, que le crime même porte quelquefois avec lui une sorte d'excuse, quand il tient à une erreur de bonne foi, ou à une violente passion du moment. Le plus odieux de tous, c'est celui qui est commis gratuitement, de sang-froid, ou par des motifs bas et atroces. Les Césars de Rome furent, sans doute, injustes et inhumains envers les chrétiens; mais du moins ils avaient le prétexte, trop souvent regardé comme plausible, de la politique et de la raison d'état. Ils voyaient dans les chrétiens les ennemis de la religion de l'empire, et l'on sait que de tous les gouvernements du monde, celui des Romains a été le plus attaché à tout ce qui tenait à la religion. Ils la regardaient comme la sauve-garde des mœurs publiques, le fondement de l'ordre civil et de la prospérité générale. Ils avaient toute raison dans le principe, qui, consacré par les sages de tous



les siècles, (le nôtre excepté) suivi par toutes les nations policées, devait sur-tout être celui d'un peuple que la providence avait destiné à commander aux autres. Ils se trompèrent seulement dans l'application, puisque la raison nous enseigne que, quelque zèle que l'on ait pour sa croyance, il n'est jamais permis de violenter celle d'autrui, à moins que les dissidents ne troublent l'ordre, et les chrétiens ne le troublaient pas. Tout gouvernement, il est vrai, est maître d'exclure des emplois publics ceux qui ne professent pas la religion nationale : il est maître de dire à ceux qui en prêchent une autre, Sortez de mon territoire. Mais c'est là tout ce qu'il peut faire légitimement. Les empereurs allèrent beaucoup plus loin; ils voulurent employer la contrainte, et ordonnèrent des supplices : ils furent oppresseurs. Mais on voit que leurs motifs n'avaient rien de vil, qu'il n'y avait de leur part ni férocité, ni cupidité (1), et qu'enfin ils avaient ce prétexte toujours spécieux, de pouvoir dire aux chrétiens : Vous désobéissez à nos lois.

Mais de quel nom appeler des hommes qui, parce qu'il leur a plu d'abjurer toute religion, vous font un crime d'en avoir une, qui, tout en

---

(1) On sent bien que je parle ici des Trajan, des Marc-Aurèle, des Dioclétien, et non pas des monstres qui suivaient leur naturel barbare et tyrannique en faisant périr les chrétiens.



proclamant que leur république *permet tous les cultes*, vous disent : *Renonce au tien ou je t'égorge?* Et si l'on ajoute que ces mêmes hommes n'ont proscrit les ministres que pour dépouiller les autels, et ne versaient le sang que pour ravir l'or, n'en résulte-t-il pas l'assemblage de tous les crimes et de toutes les infamies? N'est-ce pas ce que l'espèce humaine a jamais offert de plus abject et de plus abominable?

VIII.

Et que sera-ce, si l'on passe au détail des moyens? Il le faut bien, puisque *tout se tient* dans un système d'oppression, et puisque les dernières cruautés sont les conséquences des premières. Il le faut bien, quoi qu'en disent tous les jours ceux qui nous reprochent si lâchement *une mémoire implacable* (1). Cette expression trou-

(1) C'est ainsi qu'on s'exprime dans une brochure qui a pour titre : *De la force du gouvernement actuel.* L'objet de cet écrit et le moment choisi pour le faire paraître, devaient exciter également l'indignation : il était dirigé contre ceux qu'on appelait *vendémiaristes* (dans le jargon du jour), et qui tous étaient alors sous le couteau. Le but de l'auteur était de prouver que les choix du gouvernement qui, par *la loi brumaire*, nommait à toutes les places, devaient être en sens inverse de l'opinion publique; et par conséquent cet écrit était une réponse au cri de la France entière, qui gémissait de voir presque toutes les places devenues la récompense des *assassins de prairial et de vendémiaire.* L'auteur,

vée par la bassesse qui insulte l'opprimé pour flatter l'oppresseur; cette expression, aussi absurde qu'atroce dans le sens qu'on lui donne ici, est digne de marquer dans la langue *révolutionnaire.* Dans la nôtre, dans celle de tous les hommes, ceux-là ont vraiment *une mémoire implacable*, qui, dans un nouvel état de choses, ne pardonnent pas à quiconque était dans l'ancien ce qu'il devait être, vous font un crime de n'avoir pas été républicain (1) dans une monar-

---

s doute, trouva une singularité piquante à complimenter ouvernement qui donnait des armes contre lui à ses morennemis, à ceux qui avaient tant de fois voulu l'égorger i le voulaient encore. Babœuf et les brigands de Greont fait à cette brochure la seule réponse qu'elle mé-

u'il y avait de plus affligeant, c'est qu'on savait que r était né d'une famille honnête, avait eu de l'éducan'était pas même sans esprit, quoiqu'il en fit un si usage. J'ai connu sa famille à Genève et en Suisse, jouissait d'une juste considération. Ainsi c'était un qui, au lieu de pleurer sur sa patrie, ruinée, asensanglantée par *le sans-culotisme révolutionnaire*, ulter aux maux de la France. Je ne veux pas en itage : l'auteur est jeune et peut se corriger. Je u'il n'ait été égaré que par la folle vanité du para, si cette même vanité le porte (comme il n'est obable) à vouloir justifier des torts si graves, alors sera l'analyse exacte de sa brochure, que jusulu lui épargner.

un dél 'volution, et comme tous les

chie, d'avoir fait ce que le devoir vous obligeait de faire, d'avoir joui des droits qui étaient les vôtres, des biens qui vous appartenaient, de la considération que vous méritiez; d'avoir servi et honoré votre patrie sous un roi, comme s'il eût été possible alors de séparer le roi de la patrie; en un mot, qui ont proscrit sans exception tout ce qui était quelque chose dans l'ancien gouvernement, parce qu'eux-mêmes ne pouvaient jamais être rien dans aucun, et que pour avoir une existence, il ne leur fallait rien moins qu'une révolution si dignement nommée par eux-mêmes *le règne du sans-culotisme*. Les voilà bien ceux qui ont *une mémoire implacable*. Mais dans la bouche des beaux-esprits du *jacobinisme* (1), c'est

---

autres du même genre, il a trouvé sa punition en lui-même. De là l'anéantissement presque total de notre marine, la désorganisation de nos armées dont les détails font trembler (et on ne les sait pas tous), l'impuissance des pouvoirs administratifs, suite de l'ignorance ou de la corruption, etc. etc. Tout tient à ce principe, qui n'a été encore que très-peu modifié : « Tout ce qui avait quelque mérite dans l'ancien « régime doit être écarté du nouveau, qui n'a pas besoin de « gens de mérite, tant il est beau par lui-même. »

(1) On s'éto[illegible] peut-être qu'il y ait quelque chose de commun ent[illegible]sprit, qui suppose au moins quelques études, et l[illegible]*e*, si fier de s[illegible]. Il est pourtant vr[illegible]jours eu ses be[illegible] ceci mérite d'êtr[illegible]On se rappell[illegible] fois *les écriv*[illegible]*niers*, qui fo[illegible]

tout le contraire. Ces nouveaux acteurs qui se présentent fièrement sur la scène, parce qu'ils n'y ont pas figuré comme assassins, qui se croient des politiques, depuis qu'ils se sont faits les singes de Machiavel, qui se croient des écrivains en arrangeant de petites phrases sur de grands crimes, qui se croient profonds parce qu'ils déraisonnent froidement sur les désastres et la destruction; ceux-là nous accusent d'avoir *trop de mémoire*, parce qu'ils voudraient bien qu'on n'en eût pas du tout, et de nous souvenir de nos maux, parce qu'ils ne les ont pas sentis. Ils trouvent notre *mémoire implacable*, parce que leur ame est im*passible*; ils ne peuvent souffrir qu'on retrace les forfaits pour les détester, parce qu'ils ne les

---

des lettres de bonne année, des lettres d'amour, des ...s d'injures, etc. Il y avait *le style à dix sous*, le style à ..., le style à *trente*. Le premier était pour la populace ...e savait ni lire ni écrire; le second pour ceux qui avaient ...oins appris l'un et l'autre; le troisième pour les petits-...s de boutique. Ce dernier était le style fleuri : pour ... sous on vous donnait *de l'esprit et de la phrase*. Voilà ...ment toute la hiérarchie du bel-esprit *révolutionnaire :* ...duit cinq ou six écrivains et autant d'*orateurs de la* ...*ze*, qui se sont élevés jusques au style à *trente sous*. ...y a de plaisant, c'est que ces coryphées méprisent ...illeure foi du monde leurs confrères à *dix sous*. Les ...gens ne se doutent pas qu'un jour viendra (qui même ...as être loin) où l'on ne fera pas plus de distinction ...x, qu'on n'en fait aujourd'hui parmi nos anciens *des charniers*.

ont observés que pour en profiter. Vils adulateurs, répondez : les a-t-on réparés, ces forfaits que vous nous commandez d'oublier? Les a-t-on fermées, cicatrisées, ces plaies encore toutes saignantes, ces plaies à tout moment rouvertes, et que vous avez la lâcheté d'envenimer? A-t-on renoncé à cet exécrable esprit *révolutionnaire* qui a fait tous nos malheurs? Eh! vous-mêmes en êtes encore infectés; vos écrits le perpétuent, le nourrissent, en recèlent tout le venin, déguisé seulement sous une couleur un peu moins horrible. Vous employez le peu que vous avez d'esprit à colorer l'atrocité des principes, par le désaveu frivole et mensonger des conséquences qui vous effraient vous-mêmes, et par de vieux sophismes misérablement recrépis du vernis de votre plate rhétorique *révolutionnaire*. Hypocrites, apprenez que vos phrases qui en imposent à quelques sots, ne sont, aux yeux des hommes sensés, que d'un degré au-dessus des *carmagnoles* de Barrère; que vos amphigouris métaphysiques et politiques sont aux vieilles harangues des jacobins ce qu'est la sottise raffinée à la grossière ignorance, et le bel-esprit d'antichambre au langage de la taverne. Apprenez que vos petits calculs personnels ne valent pas mieux que vos théories générales; que les *jacobins* que vous désavouez vous méprisent, comme n'ayant pas leur *énergie*, et que les honnêtes gens que vous vous donnez les airs d'admonester, ne vous méprisent

pas moins, ou comme des insensés, ou comme des imposteurs; que les premiers vous égorgeraient, s'ils redevenaient les plus forts, et que les seconds vous renverront toujours à votre place, c'est-à-dire dans votre néant.

Après cette justice qu'il fallait faire une fois les raisonneurs, je reviens à la conduite des ersécuteurs.

IX.

D'abord on s'adresse à ceux des prêtres que n connaissait les plus corrompus, les plus in- nes de leur ministère; on leur fait entendre *la* proscription générale du sacerdoce et du e *est* prononcée; qu'ils n'ont qu'une seule pour y échapper, qui est d'abjurer solen- ment leur croyance et leur profession, et *les* premiers à donner au peuple le signal postasie, de l'impiété et du sacrilége. Ils ent : des prêtres viennent déclarer devant gislateurs qu'ils ont passé leur vie à ensei- ne fausse religion qu'ils ne croyaient pas mes ; et ils foulent aux pieds les symboles ministère, au bruit des applaudissements. point de pays sur la terre où on ne leur ondu : « Quelle que soit votre opinion d'hui, quelle qu'elle ait été auparavant, mpossible d'en rien conclure contre la n [illegible] vous abjurez; car, qui nous ré- elui qui a été jusqu'ici, de son

« aveu, capable de mentir tous les jours à sa « conscience, ne mente pas encore aujourd'hui? « Si vous avez été des hypocrites et des imposteurs dans votre profession, par un intérêt quelconque, pourquoi ne seriez-vous pas aujourd'hui des hypocrites et des imposteurs dans « votre apostasie, par un autre intérêt quelconque? Tout ce qu'il y a ici d'évident, c'est que, « de votre aveu, vous avez été les plus grands « fripons, les plus vils coquins qui aient jamais « existé, et qu'aujourd'hui vous en êtes les plus « impudents. »

Il n'y a point de réplique possible à cette apostrophe, dans l'intelligence humaine. Mais comme le disait fort bien Robespierre : « Ne sommes-« nous pas appelés à faire tout le contraire de « ce que le monde a vu jusqu'à nous? » Aussi la convention, fidèle à ce grand axiôme, nous fournit-elle encore ici un de ces nombreux PHÉNOMÈNES *conventionnels*, qui lui donneront une place dans les annales du monde. MENTION HONORABLE de la conduite *patriotique et philosophique* des citoyens *ci-devant prêtres* : harangue du président, non moins *patriotique et philosophique*. On exécute aussitôt les farces horribles, préparées pour accoutumer les yeux du peuple à la profanation et au brigandage impie. On traîne dans les ruisseaux les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, les instruments du culte. Mais ce n'est pas assez. Il était important, indispensable

que l'autorité publique sanctionnât ces abominables scandales, ouvrage d'une vile populace, et que les représentants du peuple français n'eussent pas plus de pudeur que les bandits de la capitale : c'est là l'essence de l'*esprit révolutionnaire;* c'est dans le sein du corps législatif que l'on apporte de tout côté les dépouilles des temples; que chacun étale à l'envi ses vols et sa turpitude; qu'un âne (1) coiffé d'une mître et revêtu d'une chape, traverse la salle au milieu des chants de blasphème et des refreins les plus dégoûtants de la crapule et de la férocité!... O sagesse éternelle!.... et il y a des hommes assez stupides pour ne pas te reconnaître, même après que tu as donné ces nouvelles leçons, nécessaires après de nouveaux attentats! Insensés! ils te demandent des miracles pour croire à ta providence, et ils sont assez aveugles pour ne pas voir un miracle de ta vengeance dans ces scènes inouies, renouvelées tous les jours devant des législateurs! Ils ne te voient pas, regardant de ta hauteur, avec ce mépris que tu dois à la perversité folle et orgueilleuse, avec ce mépris que tu lui annonces (2) si souvent dans les livres que tu as dictés! Ils ne te voient pas regardant de l'œil de

---

(1) On observera qu'en ce moment l'âne n'était pas, à beaucoup près, l'animal le plus déplacé dans l'assemblée.

(2) *Confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos.... Audivit Dominus et sprevit*, etc.

ta justice ces dignes monuments de *la philosophie* moderne, de cette *philosophie* qui devait *régénérer* la France et le monde, ces dignes hommages à *l'immortelle assemblée*, qui s'appelait elle-même à tout moment *la plus auguste de l'univers*, ces grands législateurs jouissant, *sur leurs chaises curules*, de ces grands spectacles donnés, pour la première fois, *dans le siècle des lumières*, par les *bandits révolutionnaires*, et dont auraient eu horreur les bandits des autres nations, si on leur eût proposé d'exécuter les mêmes scènes dans l'obscurité de leurs repaires et dans l'emportement de leurs orgies!

Philosophes qui n'êtes pas tout-à-fait fous, (car je ne parle pas ici aux athées) je vous adjure et vous somme de répondre. Montez un moment en idée sur le tribunal du Très-Haut, vous qui le reconnaissez, et qui ne voulez pas reconnaître sa loi : montez, vous dis-je, siégez un moment auprès de lui; il permet à la pensée de l'homme tout ce qui peut l'éclairer; il permet à tous d'entrer en discussion avec lui; il le répète sans cesse dans ses écritures; sans cesse il appelle en jugement la raison humaine, pourvu que l'orgueil n'en altère pas la bonne foi. Il nous dit à tous : *Arguam te et statuam contra faciem tuam : je vous convaincrai en vous confrontant avec vous-mêmes.* Entendez-le qui vous dit, en mettant sous vos yeux, non pas seulement les tableaux que je viens de retracer, mais tous ceux de la

évolution française : « Eh bien! qu'ai-je pu faire de mieux pour détromper les maîtres et les disciples! vous avez tant dit que ma loi faisait e malheur du monde, et que votre *philosophie* n faisait le bonheur. Les faits parlent : j'ai ermis que votre *philosophie* l'emportât un oment sur ma loi. Voilà que ma loi est pros-ite dans la France entière, et que votre *phi-sophie* seule y domine. Eh bien! qu'en es-vous? Que dites-vous de vos législateurs, vos lois, de votre peuple, de vous-mêmes? tte nation dont l'orgueil m'a rejeté d'après leçons de votre orgueil, regardez-la : est-descendue assez bas? Vous à qui les siècles cédents sont connus, vous qui savez ce qu'ont dans tous les temps et ce que sont aujour-i les nations, cherchez dans les nations et les siècles quelque chose qui ressemble de à ce que vous êtes. Ai-je tort de détester ieil qui vous conduit à cet excès d'abjec-Ai-je tort de le confondre et de le punir? dû vous défendre plus long-temps contre démence, quand elle me défie si inso-nt depuis tant d'années? N'étais-je pas it de vous y abandonner? et si, malgré ons si frappantes, si terribles, si humi-, vous persistez dans votre révolte, si lites encore, Périsse le monde entier otre *philosophie* ; malheureux! de me justifier, vous acheverez

« d'être sans excuse. Non, le monde ne périra « pas; car je me suis servi de vous-mêmes pour « lui apprendre à vous mépriser. La France ne « périra pas; car déja la plus grande partie est « revenue à moi, et les victimes innocentes ont « obtenu grace pour elle. C'est vous qui périrez, « et l'univers avouera que vous l'avez mérité, et « que le seigneur est juste. »

X.

Je n'ai pu me défendre de ce mouvement; et le sentiment qui me remplit, anticipe quelquefois malgré moi-même, sur des vérités qui, pour devenir inaccessibles à toutes les chicanes *philosophiques*, ont besoin d'être présentées dans toute leur étendue. Elles le seront; j'ose en répondre : à-présent, je continue le résumé très-succinct des faits principaux qui ont marqué l'époque où je m'arrête.

Les législateurs déclarent gravement que LA NATION *a renoncé à ses préjugés, qu'elle abjure le fanatisme, que le règne de la philosophie est arrivé.* Les attentats (1) de la plus infâme ca-

(1) N'oubliez pas que Robespierre lui-même les désavoua, un an après, à la tribune de la convention, et les mit au nombre des *conspirations* qu'il reprochait aux Chaumette, aux Hébert, aux Gobel, etc., quand il voulut se défaire d'eux. Mais, tout en disant qu'on *avilissait la république*, il continuait, suivant son plan, à profiter de ce même *avilisse-*

naille, qui méritait le dernier supplice, et qui l'aurait subi par-tout ailleurs, s'il eût été possible que des horreurs semblables se commissent ailleurs que dans la France *révolutionnée*, paraissent à des législateurs *le vœu de la nation entière et le triomphe de la raison.* L'ordre est donné de fermer toutes les églises de la France, de les fermer au culte et à l'adoration, mais non pas à l'avidité spoliatrice et au pillage destructeur. Alors commença cette dévastation, qui a passé de si loin les invasions des barbares. Ceux-ci incendiaient les églises qui se trouvaient sur leur passage; et la même chose arriva entre les catholiques et les sectaires, dans le temps de nos guerres civiles. C'était un torrent rapide, entraînant ce qu'il rencontrait, et dont ailleurs on ne se ressentait pas. La fureur de la guerre et des partis, et la force agissant contre la force, pouvaient jusqu'à un certain point excuser ces violences toujours odieuses en elles-mêmes, mais partielles et passagères, et qui avaient eu lieu en tout temps dans la licence des armes et dans les vengeances des vainqueurs. Ici quelle diffé-

---

ment dont il avait besoin. Il accusait tout haut ceux qu'il avait excités tout bas et mis en œuvre, ceux qui n'avaient plus la faculté de répondre, et il se gardait bien de rien changer à ce qu'on avait fait. Ce fut son système unique, qui lui servit à faire périr une foule de ses complices, et qui devait le perdre lui-même.

rence! c'est par une opération légale, universelle et spontanée; c'est dans quatre-vingts départements où il n'y avait aucune apparence d'aucune force quelconque opposée au gouvernement, que tous les brigands de chaque canton, armés et conduits par des administrateurs, bien faits pour être leurs chefs, enlèvent des églises l'or, l'argent, le fer, les grilles, le marbre, les boiseries, les étoffes, le linge, les meubles, en un mot, tout ce qu'il est possible d'emporter, et détruisent tout ce qu'ils n'emportent pas. On arrache tous les ouvrages de l'art qui décorent les murs; on brise les statues; on abat les mausolées; on recherche jusqu'au plomb enfoui avec les cercueils; on déchire, on mutile les tableaux. On s'attache sur-tout à ne pas laisser le moindre vestige de ce qui peut rappeler la moindre idée du culte religieux; des échafauds sont dressés par-tout, et des ouvriers payés à grands frais pour faire disparaître les sculptures des murailles et des voûtes. On fait descendre les cloches pour les convertir en monnaie, et cette fabrication *patriotique* coûte à l'état (de son aveu) 20 millions. En un mot, pour la première fois, depuis la naissance du monde, on met dans la destruction autant de soin et de recherche, autant de travail et de dépense qu'on en avait mis jusques-là dans la construction des plus beaux monuments de l'art.

Insensés! est-ce sur les murailles qu'est gravée

la croyance? Est-ce sur des tableaux que la religion est écrite? Elle l'est dans les cœurs où vous ne pouvez pas l'atteindre, dans les consciences où elle vous condamne, dans le spectacle de l'univers où elle parle à tous les hommes, dans le ciel où elle vous jugera. Destructeurs imbécilles, vous avez crié victoire; et où est-elle aujourd'hui cette victoire? Tous les jours vous frémissez de rage, en voyant l'affluence qui remplit nos temples: ils ne sont plus riches, mais ils sont toujours sacrés; ils sont nuds, mais ils sont pleins. La pompe a disparu, mais le culte est demeuré; on n'y foule plus les marbres et les tapis précieux, mais on s'y prosterne sur des gravois; on y pleure sur des décombres. L'appareil du sacrifice est pauvre, mais l'adoration est profonde et la piété pure; on y cherche en vain les tombeaux, mais on y prie pour les morts, et la douleur, sans cesse renouvelée, pleure à-la-fois et les morts et les tombeaux. Ainsi votre stupide furie a tourné et doit tourner en tout contre vous-mêmes. Ainsi le Tout-puissant se rit de la folie de vos projets et de l'impuissance de vos efforts. C'est bien à vous, qui êtes si fort au-dessous de ce qui était jusqu'ici au dernier rang de l'espèce humaine, c'est bien à vous qu'il convenait de vous flatter que vous réussiriez dans une entreprise où des Julien et des Dioclétien ont si hontéusement succombé!

XI.

Dès les commencements de la révolution, des hommes avertis par la prudence ou plutôt par la crainte, avaient annoncé que LA FACTION ne tendait à rien moins qu'à détruire en France toute espèce de culte religieux. Je ne puis croire, je l'avoue, qu'eux-mêmes pussent prédire alors tout ce que nous avons vu : cela était impossible. Nos idées sur l'avenir ne peuvent être que l'expérience du passé, et il n'offrait rien de semblable. Je dis plus : ceux-mêmes qui se sont portés à tant d'excès inouis, n'ont *jamais pu les* imaginer tous ensemble ; ils les ont conçus à mesure qu'ils paraissaient exécutables par une progression de circonstances que la providence seule a pu permettre, et que l'histoire seule peut détailler. Je pense donc que le projet d'abolir toute religion existait en effet, et depuis long-temps ; mais je n'ai jamais cru qu'il fût possible que ce rêve de la philosophie devînt une opéra tion du gouvernement et un acte de législation. Quelle apparence que chez une nation éclairée, des législateurs, quels qu'ils fussent, quelle que fût leur opinion particulière, ignorassent ce qu'il n'est permis à personne d'ignorer, que même politiquement parlant, il est d'une impossibilité absolue qu'un ordre social quelconque subsiste sans une religion, sans un culte public? Quelle apparence que des législateurs tombassent dans

un excès d'extravagance, dont ne seraient pas capables même des peuplades sauvages ? Ces raisonnements étaient plausibles : l'expérience pouvait seule en montrer l'erreur. J'ai partagé celle-là, et c'est la plus excusable de celles que j'ai partagées. On peut dire même qu'elle s'est étendue sur tous les événements de la révolution; qu'à mesure que les MONSTRES annonçaient leurs crimes par avance, comme pour les essayer, l'excès d'atrocité semblait ôter la vraisemblance, en sorte qu'on ne prenait aucune mesure pour empêcher ce qu'on ne jugeait pas possible, sans que jamais l'expérience ait pu guérir cette fatale sécurité, qui devint enfin un aveuglement sans excuse. Mais encore une fois il le fallait, pour que les derniers des hommes fussent les maîtres de la France, et il fallait qu'ils le fussent.

XII.

Il fallait bien aussi, en pillant et profanant les lieux saints, poursuivre les ministres du culte. La logique des scélérats est d'appeler toujours un crime à la suite d'un autre crime, comme pour couvrir l'un par l'autre; et telle était la stupidité des bandits mis en œuvre par LES MONSTRES, qu'en massacrant les prêtres, ils semblaient justifier à leurs propres yeux le pillage des temples et des autels. Le signal fut donné, dans toute la France, de courir sus aux prêtres, comme à

des ennemis publics qui ne méritaient aucune pitié, qui ne respiraient que le sang, qui n'aspiraient qu'à plonger la France dans des flots de sang, etc., etc., etc. Je répète les propres termes répétés alors sans cesse et par-tout; et d'ailleurs on sait que c'étaient les mêmes qu'on employa toujours contre toutes les classes de proscrits, et tout était proscrit, hors LA FACTION et ce qui était à elle. Depuis huit ans son caractère particulier, et, pour ainsi dire, son signalement dans le monde, comme il le sera dans l'histoire, c'est de désigner comme assassin d'intention tout ce qu'elle assassine en réalité. Si depuis huit ans elle assassine les nobles, les prêtres, les magistrats, les riches, les négociants, les gens de loi, les gens de lettres, les artistes, etc., etc., etc.; c'est que tous ces gens-là *veulent assassiner la France, veulent assassiner la liberté, veulent assassiner la république*; d'où il suit que LA FACTION, avec ses agents, est à elle seule *la France, la liberté, la république*, puisque tout ce qui n'est pas elle n'est bon qu'à tuer, et que si elle eût pu aller jusqu'au bout, il ne resterait plus à tuer qu'elle-même.

Mais le grand mot de ralliement contre les prêtres, c'était *guerre au fanatisme*. Ce cri ne cessait de retentir dans la convention, aux *jacobins*, dans les *sociétés populaires*, dans tous les actes d'administration, dans les journaux patriotiques; tout ce qui composait les comités ré-

volutionnaires, les laquais (1), les escrocs, les banqueroutiers, les galériens, en un mot, toutes les grandes puissances de la France, apprirent alors ce grand mot de *fanatisme*, dont la plupart n'avaient jamais entendu parler, et qui en effet n'était pas de leur langue; et il se présente à ce sujet un fait très-remarquable, le seul qui, dans une révolution caractérisée sur-tout par le mépris de toute pudeur, en laisse pourtant apercevoir un reste, dont eux-mêmes, à la vérité, ne se rendaient pas compte, et qui était à-la-fois involontaire et réel. Faites la revue la plus exacte de tout ce qu'ont dit, à la barre de la convention, ceux qui pendant plus d'une année, venaient journellement lui apporter quelque chose de ce qu'ils avaient volé dans les églises; jamais un seul ne s'est servi d'une autre expression que de celle de *dépouilles du fanatisme*, et le bulletin des législateurs qui nous a heureusement conservé ces titres de leur gloire, dit toujours : « Tel citoyen apporte *des dépouilles du fanatisme :* « *mention honorable.* » Jamais le mot de religion n'a été prononcé, ni par les législateurs ni par les brigands. Ce n'était pas par ménagement pour elle, puisqu'ils ne songeaient qu'à en effacer jus-

(1) Il y en avait sept dans un des *comités* de Paris. L'un d'eux avait servi dix-sept maîtres : il en fit périr neuf. J'ignore [illegible]nce il occupe aujourd'hui; mais il a dû en avoir une [illegible]e.

qu'aux plus légères traces. Mais apparemment ce mot seul de religion porte en lui un caractère si essentiellement sacré, si généralement respecté, que ceux-mêmes qui la foulaient aux pieds, craignaient d'en prononcer le nom, et ne savaient comment l'associer aux outrages, dont ils auraient voulu l'accompagner. Il y a plus : lorsqu'on a cru devoir rouvrir les églises, la même réserve a subsisté. Le mot de religion n'est écrit dans aucune des lois qui la concernent : on se sert par-tout du mot de culte. Ai-je tort de dire que le mot de religion est effacé de la langue française, au moins de celle qui est *philosophique et républicaine*, et remplacé génériquement par celui de *fanatisme?*

Parlerai-je des cruautés multipliées contre ces malheureux proscrits? et qui pourrait les dénombrer? Qui pourra suivre, même par la pensée, tous les détails de cette longue oppression, qui n'est autre chose que l'implacable instinct de la rage? Il était défendu dans tous les départements, sous peine de la vie, de leur donner un asyle ou des secours : *sous peine de la vie!* Réfléchissez, lecteur; lisez l'histoire, comparez et frémissez. Obligés de s'enfoncer dans les bois et dans les rochers, bientôt assiégés par tous les besoins, par la faim, par la soif, par le froid, ils s'approchaient le soir des lieux habités, et leurs cris lamentables et à demi étouffés, demandaient du pain. Des personnes charitables et craignant Dieu,

(il y en a toujours eu, graces au ciel) allaient à la dérobée leur porter quelques aliments, qu'elles laissaient sur la lisière des bois, et s'enfuyaient au plus vîte. Quelques-unes furent dénoncées, et le lendemain elles n'étaient plus. Soyez bénies, ames heureuses! vous avez quitté cette terre d'esclavage et de crimes, qu'on ne rougit pas d'appeler *terre de liberté*: vous êtes allées recevoir votre récompense de la main de celui qui a dit, qu'*un verre d'eau donné en son nom ne serait pas perdu*; et que ne doit-il pas faire pour ceux à qui ce verre d'eau a coûté leur sang et leur vie, pour avoir été donné à ses ministres (1)?

La moindre marque d'une pratique religieuse était un crime capital. On cachait, on enterrait un livre d'heures, une image, un crucifix, comme les voleurs enterrent leurs larcins. Celui chez qui on aurait trouvé un bénitier eût été perdu. Une pauvre femme de Paris, qui parut choquée de voir traîner dans la boue les ornements de l'autel, faillit d'être mise en pièces, et on ne la sauva qu'en la conduisant en prison. Une autre fut arrêtée pour avoir fait faire à son enfant le signe

(1) Je n'ai pas besoin, je pense, d'affirmer les faits particuliers: qui pourrait en douter? Ils sont trop d'accord avec les faits qui ont été publiés. Mais qui saura jamais tous ceux qui ne l'ont pas été? On peut être sûr que je ne rapporte rien que sur des témoignages authentiques.

Et je n'ai pas besoin de leur chercher des crimes.



de la croix. Soixante paysannes d'Auvergne, convaincues d'avoir été à la messe, furent envoyées à Paris dans des charrettes et enfermées au Plessis, qui s'appelait, comme on sait, l'antichambre de la mort. Elles chantaient toute la journée : on s'étonnait de leur gaieté : elles répondirent : « Nous « savons bien que nous mourrons; mais ne sommes- « nous pas trop heureuses de mourir pour notre « foi? » C'était deux jours avant le 9 thermidor; elles furent mises en liberté, et, comme elles manquaient de tout, les prisonniers se cotisèrent pour leur fournir les moyens de retourner dans leur pays. Il y a cent témoins de ce fait.

Dans le peu qui restait d'écoles, il était défendu, sous peine d'être *suspect*, c'est-à-dire sous peine de la vie, de parler de Dieu aux enfants en aucune manière, jusqu'à ce qu'il plût à Robespierre de proclamer l'*Être-suprême* de la république française, qui n'avait assurément rien de commun avec le *bon Dieu* (1) du peuple français. A plus forte raison était-il expressément

---

(1) Ce n'était pas sans intention que Robespierre substituait à Dieu son *être suprême*. Le peuple ignorant connaît fort peu l'*être* suprême; il laisse cette dénomination oratoire et poétique aux philosophes qui ne sont pas athées. Mais il connaît beaucoup *le bon Dieu* (c'est bien son nom), et ces deux titres ne sont pas pour lui la même chose. Aussi un *sans-culotte* disait-il à un de ses camarades qui parlait de Dieu : *Tais-toi donc; il n'y a plus de Dieu, il n'y a plus qu'un être suprême;* et il parlait de très-bonne foi.

défendu aux maîtres d'école de parler de religion.

Sous les empereurs romains, ennemis du christianisme, il était permis à tout chrétien de célébrer chez lui les saints mystères; on ne défendait que les assemblées, comme celles des protestants étaient interdites parmi nous. Sous nos tyrans républicains, ce fut un crime de dire ou d'entendre la messe chez soi; et plus d'une fois la découverte d'une maison où l'on avait dit la messe, fut annoncée à la convention comme un événement, ou dénoncée comme une *conspiration*.

On n'oubliera pas comment Lebon et presque tous les commissaires dans les départements traitaient les pauvres gens qui osaient s'*endimancher*, qui ne célébraient pas *la décade*. Et puisque nous en sommes à cette fameuse décade, l'une des plus belles inventions du *génie révolutionnaire*, et long-temps l'une de ses plus grandes espérances pour l'extinction du *fanatisme*, on ne peut se dispenser de dire un mot de *la décade*.

XIII.

Je ne la considère point ici sous les rapports du calendrier : j'en parle ailleurs (1). Je laisse de côté les violences usitées sous le régime *monta-*

---

(1) Voyez à la suite de cet ouvrage l'appendice sur le nouveau calendrier *dit républicain*.



gnard et jacobin, pour forcer le peuple à fêter *la décade* : la tyrannie fut poussée au point, que quand les pauvres habitants de la campagne venaient les jours ordinaires de marché, que *la décade* avait changés, apporter leurs denrées dans les villes, ils étaient chassés outrageusement par *les autorités constituées*, et menacés de la prison et de la confiscation de leurs denrées, s'ils ne revenaient pas au jour marqué par *la décade*, sur-tout si ce jour était un dimanche, attendu que quiconque observait le dimanche était *un fanatique*. Si ces plats tyrans avaient pu jamais avoir l'ombre du bon sens ou de la bonne foi, ils auraient senti que c'étaient eux-mêmes qui étaient *fanatiques* de leur *décade*, puisqu'ils la voulaient faire célébrer de force. Mais, après tout, le *fanatisme* suppose l'aveuglement involontaire, et en ce sens ils étaient même au-dessous du *fanatisme*. Car au fond ils se souciaient fort peu de leur *décade*, et ne s'en servaient que comme d'un prétexte de plus pour faire le mal.

Laissons le passé, et n'oublions pas que des législateurs *philosophes* ont désavoué et remplacé les législateurs *jacobins*. C'est donc à des *philosophes*, qui prétendent bien l'être dans toute l'étendue du terme, c'est à eux seulement que j'ai affaire ici ; et je commence par leur dire que ce n'est pas ma faute, s'ils m'ont fait tant de fois rire de pitié, attendu que pour cette fois leur folie ne me semblait pas dangereuse ; mais aussi

ne crois pas qu'on ait jamais déraisonné avec n sérieux plus divertissant; qu'on ait jamais ébité plus gravement des inepties qui n'en paaissaient que plus puériles et plus niaises. Qui e s'amuserait pas à voir des *philosophes*, des *olitiques*, des *publicistes* (tous se donnent pour els), tourmentés d'une belle haine pour le dimanche, s'imaginer d'abord que, pour l'abolir, l suffit de substituer la division décimale à la division septénaire; ensuite travailler pendant des années à *consacrer* leur décade, à lui donner *un but moral, un caractère patriotique et républicain*, c'est-à-dire en d'autres termes, à faire une sorte de religion du nombre dix, du calcul décimal? Je le passerais à quelque pythagoricien qui trouverait tout dans les nombres : chaque secte d'illuminés a sa chimère. Mais des *philosophes!* l'un déploie tout ce qu'il a d'imagination à tracer un plan de *fêtes décadaires*; un autre applique tout ce qu'il a de connaissances politiques et métaphysiques à l'examen de cette grande question : « Qui l'emportera de *la décade* ou du « dimanche? » Jusqu'à ce jour nous n'avons vu encore aucun résultat du travail de ces sublimes spéculateurs : tâchons de les tirer de peine, si pourtant cela est possible avec des hommes qui semblent destinés à ne se douter jamais de rien, précisément parce que jamais ils n'ont douté de rien.

Apprenez donc une fois, hommes *profonds*,

grands maîtres de l'*art social*, apprenez ce que jusques ici vous seuls avez pu ignorer; apprenez et tâchez de comprendre, si vous pouvez, qu'il n'est pas plus donné à l'homme de changer les idées, qui sont la représentation intellectuelle des objets, qu'il ne lui est donné de changer la nature même de ces objets. Apprenez que vous n'aurez en aucun temps et dans aucun pays des fêtes de calendrier, des fêtes dont l'observance soit générale et périodique, à moins qu'elles n'aient pour base la religion. Et savez-vous pourquoi? C'est que ces sortes de fêtes ne sont en elles-mêmes autre chose que la commémoration religieuse, obligée et solennelle, d'un objet, quel qu'il soit, consacré par la religion, qui seule peut faire un devoir à-la-fois domestique et public de la célébration de ces fêtes. Étudiez les mœurs de tous les peuples, et vous ne trouverez rien, à l'égard des fêtes, qui ne rentre dans cette définition. Un particulier, une administration, une assemblée, peut donner à son gré un spectacle de musique ou de danse, ordonner une procession ou un repas, et l'appeler *fête*; mais ce ne sera jamais qu'un divertissement et non pas une fète de calendrier, une fête d'observance reconnue. Sans doute on peut changer les noms, mais on ne change pas les choses. On peut, sur-tout en révolution française, donner [illegible] exemple, le nom de *fête* à l'anniversaire d'u[illegible]nd crime, d'un fameux assassinat, d'un ma[illegible] mémorab[illegible]

jacobins, s'ils redevenaient les maîtres de la France, y pourraient *fêter leur septembre*, qui sera toujours, comme le disait si bien Collot-d'Herbois, un article de leur *credo;* mais ce ne serait pas plus une *fête* pour le peuple français, pour aucun peuple du monde, que si des voleurs de grand chemin célébraient une orgie dans leur caverne, pour insulter à la mémoire de tous ceux qu'ils auraient assassinés; et pourtant rien ne les empêcherait de répéter leur *fête* et de la rendre annuelle, jusqu'à ce qu'ils allassent au gibet.

XIV.

Mais que peut-on attendre de ceux qui ont imaginé de substituer aux temples de l'Éternel *les temples de la raison?* O extravagance humaine! as-tu dans tes archives si anciennes et si riches, quelque chose de comparable aux *temples de la raison?* Cinquante mille *temples de la raison!* non, il ne fallait rien moins que la révolution française (et c'est dire le possible) pour ravaler jusques-là l'esprit humain. Il ne fallait rien moins qu'une nation, moitié en délire, moitié stupéfiée, pour qu'il y eût des *temples de la raison :* en un mot, *les temples de la raison* sont le chef-d'œuvre, le *nec plus ultrà* de la folie; et combien il était juste que cela nous appartînt! combien cela était dans l'ordre! *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. Vous êtes juste,*

ô mon Dieu! et tous vos jugements sont droits. (Ps.)

M'alléguerez-vous l'idolâtrie des Égyptiens, dont on s'est tant moqué? Eh! que dites-vous? Elle était mille fois moins absurde que la vôtre: il y avait au moins un objet réel, un sens, une intention. Il est ridicule, sans doute, d'adorer l'oignon et le crocodile; mais l'oignon est bon à manger, et le crocodile est à craindre. Ils adoraient, dans un bon légume, la fertilité dont il était le symbole; dans la bête malfaisante, ils conjuraient la colère du ciel dont elle était l'instrument. Chez eux, toute espèce de culte, à travers les emblêmes et les figures, allait toujours à la Divinité. Nous savons que tous leurs rites, tous leurs hymnes, s'adressaient d'abord aux grands dieux, à Isis, la terre nourricière; à Hermès, l'inventeur des sciences, etc. Toute autre idée était symbolique et secondaire, et n'exprimait que la reconnaissance ou la crainte. Mais les fondateurs des *temples de la raison* nous ont-ils jamais dit au moins qu'ils n'adoraient sous ce nom que le Dieu dont émanait toute intelligence? Aucun ne l'aurait osé, et cette explication même, tout insuffisante qu'elle eût été, n'était pas à la portée de la plupart d'entre eux. Leurs *fêtes de la raison*, leurs *déesses de la raison*, en font foi. Jamais dans ces *fêtes* il ne fut question de Dieu; jamais son nom n'y fut prononcé que pour être blasphémé. C'est dans *les fêtes de la*

on, que *la déesse de la raison* était repré-
tée par la première prostituée, qu'on payait
r jouer son rôle, et qu'on plaçait sur un
avec un crucifix sous ses pieds. C'est dans
ẽtes de la raison, qu'un histrion monta dans
aire de Saint-Roch, et prenant Dieu à par-
à la face de ses autels, nia son existence,
omissant mille imprécations furieuses contre
eu qui n'existait pas, le défia de se venger,
nclut que puisque ce Dieu ne le foudroyait
l était évident qu'il n'y avait pas de Dieu (1);

'e malheureux s'imaginait apparemment que Dieu était
d'honneur à répondre à son appel; qu'il ne pouvait
is se compromettre, refuser le défi. On eût dit que
pouvait le frapper que dans la chaire de Saint-Roch,
il perdait une si belle occasion de se venger, il ne la
rait pas. Je ne veux pas nommer cet histrion, parce
it se repentir. Mais vous qui, sans être insensés
ui, souffrez impatiemment que le Très-Haut n'ex-
as ceux qui l'insultent, méditez ce mot sublime de
ustin : *Patiens, quia æternus :* Dieu est patient,
il est éternel. Songez qu'il est juste que celui dont
appe sans remède et frappe pour l'éternité, ne soit
de frapper. Songez, vous qui avez l'idée d'un
l'ordre essentiel n'est pas ici et ne saurait y être;
échants sont bien à plaindre, puisqu'ils ne sont
rument destiné à être brisé; que les bons, quoi-
ient souffrir, sont infiniment moins à plaindre,
nt pour eux la conscience et l'espérance, qui toutes
uraient tromper; et laissez faire celui qui, pour
ns et dédommager les autres, a devant lui l'éter-

démonstration qui produisit le plus grand effet sur l'assemblée. C'est dans *les fêtes de la raison* que le buste de Marat était placé sur l'autel, et qu'on forçait ceux qu'on soupçonnait de *fanatisme*, (c'est-à-dire de croire en Dieu) de fléchir les genoux devant Marat. C'est dans les *fêtes de la raison*, que *la liberté*, autre divinité de ces fêtes, paraissait aussi en grand appareil, figurée aussi par une prostituée... Et l'on ne veut pas que je me récrie d'admiration, que chez moi l'admiration soit égale à l'horreur! Ah! l'on dira ce qu'on voudra; mais cela est beau, parce que cela est affreux; cela est beau, parce que cela est dégoûtant; cela est beau, parce que cela fait pitié. Quoi! vous avez en vous un instinct assez juste pour applaudir, quand vous voyez un fanfaron battu pour avoir été insolent; et vous ne vous servez pas de ce même instinct pour applaudir, quand un peuple, ivre de la vanité la plus insolente qui ait jamais défié le bon sens de tous les peuples et de tous les siècles, leur crie de toute sa force; « Apprenez de moi à être « grands » et tombe à l'instant même dans un état d'abjection inconnu avant lui; « apprenez de moi « à être sages, » et tombe à l'instant même dans un excès d'extravagance dont personne n'avait été capable; « apprenez de moi à être libres, » et tombe à l'instant même dans une servitude que jamais les plus vils esclaves n'auraient supportée un moment! Quoi! vous ne trouvez pas

beau qu'une nation qui ne reconnaît plus de Dieu, qui défend d'adorer Dieu, adore Marat! (et elle l'a bien réellement adoré) Qu'une nation qui ne veut point de culte, établisse un culte pour Marat! (et elle l'a bien établi) Quoi! vous ne voyez pas ce peuple plongé dans un déluge de boue, et chantant sa gloire et ses grandeurs! Vous n'entendez pas les huées universelles qui s'élèvent de toutes les parties du monde, et qui se prolongent dans tous les âges! Je les entends, moi, et je vous prédis que par-tout où les enfants apprennent à lire, il y aura dans les livres faits pour l'enfance un chapitre intitulé : *De ce qui arriva à la France, quand elle voulut régénérer le monde ;* et ce chapitre sera un petit abrégé de la révolution française, à la portée des enfants.

XV.

— Mais à quoi bon nous rappeler des folies qui ne sont plus, des folies dont nous ne parlons, comme vous, qu'avec horreur et mépris?....

Je vous arrête dès ce moment à cette objection; non pas assurément que je veuille y échapper; car tout-à-l'heure elle reviendra; elle sera [illegible]oposée dans toute son étendue, et réfutée de [illegible]me. Soyez sûrs que toutes vos objections sont [illegible] Mais je me borne ici à ce [illegible] moment.

Il vous sied mal de trouver mauvais qu'on rappelle des scènes infâmes qui ont été si mal expiées, des folies qui ne sont pas, à beaucoup près, appréciées comme elles devraient l'être; et l'on n'est que trop en droit de renouveler le reproche, quand ceux-mêmes qui avouent le mal, sont encore si imparfaitement corrigés. Toutes les erreurs se tiennent, sur-tout quand elles tiennent à la même cause, à l'ignorance ou à l'oubli des principes par-tout reconnus, par-tout sacrés. Vous avez bien peu senti vos anciennes fautes, à en juger par celles qui se commettent encore. N'avez-vous pas toujours dans vos *cérémonies* solennelles *un autel de la patrie?* N'a-t-on pas fait tout-à-l'heure *le serment du* 21 *janvier sur* l'*autel de la patrie?* Au nom du sens commun, qu'est-ce que l'*autel de la patrie?* Si vous aviez au moins l'honneur d'être païens, ou si vous connaissiez l'histoire du paganisme, vous sauriez, 1° qu'on n'a point d'*autels* quand on n'a point de temples. 2° Que jamais les payens n'ont élevé d'*autels* qu'à des divinités personifiées dans leur religion, et jamais à des êtres abstraits; que si *la fidélité*, *la pudeur*, *la peur*, avaient des *autels*, c'est qu'elles avaient un temple, des prêtres et une liturgie. Et *la patrie* en a-t-elle chez vous? Quoi! vous n'êtes ni chrétiens, ni payens: vous faites profession de n'avoir aucune croyance; et vous élevez des autels! Sentez-vous tout le ridicule de cette grossière inconséquence? Sera-

t-il dit que vous irez toujours directement contre votre but; que toujours vous ferez mépriser par la raison, ce que vous voulez faire respecter par des lois? Certes, votre intention est de faire les objets de vénération et de votre *autel*, et lu *serment* que vous prononcez à cet *autel*, et u *livre de la loi* qui est sur l'*autel;* et d'abord otre *autel* n'est rien qu'une figure de rhétorie, dans le style, ou une décoration d'opéra, ns l'exécution : la figure peut être bonne à la bune; la décoration de théâtre est indécente is une cérémonie publique et la rend ridicule. uite, (puisque j'en suis aux inconséquences) st-ce que *le livre de la loi?* Est-ce le recueil *lois* qu'on nous fait les trois cent soixante-jours de l'année (1), et dont une partie, tée aujourd'hui, est rapportée le lendemain? on, c'est la constitution. — Soit; mais c'est la constitution, quand elle sera *loi*, que urez d'observer, à qui vous jurez *attache-* Ce serait aussi une dérision trop insul-de jurer l'observation actuelle, l'*attache-*ctuel, pour une constitution capitalement

---

core un de nos phénomènes : sept cent cinquante s assemblés, dans un état constitué, tous les jours , sans en excepter un seul, pour faire *des lois!* ans l'histoire quelque chose de semblable. A Rome, t souvent nombre d'années de suite, sans qu'il y de proposée.

violée dans tous ses points fondamentaux, depuis le jour où elle a été *mise en vigueur;* pour une constitution renversée dès sa naissance par des décrets qui datent de la même époque. Il serait pourtant curieux de savoir de vous positivement sur quel *livre de lois* vous avez juré, à quelles *lois* vous avez juré attachement. Est-ce à *la loi* constitutionnelle qui attribue au peuple toutes les nominations que *la loi brumaire* délègue au directoire, ou à cette même *loi brumaire* et à tant d'autres qui enlèvent au peuple tous ses droits? Ce ne peut pas être à toutes les deux, puisqu'elles sont en contradiction absolue: il faut pourtant que ce soit à l'une ou à l'autre (1). Je vous laisse le choix; mais en attendant, je croirais volontiers, à ne juger que par les faits, que vous êtes un peu plus *attachés à des lois brumaires* qu'à celles de la constitution.

---

(1) Vous croyez peut-être, lecteur, que ce dilemme est embarrassant. Vous êtes bien bon. Je sais fort bien, quant à moi, que je n'embarrasserai point du tout ceux à qui je l'adresse, et ce n'est nullement mon projet.

Je conviens qu'il n'y a pas de réponse en langage humain; mais ce n'est pas celui des orateurs et des journalistes *révolutionnaires*. Demandez à Louvet et à tous les autres : ils vous diront que ceux qui réclament l'observation des lois constitutionnelles, *veulent tuer la constitution par la constitution même*. Sentez-vous toute la beauté, toute la profondeur de cette logique? « Quiconque aurait seulement balancé à rece-
« voir notre constitution, n'aurait pu être qu'*un royaliste,*

Quel bruit épouvantable ne faites-vous pas, quand il s'agit de défendre les unes, et comment traitez-vous ceux qui vous opposent les autres? Avec quel pathétique l'un des plus modernes *montagnards* invoquait des lois *révolutionnaires encore pour vingt ans?* Mettez-les donc dans votre *livre de la loi.*

Vous vous êtes corrigés, dites-vous, des folies *conventionnelles;* mais l'êtes-vous de cette affectation si marquée de multiplier de vains simulacres, qui ne montrent que la vaine prétention ou de représenter l'opinion publique, ou de la violenter? L'êtes-vous de cette incurable manie des serments? Sur quoi et par quoi jurez-vous? Un serment en lui-même est un acte de religion (1), une chose sacrée : son étymologie l'in-

---

« *un chouan*, *un conspirateur;* mais quiconque prétend qu'on « a fait une constitution pour la suivre, est aussi *un royaliste*, « *un conspirateur, un chouan.* »

Vous croyez peut-être que cette logique est le comble de l'extravagance. Eh bien! détrompez-vous encore. Sachez que ceux-ci qui parlent ainsi s'entendent très-bien (dans leur langage), et que vous les trouveriez très-conséquents, si je les traduisais en donnant aux mots le sens qu'ils leur donnent, qu'ils leur donneront toujours. Ah! vous n'êtes pas initiés dans les secrets de cette langue; c'est un puissant hiéroglyphe; mais je ne puis encore vous en donner le dictionnaire. Je ne saurais tout dire à-la-fois, et tout doit se trouver à sa place et en son temps.

(1) Ceci me rappelle une petite singularité bonne à remar-

dique (*sacramentum*); et de là encore cette expression usitée, la religion du serment. Pourriez-vous me dire, sans métaphores et sans figures, quelle est la religion du vôtre, vous qui vous piquez de n'en avoir aucune, et qui même ne permettez d'en avoir qie par pitié pour l'imbécillité humaine? Est-ce par le nom de Dieu que vous jurez? Vous l'auriez dit; mais sans doute le grand nombre de ceux pour qui l'on sait que ce nom ne signifie rien, vous a interdit cette formule, de peur que le nom de Dieu ne fît rire dans leur bouche, et ne compromît le serment

---

quer en passant. De toutes les expressions usitées dans l'ancien gouvernement, et proscrites dans le nouveau, la seule qui soit demeurée en usage est précisément celle de toutes qui devait le moins être conservée. On dit tous les jours, et l'on écrit par-tout : *On a surpris la religion du directoire, du ministère, des représentants.* Rien n'est plus plaisant. Que l'on eût coutume de dire autrefois : *On a surpris la religion du prince;* je le conçois : non-seulement c'était une tournure polie; mais il y avait un fonds de vérité. On supposait, non sans raison, que celui qui régnait ne pouvait guère avoir un intérêt personnel à vouloir le mal, et que s'il le laissait faire, c'est qu'il était trompé. On appelait son erreur une surprise faite à sa *religion*, parce qu'il y avait une *religion de l'état*, qui était celle du prince, et qui est le principe de toute justice. Mais comment surprendre *la religion* de ceux qui n'en ont pas, de ceux qui se croiraient insultés, si on les croyait capables de *préjugés*, de *superstition*, de *fanatisme?* Et la *religion* chez eux a-t-elle d'autres noms? Toujours des inconséquences en tout genre : on n'en sort pas.

encore davantage. Direz-vous que vous jurez par votre conscience? Mais la conscience ne saurait jurer par elle-même, et c'est la conscience qui est censée jurer. Il n'y a que le Très-Haut qui puisse dire, J'ai juré par moi-même : *Per me metipsum juravi.* Et pourquoi choisissez-vous un de ses temples pour votre serment? Si le temple ne consacre pas le serment, le serment profane le emple. Législateurs, dans les deux cas vous êtes ıconséquents. Que le temple ne puisse rien conıcrer pour vous; j'y consens; mais alors pourıoi vous en servir? Ce ne peut plus être qu'une 'ofanation, et vous ne devez pas profaner un u saint que vous avez rendu au culte. Ai-je soin de prouver à des législateurs que dès ils ont permis le culte, il ne leur est pas perde le violer?

ous me répondrez peut-être que ce n'est t violer un temple que d'y célébrer la fondade la république. Non sans doute, si cette ration était religieuse : elle ne l'est pas. De où est la bonne foi? Est-ce le 21 *janvier* a république a été fondée? Quand on fête *janvier*, peut-on fêter autre chose que le vénement public qui ait eu lieu *le* 21 *jan*- Vous avez vainement cherché à le désaet cet inutile désaveu, démenti formellear les deux discours prononcés, et au conislatif et à Notre-Dame, prouve seulement ıs avez senti vous-mêmes l'indécence et le

scandale de célébrer un supplice. Vos orateurs ont dit, les uns, que *le supplice d'un tyran parjure avait consolidé la république;* les autres, que le jour de ce supplice l'avait réellement *fondée.* Législateurs, il fallait laisser ce langage à la convention: un de vos collégues vous avait dit avec raison que la république ne datait véritablement que de l'époque de la constitution. Il n'y a pas un citoyen, ami de la liberté, pas un vrai républicain qui ne soit de cet avis, pas un qui ne vous dise avec moi : Il était non-seulement de la justice, mais de votre intérêt bien entendu, mais de la saine politique, de ne pas *faire remonter* votre ouvrage jusqu'au RÈGNE DES MONSTRES que vous avez punis vous-mêmes. Quel homme capable de raisonner voudra croire que les plus vils et les plus exécrables de tous les tyrans, (de votre aveu) vos propres assassins, (de votre aveu) soient en effet les fondateurs de la liberté? N'êtes-vous pas effrayés vous-mêmes de cet outrage que vous faites, sans vous en apercevoir, à la république et à la constitution? Est-ce ainsi que vous prétendez faire aimer et respecter l'une et l'autre? A qui persuaderez-vous que les Robespierre et les Danton sont des Brutus et des Solon? Suffit-il pour fonder une république, de faire périr un roi? Vous l'appelez *un tyran parjure?* Etes-vous sûrs que la France, l'Europe, la postérité, ne voient pas en lui un prince innocent et vertueux?..... Vous m'interrompez: —

« Il n'y a qu'un *royaliste* qui puisse le dire. » Je vous entends : quiconque ne pense pas comme vous, et n'est pas *républicain* à votre manière, est *royaliste* : cela est convenu parmi vous. Je m'expliquerai bientôt avec plus d'étendue sur ce *royalisme*, tant pour ce qui me concerne, moi qui n'ai jamais écrit une ligne qu'on ait pu inculper à cet égard, que pour tant d'autres qu'on enveloppe dans la même dénomination. Mais je ous répondrai dès ce moment que ce n'est pas na faute, si vous abusez sans cesse des mots our accuser les personnes et confondre les chos; que c'est précisément en ma qualité d'homme ore, de membre d'un état libre, que j'ai le oit de vous observer que mon opinion est li-; qu'il m'est tout aussi permis de rendre jus- aujourd'hui à l'innocence et aux vertus de uis XVI (comme je la lui ai toujours rendue), l est permis à d'autres de justifier les crimes Danton et de Robespierre *par l'intention*. Nulle sance n'est établie pour me dire : Condamnez que j'ai condamné. Voilà pour le droit : nt à la raison, elle vous crie avec tous les de la chose publique : « L'opinion, quelle e soit, qu'on peut avoir sur Louis XVI, n'a le commun avec notre liberté et notre con-on. Mais ce qui est important pour ceux ntéressent en effet à l'affermissement de l'une l'autre, c'est de leur donner des bases qui dignes d'un tel édifice ; et pourquoi vous

plaisez-vous à les asseoir dans la fange et dans le sang? Nous, au contraire, nous voulons consacrer les fondements de la liberté; nous voulons qu'ils reposent sur la justice rendue à tous, sur la restauration de l'ordre et sur la punition des crimes. Ne nous dites plus que la république a été proclamée le 22 septembre? on vous répondrait que *la justice du peuple* a été proclamée le 2 du même mois. Si vous avez pu, il y a 14 mois, rédiger une constitution républicaine, ce n'est pas parce qu'un roi a péri *le* 21 *janvier*; c'est parce que le 9 thermidor vous avez envoyé des tyrans au supplice. Profitez enfin mieux qu'on n'a fait jusqu'ici de cette heureuse journée, et tâchez de faire oublier les autres. »

Mais que nous en sommes loin! Les beaux jours de la convention semblent renaître; elle reprend son *attitude*, comme au temps où les *patriotes* lui criaient à la barre, *Et toi*, *sainte montagne*, *tonne*, *éclate*, *foudroie*, et l'invitaient à exterminer *tous les traîtres* siégeant à la convention, tandis que tous ces *traîtres* gardaient un silence morne et que la *montagne* étincelait de joie et de rage. Déja l'on renouvelle les misérables farces tant de fois employées par la FACTION, et tant de fois conspuées par toute la France. On fait revenir des *lettres*, des *pétitions* fabriquées par des *jacobins* et des *amnistiés*, qui tous n'ont qu'un cri contre *les prêtres réfractaires*, et qui les accusent de tous les maux de la France, par la seule rai-

son qu'ils ne sont pas encore morts ; et dans ces *lettres* et ces *pétitions*, vous ne trouverez pas une ligne qui ne soit tirée des vieilles archives du jacobinisme, et jamais vous ne trouverez l'apparence d'un fait ni d'une preuve. Un *Albert* (qui est cet Albert ? Personne n'en sait rien ; mais qu'importe ?) nous apprend qu'*on sonne les cloches* dans son département, et il en conclut sur-le-champ que *tous les patriotes seront bientôt égorgés dans leurs maisons*. Car si depuis huit ans les honnêtes gens crient, On nous égorge, et sont égorgés en effet depuis huit ans ; *les patriotes* crient depuis huit ans, On va nous égorger, et ils égorgent toujours. Quand on articule des faits trop réels, des massacres trop constatés, quand la voix des victimes se fait entendre de Toulouse, de Marseille, de Chaumont, de vingt cantons à-la-fois, le député qui a le courage de se rendre l'interprète des opprimés, est repoussé par des clameurs infernales ; mais, quand *Albert* demande formellement la proscription de tous les prêtres, un *montagnard* se lève, comme s'il eût attendu le signal, et nous dit ces propres mots que je transcris sur le journal de Paris, 9 février : « La république ne pourra jamais exister, « tant que son territoire sera infesté de ces en- « nemis mortels *de la raison et de la saine phi-* « *losophie*. La vérité et l'imposture ne sauraient « *coëxister*. »

sur ce terme métaphysique, si ridicu-

lement déplacé, qui signifie que la vérité et l'imposture ne sauraient *exister ensemble* dans une même chose : un législateur qui à coup sûr est *philosophe*, peut bien employer des mots qu'il n'entend pas. Il a voulu dire que la vérité et l'imposture ne sauraient exister ensemble dans un même pays, et ce qu'il a voulu dire ne vaut pas mieux que ce qu'il a dit; car la vérité et l'imposture sont dans le monde, à côté l'une de l'autre, depuis le commencement du monde et jusqu'à sa fin, malgré *la philosophie*. Passons encore, et réduisons à sa substance cette déclamation vraiment *révolutionnaire*, (je ne saurais la qualifier autrement). Tout ce qu'il y a de clair, c'est qu'il faut proscrire les prêtres qui *infestent* le territoire de la république. Et pourquoi faut-il les proscrire? C'est qu'ils sont *les ennemis mortels de la raison et de la saine philosophie;* et ils le sont, par cela seul qu'ils sont *réfractaires;* et j'ai fait voir surabondamment que le délit est imaginaire; comme le mot est ici vide de sens, et que nul autre délit ne peut être prouvé contre eux : ainsi les paroles que j'ai citées, traduites dans leur vrai sens, et prises dans toute leur valeur, équivalent à celles-ci : « Moi qui suis *philosophe*, et par conséquent sûr d'avoir *raison*, « je déclare que mon opinion est la *vérité*, et « que toute opinion contraire est l'*imposture*. « Moi qui suis légi[illegible]r, je déclare que la *vérité* « *et l'imposture* n[illegible]aient su[illegible]ter ensemble

« dans le territoire de la France; et comme moi
« et ceux qui pensent comme moi sont la *vérité*,
« et que ceux qui pensent autrement sont l'*im-*
« *posture*, je prononce qu'il ne doit y avoir en
France que moi et ceux qui pensent comme moi,
et que tous les autres doivent vider le territoire. »
Tel est le sens exact du discours que j'ai rap-
orté; et il n'a pas été tenu dans le préau d'un
pital de fous furieux; non : c'est dans l'assem-
ée des représentants de la nation française, et
n'est pas à beaucoup près le seul de cette
e qu'on y ait entendu. C'est là que nous en
mes encore! et c'est ainsi que le présent doit
s imposer silence sur le passé!
e passé! est-ce sous Robespierre, est-ce sous
ÈGNE DES MONSTRES qu'est apparue dans la
e cette mémorable production du génie
cuteur?... Le voilà : il est sous mes yeux cet
le papier!... Il épouvantera la dernière pos-
et à peine a-t-il été remarqué parmi nous,
n était encore accoutumé à l'horreur, ou
de la terreur de *vendémiaire!* Ce n'est
papier apocryphe, un acte secret et téné-
il est bien officiel, bien authentique : il est
frimaire, an IV, et adressé à tous les dé-
nts : il a parcouru la France, et ce n'a pas
ain. Il s'appelle *Instruction adressée par*
'oire exécutif aux Commissaires natio-
Quelle *instruction*, grand Dieu! Avant
ns justes : il n'est nullement présumable

que le gouvernement lui-même l'ait dictée : abandonnée à un subalterne, travaillée par la rhétorique des jacobins, elle n'a sûrement pas été revue dans toutes ses parties avec une égale attention par les supérieurs. J'ignore quel est le *philosophe* salarié qui l'a rédigée : quel qu'il soit, il sera du moins ici attaché au poteau de la vindicte publique et le sera pour jamais. Le lecteur a jusqu'ici marché avec moi au milieu des horreurs : qu'il en imagine le comble, et ce qu'il va voir sera encore au-delà de son imagination et de son attente. Mais qu'il remarque d'abord que dans les lignes qu'il va lire, on n'a pas nommé les prêtres : c'est la seule trace de pudeur humaine qu'on puisse y apercevoir. On s'est servi, suivant l'usage du grand mot de réprobation, de la parole de mort : il s'agit des *fanatiques*, et je n'ai plus besoin d'avertir quels sont proprement et essentiellement *les fanatiques*, dans la langue *révolutionnaire* qui est bien celle de l'auteur. Pour qu'on ne s'y trompe pas, il commence par leur attribuer tous les crimes qui ont désolé la France; et les crimes des oppresseurs n'ont-ils pas toujours été jusqu'ici ceux des opprimés? C'est la logique de LA FACTION.

Il poursuit en ces termes : « DÉSOLEZ LEUR PATIENCE; enveloppez-les de votre surveillance; « qu'elle les inquiète le jour, qu'elle les trouble « la nuit; ne leur donnez pas un moment de relâche; que sans vous voir ils vous sentent partout à chaque instant. »

Vous l'entendez. DÉSOLEZ LEUR PATIENCE! que de crimes dans ce mot! c'est un abrégé de la méchanceté... j'allais dire humaine : non, de la méchanceté infernale, de la méchanceté *révolutionnaire*. Que des tyrans romains, bravés sur leur tribunal par la constance des martyrs, aient quelquefois crié à leurs bourreaux fatigués, Épuisez donc leur patience à force de tourments; c'est le cri de l'orgueil humilié, d'une rage qui se sent confondue; c'est au moins une rage passagère et le cri d'un moment. Mais DÉSOLEZ LEUR PATIENCE, et l'affreux commentaire qui suit ces affreuses paroles, c'est la rage habituelle, la rage de tous les jours, de toutes les heures, de tous les moments, et jusqu'ici on ne la concevait que dans les enfers; et qui donc, si ce n'est les enfers, l'a transportée dans la révolution? qui, hors un *jacobin*, a pu l'exprimer, la commander, la consacrer, au nom d'un gouvernement? Il y aurait de quoi frémir, de quoi reculer d'effroi, si on lisait ces mêmes ordres donnés contre les plus grands scélérats; car la justice de l'homme ordonne de frapper et de punir, et non pas de tourmenter, de DÉSOLER son semblable; et ceux dont il s'agit sont INNOCENTS! Ne vous bornez pas, hommes justes, à frémir avec moi : encore un instant de réflexion, et vous adorerez avec moi. Quel aveu dans ces mots, DÉSOLEZ LEUR PATIENCE! Croit-on qu'il ait pu échapper sans une permission divine? Certes, la puissance qui



a voulu que le méchant s'accusât toujours lui-même d'une manière ou d'une autre, n'a jamais été plus manifeste que dans la révolution, et c'est même pour la première fois qu'il s'était accusé ainsi; c'est pour la première fois qu'on entendit un législateur, Drouet, s'écrier au milieu de nos législateurs : *Eh bien! soyons brigands, soyons scélérats.* C'était l'homme *révolutionnaire* qui parlait; mais ici l'aveu est bien plus remarquable, bien plus précieux, parce qu'il est involontaire. C'est un *philosophe* qui écrit : il ne paraît pas ignorer absolument la langue; et il parle de la *patience des fanatiques!* Le fanatisme, la plus violente de toutes les passions, s'est-elle jamais alliée avec la plus douce des vertus? Ah! la patience est la force de l'innocent, la vertu du juste : et ce malheureux qui avait les prêtres dans sa pensée, oublia qu'il parlait de *fanatiques.* Le mot de patience vint sous sa plume, parce que sans cesse elle désespère les oppresseurs, comme elle soutient sans cesse les opprimés. Jugez si elle a été mise à l'épreuve! N'en jugez point par la capitale : ici le gouvernement est encore jusqu'à un certain point tempéré par l'opinion; et ses agents, sous ses yeux, n'oseraient aller plus loin qu'il ne veut lui-même : dans les départements, *les patriotes* ont *leur énergie* plus libre; le bruit en vient souvent jusqu'à Paris; et vous savez dans quel profond silence s'enveloppe la dignité du gouvernement, au milieu de



ce bruit accusateur, et comme la *montagne* est attentive à le couvrir par le bruit de ses imprécations.

XVI.

Ce n'est pas ici qu'il faut nommer ou compter les victimes immolées dans cette persécution si étrange, qui s'éleva au sein d'une nation chrétienne, et qui ne fut pas la guerre d'une secte contre une secte, d'un parti armé contre un autre parti armé, mais celle de l'athéisme contre Dieu, de l'impiété contre toute religion, d'un gouvernement de brigands contre des citoyens paisibles. Mais comment ne pas se rappeler un Fénélon, vieillard octogénaire, le modèle de toutes les vertus bienfaisantes, renfermées dans la charité chrétienne, ne vivant que pour le ciel, étranger aux affaires du siècle, et qui fut envoyé à l'échafaud comme *conspirateur* (1)? Comment oublier

---

(1) Celui-là fut réclamé par de petits savoyards qui l'appelaient leur père, comme il l'était en effet par les secours et l'instruction qu'il leur donnait: il fut réclamé à la barre de la convention. Mais il portait un nom qui était un crime irrémissible : un nom si saint dans la religion et dans l'humanité! un nom si cher à la nation, à l'Europe, au monde entier! C'était là ce que Robespierre et LA FACTION ne pouvaient pas pardonner, ce qu'ils avaient juré d'anéantir; c'était là l'*aristocratie* qu'ils détestaient et redoutaient bien plus que celle de la naissance, du rang, des dignités, des richesses. L'orgueil de Robespierre qui n'était pas celui d'un

quarante-deux religieuses dans un seul dépar-

---

homme, mais d'un esprit infernal, aurait voulu exterminer non-seulement tout ce qui était bon, tout ce qui était grand, tout ce qui était vertueux, mais même tout ce qui l'avait jamais été; l'effacer, s'il eût été possible, non-seulement de la terre, mais de la mémoire des hommes. La considération personnelle, sans laquelle il n'y a ni ordre social, ni opinion publique, était principalement ce que voulait détruire le beau système d'*égalité*: la révolution toute entière en fournit la preuve dans tous ses actes, sans exception. Ce système est atténué, depuis qu'il y a une puissance légale, que son propre intérêt avertissait de repousser tant d'extravagance. Mais l'esprit de LA FACTION est toujours *mortellement ennemi* de toute considération personnelle; il lui importe trop qu'il n'y ait de révéré que le crime. C'est ce qui fit périr le jeune Buffon: son nom fit plus contre lui que sa grande fortune, ouvrage des grands talents de son père. Quelle jouissance pour des *jacobins!* Quel beau triomphe pour l'*égalité philosophique et révolutionnaire*, de placer dans la charrette du bourreau des noms tels que celui de Fénélon, de Buffon, de Malesherbes! Ces noms étaient le seul crime de ceux qui les portaient; mais ils étaient honorés par-tout: quel plus grand crime dans une *république*, où les excréments de la nature humaine sont devenus les puissances de l'état!

Depuis le 9 thermidor, un membre de la convention eut la simplicité de demander que Fénélon fût porté au *Panthéon français*. Juste ciel! Marat venait d'y être placé par un décret de la convention, *devenue libre*. Heureusement la providence n'a pas permis cet excès d'outrage. Un brave *montagnard* observa que Fénélon, qui écrivait dans une monarchie, *avait eu des principes monarchiques*. Cette observation parut décisive, et elle l'était; et la cendre et la mémoire de Fénélon n'ont pas été profanées.

tement, seize carmélites dans celui de Paris, des femmes depuis si long-temps mortes au monde, et qui auraient à peine connu la révolution, si elle ne fût venue jusqu'à elles pour les égorger, condamnées et exécutées en un même jour comme *conspiratrices?* Eh bien! charlatans de *politique* et de *philosophie*, redites-nous donc, avec votre froide importance, avec votre ignorance intrépide, et votre barbarie calculée, redites-nous que *toutes les révolutions se ressemblent*, que *la nôtre est comme toutes les autres*, etc. Et que prouvez-vous par-là, si ce n'est que vous n'avez pas même l'idée ni la mesure des maux que vous avez soufferts et des crimes que vous avez vus? Et moi, je voudrais la voir et la montrer toute entière, s'il se pouvait... Allons, surmontons l'horreur et le dégoût; pénétrons dans le cœur des MONSTRES, comme on descend, par la pensée, dans les enfers. Ils existent encore par milliers ces MONSTRES : ils vous menacent encore de leur règne : Français, apprenez à les connaître.

Pourquoi cet acharnement particulier contre la vieillesse impuissante, contre la piété solitaire, contre un sexe faible et renfermé? Ne vous y trompez pas; ce n'est plus ici l'avidité de l'or; ce n'est plus la haine contre les classes supérieures : les prêtres et les religieuses n'avaient plus rien et ne pouvaient rien. Mais la rage des MONSTRES était en proportion du respect naturel aux hommes, de ce respect, pour ainsi dire, in-

volontaire pour des vertus éprouvées par une longue vie, éprouvées par une longue retraite, pour ces hommes charitables, connus seulement par le bien qu'ils faisaient, et pour ces femmes charitables consacrées au service des pauvres et au soulagement des malades. Écoutez le cœur des MONSTRES, il va parler : « Nous sommes en horreur à tous les « hommes ; et ces vieillards et ces religieuses sont « l'objet de l'amour et de la reconnaissance de tout « un peuple. On abhorre nos crimes, et l'on chérit « leurs vertus. Nous sommes voués à l'opprobre ; « ils sont environnés du respect universel. Le « contraste est affreux pour nous : leur vie est la « condamnation de la nôtre. Leur existence ac- « cuse la nôtre : plus on les aime, plus on nous « déteste ; et le sexe, la vieillesse, les cheveux « blancs ajoutent encore, d'un côté, à l'intérêt « et à la vénération, et de l'autre, à l'horreur « qu'on a pour nous. » Voilà ce qu'ils disaient dans leur cœur, et aussitôt il partait de leur bouche, le cri infernal, le cri *révolutionnaire* (c'est la même chose) ; *Guerre au fanatisme*, *mort au fanatisme*. Voilà ce qui, pour la première fois, enveloppa dans une proscription légale et juridique, pendant des années, et dans toute l'étendue d'un empire, un sexe que les idées naturelles reçues chez tous les peuples, et trop connues pour être expliquées ici, avaient toujours excepté de ces actes passagers de vengeance et de fureur, que les discordes civiles

ont quelquefois entraînés à leur suite. Voilà ce qui a fait tomber sous le glaive des bourreaux tant de têtes blanchies par les années. Et vous faut-il une preuve récente de cette espèce d'effroi qu'inspire aux méchants cette autorité d'un grand âge qui ajoute à celle de la vertu? Il n'y a pas un mois, lorsqu'on s'acharnait encore à demander à grands cris *la déportation des prêtres réfractaires*, quelqu'un (c'était sans doute un *modéré*) proposa une exception pour les sexagénaires et au-delà. L'orateur *montagnard* répondit que c'étaient précisément *ces têtes à cheveux blancs qui étaient les plus dangereuses, qui en imposaient davantage aux simples, qui fanatisaient le plus les peuples, etc.* Oh! le digne orateur de *la montagne!* Aussi la montagne s'écriait qu'il avait parlé *comme un dieu.*

Arrêtez-vous encore un moment à une réflexion importante, à une nouvelle preuve d'une vérité assez généralement aperçue, mais non pas encore admise, comme elle devrait l'être, dans toute son étendue et dans toute sa rigueur. Avez-vous oublié que *la nation française honore la vieillesse et le malheur?* C'est ce que disent les trois constitutions qu'on lui a données en six ans; c'est ce qui est d'abord très-ridiculement déplacé dans un code national : il n'y a que des coliers bouffis de rhétorique et ivres de *philo-*ie, qui s'avisent d'informer l'univers que la française professe *constitutionnellement*

ce que font naturellement tous les peuples policés et même sauvages. Car qui honore plus la vieillesse que les Sauvages, qui n'ont guères pour chefs et pour juges que des vieillards? Et chez quels hommes n'est-il pas reçu en principe qu'on doit respecter l'infortune? Passons sur l'ineptie (1). Mais combien de fois vous ai-je dit qu'il fallait

(1) Il paraît que cette espèce d'ineptie est incurable. A l'instant même on vient de *jurer haine à l'anarchie*; et pour cette fois il fallait que la niaiserie du serment fût bien frappante; car on s'en est moqué, même dans les journaux ministériels, où beaucoup d'autres sottises du même genre sont expliquées, commentées, analysées et préconisées avec une gravité tout-à-fait *philosophique*. Il ne restait plus qu'à *jurer haine à la peste*, comme on l'a remarqué; mais tandis qu'on était en train de maudire les fléaux, qui sait si quelqu'un n'eût pas demandé qu'on *jurât haine à la guerre?* et qui peut ignorer que quiconque parle de paix, est *un royaliste, un conspirateur, un chouan*, etc.? Demandez aux Louvet, aux Poultier, etc., etc., etc.

Remarquez cependant qu'il y a encore une figure de style *révolutionnaire* dans ce nom d'*anarchistes*, que depuis deux ans on affecte de donner aux *brigands*, aux *assassins*, qui, dans ce moment même, font couler le sang à grands flots dans vingt cantons de la France, avec l'impunité et même avec la protection la plus décidée. Ah! l'on ne nous fera pas prendre le change : vos *anarchistes* ne veulent point l'*anarchie*; ils savent très-bien ce qu'ils veulent; ils veulent le pouvoir, tel qu'ils l'ont partagé avec Robespierre. Je ne crois pas qu'ils l'aient jamais; mais, en attendant qu'ils règnent, ils assassinent quand ils le peuvent, et c'est toujours quelque chose.



toujours, dans la révolution française, appliquer les paroles aux actions en un sens diamétralement contradictoire. Il fallait donc que chez cette nation qui *honorait la vieillesse*, la vieillesse fût à tout moment et par-tout traînée dans les cachots, privée de tout soulagement, livrée à tous les besoins et à tous les affronts, accablée d'indignités, flétrie, tourmentée, foulée aux pieds. La vieillesse est bien rarement l'âge du crime, et l'exécution d'un vieillard coupable était en tout temps regardée comme un événement extraordinaire. Mais lisez les listes de ceux qui ont péri, au milieu de nous, *par le glaive de la loi*, vous compterez par centaines les septuagénaires, les octogénaires et au-delà. En prison, logeait à côté de moi un vieillard de quatre-vingt-huit ans : en prison, et deux mois après le fameux 9 thermidor, j'ai vu expirer sur les marches d'un perron madame de Machaud, l'épouse d'un homme dont la marine française conservera le souvenir, tant qu'il y aura une marine française, et cette femme était âgée de quatre-vingt-onze ans. Dans cette même prison était un autre vieillard absolument imbécille, *prévenu de la conspiration qui a existé*, etc. L'imbécillité, la surdité, la paralysie, toutes les infirmités morales et physiques étaient *de la conspiration*, et cela était trés-conséquent.

Chez une nation qui *honorait le malheur*, (quoique dans le fait le malheur doive toujours être



plaint et respecté, mais pas toujours *ho· ·ré*) il fallait que la marque du *civisme prononcé* fût surtout d'insulter de toute manière au malheur avec une brutalité qu'on ne peut qualifier qu'en rappelant que c'était celle du *sans-culotisme;* ce mot dit tout à des hommes que *le sans-culotisme* a gouvernés si long-temps et veut gouverner encore. L'histoire seule, en se traînant avec effort dans la boue *révolutionnaire*, pourra donner aux autres nations une idée affaiblie de ce que les opprimés ont souffert en détail avant d'aller à la mort. Il suffit de dire aujourd'hui que le résultat général est encore un des PHÉNOMÈNES de la révolution : « Le sentiment de la pitié totalement « éteint, pendant des années, dans trois cent « mille dominateurs (1) à l'égard de vingt-cinq « millions de leurs concitoyens soumis et désar- « més. »

XVII.

Essayez de trouver autre chose que l'instinct de toutes les passions perverses, déchaîné par *la philosophie*, dans ces indignes traitements, où

---

(1) On ne peut pas évaluer à un moindre nombre les membres de *comités révolutionnaires*, et les agents du pouvoir qui furent décidément pervers, en exceptant le nombre infiniment petit de ceux qui ont fait quelque bien, ou empêché quelque mal, et comptant pour la moitié du total ceux qui n'étaient que faibles et intimidés. Mais l'homme ne connaît que les actions, et Dieu seul juge les cœurs.

la pudeur n'était pas moins violée que l'humanité, exercés publiquement contre qui, grand Dieu! contre des sœurs de la charité. Ce nom seul, ce nom dont elles étaient dignes, ce nom tellement consacré par les pauvres, que les *philosophes* eux-mêmes exceptaient les ordres infirmiers de la proscription générale qu'ils avaient prononcée contre tous les ordres religieux, ce nom et le genre d'outrages qu'ont essuyés ces respectables filles, et dont plusieurs sont mortes, suffiraient pour caractériser un peuple prostitué à une dépravation inouie. Et que leur reprochait-on? A quel titre les a-t-on poursuivies? *Philosophes*, vous ne nierez pas que ce ne soit chez vous qu'on avait pris le mot de proscription : elles étaient *fanatiques*; elles tenaient *école de fanatisme*; et comme vous n'avez jamais appelé la religion que du nom de *fanatisme*, comme c'est vous qui avez enseigné aux *révolutionnaires* à dénaturer les idées et les mots; osez dire que vous n'êtes pas les premiers coupables. Vous n'avez ni massacré ni incendié, je l'avoue; mais vous avez mis le glaive et la torche à la main de ceux qui étaient faits pour se servir de l'un et de l'autre, et vous avez fait tomber toutes les barrières qui pouvaient les arrêter. A quel tribunal serez-vous absous?

C'est donc cette révolution *faite par le peuple*, qui lui a ôté tous ces asyles ouverts à ses besoins et à sa misère; et qu'a-t-elle mis à la place? *des*

comités de bienfaisance. Allez, demandez au peuple si ces *comités*, que je suis loin d'accuser aujourd'hui, mais dont je connais l'impuissance, sont pour le peuple ce qu'étaient les aumônes de paroisse et les secours des sœurs de la charité (1). Demandez aux pauvres malades quelles personnes leur apportent aujourd'hui les soins et les consolations, encore plus nécessaires peut-être à la maladie et à l'indigence, que les secours pécuniaires. Ils vous diront que ce sont encore ces mêmes sœurs qui ont à peine de quoi subsister elles-mêmes, puisque vous leur avez tout pris, et qui, du moment où elles ont pu respirer, ont repris les fonctions de leur ministère avec le zèle que l'évangile seul inspire, et avec l'assistance de ceux que vous appelez *fanatiques.*

Les *sociétés*, les *comités*, les *tribunaux*, les *ad-*

---

(1) Aujourd'hui 28 janvier, les journaux rendent un compte authentique d'un crime nouveau, qui, comme tant d'autres du même genre, réunit tous les caractères de la nature humaine dégradée. Un homme, employé dans les hôpitaux au service des malades, et par conséquent accoutumé à des fonctions qui doivent faire une habitude de tous les sentiments de la pitié, est convaincu d'avoir fait périr plusieurs des malades confiés à ses soins, pour voler leur argent et leur dépouille. Ce crime, digne de la révolution et inconnu auparavant, mérite une place parmi nos phénomènes. L'assassin n'était sûrement pas *fanatique*, comme nos sœurs de la charité. Je ne connais que l'athéisme qui fasse des scélérats de cette espèce.



ministrations, les *commissions*, avaient une telle habitude de faire de ce mot de *fanatisme* un titre de condamnation légale, que cent mille procès-verbaux de détention ne portent que ces mots, *prévenu de fanatisme*, *soupçonné de fanatisme*; et si vous voulez une preuve incontestable que ce mot ne signifiait dans leur langue rien autre chose, absolument rien que la profession du christianisme, lisez les listes imprimées en 1794 par la commission du Louvre, chargée d'examiner les détenus, listes signées par le comité *de Salut public*, et que j'ai sous les yeux: vous verrez une foule de détenus, hommes, femmes, filles, condamnés *à la déportation*, comme *entichés de fanatisme*, *voyant des prêtres*, *recevant des prêtres*, sans qu'il y ait jamais aucune autre espèce de délit énoncée. Vous verrez entre autres une famille nombreuse, toute composée de femmes, une mère et ses filles, dont une de douze ans, désignées comme *entêtées de fanatisme*, et comme telles *déportées*; et n'oubliez pas que *la déportation* était la même chose que la mort, excepté pour des personnages privilégiés, tels que les patriotes Collot, Billaud et Barrère: ceux-là ne pouvaient pas être trop ménagés, comme étant toujours réservés à de grandes choses (1).

(1) On a dit Collot mort: Collot est mortel; mais je ne le croirai pas mort jusqu'à ce que je l'apprenne par d'autres que ceux que je n'ai pas coutume de croire.

XVIII.

Je l'ai juré : je veux ôter à nos *philosophes* toute excuse, tout prétexte, tout subterfuge. Je veux leur démontrer tout le crime, toute l'atrocité de ces dénominations génériques et mensongères dont ils sont les premiers inventeurs, et dont ils ont enrichi la perversité *révolutionnaire*. Je ne prétends pas ici retracer les journées de *Septembre* : ce tableau est réservé au génie de l'histoire et à celui de la poésie. Je ne m'adresse point à l'imagination : je n'ai besoin que de la mémoire, et celle de la postérité sera sans doute *implacable* comme la nôtre ; car elle ne les oubliera jamais. Il me suffit en ce moment de rappeler ce que tout le monde sait, ce que tout le monde avoue ; que l'on vit d'un côté ce que la méchanceté humaine a de plus effroyable, et de l'autre, ce que la vertu, le courage, la patience, la douceur et la résignation ont de plus héroïque. Eh bien ! j'appelle à ce spectacle tous les hommes, quels qu'ils soient, sans distinction de pays ou de croyance : je les suppose témoins des faits, instruits des motifs. Je les interroge : « Que vous semble des bourreaux et des victimes ? » Ils chercheront l'expression la plus forte qui puisse marquer l'horreur pour les uns et l'admiration pour les autres. Et vous, *philosophes ?* A Dieu ne plaise que je sois injuste envers ceux que j'accuse : tous répondront que les bourreaux

sont des monstres : tous le pensent et tous l'ont dit. Mais les victimes? Tous encore avoueront qu'elles ont montré une fermeté inaltérable. Mais je les presse et je les somme de nommer et de caractériser cette fermeté dans *la langue philosophique ;* et tous diront que c'est du *fanatisme.* Ils ne me démentiront pas sans se démentir eux-mêmes; car assurément les martyrs de *Paris* ne diffèrent en rien de ceux de Rome, et la *philosophie* n'a jamais expliqué le courage de ceux-ci autrement que par *le fanatisme.* Leur attachement à leur foi n'a jamais paru aux *philosophes* que l'entêtement de l'erreur, un courage mal employé, une obstination déplorable ; et ils ne peuvent pas parler autrement des martyrs français, puisque ceux-ci mouraient aussi pour leur foi, mouraient pour avoir refusé *le serment* contraire à leur conscience; puisque les horribles journées de Septembre n'étaient à leur égard que la vengeance de cette glorieuse journée du 4 janvier 1791, où deux cent trente ministres de la religion prononcèrent, au milieu de l'assemblée constituante, au bruit menaçant des tribunes et de la terrasse des Feuillants, également remplies d'assassins, le refus de se soumettre à un *serment* que leur croyance leur faisait un devoir de rejeter; puisque enfin ceux qui consentirent à le prêter, ceux qu'on appelle encore *prêtres constitutionnels,* ne coururent jamais aucun danger. Ainsi les *philo-phes* [illegible] bien convaincus d'avoir les premiers

appelé du nom le plus odieux ce qui aux yeux de tous les hommes est une vertu digne d'admiration, le dernier effort de la vertu, celui de préférer sa conscience à sa vie.

Et quel était le cri que répétaient les bourreaux de Reims, (car Reims eut aussi son Septembre) en égorgeant les victimes de la religion? Quel était le cri des *patriotes égorgeurs*, qui, le 3 septembre, ont brûlé vif et à petit feu le doyen de la cathédrale de Reims, le vertueux vieillard Alexandre, non pas militairement, non pas tumultuairement, comme dans la guerre de la Vendée, mais avec tout l'appareil d'une exécution solennelle, sur un bûcher régulièrement arrangé dans la place publique, en présence de la municipalité, en présence de la garde nationale sous les armes, tranquille témoin de *la justice du peuple*, comme on l'appelait à la convention des *représentants du peuple*, et comme l'appelait à la barre *un magistrat du peuple*, qui siége encore parmi les législateurs? Quel était le cri des furieux qui apportaient du bois pour alimenter les tortures d'un innocent, dont la mort affreuse fut prolongée pendant plus d'une heure? *Fanatique! fanatique!* c'était l'aboiement de la meute acharnée; et il ne faut pas croire qu'il n'y eût pas dans cette multitude des hommes égarés de bonne foi. On leur répétait: « Ce sont tous ces « *fanatiques* qui vous ont trompés toute leur vie, « qui vous ont dépouillés, qui se sont engraissés

« de votre substance, qui sont les ennemis de « votre liberté, des conspirateurs qui voudraient « vous égorger. Point de grace aux *fanatiques*. » Et cette foule ignorante croyait, parce que ce sont de ces choses qu'elle aime à croire.

Les *philosophes* sont donc bien convaincus d'avoir donné le mot de ralliement aux brigands et aux assassins. Et où est l'excuse ? Qu'à leur avis la religion soit une erreur, c'est ce qu'ils sont tenus de prouver, et c'est ce qu'ils n'ont pas fait et ce qu'ils ne feront pas. Mais, dans aucun cas possible, il n'est permis à personne, sur-tout à des philosophes, de tromper la multitude peu instruite, en changeant totalement le sens de deux mots aussi essentiels, aussi importants que ceux de *religion* et de *fanatisme*, dont l'un est sacré pour tous les hommes, et l'autre justement odieux à tous. Ce n'est pas un délit d'être crédule et superstitieux; mais c'en est un d'être *fanatique*, dans l'acception la plus forte de ce mot, telle que je l'ai expliquée au commencement de cet ouvrage, et telle que les vrais philosophes l'ont toujours entendue. Donc, quand les nôtres ont affecté de confondre sciemment deux choses aussi différentes que la *religion* et le *fanatisme*; quand ils se sont servis pendant trente ans de l'un pour désigner l'autre; quand ils ont accoutumé les ignorants à prendre toujours l'un pour l'autre, quoiqu'eux-mêmes fussent trop instruits pour s'y méprendre, ils ont employé un artifice très-cou-

pable, ils ont accrédité une calomnie très-criminelle; et après qu'on en a vu les conséquences affreuses, on n'est plus à temps de les désavouer devant les hommes; mais on est toujours à temps de se repentir devant Dieu.

XIX.

Ils protesteront au moins contre l'intention: ils diront qu'on ne peut pas accuser *des prédicateurs de tolérance*, d'avoir *voulu* qu'on massacrât les prêtres. Je le crois de tout mon cœur. Je n'examine pas ici ce qu'était en effet cette *tolérance*. Je renvoie cet article à l'examen de leurs écrits. Je ne recherche pas non plus ce que pouvaient *vouloir* des hommes dont le système entier, tissu d'inconséquences absurdes qu'on ne peut comparer qu'à celles du système *révolutionnaire*, n'aura jamais rien de clair aux yeux de la raison que la *volonté* de détruire, et l'orgueil de dominer par l'opinion. Je craindrais même de fouiller trop avant dans les ténèbres de cet orgueil, et de l'interroger de trop près, en lui demandant si, dans le cas où les prêtres seuls auraient été proscrits, et où les *philosophes*, loin d'être enveloppés dans l'oppression universelle, auraient été appelés à desservir *les temples de la raison*, et à présider aux *fêtes décadaires*, avec un traitement en *myriagrammes*, ils n'eussent pas alors pesé la proscription de deux cent mille *'ividus*, dans la balance *philosophique*, et com-

pensé les maux de la génération présente par la perspective *révolutionnaire* du bonheur des générations futures. Non, je ne veux que des griefs démontrés. Vous détestez, comme nous, les crimes que vous avez vus comme nous : je vous crois. Mais puisque vous reconnaissez que la publicité de vos principes mal interprétés (selon vous) a été si funeste, et leur application, portée beaucoup plus loin que vous ne le vouliez, si horrible, que vous ne pouvez vous sauver des anathèmes du monde entier, qu'en vous rejetant sur votre intention trompée, soyez donc conséquents pour la première fois de votre vie ; renoncez donc à publier des principes qui, malgré vous, ont fait tant de mal. S'il vous en coûte trop de les abjurer, faites-vous donc un devoir rigoureux de les garder pour vous, loin de les répandre davantage ; soyez les premiers à protester solennellement contre tout ce qui en a été et ce qui en est encore la suite naturelle ; soyez les premiers à défendre l'innocence, puisque, les premiers, vous l'avez exposée à tous les dangers. Est-ce là ce que vous faites? Un seul d'entre vous, en 1790, un seul (l'abbé Raynal) signa une espèce de désaveu de ce genre, mais rédigé de manière à laisser trop de prise au ridicule, et trop peu de force à la vérité. Qu'ont fait les autres? que font-ils? Je ne parle pas des anciens maîtres : il en reste peu, et ils gardent le silence. Mais les écoliers de nos docteurs, si fiers et si contents d'appuyer



leur *philosophie* sur la révolution, et la révolution sur la *philosophie*, (et toutes deux sont dignes en effet l'une de l'autre) quelle est aujourd'hui leur conduite? Les uns lisent à l'*institut national* des traités de matérialisme et d'athéisme, avec un ton d'autorité si imposant, qu'un de leurs confrères se croit obligé de leur demander humblement *la permission de croire en Dieu;* d'autres rédigent encore, avec une constance intrépide, des journaux *philosophiques*, soit par le titre, soit par le fond, fort protégés et peu lus, et dans lesquels *notre philosophie* et notre révolution sont toujours ce qu'il y a eu de plus beau *depuis* la création du monde, n'étaient Robespierre et *les jacobins*, qu'on abandonne sans peine, quoique *les jacobins* n'abandonnent point leur Robespierre, et ne s'abandonnent pas eux-mêmes. Ceux-là réimpriment les œuvres d'un fou nommé la Métrie, abandonné au mépris même des *philosophes*, avant la révolution, mais qu'elle a dû réhabiliter comme un brave athée, qui se piquait d'être *machine et plante*. Ceux-ci s'empressent de mettre en lumière des rapsodies que l'auteur lui-même avait craint de publier; insipides, quoique scandaleuses; ennuyeuses, quoique impies; plates, quoique extravagantes (1), telles enfin qu'on ne

---

(1) Entre autres *Jacques le fataliste* et *le supplément au Voyage d'Otahiti*. Je ne doute pas que ce jugement ne choque beaucoup les professeurs d'athéisme, qui se prosternent

sait ce qu'il faut mépriser le plus, ou de celui qui a pu les concevoir et les écrire, ou de ceux qui ont le front de les louer. On publie de gros ouvrages (1) où une érudition mensongère est

---

tous les jours devant l'ombre de Diderot et des autres profès anciens; qui s'écrient, avec ce ton d'illuminés qu'ils croient *solennel et auguste; Ombre d'Helvétius! salut.* Patience, messieurs; ce jugement sera motivé, et vous y répondrez comme vous avez coutume de répondre.

(1) Celui de M. Dupuis, déja réfuté par de bonnes plumes, mais sur lequel on peut revenir encore. Il est moins dangereux qu'un autre, parce qu'il est savant dans les recherches et fait pour peu de lecteurs; mais l'auteur est mal savant, écrivain fort ennuyeux, et détestable raisonneur. Il y a même des inepties qu'on peut appeler *révolutionnaires*, c'est-à-dire des inepties au-delà de ce que l'on connaissait de plus inepte, des phrases où les idées et les mots sont à contre-sens. On avait jusques ici appelé les athées des ingrats; et cela était très-conséquent; car il y a une ingratitude odieuse à méconnaître dans Dieu l'*être nécessaire*, qui, en créant l'homme, *lui a tout donné* (comme dit Voltaire), et sans lequel rien de ce qui est ne peut être conçu possible. Il était réservé à un athée de nos jours de rétorquer le reproche, et d'appeler *des enfants ingrats et bâtards* ceux qui ne veulent pas reconnaître *la nature* pour mère. Il était réservé à un *philosophe* du dix-huitième siècle d'ignorer que *la nature* est un terme abstrait, qui, dans le sens le plus étendu, ne peut signifier que l'universalité des êtres existants, et que par conséquent *la nature* ne peut rien produire, n'étant point elle-même une substance, et ne représentant à l'esprit que l'idée abstraite des êtres considérés dans leur universalité. Ainsi, faire d'une abstraction la mère commune de tous les hommes, et accu-

prodiguée pour rajeunir des hypothèses qui toutes remontent aux temps fabuleux, et les opposer, avec une confiance risible, à des faits constatés par les monuments historiques; et l'on ne rougit pas de mettre les hypothèses au-dessus des faits, attendu que les faits sont pour la religion, et les hypothèses pour l'athéisme. Des journalistes qui se donnent pour *philosophes* et non pas pour *jacobins*, dénoncent, comme *ennemis de la liberté*, tous ceux qui croient à la nécessité d'une religion, et qui ont le courage de professer celle de leurs pères; ils les renvoient, avec un dédain très-noble et un sarcasme très-ingénieux, *au quatorzième siècle* (1). De petits rimeurs qui veulent être plaisants, ne conçoivent pas qu'on puisse

---

ser les hommes d'être *ingrats* envers une abstraction, d'être *les bâtards* d'une abstraction, est un excès d'ignorance et de sottise, dont un écolier de logique ne serait pas capable. Si M. Dupuis a écrit cette phrase de bonne foi, il faut en conclure que les athées deviennent nécessairement fous, dès qu'ils veulent raisonner leur système; sinon, il est clair qu'il a fait comme bien d'autres *philosophes*, qui paraissent s'être dit à eux-mêmes: « Hasardons toujours ce qu'il y a de plus « absurde en impiété. L'impiété couvrira l'absurdité aux yeux « des sots; et c'est le plus grand nombre. Les gens instruits « riront et ne nous répondront pas. » Ce calcul qui a été long-temps assez plausible, pourrait bien être aujourd'hui fort erroné. Quand la sottise a produit des crimes, on ne doit plus se borner à la mépriser.

(1) Je lis dans le Mercure français (nº 9 de l'an V) un ar-

reconnaître une providence, et marquent cette simplicité comme un ridicule si évident, qu'il

---

ticle où, en rendant compte d'une *épître sur la calomnie*, et à propos d'un vers de cette pièce :

Oubliant sa brochure et non pas Mélanie.

on ajoute : « Il serait à désirer, pour la gloire même du citoyen « la Harpe, que ce vers l'engageât à oublier son mandat d'ar- « rêt, et à se souvenir un peu plus de Voltaire et de ses autres « illustres amis. S'il voulait revenir un peu plus sur les opi- « nions qu'il a lui-même énoncées, *soit avant*, *soit aux di-* « *verses époques de la révolution*, il verrait facilement qu'il « ne lui est plus permis de vouloir nous ramener au quator- « zième siècle. »

Comme ces insinuations vaguement malignes et mensongères sont la dernière ressource de ceux qui n'osent pas accuser directement, qui ne peuvent rien attaquer ni répondre à rien, il n'est pas inutile de les réduire à leur valeur, d'autant plus que le journaliste y est encore revenu dans une autre feuille. Les deux articles ne sont pas signés; mais comme le citoyen Lenoir-Laroche signe chaque numéro du Mercure, et que lui seul est connu pour en être le rédacteur, il en est jusques ici seul responsable. C'est donc à lui que s'adressent les observations suivantes, qui d'ailleurs seraient les mêmes, quand elles s'adresseraient à un autre que lui.

1° Je ne sais pas ce qu'il y a de commun entre le vers cité et le *mandat d'arrêt*. Le vers est bien tourné; il exprime un sentiment noble; je dois en savoir gré à l'auteur, et je saisis volontiers cette occasion de lui témoigner publiquement ma reconnaissance des démarches qu'il fit en ma faveur auprès du directoire, quelque infructueuses qu'elles aient été. Il en résulte seulement que je m'afflige pour lui du parti

37.

suffit de l'exposer pour faire rire. Les rieurs en sont encore à ressasser les vieilles railleries, les

---

qu'il a pris et des opinions qu'il a soutenues, et que je me crois obligé au silence à son égard, en désirant une occasion quelconque de pouvoir reconnaître ce qu'il a fait pour moi. Mais je ne vois pas quel rapport cela peut avoir avec le *mandat d'arrêt*.

2° Pour m'inviter à *oublier*, il faudrait que j'eusse fait voir du ressentiment. J'ai gardé un silence absolu pendant un an sur tout ce qui me concernait, quoique rien ne m'obligeât à le garder. Je le garde même encore : que veut de plus le citoyen Lenoir-Laroche ? Serait-il bien sûr d'en faire autant lui-même en pareil cas ? Est-il bien sûr que sa *philosophie* pût aller jusques-là ? Il est au moins permis d'en douter jusqu'à l'épreuve ; et l'on n'a pas bonne grace à faire le généreux pour le compte d'autrui, quand on n'a rien à faire pour le sien.

3° Il n'y a donc d'autre intention, dans ses charitables avis, que de faire croire, s'il le pouvait, que c'est le ressentiment qui a conduit ma plume, et non pas l'intérêt de la vérité. Ce petit artifice est ici trop maladroit pour en imposer à personne. Je n'ai pas laissé ignorer ma façon de penser, depuis bien des années, sur les mêmes objets qui se sont représentés dans mon discours du lycée. Le citoyen Lenoir-Laroche n'en doutera pas, s'il veut seulement prendre la peine de lire mes séances des écoles normales ; et c'était longtemps avant *le mandat d'arrêt*. Mais dès ce temps un petit *jacobin*, tout aussi adroit que lui, dans une feuille signée *Bonace*, qui contenait un magnifique éloge de Babœuf, m'invitait *à oublier* aussi *ma détention* sous Robespierre, et Dieu sait si *la détention et le mandat d'arrêt* ont été pour quelque chose dans ce que j'ai cru devoir écrire. Romme aussi disait en ce temps-là au comité d'instruction publique qui me fit

vieilles épigrammes contre les moines et les religieuses ; je ne leur dirai pas que ce fond de sa-

---

qu'en rire : *Est-ce qu'on ne fera pas cesser les déclamations de ce coquin de la Harpe ?* Il est donc clair que tout ce qui scandalise en moi le citoyen Lenoir-Laroche, ne date point du *mandat d'arrêt ;* et ce qui n'est pas moins clair, c'est que tous les hommes de parti, tous les ennemis de la vérité, soit *jacobins* forcenés, soit *fanatiques de philosophie*, soit *politiques révolutionnaires,* n'ont dans tous les temps qu'un même langage, et battus par la vérité, tâchent au moins d'infirmer le témoignage de celui qui ose la dire.

4° Que signifie cette invitation *à me souvenir un peu plus de Voltaire et de mes autres illustres amis !* S'il s'agit d'hommages à rendre aux talents, je crois que mes preuves sont faites. S'il s'agit d'opinions, le citoyen Lenoir-Laroche prétendrait-il, ou que j'aie juré de n'avoir que celles de Voltaire et de mes amis, ou que ce soit un devoir pour moi de n'en pas publier d'autres ? Heureusement mon caractère est assez connu pour qu'on sache que jamais personne n'a été plus éloigné que moi d'asservir son opinion à qui que ce fût : je l'ai prouvé assez souvent. J'ai contredit formellement Voltaire dans la première lettre que je lui adressai à la suite du *comte de Warwik,* et sur un point de critique assez important. J'ai loué, de son vivant, des ouvrages où l'on démontrait ses erreurs (notamment les *Lettres de quelques Juifs portugais* par l'abbé Guénée), et l'on n'ignore pas combien de fois *les philosophes mes amis* ont murmuré de mon peu de complaisance pour leur esprit de secte, qui, quoi qu'on en dise, n'a jamais été le mien. J'aimais et j'honorais la personne d'Helvétius ; et en 1788 (entendez-vous, citoyen Lenoir-Laroche ? en 1788 : il y a loin de là au *mandat d'arrêt*), tout en rend[illegible]ice aux qualités personnelles de l'auteur, j'ai em-[illegible]s séances du Lycée à réfuter son livre de l'Esprit,

tire, en tout temps le plus facile de tous, est aussi le plus usé : c'est celui dont *les philosophes*

---

comme un des plus mauvais livres qu'on eût jamais faits, comme un tissu de paralogismes, de sophismes et d'abus de mots aussi contraires au bon sens qu'à la morale, et qui prouvent que l'auteur, avec un cœur excellent et du talent pour écrire, avait un esprit aussi décidément faux, que Locke et Condillac l'avaient décidément juste. Cela ne s'accorde guère, je l'avoue, avec vos panégyriques et ceux de votre confrère, le citoyen Rœderer. Cette réfutation paraîtra, messieurs, et je vous attends à la réplique.

Je ne vois donc pas pourquoi je ne serais pas aujourd'hui aussi indépendant à cet égard que *je l'ai toujours été*, *que* j'ai toujours voulu l'être. Je ne vous citerai pas, sur les devoirs de l'amitié, le proverbe *Usquè ad aras;* c'est un proverbe religieux; mais la maxime de Cicéron, *Amicus Plato, sed magis amica veritas. J'aime Platon, mais encore plus la vérité.*

5° On m'exhorte à *revenir sur les opinions que j'ai énoncées*, *soit avant la révolution*, *soit à ses diverses époques* (je change la phrase du Mercure, pour la rendre française): assurément je suis fort *revenu* sur celles de ces *opinions* qui regardent la religion, quoiqu'elles se bornent à-peu-près à deux ou trois articles insérés dans le mercure de 1793, où j'attaquais quelques vérités que je n'entendais pas, et qui m'ont paru depuis ce qu'elles étaient, des vérités incontestables, dès qu'on veut bien prendre la peine de les examiner. On verra bientôt qu'en me réfutant moi-même, je ne me ménage pas plus que les autres. Il est vraiment plaisant qu'on ne permette pas à un homme de s'être trompé et de dire qu'il a eu tort. Pardon, messieurs; il n'y a que les *philosophes* qui aient le privilége d'être infaillibles, sans s'accorder jamais entre eux ni avec eux-mêmes. Quant à moi, ma

ont tiré le plus grand parti contre la religion, parce que la plaisanterie bonne ou mauvaise est à la portée et au goût de plus de monde que le raisonnement bon ou mauvais. Mais il est temps d'aviser *les philosophes*, maîtres et disciples, adeptes et néophytes, d'une vérité qui n'a pu échapper qu'à eux seuls; c'est que la seule arme qui ait pu leur réussir, est aujourd'hui rouillée,

---

méthode est fort simple : je dis, non pas aux *philosophes*, mais aux gens raisonnables : Voilà ce que j'écrivais en tel temps : je vais prouver aujourd'hui que je ne savais ce que je disais ; et vous jugerez si j'avais raison alors, ou si j'ai raison aujourd'hui.

6° *Il ne m'est plus permis* (dit-on) *de vouloir nous ramener au quatorzième siècle*. Je ne sais pas de quel *siècle* croit être le citoyen Lenoir-Laroche, ni même si l'on s'informera jamais de quel siècle il a été : ce qui est certain, c'est qu'il s'agit ici de croyance religieuse ; et qu'à moins qu'il ne prouve que cette foule de grands hommes du siècle de Louis XIV, qui tous, sans en excepter un seul, ont été très-bons chrétiens, était du *quatorzième siècle*, il a dit une bêtise ; et qu'à moins qu'il ne cite dans mes écrits une phrase qui ressemble à l'ignorance superstitieuse du *quatorzième siècle*, il a dit une impertinence. La franchise républicaine exige le mot propre, et de plus, ce même journaliste va reparaître dans la suite de cet ouvrage ; et ce que je citerai de lui m'autorise à lui dire dès ce moment, qu'un homme qui écrit dans le même esprit et presque dans les mêmes termes que les Louvet, les Poultier et consorts, est jugé pour moi, qu'il peut se dispenser de me donner des conseils, comme je me dispenserai de lui en donner, parce que les uns et les autres seraient également inutiles.

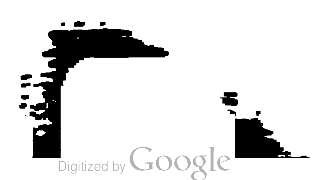
et rouillée par le sang. Il pouvait y avoir quelque avantage à se moquer de la religion, quand elle était une puissance; il n'y en a plus, depuis qu'elle est une victime. Les plaisanteries ne peuvent guère s'allier avec les proscriptions, et les bons mots ont mauvaise grace au milieu des massacres. Les rieurs oublient trop qu'ils viennent à la suite des bourreaux, et qui donc peuvent-ils égayer, si ce n'est ces bourreaux eux-mêmes? où leurs facéties peuvent-elles trouver place, si ce n'est dans les harangues des *montagnards*, à l'appui des décrets qui retiennent encore dans les fers tant de milliers d'innocents? Les *philosophes* qui ont tant parlé du respect des convenances, sont tombés cette fois dans une étrange disconvenance : il est vrai que celle-là n'offense que l'humanité; et l'on sait que celle des *philosophes, semblable à la nature, ne s'occupe que de l'espèce et jamais des individus.*

Maintenant je viens aux objections : j'ai promis de n'en pas omettre une seule : on va voir si je tiens parole.

XX.

— 1° Vous nous dites vous-même que le *clergé ne pouvait jamais embrasser une révolution qui lui ôtait tout.* Nous sommes donc autorisés à traiter le clergé en ennemi.

Je réponds : d'abord vous oubliez que je me suis exprimé ainsi en réfutant la politique de



Mirabeau; et que par conséquent je devais me reporter à l'époque de 91, raisonner d'après l'état des choses, tel qu'il était alors, et raisonner avec Mirabeau d'après les considérations générales des intérêts humains, pour lui prouver qu'il les avait mal envisagées dans sa *constitution civile du clergé.* Depuis que la république française ne connaît plus de *clergé*, que presque toute la prélature a été ou massacrée, ou forcée de fuir chez l'étranger, que tant de prêtres ont péri ou émigré, et que ceux qui restent pour le service des autels ne vivent que d'aumônes, il ne s'agit plus de savoir ce qu'ils peuvent être par rapport à la révolution, par rapport au nouveau gouvernement, qui leur ont ôté toute espèce d'existence politique. Ils n'ont plus rien à *embrasser* ni à repousser dans un état de choses où il n'y a plus aucune place pour eux. Ils n'ont plus d'autre intérêt temporel, que celui qui est commun à tous les hommes, celui de leur vie et de leur liberté, et ils ne vous demandent pas autre chose. Vous voyez que la disparité est complette, et qu'il n'y a rien de commun entre *le clergé* à qui Mirabeau offrait *sa constitution civile,* et les ministres actuels du culte, que votre constitution ne connaît pas, et dont vous ne parleriez jamais s'il vous était possible d'être conséquents.

2° — Mais tels qu'ils sont, et ne fût-ce que parce qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient, ils ne peuvent pas *aimer notre révolution.*

Je réponds : rien n'est plus facile que de réunir en deux ou trois lignes une foule d'absurdités, et il faut des pages pour les rendre sensibles à tous les ordres de lecteurs, et pour en développer les conséquences atroces; il faut de plus se faire violence pour contenir l'indignation qu'inspire un pareil langage, et se résoudre à expliquer ce que tout le monde devait sentir. N'importe, c'est un devoir : puisque l'on proscrit encore avec des phrases meurtrières, à force d'être absurdes, rétablissons les choses en pulvérisant les phrases; et d'ailleurs ce ne sont pas seulement les prêtres que cette défense nécessaire peut servir; c'est encore tous les bons citoyens qu'on égorge avec les mêmes armes. Il faut enfin les briser ces armes exécrables : l'impudence *révolutionnaire* est l'œil du Cyclope, qu'on ne pouvait crever qu'avec un pieu brûlant. Les oppresseurs joignent à une force réelle des prétextes frivoles : les opprimés n'ont pour eux que la vérité : tâchons du moins qu'elle soit assez évidente pour ôter les prétextes à la force oppressive, et l'oppression du moins restera seule exposée aux regards, avec toute sa difformité.

Je sais que ce mot si étrange, *aimer la révolution*, est le protocole des gouvernants, et je n'ai pas oublié une lettre officielle, imprimée partout, il y a environ un an, où, à propos d'un épicier, je ne sais de quel département, soupçonné je ne sais de quoi, on ordonnait de *s'in-*

former dans la maison de cet épicier, si l'on y aimait la révolution. Une pareille lettre suffirait dans l'histoire pour faire apprécier un gouvernement. Mais enfin raisonnons.

Personne ne peut *aimer* que ce qui lui fait du bien. Il faudrait donc, pour que tout le monde *aimât la révolution*, qu'elle eût fait du bien à tout le monde : l'oseriez-vous dire? Je ne voudrais pas même assurer que ceux à qui elle a le plus donné, l'*aimassent* véritablement; car on n'aime guères qu'une jouissance assurée et paisible. Je ne connais que les *jacobins*, *les francs montagnards* qui puissent *aimer la révolution :* ils l'*aiment* comme ils aiment le crime : aussi veulent-ils la perpétuer. Mais tout ce qui est homme ne peut aimer qu'un gouvernement qui assure à chacun, autant qu'il se peut, le bien-être dont chacun est susceptible. Ce gouvernement peut aisément résulter d'une révolution qui n'a été oppressive pour personne, comme celle de Rome, lors de l'expulsion des Tarquins; celle de la Suisse, du temps d'Albert d'Autriche; celle même de Hollande, où l'on n'eut à combattre que la tyrannie étrangère, et celle des Américains qui n'eurent à vaincre que les Anglais. Tous ces peuples ont pu *aimer* leur révolution, qui n'avait pas été souillée par les crimes, et dont les dangers avaient fait briller tant de vertus; ils ont pu l'*aimer* en la confondant avec un bon gouvernement qui en a été le fruit. Ce

bon gouvernement peut même succéder à une révolution chargée de forfaits, comme il est arrivé en Angleterre après la tyrannie de Cromwell; et alors, sans *aimer* la révolution, on *aime* le gouvernement, en les séparant l'un de l'autre, comme font les Anglais, qui ont flétri l'usurpation de Cromwell, et qui solennisent tous les ans leur constitution de 1688. Combien il était facile de réhabiliter de même la France après le 9 thermidor! quel inappréciable moment la convention a laissé périr dans ses mains! quelle plus belle occasion de rejeter tous les crimes et tous les maux sur Robespirere et ses *complices*, en faisant justice de tous, et en fondant réellement et de bonne foi un gouvernement légal et républicain! quel bonheur d'avoir affaire à un peuple aussi flexible, aussi crédule que le Français, qui ne demandait qu'à respirer et à oublier?.... N'en parlons plus: la Providence ne l'a pas permis, et la *montagne* l'a encore emporté à cette époque, l'a encore emporté en vendémiaire, et menace de l'emporter encore aujourd'hui..... et vous nous ordonnez d'*aimer la révolution!* Il faut enfin faire justice de tant de délire et d'impudence. Aimer votre révolution! ce serait aimer le crime, la rage, la mort et l'enfer. Toutes les fois que vous osez parler de votre révolution, entendez tous les Français, tous les peuples, tous les siècles vous répondre avec moi par ces deux mots qui seront à jamais répétés, OPPROBRE et EXÉCRATION! Ces

deux mots sont la sentence prononcée par l'éternelle justice; ces deux mots sont dans le cœur de tout homme juste, de tout homme libre; il n'y en a pas un qui n'ait le droit de vous redire : OPPROBRE et EXÉCRATION sur votre révolution, tant qu'elle n'aura produit que la tyrannie du petit nombre et l'oppression de tous. — 2° Mais c'est vous-même qui abusez d'un mot pour ne pas répondre à notre pensée. On sait que nous détestons comme vous les crimes de la révolution, et quand nous parlons de l'*aimer*, nous voulons dire aimer *la liberté, la constitution, la république* : voilà tout; et c'est ce que nous reprochons aux prêtres de ne pas *aimer*.

Je réponds : c'est quelque chose de vous avoir forcés à distinguer formellement des choses si opposées : vous ne les séparez que quand on vous presse de bien près : vous les confondez et vous affectez de les confondre sans cesse dans votre langage habituel; et qui ne sait que la confusion des idées est chez vous un besoin et un système? Ne faut-il pas tout brouiller et tout obscurcir quand on veut opprimer avec quelques apparences de justice et proscrire au nom de la loi? Souvenez-vous donc bien de la distinction qu'il a fallu vous arracher, ne l'oubliez plus; ne vous servez plus du mot, *contre-révolutionnaire*, qui n'a jamais servi dans votre bouche qu'à repousser condamner la raison, la vérité, la justice, que

vous avez toujours appelées *contre-révolutionnaires* (1). Songez qu'en vous remettant vos discussions sous les yeux, on vous prouvera que chaque fois qu'on a combattu ce qui était contraire à l'ordre légal, moral, social, constitutionnel, vous n'avez répondu qu'en traitant de *contre-révolutionnaires* ceux à qui vous ne pouviez pas répondre autrement. Songez qu'à-présent c'est en effet de liberté, de constitution, de république qu'il s'agit, et non plus de révolution, et que par conséquent des législateurs ne doivent approuver que ce qui est favorable à la liberté, à la constitution, à la république, et ne doivent réprouver que ce qui leur est contraire. Cela posé, je poursuis.

La liberté politique et civile est en elle-même une excellente chose : une constitution qui tend à l'établir est plus ou moins bonne, selon qu'elle s'en rapproche plus ou moins : une république est plus ou moins heureuse, selon qu'elle en jouit plus ou moins. Tout cela est un objet d'examen dans la spéculation, un objet de devoir dans la pratique, et n'est point, dans l'ordre

---

(1) Je défie qu'on me cite une seule opinion raisonnable, énoncée dans les assemblées législatives (le conseil des anciens excepté), qui n'ait été combattue comme *contre-révolutionnaire*, ou *royaliste*, ou *fédéraliste*, etc. ; en un mot, par quelqu'une de ces dénominations absolument dénuées de sens, qui nous ont gouvernés depuis huit ans.

légal, un objet d'*amour*. La loi n'oblige personne à *aimer* un gouvernement, quel qu'il soit: elle nous enjoint seulement d'y être soumis : c'est au gouvernement à se faire *aimer*, s'il le peut et s'il le veut. La loi ne connaît pas les affections; elle ne connaît que les actions. Ces vérités sont si triviales que vous ne pouvez pas les ignorer. Mais je suis contraint d'y insister, puisqu'elles sont si étrangement méconnues; puisque ne pouvant pas attaquer les actions qui vous démentent, vous attaquez sans cesse les affections que vous supposez; puisque enfin vous emprisonnez, vous déportez, vous proscrivez, avec cette phrase tant répétée, et qu'on ne devrait plus entendre depuis qu'il y a une constitution proclamée : *Ils n'aiment pas le gouvernement, ils n'aiment pas la république*.

Ensuite, la constitution fût-elle la meilleure possible, encore faudrait-il, pour l'*aimer*, avoir eu le temps de la connaître, et on ne la connaît qu'à l'épreuve. Il n'y a que les fous qui, en ce genre, se passionnent pour une théorie. Ce n'est pas sur du papier qu'une constitution est bonne, c'est dans son application effective. Ce n'est pas sur les portes et dans des emblèmes qu'une république est établie; c'est dans la jouissance habituelle des avantages qu'elle procure. Tous les discours du monde ne font rien ici; il faut des effets, il faut l'expérience de tous les jours. Or, pour faire cette épreuve d'une constitution, il faut

d'abord l'observer : pour *aimer* la liberté, il faut en jouir : pour *aimer* la république, il faut que le gouvernement soit républicain..... Ne voyez-vous pas d'ici la terrible vérité qui vient fondre sur vous comme le tonnerre. A qui m'adressé-je ici? et qui me répondra? Sont-ce *les jacobins* qui me disent : *Aimez la constitution?* C'est apparemment celle de 93 : ils n'en veulent pas d'autre. *Aimez la république?* ils n'aspirent qu'à l'*anarchie* (dans la langue du jour), à la tyrannie révolutionnaire, en réalité. Sont-ce les deux conseils, le directoire, qui me crient : *Aimez la constitution?* Le directoire possède tous les pouvoirs inconstitutionnels, et il les a reçus des deux conseils. Qu'est-ce que ce langage? c'est donc une véritable moquerie, une véritable insulte. Vous me prenez donc pour un imbécille, moi, et tout le peuple français! Eh bien! c'est parce que je ne suis pas imbécille, non plus que le peuple français, c'est parce que *j'aime* la liberté promise au peuple et à moi, c'est parce que je veux aimer, si je puis, la constitution que le peuple a voulue, et la république qu'il a sanctionnée; c'est par toutes ces raisons péremptoires que je suis en droit de vous dire : « Nous ne sommes point « dupes de votre langage : nous avons trop bien « appris à le connaître. Dans votre bouche, *Ai-* « *mez la liberté*, *aimez la constitution*, *aimez la* « *république*, tout cela ne signifie qu'une seule « et même chose : aimez notre domination; et en

« conscience je ne crois pas que nous y soyons « obligés. Tout ce qu'on peut faire, c'est de la « souffrir; et c'est beaucoup. »

XXI.

— 3° Vous convenez vous-même que le christianisme abhorre tous les moyens que la révolution a légitimés. Donc ses prêtres nous abhorrent : ce sont eux qui excitent le peuple contre nous, et qui nous mettent sous les poignards des *compagnies de Jésus*.

Je réponds. Les chrétiens abhorraient les crimes des tyrans de Rome, et non-seulement ils leur étaient soumis, mais ils ne prêchaient que la soumission aux puissances; et dans un espace de plus de trois cents ans, il n'y a pas un seul exemple qu'aucun chrétien se soit trouvé complice d'aucune de ces séditions, d'aucune de ces conspirations si fréquentes sous le règne des Césars, et qui ont si souvent troublé, divisé, ensanglanté l'empire. C'est que la conduite de ces chrétiens était conforme à leurs principes; et leurs principes sont, que la soumission est de devoir envers les puissances de la terre, de quelque manière qu'elles soient établies, par le droit ou par la force; que cette soumission n'emporte nullement l'approbation des actes de ces mêmes puissances; mais qu'elle est fondée sur l'obéissance que nous devons aux décrets de la providence, qui donne des maîtres aux peuples, dans

sa colère ou dans sa clémence, comme il lui plaît, selon les vues de sa suprême sagesse: qu'enfin cette soumission n'excepte que ce qui est contraire à la conscience, exception passée en loi chez tous les peuples qui reconnaissent un Dieu et qui ont une religion, puisqu'il est universellement avoué qu'aucune puissance n'a droit de commander un crime, et que dans ce cas il est de devoir de sacrifier sa vie plutôt que de se rendre coupable; puisque dans les états les plus despotiques il n'y a point de tyran (comme l'histoire en fait foi), qui osât attenter à la religion des peuples, ni exiger une action contraire à leur croyance, ou qui du moins l'osât impunément; puisque, enfin, sans ce pouvoir de la conscience qui est au-dessus de tous les pouvoirs et qui ne les menace pas, sans cette résistance, qui ne consiste pas à combattre, mais à mourir, la tyrannie puissante n'aurait aucun frein sur la terre. De plus, cette exception n'a aucun inconvénient; car il n'a point existé jusques ici de gouvernement qui commandât de mauvaises actions; et quand celui qui gouverne les ordonne, c'est lui qui est prévaricateur; et alors il est de l'intérêt de tous les hommes que sa volonté puisse être contrariée, sans causer aucun trouble dans l'état.

On objecterait vainement que cette même conscience à … étexte à tous les excès des guerres c … ar d'abord on retomberait



dans le ridicule sophisme que j'ai déja pulvérisé, de nier qu'une chose soit bonne en elle-même, parce qu'on peut en abuser; ensuite ces guerres étaient celles d'hommes divisés d'opinion sur quelques points, mais professant tous le christianisme; et c'était là que le fanatisme trouvait naturellement sa place. Mais quand le christianisme a été persécuté, soit par l'idolâtrie, soit par *la philosophie*, il n'a eu d'autres armes que la patience et la résignation. Il n'y a plus là de place pour le fanatisme, si ce n'est dans la langue *philosophique et révolutionnaire*, qui appelle *fanatiques*, non pas ceux qui massacrent, mais ceux qui se laissent massacrer.

Enfin, ce qui est plus décisif que tout le reste, c'est la preuve de fait; et ici j'adresse encore le même défi à nos adversaires. Parmi ces innombrables journées de sang et de crime qui composent l'histoire de la révolution, citez-en une, je ne dis pas qui soit l'ouvrage des prêtres, mais où des prêtres aient figuré, comme acteurs et non pas comme victimes. Citez et prouvez. Ah! pour les apostats, vous les trouverez toujours à la tête des bourreaux : les apostats ont été et sont encore les plus implacables ennemis de la religion et de ses ministres. Les apostats, depuis Lebon jusqu'à Huguet, sont par-tout au premier rang des scélérats: et cela devait être; l'expérience de tous les siècles l'a prouvé. Rien de plus infâme et de plus atroce qu'un apostat : aucun crime

ne doit lui coûter : il a commencé par le plus grand de tous, et sur-tout il ne peut pardonner à ceux dont il a déserté la foi. Chez les mahométans, a-t-on besoin d'un homme qui ne rougisse de rien, c'est à un renégat qu'on s'adresse. Chez tous les peuples rien n'est si méprisé qu'un renégat. Il était juste et conséquent que *les prêtres renégats* jouassent un grand rôle dans la révolution française : ne sont-ce pas des *philosophes?* Mais les vrais prêtres ! les prêtres chrétiens!.... Je te rends graces, ô Dieu de justice! tu as vengé l'honneur de ton nom, et glorifié ta vérité. Tu as fait voir que si la corruption du *siècle* avait pu atteindre le sanctuaire, tu savais en tous les temps lui rendre sa gloire, opérer en tous les temps les mêmes prodiges, montrer l'esprit de ta loi toujours le même, et retrouver ton or pur dans le creuset des tribulations. Ce n'est pas l'homme ici que je loue : je sais qu'il ne peut rien sans toi : c'est toi seul, auteur de tout bien, c'est toi dont je chante les louanges, quand je puis dire à toute la terre ce que l'histoire attestera, ce que nul de tes ennemis ne pourra démentir, que tes enfants n'ont su et ne savent encore que souffrir et mourir; et certes ceux qui sont ainsi victimes, ne savent pas être assassins.

J'ai honte de descendre de si haut jusqu'à ces plates inventions de la calomnie, que leur atrocité même ne peut pas défendre du ridicule. Des *compagnies de Jésus* qui assassinent! Vils *révo-*

lutionnaires! (car le mépris ne peut rien dire de plus fort) à qui donc croyez-vous encore en imposer? Quand saurez-vous donc que tous les sobriquets dont s'est formé successivement votre infâme jargon, ne passent pas au-delà de vos journaux et de vos clubs, comme l'argot des voleurs ne s'étend pas hors de leurs cavernes? A qui prêtez-vous un blasphême qui n'appartient et ne peut appartenir qu'à vous? On a tant assassiné, de nos jours, au nom de la *liberté*, de la *république*, de la *philosophie!* vous voudriez bien qu'on assassinât aussi au nom de Jésus. Mais à qui le ferez-vous croire? Il y a long-temps, graces au ciel, que le nom de Dieu n'est plus profané par le meurtre, et n'est plus écrit sur les poignards; et ce n'est pas, quoi qu'on en dise, *la philosophie* qui a brisé ces poignards, elle qui en a tant aigüisé de nouveaux, elle dont le fanatisme a fait couler plus de sang, en quelques années, que le fanatisme religieux pendant deux siècles. Laissez là vos *compagnies de Jésus* que vous n'avez imaginées que pour les opposer à celles de Marat: celles-ci ont été et sont encore trop réelles et trop connues. Mais qui peut ignorer que les témoignages authentiques des administrations se réunissent pour constater que les meurtres particuliers, malheureusement commis en quelques cantons, n'ont été que des vengeances personnelles? Jamais, je l'avoue, il n'y en eut qui, dans l'ordre naturel, dussent paraître plus légi-

times. L'homme n'est que trop porté à croire qu'il peut frapper l'assassin de son père, de sa mère, de ses enfants; et il est reçu que l'homme rentre dans l'état de nature, quand la loi, qui ne l'a pas défendu, refuse encore de le venger. C'était là ce que nous ne cessions de répéter avec tant de raison, quand nous avons vu des milliers d'assassins, accusés et convaincus par le gouvernement lui-même, acquittés dans les tribunaux, *amnistiés* par les législateurs, placés et honorés par le gouvernement. Il n'était que trop aisé d'en prévoir les suites fatales; et si quelque chose pouvait étonner dans nos jours, ce serait d'entendre les cris qu'élèvent contre ces meurtres ceux qui en sont incontestablement les premiers auteurs et les seuls responsables; ceux qui ont plaidé avec une si longue et si affreuse opiniâtreté la cause des bourreaux de la France; ceux qui, en leur assurant l'impunité, s'applaudissaient si insolemment d'un si affreux succès, et qui même n'ont pas été fâchés que ces vengeances individuelles leur donnassent lieu de crier à la *réaction* (1), mot qui (dans leur langue) est le signal

---

(1) *Réaction* est un de ces mots *révolutionnaires* auxquels la faction a donné un sens convenu et odieux. Quand les assassins furent poursuivis après le 9 thermidor, elle appela cette justice tardive et qui bientôt devint illusoire, du nom de *réaction;* et cela voulait dire parmi eux que comme ils avaient opprimé la France, on allait les opprimer aussi: de

convenu pour appeler sur tout un peuple ce qu'ils nomment (dans leur langue) les *grandes mesures*, c'est-à-dire tous les crimes au nom de la loi.

Il n'y a que la loi d'un Dieu, qui a dit, *Mea est ultio*, *la vengeance est à moi;* d'un Dieu qui a défendu l'homicide sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est au glaive de la justice légale, ou à la défense naturelle et forcée; il n'y a que cette loi qui puisse arrêter le bras de celui qui venge son père; et c'est celle-là que vous voulez détruire!

Je conclus en affirmant que parmi ces meurtriers il n'y avait pas un vrai chrétien, à plus forte raison pas un prêtre; que les chrétiens et les prêtres sont de tous les citoyens les plus décidément soumis au gouvernement établi, ceux de tous dont il a le moins à craindre; et, à l'appui de mon assertion, je cite toujours des faits. Allez entendre les ministres de l'évangile, dans

---

là le nom consacré, après le 13 vendémiaire, de *patriote opprimé;* et à cette même époque *les patriotes* criaient dans l'assemblée qu'il fallait une *réaction républicaine*, comme il y en avait eu une *royaliste;* car dès-lors *le républicanisme* purifiait *la réaction* qu'ils avaient tant accusée. On sait ce qu'elle aurait été, si le gouvernement n'eût pas aperçu son propre danger. Mais qu'avec ces détestables amphigouris, accrédités par l'ignorance, et répétés par la sottise puissante, on ait encore été au moment d'égorger la France, et qu'on y travaille encore au moment où j'écris, il y a de quoi frissonner.

la chaire de la vérité : il n'y en a pas un (1) qui mêle aux leçons de la morale chrétienne aucune plainte, aucun reproche, ni contre les anciens oppresseurs, ni contre la persécution actuelle. Toutes les voix humaines se sont fait entendre, et c'est bien le cas d'ajouter que *les pierres même ont crié;* elles ont été si long-temps teintes de sang! La bouche des prêtres a seule été muette; ils n'ont pas voulu paraître occupés de leur propre cause, qu'il leur est prescrit d'abandonner à Dieu seul; ils n'ont pas voulu parler de leurs souffrances, qu'il leur est ordonné de bénir, ni de leurs ennemis pour lesquels ils doivent prier.

— 4° S'ils ne parlent pas tout *haut*, c'est qu'ils ne l'osent pas; mais à l'oreille et dans le secret de la confession?...

Je réponds sur le premier article : vous ne le pensez pas vous-mêmes. S'ils croyaient de leur devoir de parler en chaire, vous les connaissez trop pour croire qu'aucune considération les en empêchât : ils ont été assez éprouvés, pour qu'il ne soit pas permis de les soupçonner de faiblesse.

---

(1) Un seul en prêchant la patience et le pardon des injures, proposa l'exemple de Louis XVI, comme *d'un juste mis à mort, qui avait prié pour ses bourreaux*. Il fut arrêté le lendemain : mais, comme il n'avait rien dit qui ne fût notoire, et qu'il importe fort peu au gouvernement que Louis XVI soit un saint, on eut honte aussitôt de cette violence sans objet, et le prédicateur fut relâché.



Je réponds sur le second article : s'ils prêchaient la soumission en chaire et la révolte au confessionnal, ils seraient des hypocrites, et des hypocrites ne se dévouent pas pour leur foi. Parmi tous ceux qui ont voulu et qui veulent encore renverser le gouvernement, parmi tous ceux qui ont levé le poignard sur les autorités constituées, pourriez-vous m'en nommer un qui allât à confesse?

— 5° Mais vous convenez vous-même qu'ils réprouvent nos actions, nos maximes.

Je réponds : 1° ils réprouvent tout ce qui est injuste. Si vous les proscrivez à ce titre, proscrivez tous les Français qui ne sont ni fripons, ni esclaves. 2° S'ils réprouvent l'injustice dans tout gouvernement quelconque, ils enseignent à la souffrir. Ils disent à chacun : « La providence « sait mieux que vous ce qu'elle doit permettre « ou arrêter : rapportez-vous-en à sa sagesse, et « adorez. »

XXII.

— 6° Pourquoi cet acharnement à nous rappeler les atrocités du régime révolutionnaire? Ne les avons-nous pas hautement condamnées? n'avons-nous pas arrêté le cours des profanations et des dévastations? n'avons-nous pas enfin rétabli la liberté du culte? N'est-ce donc pas une injustice de votre part, même en attaquant les lois *répressives* que nous croyons devoir maintenir contre

les prêtres, de nous retracer les cruautés commises contre eux dans le cours de la révolution? Et n'est-ce pas en quelque sorte nous confondre avec les tyrans que nous avons frappés?

Je réponds sur le premier article.

Il est vrai que depuis le 9 thermidor vous avez détesté souvent et même quelquefois puni les crimes *révolutionnaires*. Je ne veux point, sur cette journée, prévenir l'histoire : c'est elle qui en examinera les causes, les moyens, les résultats, et qui fera voir pourquoi LA FACTION que je combats dans tout le cours de cet ouvrage, ose encore appeler le 9 thermidor *un jour exécrable*, ce qu'assurément elle n'oserait pas, s'il avait été tout ce qu'il devait être. Quel qu'il soit, il a sauvé la France d'une ruine entière, et certes c'est beaucoup. Vous avez alors condamné le passé; j'en conviens, mais commencez par séparer de vous la *montagne*; rendons à chacun ce qui lui est dû : jamais *la montagne* n'a dévié de ses *principes*, et cet éloge aussi sincère que mérité, doit la réconcilier avec moi. Quand la pluralité devenue la plus forte, condamnait, *la montagne* se sentant trop faible, se taisait : son silence était pénible, et l'on sait qu'elle s'en dédommageait ailleurs. Quand on se récriait sur les innombrables horreurs dénoncées alors à la convention, où elles avaient été si souvent applaudies, jamais *la montagne* n'a mêlé aucune marque d'assentiment au cri de l'indignation générale; et

dans les comités elle disait avec Vadier *que la contre-révolution était faite.* Elle épiait le moment de défendre les coupables, et quand il n'y avait pas moyen de les justifier tout haut, elle travaillait tout bas à les sauver. Elle se plaignait d'être *opprimée*, depuis qu'elle n'opprimait plus; elle mettait en usage tous les ressorts secrets, si familiers aux *vétérans de révolution;* et c'est ainsi qu'elle est parvenue à sauver trois MONSTRES les plus signalés parmi les MONSTRES, à faire absoudre les bourreaux de Nantes et une foule d'autres, à empêcher et retarder le jugement de ces milliers de brigands meurtriers, alors bien solennellement condamnés par vous, et depuis mis en liberté par vous, armés par vous, appelés au rang de vos soldats par vous, *amnistiés* par vous, élevés à toutes les places administratives, militaires et judiciaires par vous. Vous voyez que *la montagne* a bien fait d'attendre, comme elle attend encore aujourd'hui; vous voyez à quoi se réduit cette condamnation que vous opposez à nos reproches. Les choses et les hommes n'ont pas changé de nature; ce qui était crime, il y a deux ans, l'est encore aujourd'hui; ceux que vous reconnaissiez pour des scélérats, il y a deux ans, le sont encore aujourd'hui; et puisque vous avez fini par honorer et récompenser ce que vous aviez d'abord condamné, qu'est-ce que cette condamnation, si ce n'est la vôtre?

J'en sais assez pour connaître toutes vos ob-

jections; mais quand j'y ai répondu, je n'en sais pas assez pour deviner la réplique.

Je réponds sur le second article : « Vous avez « arrêté les dévastations. » Je crois qu'en effet Lyon n'est pas entièrement détruit, et qu'il y reste encore autre chose que la sublime colonne qui devait être seule *là où avait été Lyon*, pour la plus grande gloire de la *république* et des *vengeances républicaines*, qui devaient, au dire de Collot, l'emporter sur les vengeances royales autant que la *république* l'emporte sur tous les rois. Mais si Collot est mort, tous les Collot ne le sont pas; les Collot promènent la terreur dans les départements, et préludent à son nouveau règne en sabrant et en assommant, tant qu'on les laisse faire, et quand on s'est mis en mesure contre eux pour un moment, on nous annonce que le *calme est rétabli*, mais non pas qu'aucun d'eux ait été puni. Tant que la horde meurtrière et dévastatrice n'est pas terrassée par le gouvernement, et reléguée dans les ténèbres par des châtiments exemplaires, les dévastations sont toujours tout près de recommencer. J'avoue qu'elles ne peuvent plus guère s'exercer sur les églises : il y aurait trop peu à gagner. Il n'y a plus que les pierres, et comme vous avez déclaré les églises *propriétés nationales*, rien ne vous empêche de prendre le[illegible]res, quand vous le voudrez, et l'on nous a[illegible]d qu'un[illegible] plus belles cathédrales de l[illegible], celle [illegible]mbrai, est *soumis-*

sionnée pour trois mille six cents livres, et soumissionnée pour être *abattue*. On s'est récrié sur la modicité de l'enchère, qui rappelle le proverbe latin : *Male parta, male dilabuntur.* Moi je trouve qu'il y a ici un progrès dont vous pouvez vous applaudir : du moins vous ne payez plus pour abattre, et c'est quelque chose que d'avoir de plus trois mille six cents livres, et d'avoir de moins un *monument de fanatisme et de superstition.*

D'où vient cependant qu'après tous les rapports contre le vandalisme, vous avez laissé tout-à-l'heure détruire un monument précieux, la chaire de Saint-Roch, qui avait été épargnée, je ne sais comment, peut-être pour servir de tribune, et que les Vandales campés dans cette église, qui avait été rendue au culte, viennent de briser, sans que personne se soit avisé de le trouver mauvais? Est-ce en vertu de la liberté du culte que vous avez rétablie? C'est le dernier article de votre objection. J'y réponds.

XXIII.

Oui, vous avez décrété cette liberté, et il est juste de vous en louer. Car quoique de tous les droits naturels celui-là soit le plus sacré, cependant puisqu'on s'était porté à l'attentat inoui d'anéantir le culte dans toute l'étendue d'un empire, il est louable de le lui avoir rendu. Je n'examine même pas s'il était possible d'assurer cette liberté aux Vendéens par un traité, sans la rendre

à toute la France par un décret. J'applaudis sans restriction, si du moins vous avez réparé le mal autant qu'il était possible, et si cette liberté du culte est en effet ce qu'elle doit être. Mais que sera-ce si je prouve que sur ce point, comme sur tous les autres sans exception, l'on a fait le mal largement et le bien le plus étroitement qu'il est possible, le mal dans toute sa perfection, le bien avec les réserves les plus condamnables? Et je le prouve.

Pour qu'il y ait en effet un culte libre, pour que cette liberté ne soit pas illusoire et précaire, il faut à ceux qui le professent des temples qui leur appartiennent, et des ministres pour desservir les temples. Vous vous êtes déclarés *propriétaires* des églises et ennemis des prêtres.

Et d'abord où avez-vous pris que les églises fussent une *propriété nationale?* Jamais absurdité plus évidente n'a été avancée à l'appui d'une plus révoltante usurpation; et pas un de nos législateurs n'a encore réclamé contre l'une et l'autre! Où en sommes-nous donc, grand Dieu? La raison est donc bien timide encore devant la *montagne!* Certainement les églises n'ont pas cessé d'être ce qu'elles étaient, pour avoir été profanées, spoliées, fermées par des bandits. On n'oserait pas le dire. Et qui jamais avait imaginé auparavant qu'elles fussent une *propriété nationale?* Et si elles ne l'étaient pas, comment le sont-elles devenues? Les citoyens qu'on en avait chassés



par la terreur, et qui les fréquentent aujourd'hui comme autrefois, ont-ils abjuré leur croyance et leur culte, et donné leurs temples à la *nation?* Que sont donc les églises aujourd'hui? Ce qu'elles ont été avant la révolution. Les unes appartenaient à des communautés religieuses, à des abbayes.... — « Celles-là du moins sont bien à nous : « (allez-vous dire) ne nous sommes-nous pas emparés de tous les biens du clergé? ne les avons-nous pas déclarés *nationaux?* » Je vous laisse débattre cette question avec l'abbé Sieyes, qui a déployé toute sa dialectique pour prouver la négative, et toute sa *philosophie* pour conserver ses *dixmes et ses bénéfices;* ses écrits subsistent : je vous y renvoie. Pour moi, je n'entre pas dans cette discussion, depuis long-temps superflue. Le fait a rendu fort inutile l'examen du droit. Quand même des décrets n'eussent pas confisqué les biens, un moyen sûr de se les approprier, c'était de confisquer les personnes; et avec les échafauds et les proscriptions en masse, on se met aisément à portée d'*hériter de ceux qu'on assassine.* Mais on n'a pas assassiné toutes les communes; et s'il y a quelque chose de clair et d'incontestable, c'est que toutes les églises paroissiales, tous les presbytères attachés à ces églises, sont des *propriétés communales*, proprement et essentiellement *communales.* Sans recourir aux titres de fondation qui sont anéantis, toutes à-coup-sûr ont été bâties ou aux frais des

communes, ou à ceux des princes, des seigneurs, des bienfaiteurs, et par une conséquence irréfragable, toutes appartiennent aux communes, ou pour lesquelles on les construisit, ou par qui elles ont été construites, ou à qui on les a données. Dans tous ces cas, la propriété est reconnue, et l'antiquité achève de la consacrer par cet axiôme de droit, sur lequel repose toute propriété : que toute possession dont la date remonte au-delà de toute prescription, sans qu'on l'ait jamais contestée aux possesseurs, est par cela seul une propriété légitime, à l'abri de toute atteinte. Qu'y a-t-il de plus fou que d'imaginer *que Paris* et Rouen soient pour quel*que chose* dans la propriété des églises de Lyon et de Bourges? Pas plus que de leurs moulins et de leurs prairies... J'ai honte d'être le premier à relever de pareilles inepties : je suis obligé d'en demander pardon, non pas à la génération présente; c'est à elle à le demander à tout le monde; mais je le demande avec elle aux générations futures. Je leur dis : Plaignez-nous d'avoir été forcés si long-temps de prouver qu'il fait jour à midi, et presque toujours de le prouver inutilement.

Ainsi toutes les fois que vous avez fait payer la location d'une église, ou que vous en avez fait un magasin, une caserne, une prison, un corps-de-garde, etc., le moindre de vos torts a été de disposer de ce qui ne vous appartenait pas, et c'est ce que vous faites encore tous les jours.

Mais que dirai-je des presbytères? O honte!... Que vous ayez envahi les palais ecclésiastiques, je conçois avec douleur qu'une justice qui avait été plus d'une fois annoncée, et qui n'est pas la vôtre, les ait condamnés à tomber en vos mains, pour avoir été trop souvent déshonorés par le luxe et les pompes mondaines. Mais les presbytères! ces réduits simples et modestes, ces asyles de l'édification et de la bienfaisance; honorés par tant de vertus inconnues au monde et connues de Dieu et du pauvre, ces demeures hospitalières où le pasteur indigent accueillit si souvent l'indigence, d'où sortit si souvent un dîner chétif pour être porté au malade, au vieillard, à l'orphelin, qui n'avaient pas de pain! C'est là ce que la cupidité avare et rapace n'a pas respecté! c'est là ce qui a été déclaré *bien national!* c'est là ce qui a été et ce qui est encore mis à l'enchère dans quarante mille communes, et vendu au *profit du peuple*, à des hommes gorgés des dépouilles du peuple, en présence du pauvre qui se dit tout bas; Eh! où irai-je donc désormais chercher des consolations et des secours? et qui, s'il le disait tout haut, serait traité de *fanatique* et de *conspirateur!* Quel brigandage abject! quel excès d'infamie et de cruauté! Et c'est vous qui parlez des injustices des rois? Cherchez donc parmi ceux qui ont été les plus indignes du trône, cherchez-en un qui ait jamais porté une loi que l'on

puisse rapprocher de cet oubli de toute pudeur et de toute humanité : cherchez-le et vous ne le trouverez pas. Ou cessez d'accuser les rois, ou commencez par valoir mieux qu'eux : si l'on est républicain, c'est en donnant l'exemple des vertus qu'ils n'aient pas eues, et non pas celui des crimes qu'ils n'ont pas commis.

Je sais pourtant qu'il y a quelques mois on parut mettre en question si les presbytères devaient être considérés comme *biens nationaux*. Mais je sais aussi que ce scrupule, un peu tardif, n'a eu d'autre suite que d'être renvoyé à l'examen d'une commission, comme tant d'autres objets, dont le rapport vient quand on veut. Je sais qu'en attendant, les prêtres appelés par les communes, sont à la merci de la charité publique qui a si peu de moyens dans la détresse publique, que la plupart ne trouvent que précairement un asyle et des aliments; et n'est-ce pas au fond ce que veulent ceux qui, n'osant pas contredire ouvertement la constitution sur la liberté du culte, ne trouvent pas de meilleur moyen, pour l'annuller par le fait, que de rendre l'existence des prêtres impossible? Ce n'est pas que je croie ce que disait un député à une personne très-digne de foi : « Le vœu de *la haute majorité* « des deux conseils est qu'il ne reste pas en France « un prêtre, ni aucune apparence de culte. » Je pense au contraire que ce vœu est celui de *la*

basse minorité (1); et quoiqu'elle soit, en ce même moment, plus menaçante et plus forcenée que jamais, elle ne l'emportera pas.

---

(1) La marche des *montagnards* est à jamais la même. Voyez quel redoublement d'insolence et de fureur, quel air d'allégresse et de triomphe, quelle joie déhontée, depuis qu'ils croient pouvoir, pour la première fois, se targuer d'une *conspiration royaliste!* Ils sont si stupides, qu'ils ne s'aperçoivent pas que leur propre joie les accuse, qu'elle serait seule capable de faire douter de cette *conspiration*, qui d'ailleurs fait pitié sous tous les rapports, de cette *conspiration* travaillée pendant deux mois, et qui ne prouve, dans tous les cas, que les rêveries de deux ou trois individus. Cette joie seule dit à tout le monde : « Les mille et une *conspirations du royalisme*, dont nous n'avons cessé de parler, n'ont jamais « abouti qu'à montrer en nous des imposteurs aussi imbé- « cilles qu'infatigables; qu'à démontrer qu'il n'y avait en ef- « fet qu'une seule *conspiration*, celle des *jacobins*, nos bons « amis, et que celle-là est *en permanence*, et qu'il y a tou- « jours de *francs montagnards* dans le secret, témoins Ja- « vogues, Huguet, Drouet, et tant d'autres. Mais pour cette « fois, *ce sont bien des messieurs*. »

Et parce que des *messieurs* ont confié leurs rêves à Malo, voilà toute la montagne redevenue *sainte;* les aboyeurs accoutumés renforcent leur voix; les muets retrouvent la leur. L'un affirme positivement que les journalistes *de la faction des honnêtes gens* sont, *ipso facto*, convaincus d'être les premiers auteurs de la *conspiration*, et doivent être, sans autre forme, traités en *conspirateurs;* un autre s'écrie qu'il *faut les juger militairement*, comme il aurait dit autrefois, *juger révolutionnairement*; il n'y a que le mot de changé. On va jusqu'à désigner les journaux *conspirateurs;* et, suivant le système d'impudence habituelle, on se garde bien de nom-

XXIV.

Vous avez rétabli la liberté du culte! Et qu'avaient donc fait huit cent soixante ministres de

---

mer un seul des journalistes *jacobins*, qui tous les jours prêchent ouvertement la révolte, le pillage et le massacre; ceux-là, comme de raison, ne peuvent jamais être des *conspirateurs;* car ils ne veulent égorger que le directoire et les conseils et tous les honnêtes gens, mais non pas la *sainte montagne*.

Dans un journal intitulé, je ne sais pourquoi, *la Clef des cabinets*, dont j'aime et j'estime le propriétaire, *qui*, à coup sûr, ne se rend pas garant de tout ce qu'on y met, des écrivains qui ont apparemment leurs raisons pour ne jamais signer, d'autant plus perfides qu'ils couvrent sous des apparences de modération la plus inique et la plus révoltante partialité; des écrivains qui condamnent *le jacobinisme* et qui le servent, ou à force de maladresse, ou à force de *philosophie,* ne manquent jamais de justifier, sous les plus ridicules prétextes, les vociférations de *la montagne*, et d'envenimer en même temps les intentions des défenseurs de la justice et de la loi, et des accusateurs du crime; ils défigurent le tableau des séances législatives, au point que chez eux les auteurs du tumulte et du scandale ont toujours raison, et que les vrais républicains, sans cesse interrompus, injuriés, menacés, ont toujours tort. On inculpe un député sur sa *motion d'ordre*, quand il a le courage de manifester des forfaits qu'on voudrait cacher, de dénoncer les brigands qui ont égorgé les citoyens de Toulouse; les meurtres sont constatés, le sang innocent crie; mais ce sont de ces choses qui ne valent pas la peine qu'on interrompe une séance qui pouvait être *bien mieux employée*. Ce qui est pressé, ce qui est

ce culte que vous avez laissés mourir dans tous les tourments imaginables de la captivité et du

---

important, c'est de mettre à la tête de la grande conspiration *royaliste* tous les journalistes républicains qui réclament la liberté d'accuser la tyrannie; c'est de compter parmi les premiers mobiles de cette *conspiration la renaissance de tant de superstitions!* J'interpelle ici le calomniateur quel qu'il soit: je le somme de s'expliquer nettement, de sortir de ces nuages dont la méchanceté timide aime à s'envelopper, et de nous dire, sans détour et sans figure, quelles sont et où sont ces *superstitions*, quelle est *leur renaissance*, et quel rapport elles ont avec une *conspiration* que ceux-mêmes qui en font le plus de bruit, sont réduits à qualifier d'*embauchage*, c'est-à-dire d'un délit militaire, qui ne peut être jugé que par un tribunal militaire (*); et comme je suis sûr qu'il est impossible de répondre à mon interpellation, je déclare que, par *la renaissance de tant de superstitions*, le journaliste n'a entendu et n'a pu entendre que l'ouverture de tant d'églises et l'exercice du culte; et je laisse à juger à tout homme honnête, des sentiments, des intentions, de l'ame et du caractère de celui qui, dans les circonstances où nous sommes, s'efforce de lier à une *conspiration* l'exercice du culte, permis par les lois, et qui a recours à cet artifice si bas de l'appeler *superstition*, parce que lui-même n'oserait le calomnier sous son vrai nom, et qu'il sait trop bien que cet exercice du culte n'a pas jusques ici produit le moindre désordre, pas même quand les *jacobins* ont cassé à coups de pierres les vitres des églises, pendant la célébration de l'office divin.

(*) *N. B.* Il n'y a pas moyen d'échapper à cette conviction.
On ne saurait penser à tout. On voulait que cette *conspiration* fût terrible et qu'elle épouvantât toute la république. Fort bien; mais il ne fallait donc pas la faire juger militairement comme *embauchage;* car c'est avouer que *la conspiration*, qui ne peut avoir que des militaires

besoin? et quel était leur crime, sinon leur croyance? Je ne parle ici que d'un seul dépôt; et quand le gouvernement a lui-même avoué qu'il était hors d'état de nourrir vingt mille prêtres, encore détenus et manquant de tout, on n'a pas rougi d'ajourner la subsistance, la vie, la liberté de tant d'infortunés! Ah! sans doute, il y a *urgence*, quand il s'agit d'apposer le sceau de la tyrannie sur les bouches véridiques et républicaines; mais on ajourne indéfiniment, quand il faut prononcer sur le sort de tant de milliers de captifs, qu'on est dans l'impossibilité et d'accuser et de nourrir. On a osé dire, dans l'intolérable jargon substitué à la langue française, qu'il y aurait du danger *à les déverser dans la société. Déverser* des hommes! passons sur l'indécente ignorance du langage. Mais de quel droit les aviez-vous retranchés de la société? De quel droit le sont-ils encore, sous une constitution qui rejette avec horreur toute punition sans jugement? Et ont-ils été jugés? ont-ils même été accusés? ont-ils été mis en jugement? Leurs fers n'ont-ils pas dû tomber le jour où la constitution a été proclamée? N'étaient-ils pas dès-lors libres de droit? et s'ils ne le sont pas encore de fait, n'est-ce pas, dans

pour juges, n'est donc en effet qu'un *embauchage*, qui même n'a rien *embauché*, et [illegible] le reste ne mérite pas même la peine qu'on en parle puisque des [illegible] ne peuvent juger que ce qui est militaire, et qu'il n'y a d'[illegible]es que des [illegible]res. Je ne connais que *la montagne* qui pu[illegible]dre à cela.

ceux qui les tiennent enchaînés, le plus insolent aveu de la plus insolente tyrannie?

M'opposera-t-on la dialectique des apologistes des lois *brumaires?* Oui, il faut la rappeler : elle est trop digne de mémoire. Quand on leur reprochait de violer la constitution, ils répondaient : « Nous ne la violons point : nous ne proposons « point de nouvelles lois qui lui soient contraires; « nous ne réclamons que l'exécution des lois existantes. »

Et *la montagne* trouvait cette logique excel-nte, et disait à son orateur : *Tu les as réduits u silence.*

Excellente pour eux, j'en conviens : car voici qu'elle signifie exactement. « Quand on a donné une constitution au peuple français, c'était sous a condition tacite que les lois constitutionnelles raient mises en réserve et *ajournées* à la gé-ération future, et que la génération actuelle rait gouvernée par *les lois existantes*, c'est-à-e par les lois qui ont *existé* avant la constitution, et qui ne devaient plus exister avec elle, squ'elles en sont l'opposé. »

oi! parce que je ne connais point de langue uisse caractériser un état de choses où il ermis à des législateurs de parler ainsi à un e qu'on appelle *libre*, n'y a-t-il point dans ne libre et juste quelque chose qui puisse r un accent assez marqué à l'indignation mépris? Oui, sans doute, et j'en suis sûr...

Bachas de Constantinople, de Maroc et d'Alger, comment gouvernez-vous? — « La volonté du « sultan est loi dans tout ce qui n'est pas con- « traire à l'alcoran. Ne sommes-nous pas les es- « claves du sultan? et notre vie n'est-elle pas à « lui? Quand il nous a confié son pouvoir, notre « volonté aussi est loi pour ceux qui nous sont « subordonnés. Ne sont-ils pas nos esclaves? »

Honneur à vous, braves bachas. Je vous comprends. Il n'y a pas un mot à vous dire : vous êtes conséquents. Et vous, jacobins, quel est votre systême de gouvernement? « Tout appar- « tient à ceux qui n'ont rien, dès qu'ils sont les « plus forts. Nous l'avons été long-temps, parce « qu'on nous laissait faire; et alors nous avons « tout pris en massacrant tous ceux qui possé- « daient : c'est la vraie *démocratie*. Qu'on nous « laisse faire encore, et nous recommencerons « à piller et à massacrer, jusqu'à ce qu'il n'y ait « plus que nous en France, et que tout soit à « nous. »

Honneur encore à vous, *jacobins*. Je vous comprends. Vous êtes des scélérats; mais vous êtes francs et conséquents. Il n'y a rien à vous répondre, si ce n'est ce qu'on vous a répondu au camp de Grenelle. Avec le bacha, je me prosterne, quand il passe : avec le jacobin, je prends mon sabre et mon fusil, dès que je l'aperçois. Mais vous qui me parlez de constitution et de liberté, en disposant arbitrairement de ma liberté

et de ma vie, je n'ai aucune ressource avec vous. Je ne me prosternerai pas; car l'alcoran ne m'a pas fait votre esclave. Le sabre et le fusil ne serviraient de rien; car vous avez des canons. Je n'ai qu'une grace à vous demander : j'ai une mortelle aversion pour l'inconséquence et la mauvaise foi : effacez ces mots LIBERTÉ, ÉGALITÉ, qui sont en grosses lettres à la tête de toutes vos lois *brumaires* (et j'appelle de ce nom générique tout ce qui est inconstitutionnel), et mettez à la place, *De par cent mille baïonnettes et deux cents pièces de canon.* Voilà qui est clair : je préfère à vos amphigouris cette franchise *énergique* que vous aviez en *vendémiaire* : comment *ferons-nous* passer *nos décrets? à grands coups de canon. Comment répondrons-nous aux sections? à grands coups de fusil.* Vivent *les francs montagnards* qui parlaient ainsi, et qui après *la victoire*, s'écriaient à la tribune : « Savez-vous qu'on ose dire dans les « groupes que *la victoire de vendémiaire* a été « *un massacre?* Ne réprimerez-vous pas tant d'in« solence? Que nos braves soldats soient autorisés « à faire la police eux-mêmes, etc. » On la faisait en effet, et pendant long-temps des satellites *patriotes* tombaient à coups de sabres sur les *citoyens* (pauvres *citoyens!*) dont la figure, les discours ou le costume ne leur plaisaient pas. C'est ainsi qu'*on est en révolution;* et n'y sommes-nous pas, *jusqu'à ce que l'Europe soit soumise*, comme on nous l'a tant dit? Pourquoi s'obstiner

à cet inconcevable amalgame de révolution et de constitution? Je ne sais combien il durera; mais je ne m'y ferai jamais.

XXV.

Vous avez rétabli la liberté du culte: oui, mais en la resserrant dans des entraves, toutes plus vexatoires et plus injurieuses les unes que les autres, toutes également contraires aux droits naturels que vous faites profession de reconnaître.

Il n'est pas permis à un ecclésiastique de porter l'habit de son état. Cet état ou cet habit est-il infâme? Chacun, selon vos lois, *n'est-il pas le* maître de se vêtir comme il *lui plaît?* Quoi! vous n'avez pas interdit aux représentants du peuple l'indécence et la saleté, et vous défendez aux ministres de la religion le vêtement grave et sérieux qui leur convient et qu'ils ont par-tout ailleurs! Est-ce afin de nous apprendre mieux que votre intention est que le prêtre se cache de sa profession; afin de nous bien convaincre qu'elle est tout au plus tolérée parmi nous, précisément parce qu'elle est révérée chez toutes les nations? Craignez-vous ce respect qu'elle inspire à quiconque n'a pas renoncé aux idées morales et sociales, ce respect qui chez tous les peuples policés fait partie des mœurs publiques? Nous direz-vous (et vous l'avez dit) que vous ne voulez pas que cet habit soit insulté dans les rues? Par qui le sera-t-il? Par vos *jacobins*, sans

doute : oui, je le crois. Mais si vous n'êtes pas en état d'empêcher qu'un citoyen d'un état libre soit maltraité dans les rues à raison de son habit, et d'un habit qui n'a rien que d'honorable en soi, vous n'êtes donc pas aux éléments de la police générale? Vraiment je le savais bien; mais il est bon de vous en arracher l'aveu.

Il n'est pas permis aux prêtres de porter aux mourants les secours de la religion, à moins d'en cacher les symboles, comme dans les temps des persécutions romaines; et du moins les Césars ne se vantaient pas d'autoriser la liberté du culte des chrétiens; et tout-à-l'heure cette inexcusable prohibition a fait couler le sang dans un département, et la garnison de Malmedi a fait feu sur le peuple qui accompagnait le saint-sacrement. C'est ainsi du moins que tous les papiers publics rapportent ce fait, et ils ajoutent que le curé avait obtenu une permission spéciale de porter le viatique. Jamais dans la révolution l'on n'a osé faire feu sur les brigands qui pillaient et massacraient, ces brigands étaient le *peuple;* et il en a coûté la vie au malheureux Bailly pour n'avoir pas respecté ce *peuple;* mais quand des citoyens paisibles suivent, en priant Dieu, le ministre de paix qui va consoler un mourant, alors on fait feu sans balancer : ce n'est plus *le peuple :* celui-là ne pille ni ne massacre : il prie Dieu : ce sont des *fanatiques*.... et c'est ainsi qu'on a des Vendées.

Vous avez rétabli la liberté du culte : et les fu-

nérailles, ces devoirs suprêmes, ces cérémonies touchantes, ces derniers tributs que paient à la nature, à l'union conjugale, la tendresse et la douleur! tout ce qui est si cher et si sacré pour tous les hommes, est interdit chez vous. Un fils ne peut pas assurer à son père mourant, un époux ne peut pas promettre à sa femme mourante la consolation de descendre dans la dernière demeure, suivant les rites de leur croyance, accompagnés des chants religieux de leurs frères et de leurs proches; de reposer dans une terre consacrée à la paix de la mort, et mise à l'abri des outrages. L'enfant ne peut plus *aller pleurer* sur la tombe de ses parents, depuis que la rage *révolutionnaire*, non contente d'être le fléau des vivants, s'est déclarée l'ennemie des morts..... Infortunés Français! de quel nom vous appellerai-je? des barbares? des sauvages? Mais les barbares ensevelissent leurs proches avec un appareil religieux; mais ce sont des sauvages, qui, refusant de quitter la terre où dormaient leurs ancêtres, ont prononcé ces paroles si souvent rappelées : « Dirons-nous aux ossements de nos « pères, Levez-vous, et suivez-nous dans une con« trée étrangère? » Et vous, vous avez fait disparaître dans toute l'étendue d'un grand empire tous les monuments funèbres qui attestaient la gloire des morts et la reconnaissance des vivants, et qui montraient les générations passées à la génération présente. Vous avez effacé tous les

vestiges des temps anciens, jeté au vent toutes les cendres chéries, aboli toutes les traces sensibles des talents, des bienfaits, des vertus. Cette terre maudite du ciel n'a plus rien qui atteste qu'elle fut autrefois habitée par des hommes, comme si l'on eût voulu proclamer, au bruit des ruines, que la France ne se séparait pas seulement du monde entier, mais de tous les âges précédents, qu'elle voulait élever la barrière de oubli entre ce qui avait été et ce qui était, et e laisser sur sa surface que des débris hideux sacriléges, qui puissent dire à la postérité : Ici ut ce qui était de l'homme a été anéanti, pour re place au règne des MONSTRES.

Et ce sont des législateurs *philosophes*, qui ont le nom de l'ÉTERNEL à la tête de leur constion, ce sont eux qui sont si étrangers à cette ıde et sublime idée qui n'a pu nous venir de lui, à ce sentiment universel et ineffaçable n'a pu être imprimé en nous que par lui, à ce ort nécessaire et essentiel entre l'ordre préet l'ordre à venir, entre le monde du temps et onde de l'éternité! Ce sont eux qui, frappés, é qu'ils en aient, du scandale des inhumaactuelles, qui sont un outrage à la nature ine, parce qu'elles en sont un à la religion, ent de vouloir relever l'une en s'obstinant parer de l'autre! Hommes aveugles! votre du respect pour la nature sera toujours illusoire, tant que votre horreur pour la

religion sera si réelle et si avouée. Vous prouverez seulement que vous ne connaissez pas plus l'une que l'autre, et c'est l'éternel anathême de votre *philosophie*. Elle est aussi ennemie de la nature que vous invoquez dans votre ignorance, que de la religion que vous repoussez dans votre fureur. La nature humaine et la religion sont inséparables : ainsi l'a voulu le Dieu qui a fait l'une et l'autre; et ce n'est pas d'aujourd'hui que je reconnais cette vérité de tous les temps. Il y a près de vingt années, et dans l'éloge de Voltaire, je redisais avec tous les vrais philosophes, *que l'homme était un être naturellement religieux*, et je reprochais à Voltaire de l'avoir oublié. Vous l'avez oublié aussi, et vous ne réussirez pas plus dans vos *funérailles civiques* que dans vos *fêtes décadaires*.

Ne sont-ce pas encore ces législateurs *philosophes* qui se plaignent sans cesse qu'il n'y a plus de morale (1) parmi le peuple? Et n'a-t-on

---

(1) S'il m'était possible de parler comme eux, je dirais qu'on a *démoralisé* le peuple : c'est un des mots barbares forgés dans la révolution; et telle est la contagion de l'exemple, qu'aujourd'hui même des écrivains, des journalistes pleins de talent se servent aussi de ce mot. C'est pour eux que je crois devoir dans cette note rappeler les principes de la langue, et non pas pour apprendre le français à ceux qui ont renoncé à être Français dans leur langage comme dans leurs actions. *Moraliser* est un verbe neutre qui n'a jamais signifié rendre moral, mais parler de morale, prêcher la morale.

pas fait tout ce qu'il fallait pour en venir là? N'est-ce pas l'immoralité de vos lois qui a fait et qui a dû faire celle du peuple? Certes ce n'est pas avec vos sermons de la tribune et la *philosophie* de vos journaux que vous le ramènerez sous le joug des mœurs. Vous les réclamez un peu tard, quand leur incroyable dépravation menace de si près le gouvernement lui-même, quand on pille ses caisses, qu'on assassine ses courriers; quand ses agents et ses fournisseurs ont plus volé la France en quelques années qu'on ne l'avait volée pendant un siècle; quand l'enfance commet des crimes réfléchis (1) et des

---

Par conséquent, si *démoraliser* pouvait être français, il signifierait, cesser de parler de morale, comme D. Japhet dit en style burlesque, *démétaphorisons*, pour dire, ne parlons plus par métaphores. Le mot *fanatiser* n'est pas moins barbare : il est contraire à toutes les règles de la formation des mots, comme le serait *authentiser* pour rendre authentique, *énergiser* pour rendre *énergique*, *héroïser* pour rendre héroïque, etc. Aucun adjectif en *ique* ne peut produire un verbe en *iser*. Notre langue le prouve par le fait, et à l'égard des principes, fondés sur les rapports d'étymologie et de terminaison, et de syllabes figuratives, ce serait un détail trop didactique, qui n'est fait que pour les grammairiens.

(1) Un enfant de quatre ans, égorgé dans un bois par un enfant de onze, qui fut un quart-d'heure à en venir à bout avec un mauvais couteau! Ce fait-là ne sera pas démenti : il existe une sentence qui constate le crime. On vient de nier celui de l'infirmier assassin. Le démenti est venu tard, et n'est appuyé d'aucune preuve. Je souhaite qu'il soit vrai.

meurtres prolongés; quand le brigandage, qui auparavant ne marchait que dans les ténèbres, parcourt la France, la tête haute, insulte les juges sur leur tribunal, insulte au public sur la sellette de l'infamie, et se glorifie de ses forfaits sur l'échafaud. Sans doute c'est ce qu'on n'avait jamais vu, ou si rarement, que c'était une exception monstrueuse; et c'est ce que depuis long-temps nous voyons tous les jours. Mais qu'est-ce donc que la révolution, qu'est-ce que tout le systême *révolutionnaire*, sinon tout ce qu'on n'avait pas encore vu, et ce qu'on verra encore, tant que ce systême ne sera pas solennellement proscrit, entièrement anéanti? Et que demandons-nous autre chose? Mais avec des lois *révolutionnaires* vous aurez toujours des mœurs *révolutionnaires*. Quelle ridicule inconséquence de recommander la morale aux gouvernés, quand les gouvernants la violent à tout moment, quand, à l'aide de quelques plats sophismes, cette violation est tous les jours érigée en principe à la tribune des législateurs! Croyez-vous que les malfaiteurs de toute espèce ne soient pas en état de rétorquer vos propres arguments contre vous? Oh! ils en savent jusque-là. Rappelez-vous cette parole de Goulin, l'une des plus frappantes qu'on ait entendues dans nos malheureux jours. « Tout ce qui vous « paraît aujourd'hui si affreux (disait-il à ses « juges), n'était alors que *révolutionnaire*. » Je ne sais qui est ce Goulin; mais l'homme en état de



s'exprimer le mieux n'aurait pas mieux dit. Il n'y avait pas un mot à lui répondre; mais le sien est une terrible réponse à ceux qui veulent à tout prix perpétuer la doctrine *révolutionnaire*.

Ne se récrie-t-on pas aussi sur le grand nombre des suicides? Je n'en suis pas plus surpris que de la froide insensibilité de tant de victimes, qui, traînées à l'échafaud par charretées, comme les troupeaux à la boucherie, mouraient aussi comme l'animal qui tombe sous la massue du boucher. Sans la religion qui défend si sévèrement le suicide, il serait bien autrement multiplié. La révolution a dénaturé à-la-fois la vie et la mort : elle a ôté à l'une toutes ses horreurs, en ôtant à l'autre toutes ses jouissances : brisant tous les liens des affections humaines, ou les changeant en crimes et en supplices, elle n'a laissé à l'homme que l'amour du néant; elle a fait de l'athéisme une ressource; et, parmi tant de malheureux, je ne vois que les chrétiens qui eussent une raison suffisante pour ne pas mourir.

Vous avez rétabli la liberté du culte!... et depuis qu'elle est rétablie, combien de cantons où l'oppression particulière a été long-temps plus forte que la loi, où l'on commence à peine à rouvrir quelques églises! Dans cet instant même, nous apprenons par les papiers publics qu'enfin il en y a deux d'ouvertes dans Arras. Combien de cantons où les prêtres ont été enlevés du pied de l'autel, et traînés en prison, sur des imputa-

tions si ridicules, que bientôt après on était obligé de les relâcher! Mais on avait toujours rempli l'objet principal; on avait fait cesser le culte, faute de ministres; on avait tourmenté et intimidé ceux qui s'y montraient attachés; et c'était sur-tout à l'approche des grandes solennités que ces enlèvements arbitraires ne manquaient pas d'avoir lieu. Il faut que le spectacle d'un peuple nombreux, réuni dans un temple pour adorer Dieu, soit un objet bien terrible ou bien horrible, et peut-être l'un et l'autre à-la-fois, pour ses ennemis. N'a-t-on pas fermé l'église de Saint-Roch, depuis *vendémiaire?* J'ignore de quel *droit*; mais ce que je sais, c'est qu'à toutes les instances réitérées auprès du ministère pour faire lever cette clôture (1), on a répondu que cela ne se pouvait pas, *tant que les conseils seraient si voisins de l'église*. C'est pousser loin l'aversion, et il est clair que c'est à Dieu de céder la place.

XXVI.

Achevons d'épuiser les imputations insignifiantes et calomnieuses.

---

(1) Depuis qu'on a tant de fois demandé, en style *révolutionnaire*, *la fermeture des barrières*, *la fermeture des églises*, *la fermeture d'un club*, etc., il est bon de rappeler à ceux qui veulent parler français, que *clôture* signifie l'action de clorre, de fermer, et *fermeture*, les instruments matériels qui servent à ferm[illegible] comme les portes, les serrures, les verroux, les ba[illegible] etc.

— Les prêtres excitent la guerre civile.

Exciter la guerre civile, est une des phrases du dictionnaire de la FACTION : jamais cette phrase n'a manqué d'être vociférée dans la convention, toutes les fois qu'il y avait la plus légère apparence d'opposition aux *grandes mesures. On veut vous diviser*, criait Robespierre, dès qu'on osait modifier le moins du monde les rapports du *comité* assassin ou les motions de *la montagne*. Aujourd'hui si l'on ose révéler les attentats de cette même FACTION, s'il s'agit d'entendre quatre mille citoyens de Toulouse, dénonçant un massacre bien médité, publiquement exécuté sans résistance, et dont toutes les circonstances retracent toutes les horreurs *révolutionnaires*, l'audace est poussée au point de s'opposer à la lecture des pièces, de peur d'*exaspérer les haines*, autre phrase de la même langue, et qui signifie se plaindre des assassinats (1) et en demander la

(1) Voici, dans cette langue, un exemple de ce genre d'amphigouris qui depuis si long-temps tient lieu d'esprit et de style à tant d'auteurs nés de la révolution ; il se trouve dans ce même article du Mercure, dont j'ai déja cité un passage.

« L'on ne doit pas s'étonner qu'en France, une liberté « soudaine, imprévue, ait trouvé peu d'ames au niveau des « événements qui la traînaient, pour ainsi dire, à leur « suite. »

Je ne sais trop si la *liberté*, quand nous l'aurons, sera *soudaine et imprévue ;* mais je sais qu'elle se sera fait attendre long-temps ; car elle est encore à venir. Il est clair que *révo-*

punition. Jusqu'à ce qu'on m'ait fait voir une exception à cet invariable usage du vocabulaire *jacobin*, je ne daignerai pas y répondre.

---

lution et *liberté* sont synonymes pour l'auteur : en ce cas il doit être content. Il faut croire aussi que son ame était au *niveau des événements qui traînaient*, et qui traînent encore cette *liberté à leur suite* : j'avoue que mon ame n'est pas au *niveau* de la sienne.

« Mais du moment où la constitution nouvelle, solennel-« lement acceptée par la nation, *a été mise en activité*... »

Si elle l'avait été, j'aurais été dispensé d'écrire cet ouvrage, et l'auteur d'écrire ces étranges phrases. Mais je comprends qu'un homme au *niveau des événements* de la *révolution* ne soit pas difficile à contenter en fait de *constitution mise en activité* : et je ne suis pas encore ici à son *niveau*.

« Du moment où la république n'a plus été un vain nom, « *où la sûreté des personnes et des biens, la liberté de la pen-* « *sée et de l'industrie n'ont plus dépendu de volontés arbi-* « *traires*... »

Quand même tous ceux qui ont été et qui sont encore opprimés dans *leurs personnes*, dans *leur liberté*, dans *leur industrie*, se leveraient par milliers pour démentir l'auteur, je suis persuadé qu'il n'en serait pas plus ému. Telle est l'intrépidité de l'esprit de parti ; car on assure que ce journaliste n'est point payé pour écrire ainsi ; et je le connais assez pour le croire. *O homines ad servitutem natos!*

Quant à *la pensée*, elle est assez libre, sauf les mandats d'arrêts, en vertu de l'article 145 de la constitution, par lequel le directoire peut arrêter tout le monde sans aucune responsabilité quelconque : et ce que l'auteur aurait pu dire avec plus de vérité, c'est que le directoire n'a pas, à beaucoup près, abusé autant qu'il le pouvait de cet article 145 et de son inconcevable rédaction. J'y reviendrai ailleurs : c'est



XXVII.

Enfin il faut en venir à l'accusation qui les comprend toutes; non pas qu'elle ait ici plus de

---

un point capital, et pour cette fois les hommes ont valu beaucoup mieux que les choses. Au reste, cette *liberté de la pensée* est exposée aujourd'hui à des attaques qui prouvent que tous ne la croient pas aussi solidement établie que l'auteur le pense; mais elle le sera, je l'espère, de plus en plus; et ici je suis de son avis,

« On a eu droit de penser non-seulement que tous les amis « sincères de la patrie, mais que tous les esprits justes, tous « les hommes qui avaient quelque chose à perdre dans de « nouvelles discordes, se rallieraient franchement autour de « la constitution. »

C'est ce qu'ils ont fait : j'en juge par le nombre des journaux composés dans le meilleur esprit, dans l'esprit le plus *franchement* constitutionnel, et par la grande vogue qu'ils ont. S'ils n'ont pu encore avoir d'autres succès que celui de l'opinion publique, c'est une preuve qu'elle n'est pas une puissance prépondérante; mais ce qui prouve qu'elle en est une réelle, c'est qu'ils ont empêché une partie du mal que pourraient faire des journaux écrits dans un esprit bien différent, tel que celui que je réfute.

« On devait croire sur-tout que ceux qui semblaient avoir « *pris à tâche* de ramener sans cesse les imaginations effrayées « sur la peinture des temps révolutionnaires, sentiraient dès-« lors la nécessité d'assoupir et d'éteindre tous les ressenti-« timents, de verser sur des plaies si vives un baume salu-« taire; de donner à ce gouvernement naissant, devenu notre « seule garantie, une force, une consistance qu'il ne peut ti-« rer que de l'opinion. »

Ces derniers mots sont vrais : tout le reste est le plus per-



— Tous les prêtres sont *royalistes*.

J'ai déja évalué ce mot très-brièvement dans un autre écrit (1); mais on lui donne un poids si dangereux de toute manière, et si ridiculement idéal, qu'il importe plus que jamais d'opposer le bon sens qui peut tout sauver, à la démence qui peut perdre tout.

Le *royalisme* est dans l'état ou un parti ou une opinion. Ce n'est point un parti : il n'en a pas la moindre apparence. Un parti se compose d'un certain nombre d'hommes attachés à un chef, et agissant pour un objet, avec des moyens de force quelconque, suffisants pour l'attaque ou *pour la* défense, du moins au point de pouvoir balancer le succès. Un historien qui trouverait dans notre révolution un *parti royaliste*, autre que celui qui a existé dans la Vendée, s'exprimerait en homme qui ne saurait pas sa langue. Encore l'histoire observa-t-elle que ce *royalisme* n'était que sur les drapeaux et dans la tête de quelques chefs, puisque du moment où la Vendée a obtenu ce que tout gouvernement doit accorder à tous, il n'a plus été question de royauté, et que depuis ce temps il n'y a pas eu de département plus tranquille.

Le royalisme n'est donc point un parti, parce qu'il n'a aucun moyen de l'être. Je sais que ceux qui ont besoin d'un fantôme à poursuivre et

(1) Dans celui qui a pour titre : *le Salut public*.

vérités de la plus haute importance pour la chose publique.

Eh! voilà les phrases de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire.

Les conspirateurs qui n'avaient rien fait, avaient toujours répandu *des semences de désorganisation*, etc., avaient *voulu armer les citoyens les uns contre les autres*, etc. Lisez les jugements du tribunal. Je passe à l'ex-procureur Fouquier de ne pas savoir le français, de faire *semer la désorganisation*. Il s'occupait peu de la justesse des figures; mais le rédacteur du Mercure Français!.... C'est tout ce que je crois devoir remarquer, jusqu'à ce qu'il essaie de prouver par un fait que ceux qui *prêchent l'ordre et l'humanité* sont ceux qui veulent tout *désorganiser*. Jusques-là je le range dans la classe des *prédicateurs révolutionnaires*, qui attribuent toujours aux *honnêtes gens* tous les crimes des *patriotes*.

« Ils ont suivi à l'égard de la constitution de l'an III, le « même système que le château des Tuileries à l'égard de « celle de 1791; ils ont cherché à la détruire par elle- « même. »

Ah! rendez d'abord à Louvet ce qui lui appartient: cette derniere phrase est à lui; elle est trop connue pour qu'on la lui dispute, et il n'est pas d'humeur à la céder. Quant à la constitution de 91, j'avais cru jusques ici que c'étaient *les jacobins* qui avaient eu quelque envie de la *détruire* et de *détruire le château*, et que *le château* n'avait eu d'autre *système* que celui de les laisser faire. L'histoire expliquera sans peine comment ce *système* insensé fut pourtant le seul que la cour ait suivi; mais assurément je n'écrirais pas l'histoire sur les mémoires du rédacteur, quel qu'il soit.

En voilà bien assez pour faire voir ce qu'on doit penser d'écrivains de cette trempe, qui se disent et qui peut-être se croient *républicains*.

— Tous les prêtres sont *royalistes*.

J'ai déjà réfuté ce mot très-brièvement dans un autre écrit (1) : mais on lui donne un poids si dangereux de toute manière, et si ridiculement réel, qu'il importe plus que jamais d'opposer le bon sens qui peut tout sauver, à la démence qui peut perdre tout.

Le royalisme est dans l'état ou un parti ou une opinion. Ce n'est point un parti : il n'en a pas la moindre apparence. Un parti se compose d'un certain nombre d'hommes attachés à un chef, et agissant pour un objet, avec des moyens de force mécanique, suffisants pour l'attaque ou pour la défense, au moins au point de pouvoir balancer le succès. Un historien qui trouverait dans notre révolution un *parti royaliste*, autre que celui qui a existé dans la Vendée, s'exprimerait en homme qui ne saurait pas sa langue. Encore l'histoire observa-t-elle que ce *royalisme* n'était que sur les drapeaux et dans la tête de quelques chefs, puisque du moment où la Vendée a obtenu ce que tout gouvernement doit accorder à tous, il n'a plus été question de royauté, et que depuis ce temps il n'y a pas eu de département plus tranquille.

Le royalisme n'est donc point un parti, parce qu'il n'a aucun moyen de l'être. Je sais que ceux qui ont besoin d'un fantôme à poursuivre et

(1) Dans celui qui a pour titre : *le Salut public*.

d'un épouvantail à montrer, veulent à toute force en faire *une puissance :* cet artifice est semblable à celui de ces animaux affamés, à qui le besoin du carnage enseigne la ruse, et qui présentent au berger crédule le loup qui ne saurait l'attaquer, tandis que d'un autre côté ils fondent sur le troupeau sans défense. Tout-à-l'heure un des plus éloquents défenseurs de la justice a failli d'être écrasé de tout le poids de *la montagne*, pour avoir dit *que le royalisme, par lui-même, était sans force.* C'est sans doute ce que de vrais républicains doivent aimer à dire et à entendre. Mais des *montagnards!* ah! pour eux la crainte de la vérité est proportionnée au besoin du mensonge. La fureur a éclaté de toute part, et cette fureur disait : « Et avec quoi donc proscrirons-« nous, si l'on nous ôte le *royalisme*, si on le « réduit à ce qu'il est? Il faut que ce soit *une* « *puissance*, afin que *la montagne* en soit une. »

Laissons-la rugir, et posons en fait que le *royalisme* ne peut être que l'opinion de ceux qui préfèrent la royauté à la république, et cette opinion est même très-peu manifestée. Apprécions-la sous ses divers rapports.

Y a-t-il beaucoup d'hommes en France pour qui cette préférence donnée à un gouvernement sur un autre soit un principe raisonné et qui puisse devenir un sentiment? cela n'est pas possible : très-peu d'hommes sont à portée de s'attacher à l'idée d'un gouvernement quelconque;

la grande pluralité n'en connaît que le bien ou le mal qu'elle en reçoit; très-peu se passionnent pour un roi ou pour un doge, ou pour un sénat, ou pour un congrès; mais tous veulent être bien, et se contentent du bien, de quelque part qu'il leur vienne. L'inquiétude naturelle aux hommes, et sur-tout aux Français, semble quelquefois les transformer tous en politiques, et ils jurent alors par les noms de parti qu'on leur apprend; mais le vertige est toujours passager, et l'homme tend habituellement au repos, comme la nature. Ignorez-vous que c'est sur-tout cette tendance au repos qui a fait accepter presque unanimement la constitution? Si vous en doutez, c'est que, étourdis par le tourbillon qui vous entraîne, vous ne regarderez pas même l'espace que vous parcourez. C'est donc dans une constitution républicaine que la nation a voulu se reposer; et puisque c'était son premier vœu, le premier devoir des gouvernants était de réaliser et de consolider cette constitution. L'a-t-on fait? Vous appelez *royalistes* ceux qui l'invoquent: comment appellerez-vous ceux qui la renversent? Si je voulais jouer aussi sur les sobriquets et les noms de parti, je dirais aux *révolutionnaires*, aux *jacobins*, aux *montagnards*, Il n'y a en France de *royalistes de fait* que vous seuls. J'appelle *royalistes de fait* ceux qui fraient à la royauté la seule route par laquelle elle puisse revenir. Or quelle peut être aujourd'hui la seule espérance probable

de ceux qui désirent ce retour? Ce n'est pas la force nationale : elle est nulle pour eux; elle est toute à la république. Ce n'est pas la force étrangère : si les puissances liguées parviennent à recouvrer ce qu'elles ont perdu, ce sera sûrement la chance la plus heureuse pour elles, et, quoique moins épuisées que nous, elles ont besoin de la paix comme nous. Entreront-elles en France pour nous donner un roi? le peuvent-elles? et même quand elles l'ont pu, le voulaient-elles? Ce qu'elles voulaient est encore un problème à résoudre pour l'histoire. Les partisans du régime monarchique n'ont donc en leur faveur que ce seul raisonnement, qui est en effet celui qu'ils font : « La royauté renaîtra de la lassitude du « désordre anarchique; et la France, rebutée d'être « sans constitution effective, se jettera dans les « bras d'un roi. » Dès-lors quels sont ceux qui favorisent, autant qu'il est en eux, ces vœux et ces espérances? ne sont-ce pas ceux qu'on appelle anarchistes? Dans le dernier complot, tout chimérique qu'il est, sur qui paraît-on compter le plus? n'est-ce pas sur les *mouvements révolutionnaires?* et que paraît-on redouter le plus? n'est-ce pas les élections constitutionnelles? Voyez si je ne suis pas en droit de dire à tous ceux que je combats ici : Vous êtes des *royalistes;* et avec le système des *preuves morales*, rien ne me serait plus facile que de vous convaincre, dans les tribunaux, de *conspiration contre la sû-*

reté intérieure et extérieure de l'état, si j'étais capable de me servir, en matière si grave, de termes si ridiculement vagues et si dangereusement indéfinis. Je vais plus loin, et je soutiens que la royauté n'a pas de plus grands panégyristes que vous, malgré tous vos *serments de haine*. — Comment? — Le voici. L'homme le plus entêté du gouvernement monarchique n'oserait pas dire que c'est le seul où se trouvent réellement la liberté civile, la sûreté, la propriété; et vous le dites tous les jours. — Nous! — oui, vous. Ce ne sont pas vos expressions, j'en conviens; mais c'est la conséquence rigoureuse de vos paroles et de vos actions. J'affirme que toutes les fois qu'on a revendiqué devant vous les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, vous avez sur-le-champ crié au *royalisme*. Donc à vos yeux la liberté, la sûreté, la propriété, sont la même chose que la royauté.... Mais rassurez-vous: si j'abuse un moment de votre langue, c'est pour vous faire mieux voir le peu de cas qu'on en doit faire, puisqu'on peut la tourner même contre vous, et ce ne sont pas là des armes à mon usage. Je sais fort bien que vous n'êtes point partisans de la royauté, et que vous ne pouvez pas l'être. Mais ce qui est très-vrai et très-sérieux, c'est qu'à force d'inconséquence et d'aveuglement, vous la servez mieux que personne, et vous lui rendez les seuls services réels qu'on peut lui rendre.

C'est avec la même bonne foi que je dis aux *royalistes* d'opinion, à ceux qui ne voient que la royauté à substituer à l'anarchie : savez-vous ce que vous faites et à qui vous ressemblez? A des navigateurs dont le vaisseau ferait eau de tout côté, et qui, à la vue du port, voudraient aller relâcher à cent lieues. Le port est auprès de nous : c'est la constitution. Vous ne pouvez pas en juger par notre état actuel, puisqu'elle est si imparfaitement observée. Vous ne pouvez pas non plus me renvoyer à ceux qui s'attachaient de même à la constitution de 91; car tout homme de sens sait qu'elle était absurde, et que la prétendue royauté qu'on y avait interpolée, semblait n'être là que pour être détruite. Je connais, comme vous, les défauts de celle de 95; mais elle est très-exécutable et porte en elle-même ses moyens d'amélioration. Qu'elle soit donc mise à exécution, et tout peut se réparer.

C'est ce que je puis leur répondre; mais ils me répliqueront, Eh! bien donc, que cette constitution soit du moins notre gouvernement. Ici la réponse ne peut plus être sous ma plume : elle est dans les mains des représentants de la nation.

XXVIII.

C'est donc à eux, c'est à la majorité des deux conseils, qui certainement a toujours la volonté de faire le bien, mais trop souvent la faiblesse

de laisser faire le mal; c'est au gouvernement qui a l'intérêt le plus direct et le plus prochain à terrasser les *perpétuels* ennemis de l'ordre, c'est à toutes les autorités établies pour le maintenir, que je m'adresse en finissant. On leur criait, il y a un an, A-t-on *oublié le* 13 *vendémiaire?* et c'était pour invoquer la tyrannie. Je puis répéter les mêmes paroles, et c'est pour invoquer la justice et attester leur propre expérience. Non, vous n'avez pas oublié, vous n'oublierez pas qu'à cette époque désastreuse et flétrissante, la convention fut encore trompée et enchaînée par la même FACTION, employant toujours *le même* moyen, la peur; que pour *faire passer de force* des décrets rejetés par le peuple, pour se faire d'un pouvoir perpétué une égide contre le jugement du peuple, *la montagne* vint à bout de faire craindre à tous ce qu'elle craignait pour elle seule; que le besoin de substituer la violence à la loi fit imaginer l'abominable expédient d'armer les assassins de la France, afin que Paris, qui se souvenait de *Septembre*, prît les armes pour n'en pas voir un second, et que les sections, ayant à peine des fusils, fussent écrasées par les canons à mitraille; qu'après cette exécution, la terreur du despotisme militaire imposa silence à la capitale et aux représentants, et que *la montagne* croyant enfin toucher au but, allait, par l'organe de la commission des Cinq, dérouler la proclamation d'un nouveau *régime provisoire*, comme

en prairial, Romme déroula trop tôt à la tribune les décrets *révolutionnaires* qu'il avait dans sa poche ; que la suite inévitable de ce régime *provisoire* était la mort de tous les députés signalés comme *honnêtes gens*, qui, en huit jours, auraient été traînés à l'échafaud, avec tous les vrais républicains, si Thibaudeau et ses amis, pressentant le coup, n'eussent opposé à l'orateur de *la montagne*, cette fermeté déterminée, devant laquelle *la montagne* a toujours reculé. Non, vous n'oublierez pas cette dernière leçon, si frappante après tant d'autres, et vous verrez ce que tout le monde voit, que la FACTION déconcertée l'année dernière, revient encore aujourd'hui sur le coup qu'elle a manqué. Cette FACTION n'a jamais eu, ne peut jamais avoir qu'un but : elle y marche sans relâche, soit directement, soit par des détours : elle poursuit toujours sa proie, et sa proie, c'est ce qui reste en France à dévorer. Tout Robespierre respire en elle, et demande à renaître en elle. Concevez bien qu'une proscription *en masse*, une *mesure révolutionnaire*, telle que la déportation de vingt mille prêtres, décrétée sous le régime constitutionnel, n'est qu'un acheminement pour passer sur-le-champ à une autre ; que l'audace de la FACTION croissant toujours avec le succès, elle s'autorise toujours du crime qu'elle a légalisé pour en légaliser un autre : ses adversaires s'arrêtent, quand ils l'ont repoussée ; mais elle avance sans cesse, dès qu'elle a gagné du

terrain. Voilà votre situation : voilà vos dangers sous vos yeux; regardez-les d'un œil ferme : regardez vos ennemis et les nôtres sans les craindre, et ils vous craindront. Songez que leur violence n'est pas et n'a jamais été du courage; qu'elle n'est au fond et ne peut être qu'une crainte furieuse. Que leurs poignards ne vous intimident pas, et vos voix unies et soutenues les feront trembler. Et n'est-ce pas toujours par des décrets arrachés à la faiblesse qu'ils ont fait périr à l'échafaud ceux qu'ils avaient effrayés dans l'assemblée? Jugez bien vos ennemis et vous-mêmes, et nous serons tous sauvés.

XXIX.

J'entends souvent répéter, que deviendrons-nous?..... et chacun alors se compose un avenir de ses craintes ou de ses espérances; chacun habille à son gré les fantômes de son imagination troublée, ou ceux de quelques rêveurs de révolutions, que l'on croit ou qui se croient *des partis*. Que les uns spéculent dans les ténèbres pour l'*Orléanisme*, d'autres pour un *prince d'Espagne*, je le conçois sans peine, et m'embarrasse peu de vérifier les conjectures et les soupçons sur tous ces différents projets. Tous me semblent possibles; mais aucun ne me semble à redouter. Il est naturel qu'après ce que nous avons vu, rien ne paraisse invraisemblable, et que tout homme se croie capable de tout, et fait pour arriver à tout;

mais ce calcul est faux : il tient à ce qu'on ne s'aperçoit pas assez que tout ce qui a été *révolutionnaire* était contre nature, et qu'il n'en faut conclure rien, si ce n'est que ce qui n'avait pas eu d'exemple dans le passé, n'en est pas un pour l'avenir. Ne voyez-vous pas que depuis le 9 thermidor, tout paraît tendre par une force lente, mais sensible, par une marche traversée, mais irrésistible, vers un ordre naturel ? Les choses sont plus fortes et plus grandes que les hommes : c'est une vérité générale ; mais combien elle est particulièrement applicable à une révolution où les hommes généralement oppresseurs, et opprimés, ont été si petits ! On s'étonne tous les jours que la France, gouvernée comme elle l'a été pendant ces dernières années, subsiste encore, qu'elle soit même aujourd'hui un corps robuste, quoique toute déchirée de plaies, et qu'elle ne soit pas devenue un monceau de débris et d'ossements. Il n'y en a qu'une raison, mais que la réflexion doit rendre sensible et frappante pour quiconque reconnaît seulement un Dieu : c'est que la puissance qui a tout fait, attentive à tout conserver, a marqué la limite du mal moral, comme du mal physique ; et comme les ouragans, les tremblements de terre, les volcans, qui bouleversent la surface du globe, ne peuvent pas le détruire avant le jour fixé pour sa destruction, de même les plus grands ennemis de l'espèce humaine, avec le pouvoir de la tourmenter, n'ont pas celui de

la détruire. Il y a un terme marqué à la perversité et à la puissance de nuire; et pour reconnaître celui qui a marqué ce terme, songez bien que si le méchant était capable de faire tout le mal qu'il est capable de vouloir, il y a long-temps que le monde n'existerait plus.

XXX.

On persécute les prêtres, parce qu'on les a persécutés : c'est le résultat de tout ce qu'on vient de lire. « Tu dois me haïr parce que je t'ai fait « du mal, et je t'en ferai, jusqu'à ce que tu ne « sois plus. » C'est le langage du *méchant*. « *Eh*! « pardonnez-moi le mal que vous m'avez fait : « je vous pardonne bien celui que j'ai souffert. » C'est le langage du chrétien.

Me redira-t-on pour la centième fois : « Pour-« quoi êtes-vous chrétien, vous qui ne l'étiez « pas? pourquoi vous faites-vous l'apologiste du « sacerdoce, vous qui en avez attaqué les abus? »

Quoique cette objection ne regarde que moi seul, et ne fasse rien à la question, je suis obligé d'y répondre, puisqu'on s'en sert pour infirmer la cause que je défends.

Et d'abord est-il nécessaire d'être chrétien pour prendre la défense de l'opprimé? s'agit-il ici de croyance? Nullement : il s'agit de justice universelle, de droit naturel, de liberté civile; en un mot, de ce qui est commun à toutes les nations, à tous les pays. Ce qu'on a fait contre les

prêtres français, et ce qu'on fait encore, est coupable par-tout comme en France, et ce que j'ai dit en leur faveur est évident par-tout comme en France, et malheureusement ne sera contesté qu'en France.

Ensuite qui sont ceux qui m'interrogent sur ma religion! sont-ce les *révolutionnaires?* Avec eux je pourrais me borner à une seule réponse qui n'est bonne, si l'on veut, que pour eux, mais qui l'est au point de ne pas leur laisser de réplique. Je suis chrétien, parce que vous ne l'êtes pas. Une religion qui a pour ennemis mortels, les plus mortels ennemis de toute morale, de toute vertu, de toute humanité, est nécessairement amie de la morale, de la vertu, de l'humanité : elle est donc bonne. Et cette logique ne l'est-elle pas aussi?

— « Oui, pour eux (me diront les *philosophes*); « mais avec nous, il faut d'autres preuves; car « nous savons raisonner.... »

En ce cas trouvez donc de meilleurs raisonnements que ceux que vous avez faits jusques ici; car je les sais tous par cœur, et il n'y en a pas un que je n'aie trouvé très-mauvais. C'est ce qu'il faudra prouver, n'est-ce pas? Eh bien! quand nous en serons là, votre question personnelle sera placée. Aujourd'hui laissez là ce que je crois, pour ne considérer que ce que j'écris; et, si la *philosophie* vous permet d'être hommes, joi-

gnez-vous à moi pour sauver les innocents opprimés.

Si ce sont des hommes sans parti et sans passion qui me demandent raison de mon opinion actuelle sur la religion, il me suffira de leur dire en deux mots : « J'ai cru, quand j'ai examiné. « Examinez aussi et vous croirez. » S'ils ne sont pas tout-à-fait déraisonnables, ils suspendront au moins leur jugement, et c'est tout ce que je leur demande.

Quant aux chrétiens, je suis bien sûr qu'ils ne m'interpelleront pas sur cet article. Ils savent à qui je dois rendre graces d'être *aujourd'hui ce* qu'ils sont.

A l'égard de ceux qui parlent si légèrement de *m'opposer à moi-même*, ils oublient, sans doute, que, graces au ciel, je n'ai écrit en aucun temps rien qui tendît le moins du monde à autoriser aucune espèce d'oppression. Je n'ai du moins là-dessus aucun reproche à me faire : je souhaite qu'ils puissent tous en dire autant.

Enfin j'ai rempli mon devoir, et ceux qui croiraient que pour le remplir il m'a fallu du courage, me feraient plus d'honneur que je n'en mérite. Il m'en a coûté pour retenir la vérité dans mon ame : mon ame s'est soulagée en s'épanchant sous ma plume. Il se peut qu'il y ait quelque force dans ce que j'ai écrit; mais cette force n'est pas à moi, pas plus que le succès qu'elle peut avoir,

s'il plaît à celui qui me l'a donnée de la couronner du succès. Si je ne l'ai pas employée plutôt, ce n'est pas que j'en craignisse le danger; c'est que j'observais le moment d'en faire usage. Et d'ailleurs qu'est-ce que ce danger? Quand je deviendrais la victime de la cause que j'ai défendue, que s'ensuivrait-il? Et moi aussi, je ne serais donc pas indigne de donner ma vie pour une si belle cause! Tant d'autres sont morts inutilement, et ma mort ne serait pas inutile pour moi, ni peut-être même pour les autres! Qui sait quelle est la goutte de sang innocent qui précipitera sur la tête des oppresseurs cette rivière de sang qui pèse sur eux, et qui doit tôt ou tard les engloutir? Avant même que je fusse assez heureux pour penser comme je pense, n'ai-je pas su dire aux autres que les poignards des assassins ne devaient point entrer dans les calculs de l'homme de bien? Les redouterais-je moi-même, depuis que j'ai appris combien j'ai peu à laisser à la terre, depuis que j'ai écrit à-peu-près ce qui seul peut me recommander à la mémoire des hommes et faire pardonner mes erreurs? et cela du moins ne mourra pas avec moi : combien au contraire la voix de la vérité s'élèverait plus puissante et plus terrible en sortant du tombeau de l'innocent!

Nous ne pouvons pas dire, il est vrai, comme l'intrépide Mathieu Molé, *il y a encore loin du*

glaive d'un scélérat au cœur de l'honnête homme. Les glaives sont tout près; mais cette foule innombrable de Français, échappés à une mort qui devait paraître inévitable, et même la France peuvent dire : *Castigans castigavit me Dominus, et morti non tradidit me. Le seigneur nous a sévèrement châtiés, mais il n'a point voulu nous livrer à la mort.* (Ps.)

FIN DU MORCEAU SUR LE FANATISME DANS LA LANGUE RÉVOLUTIONNAIRE.

SUR
LE TUTOIEMENT.

Depuis qu'il est permis de raisonner, je n'avais pas cru devoir rien écrire sur le tutoiement : il y avait tant de choses plus pressées! Je n'ignorais pas comment et pourquoi l'on s'était efforcé d'introduire et d'accréditer cette innovation; et il suffirait, pour la juger, aujourd'hui, de se rappeler quels en ont été les auteurs : ce sont ceux de ce système de déraison que nous voyons tomber par lambeaux, malgré les efforts que font, pour s'y rattacher, ceux qui en ont encore besoin. Je me reposais donc sur les progrès de convalescence, quoique un peu lents, que paraît faire parmi nous le bon sens ressuscité. Je n'imaginais pas d'ailleurs qu'il y eût un seul homme instruit qui pût être la dupe des sophismes misérables dont on étayait ce bizarre et ridicule travers. Mais, puisqu'il s'en est trouvé un qui, faute de saisir le point de la question (qui ne devait pas en être une), a semblé croire que le tutoiement universel pouvait être admis dans notre langue, dès-lors il n'est pas inutile de démontrer des vérités qui ont pu échapper à des yeux exercés. Je me suis donc proposé de rétablir la question

dans son vrai point de vue, de la traiter d'abord en grammairien; ensuite de faire voir les considérations morales, beaucoup plus essentielles qu'on ne pense communément, qui se lient à cette question, et qui m'ont sur-tout déterminé à la traiter.

Les partisans de la doctrine du tutoiement ont cru avoir cause gagnée en quatre mots, en nous répétant qu'un homme n'était pas deux; qu'il était donc inconséquent de dire *vous* au lieu de *tu* à ce qui n'est qu'un. On avait eu soin même de dicter cette leçon à des gens qui ne savaient pas lire, et qui ne connaissaient pas les *noms de* pluriel et de singulier. Il y a *pourtant* quelque apparence qu'on en savait jusque-là, avant que ces grands législateurs eussent bien voulu nous l'apprendre: aussi n'est-ce point là du tout la question. Mais ce n'est pas avec eux qu'il convient de la débattre; et, comme j'ai promis de la traiter en rigueur, il faut, pour rendre la réplique impossible, me permettre d'employer le langage de la grammaire et de la logique dans des matières qui l'exigent.

Voici donc comme nos adversaires argumentent d'un ton triomphant: « Le tutoiement universel doit être admis dans la langue française, « s'il est vrai que, dans les principes de la grammaire générale, ce qui exprime le pluriel ne « puisse jamais convenir au singulier. Or il est « vrai que, etc., donc, etc. »

Je nie la majeure comme doublement fausse, et je dis : Pour qu'elle fût vraie, il faudrait, 1° que les principes de grammaire générale et la logique universelle des langues fussent tellement applicables à chaque langue particulière, que jamais aucune ne pût s'en écarter. Il faudrait, 2° que, dans les langues que nous connaissons, ce qui exprime le pluriel ne pût jamais convenir au singulier. Or l'un et l'autre est faux. Il est reconnu par le fait (et je vais le prouver), 1° que les principes de grammaire générale sont, dans la syntaxe particulière à chaque langue, susceptibles de dérogations fréquentes. Il est reconnu par le fait (et je vais le prouver), 2° que ce qui exprime le pluriel s'applique fréquemment au singulier, même dans les langues anciennes qu'on nous oppose spécialement. Donc la proposition générale et la proposition particulière, fondements de votre syllogisme, sont également fausses; et quand je l'aurai prouvé par les faits, la question grammaticale sera coulée à fond.

Et quel est donc l'homme, un peu versé dans la grammaire et la philologie, qui peut ignorer qu'il n'y a point de langue qui ne déroge souvent à la théorie métaphysique du langage par ce qu'on appelle des *idiotismes* (mot technique, qui signifie des locutions propres à tel idiôme en particulier), et qu'en conséquence les Grecs avaient leurs hellénismes, les Romains leurs latinismes, comme les Français ont leurs gallicismes?

Le fait ne pouvant être contesté, je bornerai mes exemples au français, pour ne pas employer une érudition inutile, et pour être entendu de tout le monde.

Assurément en théorie générale, ce qui exprime la négation ne saurait appartenir à l'affirmation, et l'une est aussi opposée à l'autre que le pluriel au singulier. Cependant vous vous servez à tout moment de la particule *ne*, bien décidément négative, dans des phrases bien décidément affirmatives. Vous dites : « Cet homme « est plus défiant qu'il *n*'est permis de l'être; » et, pour suivre les principes, il faudrait dire : *plus qu'il est permis de l'être*, comme on le dit en grec, en latin, et dans les langues modernes les plus connues. Que fait donc là ce *ne*, qui, de sa nature, est négatif, et qui, si l'on était conséquent, serait un contre-sens dans la phrase? La grammaire ne saurait l'expliquer par les principes, et les grammairiens répondent, avec raison, c'est un gallicisme, une manière de parler que l'usage a rendue propre à notre langue, et tellement propre que si vous disiez *plus qu'il est permis*, vous ne parleriez plus français. Il y a une foule d'autres exemples semblables : citons-en un second, et cela suffira.

En grammaire générale, il y a contradiction entre la particule *si*, quand elle exprime un futur contingent, et le présent de l'indicatif, qui exprime toujours une action présente. Cependant

vous dites : « Si vous venez demain dîner chez « moi, vous y verrez un de vos amis. » Suivant les principes, il faudrait dire, comme en grec, en latin, en italien, etc., *si vous viendrez*, etc. Ce serait pour eux, en ce cas, un solécisme de dire, *si vous venez*; c'en serait un pour nous de dire, *si vous viendrez*, et, à cette construction, l'on reconnaîtra sur-le-champ un étranger. Qui l'a voulu ainsi? l'usage, qui de tout temps a été le maître des langues; l'usage qui, de tout temps, s'est permis de contredire les règles, et qui est lui-même ici la première de toutes; et quand cet usage est une fois établi par le temps, il constitue ce qu'on appelle le génie d'une langue et devient loi.

Pour ce qui regarde spécialement le pluriel et le singulier, les Grecs et les Latins eux-mêmes, quoique chez eux le tutoiement fût de règle et d'usage, ne laissaient pas d'appliquer, en plusieurs occasions, le pluriel au singulier, et le singulier au pluriel, tantôt pour les choses, tantôt pour les personnes. Ainsi les Grecs disaient : *Les animaux se nourrit*, *les animaux court*; et alors ils prenaient le pluriel pour un nom collectif, et entendaient l'espèce des animaux. Chez les Latins, un individu, parlant en son propre et privé nom, disait *nous* au lieu de *moi*.

Et nos ergò manum ferulæ subduximus, etc.

Et nous aussi nous avons été à l'école, dit Juvénal, et il ne parle là que de lui seul. Ce plu-

riel s'appelait, par les grammairiens, *emphase* (*emphasis*), parce qu'il semblait ajouter quelque chose à l'expression. En France, un homme en place disait *nous* dans les actes publics, un seigneur de fief disait *nous* dans les actes privés, l'un pour exprimer l'idée de l'autorité collective, l'autre pour affecter une distinction. Mais ce qui prouve combien les mêmes locutions peuvent différer par les nuances morales dont je parlerai tout-à-l'heure, c'est que le *nous* a été employé tantôt comme emphatique, tantôt comme plus modeste. C'est dans ce dernier sens que les écrivains de Port-Royal l'avaient mis à la mode, *pour éviter*, disaient-ils, la vanité *du moi*. Chacun d'eux n'écrivant qu'en son propre nom, disait toujours *nous*; et cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Il résulte de ces premières observations, que l'argument tiré de la grammaire générale et de la distinction entre l'unité et la pluralité est absolument nul, puisqu'il s'en faut de tout que la grammaire générale fasse invariablement la loi dans la syntaxe particulière; que la distinction du pluriel et du singulier n'a été invariablement observée dans aucune des langues connues, et qu'au contraire elle a toujours été subordonnée à une foule de notions usuelles, par lesquelles les mœurs ont par-tout modifié le langage.

Après la thèse grammaticale en faveur du tutoiement, que j'ai détruite de fond en comble, voyons la thèse politique et morale; elle est en-

core bien plus mauvaise. Dans l'une, du moins, il y avait un principe vrai en lui-même, et qui n'était faux que dans l'application; dans l'autre, il n'y en a d'aucune espèce.

« Le tutoiement est le langage de l'égalité, le « langage républicain. »

Si nous étions encore au temps où les *patriotes à moustaches*, (parmi lesquels étaient nombre d'aristocrates bien prononcés auparavant, et métamorphosés (depuis une époque très-connue) levaient le sabre ou le bâton dans les sections, au nom de l'*égalité*, sur un pauvre malheureux qui avait oublié de les tutoyer, et le menaçaient de le *mettre au pas*, (on sait ce que c'était que de *mettre au pas!*) sans doute il serait fou de prétendre raisonner avec ces maîtres d'école d'une nouvelle espèce : c'est alors le cas de mettre en pratique ce principe dont l'oubli a fait tous nos maux, qu'on peut opposer la raison à la déraison, tant que celle-ci n'est qu'en paroles; mais que dès qu'elle a recours à la force, il faut sur-le-champ lui opposer la force : et comme dans l'ordre social, tout le monde est intéressé à la défense du sens commun, excepté les bandits, ceux-ci se seraient trouvés toujours un contre cent si *la faction des honnêtes gens*, (c'est ainsi qu'on les appelait) avait eu l'esprit de se réunir *en masse* contre *le peuple* des bandits *en masse*. Mais comme aujourd'hui les choses reprennent peu-à-peu leur place, à mesure que les mots re-

prennent leur sens, et que les bandits ne font plus qu'une *faction*, depuis que les honnêtes gens, sont redevenus *le peuple;* il ne s'agit plus ici que de détromper sur le tutoiement ceux qui s'en seraient laissé imposer faute de connaissances ou de réflexion. Je dis donc que l'assertion que je réfute, est absolument gratuite, dénuée de tout fondement, soit en fait, soit en principe. En fait : car c'est précisément dans les états despotiques que le tutoiement est universel, et je ne parle pas seulement des Orientaux et des Turcs; mais en Russie le paysan esclave tutoie son impératrice. De plus, il y a *bien quelques* gouvernements républicains dans le monde, et il serait plaisant d'imaginer que nous sommes les premiers qui s'en soient avisés; il y a même, pour ne laisser aucune ressource à la chicane des mots, des démocraties, par exemple, celles de quelques cantons suisses et des Américains; et dans aucune république, on n'a jamais pensé à généraliser le tutoiement et à en faire un type d'égalité. Pourquoi? c'est ici que je vais prouver contre l'assertion que je combats, qu'elle est aussi fausse dans le principe que dans le fait.

Pour qu'elle fût vraie, il faudrait que la distinction du *vous* et du *toi*, en parlant à une seule personne, distinction établie de temps immémorial dans toutes les langues de l'Europe, ne l'eût été que comme un des signes de l'inégalité politique et civile; et c'est de quoi nous n'avons

pas la moindre preuve, pas même le plus léger indice. Nous savons bien que les Césars des derniers siècles de l'empire adoptèrent le *nous* au lieu du *moi;* mais, quelle qu'en fût la cause, cette distinction unique, qui passa depuis aux souverains de l'Europe, n'influa en rien sur le langage usuel des Grecs ou des Romains. A l'égard des idiômes européens, dérivés la plupart du latin, quelle fut l'origine de cet usage de dire *vous* à un seul? et à quelle époque a-t-il pris naissance? C'est ce que nous ne savons pas, et ce dont on ne peut trouver de traces dans les monuments antiques. Mais en nous restreignant à ce que nous sommes à portée de juger le mieux, c'est-à-dire à notre propre langue, nous trouverons dans la différence du *vous* au *toi* une foule de nuances sociales et morales, étrangères à tout ordre politique et civil, mais d'ailleurs, quelle qu'en soit la cause première, tellement inhérente aux mœurs publiques et privées, aux idées universellement reçues, à ce génie particulier à chaque langue, et que l'on sait être indestructible, que, pour avoir imaginé qu'il fût possible de les anéantir, il fallait toute l'ignorance et toute la stupidité des dominateurs, qui, en prescrivant le tutoiement universel, n'ont cru faire qu'une loi de police. C'est ici que la discussion, devenant à-la-fois morale et littéraire, présente une quantité de rapports intéressants, dont les apôtres du tutoiement étaient, pour la plu-

part, fort loin de se douter, et que quelques-uns, plus avancés, n'ont aperçus que comme un motif de plus de les détruire, si la chose eût été possible.

Si la distinction du *vous* et du *toi* eût été vraiment un symbole d'inégalité politique et civile, les rois auraient tutoyé tout le monde; les cours de judicature, qui s'appelaient souveraines, auraient tutoyé tout le monde; on sait assez le contraire. Toute réflexion faite, il est à présumer que le *vous* à la place du *toi* a commencé, dans toutes les langues qui l'ont adopté, par être un mode d'urbanité, une marque de déférence sociale, de respect volontaire, *qui de la* cour aura passé dans toutes les conditions; et ce genre de politesse a produit successivement une foule de nuances si sensibles et si diverses, que le langage en a été modifié, de manière à ne pouvoir s'en passer sans devenir méconnaissable et sans heurter violemment toutes les idées sociales. Ainsi d'abord le *vous* étant une marque d'éducation, a dû être d'usage entre tous les hommes bien élevés, et qui se piquaient de bien parler. Le tutoiement habituel étant demeuré à ceux qui n'avaient reçu aucune instruction, aura pris un caractère de grossièreté; et dès-lors on l'aura proscrit généralement d'un sexe à l'autre, chez toutes les nations polies, lorsque l'esprit de chevalerie établit en loi le respect pour les femmes, auparavant traitées en esclaves. Le tutoiement aura

été généralement interdit des enfants à leurs parents, des jeunes gens aux vieillards, des laïcs aux ministres de la religion, des domestiques à leurs maîtres, des soldats à leurs officiers, des élèves à leurs instituteurs, en un mot de tous les subordonnés à leurs supérieurs dans l'ordre social; alors le tutoiement aura marqué ou une supériorité quelconque, ou une familiarité intime, ou le mépris, ou la colère : ces modes, devenus essentiels au langage pendant une longue suite de siècles, s'y sont incorporés de manière à ne pouvoir plus en être arrachés : ils ont passé dans les écrits, sur-tout dans le dialogue dramatique, et dès-lors le goût, qui n'est que le sentiment des convenances, a su varier cet emploi du *vous* et du *toi*, et le marquer par des effets si heureux, qu'il est devenu un des moyens les plus riches de l'art d'écrire, et particulièrement de l'art du théâtre, en même temps qu'il exprimait dans la société une foule innombrable d'affections morales. Il en résulte qu'aujourd'hui cette différence du *vous* et du *toi* est réellement une source inépuisable de richesses qu'on peut appeler idiotiques, nationales, c'est-à-dire qui appartiennent en propre à la langue française, et faites pour balancer, par un moyen qui est à elle, les avantages des langues anciennes. Si je me livrais à la facilité des détails qu'offre le développement de cette théorie, et qui sont familiers aux gens un peu instruits, ceux-mêmes qui ne le sont pas

sentiraient par combien de rapports la morale et le goût, les mœurs et les lettres, les écrits et la conversation, se lient à cette distinction du *vous* et du *toi*, qui n'a pu être regardée comme indifférente et frivole que par ceux qui ne savent pas que toutes les vérités se tiennent pour le bien, comme toutes les erreurs se tiennent pour le mal.

Mais qui peut donc ignorer que le langage étant le signe convenu de nos idées et de nos sentiments, il est impossible d'altérer l'un sans altérer l'autre, et que, en dénaturant tous les deux, on attente à l'ordre moral et social? S'il est dans le génie de notre langue d'attacher des idées de respect, d'égards, de déférence, au pluriel *vous*, en parlant à une seule personne, y a-t-il un pouvoir sur la terre qui ait le droit ou les moyens d'anéantir la valeur de ces signes nécessaires, à moins d'anéantir en même temps les choses qu'ils représentent? Et l'une et l'autre tentative ne sont-elles pas heureusement impossibles? L'empereur Adrien disait qu'il pouvait donner le droit de cité à un homme, mais non pas à un mot; mais ce despote romain avait du moins un peu plus d'esprit que les despotes jacobins, et ce sont eux que j'entends qui me crient: « Toutes ces nuances « du langage sont une aristocratie, et détruisent « l'égalité! »

Ah! nos défunts maîtres, qui ne ressusciterez pas, cela était bon à dire quand toute la logique

du jour se réduisait à ce seul argument : « Si tu « oses lier ensemble deux idées conséquentes et « employer les mots dans leur sens, tu es mort. » J'ai déja dit comment il eût fallu répondre à cette méthode d'argumentation. Aujourd'hui qu'on s'est aperçu qu'elle avait quelques inconvénients, il n'en reste plus qu'un pour ceux qui entreprennent de raisonner; c'est le dégoût qu'éprouve tout homme sensé à prouver ce qu'il n'est pas permis d'ignorer : il faut pourtant le surmonter ce dégoût; et, quand la démence a été assez longtemps puissante pour devenir contagieuse, il ne faut pas dédaigner de la confondre.

On aurait arrêté d'un seul mot le torrent de l'extravagance et le débordement de tous les crimes, si l'on eût établi en loi, dans toute assemblée délibérante, de ne jamais prononcer le mot d'*égalité* tout seul, et de dire toujours *l'égalité des droits*, sous peine d'être rappelé à l'ordre et censuré. C'est le dernier excès de la bêtise ou de l'impudence, de prétendre qu'il puisse jamais exister une autre espèce d'*égalité* que celle *des droits* : c'est celle-là que nous avons consacrée comme base de tout gouvernement légal; toute autre est le rêve de la folie ou le mot d'ordre des brigands. Je reviendrai ailleurs sur ce texte si funeste, et je développerai l'épouvantable système qu'on avait bâti dessus : aujourd'hui, pour avoir une idée de l'abus qu'on peut faire de ce mot sacré d'*égalité*, quand on l'étend au-delà des

civilisés, le genre humain ne subsisterait pas; et que deviendrait-elle si l'enfant se croyait l'égal de son père, l'élève de l'instituteur, le soldat de son commandant, etc.? Ils le croiront (et c'est bien ce qu'on voulait), si vous leur ôtez les signes de déférence et de respect, qui sont l'expression habituelle et convenue de cette indispensable subordination. Aurez-vous recours alors, pour les y ramener, à des abstractions de morale et de logique, que la plupart n'entendront pas, ou ne voudront plus entendre? Quelle sottise! quelle ignorance! Et depuis quand l'homme est-il une intelligence pour se conduire uniquement par des idées abstraites? depuis quand peut-il séparer ses idées de son langage, et ses devoirs de ses habitudes? Insensés! si du moins vous l'êtes de bonne foi, allez interroger les habitants des villes et des campagnes, demandez-leur si le fils à qui l'on a persuadé qu'il fallait tutoyer son père et sa mère a conservé beaucoup de respect pour eux; si le jeune homme en a gardé beaucoup pour les cheveux blancs du vieillard, pour l'innocence et la modestie de la jeune fille, depuis que vous l'avez accoutumé à parler à l'un et à l'autre sans aucun des signes qui rappellent la différence d'âge et de sexe?... Je m'arrête; ce n'est pas ici le moment de fouiller plus avant dans ces sources impures de l'ignominieuse dépravation où doit tomber l'espèce humaine, quand on lui ôte à-la-fois toutes les lumières qui peuvent

l'éclairer et tous les freins qui peuvent la retenir. Je ne peux pas dire toutes les vérités en un jour, mais je les dirai toutes (on peut y compter), à mesure que j'aurai le temps et les moyens de les élever à cette hauteur, d'où l'on peut les faire tomber comme une masse irrésistible sur la tête de nos ennemis, qui sont ceux de l'humanité.

Et qu'ont-ils voulu, en effet, en introduisant le tutoiement? Aura-t-on la simplicité de croire que c'était en eux un bel amour de la fraternité évangélique, telle qu'elle existe dans la secte des illuminés qu'on appelle quakers, dont *je parlerai* tout-à-l'heure, puisqu'on *nous les* a cités en exemple et en autorité? Mais on sait trop que, si les quakers sont les plus doux et les plus humains de tous les mortels, parmi nous les fondateurs du tutoiement ont été ce que la nature a produit de plus féroce; et que s'il peut y avoir pour eux quelque fraternité, ce ne peut être qu'avec les tigres et les hyènes, à qui même je demande pardon de la comparaison, puisque les hyènes et les tigres ne déchirent que pour dévorer. Que voulaient-ils donc au fond, quand ils ont fait du tutoiement, non pas tout-à-fait une loi positive (et je ne sais pas pourquoi), mais une *invitation*, sous peine d'être suspect, c'est-à-dire sous peine de la vie? En pouvez-vous douter? C'était une partie de ce plan d'avilissement et de destruction, qu'ils avaient imaginé contre la société hu-

maine, et dont ils ont poussé l'exécution aussi loin qu'ils ont pu; de ce plan qui paraît encore inconcevable, et qui pourtant n'est pas même encore tout-à-fait abandonné; de ce plan, dont aucun des oppresseurs du monde n'avait jamais eu l'idée; et dans lequel les nôtres ont eu tout l'honneur de l'invention. J'ai déja indiqué, à l'ouverture du lycée ce système monstrueux; et on le verra bientôt approfondi dans toute son étendue, et détaillé dans toutes ses parties. Oui, l'instinct du crime les avait avertis (et cet instinct, sans être chez eux fort éclairé, pouvait bien aller jusque-là) que la grossièreté des mœurs et du langage était un des éléments de la férocité, et la férocité était ce dont ils avaient le plus de besoin. S'il était possible que quelqu'un pût en douter encore, qu'il suive leur marche; qu'il voie avec quelle infatigable persévérance ils affectaient de remplir leurs feuilles, leurs affiches, leurs discours, leurs délibérations, leurs lettres même aux autorités constituées, de tout ce que la plus basse crapule et la plus brutale ivresse peuvent vomir de plus dégoûtantes ordures. Du matin au soir, d'un bout de la ville à l'autre, toutes les rues, toutes les assemblées, tous les lieux publics en retentissaient, tous les murs en étaient salis... O honte! les bulletins même de la convention en furent souillés! des voix mugissantes se succédaient pour les répéter, sans interruption, avec un accent infernal, et ne manquaient jamais d'y

joindre les imprécations de la rage, et les cris de mort et de massacre. Pourquoi? c'est que les chefs et les meneurs voulaient faire de cette petite partie du peuple, qui était à leurs ordres, autant d'égorgeurs et de bourreaux; et, sentant bien qu'il y a un rapport nécessaire entre le langage et les actions, voulaient l'accoutumer à ne proférer que des paroles horribles, afin qu'elle fût toujours prête à commettre des actions atroces. Ils savaient que, quand on ne garde plus aucune retenue, aucune décence, aucune mesure dans les paroles, on est bien près de n'en plus garder dans les actions; et que voulaient-*ils autre* chose? Ils savaient que sans *les bienséances* morales de toute espèce, celles du sexe, celles de l'âge, celles de la pudeur publique, il n'y a plus de mœurs; et que sans mœurs, il n'y a ni liberté, ni gouvernement : et n'étaient-ce pas les mœurs, la liberté, le gouvernement, qu'ils avaient juré d'anéantir.

Ils avaient encore un autre motif : aucun d'eux n'ignorait le mépris et l'horreur qu'avait pour eux quiconque avait puisé dans une éducation honnête quelques principes et quelques lumières; et cet avantage, qui se manifeste plus ou moins dans le langage, attire de lui-même quelque considération par-tout où il y a quelque ordre social; et cette seule pensée les révoltait. Aussi leurs agents, dans les sections, signalaient bien vîte quiconque s'exprimait avec quelque honnêteté,

et sur-le-champ il était proscrit sous quelqu'une de ces dénominations grotesques et meurtrières qui ne sont que trop connues, et contre lesquelles il n'y avait pas plus de réponse qu'il n'y en a contre le glaive de l'assassin. Ainsi le digne jargon qu'ils avaient inventé leur servait doublement, à caractériser les brigands qu'ils salariaient, et à désigner les victimes qu'ils cherchaient. Voilà leur plan, le voilà; et représentez-vous leur joie quand ils l'ont vu rempli! Elle ne peut se comparer qu'à la rage qui est encore dans leur ame, dans leurs yeux et sur leurs lèvres, depuis qu'ils n'ont plus le pouvoir dans leurs mains. Représentez-vous l'affreux triomphe de ces êtres vils que des circonstances inouies avaient tirés de leur fange, quand ils purent se vanter entre eux, que dis-je? se vanter devant le monde entier d'avoir conduit jusque-là la nation française; quand ils purent se dire, qu'au même moment où cette grande nation, déja distinguée par la politesse d'Athènes et l'urbanité romaine, allait encore se rapprocher de ces peuples fameux par une constitution légale et libre, ils l'avaient réduite à ne plus faire entendre, d'un bout de la France à l'autre, que la langue des Marat, des Hébert et des Chaumette!

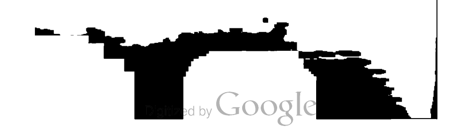
Ne concevez-vous pas maintenant que, dans un plan semblable, ils ne pouvaient pas se passer du tutoïement, qui commence par faire tomber la barrière de décence et de respect, qui

sépare un sexe de l'autre, et qu'il est si important de maintenir? Qu'on ne s'y trompe pas : les formes ont ici une valeur qui n'est bien connue que de ceux qui ont étudié la théorie des mœurs. Pourquoi l'ordre social exige-t-il que les femmes, en général, soient respectées des hommes, quoique chacune, en particulier, doive, dans l'ordre naturel et légal, être soumise à un époux? C'est que si la faiblesse n'est pas habituellement respectée par la force, elle sera bientôt outragée; c'est que le sexe le plus faible, ayant besoin de protection, doit inspirer l'intérêt, et l'inspire surtout par la douceur, la réserve, la modestie, qui lui sont propres; et cette douceur, cette réserve, cette modestie, ces armes innocentes que la nature et la société lui ont données pour sa défense, que deviennent-elles, si une femme est obligée de parler aux hommes, quels qu'ils soient, comme jusque ici les hommes eux-mêmes ne se parlaient entre eux que dans l'intime familiarité? Mais aussi entrait-il dans le système des monstres, de faire disparaître tout ce qui tient à la différence des sexes. Après avoir transformé en furies celles qui en étaient bien dignes, puisqu'elles étaient à leurs gages, il fallait bien avilir toutes les autres, dont on ne pouvait faire que des victimes. Il y a plus : dans le plan formé pour les envelopper dans une proscription politique (ce qui n'avait jamais eu d'exemple), il fallait bien déraciner du cœur humain, autant du moins qu'il était

possible, ce sentiment universel qui porte le sexe le plus fort à la pitié pour le plus faible, et qui se fortifie encore par l'attrait du désir et de la beauté; et l'habitude de les insulter, sans aucun ménagement, était un acheminement à les égorger sans pitié. En accoutumant les inquisiteurs des comités, c'est-à-dire les pourvoyeurs des bourreaux, et ces légions dévorantes de geoliers, de guichetiers, de satellites, c'est-à-dire les bourreaux en sous-ordre, à tutoyer et apostropher une femme du même ton et dans le même style dont ils parlaient à leurs camarades de taverne, on les disposait plus facilement à la dépouiller, à la garotter, à la noyer, à la fusiller, à la massacrer sans aucune compassion. Ceux qui n'apercevraient pas ici une connexion naturelle et nécessaire n'ont jamais réfléchi sur l'homme. Je pourrais appuyer ces vérités par des faits, qui les porteraient jusqu'à l'évidence : mais je ne veux pas trop empiéter sur l'histoire et sur moi-même; et je me hâte d'arriver à la fin de cette discussion, qui offre heureusement des idées moins noires et moins lugubres, que pourtant je ne ferai qu'esquisser comme toutes les autres, ne voulant ici qu'effleurer des sujets qui seront traités ailleurs.

En effet, il ne me reste plus à parler que des nuances si variées et si multipliées que la différence du *vous* et du *toi* répand dans le commerce de la vie et dans les écrits qui en sont l'image.

Si on voulait les détailler toutes, on ne finirait jamais; il suffit d'en marquer quelques-unes, dont tout le monde est à portée de sentir le prix. On a déja réclamé celles qui appartiennent à l'amour, et je n'en parlerai pas; je m'en rapporte à l'expérience et aux souvenirs. Mais dans l'éducation même, un enfant, pour qui le tutoiement dans la bouche de sa mère est l'accent de la tendresse, pleure dès qu'elle lui dit *vous*, et s'aperçoit qu'il l'a fâchée : et si elle l'a accoutumé à la tutoyer elle-même, parce qu'à cet âge cette familiarité n'est que de l'innocence et de l'amour; s'il est habitué à croire qu'on ne tutoie *que* ce qu'on aime, et si on vient *lui dire* ensuite qu'il doit tutoyer tout le monde comme sa mère, que se passera-t-il dans sa tête? et comment en ôterez-vous toutes les idées qu'on y avait attachées au tutoiement, et qui étaient d'un usage si continuel? Encore une fois, quelle est donc la puissance qui effacera de toutes les têtes les impressions innombrables liées au *vous* et au *tu?* Qui pourra me faire une loi de parler au premier venu, comme à mon ami, et à toutes les femmes en public, comme je parle à une seule en particulier? Est-il en moi de parler autrement que je ne sens? Pour faire disparaître toutes les traces imprimées dans tous les cerveaux, il faut donc les arracher aussi de tous les livres, de toutes les pièces de théâtre; car l'impression qu'elles produisent à tout moment est fondée sur la dif-



férence du *vous* au *tu*; et comment détruire dans la conversation ce qu'on sent tous les jours au théâtre? Comment se faire deux esprits, l'un pour la société, l'autre pour le spectacle?.... Il reste, il est vrai, deux moyens qui n'avaient pas échappé aux professeurs du tutoiement: l'un de faire, dans tous nos chefs-d'œuvre dramatiques, d'heureux changements, tels qu'en avait essayés le bon goût du *sans-culottisme;* l'autre, de bannir du théâtre et de brûler toutes les pièces où l'on dit *vous* et *tu*, comme toutes les tragédies où il y a des *rois*, et toutes les comédies où il y a des *marquis*, etc. Mais par malheur il est un peu tard; et, puisque cela ne s'est pas fait dans le bon temps, il n'est plus permis à personne d'y penser, si ce n'est à ceux qui ne désespèrent de rien.

On a cité un dialogue de Voltaire, où il introduit un quaker qui justifie son tutoiement; et il ne s'ensuit rien, si ce n'est que Voltaire, qui entendait le dialogue, a fait parler un quaker comme il devait parler. Mais qui jamais se persuadera que Voltaire, ce grand maître d'urbanité, ait prétendu accréditer une grossièreté absurde? Il se moque, et avec raison, du *très-humble serviteur,* et du *j'ai l'honneur d'être;* et la plupart des gens instruits supprimaient depuis long-temps ces deux formules dans leurs lettres, ou ne s'en servaient qu'avec ceux qui n'étaient pas de force à s'en passer. Il remarque aussi qu'Horace écrivait à



Mécène : *Te, dulcis amice, revisam : j'irai vous voir, mon cher ami.* C'est ainsi qu'il traduit; et il fait observer seulement qu'Horace appelle la première personne de l'empire romain, après Auguste, mon cher ami; et que s'il eût écrit ainsi à un courtisan de Versailles, on l'eût trouvé fort impertinent.

On n'a point réclamé pour le *monsieur*, qui ne signifie rien, et *citoyen* a du sens. Mais je pense pour mon compte, et à mes risques et fortunes, qu'il faut toujours dire *madame*, parce que c'est une formule de bienséance, toujours bien placée d'un sexe à l'autre, et qui n'a aucun inconvénient.

A l'égard des quakers, ils sont conséquents : chez eux le tutoiement fait partie d'un systême entier, celui de la fraternité évangélique qu'ils professent dans toute son étendue. Ils n'exercent aucune fonction publique, ne prononcent aucun serment, ne vont jamais à la guerre, ne se battent jamais entre eux, ont horreur du sang, et n'en répandent jamais; et dès qu'il leur prend envie de parler dans l'église, ils sont tous *inspirés* par le Saint-Esprit. Soyez donc quakers en tout, si vous prenez le tutoiement des quakers; ou plutôt laissez une très-petite secte d'illuminés pour ce qu'elle est, et ne la donnez pas pour modèle à une grande nation.

Je conclus que le tutoiement universel est incompatible avec le génie de notre langue, incom-

patible avec la décence des mœurs, incompatible avec les habitudes sociales, incompatible avec les impressions morales attachées au langage usuel, incompatible avec celles que nous retrouvons à tout moment dans les livres et au théâtre; *et je persiste dans mes conclusions.*

FIN DU MORCEAU SUR LE TUTOIEMENT.

AVERTISSEMENT.

On s'est déterminé à imprimer séparément ce discours, pour opposer du moins un texte authentique aux falsifications aussi faciles que dangereuses, dans tout ce qui n'est confié qu'à l'oreille et à *la mémoire*; et l'auteur ne veut et ne doit répondre que de ce qu'il a dit.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DU LYCÉE,

Le 3 frimaire an IX (1800).

Dans une longue retraite où ma situation me rendait nécessaire un travail que sa continuité rendait en même temps pénible, la traduction de quelques morceaux du Tasse s'offrit d'abord à moi comme une sorte de distraction et même de délassement d'autres compositions plus difficiles. Quelle que soit en effet la difficulté d'une version ou imitation poétique, elle n'approche pas de celle d'un travail de création. *Si vous voulez vous délasser, changez de travaux*, disait le célèbre d'Aguesseau. Ce conseil ne s'adressait sans doute qu'aux hommes laborieux : il l'était par goût, et c'était un mérite : je l'ai été par nécessité, et c'était une ressource. Mais dans ces essais de traduction du Tasse, bientôt le charme de son ouvrage m'entraîna, et ce qui avait commencé par des fragments, devint un travail suivi. C'était d'ailleurs un moyen de soutenir mon ima-

gination au ton de l'épopée, qui m'occupait depuis long-temps, et où, malgré l'extrême différence des sujets, nous nous rapprochions pourtant par un même objet, la religion à laquelle son poëme est consacré, ainsi que le mien.

J'étais loin, il faut l'avouer, d'imaginer alors que ce fût un crime pour un homme religieux de traduire *la Jérusalem* : aussi n'y a-t-il que des hommes connus pour être naturellement très-scrupuleux, très-timorés, qui m'aient fait un pareil reproche. Ce sont, pour tout dire en un mot, des *philosophes* et des *révolutionnaires* qui ont opposé cette récrimination fort inattendue, à la censure morale que j'avais *cru devoir faire* d'un poëme fort différent de *la Jérusalem*, et qu'ils trouvent très-innocent; ce qui est très-conséquent dans ceux qui prétendent que la peinture d'Armide et d'Herminie *est peut-être plus dangereuse, plus à craindre pour les jeunes femmes*, que cet autre poëme que je ne puis qualifier qu'en répétant ce que j'ai dit, qu'il n'est pas même permis de le nommer devant une assemblée décente et respectable. C'est à-coup-sûr la première fois que parmi les reproches qu'une critique sévère a pu faire au Tasse, on a fait entrer celui d'immoralité. Mais je crains bien, s'il faut tout dire, de lui avoir attiré cette injure si nouvelle. Je la prends sans peine sur mon compte, et n'en suis pas plus alarmé pour lui que pour moi. Je souhaite même, comme son

traducteur, de n'avoir jamais de plus grand tort avec lui. Il y a une espèce de détracteurs à qui l'on ne saurait faire pis que de les citer. Aussi leur plus grand besoin, leur premier vœu est d'avoir le privilége de parler tout seuls, et heureusement ils ne l'ont pas toujours.

Peut-être encore un de leurs griefs contre le Tasse, est d'avoir été un poëte religieux. Ils ne seraient pas si singulièrement rigoristes envers le peintre d'*Armide*, s'il n'avait pas été le chantre de Godefroi. C'est à la religion qu'il a dû la conception de ce personnage, l'un des plus beaux de son poëme. Tous les bons critiques conviennent que cet illustre poëte a excellé dans la partie des caractères, où il a seul égalé Homère, et qui a été une des parties faibles de Virgile. Il faut pourtant excepter Renaud, qui, tout brillant qu'il est, n'est pas de la même force dramatique que l'Achille d'Homère. Mais en revanche on avoue que le Godefroi de *la Jérusalem* est très-supérieur à l'Agamemnon de l'*Iliade*. C'est le modèle de l'héroïsme le plus parfait, et c'est un héros chrétien comme ce Louis IX dont Voltaire a dit : « Il n'a pas été donné à l'homme de porter la vertu plus loin. » Quand on a connu Voltaire, on sent que pour faire un pareil éloge d'un saint, il devait être bien puissamment subjugué par la force de la vérité.

Cet exemple et tant d'autres que je pourrais citer, devraient bien rendre plus réservés, au

moins par respect pour les bienséances, ceux qui persistent à ne donner jamais à la religion d'autre nom que celui de *superstition* et de *fanatisme*, ce qui est précisément de la même force que ceux qui ont appelé *liberté* notre régime révolutionnaire, et les uns ne sont pas plus corrigés que les autres. Tout-à-l'heure encore on vient de nous apprendre, et à propos d'un ouvrage de Fénélon, que *la religion était aujourd'hui parmi nous comme en terre étrangère*. Si cela était, il n'y aurait pas trop, ce me semble, de quoi se vanter; mais c'est aussi un peu trop légèrement prendre un vœu pour une réalité; et si je relève ici cette étrange assertion, c'est qu'il m'est doux de pouvoir attester que j'ai vu cent fois le contraire dans cette même assemblée où j'ai encore aujourd'hui l'honneur de parler, et où la providence m'a rappelé de si loin. Je puis et je dois citer un autre fait plus remarquable sous tous les rapports; car il est bon quelquefois d'anticiper sur cette foule de vérités décisives, depuis long-temps méconnues ou écartées, ou dissimulées, et qui seront réunies et manifestées en leur temps. Lorsqu'en 94, aux écoles normales, composées de douze cents instituteurs appelés de toutes les parties de la France, je leur recommandais de mettre à la tête de toutes leurs leçons, *Dieu et sa Loi*, des acclamations multipliées couvrirent la voix de l'orateur, et je fus long-temps à pou-

voir achever la phrase. Était-ce moi qu'on applaudissait? assurément non : ce que je venais de dire, le moindre des maîtres d'école chrétiens l'aurait dit. C'est donc le seul nom de Dieu, (et ce trait appartient à l'histoire) c'est ce nom seul qu'on avait besoin d'applaudir, et qu'on n'applaudissait qu'avec des transports. Pourquoi? c'est qu'il était pour la première fois publiquement prononcé, depuis qu'il n'était plus permis de nommer que l'*Être-Suprême* de Robespierre, aussi éloigné d'être Dieu que Robespierre d'être un homme. C'était la nature humaine qui avait retrouvé une voix dans un pays où depuis des années elle n'en avait plus, et cela devrait bien apprendre à ses ennemis, que si la providence a permis une fois que cette voix de la nature fût totalement étouffée dans toutes les bouches, elle n'a pas permis à beaucoup près qu'elle le fût dans tous les cœurs. Aucune *terreur* ne peut aller jusques-là, et c'est une leçon pour ceux qui ont tant de fois affecté de regarder comme une victoire le silence imposé par la tyrannie. Ces sophistes esclaves n'avaient qu'à regarder leurs maîtres : ils auraient vu que le silence, loin de les rassurer jamais, les faisait toujours trembler.

Quand ces grands événements seront traités comme ils doivent l'être, les faits qui n'ont besoin que d'être offerts à la réflexion, démontreront que la révolution française a pour ainsi dire

ouvert le livre de la providence, autant du moins qu'il est permis à l'homme d'y lire, et qu'il lui est recommandé de l'étudier. Le peu que j'en dis ici n'est qu'un hommage bien dû à cette suprême providence qui, contre toutes les vraisemblances humaines, mais non pas contre mon espérance, m'a ramené devant vous, après tant d'épreuves dont je n'ai que des graces à lui rendre. Si des païens mêmes disaient autrefois *ab Jove principium*, il ne m'est pas défendu d'imiter Bâcon, qui ne commençait jamais aucun travail sans s'adresser à l'auteur de toute lumière, et sa prière habituelle qu'il a mise à la tête de *ses écrits*, n'en est pas le moins admirable. Remercier le ciel de ses bienfaits est aussi une espèce de prière, et parmi ces bienfaits sans nombre que nous avons tous ressentis, je me borne à deux principaux qui ne seront peut-être pas inutilement rappelés en peu de mots à ceux qui sont capables de réfléchir.

La France a été sauvée deux fois, et sans qu'on puisse dire ni qu'elle y ait eu la moindre part en elle-même, ni qu'elle ait pu l'espérer. La première époque est celle que l'histoire appellera toujours *Thermidor*, où la destruction universelle allait se consommer sans obstacle et sans délai, quand celui qui conduit tout, ne fit autre chose, pour la prévenir, que mettre aux mains une centaine de scélérats oppresseurs qui s'entre-

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVÉRÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PÉNÉTRÉ; LES MOEURS DES HABITANTS, LA RELIGION, LES USAGES, ARTS ET SCIENCES, COMMERCE ET MANUFACTURES.

PAR J. F. LA HARPE

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, ET ACCOMPAGNÉE D'UN BEL ATLAS IN-FOLIO.

24 Volumes in-8° bien imprimés par M. CRAPELET, sur beau papier d'Auvergne.

PROSPECTUS.

LE prompt débit de l'édition publiée en 1816 (elle est épuisée depuis long-temps), et les demandes que l'on fait journellement de cet ou-

vrage intéressant, nous engagent à le réimprimer. L'*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages* est un livre qui convient à toutes les classes de lecteurs : on y trouve réunis l'utile et l'agréable. On n'a point donné à la curiosité humaine un plus grand spectacle que celui que présentent les relations de ces courses extraordinaires, dans toute la circonférence du monde! Ces relations ne sont pas seulement des monuments très-curieux des connaissances et des efforts de l'homme; mais en même temps des modèles de respect pour l'humanité, source de toutes les vertus sociales. Ces époques fameuses dans l'histoire du monde dont elles ont changé la face, ces merveilles *de l'homme*, auront toujours un grand pouvoir sur l'imagination, et seront l'entretien de la dernière postérité.

Cette nouvelle édition aura, nous osons le dire, un grand avantage sur toutes celles qui l'ont précédée, même sur celle qui fut imprimée du vivant de la Harpe, et qui offre de nombreuses erreurs relatives à la géographie. Les noms y sont trop souvent mal écrits, et les dates fautives; quelquefois l'on y rencontre des répétitions.

La correction de toutes ces imperfections a été l'objet d'un travail particulier, dont un savant géographe a bien voulu se charger; travail sans gloire, entrepris dans l'intérêt seul des personnes qui lisent avant tout pour s'instruire. Nous avons religieusement conservé le style de la Harpe, et,

nous le répétons, nos corrections ne portent que sur des erreurs que la Harpe aurait sans doute rectifiées lui-même, s'il eût été dans le cas de donner une nouvelle édition de l'*Abrégé des Voyages*.

Une amélioration plus importante encore a été de joindre à cette nouvelle édition un *Atlas neuf*. Celui de la première n'était qu'un amas de cartes de toutes les dimensions, prises au hasard, et qui d'ailleurs ne seraient plus en harmonie avec les connaissances acquises en géographie. Il a donc fallu faire dessiner et graver de nouvelles cartes; opération longue et dispendieuse. La direction de ces cartes a été confiée à M. *Ambroise Tardieu*, dont la réputation est faite dans ce genre : elles seront au nombre de quinze, sur papier grand-raisin, et formeront un Atlas *in-folio*.

Il n'est pas inutile de dire que cette nouvelle édition de l'*Abrégé de l'Histoire générale des Voyages* sortira des presses de M. Crapelet; c'est annoncer un travail soigné. Elle pourra être jointe au *Cours de Littérature* et aux *OEuvres du même auteur*, *format in*-8°.

Elle sera publiée en six livraisons de quatre volumes chacune.

La première livraison paraîtra en mars prochain, et les autres se succéderont toutes les six semaines, de manière que l'ouvrage sera achevé pour la fin de novembre 1820.

Le prix de chaque livraison est de 24 francs,



payables en retirant les quatre volumes, pour les personnes qui souscriront d'ici à la mise en vente de la deuxième livraison; après quoi le prix sera de 38 francs.

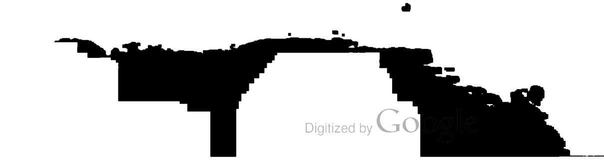
L'Atlas, un volume *in-folio*, cartonné, avec les cartes coloriées, sera délivré *gratis*, avec l'une des dernières livraisons.

Nota. Cet atlas se vendra séparément 30 francs.

On souscrit chez Verdière, libraire-éditeur des œuvres de la Harpe en 15 volumes in-8° imprimés par F. Didot.

tuèrent aussi rapidement qu'ils égorgeaient chaque jour leurs victimes. Les opprimés n'y furent assurément pour rien; mais ils respirèrent, et la mort qu'ils attendaient après tant d'autres, et comme eux sans résistance et sans espoir, s'éloigna d'eux. A la seconde époque, la France était retombée sous une autre tyrannie, qui avait adopté ce principe *philosophique* dont les termes textuels ne seront pas oubliés : *Il ne faut plus tuer, mais faire mourir;* ce qui n'empêchait pas que dans l'occasion elle ne se servît du premier moyen comme de l'autre. La France touchait donc de nouveau, non plus, il est vrai, à une destruction sanglante, mais *à une dissolution totale et inévitable;* et j'ai encore le bonheur de n'employer ici que les expressions solennelles tant de fois répétées par ceux-mêmes qui, en nous faisant ce singulier aveu, avaient l'air de ne pas se douter ou de ne pas se souvenir qu'ils faisaient leur confession publique. C'est dans ce moment que la providence appelle du fond de l'Égypte, presque seul, sur un petit bâtiment, à travers une mer couverte de vaisseaux ennemis, un homme qui, en abordant sur nos côtes, n'apportait d'autre force que celle de son nom, et dès qu'il eut touché le sol de la France, elle fut sauvée. Tout ce qui sous le nom de gouvernement ne faisait autre chose que de disputer le reste de la dépouille, se rangea presque de soi-même devant

celui qui, seul, réunissait la volonté, le pouvoir et le talent de gouverner; et la France commença dès ce moment à rentrer dans le rang des nations civilisées. Je ne crains pas que ce témoignage soit taxé de complaisance: quand on a su, graces au ciel, braver si constamment la puissance oppressive, on ne flatte pas même la puissance libératrice; car c'est un seul et même principe qui nous met à-la-fois, et au-dessus de la crainte et au-dessus de l'intérêt. Démentir ici mes paroles ou les suspecter, ce serait calomnier la reconnaissance, ce serait imposer silence à cinquante mille familles proscrites à *qui l'existence* vient d'être rendue, et ce silence serait ingrat. Il en est un sans doute qui n'est qu'une réserve très-bien placée sur ce qui dépend des résultats ultérieurs et de la décision du temps; mais en tout temps on peut, on doit louer ce qui est bon en soi, et ce qui par conséquent le sera demain comme aujourd'hui. Rendre les pères aux enfants, et les enfants aux pères, et les époux à leurs femmes, et tous à la patrie, est un noble usage du pouvoir; et en parlant ainsi, je prouve encore que ceux qui commencent toujours par remonter à l'auteur de tout bien, ne méconnaissent point du tout les instruments dont il lui plaît de se servir. Heureux, lorsqu'eux-mêmes reconnaissent la main qui les a choisis! Le grand Cyrus mit un terme à la longue captivité d'Is-



raël, et, quoique né païen, il s'éleva jusqu'à la connaissance du vrai Dieu par le seul sentiment des hautes destinées où ce Dieu l'avait appelé, et Cyrus permit de rebâtir le temple de Jérusalem.

FIN DU DISCOURS POUR L'OUVERTURE DU LYCÉE ET DU CINQUIÈME VOLUME.



TABLE

DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.





